This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
1817

ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

848
D55

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

BEAUX-ARTS

IV

MISCELLANEA

—

ENCYCLOPÉDIE

A - B

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT

224 J-1

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

TOME TREIZIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876

MISCELLANEA

ARTISTIQUES

MISCELLANEA

ARTISTIQUES

OBSERVATIONS

SUR

L'ÉGLISE SAINT-ROCH

1753[1]

(INÉDIT)

L'église de Saint-Roch est belle, spacieuse, bien distribuée, bien éclairée, d'un goût d'architecture simple. On trouve seulement que les degrés qui sont au devant du portail et par lesquels on y monte, ne l'exhaussent pas assez. Un critique qui parcourrait Paris et qui en considérerait les différents édifices comme des monuments antiques, dirait qu'il faut que le terrain soit baissé dans cet endroit. Ce défaut ôte de la légèreté à l'édifice entier.

Du milieu de la nef, l'œil découvre par un percé l'autel du chœur, celui de la Vierge, celui de la communion et celui du Calvaire.

1. Cette date n'est point certaine. Nous reproduisons cet article sur une copie faite à l'Ermitage. Il était vraisemblablement destiné à la *Correspondance de Grimm* et nous supposons qu'il dut suivre de près l'achèvement du Calvaire de Saint-Roch qui eut lieu en 1753.

En s'avançant du milieu de la nef vers l'autel du chœur, on est arrêté par la chaire d'où l'on annonce au peuple la parole de Dieu. C'est un grand travail[1] mais lourd et bas. La dorure des cariatides qui soutiennent ce morceau et des panneaux en bas-reliefs qui forment le contour au-dessus des cariatides, achèvent d'appesantir le tout. Il est fâcheux d'avoir de grands modèles dans l'esprit; on y rapporte, malgré qu'on en ait, ce que l'on voit et j'avais entendu parler, quand je vis la chaire de Saint-Roch, d'une autre chaire construite dans une église des Flandres[2]. C'est une caverne pratiquée dans un rocher. Un escalier rustique y conduit. Au bas de cette caverne sur le penchant de la roche sont assis Moïse, Jésus-Christ, les apôtres et les prophètes. A un des côtés sortent d'entre les fentes du rocher, des arbres dont les branches et les feuilles jetées vers l'entrée de la caverne forment le dôme de la chaire. Des herbes, des plantes agrestes, des ronces, des lierres rampants, la saillie inégale des pierres brutes et couvertes de mousses, donnent au tout un air sublime et sauvage. Les peuples rassemblés autour d'un pareil édifice semblent avoir abandonné leurs habitations pour aller chercher l'instruction dans le désert.

Revenons à l'église de Saint-Roch. Arrivés à la balustrade du maître-autel, ceux qui aiment les ouvrages de serrurerie remarqueront la grille qui la ferme dans le milieu. C'est dans ce genre un beau travail et de bon goût; toutes les parties sont bien assemblées, les ornements convenables; simplicité, richesse, sans uniformité et sans confusion.

A gauche du maître-autel, contre un pilier, on voit un Christ agonisant. La tête et les bras de ce morceau de sculpture agonisent en effet, mais le corps et les parties inférieures se reposent. Il semble cependant que son agonie aurait dû répandre la défaillance sur tous les membres et que les jambes surtout seraient mieux, si elles cherchaient à se dérober sous le corps. Il y a une de ces jambes appuyée sur la pointe du pied, et ce pied paraît être pendant. Un autre reproche qui tombe sur l'empla-

1. Par Challe.

2. Ce motif de décoration des chaires à prêcher a été employé dans un certain nombre de villes de la Belgique et du nord de la France, mais nous ne savons à laquelle Diderot fait allusion. Notre copie portait seulement : « dans l'église de Flandres. »

cement, c'est que la base de la figure est si étroite, et qu'il y a si peu d'espace depuis le pilier jusqu'à ses parties les plus saillantes, qu'on ne sait comment elle demeure là suspendue. Elle en a l'air contraint, et cette contrainte chagrine celui qui regarde.

Contre le pilier correspondant à celui-ci et à droite du maître-autel, est un saint Roch, debout, son bâton de pèlerin à la main et son chien entre les jambes. C'est un morceau commun. Il paraît s'émerveiller, et l'on ne sait de quoi. Le sculpteur n'a eu égard ni à la fatigue d'un voyageur, ni au caractère et à la pauvreté d'un pèlerin qui va mendiant, ni à rien de ce que son sujet avait de singulier et de poétique. Il me fallait là un pauvre diable sous un vêtement déguenillé, et qui aurait montré le nu; une besace jetée sur une des épaules; un bâton noueux, un chapeau clabaud, un chien de berger à longs poils, et rien de tout cela n'y est : mais à la place, une prétendue noblesse froide et muette.

En tournant à droite ou à gauche, on arrive à la chapelle de la Vierge. Là, sous une arcade, au-dessus d'un autel qui ferme le bas de l'arcade, on a représenté en marbre blanc l'Annonciation. On voit à droite l'Ange porté sur des nuages; ces nuages qui l'environnent se répandent par ondes sur l'autel et atteignent les genoux de la Vierge qui est à gauche.

L'ange et la Vierge m'ont paru d'un assez beau caractère, cependant la draperie un peu dans le goût du Bernin. La Vierge est à genoux, sa tête modestement inclinée et ses bras ouverts vers l'ange disent : *fiat mihi*. C'est vraiment la tête d'une Vierge de Raphaël, comme il en a fait quelques-unes d'une condition subalterne. Ces Vierges-là, moins belles, moins élégantes, moins nobles que les autres, ont quelque chose de plus attrayant, de plus simple, de plus singulier, de plus innocent, de plus rare. Ce qu'on y remarque d'un peu paysan, ne me déplaît pas; et puis j'imagine que c'est un ton de physionomie nationale. L'Ange est de la famille et ceux qui seront mécontents de la Vierge, auront tort d'être contents de l'ange.

Je ne sais où ils ont pris que ces figures étaient maniérées. Elles ne le sont point.

Mais un défaut réel et frappant, c'est que quoique la Vierge et l'Ange soient de proportion colossale, l'espace vide qui les

sépare, est si grand, qu'ils en paraissent mesquins et petits, la Vierge surtout. Le sculpteur n'a pas su établir entre cet espace et ses figures le vrai rapport qui convenait, ou il est tombé dans ce défaut, en voulant ménager à travers le percé, la vue d'un Christ placé dans le Calvaire, qui est au delà. Du moins c'est ainsi qu'on peut le défendre.

A gauche de cet autel on a placé une statue en plomb bronzé qui représente David, et à droite une autre qui représente le prophète Isaïe.

J'en suis fâché pour M. Falconet; mais son David est lourd et ignoble. C'est un gros charretier couvert de la blaude mouillée et appuyé sur une harpe.

Pour son Isaïe, il m'a paru très-beau. Son regard et son geste sont d'un inspiré qui lit dans l'avenir des temps. J'aime sa grossière et large draperie; j'aime son tour de tête, le jet de sa barbe, la maigreur de ses joues creuses, sa chevelure hérissée, sa contenance effarée et le lambeau d'étoffe qui vient envelopper en désordre le haut de sa tête. C'est le Moïse du Poussin qui montre aux Israélites mourants le serpent d'airain. Cet Isaïe a bien l'air de ces hommes faits pour en imposer aux peuples et même pour s'en imposer à eux-mêmes.

Une Gloire faite de têtes de chérubins, de nuées et de faisceaux de lumière qui s'échappent en tous sens, remplit une portion du haut du percé de l'arcade, et lie la scène qui se passe sur l'autel avec la peinture de la coupole.

Il y a dans ces trois objets : l'Annonciation en figures de ronde-bosse, la Gloire qui ne pouvait être qu'une espèce de bas-relief, et la coupole qui n'est qu'une surface peinte, une dégradation de vérité qui m'a fait plaisir. Les figures de ronde bosse sont moins poétiques et plus réelles que la Gloire, la Gloire moins poétique et plus réelle que la coupole.

On a peint à la coupole une Assomption de la Vierge. Quelques connaisseurs auraient désiré qu'on eût fait du tout un seul et unique sujet; qu'on eût vu à la coupole un Père éternel au milieu des prophètes, regardant au-dessous de lui l'accomplissement du grand mystère sur la terre; et il est sûr que cela eût été mieux. Au reste si c'est là un défaut, il est peu senti, et s'il l'était davantage, rien ne serait plus aisé que de le réparer, même en rendant la coupole plus belle. Il n'y aurait qu'à

effacer de là une petite Vierge mesquine, qu'on aperçoit à peine et sur laquelle il n'y a qu'un jugement, pour y peindre un beau Père éternel, bien vieux, bien noble, bien majestueux.

La Gloire de la chapelle de la Vierge vue du milieu de la nef fait l'effet d'un riche baldaquin sous lequel la scène de l'Ange et de la Vierge se passe et cela est heureux.

Derrière la chapelle de la Vierge est l'autel de la Communion, où l'on remarque deux anges adorateurs qui sont beaux.

Et derrière la chapelle de la Communion est un Calvaire. Nous nous arrêterons un moment ici, moins pour ce qu'on a fait, que pour ce qu'on aurait pu faire. Pour produire un grand effet, celui d'un discours pathétique subsistant, l'endroit est trop petit et trop éclairé ; moins de lumière inspirerait de la mélancolie à ceux qui n'en auraient pas, et l'augmenterait dans l'âme de ceux qu'elle y aurait conduits.

Plus d'espace, il y aurait eu plus de grandeur dans les figures, plus de figures, plus d'action, un plus grand spectacle.

On voit ici au lieu le plus élevé, dans l'enfoncement d'une niche, un Christ attaché à la croix; au pied de la croix une Madeleine éplorée. Le Christ est mauvais. La Madeleine vaut mieux; c'est une assez bonne imitation de Le Brun.

La croix est plantée sur un rocher, le rocher est brisé inégalement en plusieurs endroits. Sa rupture forme plus bas comme un commencement de caverne. Là-dessous on a pratiqué un autel de marbre bleu turquin en tombeau ; deux urnes fument aux deux bouts du tombeau. Sur le milieu est un bout de colonne dorée qui forme le tabernacle. Sur ce bout de colonne on a jeté la robe du crucifié, les clous, la lance, la couronne, les dés, les autres instruments de la Passion. Cela est poétique et beau, mais on en pouvait tirer un meilleur parti.

A droite sur le rocher, à l'endroit où il se brise, il y a deux soldats, petits, mesquins, qui ressemblent à deux morceaux de carton découpés et qui font fort mal. Sur le milieu, un peu au-dessus de la colonne qui fait le tabernacle, et sur l'extrémité des débris du rocher, le serpent forme des convolutions ; il a la tête tournée vers le fond et semble siffler et darder sa langue fourchue contre le Christ.

Si j'avais eu l'idée d'exécuter un Calvaire, j'aurais embrassé un grand espace et j'aurais voulu y montrer une grande scène

comme l'*Élévation de croix* de Rubens, ou le *Crucifiement* de Volaterra; on y aurait vu des masses de roches escarpées; sur ces masses des soldats, le peuple, les bourreaux, les apôtres, les femmes, des groupes, des actions, des passions de toute espèce. Ces sortes de sujets qui se présentent à l'esprit sous un coup d'œil sublime n'admettent pas de médiocrité. J'aimerais mieux une seule et belle figure, comme un *Ecce homo,* un Christ flagellé, qu'un tableau manqué.

Je me serais bien gardé d'y placer un petit tombeau de marbre en bleu turquin, j'aurais suivi l'histoire, j'aurais creusé un grand tombeau dans le rocher. Au-dessus de ce tombeau j'aurais étendu la robe et jeté sur cette robe la lance, la couronne, les clous. La robe n'aurait pas eu l'air d'un petit paquet de linge chiffonné.

Et ce bout de colonne doré qui forme le tabernacle, qu'est-ce que c'est que cette absurdité-là?

Un édifice tel que je l'imagine, avec tout le pathétique qu'on pourrait y introduire, ferait plus de conversions que tous les sermons d'un carême.

Mais si l'on eût voulu, à la place d'un Calvaire on aurait pu exécuter, dans le petit espace qu'on avait à Saint-Roch, un sujet plus convenable au lieu et plus frappant peut-être. C'est une Résurection. A droite, à gauche, on aurait placé les Apôtres, les soldats, les femmes; le tombeau eût occupé le milieu et formé l'autel et l'on aurait vu le Christ ressuscité s'élevant du tombeau, au-dessus de toutes les autres figures.

Ce Christ ressuscité et s'élevant vers le ciel, vu du milieu de la nef, aurait produit, ce me semble, un grand et bel effet. Le sujet eût aussi demandé beaucoup de génie et de talent.

En un mot, pour n'avoir pas bien réfléchi à ce qu'on voulait faire à Saint-Roch, pour avoir voulu faire plusieurs choses, on a plus dépensé qu'il n'en aurait coûté pour en exécuter une seule, mais qui aurait pu être grande et belle.

Dans presque tous les monuments modernes que je connais, ce n'est pas l'expression, ce n'est point la vérité du dessin, ce n'est pas la beauté du travail qui manquent, c'est la grande idée, et sans l'idée grande on ne fait rien qui vaille, surtout en sculpture.

Dans l'église de la Sorbonne, vous voyez le cardinal de Riche-

lieu expirant, la France se désole à ses pieds; et la Religion le soutient sous les bras à la vue d'un Christ placé sur l'autel. Rendez le travail de ce monument cent fois plus beau s'il se peut; mais ôtez l'idée de la Religion qui soutient le moribond et tout sera détruit.

Pourquoi les sculpteurs qui ont assez souvent la froideur de la matière qu'ils emploient, n'ont-ils pas recours aux tableaux des grands peintres? Il paraît que c'est leur vanité seule qui s'y oppose, d'autant plus qu'il est presque toujours possible d'exécuter avec succès en marbre la composition d'un peintre, au lieu que la composition du sculpteur ferait presque toujours mal en peinture.

PROJETS DE TAPISSERIE

1755

« ... Comme nous nous amusons quelquefois, M. Diderot et moi, à chercher de nouveaux sujets de peinture, vous ne serez pas fâché peut-être de voir des tableaux de notre façon. En voici six que M. Diderot a faits l'autre jour en lisant Homère et qu'il a jetés sur le papier à ma prière : c'est une suite de tapisseries qu'on pourrait faire exécuter aux Gobelins. »

(*Correspondance littéraire* de Grimm, 1er février 1755.)

LE COMBAT DE DIOMÈDE ET D'ÉNÉE AVEC LES SUITES.

(TENTURE DE TAPISSERIE.)

PREMIÈRE TAPISSERIE. — L'ami d'Énée, percé d'un javelot, est étendu sur la terre, Énée le couvre de son bouclier, et la lance à la main, il crie, il s'agite et menace de donner la mort à quiconque aura la témérité d'approcher ; cependant Diomède a ramassé une pierre énorme dont il est prêt d'écraser Énée. Le char d'Énée a été renversé, dans le commencement de l'action, et l'écuyer de Diomède s'est jeté à la bride des chevaux qui bondissent et qu'il tâche d'emmener comme il en avait reçu l'ordre de Diomède. La scène se passe entre la mer et la campagne, le camp des Grecs et la ville de Troie.

SECONDE TAPISSERIE. — Énée, frappé à la cuisse du rocher

que la main de Diomède a lancé et renversé sur la terre, va périr sous le fer de son ennemi; mais Vénus vient à son secours. La déesse étend entre Diomède et son fils une gaze légère. On aperçoit Énée renversé sous la gaze; mais au-dessus de ce voile paraissent la tête majestueuse de cette déesse, ses épaules divines, sa gorge charmante, ses deux beaux bras étendus et ses mains délicates qui tiennent la gaze suspendue. Diomède, furieux que son ennemi lui soit dérobé, porte des coups de javelot contre la gaze. Cependant son écuyer emmène vers les tentes des Grecs les chevaux bondissants d'Énée.

TROISIÈME TAPISSERIE. — Vénus que Diomède a blessée à la main, est renversée entre les bras d'Iris, qui l'emporte et la soustrait à la poursuite de Diomède que Minerve conduit, et dont elle excite et guide la fureur. Vénus laisse pendre mollement sa main blessée; il en sort quelques gouttes d'un sang vermeil qui se changent en fleurs en tombant sur la terre.

QUATRIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus rencontrent le dieu de la guerre dans une nuée d'où il regardait avec une joie cruelle le combat de Diomède et d'Énée. Vénus lui parle avec effroi de ce Grec terrible qui lui a effleuré la main, et qui se battrait contre Jupiter même. Elle lui demande son char et ses chevaux pour s'en retourner dans les cieux. Mars les lui accorde. On voit sortir de la nuée le bout de la lance de Mars, et la tête de ses chevaux écumants qui soufflent le feu par les narines.

CINQUIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus s'en retournent aux cieux sur le char de Mars et avec ses chevaux. Les chevaux fendent les airs, Iris les conduit. Vénus a le bras gauche appuyé sur l'épaule d'Iris; sa tête est penchée sur le même bras : elle regarde sa blessure, et elle s'afflige en voyant que la peau de sa belle main commence à noircir.

SIXIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus sont arrivées dans les cieux. Iris met en liberté les chevaux fougueux de Mars. Cependant Vénus s'est précipitée entre les bras de sa mère Dioné, qui la caresse et la console. Minerve et Junon font des plaisanteries sur son aventure avec Jupiter, et le père des dieux ne peut s'empêcher d'en sourire.

SUR

LE VOYAGE EN ITALIE

PAR COCHIN[1]

1758

M. Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, garde des dessins du roi, grand dessinateur, graveur de la première classe, et homme d'esprit, vient de publier son *Voyage d'Italie*, en trois petits volumes. C'est une suite de jugements rapides, courts et sévères de presque tous les morceaux de peinture, de sculpture et d'architecture, tant anciens que modernes, qui ont quelque réputation dans les principales villes d'Italie, excepté Rome. Juge partout ailleurs, il fut écolier à Rome; c'est dans cette ville qu'il remplit ses portefeuilles des copies de ce qu'il y remarquait de plus important pour la perfection de ses talents. Cet ouvrage, fait avec connaissance et impartialité, réduit à rien beaucoup de morceaux fameux, et en fait sortir de l'obscurité un grand nombre d'autres qui étaient ignorés. On en sera fort mécontent en Italie, et je ne serais pas étonné que les cabinets des particuliers en devinssent moins accessibles aux étrangers. On en a été fort mécontent en France, parce que les peintres y sont aussi jaloux de la réputation de Raphaël, que les littérateurs de la réputation d'Homère. En accordant à Raphaël la noblesse et la pureté du dessin, la grandeur et la vérité de la composition, et quelques autres grandes parties, M. Cochin lui refuse l'intelligence des lumières et le coloris.

Il semble au premier coup d'œil que cet ouvrage ne puisse

1. Article tiré de la *Correspondance* de Grimm, 1er juillet 1758, où il se trouve avec cette mention : « L'article suivant est de M. Diderot. »

être lu que sur les lieux et devant les tableaux dont l'auteur parle; cependant, soit prestige de l'art, ou talent de l'auteur, l'imagination se réveille et on lit : ses jugements sont plus ou moins étendus, selon que les ouvrages sont plus ou moins importants.

M. Cochin pense qu'un peintre qui réunit dans un grand degré toutes les parties de la peinture, dont il ne possède aucune dans un degré éminent, est préférable à celui qui excelle dans une ou deux, et qui est médiocre dans les autres; d'où il s'ensuit que le Titien est le premier des peintres pour lui. Je ne me connais pas assez en peinture pour décider si ce titre doit être accordé au concours de toutes les qualités de la peinture, réunies dans un grand degré, sans aucun côté excellent; mais je jugerais autrement en littérature. Je n'estime que les originaux et les hommes sublimes, ce qui caractérise presque toujours le point suprême en une chose, et l'infériorité dans toutes les autres.

Il y a des repos dans cet ouvrage qui le rendent intéressant. Là l'auteur traite de quelque partie de l'art; les principes qu'il établit sont toujours vrais et quelquefois nouveaux. Il y a un morceau sur le clair-obscur, qu'il faut apprendre par cœur ou se taire devant un tableau. Il ne faut pas aller en Italie sans avoir mis ce voyageur dans son porte-manteau, broché avec des feuillets blancs, soit pour rectifier les jugements de l'auteur, soit pour les confirmer par de nouvelles raisons, soit pour les étendre, ou y ajouter des morceaux sur lesquels il passe légèrement.

La peinture italienne est, comme vous savez, distribuée en différentes écoles, qui ont chacune leur mérite particulier. M. Cochin discute à fond ce point important, dont tout amateur doit être instruit. Si l'on est à portée d'avoir le tableau sous les yeux en même temps que son livre, outre la connaissance des principales productions de l'art, on acquerra encore celle de la langue et des termes qui lui sont propres, et dont on aurait peut-être bien de la peine à se faire des idées justes par une autre voie.

Je ne connais guère d'ouvrage plus propre à rendre nos simples littérateurs circonspects, lorsqu'ils parlent de peinture. La chose dont ils peuvent apprécier le mérite et dont ils soient

juges, comme tout le monde, ce sont les passions, le mouvement, les caractères, le sujet, l'effet général; mais ils ne s'entendent ni au dessin, ni aux lumières, ni au coloris, ni à l'harmonie du tout, ni à la touche, etc. A tout moment ils sont exposés à élever aux nues une production médiocre, et à passer dédaigneusement devant un chef-d'œuvre de l'art; à s'attacher dans un tableau, bon ou mauvais, à un endroit commun, et à n'y pas voir une qualité surprenante; en sorte que leurs critiques et leurs éloges feraient rire celui qui broie les couleurs dans l'atelier.

Si l'on compare la préface de cet ouvrage où l'auteur n'avait que des choses communes à dire, et plusieurs endroits où il a parlé de son art avec quelque étendue, on concevra tout à coup que le point important pour bien écrire, c'est de posséder profondément son sujet. Il y a certains morceaux répandus par-ci par-là qui ne le cèdent en rien, pour le style, à ce que nos meilleurs auteurs ont de mieux écrit. Enfin j'estime cet ouvrage, et je souhaiterais que M. Cochin eût le courage d'en faire un pareil sur ce que nous avons de peinture, sculpture et architecture à Paris. J'imagine que s'il en avait le dessein, et que ce dessein fût connu, il n'y a presque aucun de nos amateurs qui osât lui ouvrir son cabinet. Quelle misère! il semble qu'on aime mieux posséder une laide chose et la croire belle, que de s'instruire sur ce qu'elle est. M. Cochin finit, je crois, par inviter tous les gens qui se mêlent de peinture, sculpture et architecture, de faire le voyage d'Italie. Il est certain qu'il ne lui a pas été inutile à lui-même; il y a pris une manière plus grande, plus noble et plus vraie, mais qu'il ne gardera pas : cela se perd; témoin notre Boucher qui a peint, à son retour d'Italie, quelques tableaux qui sont d'une vérité, d'une sévérité de coloris et d'un caractère tout à fait admirables : aujourd'hui, on ne croirait pas qu'ils sont de lui; c'est devenu un peintre d'éventails. Il n'a plus que deux couleurs, du blanc et du rouge; et il ne peint pas une femme nue qu'elle n'ait les fesses aussi fardées que le visage. Il faut être soutenu par la présence des grands modèles, sans quoi le goût se dégrade. Il y aurait un remède, ce serait l'observation continuelle de la nature; mais ce moyen est pénible. On le laisse là, et l'on devient maniéré; je dis maniéré, et ce mot s'étend au dessin, à la couleur et à toutes

les parties de la peinture. Tout ce qui est d'après la fantaisie particulière du peintre, et non d'après la vérité de la nature, est maniéré. Faux ou maniéré, c'est la même chose.

« S'il m'est permis d'ajouter un mot à ce que M. Diderot vient d'observer de Raphaël, je dirai que je ne trouve pas l'admiration de nos peintres pour cet homme immortel aussi grande que M. Diderot paraît le croire. S'ils osaient en dire leur sentiment de bonne foi, ils décideraient volontiers qu'il est froid. En effet, maniérés comme ils sont tous, il est impossible qu'ils sentent tout le sublime de la grande manière de Raphaël. Ce que M. Cochin observe sur le coloris de ce peintre n'est pas nouveau; on sait que l'école romaine n'est pas, dans cette partie, la première d'Italie. » (*Addition de Grimm.*)

SUR

L'ART DE PEINDRE

POËME[1]

PAR M. WATELET

1760

Cet article, qui fait partie de la *Correspondance* de Grimm, 15 mars 1760, y est précédé de l'avertissement suivant : « M. Watelet, receveur général des finances, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, vient de publier son poëme sur l'*Art de peindre*. Ce poëme est depuis plusieurs années dans le portefeuille de l'auteur; il a été lu dans beaucoup de sociétés particulières et aux assemblées de l'Académie de peinture à laquelle il est dédié. Il y a peu de gens aussi aimables et aussi chéris que M. Watelet; la douceur et les agréments de son caractère le rendent précieux à tous ceux qui le connaissent. C'est donc à mon grand regret que j'exerce encore ici la justice que mon devoir m'impose; et, pour me dispenser d'une sévérité qui me ferait beaucoup de peine, je cède la plume à un homme dont le goût et le jugement sont aussi exquis que son génie est profond et brillant. Ce que je dois ajouter, c'est que le public a montré l'intérêt qu'il prend à l'auteur en ne s'occupant point du tout de l'ouvrage. M. Watelet en a fait une édition superbe in-4°, dans laquelle on trouve cependant des fautes, surtout de ponctuation. Il se propose d'en faire une petite in-12, très-jolie aussi, et qu'on donnera à très-bas prix, pour la mettre entre les mains de tous les jeunes gens qui se destinent aux arts. »

« Si je laisse paraître mon ouvrage, ce n'est pas pour satisfaire un désir de réputation, qui serait, sans doute, peu fondé, mais j'avoue que je ne suis pas indifférent sur son sort. Sans être

1. Ce poëme paru en 1760, in-4° et in-8°; il a été traduit en allemand en 1764. L'auteur, Watelet (Claude-Henri), receveur général des finances, était né à Paris en 1718, et mourut en 1786. (Br.)

insensible aux avantages d'avoir fait un bon ouvrage, je n'y mets aucune prétention indiscrète.

« C'est dans le mouvement, qui agit sans cesse dans tous les êtres, et qui est le caractère le plus noble des ouvrages de la nature, que l'artiste va puiser les beautés de l'expression.

« En composant mon poëme, j'ai consulté Boileau comme un maître ; en le publiant, je le regarde comme un juge. »

Discours préliminaire pesant, sans idées, louche quelquefois.

CHANT PREMIER.

DU DESSIN.

Une invocation est toujours un morceau d'enthousiasme. Le poëte a médité. Son esprit fécondé veut produire. Ses pensées en tumulte, comme les enfants d'Éole sous le rocher qui les contient, font effort pour sortir. Il voit l'étendue de son sujet. Il appelle à son secours quelque divinité qui le soutienne. Il voit cette divinité. Elle lui tend la main. Il marche.

L'invocation de ce poëme n'a aucun de ces caractères. Il a bien pensé, comme Lucrèce, à inviter Vénus à assoupir à jamais le terrible dieu de la guerre, lorsqu'elle le tiendrait dans ses bras; mais quelle comparaison entre ces vers-ci, qui ne sont pourtant pas les plus mauvais de l'invocation :

Qu'aux charmes de ta voix, qu'aux accords de ta lyre,
La paix, l'heureuse paix, reprenne son empire,
Enchaîne la Discorde; et qu'au fond des enfers
Le démon des combats gémisse dans les fers.
Calme les dieux armés et la foudre qui gronde;
D'un seul de tes regards fais le bonheur du monde;
Et s'il est un séjour digne de tes bienfaits,
Daigne sur ma patrie en verser les effets.

Point d'images, point de tableaux. Je ne vois ni le front serein de la Paix, ni la bouche écumante et les yeux effarés de la Discorde, ni les chaînes de fer qui tiennent les bras du démon de la guerre retournés sur son dos. Rien ne vit là dedans. Rien ne se meut. Ce sont des idées communes, froides et mortes.

Quelle comparaison, dis-je, entre ces vers et ceux de Lucrèce!

Nam tu sola potes tranquilla pace juvare
Mortaleis, quoniam belli fera mænera Mavors
Armipotens regit; in gremium qui sæpe tuum se
Rejicit, æterno devictus volnere amoris :
Atque ita suspiciens tereti cervice reposta
Pascit amore avidos inhians in te, dea, visus :
Eque tuo pendet resupini spiritus ore.
Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
Circumfusa super, suaveis ex ore loquelas
Funde...

T. Lucret. Car. *De Rerum nat.* lib. I, vers. 32 et seq.

« O Vénus! ô mère des dieux et des hommes! toi qui présidas à la formation des êtres, et qui veilles à leur conservation et à leur bonheur, écoute-moi. Lorsque le terrible dieu des combats, couvert de sang et de poussière, viendra déposer à tes pieds ses lauriers et ses armes, et perdre entre tes bras les restes de sa fureur; lorsque ses yeux, attachés sur les tiens, y puiseront les désirs et l'ivresse; lorsque, la tête renversée sur tes genoux, il sera comme suspendu par la douceur de ton haleine, penche-toi. Qu'il entende ta voix enchanteresse. Fais couler dans ses veines ce charme, auquel rien ne résiste. Amollis son cœur. Assoupis-le; et que l'univers te doive une paix éternelle. »

Au reste, jamais nos invocations n'auront, à la tête de nos poëmes, la grâce qu'elles ont à la tête des poëmes anciens. On avait appris au poëte, quand il était jeune, à adorer Jupiter, Pallas ou Vénus; sa mère l'avait pris par la main, et l'avait conduit au temple. Il avait entendu les hymnes et vu fumer l'encens, tandis que le sang des victimes égorgées teignait les mains du prêtre et les pieds du dieu. Cette croyance était réelle pour lui; au lieu que nous n'avons qu'un culte simulé pour ces divinités passées.

Notre poëte invite sa divinité à briser le joug de la mode. Je demande s'il était possible d'avoir un peu de verve, et de rencontrer la mode sans la peindre, et si cette image ne pouvait pas être aussi agréable que celle de la renommée dans Virgile? Il ne fallait pas la nommer, mais employer vingt vers à me

la montrer. Un des caractères, auxquels on voit que la nature a signé un homme poëte, c'est la nécessité qui l'attache à certaines idées, si par hasard il passe à côté d'elles. Moins notre auteur se proposait d'être poëte dans le cours de son ouvrage, plus il devait l'être dans son exorde.

Il parle ensuite du trait, de l'imitation, de l'antique, des proportions, du raccourci, de l'étude de l'anatomie, de la perspective, et des lumières. Le champ, ce me semble, était vaste. Il y avait là de quoi montrer des idées, quand on en a. Mais point d'idées. Point de préceptes frappants. Point d'exemples : rien, rien du tout. Ce chant est détestable, soit qu'on le considère du côté de l'art de peindre, soit qu'on le considère comme un morceau de poésie. L'auteur esquive son sujet, en se jetant dans une longue digression sur l'extinction et le renouvellement des beaux-arts. On y parle bien de l'imitation de la belle nature. Mais pas un mot sur la nature ; pas un mot sur l'imitation ; pas un mot sur ce que c'est que la belle nature. O le pauvre poëte !

CHANT II.

DE LA COULEUR.

Si le poëme m'appartenait, je couperais toutes les vignettes, je les mettrais sous des glaces, et je jetterais le reste au feu. Le premier chant commence par :

> Je chante l'art de peindre...

Le second commence par ces mots ridicules :

> J'ai chanté le dessin...

Ma foi, je ne sais pas où.

On dit que le poëte a vaincu du moins la difficulté du sujet. Mais la difficulté ne consistait pas à mettre en vers les préceptes de la peinture, c'est en vers clairs. Or, il y en a une quantité qui sont presque inintelligibles. Le poëte est à côté de la pensée. Son expression est vague. Exemple :

> Des objets éloignés considérez la teinte.
> L'ombre en est adoucie et la lumière éteinte.

Vous rassemblez en vain tous vos rayons épars;
Le but trop indécis échappe à vos regards.
Le terme qui les fixe a-t-il moins d'étendue?
Chaque nuance alors, un peu moins confondue,
Développe à vos yeux, qui percent le lointain,
D'un clair-obscur plus net l'effet moins incertain.
D'un point plus rapproché vous distinguez des masses.
Votre œil plus satisfait mesure des surfaces.
Déjà près du foyer, les ombres et les jours
Se soumettent au trait, décident les contours.
Enfin plus diaphane, en un court intervalle
L'air n'altère plus rien de la couleur locale.

Si tout cela n'est pas du galimatias, il ne s'en manque guère; et il faut avoir bien de la pénétration, pour y trouver quelques pensées nettes et précises. Le poëte s'entendait apparemment; mais il a manqué d'imagination et d'expression, dans les endroits même d'où un homme ordinaire se serait tiré. Exemple :

C'est ainsi que, formant l'ordre de ses ouvrages,
La nature a tout joint par les plus fins passages.
Toujours d'un genre à l'autre on la sent parvenir,
Sans en voir jamais un commencer ou finir.
Le terme est incertain, le progrès insensible.
Nous voyons le tissu; la trame est invisible.

En bonne foi, est-ce ainsi qu'il est permis de s'exprimer sur l'harmonie universelle des êtres? Et quand on ne sait pas répandre le charme de la poésie sur un aussi beau sujet, que sait-on?

La lumière, docile à la loi qui l'entraîne,
D'une distance à l'autre établit une chaîne.

Qu'est-ce que cela signifie?

S'il y a quelques comparaisons heureuses, il n'en sait tirer aucun parti. S'il touche une fleur du bout du doigt, elle meurt. Ah! si Voltaire avait eu à me montrer le saule éclairé de la lumière des eaux, et les eaux teintes de sa verdure; le pourpre se détachant des rideaux, et sa nuance allant animer l'albâtre des membres d'une femme nue!

La matière de ce chant n'est pas moins féconde que celle du

chant précédent. Il s'agit de la dégradation de la lumière, du choix des bonnes couleurs, de l'art des reflets; de l'ombre, des oppositions, et des différents points du jour dans la nature.

Il y a quelque génie à avoir assigné à chacun de ces points une scène qui lui fût propre; mais le talent d'Homère n'aurait pas été de trop pour se tirer de là. Il fallait fondre ensemble les beautés propres à l'art. Il est vrai que, si l'exécution eût répondu aux sujets, ce morceau serait devenu d'un charme inconcevable; au lieu qu'il est froid, sans force, sans couleur, et qu'on regrette partout une main habile.

CHANT III.

DE L'INVENTION PITTORESQUE.

Cet homme débute toujours d'une façon maussade :

> Je chante l'art de peindre...
> J'ai chanté le dessin...
> Quelle divinité me rappelle au Parnasse...

Ce chant m'a paru un peu moins froid que les autres. Le poëte y traite du choix du sujet, de l'ordonnance relative aux effets de l'art, de la disposition des figures, de leur équilibre, de leur repos, de leur mouvement, de l'art de draper, du costume et du contraste. Tout cela est bien pauvre d'idées. On n'apprend rien, on ne retient rien, on n'en peut rien citer.

CHANT IV.

DE L'INVENTION POÉTIQUE.

Je ne sais pourquoi on trouve, sous ce titre, l'art de peindre à fresque, la peinture à l'huile, la détrempe, la miniature, le pastel, l'émail, la mosaïque. De ces différents genres, le poëte passe à l'histoire, aux ruines, aux paysages; il ébauche tout cela; et pas un mot de génie qui caractérise. Il va traiter de l'expression. Voyons comment il s'en tirera. Il esquisse l'entrevue d'Hector et d'Andromaque. Vous croyez peut-être qu'il vous montrera Andromaque désolée, abattue, ayant perdu l'espé-

rance d'arrêter son époux; Hector, touché, allant donner à son enfant le dernier embrassement qu'il recevra de lui; l'enfant, ne reconnaissant pas son père, effrayé de son casque, et se renversant sur le sein de sa nourrice; la nourrice, versant des larmes. Cela est dans Homère; mais cela n'est pas ici. Les différents âges ne sont pas mieux caractérisés. Tout art d'imitation a un côté relatif aux mœurs; mais surtout la peinture. Il n'en est pas question. On dit bien, en général, que les passions font varier les traits du visage; mais ne fallait-il pas me montrer ces visages des passions, me les peindre? Cela eût été difficile; mais un poëme sur la peinture est une chose très-difficile.

Je conclus, de ce qui précède, qu'il n'y a dans celui-ci aucun des deux points qu'un poëte doit atteindre, s'il veut être loué.

Le poëme est suivi de quelques réflexions en prose, sur les proportions, l'ensemble, l'équilibre ou le repos des figures, leur mouvement, la beauté, la grâce, la couleur, la lumière, l'harmonie, le clair-obscur, l'effet, l'expression, les passions et le génie.

DES PROPORTIONS.

L'auteur prétend que l'imitation s'est portée d'abord à faire les copies égales aux objets, comme à un travail plus facile. Je ne sais s'il est vrai que cela soit plus facile. Il n'y a qu'une façon pour une copie d'être égale à l'objet; et c'est ajouter une condition unique à la condition de ressembler. Il est vrai que l'on a le secours des mesures. On a pris une partie du corps humain pour mesure de toutes les autres. C'est, selon les uns, ou la face ou la tête. Mais chaque âge a ses proportions; chaque sexe, chaque état, etc. L'auteur aurait bien dû observer que la proportion n'est pas la même pour les figures nues que pour les figures habillées; elle est un peu plus grande pour celles-ci, parce que le vêtement les rend plus courtes.

DE L'ENSEMBLE, OU DE LA PROPORTION CONVENABLE A TOUTES LES PARTIES.

Tout détruit l'ensemble dans une figure supposée parfaite; l'exercice, la passion, le genre de vie, la maladie; il paraît qu'il

n'y eut jamais qu'un homme, et dans un instant, en qui l'ensemble fut sans défaut; c'est l'Adam de Moïse, au sortir de la main de Dieu. Mais ne peut-on pas dire, en prenant l'ensemble sous un point de vue plus pittoresque, qu'il n'est jamais détruit ni dans la nature où tout est nécessaire, ni dans l'art, lorsqu'il sait introduire dans ses productions cette nécessité? Mais quelle suite d'observations, quel travail cette science ne demande-t-elle pas? En revanche le succès de l'ouvrage est assuré. Cette nécessité introduite fait le sublime. Elle se sent plus ou moins par celui qui regarde. Ce n'est pas peut-être qu'à parler à la rigueur, nous ne l'admirions où elle n'est pas. Je vais tâcher d'être plus clair. Supposons pour un moment la nature personnifiée; et plaçons-la devant l'*Antinoüs* ou la *Vénus de Médicis*. Je couvre la statue d'un voile qui ne laisse échapper que l'extrémité d'un de ses pieds; et je demande à la nature d'achever la figure sur cette extrémité donnée. Hélas! peut-être en travaillant d'après la nécessité de ses lois, au lieu de produire un chef-d'œuvre, un objet d'admiration, le modèle d'une belle femme, n'exécuterait-elle qu'une figure estropiée, contrefaite[1]; une molécule insensible donnée, tout est donné pour elle; mais il n'en est pas ainsi de nous. La force d'une petite modification qui, pour la nature, entraîne et détermine le reste, nous échappe et ne nous touche pas. Nous ignorons son effet sur l'ensemble et le tout. Il n'y aurait qu'un moyen d'obtenir de la nature, mise à l'ouvrage, une statue telle que l'artiste l'a faite. Ce serait, avec l'extrémité du pied de la statue, de lui montrer aussi le statuaire. Or il y a une chaîne, en conséquence de laquelle un tel artiste n'a pu produire qu'un tel ouvrage. Oh! combien notre admiration est imbécile! Elle ne peut jamais tomber que sur des masses isolées et grossières.

La connaissance de l'anatomie n'en est que plus nécessaire. Il faut s'attacher principalement à l'ostéologie et à la myologie.

L'impossibilité pour le modèle de garder une position constante dans un transport de passion, rend surtout la myologie nécessaire. Si l'artiste connaît bien les muscles, il saisit tout à coup les parties et les endroits qui s'enflent ou se dépriment,

1. Voyez la même idée dans l'*Essai sur la peinture*, t. X, p. 461.

s'allongent ou se raccourcissent. Il ne tâtonne point; il va sûrement et rapidement. Le seul inconvénient contre lequel l'artiste doit être en garde, c'est l'affectation de se montrer savant anatomiste, et d'être dur et sec.

L'on dit l'ensemble d'une figure; on dit aussi l'ensemble d'une composition. L'ensemble de la figure consiste dans la loi de nécessité de nature, étendue d'une de ses parties à l'autre. L'ensemble d'une composition, dans la même nécessité, dont on étend la loi à toutes les figures combinées.

DU MOUVEMENT ET DU REPOS DES FIGURES.

Il n'y a rien dans ce paragraphe qui ne soit de vérité éternelle. C'est une application des principes de la mécanique à l'art de représenter les corps, ou isolés ou groupés, ou mus ou en repos.

DE LA BEAUTÉ.

L'auteur la regarde comme un reflet de l'utilité, et il a raison.

DE LA GRACE.

Je n'aime pas sa définition; c'est, selon lui, l'accord des mouvements du corps avec ceux de l'âme. J'aimerais mieux l'accord de la situation du corps en repos ou en mouvement, avec les circonstances d'une action. Tel homme a de la grâce à danser, qui n'en a point à marcher. Tel autre n'en a ni à danser ni à marcher, qui en est tout plein sous les armes; et un troisième se présente de bonne grâce avec un fleuret, qui se présente de très-mauvaise grâce avec une épée.

Il est facile d'être maniéré en cherchant la grâce. Il y a un moyen sûr d'éviter cet inconvénient; c'est de remonter jusqu'à l'état de nature.

L'auteur fait ici une supposition très-bien choisie, et qu'il suit avec goût. C'est une jeune fille innocente et naïve, vue par un indifférent, vue par son père, et vue par son amant. Il montre l'intérêt et la grâce s'accroître dans cette figure, selon les spectateurs auxquels il la présente.

DE L'HARMONIE DE LA LUMIÈRE ET DES COULEURS.

Cette harmonie s'établit par les reflets entre les couleurs les plus antipathiques. Ainsi, à proprement parler, il n'y a point d'antipathie de couleurs dans la nature ; et il y en a d'autant moins dans l'art, que le peintre est plus habile. Jetez les yeux sur une campagne, voyez s'il y a rien qui choque votre œil. La nature établit, entre tous les objets, une sorte de tempérament qu'il faut imiter. Mais ce n'est pas tout. Jamais les couleurs de l'artiste ne pouvant égaler, soit en vivacité, soit en obscurité, celles de la nature, l'artiste est encore obligé de se faire une sorte d'échelle, où ses couleurs soient entre elles comme celles de la nature. La peinture, pour ainsi dire, a son soleil, qui n'est pas celui de l'univers. Mais le soleil de la nature n'ayant pas toujours le même éclat, n'y aurait-il pas des circonstances où il serait celui du peintre ; et les tableaux faits dans ces circonstances n'auraient-ils pas un degré de vérité, qui manquerait aux autres ?

Chaque artiste ayant ses yeux, et par conséquent sa manière de voir, devrait avoir son coloris. Mais il y a, par malheur, un coloris d'école et d'atelier, auquel le disciple se conforme, quoiqu'il ne fût point fait pour lui. Qu'est-ce qui lui arrive alors ? De se départir de ses yeux, et de peindre avec ceux de son maître. De là tant de cacophonie et tant de fausseté.

DE L'EFFET.

C'est, ce me semble, l'impression générale du tableau, considérée relativement à la magie de la peinture. Ainsi le tableau que je prendrais pour une scène réelle, serait celui qui aurait le plus d'effet ; mais, entre les scènes réelles de la nature, il y en a qui frappent par elles-mêmes plus que d'autres. Ainsi, le choix du sujet, du moment, tout étant égal d'ailleurs, peut encore donner à un tableau plus d'effet qu'à un autre.

DE L'EXPRESSION ET DES PASSIONS.

L'expression naît du talent de saisir le caractère propre à chaque être ; or, tout être animé ou inanimé a son caractère.

L'expression s'étend donc à tous les objets. La passion ne se dit au contraire que des objets animés et vivants. L'auteur s'occupe ici à décrire ce que les diverses passions produisent dans les êtres animés. Je ne sais pourquoi il n'a pas fait entrer ce détail dans son poëme.

En général, s'il eût jeté dans les chants ce que j'y cherchais, il n'aurait point eu de notes à faire.

Je trouve que, dans son poëme, il n'y a rien pour les artistes ni pour les gens de goût; et que les gens du monde feront bien de lire ses notes. Pour les artistes, le plus mince d'entre eux sait bien au delà.

LE MONUMENT

DE

LA PLACE DE REIMS[1]

1760

Il est une connaissance entièrement négligée par ceux qui sont à la tête de l'administration : c'est celle de l'architecture. Cependant ce sont eux qui ordonnent les monuments publics, qui font le choix des artistes, à qui l'on présente les plans, et qui décident de ce qu'il convient d'exécuter. Comment s'acquitteront-ils de cette partie de leurs fonctions qui touche de si près à l'honneur de la nation, dans le moment et dans l'avenir, s'ils sont sans principes, sans lumières et sans goût? Il en coûtera des sommes immenses, et nous n'aurons que des édifices petits et mesquins. Il n'y a point de sottises qui durent plus longtemps et qui se remarquent davantage que celles qui se font en pierre et en marbre. Un mauvais ouvrage de littérature passe et s'oublie; mais un monument ridicule subsiste pendant des siècles, avec la date du règne sous lequel il a été construit. Il faut avoir la vue bien courte ou bien longue pour négliger cette considération.

On multiplie en France les grands édifices de tous côtés. Il n'y a presque pas une ville considérable où l'on ne veuille avoir une place, une statue en bronze du souverain, un hôtel de ville, une fontaine, et l'on ne pense pas qu'une seule grande et belle chose honorerait plus la nation qu'une multitude de monuments ordinaires et communs. Actuellement on est occupé à construire une place à Reims. Il n'a pas dépendu de M. Soufflot, qui est à la tête de nos architectes, qu'on ne vît

1. Cet article se trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 1er juillet 1760, sans indication du nom de l'auteur. M. Taschereau, à plusieurs indices, croyait y reconnaître la main de Diderot. Il n'en aurait pas douté s'il avait comparé les idées qui y sont émises et celles que Grimm attribue à Diderot dans la note sur la gravure, par Moitte, du monument de Reims, dans le *Salon* de 1765, t. X, p. 451.

là Louis XV enfermé dans une niche, à l'extrémité d'une colonnade qui eût masqué les maisons.

Heureusement, ce projet a été rejeté; on a préféré les idées de l'ingénieur de la province. Celui-ci a pensé que dans une ville de commerce il fallait une place marchande. En conséquence, le rez-de-chaussée est destiné à de spacieuses boutiques cintrées; au-dessus du cintre on a élevé un ordre dorique simple et solide, et cet ordre sera surmonté d'une balustrade qui règnera autour de la place, qui dérobera à la vue une partie des combles dont l'aspect est toujours désagréable, et d'où les habitants de la ville, qui ne sont pas faits pour occuper les croisées et les autres jours inférieurs, pourront regarder les cérémonies publiques, telles, par exemple, que le sacre de nos rois, et d'autres qui reviennent plus fréquemment.

Je ferai ici deux observations : la première, c'est que la plupart de nos artistes n'ont que des vues générales et vagues des frontons, des chapiteaux, des colonnes, des corniches, des croisées, des niches; jamais d'idées particulières. Ils ne songent point à se demander : Quel est l'objet principal de mon édifice? Qu'est-ce qui s'y passera? Quelles sont les circonstances du concours qui s'y fera? Qu'arrive-t-il dans ces circonstances? D'où il s'ensuit que l'édifice qu'ils construisent est beau, mais qu'il ne convient pas plus à l'endroit où il a été élevé qu'à un autre; bien différent en cela du célèbre architecte qui bâtit le temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes. De quelque endroit qu'on regardât son édifice, on voyait que c'était un temple, et l'on voyait encore que c'était celui de Minerve, et que c'était le temple d'une citadelle. L'architecture est un art borné, dit-on; oui, dans l'esprit des architectes; mais en lui-même, je n'en connais point de plus étendu. Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du temps, du lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini la proportion des pleins, des vides, des formes, des ornements, et de tout ce qui tient à l'art. Il est évident que les intervalles vides ne doivent presque point avoir de rapport avec les intervalles pleins dans un édifice destiné à la conservation des grains. Il en est de même d'un magasin, d'un hôpital, d'un arsenal et de tout autre édifice. Que deviennent donc alors ces proportions rigoureuses dont l'imbécile pusillanimité de nos artistes tremble de s'écarter?

Pour les détruire à jamais, j'exigerais seulement (et c'est certainement exiger une chose sensée) de celui qui doit construire un édifice, qu'on en devinât la destination d'aussi loin qu'on l'apercevrait. Il n'en est pas de l'architecture comme des autres arts d'imitation ; elle n'a point de modèles subsistants dans la nature d'après lesquels on puisse juger ses productions. Ce que je dois apercevoir dans un édifice, quand je le regarde, ce n'est point la caverne qui servit de retraite à l'homme sauvage, ni la cabane qu'il se fit à lui-même et à sa famille, quand il commença à se policer ; mais la solidité et l'usage présent. Si l'usage est nouveau, l'édifice est mal fait, ou il se distinguera de tout autre par quelque chose qu'on n'a point encore vu ailleurs.

Ma seconde observation est sur les balustrades pratiquées au haut des édifices. La bonne police devrait les ordonner à toutes les maisons, sans aucune exception. C'est une vue qui n'avait pas échappé au législateur des juifs. Il dit quelque part : *Et cùm ædificaveris domum, facies murum in circuitu, ne forte effundatur sanguis proximi tui in domo tuâ*[1]. « Et lorsque vous aurez bâti votre maison, vous la terminerez par un petit mur qui empêche que le sang de votre prochain n'y soit répandu. » A cette raison on en peut ajouter cent autres tirées de la beauté, de la commodité et de la sécurité.

Le milieu de la place de Reims sera décoré d'une statue du roi ; c'est M. Pigalle qui est chargé de ce travail ; il y a trois ans qu'il en est occupé. Son modèle sera incessamment exposé au jugement du public. M. Pigalle a placé sur un piédestal circulaire la statue pédestre de Louis XV. Le monarque a la main gauche posée sur son cimeterre, et la main droite étendue. Ce n'est point une main qui commande, c'est une main qui protége. Ainsi le bras est mol, les doigts de la main sont écartés et un peu tombants ; la figure n'est pas fière, et elle ne doit pas l'être, mais elle est noble et douce ; au-dessous et autour du piédestal on voit d'un côté un artisan nu, assis sur des ballots, la tête appuyée sur un de ses poings qui est fermé, et se reposant de sa fatigue. L'idée est simple et noble, et l'exécution y répond. Ce morceau est, à mon sens, de toute beauté.

1. Deutéronome, XXII, 8.

De l'autre côté, on voit une figure symbolique de l'Administration : c'est une femme vêtue qui conduit un lion par une touffe de sa crinière ; le lion a l'air paisible et serein ; la femme qui le conduit le regarde avec sollicitude et complaisance ; l'animal est beau ; la tête de la femme est très-belle ; l'idée de ce groupe est délicate, quoique un peu vague. Mais, dans les grands monuments, ne vaudrait-il pas mieux préférer la force et l'énergie à la délicatesse ? Au lieu de voir cette femme tenir entre ses deux doigts un poil de la crinière du lion, j'aimerais mieux qu'elle en empoignât une grosse touffe, cela caractériserait davantage une administration vigoureuse, et la sérénité de l'animal avec la sollicitude et la complaisance de la femme tempérerait suffisamment cette expression qui ne doit pas être celle de la tyrannie ni du despotisme. Un sculpteur ancien a placé sur le dos d'un centaure féroce un Amour qui le conduit par un cheveu, et il a bien fait ; mais je crois que notre sculpteur ferait bien s'il s'écartait de l'idée du sculpteur ancien, et que la femme se servît de toute sa main. D'ailleurs, ses deux figures ne marchant point, l'une ne doit pas avoir l'action d'une figure qui conduit, ni l'autre l'action d'une figure qui suit. Avec le léger changement que j'oserais exiger, la femme commanderait, et l'animal serait obéissant, ce qui ne suppose pas du mouvement.

Mais il y a dans ce monument un défaut plus considérable qui frappera fortement les hommes d'un vrai goût. Le mélange de la vérité et de la fiction leur déplaira. Cet artisan harassé qui se repose d'un côté, c'est la chose même ; cette femme qui conduit, et ce lion qui suit de l'autre, c'est l'emblême de la chose. Je n'aime point ces disparates où les genres d'expressions sont confondus. Séparez ces groupes, et vous les trouverez beaux chacun séparément. Réunissez-les, comme ils le sont ici, et ils vous offenseront. Pourquoi ? C'est que vous sentez qu'ils ne peuvent faire un tout. C'est comme si l'on collait une image au milieu d'un bas-relief. J'aurais mieux aimé, à la place de la femme et du lion, un laboureur avec les instruments de son travail, et séparer ces deux hommes par une femme qui aurait eu autour d'elle plusieurs petits enfants dont un aurait été attaché à sa mamelle ; la figure placée sur le piédestal aurait eu par ce moyen, sous sa main bienfaisante et protectrice, le Commerce, l'Agriculture et la Population, trois objets qui auraient

été liés dans le monument, comme ils le sont dans la nature.

On a achevé d'enrichir et de gâter le monument de Reims par d'autres accessoires symboliques, comme un agneau qui dort entre les pattes d'un loup, etc. Il y a donc dans la composition de M. Pigalle des pensées justes et grandes, mais l'expression n'en est pas une. Au reste, le tout est grand, et il m'a semblé qu'il régnait entre les figures la plus belle proportion. Cette sorte d'harmonie est très-difficile à saisir. Quand on s'éloigne du monument et qu'on en considère l'ensemble, on trouve que chaque partie a la juste grandeur qui lui convient. La place a été ordonnée pour la ville, et le monument pour la place. La misère publique n'a point suspendu ces travaux.

On lit sur ce même sujet dans la *Correspondance* de Grimm (15 janvier 1764) la note suivante que nous croyons devoir placer ici :

L'inscription du monument de la ville de Reims n'a pas laissé que d'occuper les esprits.

Un ouvrage de Pigalle mérite bien quelque attention, et lorsqu'on a vu M. de Voltaire tenter sans succès une inscription en vers, on a dû songer à la faire en prose. Le philosophe Diderot s'est essayé à son tour, et je ne doute point que vous ne donniez à son inscription la préférence sur toutes celles que vous connaissez; elle est simple, noble, vraie et locale. Il est singulier que M. de Voltaire n'ait pas pensé au sacre des rois de France qui a fourni au philosophe l'idée suivante, aussi naturelle que particulièrement propre à la ville de Reims :

CE FUT ICI QU'IL JURA DE RENDRE SES PEUPLES HEUREUX
ET IL N'OUBLIA JAMAIS SON SERMENT.
LES CITOYENS LUI ÉLEVÈRENT CE MONUMENT
DE LEUR AMOUR
ET DE LEUR RECONNAISSANCE,
L'AN 1764.

Un tel, intendant de la province;
Un tel, maire de la ville;
Un tel, et un tel, échevins;
J.-B. Pigalle, sculpteur; L. Legendre, architecte.

Je crois qu'il serait difficile de faire en français quelque chose de plus lapidaire; mais ceux qui ont fait retrancher à Pigalle son agneau, à cause du proverbe, ont dû préférer un couplet bien ginguet à la prose noble et grave du philosophe. En conséquence, M. Clicquot, secrétaire de la ville, l'a mise en vers de cette manière :

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'être votre père.
Ce monument instruit la terre
Qu'il fut fidèle à son serment.

EXTRAIT D'UN OUVRAGE ANGLAIS

SUR

LA PEINTURE[1]

1763

« L'article suivant est de M. Diderot. Il prétend l'avoir tiré d'un ouvrage anglais. En attendant que je sois à portée de vérifier le fait, je lui soutiens qu'il en a tiré les trois quarts de sa tête, sauf à me décider sur le quatrième quand j'aurai examiné : c'est donc le philosophe qui va prendre la plume ».

(*Correspondance* de Grimm, 15 janvier 1763.)

Je viens de lire la traduction d'un petit ouvrage anglais, sur la peinture, qu'on se propose de faire imprimer. Il est rempli de raison, d'esprit, de goût et de connaissances. La finesse et la grâce même n'y manquent point. C'est, pour le tour, l'expression et la manière, un ouvrage tout à fait à la française. L'auteur s'appelle M. Webb. Voici les idées qui m'ont surtout frappé à la lecture[2].

Ce qui fait qu'en s'appliquant beaucoup, on avance peu dans la connaissance de la peinture, c'est qu'on voit trop de tableaux. N'en voyez qu'un très-petit nombre d'excellents; pénétrez-vous de leur beauté; admirez-les, admirez-les sans cesse, et tâchez de vous rendre compte de votre admiration.

1. L'ouvrage de Webb est intitulé *Recherches sur les beautés de la Peinture;* il a été traduit de l'anglais par M. B*** (Bergier, frère du théologien), *Paris*, Briasson, 1765, in-12. (Br.)

2. On ne trouve, dans l'ouvrage de Webb, qu'une très-petite partie des pensées que Diderot lui attribue ici; encore n'y sont-elles pas présentées sous la forme qu'elles ont prise en passant dans son imagination. C'est un livre qu'il a refait à sa manière, et dans lequel il a vu tout ce qui n'était que dans sa tête. Ce n'est pas le seul exemple qu'on en trouve dans les divers extraits qu'il faisait pour la *Correspondance* de Grimm. (N.)

Un autre défaut, c'est d'estimer les productions sur le nom des auteurs. Cependant les bons ouvrages d'un artiste médiocre sont assez souvent supérieurs aux ouvrages médiocres d'un artiste excellent.

Dans quelque genre que vous travailliez, peintre, que votre composition ait un but; que vos expressions soient vraies, diversifiées et subordonnées avec sagesse; votre dessin, large et correct; vos proportions, justes; vos chairs, vivantes; que vos lumières aient de l'effet; que vos plans soient distincts; votre couleur, comme dans la nature; votre perspective, rigoureuse; et le tout, simple et noble.

La connaissance en peinture suppose l'étude et la connaissance de la nature.

Troisième défaut des prétendus connaisseurs, c'est de laisser de côté le jugement de la beauté ou des défauts, pour se livrer tout entiers à ce qui caractérise et distingue un maître d'un autre : mérite d'un brocanteur, et non de l'homme de goût. Et puis, le nombre des artistes à reconnaître est si petit, et leur caractère tient quelquefois à des choses si techniques, qu'un sot peut sur ce point laisser en arrière l'homme qui a le plus d'esprit.

Regardez un tableau, non pour vous montrer, mais pour devenir un connaisseur. Ayez de la sensibilité, de l'esprit et des yeux; et surtout, croyez qu'il y a plus de charme et plus de talent à découvrir une beauté cachée, qu'à relever cent défauts.

Vous serez indulgent pour les défauts; et les beautés vous transporteront, si vous pensez combien l'art est difficile, et combien la critique est aisée.

Si une admiration déplacée marque de l'imbécillité, une critique affectée marque un vice de caractère. Exposez-vous plutôt à paraître un peu bête que méchant.

La peinture des objets mêmes fut la première écriture.

Si l'on n'eût pas inventé les caractères alphabétiques, on n'aurait eu, pendant des temps infinis, que de mauvais tableaux.

On prouve, par les ouvrages d'Homère, que l'origine de la peinture est antérieure au siége de Troie.

Le bouclier d'Achille prouve que les Anciens possédaient alors l'art de colorer les métaux.

Il y a deux parties importantes dans l'art, l'imitative et

l'idéale. Les hommes excellents dans l'imitation sont assez communs; rien de plus rare que ceux qui sont sublimes dans l'idée.

L'homme instruit connaît les principes; l'ignorant sent les effets.

La multitude juge comme la bonne femme qui regardait deux tableaux du martyre de Saint-Barthélemy, dont l'un excellait par l'exécution, et l'autre par l'idée. Elle dit du premier: « Celui-là me fait grand plaisir; » et du second : « Mais celui-ci me fait grand'peine. »

La peinture peut avoir un silence bien éloquent.

Alexandre pâlit à la vue d'un tableau de Palamède trahi par ses amis. C'est qu'il voyait Aristonique dans Palamède.

Porcia se sépare de Brutus, sans verser une larme; mais le tableau des adieux d'Hector et d'Andromaque tombe sous ses yeux, et brise son courage.

Une courtisane d'Athènes est convertie, au milieu d'un banquet, par le spectacle heureux et tranquille d'un philosophe dont le tableau était placé devant elle.

Énée, apercevant les peintures de ses propres malheurs sur les portes et les murs des temples africains, s'écrie dans Virgile:

> Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.
>
> VIRGIL. *Æneid.* lib. I, v. 462.

Les premières statues furent droites, les yeux en dedans, les pieds joints, les jambes collées, et les bras pendants de chaque côté.

On imita d'abord le repos; ensuite le mouvement. En général, les objets de repos nous plaisent plus en bronze ou en marbre; et les objets mus, en couleur et sur la toile.

La diversité de la matière y fait quelque chose. Un bloc de marbre n'est guère propre à courir.

L'art est à la nature, comme une belle statue à un bel homme.

Il y a entre les couleurs des affinités naturelles qu'il ne faut pas ignorer. Les reflets sont une loi de la nature, qui cherche à rétablir l'harmonie rompue par le contraste des objets.

Troublez les couleurs de l'arc-en-ciel; et l'arc-en-ciel ne sera plus beau.

Ignorez que le bleu de l'air, tombant sur le rouge d'un beau

visage, doit, en quelques endroits obscurs, y jeter une teinte imperceptible de violet; et vous ne ferez pas des chairs vraies.

Si vous n'avez pas remarqué que, lorsque les extrémités d'un corps touchent à l'ombre, les parties éclairées de ce corps s'avancent vers vous; les contours des objets ne se sépareront jamais bien de votre toile.

Il y a des couleurs que notre œil préfère; il n'en faut pas douter. Il y en a que des idées accessoires et morales embellissent. C'est par cette raison que la plus belle couleur qu'il y ait au monde, est la rougeur de l'innocence et de la pudeur sur les joues d'une jeune et belle fille.

Lorsque je me rappelle certains tableaux de Rembrandt et d'autres, je demeure convaincu qu'il y a, dans la distribution des lumières, autant et plus d'enthousiasme que dans aucune autre partie de l'art.

La peinture idéale a dans son clair-obscur quelque chose d'au delà de la nature, et par conséquent autant d'imitation rigoureuse que de génie, et autant de génie que d'imitation rigoureuse.

Les Anciens tentaient rarement de grandes compositions; une ou deux figures, mais parfaites. C'est que la peinture marchait alors sur les pas de la sculpture.

Moins les Anciens employaient de figures dans leurs compositions, plus il fallait qu'elles eussent d'effet. Aussi, excellaient-ils par l'idée. Tant que l'idée sublime ne se présentait pas, le peintre se promenait, allait voir ses amis, et laissait là ses pinceaux.

L'un peint les enfants de Médée qui s'avancent, en tendant leurs petits bras à leur mère, et en souriant au poignard qu'elle tient levé sur eux.

Un autre, c'est Aristide, peint, dans le sac d'une ville, une mère expirante; son petit enfant se traîne sur elle, et la mère blessée au sein l'écarte, de peur qu'au lieu du lait qu'il cherche, il ne suce son sang.

Un troisième s'est-il proposé de vous faire concevoir la grandeur énorme du cyclope endormi? il vous montre un pâtre qui s'en est approché doucement, et qui mesure l'orteil du cyclope avec la tige d'un épi de blé. Cet épi est une mesure commune entre le pâtre et le cyclope; et c'est la nature qui l'a donnée.

Ce n'est pas l'étendue de la toile ou du bloc qui donne de la grandeur aux objets. L'*Hercule* de Lysippe n'avait qu'un pied; et on le voyait grand comme l'*Hercule Farnèse*.

La simplicité, la force et la grâce sont les qualités propres des ouvrages de l'antiquité; et la grâce était la qualité propre d'Apelle entre les artistes anciens.

Le Corrège, quand il excelle, est un peintre digne d'Athènes. Apelle l'aurait appelé son fils.

Personne n'osa achever la Vénus d'Apelle. Il n'en avait peint que la tête et la gorge; mais cette tête et cette gorge faisaient tomber la palette des mains aux artistes qui approchaient du tableau.

Il est difficile d'allier la grâce et la sévérité. Notre Boucher a de la grâce; mais il n'est pas sévère.

Les Athéniens avaient défendu l'exercice de la peinture aux gens de rien.

Faire entrer la considération des beaux-arts dans l'art de gouverner les peuples, c'est leur donner une importance dont il faut que les productions se ressentent.

Une observation commune à tous les siècles illustres, c'est qu'on y a vu les arts d'imitation s'échauffant réciproquement, s'avancer ensemble à la perfection. Un poëte, qui s'est promené sous le dôme des Invalides, revient dans son cabinet lutter contre l'architecte, sans s'en apercevoir. Sans y penser, je mesure mon enjambée, dirait Montaigne, à celle de mon compagnon de voyage.

Les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV ont produit des chefs-d'œuvre en tout genre.

Il y avait entre les poëtes et les peintres anciens un emprunt et un prêt continuel d'idées. Tantôt, c'était le peintre ou le statuaire qui exécutait d'après l'idée du poëte; tantôt, c'était le poëte qui écrivait d'après l'ouvrage du peintre ou du statuaire.

C'est ce qu'un habile Anglais s'est proposé de démontrer dans un ouvrage, qui suppose bien des connaissances et bien de l'esprit. Cet ouvrage est intitulé *Polymetis*. On y voit les dessins des plus beaux morceaux antiques, et vis-à-vis, les vers des poëtes.

Sous le climat brûlant de la Grèce, les hommes étaient presque nus; ils étaient nus dans les gymnases, nus dans les

bains publics. Les peintres allaient en foule dessiner la taille de Phryné et la gorge de Thaïs. L'état de courtisane n'était point avili. C'était d'après une courtisane qu'on faisait la statue d'une déesse. C'étaient la même gorge, les mêmes cuisses, sur lesquelles on avait porté ses mains dans une maison de plaisir; les mêmes lèvres, les mêmes joues qu'on avait baisées; le même cou qu'on avait mordu, les mêmes fesses qu'on avait vues, qu'on reconnaissait, et qu'on adorait encore dans un temple et sur des autels. La licence des mœurs dépouillait à chaque instant les hommes et les femmes; la religion était pleine de cérémonies voluptueuses; les hommes qui gouvernaient l'État étaient amateurs enthousiastes des beaux-arts. Une courtisane, célèbre par la beauté de sa taille, devenait-elle grosse? toute la ville était en rumeur; c'était un modèle rare perdu; et l'on envoyait vite à Cos chercher Hippocrate, pour la faire avorter. C'est ainsi qu'une nation devient éclairée, et qu'il y a un goût général; des artistes qui font de grandes choses, et des juges qui les sentent.

Nous autres peuples froids et dévots, nous sommes toujours enveloppés de draperies; et le peuple, qui ne voit jamais le nu, ne sait ce que c'est que beauté de Nature, finesse de proportion.

Praxitèle fit deux *Vénus*, l'une drapée, l'autre nue. Cos acheta la première, qui n'eut point de réputation; Gnide fut célèbre à jamais par la seconde.

Notre Vénus, si nous en avons une, est tout au plus la Vénus drapée de Praxitèle.

Le Poussin, qui s'y connaissait, disait de Raphaël, qu'entre les modernes c'était un aigle; qu'à côté des Anciens, ce n'était qu'un âne. C'est qu'il n'est pas indifférent de faire,

> Ut fert natura, ... an de industria.
>
> TERENT., *Andria*, acte IV, sc. VII.

C'est le mot du Dave de Térence, qui s'applique de lui-même à tous nos artistes.

Nos mœurs se sont affaiblies à force de se policer; et je ne crois pas que nous supportassions, ni dans nos peintres, ni dans nos poëtes, certaines idées qui sont vraies, qui sont fortes, et qui ne pèchent, ni contre la nature, ni contre le bon goût. Nous détournerions les yeux avec horreur de la page d'un auteur ou

de la toile d'un peintre qui nous montrerait le sang des compagnons d'Ulysse coulant aux deux côtés de la bouche de Polyphême, ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine, et qui nous ferait entendre le bruit de leurs os brisés sous ses dents. Nous ne pourrions supporter la vue des veines découvertes et des artères saillantes autour du cœur sanglant de Marsyas écorché par Apollon[1]. Qui de nous ne se récrierait pas à la barbarie, si un de nos poëtes introduisait dans un de nos poëmes un guerrier, s'adressant en ces mots à un autre guerrier, qu'il est sur le point de combattre : « Ton père et ta mère ne te fermeront pas les yeux. Dans un instant, les corneilles te les arracheront de la tête : il me semble que je les vois se rassembler autour de ton cadavre, en battant leurs ailes de joie[2]. » Cependant, les Anciens ont dit ces choses ; ils ont exécuté ces tableaux. Faut-il les accuser de grossièreté? Faut-il nous accuser, au contraire, de pusillanimité? *Non nostrum est...*

1. Diderot a reproduit plusieurs fois cette idée, notamment dans l'article sur la *Peinture,* poëme de Lemierre, ci-après. Voici comment Homère s'exprime dans l'*Odyssée,* chant IX, vers 289 :

Σὺν δέ δύω μάρψας, ὥσε σκύλακας, πότὶ γαίῃ
Κόρτ' · ἐκ δ' ἐγκέφαλος χαμάδις ῥέε, δεῦε δε γαῖαν.

Virgile dans l'*Énéide,* livre III, vers 623, enchérit encore sur le tableau d'Homère :

Vidi egomet, duo de numero cum corpora nostro
Prensa manu magna, medio resupinus in antro,
Frangeret ad saxum, sanieque aspersa natarent
Limina : vidi, atro cum membra fluentia tabo
Manderet, et tepidi tremerent sub dentibus artus. (Br.)

2. Homère a dit :

Οὐδ' ὡς σέ γε πότνια μήτηρ
Ἐνθεμένη λεχέεσσι γοήσεται, ὃν τέκεν αὐτὴ,
Ἀλλὰ κύνες τε καὶ οἰωνοὶ κατὰ πάντα δάσονται.

Iliade XXII. v. 352-354.

Voyez t. XI, page 173, une étude sur ce passage. (Br.)

OBSERVATIONS

SUR LA SCULPTURE

ET

SUR BOUCHARDON [1]

1763

Il me semble que le jugement qu'on porte de la sculpture est beaucoup plus sévère que celui qu'on porte de la peinture. Un tableau est précieux, si, manquant par le dessin, il excelle dans la couleur; si, privé de force et de coloris ou de correction de dessin, il attache par l'expression ou par la beauté de la composition : on ne pardonne rien au statuaire. Son morceau pèche-t-il par l'endroit le plus léger? ce n'est plus rien; un coup de ciseau donné mal à propos réduit le plus grand ouvrage au sort d'une production médiocre, et cela sans ressource : le peintre, au contraire, revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plaît.

Mais une condition, sans laquelle on ne daigne pas s'arrêter devant une statue, c'est la pureté des proportions et du dessin : nulle indulgence de ce côté. On parlait un jour devant Falconet le sculpteur de la difficulté des deux arts : « La sculpture, dit-il, était autrefois plus difficile que la peinture; aujourd'hui, cela a changé. » Cependant aujourd'hui il y a un très-grand nombre d'excellents tableaux; et l'on a bientôt compté toutes les excellentes statues; il est vrai qu'il y a plus de peintres que de statuaires, et que le peintre a couvert sa toile de figures, avant que le statuaire ait dégrossi son bloc de marbre.

1. Bouchardon, né à Chaumont en Bassigny en 1698, était mort le 27 juillet 1762. M. de Caylus avait fait paraître sous cette même date une *Vie d'Edme Bouchardon;* Paris, in-12. En annonçant l'inauguration de la statue de Louis XV, sur la place de ce nom, Grimm dit : « M. le comte de Caylus a publié une *Vie* de l'illustre statuaire..., mais je crois que vous aimerez mieux lire l'article suivant que M. Diderot vient de m'envoyer. » *Correspondance littéraire,* 1er mars 1763.

Une autre chose sur laquelle, mon ami, vous serez sûrement de mon avis, c'est que le maniéré, toujours insipide, l'est beaucoup plus en marbre ou en bronze qu'en couleur. Oh! la chose ridicule qu'une statue maniérée! Le statuaire est-il donc condamné à une imitation de la nature plus rigoureuse encore que le peintre?

Ajoutez à cela qu'il ne nous expose guère qu'une ou deux figures d'une seule couleur et sans yeux, sur lesquelles toute l'attention et toute la critique des nôtres se ramasse. Nous tournons autour de son ouvrage, et nous en cherchons l'endroit faible.

La matière qu'il emploie semble par sa solidité et par sa durée exclure les idées fines et délicates; il faut que la pensée soit simple, noble, forte et grande. Je regarde un tableau; il faut que je m'entretienne avec une statue. La *Vénus de Lemnos* fut le seul ouvrage auquel Phidias osa mettre son nom.

Toute nature n'est pas imitable par la sculpture. Si le centre de gravité s'écartait un peu trop de la base, la pesanteur des parties supérieures ferait rompre le morceau. Sans la massue qui appuie l'*Hercule Farnèse*, l'exécution en aurait été impossible; mais pour une fois où le support est un accessoire heureux, combien d'autres fois n'est-il pas ridicule? Voyez ces énormes trophées qu'on a placés sous les chevaux de la terrasse des Tuileries. Quelle contradiction entre ces animaux ailés qui s'en vont à toutes jambes et ces supports immobiles qui restent!

Voilà donc le statuaire privé d'une infinité de positions qui sont dans la nature. Le lutteur antique, remarquable par sa perfection, l'est encore aux yeux des connaisseurs par sa hardiesse. Quand on le revoit, on est toujours surpris de le retrouver debout. Cependant que serait-ce qu'un lutteur avec un appui?

La sculpture de ronde bosse me paraît autant au-dessus de la peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief.

Voilà, mon ami, quelques-unes des idées dont le panégyriste de Bouchardon aurait pu empâter son sec et maigre discours. Ce discours est pourtant la production du coryphée de ceux que nous appelons amateurs; d'un de ces hommes qui se font ouvrir d'autorité les ateliers, qui commandent impérieusement à l'artiste, et sans l'approbation desquels point de salut. Qu'est-ce donc qu'un amateur, si les autres n'en savent pas

plus que le comte de Caylus? Y aurait-il, comme ils le prétendent, un tact donné par la nature, et perfectionné par l'expérience, qui leur fait prononcer d'un ton aussi sûr que despotique : « Cela est bien, voilà qui est mal, » sans qu'ils soient en état de rendre compte de leurs jugements? Il me semble que cette critique-là n'est pas la vôtre. J'ai toujours vu qu'un peu de contradiction de ma part, et de réflexion de la vôtre, amenait la raison de votre éloge ou de votre blâme. Je persisterai donc à croire que celui qui n'a que ce prétendu tact aveugle, n'est pas mon homme.

Edme Bouchardon naquit au mois de novembre 1698, à Chaumont en Bassigny, à quelques lieues de l'endroit où se rompit votre chaise, lorsque vous allâtes en 1759 embrasser mon père pour vous et pour moi. Vous voyez que cet artiste est presque mon compatriote.

Le père de Bouchardon, architecte et sculpteur médiocre, n'épargna rien pour faire une habile homme de son fils. Les premiers regards de cet enfant tombèrent sur le *Laocoon*, sur la *Vénus de Médicis* et sur le *Gladiateur;* car ces figures sont dans les ateliers des ignorants et des savants, comme Homère et Virgile dans la bibliothèque de Voltaire et de Fréron.

Les beaux modèles sont rares partout, mais surtout parmi nous, où les pieds sont écrasés par la chaussure, les cuisses coupées au-dessus du genou par les jarretières, le haut des hanches étranglé par des corps de baleine, et les épaules blessées par des liens étroits qui les embrassent. Le père de Bouchardon chercha à son fils, à prix d'argent, les plus parfaits modèles qu'il put trouver. Ce fils vit la nature de bonne heure, il eut les yeux attachés sur elle tant qu'il vécut.

Pline dit d'Apelle qu'il ne passait aucun jour sans dessiner, *nulla dies sine linea.* L'histoire de la sculpture en dira autant de Bouchardon. Personne aussi ne devint aussi maître de son crayon. Il pouvait d'un seul trait ininterrompu suivre une figure de la tête au pied, et même de l'extrémité du pied au sommet de la tête, dans une position quelconque donnée, sans pécher contre la correction du dessin et la vérité des contours et des proportions.

Ne fît-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son

métier pour y exceller. Bouchardon le fut; il pouvait dire aussi :

Est deus in nobis, agitante calescimus illo.

OVID. *Fast.* lib. VI, vers 5.

Il vint à Paris; il entra chez le cadet des Coustou. Le maître fut surpris de la pureté du dessin de son élève, mais ne fut pas dans le cas de dire de lui, comme l'artiste grec du sien :

Nil salit Arcadico juveni.

JUVENAL. *Satyr.* VII, v. 160.

Il ressemblait tout à fait de caractère à l'animal surprenant qui lui a servi de modèle pour sa statue de Louis XV; doux dans le repos, fier, noble, plein de feu et de vie dans l'action. Il s'applique, il dispute le prix de l'Académie, il l'emporte, et il est envoyé à Rome.

Quand on a du génie, c'est là qu'on le sent. Il s'éveille au milieu des ruines. Je crois que de grandes ruines doivent plus frapper, que ne feraient des monuments entiers et conservés. Les ruines sont loin des villes; elles menacent, et la main du temps a semé, parmi la mousse qui les couvre, une foule de grandes idées et de sentiments mélancoliques et doux. J'admire l'édifice entier; la ruine me fait frissonner; mon cœur est ému, mon imagination a plus de jeu. C'est comme la statue que la main défaillante de l'artiste a laissée imparfaite; que n'y vois-je pas? Je reviens sur les peuples qui ont produit ces merveilles, et qui ne sont plus; *et in lenocinio commendationis dolor est manus, cum id ageret, extinctæ.*

La belle tâche que le panégyriste de Bouchardon avait à remplir, s'il avait été moins borné! Combien de pierres à remuer, s'il avait eu l'outil avec lequel on remue quelque chose! A Rome, le jeune Bouchardon dessine tous les restes précieux de l'antiquité; quand il les a dessinés cent fois, il recommence. Comme les jeunes artistes copient longtemps d'après l'antique, ne pensez-vous pas que l'institution des jeunes littérateurs devrait être la même, et qu'avant que de tenter quelque chose de nous, nous devrions aussi nous occuper à traduire d'après les poëtes et les orateurs anciens? Notre goût, fixé par des

beautés sévères que nous nous serions pour ainsi dire appropriées, ne pourrait plus rien souffrir de médiocre et de mesquin.

Bouchardon demeura dix ans en Italie. Il se fit distinguer de cette nation jalouse, au point qu'entre un grand nombre d'artistes étrangers et du pays, on le préféra pour l'exécution du tombeau de Clément XI. Sans des circonstances particulières, l'apothéose de ce pontife, qui a coûté tant de maux à la France, eût été faite par un Français.

De retour en France, Bouchardon fut chargé d'un grand nombre d'ouvrages qui respirent tous le goût de la nature et de l'antiquité, c'est-à-dire la simplicité, la force, la grâce et la vérité.

Les ouvrages de sculpture demandent beaucoup de temps. Les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain; c'est du ministère que leur sort dépend. Cette réflexion me rappelle l'infortune du Puget. Il avait exécuté ce *Milon* de Versailles que vous connaissez, et qui, placé à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, n'en est pas déparé. Mécontent du prix modique qu'on avait accordé à son ouvrage, il allait le briser d'un coup de marteau, si on ne l'eût arrêté. Le grand roi qui le sut, dit : « Qu'on lui donne ce qu'il demande, mais qu'on ne l'emploie plus; cet ouvrier est trop cher pour moi. » Après ce mot, qui eût osé faire travailler le Puget? Personne; et voilà le premier artiste de la France condamné à mourir de faim.

Ce ne fut pas ainsi que la ville de Paris en usa avec Bouchardon, après qu'il eut exécuté sa belle fontaine de la rue de Grenelle. Je dis belle pour les figures; du reste je la trouve au-dessous du médiocre. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale. A votre avis, qu'est-ce qui peut remplacer la chute d'une grande nappe de cristal? La ville récompense l'artiste d'une pension viagère, accordée de la manière la plus noble et la plus flatteuse. La délibération des échevins, qu'on a mise à la suite de l'*Éloge* du comte de Caylus, est vraiment un morceau à lire. C'est ainsi qu'on fait faire aux grands hommes de grandes choses.

Bouchardon est mort le 27 juillet 1762, comblé de gloire et accablé de regret de n'avoir pu achever son monument de la place de Louis XV. C'est notre ami Pigalle qu'il a nommé pour succéder à son travail. Pigalle était son collègue, son ami, son

rival et son admirateur. Je lui ai entendu dire qu'il n'était jamais entré dans l'atelier de Bouchardon, sans être découragé pour des semaines entières. Ce Pigalle pourtant a fait un certain *Mercure* que vous connaissez, et qui n'est pas l'ouvrage d'un homme facile à décourager. Il exécutera les quatre figures qui doivent entourer le piédestal de la statue du roi, et qui représenteront quatre Vertus principales. Bouchardon lui a laissé pour cela toutes les études qu'il a faites sur ce sujet pendant les dernières années de sa vie. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle [1].

Je n'entrerai point dans l'examen des différentes productions de Bouchardon, parce que je ne les connais pas, et que le comte de Caylus qui les a toutes vues, n'en dit rien qui vaille. Un mot seulement sur son *Amour qui se fait un arc de la massue d'Hercule*. Il me semble qu'il faut bien du temps à un enfant pour mettre en arc l'énorme solive qui armait la main d'Hercule. Cette idée choque mon imagination. Je n'aime pas l'Amour si longtemps à ce travail manuel; et puis, je suis un peu de l'avis de notre ingénieur, M. Le Romain, sur ces longues ailes avec lesquelles on ne saurait voler quand elles auraient encore dix pieds d'envergure.

Je crois qu'un Ancien, au lieu de s'occuper de cette idée ingénieuse, aurait cherché à me montrer le tyran du ciel et de la terre, tranquille, aimable et terrible. Ces Anciens, quand une fois on les a bien connus, deviennent de redoutables juges des modernes. Quoi qu'il m'en puisse arriver et aux autres, je vous conseille, mon ami, d'éloigner un peu toutes ces Vierges de Raphaël et du Guide, qui vous entourent dans votre cabinet. Que j'aimerais à y voir d'un côté l'*Hercule Farnèse* entre la *Vénus de Médicis* et l'*Apollon Pythien*; d'un autre le *Torse* entre le *Gladiateur* et l'*Antinoüs*; ici, le *Faune* qui a trouvé un enfant et qui le regarde; vis-à-vis, le *Laocoon* tout seul; ce *Laocoon* dont Pline a dit avec juste raison : *Opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præferendum*. Voilà les apôtres du bon goût chez toutes les nations; voilà les maîtres des Girardon, des Coysevox, des Coustou, des Puget, des Bouchardon;

1. L'article est coupé en deux dans la *Correspondance littéraire*, et on lit après ce paragraphe : « Le reste pour l'ordinaire prochain. »

voilà ceux qui font tomber le ciseau des mains à ceux qui se destinent à l'art, et qui sentent; voilà la compagnie qui vous convient. Ah! si j'étais riche!

Un homme aussi laborieux que Bouchardon a dû laisser un grand nombre de dessins précieux, si j'en juge par quelques-uns que j'ai vus. Vous souvenez-vous de cet *Ulysse qui évoque l'ombre de Tirésias*[1]? Si vous vous en souvenez, dites-moi où l'artiste a pris l'idée de ces figures aériennes qui sont attirées par l'odeur du sacrifice? Elles sont élevées au-dessus de la terre; elles accourent; elles se pressent. Elles ont une tête, des pieds, des mains, un corps comme nous; mais elles sont d'un autre ordre que nous. Si elles ne sont pas dans la nature (et elles n'y sont pas), où sont-elles donc? Pourquoi nous plaisent-elles? Pourquoi ne suis-je point choqué de les voir en l'air, quoique rien ne les y soutienne? Où est la ligne que la poésie ne saurait franchir, sous peine de tomber dans l'énorme et le chimérique? ou plutôt qu'est-ce que cette lisière au delà de la nature, sur laquelle Le Sueur, le Poussin, Raphaël, et les Anciens occupent différents points : Le Sueur, le bord de la lisière qui touche à la nature, d'où les Anciens se sont permis le plus grand écart possible? Plus de vérité d'un côté et moins de génie; plus de génie de l'autre côté, et moins de vérité. Lequel des deux vaut le mieux? C'est entre ces deux lignes de nature et de poésie extrêmes, que Raphaël a trouvé la tête de l'ange de son tableau d'*Héliodore*; un de nos premiers statuaires[2], les nymphes de la *Fontaine des Innocents*; et Bouchardon, les génies de son dessin de l'*Ombre de Tirésias évoquée*.

Certainement il y a un démon qui travaille au-dedans de ces gens-là, et qui leur fait produire de belles choses, sans qu'ils sachent comment, ni pourquoi. C'est à l'éloge du philosophe à leur apprendre ce qu'ils valent. C'est lui qui leur dira : « Lorsque vous avez fait monter la fumée de ce bûcher toute droite, et que vous avez jeté en arrière la chevelure de ces génies, comme si elle était emportée par un vent violent, savez-vous ce que vous avez fait? C'est que vous leur avez donné effectivement toute la vitesse du vent. Ils sont immobiles sur votre toile; l'air tran-

1. Voyez le Salon de 1761, tome X, page 140.
2. Goujon (Jean). (Br.)

quille n'agit point sur eux; ils agissent donc, eux, si violemment sur l'air tranquille, que je conçois qu'en un clin d'œil ils se porteraient, s'ils le voulaient, aux extrémités de la terre. Vous ne pensiez à cela que confusément, monsieur Bouchardon. Sans vous en apercevoir, vous vous conformiez aux lois constantes de la nature et aux observations de la physique; votre génie faisait le reste; le philosophe vous le fait remarquer, et vous ne pouvez vous empêcher de vous complaire à sa réflexion. »

Et voilà aussi la tâche du philosophe : car pour les parties et le mécanisme de l'art, il faut être artiste pour en apprécier le mérite. Je crois aussi qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau. Qui de nous connaît assez la nature pour accuser un muscle de n'être pas exécuté juste?

J'allai l'autre jour voir Cochin. Je trouvai sur sa cheminée cette brochure du comte de Caylus. Je l'ouvris. Je lus le titre : *Éloge de Bouchardon.* Un malin avait ajouté au crayon : *Ou l'art de faire un petit homme d'un grand.* Ne vous avisez pas de mettre ce titre à la tête de ces lignes chétives [1].

1. Cet article est suivi dans la *Correspondance littéraire* d'un morceau charmant de Grimm, intitulé : *Ma réponse à M. Diderot.* Nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de le donner ici.

TRAITÉ DES COULEURS

POUR

LA PEINTURE EN ÉMAIL ET SUR LA PORCELAINE

OUVRAGE POSTHUME

DE M. D'ARCLAIS DE MONTAMY[1]

1765

M. de Montamy était un des meilleurs amis de Diderot. Ils travaillaient ensemble et l'on peut dire que les expériences du chimiste ont été faites pour la plupart en présence du philosophe. Lorsque M. de Montamy mourut, il laissait de nombreux matériaux et Diderot se chargea de les publier. Il obtint le privilége de l'ouvrage en son nom, fit le travail et transmit ses droits au libraire Cavalier par cet acte :

« Je soussigné, reconnais avoir transporté à M. Cavalier le présent privilége, suivant les conventions faites entre nous, pour en jouir en mon lieu et place.

« Ce 13 août 1765. « DIDEROT. »

Quelle qu'ait été la part de travail de Diderot dans la mise en état des manuscrits de M. de Montamy, nous ne pouvions reproduire ici ce *Traité,* mais nous devions y chercher ce qui appartient sûrement à notre auteur. C'était facile. Nous donnons donc ci-après l'*Avertissement,* l'*Exposition abrégée de l'art de peindre sur l'émail,* et une *Observation de l'éditeur* qui se trouve à la page 143 du *Traité* et concerne la couleur bleue tirée du cobalt.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir se hâter de mettre les artistes en possession d'un ouvrage qu'ils désiraient depuis longtemps ; il est dû aux

1. Paris, chez G. Cavalier, 1765, pet. in-8°.

travaux constants et réitérés d'une personne qui, aux connaissances les plus exactes et les plus profondes dans la chimie, joignait les qualités les plus estimables dans la société : son ouvrage fournira la preuve des unes; qu'il soit permis à ceux qui ont joui des autres de se soulager en s'entretenant de la perte qu'ils ont faite.

M. de Montamy, auteur de ce traité, était d'une famille noble et ancienne de la basse Normandie[1]. Dès sa plus tendre jeunesse, ennemi de la dissipation et des frivolités, il eut un goût décidé pour les sciences; après avoir fait ses études dans l'université de Caen, de retour dans la maison paternelle, il s'appliqua très-sérieusement à la physique et aux mathématiques, dans lesquelles, par lui-même et quoique privé de secours, il fit des progrès surprenants; cependant, à la fin, le désir de perfectionner ses connaissances et de converser avec des personnes habiles lui fit quitter la province pour venir puiser des lumières dans la capitale; il y vécut quelque temps dans une retraite philosophique, content d'un petit nombre d'amis que la douceur de ses mœurs et sa candeur ne purent manquer de lui faire. Cependant ses lumières le firent bientôt connaître et lui donnèrent accès auprès de feu M. le duc d'Orléans : ce prince, aussi religieux qu'ami des sciences, ne tarda point à sentir le mérite de M. de Montamy; pour lui donner des marques de son estime, il l'attacha à sa personne par une place de gentilhomme ordinaire.

Assuré de plus en plus de sa probité, de ses talents, de son attachement pour la religion, il le plaça bientôt auprès de M. le duc de Chartres (aujourd'hui duc d'Orléans), et voulut qu'il coopérât à son éducation. Depuis ce temps, M. de Montamy ne quitta plus ce prince; il le suivit dans toutes ses campagnes, et par ses fidèles services il mérita son estime, sa confiance et ses bontés. Ce fut pour récompenser ses soins assidus que, devenu le maître de faire éclater sa reconnaissance, ce prince lui donna la place de son premier maître d'hôtel, vacante

1. Son nom de famille est d'Arclais; c'est le nom d'une terre qui de temps immémorial s'est identifié avec celui de ses anciens possesseurs : cette famille, dont on ne connaît point l'origine, prouve sa noblesse sur des titres authentiques et suivis depuis 1380 jusqu'à présent. Depuis l'an 1500, elle s'est partagée en deux branches, qui sont celle de Monbosq et celle de Montamy. (D.)

par la mort de M. de Court, vice-amiral de France; M. de Montamy la remplit avec une vigilance, une probité et un désintéressement qui jamais ne se sont démentis, qui ont réuni tous les suffrages en sa faveur et qui lui ont mérité les larmes que ce prince répandit en apprenant sa mort.

Ces sentiments sont faits pour être sincèrement partagés par tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître M. de Montamy; ils regretteront toujours en lui un ami sincère, indulgent, éclairé, qui apportait dans la société toutes les qualités qui peuvent la rendre aimable.

La vie active de M. de Montamy ne l'empêcha point de se livrer à son goût pour les sciences : elles firent tous ses délices; il leur consacra tous les moments que ses occupations lui laissèrent; s'il parut abandonner les mathématiques dans lesquelles il avait fait de grands progrès, ce fut pour se livrer à la physique expérimentale et à la chimie, qui eurent surtout des attraits pour lui et qui finirent par absorber toute son attention. Cet ouvrage suffit pour prouver qu'il n'y a point travaillé sans succès; les expériences qu'il renferme montreront l'étendue de ses lumières, l'opiniâtreté de son travail : les artistes et les connaisseurs jugeront de son utilité.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

M. Didier d'Arclais, seigneur de Montamy, mourut à Paris, au Palais-Royal, le 8 février 1765, âgé de soixante-deux ans.

EXPOSITION ABRÉGÉE

DE

L'ART DE PEINDRE SUR L'ÉMAIL.

Pour ne rien laisser à désirer à ceux qui seraient portés à s'occuper de la peinture en émail, nous avons cru devoir faire précéder le *Traité des Couleurs* de M. de Montamy de la manière d'employer ces couleurs ou de l'art de peindre.

Cette description de l'art a été faite autrefois sous les yeux de M. Durand, peintre de monseigneur le duc d'Orléans, et

c'est du même artiste que M. de Montamy s'est servi pour s'assurer des qualités qu'il se proposait de donner à ses couleurs.

Ainsi l'on peut compter que cet ouvrage ne contient rien qui n'ait été constaté par une infinité d'expériences réitérées.

S'il arrive à quelques artistes de ne pas réussir, soit en préparant les couleurs de M. de Montamy, soit en les employant, ils peuvent être certains que c'est de leur faute. Avec un peu d'opiniâtreté, ils reconnaîtront qu'ils ne s'étaient pas conformés avec assez de scrupule aux règles qu'on leur avait prescrites.

C'est l'orfévre qui prépare la toile ou plaque sur laquelle on se propose de peindre. Sa grandeur et son épaisseur varient selon l'usage auquel on la destine. Si elle doit former un des côtés d'une boîte, il faut que l'or en soit à vingt-deux carats au plus : plus fin, il n'aurait pas assez de soutien; moins fin, il serait sujet à fondre. Il faut que l'alliage en soit moitié blanc et moitié rouge, c'est-à-dire moitié argent et moitié cuivre; l'émail dont on la couvrira en sera moins exposé à verdir que si l'alliage était tout rouge.

Il faudra recommander à l'orfévre de rendre son or bien pur et bien net, et de le dégager exactement de pailles et de vents; sans ces précautions, il se fera immanquablement des soufflures à l'émail, et ces défauts sont sans remède.

On réservera autour de la plaque un filet qu'on appelle aussi bordement. Ce filet ou bordement retiendra l'émail et l'empêchera de tomber lorsqu'étant appliqué on le pressera avec la spatule. On lui donnera autant de hauteur qu'on veut donner d'épaisseur à l'émail; mais l'épaisseur de l'émail variant selon la nature de l'ouvrage, il en est de même de la hauteur du filet ou bordement. Quand la plaque n'est point contre-émaillée, il faut qu'elle soit moins chargée d'émail, parce que l'émail mis au feu tirant l'or à soi, ou pesant plus sur les bords qu'au milieu, la pièce deviendrait convexe.

Lorsque l'émail ne doit point couvrir toute la plaque, alors il faut lui pratiquer un logement. Pour cet effet, on trace sur la plaque les contours du dessin; on se sert de la mine de plomb, ensuite du burin. On champlève tout l'espace renfermé dans les contours du dessin d'une profondeur égale à la hauteur qu'on

eût donnée au filet si la plaque avait dû être entièrement émaillée.

On champlève à l'échoppe, et cela le plus également qu'on peut; c'est une attention qu'il ne faut pas négliger. S'il y avait une éminence, l'émail se trouvant plus faible en cet endroit, le vert pourrait y pousser. Les uns pratiquent au fond du champlever des hachures légères et serrées qui se croisent en tous sens; les autres y font des traits ou éraflures avec un bout de lime cassée carrément.

L'usage de ces éraflures ou hachures, c'est de donner prise à l'émail qui, sans cette précaution, pourrait se séparer de la plaque; si l'on observait de tremper la pièce champlevée dans de l'eau régale affaiblie, les inégalités que son action formerait sur le champlever pourraient remplir merveilleusement la vue de l'artiste dans les hachures qu'il y pratique : c'est une expérience à faire. Au reste, il est évident qu'il ne faudrait pas manquer de laver la pièce dans plusieurs eaux au sortir de l'eau régale.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, lorsque la pièce est champlevée, il faut la dégraisser. Pour la dégraisser, on prendra une poignée de cendres gravelées qu'on fera bouillir dans une pinte d'eau ou environ, avec la pièce à dégraisser : au défaut de cendres gravelées, on pourrait se servir de celles du foyer, si elles étaient de bois neuf; mais les cendres gravelées leur sont préférables. Au sortir de cette lessive, on lavera la pièce dans de l'eau claire où l'on aura mis un peu de vinaigre; et au sortir de ce mélange d'eau et de vinaigre, on la relavera dans de l'eau claire. Voilà les précautions qu'il importe de prendre sur l'or; mais on se détermine quelquefois par économie à émailler sur le cuivre rouge. Alors on est obligé d'emboutir toutes les pièces, quelle que soit la figure qu'elles aient, ronde, ovale ou carrée. Les emboutir dans cette occasion, c'est les rendre convexes du côté à peindre et concaves du côté à contre-émailler. Pour cet effet, il faut avoir un poinçon d'acier de la même forme qu'elles, avec le bloc de plomb : on pose la pièce sur le bloc, on appuie dessus le poinçon, et l'on frappe sur la tête du poinçon avec un marteau. Il faut frapper assez fort pour que l'empreinte du poinçon se fasse d'un seul coup. On prend du cuivre en feuilles de l'épaisseur d'un parchemin. Il faut que le morceau qu'on emploie soit bien égal et bien nettoyé; on passe sur la surface

le grattoir, devant et après qu'il a reçu l'empreinte. Ce qu'on se propose en l'emboutissant, c'est de lui donner de la force et de l'empêcher de s'envoiler.

Cela fait, il faut se procurer un émail qui ne soit ni tendre ni dur; trop tendre, il est sujet à se fendre; trop dur, on risque de fondre la plaque. Quant à la couleur, il faut que la pâte en soit d'un beau blanc de lait.

Il est parfait s'il réunit à ces qualités la finesse du grain. Le grain de l'émail sera fin, si l'endroit de sa surface, d'où il s'en sera détaché un éclat, paraît égal, lisse et poli.

Le bon émail nous vient de Venise. Nous voudrions bien connaître quelque procédé pour le faire avec les qualités que nous venons d'exiger. Nous avons trouvé celui qui suit parmi les papiers de M. de Montamy. Mais, comme il est écrit d'une autre main que la sienne, nous n'osons en garantir le succès.

Prenez 10 onces de caillou ou quartz calciné, pilé, tamisé, séché ;

14 onces de minium séché sur du papier et broyé avec une spatule de bois, dans un vaisseau de bois ;

3 onces de nitre séché, bien broyé ;

2 onces de soude d'Espagne, pulvérisée si elle est sèche; bien divisée, si elle n'est pas sèche ;

1 once d'arsenic blanc;

1 once de cinabre naturel, l'un et l'autre bien pulvérisés ;

3 onces de verre perlé.

Ce verre vient de Bohême. Il paraît qu'on y a fait entrer du gypse ou de la craie. Il sera pulvérisé, tamisé, lavé et séché.

Toutes ces substances, préparées comme on vient de dire, on les mettra avec soin dans un vaisseau vernissé; on mettra le tout dans un creuset bien bouché. On fera fondre dans un fourneau de fusion à vent : les premières cinq heures à petit feu; et en augmentant le feu pendant les dix-huit heures suivantes, on brisera le creuset, et l'émail sera parfait.

On prendra le pain d'émail, on le frappera à petits coups de marteau, en le soutenant de l'extrémité du doigt. On recueillera tous les petits éclats dans une serviette qu'on étendra sur soi ; on les mettra dans un mortier d'agate, en quantité proportionnée au besoin qu'on en a; on versera un peu d'eau dans le mortier; il faut que cette eau soit froide et pure; les artistes pré-

fèrent celle de fontaine à celle de rivière. On aura une molette d'agate; on broiera les morceaux d'émail, qu'on arrosera à mesure qu'ils se pulvériseront : il ne faut jamais les broyer à sec. On se gardera bien de continuer le broiement trop longtemps. S'il est à propos de ne pas sentir l'émail graveleux, soit au toucher, soit sous la molette, il ne faut pas non plus qu'il soit en boue : on le réduira en molécules égales; car l'inégalité supposant des grains plus petits les uns que les autres, les petits ne pourraient s'arranger autour des gros sans y laisser des vides inégaux et sans occasionner des vents. On peut en un bon quart d'heure broyer autant d'émail qu'il en faut pour charger une boîte.

Il y a des artistes qui prétendent qu'après avoir mis l'émail en petits éclats, il faut le bien broyer et purger de ses ordures avec de l'eau-forte, le laver dans de l'eau claire, et le broyer ensuite dans le mortier; mais cette précaution est superflue quand on se sert d'un mortier d'agate; la propreté suffit.

Lorsque l'émail est broyé, on verse de l'eau dessus; on le laisse déposer; puis on décante par inclinaison l'eau qui emporte avec elle la teinture que le mortier a pu donner à l'émail et à l'eau. On continue ces lotions jusqu'à ce que l'eau paraisse pure, observant à chaque lotion de laisser déposer l'émail.

On ramassera dans une soucoupe les différentes eaux de lotions, et on les y laissera déposer. Ce dépôt pourra servir à contre-émailler la pièce, s'il en est besoin.

Tandis qu'on prépare l'émail, la plaque champlevée trempe dans de l'eau pure et froide : il faut l'y laisser au moins du soir au lendemain; plus elle y restera de temps, mieux cela sera.

Il faut toujours conserver l'émail broyé couvert d'eau, jusqu'à ce qu'on l'emploie; et, s'il y en a plus de broyé qu'on n'en emploiera, il faut le tenir dans de l'eau seconde.

Pour l'employer, il faut avoir un chevalet de cuivre rouge ou jaune. Ce chevalet n'est autre chose qu'une plaque repliée par les deux bouts. Ces replis lui servent de pied; et comme ils sont de hauteur inégale, la surface du chevalet sera en plan incliné.

On a une spatule avec laquelle on prend de l'émail broyé, et on le met sur le chevalet, où cette portion qu'on en veut employer s'égoutte d'une partie de son eau, qui s'étend le long des

bords du chevalet. Il y a des artistes qui se passent de chevalet. On reprend peu à peu avec la spatule l'émail de dessus le chevalet, on le porte dans le champlever de la pièce à émailler, en commençant par un bout et finissant par l'autre.

On supplée à la spatule avec un cure-dent : cela s'appelle charger. Il faut que cette première charge remplisse tout le champlever et soit au niveau de l'or ; car il s'agit ici d'une plaque d'or. Nous parlerons plus bas de la manière dont il faut charger les plaques de cuivre ; il n'est pas nécessaire que l'émail soit broyé pour cette première charge, ni aussi fin ni aussi soigneusement que pour une seconde.

Ceux qui n'ont point de chevalet ont un petit godet de faïence, dans lequel ils transvasent l'émail du mortier : le fond en est plat, mais ils le tiennent un peu incliné, afin de déterminer l'eau à tomber d'un côté. Lorsque la pièce est chargée, on la place sur l'extrémité des doigts, et on la frappe légèrement par les côtés avec la spatule, afin de donner lieu, par ces petites secousses, aux molécules de l'émail broyé de se composer entre elles, de se serrer et de s'arranger.

Cela fait, pour retirer l'eau que l'émail chargé peut encore contenir, on place sur les bords un linge fin, blanc et sec, et on l'y laisse tant qu'il aspire de l'eau. Il faut avoir l'attention de le changer de côté. Lorsqu'il n'aspire plus rien des bords, on y fait un pli large et plat, qu'on pose sur le milieu de l'émail à plusieurs reprises ; après quoi on prend la spatule, et on l'appuie légèrement sur toute la surface de l'émail, sans toutefois le déranger : car, s'il arrivait qu'il se dérangeât, il faudrait l'humecter derechef, afin qu'il se disposât convenablement sans le tirer du champlever.

Quand la pièce est sèche, il faut l'exposer sur des cendres chaudes, afin qu'il n'y reste plus aucune humidité. Pour cet effet, on a un morceau de tôle percée de plusieurs petits trous, sur lequel on la place. La pièce est sur la tôle, la tôle est sur la cendre ; elle reste en cet état jusqu'à ce qu'elle ne fume plus. On observera seulement de la tenir chaude jusqu'au moment de la passer au feu ; car, si on l'avait laissée refroidir, il faudrait la réchauffer peu à peu à l'entrée du fourneau, sans quoi l'on exposerait l'émail à pétiller.

Une précaution à prendre par rapport à la tôle percée de

trous, c'est de la faire rougir et de la battre avant que de s'en servir, afin d'en séparer les écailles. Il faut qu'elle ait les bords relevés, en sorte que la pièce que l'on place dessus n'y touchant que par ses extrémités, le contre-émail ne s'y attache point.

On a des pinces longues et plates, que l'on appelle *relève-moustache*, dont on se sert pour enlever la plaque et la porter au feu.

On passe la pièce au feu dans un fourneau, dont on trouvera la figure et des coupes dans le Recueil des planches de l'Émailleur, vol. 3 de l'*Encyclopédie*[1], avec celle d'un pain d'émail, du mortier et de la molette, du chevalet, de la spatule, des tôles, du relève-moustache, des moufles, de la pierre à user, des inventaires et des autres outils de l'atelier du peintre en émail.

Il faudra se pourvoir de charbon de bois de hêtre, et à son défaut, de charbon de bois de chêne. On commencera par charger le fond de son fourneau de trois lits de branches : ces branches auront un bon doigt de grosseur ; on les coupera chacune de la longueur de l'intérieur du fourneau, jusqu'à son ouverture ; on les rangera les unes à côté des autres, de manière qu'elles se touchent. On placera celles du second lit dans les endroits où celles du premier lit se touchent, et celles du troisième où se touchent celles du second ; en sorte que chaque branche du troisième lit soit portée sur deux branches du second, et chaque branche du second sur deux branches du premier. On choisira les branches fort droites, afin qu'elles ne laissent point de vide ; un de leurs bouts touchera le fond du fourneau et l'autre correspondra à l'ouverture. On a choisi cette disposition, afin que, s'il arrivait à une branche de se consumer trop promptement, on pût lui en substituer facilement une autre.

Cela fait, on a une moufle de terre, on la place sur ces lits de charbon, l'ouverture tournée du côté de la bouche du fourneau, et le plus à ras de cette bouche qu'il est possible.

1. L'article Émail de l'*Encyclopédie* est de Diderot. Il comporte une partie historique et une partie technique. Celle-ci diffère peu de ce que nous publions ici. La partie historique, la seule publiée par les précédents éditeurs de Diderot, se trouvera à son rang dans les volumes que nous consacrerons à l'*Encyclopédie*.

La moufle placée, il s'agit de garnir ses côtés et sa partie postérieure de charbons de branches. Les branches des côtés sont rangées comme celles des lits : les postérieures sont mises transversalement.

Les unes et les autres s'élèvent jusqu'à la hauteur de la moufle. Au delà de cette hauteur, les branches sont rangées longitudinalement et parallèlement à celles des lits : il n'y a qu'un lit sur la moufle.

Lorsque ce dernier lit est fait, on prend du petit charbon de la même espèce, et l'on en répand dessus à la hauteur de quatre pouces. C'est alors qu'on couvre le fourneau de son chapiteau, qu'on étend sur le fond de la moufle trois ou cinq branches qui remplissent son intérieur en partie, et qu'on jette par la bouche du fourneau du charbon qu'on a eu le soin de faire allumer tandis qu'on chargeait le fourneau.

On a une pièce de terre qu'on appelle l'*âtre*, on la place sur la mentonnière ; elle s'élève à la hauteur du fond de la moufle ; puis on laisse le fourneau s'allumer de lui-même : on attend que tout en paraisse également rouge. Le fourneau s'allume par l'air qui se porte aux fentes pratiquées tant au fourneau qu'à son chapiteau.

Pour s'assurer si le fourneau est assez allumé, on retire l'âtre, afin de découvrir le charbon rangé en lit sous la moufle; et lorsqu'on voit ses lits également rouges partout, on remet l'âtre et les charbons qui étaient dessus, et l'on avive le feu en soufflant dans la moufle avec un soufflet.

Si, en ôtant la porte du chapiteau, l'on s'apercevait que le charbon se fût soutenu élevé, il faudrait le faire descendre avec la pincette, et aviver le feu dans la moufle avec le soufflet après avoir remis la porte du chapiteau.

Quand la couleur de la moufle paraîtra d'un rouge blanc, il sera temps de porter sa pièce au feu ; c'est pourquoi l'on nettoiera le fond de la moufle du charbon qui y est et qu'on rejettera dans le fourneau par le trou du chapiteau. On prendra la pièce avec le relève-moustache, et on la placera sous la moufle le plus avant qu'on pourra. Si elle eût été froide, il eût fallu, comme nous en avons déjà averti plus haut, l'exposer d'abord sur le devant de la moufle, pour l'échauffer, et l'avancer successivement jusqu'au fond.

Pour introduire la pièce dans la moufle, il a fallu écarter les charbons qui couvraient son entrée.

Quand la pièce y est introduite, on la referme avec deux charbons seulement, à travers desquels on regarde ce qui se passe.

Si l'on s'aperçoit que la fusion soit plus forte vers le fond de la moufle que sur le devant ou sur les côtés, on retourne la pièce, jusqu'à ce qu'on ait rendu la fusion égale partout. Il est bon de savoir qu'il n'est pas nécessaire au premier feu que la fusion soit poussée jusqu'où elle peut aller, et que la surface de l'émail soit bien unie.

On s'aperçoit au premier feu que la pièce doit être retirée lorsque sa surface, quoique montagneuse et ondulée, présente cependant les parties liées, et une surface unie, quoique non plane.

Cela fait, on retire la pièce; on prend la tôle sur laquelle elle était posée, et on la bat pour en détacher les écailles : cependant la pièce refroidit.

On rebroie de l'émail, mais on le broie le plus fin qu'il est possible, sans le mettre en bouillie. L'émail avait baissé au premier feu ; on en met donc à la seconde charge un tant soit peu plus que la hauteur du filet; cet excès doit être de la quantité que le feu ôtera à cette nouvelle charge. On charge la pièce cette seconde fois comme on l'a chargée la première; on prépare le fourneau comme on l'avait préparé ; on met au feu de la même manière; mais on y laisse la pièce en fusion, jusqu'à ce qu'on lui trouve la surface unie, lisse et plane. Une attention qu'il faut avoir à tous les feux, c'est de balancer sa pièce, l'inclinant de gauche à droite et de droite à gauche, de la retourner. Ces mouvements servent à composer entre elles les parties de l'émail et à distribuer également la chaleur.

Si l'on trouvait à la pièce quelque creux au sortir de ce second feu, et que le point le plus bas de ce creux descendît au-dessous du filet, il faudrait la recharger légèrement et la passer au feu, comme nous venons de le prescrire.

Voilà ce qu'il faut observer aux pièces d'or. Quant à celles de cuivre, il faut les charger jusqu'à trois fois et les passer autant de fois au feu ; on s'épargne par ce moyen la peine de les user : l'émail en devient même d'un plus beau poli.

Je ne dis rien des pièces d'argent, car on ne peut absolu-

ment en émailler les plaques ; cependant tous les auteurs en font mention, mais je doute qu'aucun d'eux en ait jamais vu. L'argent se boursoufle, il fait boursoufler l'émail ; il s'y forme des œillets et des trous. Si l'on réussit, c'est une fois sur vingt, encore est-ce très-imparfaitement, quoiqu'on ait pris la précaution de donner à la plaque d'argent plus d'une ligne d'épaisseur et qu'on ait soudé une feuille d'or par-dessus ; une pareille plaque soutient à peine un premier feu sans accident : que serait-ce donc si la peinture exigeait qu'on en donnât deux, trois, quatre et même cinq ? D'où il s'ensuit, ou qu'on n'a jamais su peindre sur des plaques d'argent émaillées, ou que c'est un secret absolument perdu. Toutes nos peintures en émail sont sur l'or ou sur le cuivre.

Une chose qu'il ne faut point ignorer, c'est que toute pièce, émaillée en plein du côté que l'on doit peindre, doit être contre-émaillée de l'autre côté, à moitié moins d'émail, si elle est convexe ; si elle est plane, il faut que la quantité du contre-émail soit la même que celle de l'émail. On commence par le contre-émailler, et l'on opère comme nous l'avons prescrit ci-dessus ; il faut seulement laisser au contre-émail un peu d'humidité, sans quoi il en pourrait tomber une partie lorsqu'on viendrait à frapper avec la spatule les côtés de la plaque, pour faire ranger l'émail à sa surface, comme nous l'avons prescrit.

Lorsque les pièces ont été suffisamment chargées et passées au feu, on est obligé de les user, si elles sont plates : on se sert pour cela de la pierre à affiler les tranchets des cordonniers ; on l'humecte, on la promène sur l'émail avec du gré tamisé. Lorsque toutes les ondulations auront été atteintes et effacées, on enlèvera les traits du sable avec l'eau et la pierre seule. Cela fait, on lavera bien la pièce en la saïettant et brossant en pleine eau. S'il s'y est formé quelques petits œillets, et qu'ils soient à découvert, bouchez-les avec un grain d'émail, et repassez votre pièce au feu pour la repolir. S'il en paraît qui ne soient point percés, faites-y un trou avec une onglette ou burin ; remplissez ce trou, de manière que l'émail forme au-dessus un peu d'éminence et remettez au feu ; l'éminence venant à s'affaisser par le feu, la surface de votre plaque sera plane et égale.

Lorsque la pièce ou plaque est préparée, il s'agit de la peindre. Il faut d'abord se pourvoir de couleurs.

La préparation de ces couleurs n'est plus un secret, grâce à feu M. de Montamy, qui a employé un temps considérable à les rechercher et à les perfectionner, et qui s'en est reposé sur notre amitié du soin de publier son ouvrage qu'il nous a confié dans les derniers instants de sa vie.

Il faut tâcher d'avoir ces couleurs broyées au point qu'elles ne se sentent point inégales sous la molette; de les avoir en poudre, de la couleur qu'elles viendront après avoir été parfondues, telles que, quoiqu'elles aient été couchées fort épais, elles ne croûtent point, après plusieurs feux, au-dessous du niveau de la pièce. Les plus dures à se parfondre passent pour les meilleures; mais, si l'on pouvait les accorder toutes par un fondant qui en rendît le parfond égal, il faut convenir que l'artiste en travaillerait avec beaucoup plus de facilité : c'est là un des points de perfection que ceux qui s'occupent de la préparation des couleurs pour l'émail devraient se proposer.

Il faut avoir grand soin, surtout dans les commencements, de tenir registre de leurs qualités, afin de s'en servir avec quelque sûreté; il y a beaucoup à gagner de faire des notes de tous les mélanges qu'on en aura essayés.

Il faut tenir ses couleurs renfermées dans des petites boîtes de buis qui soient étiquetées et numérotées.

Pour s'assurer des qualités de ses couleurs, on aura des petites plaques d'émail qu'on appelle *inventaires;* on y exécutera au pinceau des traits larges comme des lentilles; on numérotera ces traits, et l'on mettra l'inventaire au feu. Si l'on a observé de coucher d'abord la couleur égale et légère, et de repasser ensuite sur cette première couche de la couleur qui fasse des épaisseurs inégales, ces inégalités détermineront, au sortir du feu, la faiblesse, la force et les nuances.

C'est ainsi que le peintre en émail formera sa palette; ainsi la palette d'un émailleur est, pour ainsi dire, une suite plus ou moins considérable d'essais numérotés sur des inventaires auxquelles il a recours selon le besoin. Il est évident que plus il a de ces essais d'une même couleur et de couleurs diverses, plus il complète sa palette; et ces essais sont ou de couleurs pures et primitives, ou de couleurs résultantes du mélange de plusieurs autres; celles-ci se forment pour l'émail comme pour tout autre genre de peinture : avec cette différence que, dans les autres

genres de peinture, les teintes restent telles que l'artiste les aura appliquées, au lieu que dans la peinture en émail le feu les altérant plus ou moins, d'une infinité de manières différentes, il faut que l'émailleur, en peignant, ait la mémoire présente de tous ces effets, sans cela il lui arrivera de faire une teinte pour une autre, et quelquefois de ne pouvoir plus retrouver la teinte qu'il aura faite. Le peintre en émail a, pour ainsi dire, deux palettes, l'une sous les yeux, et l'autre dans l'esprit; il faut qu'il soit attentif à chaque coup de pinceau de les accorder entre elles; ce qui lui serait très-difficile, ou peut-être impossible, si, quand il a commencé un ouvrage, il interrompait son travail pendant quelque temps considérable. Il ne se souviendrait plus de la manière dont il aurait composé ses teintes, et il serait exposé à placer à chaque instant ou les unes sur les autres, ou les unes à côté des autres, des couleurs qui ne sont point faites pour aller ensemble. Qu'on juge par là combien il est difficile de mettre d'accord un morceau de peinture en émail, pour peu qu'il soit considérable. Le mérite de l'accord dans un morceau peut être senti presque par tout le monde; mais il n'y a que ceux qui sont initiés dans l'art qui puissent apprécier tout le mérite de l'artiste.

Quand on a ses couleurs, il faut se procurer de l'huile essentielle de lavande et tâcher de l'avoir non adultérée; quand on l'a, on la fait engraisser; pour cet effet, on en met dans un gobelet dont le fond soit large, à la hauteur de deux doigts; on le couvre d'une gaze en double et on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'en inclinant le gobelet on s'aperçoive qu'elle coule avec moins de facilité et qu'elle n'ait plus que la fluidité naturelle de l'huile d'olive; le temps qu'il lui faut pour s'engraisser est plus ou moins long selon la saison.

On aura un gros pinceau à l'ordinaire qui ne serve qu'à prendre de cette huile. Pour peindre on en fera faire avec du poil de queues d'hermines, ce sont les meilleurs en ce qu'ils se vident facilement de la couleur et de l'huile dont ils sont chargés quand on a peint.

Il faut avoir un morceau de cristal de roche ou d'agate; que ce cristal soit un peu arrondi par les bords, c'est là-dessus qu'on broiera et délayera ses couleurs. On les broiera et délayera jusqu'à ce qu'elles fassent sous la molette la même sensation douce que l'huile même.

Il faut avoir pour palette un verre ou cristal qu'on tient posé sur un papier blanc; on portera les couleurs broyées sur ce morceau de verre ou de cristal, et le papier blanc servira à les faire paraître à l'œil telles qu'elles sont.

Si l'on voulait faire servir des couleurs broyées du jour au lendemain, on aurait une boîte de la forme de la palette; on collerait un papier sur le haut de la boîte; ce papier soutiendrait la palette qu'on couvrirait du couvercle de la même boîte : car la palette ne portant que sur les bords de la boîte, elle n'empêcherait point que le couvercle ne se pût mettre. Mais il arrivera que le lendemain les couleurs demanderont à être humectées avec de l'huile nouvelle, celle de la veille s'étant engraissée par l'évaporation.

On commencera par tracer son dessin; pour cela on se servira du rouge de mars : on donne alors la préférence à cette couleur, parce qu'elle est légère et qu'elle n'empêche point les couleurs qu'on applique dessus de produire l'effet qu'on en attend. On dessinera son morceau en entier avec le rouge de mars; il faut que ce premier trait soit de la plus grande correction possible, parce qu'il n'y a plus à y revenir. Le feu peut détruire ce que l'artiste aura bien ou mal fait; mais, s'il ne détruit pas, il fixe les défauts et les beautés. Il en est de cette peinture à peu près ainsi que de la fresque; il n'y en point qui demande plus de fermeté dans le dessinateur, et il n'y a point de peintres qui soient moins sûrs de leur dessin que les peintres en émail : il ne serait point difficile d'en trouver la raison dans la nature même de la peinture en émail; ses inconvénients doivent rebuter les grands talents.

L'artiste a à côté de lui une poêle où l'on entretient un feu doux et modéré sous la cendre; à mesure qu'il travaille, il met son ouvrage sur une plaque de tôle percée de trous, et le fait sécher sur cette poêle : si on l'interrompt, il le garantit de l'impression de l'air, en le tenant sous un couvercle de carton.

Lorsque tout son dessin est achevé au rouge de mars, il met sa plaque sur un morceau de tôle, et la tôle sur un feu doux, ensuite il colore son dessin comme il le juge convenable. Pour cet effet, il commence à passer sur l'endroit dont il s'occupe une teinte égale et légère, puis il fait sécher; il pratique ensuite sur cette teinte les ombres avec la même couleur couchée plus

forte ou plus faible, et fait sécher; il accorde ainsi tout son morceau, observant seulement que la première ébauche soit partout extrêmement faible de couleur; alors son morceau est en état de recevoir un premier feu.

Pour lui donner ce premier feu, il faudra d'abord l'exposer sur la tôle percée, à un feu doux, dont on augmentera la chaleur à mesure que l'huile s'évaporera ; l'huile à force de s'évaporer, et la pièce à force de s'échauffer, il arrivera à celle-ci de se noircir sur toute sa surface, on la tiendra sur le feu jusqu'à ce qu'elle cesse de fumer; alors on pourra l'abandonner sur les charbons ardents de la poêle, et l'y laisser jusqu'à ce que le noir soit dissipé et que les couleurs soient à peu près revenues dans leur premier état : c'est le moment de la passer au feu.

Pour la passer au feu, on observera de l'entretenir chaude; on chargera le fourneau comme nous l'avons prescrit plus haut; c'est le temps même qu'il mettra à s'allumer qu'on emploiera à faire sécher la pièce sur la poêle. Lorsqu'on aura lieu de présumer à la couleur rouge-blanche de la moufle qu'il sera suffisamment allumé, on placera la pièce et la tôle percée sous la moufle, le plus avancé vers le fond qu'on pourra. On observera, entre les charbons qui couvriront son entrée, ce qui s'y passera. Il ne faut pas manquer l'instant où la peinture se parfond; on le connaîtra à un poli qu'on verra prendre à la pièce sur toute sa surface; c'est alors qu'il faudra la retirer.

Cette manœuvre est très-critique; elle tient l'artiste dans la plus grande inquiétude; il n'ignore pas en quel état il a mis sa pièce au feu, ni le temps qu'il a employé à la peindre; mais il ne sait point du tout comment il l'en retirera, et s'il ne perdra pas en un moment le travail assidu de plusieurs semaines. C'est au feu, c'est sous la moufle que se manifestent toutes les mauvaises qualités du charbon, du métal, des couleurs et de l'émail, les piqûres, les soufflures, les fentes mêmes. Un coup de feu efface quelquefois la moitié de la peinture, et de tout un tableau bien travaillé, bien accordé, bien fini, il ne reste sur le fond que des pieds, des mains, des têtes, des membres épars et isolés; le reste du travail s'est évanoui : aussi ai-je ouï dire à des artistes que le temps de passer au feu, quelque court qu'il fût, était presque un temps de fièvre qui les fatiguait

davantage et nuisait plus à leur santé que des jours entiers d'une occupation continue.

Outre les qualités mauvaises du charbon, des couleurs, de l'émail, du métal, auxquelles j'ai souvent ouï attribuer les accidents du feu, on en accuse quelquefois encore la mauvaise température de l'air, et même l'haleine des personnes qui ont approché de la plaque pendant qu'on la peignait.

Les artistes vigilants éloigneront d'eux ceux qui auront mangé de l'ail, et ceux qu'ils soupçonneront être dans les remèdes mercuriels.

Mais deux choses plus importantes encore :

1° L'une est de délayer ses couleurs d'une quantité d'huile très-modérée. Si l'on a trop employé d'huile, cette huile, en s'évaporant, laissera des vides entre les molécules colorées, et ces vides donneront lieu à des œillets, des croûtes, des taches. D'ailleurs, comme les couleurs sont des chaux métalliques, si la quantité d'huile dont elles ont été abreuvées est considérable, et que l'évaporation n'en ait pas été parfaite avant qu'on mette la pièce au feu, le restant de l'huile fournira, sous la moufle, aux chaux métalliques un phlogistique qui les revivifiera; d'où il résultera des points noirs et ternes, des taches, des défauts.

2° L'autre, c'est d'éviter des épaisseurs ou de la même couleur ou de diverses couleurs les unes sur les autres. Il est rare que des épaisseurs de couleurs se parfondent également, et ne donnent lieu à quelques-uns des accidents dont nous venons de parler.

Il faut observer dans l'opération de passer au feu deux choses importantes : la première, de tourner et retourner sa pièce, afin qu'elle soit partout également échauffée; la seconde, de ne pas attendre à ce premier feu que la peinture ait pris un joli vif; parce qu'on éteint d'autant plus facilement les couleurs que la couche en est plus légère, et que, les couleurs une fois dégradées, le mal est sans remède; car, comme elles sont transparentes, celles qu'on coucherait dessus dans la suite tiendraient toujours de la faiblesse et des autres défauts de celles qui seraient dessous.

Après ce premier feu, il faut disposer la pièce à en recevoir un second. Pour cet effet, il faut la repeindre tout entière, colorier chaque partie comme il est naturel qu'elle le soit, et la

mettre d'accord aussi rigoureusement que si le second feu devait être le dernier qu'elle eût à recevoir; il est à propos que la couche des couleurs soit pour le second feu un peu plus forte et plus caractérisée qu'elle ne l'était pour le premier. C'est avant le second feu qu'il faut rompre ses couleurs dans les ombres, pour les accorder avec les parties environnantes : mais, cela fait, la pièce est disposée à recevoir un second feu. On la fera sécher sur la poêle, comme nous l'avons prescrit pour le premier, et l'on se conduira exactement de la même manière, excepté qu'on ne la retirera que quand elle paraîtra avoir pris sur toute sa surface un poli un peu plus vif que celui qu'on lui voulait au premier feu.

Après ce second feu, on la mettra en état d'en recevoir un troisième, en la repeignant comme on l'avait repeinte avant que de lui donner le second. Une attention qu'il ne faudra pas négliger, c'est de fortifier encore les couches des couleurs, et ainsi de suite de feu en feu.

On pourra porter une pièce jusqu'à cinq feux, mais un plus grand nombre serait faire souffrir les couleurs, encore faut-il en avoir d'excellentes pour qu'elles puissent supporter cinq fois le fourneau.

Le dernier feu est le moins long; on réserve pour ce feu les couleurs tendres; c'est par cette raison qu'il importe à l'artiste de les bien connaître. L'artiste qui connaîtra bien sa palette ménagera plus ou moins de feux à ses couleurs selon leurs qualités. S'il a, par exemple, un bleu tenace, il pourra l'employer dans le premier feu; si au contraire son rouge est tendre, il en différera l'application jusqu'aux derniers feux, et ainsi des autres couleurs. Quel genre de peinture? Combien de difficultés à vaincre? Combien d'accidents à essuyer? Voilà ce qui faisait dire à un des premiers peintres en émail à qui l'on montrait un endroit faible à retoucher : *Ce sera pour un autre morceau.* On voit par cette réponse combien ses couleurs lui étaient connues : l'endroit qu'on reprenait dans son ouvrage était faible à la vérité, mais il y avait plus à perdre qu'à gagner à le corriger.

S'il arrive à une couleur de disparaître entièrement, on en sera quitte pour repeindre, pourvu que cet accident n'arrive pas dans les derniers feux.

Si une couleur dure a été couchée avec trop d'huile et en trop grande quantité, elle pourra former une croûte sous laquelle il y aura infailliblement des trous; dans ce cas, il faut prendre le diamant et gratter la croûte, repasser au feu afin d'unir et repolir l'endroit, repeindre toute la pièce, et surtout se modérer dans l'usage de la couleur suspecte.

Lorsqu'un vert se trouvera trop brun, on pourra le réchauffer avec un jaune pâle et tendre; les autres couleurs ne se réchaufferont qu'avec le blanc, etc. Voilà les principales manœuvres de la peinture en émail; c'est à peu près tout ce qu'on peut en écrire; le reste est une affaire d'expérience et de génie. Je ne suis plus étonné que les artistes d'un certain ordre se déterminent si rarement à écrire. Comme ils s'aperçoivent que dans quelques détails qu'ils pussent entrer, ils n'en diraient jamais assez pour ceux que la nature n'a point préparés, ils négligent de prescrire des règles générales, communes, grossières et matérielles, qui pourraient à la vérité servir à la conservation de l'art, mais dont l'observation la plus scrupuleuse ferait à peine un artiste médiocre. Pour plus de détails, consultez l'*Encyclopédie* à l'article *Email.*

OBSERVATION DE L'ÉDITEUR.

Malgré les détails où notre auteur vient d'entrer sur le bleu que l'on tire du cobalt, il reste encore bien choses à désirer sur cet article; et nous savons que M. de Montamy se promettait de faire une suite d'expériences pour constater la vraie nature du cobalt, qui fait aujourd'hui un sujet de dispute entre les chimistes; les uns le regardent comme un demi-métal, et se fondent sur le régule que l'on en obtient; d'autres regardent ce régule comme une combinaison particulière du fer avec l'arsenic. Quelques expériences faites par de très-habiles chimistes semblent confirmer également ces deux sentiments. M. Rouelle, dont les talents sont connus de toute l'Europe, persiste à regarder le cobalt comme un demi-métal particulier, vu que ce célèbre chimiste a tiré ce qu'on appelle le *régule du cobalt,* du smalt même ou de cette matière vitrifiée et pulvérisée d'une couleur

bleue qui nous vient de Saxe; d'un autre côté, M. Henckel nous apprend qu'en faisant réverbérer le tiers d'une drachme de limaille de fer pendant un quart d'heure, il lui fit prendre une couleur d'un violet foncé; et qu'ayant mêlé cette limaille réverbérée avec un quart de drachme de cailloux blancs pulvérisés et de sel alcali le plus pur, et ayant placé ce mélange dans un creuset bien luté, exposé à un feu violent, il eut un verre de la couleur bleue d'un saphir.

En supposant cette expérience vraie, comme on ne peut guère en douter, il paraît que la propriété de donner au verre une couleur bleue appartient au fer, et ferait soupçonner la présence de ce métal dans ce qu'on appelle le *régule du cobalt*, qui n'est peut-être qu'une combinaison intime du fer avec l'arsenic au point de saturation; ce qui rend leur union très-forte et capable de résister à l'action du feu jusqu'à un certain point.

Une autre expérience de Henckel semble confirmer cette idée : il dit qu'en mêlant une partie d'arsenic avec quatre parties de limaille d'acier, et en faisant réverbérer ce mélange pendant trois jours et trois nuits, en commençant par un feu très-doux, on obtient une matière propre à colorer le verre en bleu. Cette expérience de Henckel a été réitérée par M. de Montamy, qui plaça le creuset contenant son mélange sous le four où l'on cuit la porcelaine de Saint-Cloud; mais le mélange passa au travers du creuset qui avait peut-être quelque défaut; depuis, cette expérience n'a point été réitérée, comme il eût été à désirer.

S'il était permis de hasarder ici une conjecture que l'on a communiquée à M. de Montamy, mais qu'il n'a pu vérifier, on croirait qu'en mêlant la limaille de fer avec l'arsenic, dont il faudrait tâtonner les doses, et en la traitant de la même manière que M. de Montamy a fait avec le sel marin, c'est-à-dire en mettant une certaine quantité de fer très-divisé, comme il l'est par l'opération qui donne le fer ou safran de Mars ou l'æthiops martial, ce fer ainsi divisé et mêlé par la trituration avec un quart de son poids d'arsenic, et renfermé dans un fragment de canon de fusil bien luté, et exposé quelque temps au feu des charbons, formerait peut-être une combinaison intime avec lui, et donnerait une substance semblable à celle qu'on appelle *régule de cobalt*, et propre comme elle à faire de la couleur bleue.

Cette méthode aurait en cas de réussite de grands avantages, vu qu'elle épargnerait l'embarras de se procurer de bon cobalt, ce qui n'est pas fort aisé; d'ailleurs, elle mettrait à portée de faire du safre en tout pays, puisque le chimiste, dans son laboratoire, imiterait ce que la nature fait en Saxe ou en Espagne dans l'intérieur de la terre. On ose croire que cette conjecture mérite au moins d'être vérifiée à plusieurs reprises avant que d'être rejetée.

Les expériences que M. Cadet a faites sur le cobalt prouvent que le régule de cobalt est l'arsenic combiné avec une substance métallique, puisque ce régule, poussé au feu pendant longtemps, finit par s'évaporer tout à fait, en répandant une odeur d'ail. *Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1760,* dans les Mémoires Étrangers.

M. d'Arcet ayant mis du cobalt sur une pièce de porcelaine pour essayer de lui donner une couleur bleue fut très-surpris de voir qu'une partie, après la cuisson, était devenue d'un brun foncé, ce qui annonce du fer, tandis que le reste était devenu bleu.

D'un autre côté, M. Margraff a prouvé que la couleur bleue qui se trouve dans le lapis-lazuli était uniquement due au fer, et non au cuivre, comme on l'avait cru jusqu'ici. Peut-être que cette couleur bleue aurait plus de fixité, et ne disparaîtrait point dans le feu, si le fer, qui la produit, était intimement combiné avec l'arsenic, comme on a lieu de le présumer dans le *speiss* des Allemands, ou dans ce que l'on nomme le *régule de cobalt.* Toutes ces choses viennent à l'appui de nos conjectures, et doivent engager à examiner si réellement il ne serait pas possible de faire du cobalt artificiel; ce qui procurerait beaucoup de facilité à tous ceux qui peignent, soit en émail, soit sur la porcelaine.

M. Lehmann, dans sa *Minéralogie,* dit que la matière colorante qui se trouve dans le cobalt est quelque chose de purement accidentel; c'est pour cela qu'elle se sépare de la partie réguline, tant par la vitrification que par d'autres opérations chimiques; et même, si l'on fait fondre à plusieurs reprises le *speiss* produit par le cobalt, avec du sel alcali et du sable, il perd à la fin toute sa propriété de colorer le verre en bleu. Le même auteur dit que l'on peut s'assurer de ce qui

entre dans la composition de la matière réguline du cobalt qui donne le bleu, en faisant fondre ce régule à plusieurs reprises avec de la fritte du verre, et en le remettant de nouveau en régule; si l'on extrait ensuite la partie cuivreuse par l'alcali volatil, jusqu'à ce qu'on n'ait plus de bleu, et qu'ensuite on dissolve le résidu dans les acides, et qu'on précipite la dissolution, on ne tardera point à apercevoir le fer.

D'un autre côté, M. de Justi dit que si l'on fait calciner le cobalt noir, qui donne peu d'arsenic, avec du cobalt gris ordinaire qui contient plus d'arsenic, la couleur bleue en devient plus belle. Le même auteur prétend que tout cobalt contient du fer, et même de l'argent, ainsi que du cuivre. Il ajoute que la manganèse[1], qui contient du fer, jointe avec de l'arsenic, et calcinée ensuite, devient propre à donner une couleur bleue au verre.

M. de Montamy présumait que l'arsenic en entrant dans le verre y fixait le phlogistique du cobalt; il s'appuyait dans cette conjecture sur ce que le cobalt, calciné au point de ne plus contenir d'arsenic, ne donne plus alors de couleur bleue au verre. Pour vérifier ce fait, il se proposait de rejoindre de l'arsenic avec le cobalt calciné au point de n'en plus contenir, et de voir si par là il reprendrait la propriété de colorer le verre en bleu. Il se proposait aussi de joindre de l'arsenic et du sel marin à de l'émail des quatre feux, pour voir s'il deviendrait plus bleu. Mais la mort est venue interrompre le cours de ses expériences.

1. Manganèse est aujourd'hui masculin.

NOTICE

SUR

CARLE VAN LOO

1765[1]

Carle Van Loo, premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur et recteur de l'Académie royale de Peinture, et directeur de l'École royale des élèves protégés par le roi, est mort ce matin subitement, des suites d'une apoplexie, âgé d'environ soixante ans[2]. Il avait été la veille à la Comédie-Italienne. Nous sommes en train de perdre, et voilà encore un homme célèbre de moins. Il ne faudrait pas que cela continuât, car douze ou quinze hommes de différents talents de moins dans la nation feraient un vide considérable, et influeraient sur la réputation de la France : la gloire d'un peuple et d'un siècle est toujours l'ouvrage d'un petit nombre de grands hommes, et disparaît avec eux. L'Académie de Peinture a perdu en moins de six mois ses deux plus grands artistes : Van Loo et Deshays, et ces pertes ne seront pas faciles à réparer. Carle Van Loo n'était pas seulement le premier peintre du roi, mais aussi de la nation; il avait quelque réputation chez les étrangers. Ses ouvrages sont éparpillés ici dans les églises et dans les cabinets des particuliers. Les Augustins de la place des Victoires, appelés les Petits-Pères, ont de lui une suite de la vie de saint Augustin, dont le chœur de leur église est orné. Mme Geoffrin a de lui plusieurs tableaux de chevalet d'un grand prix. Celui qu'on appelle *la Conversation* eut un grand succès dans sa nouveauté, et a toujours conservé sa réputation ; celui de *la Lecture* a moins réussi. Mme Geoffrin présidait alors à ces ouvrages, et c'étaient tous les jours des scènes à mourir de

1. *Correspondance* de Grimm, 15 juillet 1765.
2. Il était né à Nice en 1705.

rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait, on pleurait, on se disait des injures, des douceurs; et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avançait et s'achevait.

Personne n'a mieux prouvé que Carle Van Loo combien le génie est différent de l'esprit. On ne peut lui disputer un grand talent; mais il était d'ailleurs fort bête, et c'était pitié de l'entendre parler peinture. Dans le choix, j'aime mieux un peintre faisant de beaux tableaux qu'un artiste jasant bien sur son art; car les bavards ne sont bons à rien. Ils ont fait grand tort au bon Van Loo. Le premier malotru assez confiant pour dire ses bêtises était capable de lui barbouiller le plus beau tableau avec une sotte critique; il en a gâté plus d'un sur des observations qui n'avaient souvent pas le sens commun; et, à force de changer, il se fatiguait sur son sujet, et finissait par un mauvaise composition, après en avoir effacé une excellente.

Van Loo avait épousé à Turin une femme de mérite, sœur de Somis, célèbre violon en son temps. Elle était elle-même excellente musicienne, et chantait très-agréablement. Elle reste veuve sans fortune, mais elle obtiendra sans doute une pension du roi. Il en a eu une fille fort jolie qui est morte, et deux garçons qui, bien loin d'avoir des talents, ne promettent pas même d'être de fort bons sujets [1].

1. L'un d'eux a cependant exposé au Salon de 1771, v. t. XI, p. 477.

PROJETS

DU

TOMBEAU POUR M. LE DAUPHIN [1]

1766

« Le philosophe qui m'a communiqué cet article[2] a été lui-même éloquent en faisant l'éloge de M. le dauphin dans une autre langue. C'est celle de l'airain et du marbre que les hommes ont bien su faire mentir au mépris de leur solidité. Comment n'abuseraient-ils pas d'une matière ourdie de chiffons et aussi périssable que le papier. Le roi ayant ordonné qu'on érigeât à M. le dauphin un monument dans l'église de Sens, où il a été enterré, M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monuments de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au roi. Sa Majesté choisira. Le directeur des Arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense, et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi, il ne s'agit plus que de conserver ici ces projets de monuments en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté. »

(*Correspondance* de Grimm, 15 avril 1766.)

Nota. Le roi voulant entrer dans les vues de Mme la Dauphine, on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

PREMIER PROJET.

J'élève une couche funèbre. Au chevet de cette couche, je place deux oreillers. L'un reste vide ; sur l'autre repose la tête du prince. Il dort, mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est

1. On retrouvera ces projets avec des commentaires dans la lettre de Diderot à Mlle Voland, du 20 février 1766.

2. L'article sur l'*Éloge du dauphin*, par Thomas. V. t. VI, p. 347.

enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu; l'autre, ramené par-dessus le corps, viendra se placer sur une de ses cuisses, et la presser un peu, de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier, et qui ménage une place à son épouse.

Les Anciens se seraient contentés de cette seule figure, sur laquelle ils se seraient épuisés; mais nous voulons être riches, parce que nous avons encore plus d'or que de goût, et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime.

A la tête de ce lit funéraire, j'assieds donc la Religion. Elle montre le ciel du doigt, et dit à l'épouse qui est à côté d'elle, debout, un genou posé sur le bord de la couche, et dans l'action d'une femme qui veut aller prendre place à côté de son époux: « Vous irez quand il plaira à celui qui est là-haut. »

Je place au pied du lit la Tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul; ses deux bras étendus au delà de sa tête sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière, et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'hymen, dont l'un brûle encore, et l'autre est éteint.

SECOND PROJET.

Au pied de la couche funèbre, je place un ange qui annonce la venue du grand jour.

Les deux époux se sont réveillés. L'époux, un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse, la regarde avec surprise et tendresse; il la retrouve, et c'est pour ne la quitter jamais.

Au chevet de la couche, du côté de l'épouse, on voit la Tendresse conjugale qui rallume ses flambeaux en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux, c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la Justice éternelle.

La Justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette; le serpent qui se mord la queue est autour de ses reins; la balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux; ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

TROISIÈME PROJET.

J'ouvre un caveau. La Maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre.

Le prince, debout sur le bord du caveau, ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme qui veut le suivre. Il lui montre ses enfants que la Sagesse, accroupie, lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'aîné est derrière elle, le visage penché sur son épaule.

Derrière ce groupe, la France lève les bras vers les autels. Elle implore, elle espère encore.

QUATRIÈME PROJET.

J'élève un mausolée; je place au haut de ce mausolée deux urnes, l'une ouverte, et l'autre fermée.

La Justice éternelle, assise entre ces deux urnes, pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur ses genoux la couronne, la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne.

Et voilà ce que les Anciens auraient appelé un monument; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi :

Au devant de ce mausolée on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux, et ceux qui l'attendent.

L'épouse est renversée sur le sein de la Religion. Un de ses enfants s'est saisi de son bras sur lequel il a la bouche collée.

CINQUIÈME PROJET.

Voici ce que j'appelle mon monument, parce que c'est un tableau du plus grand pathétique, et non le leur, parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il faut pour le préférer.

Au haut du mausolée je suppose un tombeau creux ou cénotaphe, d'où l'on n'aperçoit guère d'en bas que le sommet de la tête d'une grande figure couverte d'un linceul, avec un grand bras tout nu, qui s'échappe de dessous le linceul, et qui pend en dehors du cénotaphe.

L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui conduisent au haut du cénotaphe, et elle est prête à saisir ce bras.

La Religion l'arrête, en lui montrant le ciel du doigt.

Un des enfants s'est saisi d'un des pans de sa robe, et pousse des cris.

L'épouse, la tête tournée vers le ciel, éplorée, ne sait si elle ira à son époux qui lui tend les bras, ou si elle obéira à la Religion qui lui parle, et cédera aux cris de son fils qui la retient[1].

1. Aucun de ces projets ne fut accepté. On en choisit un autre dont le modèle fut exposé dans l'atelier de Coustou pendant l'exposition de 1769, et qui est ainsi décrit au livret de cette année :

« Ce tombeau, destiné à réunir deux époux qu'une égale tendresse avait unis pendant leur vie, présente un piédestal carré, sur lequel sont placées deux urnes liées ensemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme immortelle.

« Du côté qui fait face à l'autel, l'Immortalité, debout, est occupée à former un faisceau ou trophée des attributs symboliques des vertus morales de feu Mgr le dauphin : la balance de la justice ; le sceptre, surmonté de l'œil de la vigilance ; le miroir, entouré d'un serpent, de la Prudence ; le lys de la Pureté, etc. A ses pieds est le Génie des sciences et des arts, dont le prince faisait ses amusements. A côté, la Religion, aussi debout, et caractérisée par la croix qu'elle tient, pose sur les urnes une couronne d'étoiles, symbole des récompenses célestes destinées aux vertus chrétiennes, dont ces augustes époux ont été le plus parfait modèle.

« Du côté qui fait face à la nef, le Temps, caractérisé par ses attributs, étend le voile funéraire déjà posé sur l'urne de Mgr le dauphin, mort le premier, jusque sur celle qui est supposée renfermer les cendres de Mme la dauphine. A côté, l'Amour conjugal, son flambeau éteint, regarde avec douleur un enfant qui brise les chaînons d'une chaîne entourée de fleurs, symbole de l'Hymen.

« Les faces latérales, ornées des cartels des armes du prince et de la princesse, sont consacrées aux inscriptions qui doivent conserver à la postérité la mémoire de leurs vertus. »

SUR

LA STATUE DE LOUIS XV

DE L'ÉCOLE MILITAIRE

PAR LE MOYNE

(INÉDIT)

1769

Le jour que le roi alla à l'École militaire poser la première pierre de la chapelle, Le Moyne fit élever au milieu de la cour le modèle en plâtre d'une statue du monarque qu'il doit exécuter en marbre pour le même endroit. Elle est debout sur un piédestal carré, de grandeur au-dessus de nature. Le monarque montre de la main droite aux élèves des bâtons de maréchaux, des croix et autres récompenses de la vertu militaire, posés sur un bout de colonne. Il est cuirassé jusqu'aux genoux; il a l'épée au côté, la jambe gauche fléchie et par conséquent le poids du corps jeté sur la jambe droite, et la main gauche appuyée sur la hanche de ce côté.

On voit la douceur et la bonté paternelle sur son visage. La ressemblance y est, à l'exception de la noblesse qui n'y est pas. Je l'ai trouvé un peu lourd et voûté; mais le défaut principal, c'est un contre-sens impardonnable dans la position. Où le sculpteur a-t-il pris qu'un homme dont le corps porte sur la jambe droite, place la main sur la hanche gauche? Cela est contre la sympathie des mouvements naturels. La main va se placer sur la hanche même du côté de la jambe non fléchie; elle y est d'appui. C'est une contre-force sans laquelle le moindre choc renverserait l'homme qui a pris cette attitude[1].

On lit sur une des faces du piédestal une inscription simple et belle; elle est tirée de la seconde ode d'Horace sur la fin, où

1. Voyez cette même observation dans les *Pensées détachées sur la peinture*, t. XI, p. 95.

le poëte invite Auguste à différer son entrée au ciel, et à demeurer longtemps le père et le maître des Romains. *Hic ames dici pater atque princeps.* On a supposé la prière du poëte exaucée par Louis XV, et l'on a écrit, *hic amat dici pater atque princeps,* « c'est ici qu'il se plaît à recevoir les titres de père et de souverain. »

Au retour de la cérémonie, le roi s'arrêta devant la statue, la regarda attentivement et salua avec affabilité l'artiste qui était appuyé comme un singe contre un des angles du piédestal et qui faisait groupe avec le reste du monument.

SUR
LA PEINTURE

POËME EN TROIS CHANTS[1]

PAR M. LE MIERRE

1769

Pour apprécier cet homme-ci, il faudrait savoir ce qu'il doit à Dufresnoy[2], à l'abbé de Marsy[3], à M. Watelet[4] : car son mérite se réduira à peu de chose, partout où il ne lui restera que celui de traducteur. Quelque obligation qu'il puisse avoir à mon ignorance ou à ma paresse, je vais le traiter comme original; je vais le juger comme si personne n'avait encore écrit de la peinture, et qu'il eût tiré son ouvrage entier de son propre fonds. Il se trouvera assez d'autres bonnes âmes sans moi qui, sous prétexte de dépouiller le geai des plumes du paon, lui arracheront les siennes. Le geai Le Mierre! cette idée me fait rire. Vous ne sauriez croire[5] combien notre poëte ressemble à cet oiseau qui a le cri dur et aigu, les plumes brillantes et ébouriffées, l'air vain, et l'allure bizarre.

Son poëme est en trois chants. Je vous ferai d'abord une analyse très-succincte de chacun; ensuite je vous en dirai mon avis, dont vous serez le maître de vous éloigner tant qu'il vous plaira. Je suis un peu quinteux, comme vous savez; la moindre variation qui survient dans mon thermomètre physique ou moral, le souris de celle que j'aime, un mot froid de mon ami, une

1. *La Peinture,* Paris, Le Jay, 1769, in-4° et in-8°, frontispice et figures de Cochin.

2. Peintre, auteur d'un poëme latin sur son art, traduit par Roger de Piles sous ce titre : l'*Art de peinture,* en 1668. Souvent traduit et réimprimé.

3. Il est admis que le poëme de Le Mierre n'est qu'une imitation, sinon une traduction de celui de de Marsy, intitulé *Pictura carmen.* Parisiis, 1736, in-12.

4. Il a été question précédemment du poëme de Watelet. Les trois ouvrages rappelés ici ont été réunis. Amsterdam, 1761, in-12.

5. Cet article, adressé à Grimm, n'a pas été publié dans la *Correspondance littéraire.* Il l'avait été antérieurement par Naigeon.

petite bêtise de ma fille, un léger travers de sa mère, suffisent pour hausser ou baisser à mes yeux le prix d'un ouvrage. Après cet aveu que je vous fais, pour l'acquit de ma conscience, je lis et j'écris.

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Il expose son sujet. Il invoque; et son invocation, adressée à Dibutade, à qui l'amour apprit à tracer un profil, le place naturellement à l'origine de la peinture et aux premiers essais de la sculpture, qu'il soupçonne antérieurs au dessin. Vous l'en croirez, ou ne l'en croirez pas; c'est votre affaire. Quant à moi, pour un enfant qui s'amusait à modeler, j'en ai vu cent griffonner des chiens, des oiseaux, des têtes, à la craie, au charbon, à la plume. Il passe aux différents genres de peinture; l'histoire, le paysage, le portrait, la fresque, les bambochades; de là, à l'étude de l'anatomie, à la connaissance des proportions, au choix et à l'imitation de la nature. Il fait l'éloge et la critique de Rubens. Il récrée l'odorat de Le Sueur et de Le Brun d'un petit grain d'encens. Il traite de la décadence de l'art dans l'ancienne Rome, de sa renaissance dans Rome la nouvelle. Il montre la peinture et la sculpture sauvant les débris de leurs chefs-d'œuvre de dessous les pieds des barbares. Il montre Michel-Ange interrogeant le génie antique, qui élève sa tête poudreuse d'entre les ruines de l'Ausonie; et c'est la fin de son premier chant.

EXAMEN.

L'exposition de son sujet est mauvaise : il faut être simple; Horace l'a dit; mais il ne faut pas être plat. Voici comme il débute.

Je chante *l'art heureux* dont le *puissant génie*
Redonne à l'univers une nouvelle vie;
Qui par *l'accord savant* des couleurs et des traits
Imite et fait saillir les formes des objets,
Et, prêtant à l'image une vive imposture,
Laisse hésiter nos yeux *entre elle* et la nature.

Qu'est-ce que le puissant génie d'un art heureux? Qu'est-ce que redonner à l'univers une nouvelle vie? Comme cela est sec et dur? Ce n'est pas seulement de la prose médiocre. Lucain a bien mieux dit de l'art d'écrire, que celui-ci de l'art de peindre.

> Et c'est d'eux que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux;
> Et, par les traits divers de figures tracées,
> Donner de la couleur et du corps aux pensées [1].

En revanche, il y a de la verve dans l'invocation.

> *Du sein de ces déserts,* lieux jadis renommés,
> Où, parmi les débris des palais consumés,
> Sur les tronçons épars des colonnes rompues,
> Les traces de ton nom sont encore aperçues;
> Lève-toi, Dibutade, anime mes accents;
> Embellis les leçons éparses dans mes chants,
> *Mets dans mes vers ce feu* qui sous ta main divine
> Fut d'un art enchanteur la première origine.

Ici, je reconnais le ton de la poésie. Séparez les mots, renversez les phrases; quoi que vous fassiez, vous trouverez les membres dispersés d'un poëte.

Remarquez, une fois pour toutes, et rappelez-vous par la suite, que je soulignerai tous les endroits où je serai mécontent, soit de l'harmonie, soit de l'expression.

Il dit du génie :

> Il veut, et tout s'anime; il touche, *et* dans l'instant
> L'eau coule, un mont s'élève, une plaine s'étend,
> Le jour luit.

Et cela est beau.

A la rapidité près avec laquelle il ébauche les différents genres de peinture, je n'y vois rien de rare, ni de piquant; aucun texte pourtant n'était aussi fécond. Quelques vers techniques heureux; des tableaux, mais communs, mais gâtés, ici par

1. Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
A. Lucan. *Pharsal.* lib. III, vers. 220-221.
La traduction que rapporte Diderot est de Brébeuf. (Br.)

une expression impropre, là par une idée louche; du rhythme, j'entends celui qui peint le mouvement; jamais celui qui marque la passion, et qui naît des entrailles et de l'âme. Il m'entretient du portrait, de cette faible consolation d'un amant séparé de celle qu'il aime, de ces restes précieux d'un ami qui n'est plus, de ces images révérées d'une nation qui regrette son bienfaiteur; et il ne lui échappe pas un mot qui aille au cœur, qui sollicite une larme! Le poëte ne sent pas, je vous le jure.

Il dit de la fresque :

> Le dôme a disparu, c'est la céleste voûte.

Il dit au dessinateur :

> Dessine en ton cerveau, c'est la première toile.

Pourquoi ces vers simples, énergiques et clairs ne sont-ils pas plus fréquents?

Il prescrit au peintre de diviser sa toile par carreaux; et voici comme il s'exprime :

> Par espaces réglés que la toile *blanchisse*.

Il parle de la distance et de son effet sur les corps; et il dit :

> *Tu vois que les objets* élevés sous la main
> *S'aplatissent* à l'œil par *le moindre lointain;*
> Imite de ces corps les formes *raccourcies*.

Il parle de la balance des figures; et voici ses vers :

> Sur leurs bases entre eux que les corps balancés
> *Se répondent des points* où tu les as placés.

Est-ce là du français? Est-ce de la poésie? Je sais que ces idées sont difficiles à rendre; mais celui qui écrit d'un art s'en impose la tâche.

Je ne finirais pas, si je vous citais tous les endroits où le poëte touche au galimatias. Il faut se mettre à la gêne pour lui trouver du sens; encore n'est-on pas sûr d'avoir rencontré celui qu'il avait en vue.

Le morceau sur l'anatomie est un tissu de phrases énigmatiques; c'est le ramage entortillé du sphynx; c'est encore le croassement insupportable du corbeau.

A propos d'Apelle, qui dépouilla les plus belles femmes de la Grèce pour composer des charmes particuliers à chacune le modèle de la beauté, il rassemble autour de l'artiste les mortelles et les immortelles; il en demande pardon à celles-ci. Eh! mon ami, tu te méprends; ce n'est pas aux déesses, qui ne si sont pas remuées de leur place, c'est au sens commun que tu dois demander pardon.

Si quelqu'un en conversation disait, des compositions confuses, que :

Des groupes mal conçus
Montrent une mêlée *au milieu des tissus;*

si quelqu'un, en louant Le Brun d'avoir, dans son *Massacre des Innocents*, évité les formes outrées de Rubens, et restitue aux femmes leur organisation molle et délicate, disait qu'il sut

Adoucir *la stature* des mères;

je vous le demande, croyez-vous que l'homme de goût pût s'empêcher de rire?

Ce premier chant, où la matière offrait des richesses sans nombre, est pauvre. On y sent à chaque instant l'ignorance de la langue et la disette d'idées; on en sort fatigué des cahots de la versification. Point de nombre, nulle sévérité de goût; de la hardiesse, nulle précision : il me semble que je me suis égaré dans les ténèbres. L'effervescence du jeune homme qui va à toutes jambes; un peintre qui serait dans son genre ce que le poëte est dans le sien, ne serait pas froid; et c'est tout l'éloge qu'on en pourrait faire.

CHANT II.

ARGUMENT.

Ce chant s'ouvre par une apostrophe au soleil, source de la lumière et des couleurs. La peinture indigente n'en eut que deux à son origine : peu à peu la palette s'enrichit. Le poëte traite

des couleurs naturelles des objets. A cette occasion, il aurait pu faire quelques beaux vers sur les tableaux exécutés aux Gobelins avec la laine, à la Chine avec les plumes des oiseaux, ici avec les pastels. Il a oublié ces trois genres de peinture, et le nom de la Rosalba ne se trouve point dans son poëme; cependant ce nom en valait bien un autre. Le pastel, cet emblème si vrai de l'homme, qui n'est que poussière et doit retourner en poussière! Il s'occupe ensuite de la recherche, de la préparation, du soin et de l'emploi des couleurs artificielles. C'était là l'endroit de la peinture en émail, qui reçoit des chaux métalliques et du feu un éclat qui brave le temps; de la peinture en cire ou de l'encaustique, que les Anciens ont inventée, et qu'on a retrouvée de nos jours[1]; de la peinture sur le verre, qui a occupé les mains de plusieurs grands maîtres. Plus les manœuvres sont singulières, plus elles prêtent à la poésie. Il passe à l'harmonie, sujet qui aurait bien dû l'avertir d'être harmonieux; la bouquetière Glycère en donna les premiers principes à son amant Pausias. Ici, il fait une sortie contre les femmes, qui cachent sous le carmin la plus vive et la plus touchante des couleurs. Éloge du Titien. Art de peindre les ciels, les eaux, la mer, les tempêtes, l'air, la lumière. Apologie du clavecin oculaire du père Castel, jésuite. Formation, charme et étude de l'arc-en-ciel; choix du climat. Et tout au travers de cela, différents détails relatifs à l'art et hors de son objet, ce dont les rigoureux défenseurs de la méthode le blâmeront, et moi je le louerai. Rien ne convient tant à un poëte que les écarts; ils ne me déplaisent pas même en prose; ils ôtent à l'auteur l'air de pédagogue, et donnent à l'ouvrage un caractère de liberté, qui est tout à fait de bon goût. L'image d'un homme qui erre en se promenant au gré des lieux et des objets qu'il rencontre, s'arrêtant ici, là précipitant sa marche, m'intéresse tout autrement que celle d'un voyageur courbé sous le poids de son bagage, et qui s'achemine, en soupirant après le terme de sa journée; ou, si vous aimez mieux la comparaison de celui qui cause et de celui qui disserte, vous pouvez vous en tenir à cette dernière.

1. Voyez dans l'*Encyclopédie* les mots ÉMAIL, ENCAUSTIQUE, et, t. X, l'*Histoire le secret de la Peinture en cire.*

EXAMEN.

L'apostrophe au soleil est chaude, courte et assez belle :

Globe resplendissant, océan de lumière,
De vie et de chaleur source immense et première,
Qui lance tes rayons *par* les *plaines* des airs,
De la hauteur des cieux aux profondeurs des mers,
Et *seul fais* circuler cette matière pure,
Cette séve de feu qui *nourrit* la nature;
Soleil, par ta chaleur l'univers fécondé
Devant toi s'embellit, de lumière inondé,
Le mouvement renaît, les distances, *l'espace;*
Tu te lèves, tout luit; tu nous fuis, tout *s'efface.*

Une observation que je ne veux pas perdre, parce qu'elle est importante, c'est que ce poëte n'a pas un grain de morale et de philosophie dans sa tête. Il est si bien enfoncé dans sa peinture, qu'il ne s'avise jamais de se replier sur lui-même, de me ramener à mes devoirs, à mes liaisons, à mon père, à ma mère, à ma femme, à mon ami, à mon amie, à mon origine, à la fin qui m'attend, au bonheur, à la misère de la vie. Je ne connais pas de poëme où il y ait moins de mœurs, et, dirait peut-être Chardin, moins de ..... Mais laissons cela, Chardin est caustique.

Mêmes qualités et mêmes défauts, soit dans la description des couleurs naturelles, soit dans la préparation des couleurs artificielles. Toujours de l'obscurité, toujours une belle page déshonorée par de mauvais vers, un vers heureux et facile gâté par un mot impropre; c'est le vice général du poëte.

Voyez l'endroit où il défend à l'artiste le moment où le soleil occupant le méridien ne laisse point d'ombres aux corps; il m'a paru bien. Croiriez-vous bien que ce poëte a une sorte de séduction? Il est si bouillant, il marche si vite, qu'il ne laisse presque pas le temps de le juger. Il dit des premières notions de l'harmonie :

Tu créas le dessin, Amour; c'est encor toi
Qui vas du coloris nous enseigner la loi.
O champs de Sicyone! ô rive toujours chère!
Tu vis naître à la fois Dibutade et Glycère;

Glycère de *sa* main *assortissant* les fleurs,
Instruisit Pausias dans l'accord des couleurs;
Tandis qu'elle dressait ces festons, ces guirlandes
Qui servaient aux autels de parure et d'offrandes,
Son amant les traçait d'un pinceau délicat,
Égalait sur la toile et fixait leur éclat.

Il est plein d'apostrophes; mais elles sont naturelles et courtes. Il ne se refuse à aucune métaphore; son style est brut. Il ne sent pas lui-même ses défauts; la chaleur de tête l'emporte: on voit qu'il veut aller bien ou mal.

Je vous défie d'entendre ses premiers vers contre l'usage du rouge sans avoir envie de vous boucher les oreilles :

Mais quel vase léger et rempli de carmin
Thémire à ce miroir tient ouvert sous sa main!
Elle prend le pinceau, mais la toile!... Ah! Thémire!
Thémire, arrête donc.

Ah! monsieur Le Mierre, le choc discordant de ces mots était capable de lui faire tomber la brosse et la tasse d'effroi.

Thémire... ce carmin désormais innocent,
Qu'aux mains de la peinture il deviendra puissant!

Est-il possible de dire plus platement?

Imite, imite Églé : dans cet âge qui vole,
De l'aimable pudeur conservant le symbole;
Au lever du soleil, à l'approche du soir,
La mousse pour toilette, un ruisseau pour miroir,
Contre un saule penchée, au bord d'une onde pure,
Du hâle sur son teint elle efface l'injure.

Cela n'est pas merveilleux; la syntaxe française est un peu négligée ; l'eau rafraîchit la peau, mais elle n'ôte pas le hâle ; tout au contraire, elle y dispose. Mais il n'y faut pas regarder avec vous de si près.

Le Mierre n'a qu'une seule des qualités du poëte, la chaleur de l'imagination ; il ignore absolument l'harmonie. Il tombe dans les défauts que les novices évitent d'instinct, quelquefois au mépris de la langue. Je n'ai pas encore rencontré une peinture

touchante, un vers d'âme, un mot sensible; jamais il ne me ramène en moi-même. Je m'arrête devant ses tableaux, mais je ne suis point tenté de m'écrier avec Énée à l'aspect de ses propres malheurs représentés sur les murs du temple de Carthage :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

VIRGIL. *Æneid.* lib. I, vers, 462.

« Le malheur trouve donc des larmes partout ! Partout les âmes s'ouvrent à la commisération. »

Jamais il ne s'avise de s'arrêter lui-même devant ses images, de s'en effrayer, d'en pleurer. Il ne réfléchit point, il ne fait point réfléchir; sans cela cependant point d'effet, point de beautés solides. S'il n'est point froid, il est encore moins pathétique. Il s'en tient à des incidents communs; il ne s'est pas douté qu'un incident commun bien rendu en peinture est encore une belle chose; mais qu'il n'en est pas de même en poésie. Son éloge du Titien est commun. Quelle différence de ce maître, lorsqu'il me montre Vénus entre les bras d'Adonis, ou Jupiter tombant en pluie d'or dans la tour de Danaé, et ces images sous le pinceau de Le Mierre! Cependant on ne me persuadera pas que la tâche de l'artiste ne fût tout autrement difficile que celle du poëte. Le Mierre cherche à rendre la chose et jamais l'impression; c'est-à-dire qu'il oublie qu'il est poëte, et qu'il laisse son rôle pour faire celui de peintre.

Voici sur le talent de rendre les ciels quelques vers techniques que vous estimerez :

Tout dépend de cet art : de reflets en reflets
C'est le ciel qui commande au reste des objets.
Avant que d'y porter une main téméraire,
Parcours longtemps des yeux les champs de l'atmosphère,
Conforme ta couleur à ce fond transparent;
Sur ce vague subtil, sur ce fluide *errant*
Qui partout environne et balance la terre :
Ne laisse du pinceau qu'une trace légère,
Fais plus sentir que voir l'impalpable élément :
Si tu sais peindre l'air, tu peins le mouvement.

Cela n'est pas sans incorrection, sans louche; un censeur

rigide pourrait encore chagriner le poëte ; mais le sujet est difficile, et je suis indulgent.

Vous serez encore plus content du morceau qui suit, sur la manière de peindre les anges :

Un ange descend-il des voûtes éternelle ?
Si je le reconnais, ce n'est point à ses ailes
Qu'insensible en son vol, sa molle agilité
Revêtisse les airs et leur fluidité ;
Qu'il *ressemble,* au milieu de la céleste plaine,
Au nuage argenté que le zéphyr promène :
Loin ces anges pesants qui dans un air épais
Semblent au haut du ciel nager sur des marais,
Qui de leurs membres lourds *surchargent l'air qu'ils fendent,*
Et qui tombent des cieux plutôt qu'ils n'en descendent.

Ah ! si tout était écrit et soigné comme cela !

L'harmonie des sons lui fournit une transition heureuse à celle des couleurs :

Qu'entends-je? O doux accents ! ô sons harmonieux !
Concert digne en effet de l'oreille des dieux !
Les lauriers toujours verts, dont le Pinde s'ombrage,
Agitent de plaisir leur sensible feuillage.

Voilà de la poésie, monsieur Le Mierre.

Dans quel contraste heureux sont modulés les sons !
Ainsi dans les couleurs sache opposer les tons.

Cela n'en est plus ; voilà le galimatias qui commence, et qui ne finira pas sitôt. Le poëte s'embarque dans les découvertes optiques de Newton. Il parle avec une telle assurance des phénomènes des sons et de la lumière, qu'on croirait qu'il s'entend, et que les ignorants croiront l'entendre, et s'écrieront : « Oh ! que cela est beau ! « Pour d'Alembert, à qui il s'adresse sur la fin, il lui dira : « Je ne sais ce que tu me proposes, et tu ne sais ce que tu dis. *Fiat lux.* »

Le mécanisme du clavecin oculaire du père Castel est rendu à étonner. Loriot le referait sur la description, si l'instrument en valait la peine.

La pensée d'attribuer la différence des climats au séjour des

dieux exilés sur la terre est ingénieuse et poétique; et je trouve fort bon que le poëte dise :

> Qu'honorés par leurs pas, ces *magnifiques* lieux
> Gardent la trace encor du passage des dieux.

Je préfère ce second chant au premier. J'oubliais de vous dire qu'il y avait un phénomène très-difficile à rendre; ce sont les reflets des objets de la nature au fond des eaux, les images affaiblies des arbres opposés par leurs racines, les nuées se promenant sur nos têtes et à la même distance au-dessous de nos pieds : voyez comme il s'en est tiré; mais de la douceur! Ce poëte-ci n'est pas un homme à éplucher mot à mot, syllabe à syllabe; il n'est pas en état de supporter cette critique. Vous êtes trop heureux que je sois las : si cet ouvrage s'était offert dans le moment de la ferveur, lorsqu'en partant, vous me ceignîtes le tablier de votre boutique, je vous ruinais en copie; mais s'occuper de peinture au sortir du Salon, cela ne se peut pas. Ce poëme ne vous dégoûtera pas de la lecture de mes papiers, j'en suis sûr.

CHANT III.

ARGUMENT.

Voilà l'esquisse faite, il s'agit d'achever le tableau; il s'agit de l'expression, des passions, du mouvement, des conditions, du caractère; il s'agit de sentir. Le poëte se déchaîne contre l'atrocité des sujets chrétiens. Il fait l'éloge de Berghem; il passe aux animaux, aux monstres, aux grotesques. Il insiste avec raison sur l'unité d'action; mais celle du temps plus rigoureuse pour le peintre qui n'a qu'un clin d'œil, que pour le poëte, mais celle de lieu, il n'en parle pas. Éloge du Poussin. Orages, déluges, incendie, sacrifices : ô le beau champ à parcourir! Sacrifice d'Iphigénie, batailles, allégories, costumes. Apologie de Michel-Ange. Son éloge et celui de l'Albane, du Corrège, des Carrache, du Tintoret, de Le Sueur, d'Holbein, des Bassans, des Wouwermans, de Claude Lorrain, de Rembrandt, du Primatice, de Van Dyck, de Vinci, du Guide, du Dominiquin et de Raphaël. Eh! monsieur Le Mierre, pourquoi avoir oublié les

Jordaens, mais surtout Teniers, Teniers, peut-être le maître en peinture de tous ces gens-là? Cela me fâche, entendez-vous; j'aime cet artiste, qui a cela de particulier, qu'il sait employer toute la magie de l'art, sans qu'on la devine; qui sait faire grand en petit, et dont un morceau de deux pieds en carré peut s'étendre sur une toile immense, sans rien perdre de son mérite. Écrire un poëme de la peinture où le nom de Teniers ne se trouve pas! Allez chez M. le baron de Thiers, chez M. le duc de Choiseul, ou dans une autre galerie ; mettez-vous à genoux devant le premier Teniers qu'on vous montrera ; et demandez pardon à toute l'école flamande. Ce Wouwermans, que vous admirez tant, est bien loin de là : si vous n'êtes qu'un curieux, achetez un Wouwermans ; si vous êtes un peintre, achetez un Teniers. Description de la *Transfiguration* de Raphaël. Métamorphose du poëte Le Mierre en cygne; son assomption au ciel, et la fin de son ouvrage.

EXAMEN.

Ce chant est certainement le meilleur des trois. Le poëte dit, et dit bien :

> Le moment du génie est celui de l'esquisse;
> *C'est là qu'on voit* la verve et la chaleur du plan,
> Et du peintre inspiré le plus sublime élan.
> Redoute un long travail : une pénible *couche*
> Amortirait le feu de la première touche.
> *Souviens-toi que tu dois* souvent du même jet
> Imprimer la couleur et la forme et l'effet.

Toutes les figures d'un tableau sont autant d'êtres auxquels il faut communiquer l'action, le mouvement, le langage énergique des muets. C'est bien pensé, monsieur Le Mierre ; et je recommande à tous les artistes d'avoir sans cesse votre maxime présente à l'esprit. Poëtes, voyez votre personnage arriver sur la scène, et consultez son visage avant que de le faire parler ; peintres, ayez entendu son discours, avant que de le peindre.

Il y a des vers techniques très-bien faits, même des endroits charmants sur l'expression, les caractères et les passions, et toujours de la chaleur et de la rapidité. Lisez attentivement le morceau qui suit ; et dites-m'en votre avis.

Conserve aux passions toute leur violence,
Fais-les parler encor jusque dans leur silence;
Laisse-nous entrevoir ces combats ignorés,
Ces mouvements secrets dans l'âme concentrés.
Antiochus périt du mal qui le consume;
Tous les secours sont vains : le cœur plein d'amertume,
Son père lève au ciel ses regards obscurcis;
Auprès d'Antiochus Érasistrate assis,
Interrogeant le pouls de ce prince immobile,
Ne sent battre qu'à peine une artère débile :
La reine, l'œil humide et d'un front ingénu,
Paraît; le pouls s'élève, et le mal est connu.

Eh bien! qu'en pensez-vous? — Cela est rapide, mais aride, mais sec. — Vous êtes difficile. — Rien ne s'adresse à l'âme. — Vous avez raison; c'est que le poëte n'en a pas. — Ces expressions douces, ces accents fugitifs, ce nombre flexible et varié de la poésie de Racine et de Voltaire; cette harmonie qui va au cœur, qui remue les entrailles; cet art qui fait imaginer, voir, sentir, entendre, concevoir des choses que le poëte ne dit point, et qui remuent plus fortement que celles qu'il exprime... Il est vrai, cela n'y est pas.

Le cœur vil et pervers, sous le vice abattu,
Jamais d'un trait profond ne peignit la vertu.

Cela est vrai, monsieur Le Mierre; et jamais un homme de pierre ne fit de la chair. Voilà peut-être le seul trait moral qui ait échappé au poëte. Il est jeune, et il ignore apparemment qu'un ouvrage, quel qu'il soit, ne peut réussir sans moralité.

Nous voici arrivés à l'endroit où le poëte passe la brosse sur toutes les scènes de férocité que la peinture expose dans nos temples. Poëte, tu prétends sentir le prix de ces chefs-d'œuvre, et tu oses y porter la main! Ah! tu es presque aussi barbare que les fanatiques qui préparent à l'art ces terribles et sublimes imitations. En les effaçant, il fallait au moins faire un effort, et les remplacer par d'autres aussi belles et plus intéressantes; il fallait t'emparer des mêmes sujets, et me les montrer plus pathétiques et plus grands. Peut-être alors, séduit par le charme de la poésie, et transportant tes images sur la toile, j'aurais moins regretté celles que tu détruisais. Ces fruits précieux de

tant d'études, de sueurs et de veilles, je souffrirais de les abandonner à ton zèle, sans examen? Voyons donc. Sans doute il y a des spectacles d'horreur; ceux, par exemple, dont la populace va repaître ses yeux cruels et son âme atroce les jours d'exécution; des spectacles proscrits par le goût, la décence et l'humanité. Le poëte peut me faire entendre les os du compagnon d'Ulysse craquant sous les dents de Polyphême, et me montrer le sang ruisselant aux deux côtés de sa bouche et dégoûtant le long des poils de sa barbe sur sa poitrine : je ne le permettrai pas au peintre. Mais est-ce que le gladiateur expirant n'est pas une belle chose? Est-ce que les veines du satyre Marsyas dépouillées et tressaillantes sous le couteau d'Apollon ne sont pas une belle chose? Est-ce que le fils de la Lacédémonienne, exposé mort sur son bouclier, aux pieds de sa mère, ne serait pas une belle chose? Est-ce que la férocité tranquille du prêtre, qui présente son idole au martyr étendu sur un chevalet, n'est pas une belle chose? Est-ce que cet autre prêtre, que Deshays nous montra aiguisant froidement son couteau sur la pierre, en attendant que le préteur lui abandonnât sa victime, n'était pas une belle chose? Allons doucement, monsieur Le Mierre. Ces sujets ne peuvent être traités avec succès que par de grands artistes; c'est à ces ouvrages qu'ils doivent la célébrité dont ils jouiront à jamais. Rien n'exige autant l'étude du nu et la connaissance des raccourcis; rien ne prête autant à l'expression, aux grands mouvements, aux passions, à la science de l'art; rien n'excite autant mon admiration que la vue de l'homme supérieur à toutes les terreurs. Si je m'adresse à la religion, elle me fournira d'autres armes contre l'opinion de M. Le Mierre. Cette troupe d'hommes flagellés, déchirés, est bien faite pour marcher à la suite d'un Dieu couronné d'épines, le côté percé d'une lance, les pieds et les mains cloués sur le bois. Ces tristes victimes de notre foi sont devenues les objets de notre culte; et quoi de plus capable de me réconcilier avec les maux de la vie, la misère de mon état, que le tableau des tourments et de la constance par lesquels les martyrs ont obtenu la couronne que tout chrétien doit ambitionner? L'homme est-il sous l'infortune, je lui dirai, en lui montrant son Dieu : *Tiens, regarde; et plains-toi, si tu l'oses.* Quelle est la femme dont l'aspect du Christ nu, étendu sur les

genoux de sa mère, n'arrête le désespoir de la perte de son fils? Je lui dirai : *Vaux-tu mieux que celle-ci? Ton fils valait-il mieux que celui-là?* Le christianisme est la religion de l'homme souffrant; le Dieu du chrétien est le dieu du malheureux.

Je ne saurais m'empêcher de vous copier le morceau sur le paysage et sur Berghem :

Mais si tu veux m'offrir, loin du bruit des cités,
Du spectacle des champs les tranquilles beautés,
Dégage de tout soin ton âme *libre* et *pure,*
Et mets-la dans ce *calme* où tu vois la nature :
En vain à l'observer ton œil s'est attaché;
L'œil sera trouble encor si le cœur n'est touché.
Eh! d'où vient que Berghem est au rang de tes maîtres?
D'où vient qu'il a reçu des déités champêtres
Le feuillage immortel qui verdit sur son front?
Il connut, il peignit ce sentiment profond,
Il l'épancha partout sous ses touches divines;
Il eut pour atelier le sommet des collines.

Ce qui manque surtout à cela, c'est une idée, c'est un mot qui caractérisât mieux le sublime, l'auguste de la nature sauvage; qui inspirât du respect et qui donnât le frisson. Je me souviens d'avoir autrefois invité Loutherbourg à quitter le séjour des villes; si vous comparez ma prose avec les vers de M. Le Mierre, je doute qu'il y gagne. Cependant en même temps que vous froncerez le sourcil sur ces expressions plates, ces tours prosaïques enlacés avec les vraies images de la poésie, reconnaissez au moins l'adresse avec laquelle il coupe son discours et sauve la monotonie de nos rimes, et le nombre fatigant et symétrique de notre vers ; cela est sensible dans cet endroit, et plus encore dans quelques autres. Encore une fois, la rapidité, la verve et la chaleur sont, sinon l'unique, certainement le principal mérite de l'auteur. Il s'y entend mieux que M. de Saint-Lambert, dont la marche est plus uniforme; mais aussi, sans cela, qui pourrait supporter la rudesse, les cahots, l'obscurité, la barbarie gothique de ce Le Mierre? Cet homme me ramène à l'origine de notre poésie, aux Théophile, aux Ronsard, aux Du Bartas; il est dur comme Lucrèce, mais il n'est pas poëte, violent, profond, pathétique, élevé, varié comme lui. Mon ami, comment se résout-on à écrire d'un art imitatif de la nature,

sans savoir faire un vers sublime? Comment se résout-on à écrire d'un art commémoratif du bonheur et du malheur de l'espèce humaine, sans savoir faire un vers touchant? Comment se résout-on à écrire d'un art qui s'amuse aussi de nos ridicules et de nos folies, sans savoir faire un vers plaisant? Comment se résout-on à écrire d'un art qui s'occupe de l'histoire de nos vices et de nos vertus, sans savoir faire un vers moral? Cet homme s'est imaginé que la peinture n'était que l'art de la lumière et des ombres; il n'a pas vu au delà : cependant son poëme se lit et se relira sans ennui. C'est qu'il y a une vertu qui couvre beaucoup de péchés, de la chaleur et de la rapidité; c'est qu'il y a un caractère marqué; c'est qu'on y voit une tête qui se tourmente; c'est qu'il ébauche hardiment; c'est qu'il pense, et que sa plume va; c'est qu'il est sans manière et sans apprêt; c'est qu'il est lui.

J'aurais bien quelques vers heureux à glaner dans ce qu'il dit des animaux, des êtres chimériques, des grotesques, des ruines, des tempêtes, des incendies, des naufrages; mais ses tableaux restent toujours au-dessous des originaux qu'il copie; l'imagination en est moins étonnée que ballottée, l'oreille plus étourdie qu'enchantée.

Il faut être bien vain ou bien malavisé pour tenter, après Lucrèce, le sacrifice d'Iphigénie. Voici le tableau de Le Mierre :

Iphigénie en pleurs[1] sous le bandeau mortel,
De festons couronnée avance[2] vers l'autel,
Tous les fronts sont empreints de la douleur[3] des âmes;
Clytemnestre se meurt dans les bras de ses femmes[4].
Sa fille laisse voir un désespoir soumis[5];
Ulysse est consterné[6]; Ménélas, tu frémis[7];
Calchas même est touché[8] : mais le père, le père!...
D'atteindre à sa douleur[9] l'artiste désespère;

1. *En pleurs?* Cela est faux. (D.)
2. *Avance,* c'est *s'avance.* (D.)
3. Quel vers ! (D.)
4. Voilà une mère qui se meurt bien mesquinement. (D.)
5. Quelle image peut-on se faire de ce désespoir soumis? (D.)
6. Ulysse qui avait déterminé le père! Cela est faux, et contraire au sens commun. (D.)
7. *Tu frémis?* Dis, *tu rougis.* Mais Ménélas n'avait garde de se montrer là. (D.)
8. Faux : le prêtre est toujours dur comme ses dieux. (D.)
9. Comme cela est dit. (D.)

Il cherche, hésite[1]; enfin le génie a parlé :
Comment nous montre-t-il Agamemnon? Voilé.

Et voilà ce qu'on appelle des vers?

Arrêtez maintenant vos yeux sur ce coin du tableau de Lucrèce; et jugez.

Cui simul infula virgineos circumdata comtus
Ex utraque pari malarum parte profusa est,
Et mœstum simul ante aras adstare parentem
Sensit, et hunc propter ferrum celare[2] ministros;
Aspectuque suo lacrumas effundere civeis :
Muta metu, terram genibus summissa petebat.

T. Lucret. Car. *de rer. nat.* lib. I, v. 88 et seq.

« La voilà couronnée de fleurs; les voiles funèbres qui ceignent son front descendent le long de ses deux joues. Son père, accablé de douleur, est debout devant les autels; elle l'aperçoit; elle aperçoit les prêtres qui lui dérobent la vue du couteau sacré; elle voit les larmes qui coulent de tous les yeux; la terreur de la mort s'empare d'elle, elle reste sans voix, la force l'abandonne, elle tombe sur ses genoux. »

Le poëte latin n'est pas escarpé comme le poëte français, et il a bien une autre séve. Mais dites-moi donc pourquoi, dans les morceaux importants que nous traitons après les Anciens, ils nous laissent toujours si loin d'eux? Voilà une cruelle malédiction!

Je suis tout à fait du sentiment de l'auteur sur l'allégorie; c'est la ressource des têtes indigentes; et il faut avoir bien du génie pour en tirer quelque chose d'intéressant, de grand, et pour réunir à ce mérite celui de la clarté. Ce qui m'en plaît, c'est qu'à cette sortie il fait succéder un morceau entièrement allégorique, et qui fournirait à un artiste une bonne composition :

Il est une stupide et lourde déité;
Le Tmolus autrefois fut par elle habité;

1. Et cela? (D.)

2. On lit *celare* dans l'édition de Lucrèce, traduite par La Grange, Paris, 1768 in-8°, et 1794, in-4°, et *celerare* dans la collection des Classiques latins publiée par M. Amar, Paris, Lefèvre, 1822. (Br.)

L'Ignorance est son nom : la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur, au bord d'une eau dormante;
Le Hasard l'accompagne, et l'Erreur la conduit;
De faux pas en faux pas la Sottise la suit.

Ses principes sur le costume et les licences conviennent également à la poésie et à la peinture. Voyez le morceau sur le costume; j'espère que vous en serez satisfait.

Je vous fais grâce des éloges des peintres. Il les caractérise chacun par un trait qui leur est propre. Il parle de l'illusion de l'art qui en impose aux animaux, mauvais conaisseurs; aux hommes, à l'artiste même. Il raconte l'histoire du peintre qui avait promis sa fille à celui qui le surpasserait dans l'art, et de l'élève qui peignit une mouche sur la gorge d'une Vénus qui était sur le chevalet de son maître, et qui la peignit si vraie, que le maître y fut trompé.

L'*élève alors* tremblant paraît, tombe à genoux :
C'est moi... C'est toi! Qu'entends-je? Il se tait, s'embarrasse :
Admire, réfléchit, *le relève, l'*embrasse :
Sois l'époux de ma fille. Ah! vous comblez mes vœux!
L'*Amour rit,* l'art triomphe, et trois cœurs sont heureux.

Ensuite il s'extasie sur les effets de la peinture, et sur l'éternité acquise à ses productions par les secours de la gravure. Il aurait bien dû exhorter les artistes jaloux de leur réputation à ne pas dédaigner les graveurs. Dans les sujets sacrés, où la nature n'offre point de modèle, il conseille à l'artiste de rentrer en lui-même, et d'y rester jusqu'à ce que son imagination exaltée lui ait offert quelque caractère digne des êtres immortels qu'il doit attacher à la toile. Il célèbre le fameux tableau de la *Transfiguration* de Raphaël; il se transfigure lui-même; et dans son ivresse, il s'écrie :

Moi-même je le sens, ma voix s'est *renforcée;*
Des esprits plus subtils montent à ma pensée;
Mon sang s'est enflammé plus rapide et plus pur;
Ou plutôt j'ai quitté ce vêtement obscur;
Ce corps mortel et vil a revêtu des ailes;
Je plane, je m'élève aux sphères éternelles;
Déjà la terre au loin *n'est plus qu'un point sous moi :*
Génie! oui, d'un coup d'œil tu m'égales à toi;

Un foyer de lumière éclaire l'étendue.
Artiste, suis mon vol au-dessus de la nue;
Ce feu pur dans l'éther jaillissant par éclats,
Trace en sillons de flamme : INVENTE, TU VIVRAS.

Il ne me déplaît point qu'un poëte, plein d'enthousiasme et d'admiration pour lui-même, sente ses membres se couvrir de plumes, s'élève dans les airs sous la forme d'un cygne, plane, et voie sous ses pieds les nations émerveillées de son chant; mais c'est à la condition qu'avant de se guinder si haut, ses concitoyens l'auront montré du doigt dans la rue, en se disant entre eux : c'est Horace, c'est Ovide, c'est Malherbe, c'est lui qui a fait un ouvrage sublime. Reste à savoir si le jour pour montrer M. Le Mierre du doigt est pris.

Au reste, si vous voulez accepter ce dernier morceau pour échantillon, analysez-le; et vous saurez le bien et le mal qu'on peut dire du poëme entier. C'est partout un beau vers, puis un mauvais qui le dépare; une belle idée, avec une expression louche qui la défigure; un mélange d'assez bonnes choses, pour qu'on ne puisse rien blâmer tout à fait, et d'assez mauvaises ou médiocres, pour qu'on ne puisse rien louer sans restriction; un ton rocailleux et barbare, des images ou communes ou manquées, des pensées louches ou mal rendues, rarement l'expression vraie, presque jamais d'harmonie; mais de la rapidité, de la vitesse, de l'imagination, et nulle sensibilité; de la hardiesse, et pas un trait sublime. M. Watelet, M. de Saint-Lambert et M. Le Mierre, fondus ensemble, feraient à peine un grand poëte. M. Watelet est instruit, mais il est froid; M. de Saint-Lambert est harmonieux, mais il est monotone; M. Le Mierre est chaud, mais il est inégal et barbare. Je cherche le sentiment profond du vrai, la manière de voir originale et forte, et je ne la trouve point.

La prose de M. Le Mierre ne prévient pas en faveur de sa poésie. Lisez sa préface; et si vous y trouvez un mot qui vous fasse rêver, vous me l'indiquerez : ses notes ne sont qu'un peu meilleures.

A la tête de chaque chant il y a une estampe de Cochin, qui prouve que le dessinateur en sait dans son art un peu plus que le poëte dans le sien; ce sont vraiment trois beaux tableaux, et d'un grand maître.

Si je n'avais pas été épuisé de fatigue et d'ennui, comme un confesseur à la fin du carême, j'en aurais usé avec M. Le Mierre comme avec M. de Malfilâtre[1], c'est-à-dire, que j'aurais suivi et rempli son plan à ma manière.

1. Voir t. VI, p. 355, l'article sur le poëme de Malfilâtre : *Narcisse dans l'île de Vénus.*

MANIÈRE DE BIEN JUGER

DANS LES

OUVRAGES DE PEINTURE

OUVRAGE POSTHUME DE M. L'ABBÉ LAUGIER[1]

Publié et augmenté de notes intéressantes par M. ***[2]

1771

Vous avez raison, monsieur l'abbé, tout consiste à examiner si l'image est fidèle et si la ressemblance est parfaite. Cet examen serait-il interdit à quiconque n'est pas entré dans le sanctuaire de l'art? Ma foi, j'en ai bien peur. J'ai vu autant et plus de tableaux que vous, je les ai vus avec la plus grande attention; ils sont tous aussi correctement dans mon imagination qu'entre leurs bordures; ma tête en a emmagasiné plus que tous les potentats du monde n'en peuvent acquérir. Je suis homme de lettres comme vous. Les qualités que vous exigez d'un bon juge : un grand amour de l'art, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide, une âme pleine de sensibilité et une équité rigoureuse, je puis me flatter de les posséder au même degré que vous qui vous donnez pour un connaisseur, puisque vous vous proposez d'apprendre aux autres à s'y connaître; car il serait aussi trop ridicule de donner leçon de ce qu'on ignore. Eh bien! avec tout cela, si nous voulons tous les deux être sincères avec nous-mêmes, nous nous avouerons que quand on a lu votre ouvrage, et même quand on l'a fait, on ne discerne pas encore une médiocre copie d'un sublime original, qu'on est exposé à couvrir de croûtes les murs de son cabinet, et qu'on appréciera à cent pistoles un tableau de dix mille francs, et à dix mille francs un tableau de cent pistoles.

1. Extrait de la *Correspondance littéraire* de Grimm, décembre 1771. Cet article fait partie des manuscrits de Diderot à l'Ermitage.
2. Par M. Cochin; Paris, 1771, in-12.

Si vous y eussiez regardé de bien près, vous auriez vu que vos cinq premiers chapitres n'ont rien de propre à la peinture, et qu'on ne se connaît dans aucun des beaux-arts sans amour de la chose, sans finesse, sans pénétration, sans esprit, sans jugement, sans la sensibilité et sans la justice.

Tout homme qui s'avisera d'écrire de l'éloquence, de la poésie ou de la musique, en changeant à ces cinq chapitres un très-petit nombre de lignes, les prendra à la tête de votre traité et les placera à la tête du sien, où ils iront tout aussi bien.

Vous exigez ensuite l'étude de l'observation de la nature dans les règnes minéral, animal et végétal. Vous ne donnez aux connaissances préliminaires d'autres bornes que l'étendue d'un art qui n'en a point : et quand aura-t-on fait cette énorme provision ?

A l'étude de la nature, vous ajoutez la science de la géographie et de l'histoire, sans fixer le point où l'on peut s'arrêter.

De là vous passez aux parties essentielles de la peinture, la composition, le dessin et le coloris; vous dites là-dessus les plus belles choses du monde. Je suis de votre avis sur la composition; il est certain que vous et moi nous en sommes des juges très-compétents. Quant au dessin, dissertez tant qu'il vous plaira; si vous n'avez pas pris le porte-crayon, si vous n'avez pas dessiné vous-même d'après l'exemple, la bosse et le modèle, et dessiné très-longtemps, des incorrections de dessin très-grossières vous échapperont : et comment ne vous échapperaient-elles pas ? le grand maître que vous jugez les a bien commises, lui, sans s'en apercevoir; car il est à présumer qu'il les aurait corrigées s'il les avait aperçues. Il est bien autrement difficile encore de prononcer sur la magie de la couleur, sur l'harmonie, sur le clair-obscur; les plus grands coloristes craignent d'en parler, tant ils en ont des idées peu distinctes : cela tient à un technique si délicat, qu'ils ne peuvent trouver dans la langue des expressions pour en dévoiler le mystère. Vous, monsieur l'abbé, expliquez-moi, mais expliquez-moi bien nettement par quel sortilége on conserve la blancheur du teint et de la peau à une femme placée dans l'ombre ou les ténèbres.

Que me proposez-vous ensuite ? c'est de parcourir les chefs-d'œuvre des différentes écoles romaine, florentine, vénitienne,

lombarde, flamande et française. Vous m'arrêtez devant un ou deux tableaux au moins de chaque grand maître; et quand on veut entrer dans tous les détails que vous exigez, on y reste des mois entiers.

Vous vous êtes trompé vous-même sur le mérite de différents maîtres connus; l'artiste qui s'est donné la peine d'apostiller vos jugements et vos principes vous reprend de plusieurs fautes qui ne sont pas légères.

En suivant votre méthode, on n'obtiendrait pas en dix ans, en vingt ans de temps, le titre de connaisseur.

Ne serait-il pas et plus sûr et plus court de dessiner dès sa plus tendre jeunesse et de peindre? car je vous déclare que celui qui, au sortir de devant le modèle, a tenu un ou deux ans la palette dans l'atelier de Vien et de La Grenée, en sait plus que vous et moi. Tandis que nous balbutierons devant un tableau, il l'aura, lui, vu, regardé, et jugé avec plus de célérité et de certitude.

Lorsqu'on a exposé les différents morceaux qui ont disputé le prix, tous ces enfants arrivent; ils passent en courant devant les chevalets, et disent prestement: « Voilà le meilleur »; il est sans exemple qu'ils se soient trompés.

Que faut-il donc faire de votre Traité de la Manière de bien juger, en Peinture? l'acheter, le lire, le méditer, se conformer à vos préceptes, et croire que quand on s'est assujetti à tout ce que vous prescrivez, on sait très-peu de chose, et que quand on aura un tableau à acquérir, on fera très-bien d'appeler à côté de soi un artiste du premier ordre et un brocanteur honnête, s'il en est, et consommé, et cela sous peine d'être dupé de la manière la plus cruelle.

Il est difficile de bien juger de l'éloquence, plus difficile encore de bien juger de la poésie; tout autrement d'apprécier un morceau de musique; le jugement de la peinture est le plus difficile de tous. Songez, monsieur l'abbé, qu'après trente ans de travaux et de succès en cet art, celui qui s'avise de se passer de modèle, et de peindre de pratique, est un artiste perdu. Comment! après de si longues années d'exercice, un maître ne peut, sans conséquence, perdre de vue la nature, et vous, qui n'avez que l'habitude de regarder ses imitations, vous prétendez le juger! vous parlez sans cesse d'instinct et de tact, et vous ne

vous êtes seulement pas demandé ce que c'était que ces expressions magiques !

L'homme qui naît avec les plus heureuses dispositions pour les beaux-arts est, en entrant dans ce monde, aussi parfaitement ignorant que celui que la grossièreté de ses organes a condamné à une stupidité invincible. L'un et l'autre passent devant les mêmes phénomènes. Ces phénomènes affectent le premier, il s'en souvient ou il les oublie; mais la sensation, ou plutôt la mémoire de la sensation qu'il a éprouvée lui reste : et voilà la règle de ses jugements et dans les arts et dans la conduite de la vie. S'il a les phénomènes présents, il juge en homme savant; s'il n'a plus les phénomènes présents, il juge par tact ou d'instinct, et son jugement n'en est que plus prompt, et n'en est pas moins sûr, quoiqu'il ne puisse quelquefois en rendre raison. Toute vérité est en nous le résultat des dispositions naturelles et de l'expérience. Toute erreur y est le résultat ou du manque de dispositions naturelles, ou du manque d'expérience, ou du manque de l'un et de l'autre de ces moyens, ou de l'emploi de ces deux moyens séparés.

Ensuite l'expérience est ou spéculative ou pratique. La pratique sans la spéculation dégénère en une routine bornée; la spéculation sans la pratique n'est jamais qu'une conjecture hasardée.

Ainsi, monsieur l'abbé, tant que nous n'aurons pas manié le pinceau, nous ne serons que des conjecturateurs plus ou moins éclairés, plus ou moins heureux; et, croyez-moi, parlons bas dans les ateliers, de peur de faire rire le broyeur de couleurs.

M. de Julienne a passé toute sa vie à acheter et à revendre des tableaux; je doute qu'il s'y soit jamais bien connu.

M. de Voyer, né presque aveugle, qui n'a jamais vu de tableaux qu'à l'aide d'une lorgnette, passe pour un connaisseur.

Voici ma règle : Je m'arrête devant un morceau de peinture; si la première sensation que j'en reçois va toujours en s'affaiblissant, je le laisse; si au contraire plus je le regarde, plus il me captive, si je ne le quitte qu'à regret, s'il me rappelle quand je l'ai quitté, je le prends.

Pour compléter cet article sur Marc-Antoine Laugier, nous croyons devoir y joindre le suivant, tiré de la *Correspondance* de Grimm (15 avril 1769), qui nous paraît être de la même main. Il est antérieur au premier, a publication du livre de Laugier ayant été faite après sa mort.

Marc-Antoine Laugier, prieur commendataire de Ribaute en Languedoc, mourut ces jours passés des suites d'une fièvre maligne. C'était un homme de cinquante à soixante ans [1], d'un tempérament vigoureux; il avait l'air de devoir faire l'épitaphe du monde. Il avait été jésuite à triple carat, c'est-à-dire qu'il avait fait le troisième et dernier vœu; mais il remua tant qu'il trouva le secret de se faire relever de ses vœux par le pape Benoît XIV. On peut juger, par ce seul trait, que sa vie a dû être fort agitée. Il eut beaucoup à souffrir des Jésuites pendant qu'il était parmi eux, et cependant on prétend qu'il lui est resté pour eux un secret penchant et un grand fonds d'attachement, comme on le remarque à tous ceux qui ont été de cette compagnie si redoutable naguère, et aujourd'hui si méprisée : c'est que le bonheur n'est point du tout un moyen d'attacher les hommes, on les lie bien plus sûrement et plus fortement par les privations et par les contrariétés. Une coquette vous dira que le moyen sûr de conserver ses amants c'est de les tourmenter; et cette maxime est d'une application plus générale et plus profonde qu'on ne pense. L'abbé Laugier, pendant qu'il était jésuite, suivait la carrière de la chaire; il prêcha à Versailles un carême qui fit du bruit. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un *Essai sur l'Architecture*; il écrivit depuis encore un autre livre sur le même sujet. Ces deux ouvrages eurent du succès et le méritaient. Un architecte, dont le nom ne me revient pas, prétendit que l'abbé Laugier lui avait volé ses idées; que ne les donnait-il au public, et pourquoi les confiait-il à l'abbé Laugier? Je ne crois pas à ces accusations de plagiat; je méprise même les gens qui les forment, et plus encore, les avocats, les faiseurs de feuilles qui les répètent. Un homme riche ne se plaint pas qu'on lui dérobe quelques écus, il n'y a que de pauvres diables qui n'ont rien à

1. L'abbé Laugier était né à Manosque en 1713.

perdre que j'entends crier au vol. Ils sont comme ce Savoyard qui disait de son camarade : « C'est un coquin ; je lui ai prêté deux liards, et je n'en peux tirer un sou. » L'abbé Laugier, après avoir quitté l'habit de saint Ignace, avait passé quelque temps à Venise, à la suite de je ne sais plus quel ambassadeur du roi. Il a publié depuis son retour une *Histoire de la république de Venise*[1], qui est restée sans réputation. Son dernier ouvrage était l'*Histoire de la paix de Belgrade*, conclue entre la Russie et la maison d'Autriche d'un côté, et la Porte ottomane de l'autre, sous la médiation de la France[1].

1. En 12 vol. in-12, 1758-1759. On en a fait un abrégé en 1812, 2 vol. in-8°.
2. 1768, 2 vol. in-12.

SUR

L'ESTAMPE DE COCHIN

MISE EN TÊTE DE

L'ESSAI SUR LES FEMMES, DE M. THOMAS

1772.

Après avoir parlé à M. Thomas avec franchise sur son ouvrage[1], il faut que je dise à M. Cochin son petit fait sur son estampe.

On a voulu, je crois, me montrer la Femme entre Minerve qui lui présente le fuseau et la quenouille, le Génie de la Musique qui se dispose à lui placer la lyre sous les doigts, Prométhée qui va l'animer du feu de son flambeau, et l'Amour avec sa Mère qui la doteront du talent de plaire. Au-dessus de cette scène on voit planer Pandore avec la boîte d'où elle versera sur la Femme les dons funestes à toutes ses qualités naturelles.

Monsieur Cochin, vous dessinez assez bien; mais vous composez mal. Jamais un homme de lettres, né avec un peu de goût, ne vous aurait passé toutes ces sottises-là; croyez-moi, nous sommes quelquefois bons à consulter. Le plus mince d'entre nous aurait mieux écrit ce sujet que vous ne l'avez représenté, et sa lecture n'aurait gravé dans votre imagination aucune de ces pauvres figures que je vois sur votre estampe. Un peintre peut, sans doute, négliger les avis d'un homme de lettres, parce qu'il est possible qu'il réunisse en sa personne le génie de son art et celui du nôtre; mais s'il y a bon nombre de littérateurs qui ne sont aucunement peintres, il y a bon nombre de peintres qui n'ont pas un grain de véritable poésie. Quand je vois un dessin tel que celui-ci, je ne saurais m'empêcher de dire, en soupirant : « Combien de temps, d'études et de talent

1. Voyez l'écrit intitulé : *Sur les Femmes*, tome II, page 251.

perdus. Ah! si je savais faire ce que tu fais, je ferais bien autre chose! » De bonne foi, monsieur Cochin, lorsque vous avez pris un crayon par amitié ou par estime pour M. Thomas, avez-vous rien senti de ce que vous vous proposiez de faire pour lui?

Comme cela est arrangé! c'est un tas de figures sans vérité, sans esprit, sans effet, sans caractère. Elles sont collées les unes sur les autres, et toutes sur le fond. Point d'air qui circule entre elles et qui les détache. A aucune d'elles, ni l'action, ni la position, ni l'expression qui lui convienne.

Cachez la lyre de ce triste Génie qui est à gauche sur le devant, et vous jureriez que c'est un ange en adoration pris, de quelque tableau de Nativité.

Où est la noblesse et la sévérité de Minerve? Cela! c'est une petite physionomie d'Agnès.

Ce rustre ignoble, renversé à terre, c'est Prométhée? Je n'en crois rien. C'est un sot et vilain forgeron de la boutique de Vulcain. Et que fait-il sous les jambes de cette femme? Où veut-il lui mettre le feu? Certes, ce n'est pas à la tête.

Votre Vénus est jolie; mais elle n'est pas belle. Ce n'est pas la déesse, c'est une de ses suivantes.

Cet Amour qui est sur le fond à côté d'elle, c'est l'enfant d'une Savoyarde. Tout cela est d'un style pauvre, petit, mesquin.

Pourriez-vous me dire pourquoi cette femme, au milieu de ces personnages bienfaisants, a l'air maussade, pleureur et un peu pie-grièche?

Votre Pandore est commune d'expression. Pour se tirer de cette figure en homme de génie, il fallait savoir fondre ensemble la beauté et la méchanceté, comme on le voit dans quelques camées antiques des Euménides, sans oublier la noblesse. Pour lui donner de l'action, il fallait qu'elle commençât à entr'ouvrir sa boîte fatale.

Votre Vénus ne signifie rien; on ne sait ce qu'elle fait.

Pourquoi la femme est-elle debout? Ces convenances fines qui dirigent l'artiste sans qu'il s'en doute la demandaient plutôt assise, comme le doit être un personnage dont tous les autres s'occupent, autour duquel on s'empresse, à qui tout s'adresse.

Voilà votre tableau : voici le mien. J'aurais assis la femme au centre de ma toile. Elle aurait tourné modestement et avec grâce

sa tête et ses bras vers Minerve pour en recevoir la quenouille et le fuseau.

J'aurais fait arriver du même côté, sur la pointe du pied, la Muse ou le Génie de la musique avec sa lyre, l'air riant et gai, même un peu fou.

De l'autre côté de la femme, à droite, un peu sur le fond, Vénus penchée aurait attaché à son bras un de ses bracelets. Les femmes penchées sont si belles!

Un Prométhée, noble et fier, debout sur le fond, aurait secoué son flambeau sur sa tête.

J'aurais groupé trois, même quatre figures; les deux figures accessoires auraient été isolées.

Cependant ma Pandore sur les nues, entr'ouvrant sa boîte, se serait disposée à mêler ses dons funestes à l'étincelle du Génie.

Et c'est ainsi, ce me semble, qu'il y aurait eu de l'action et du mouvement; que le repos aurait été dans la figure dotée; que tous les personnages se seraient détachés les uns des autres et du fond; qu'il y aurait eu de l'air entre les figures, de la clarté et de l'intérêt dans le sujet. Et sur ce, monsieur Cochin, je vous souhaite le bonsoir.

NOTA.

L'article *Observations sur l'église Saint-Roch* doit être reporté à l'année 1765. C'est seulement à cette époque que l'ensemble de la décoration de l'église fut achevé.

ENCYCLOPÉDIE

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

RECUEILLI DES MEILLEURS AUTEURS ET PARTICULIÈREMENT DES DICTIONNAIRES ANGLAIS

DE CHAMBERS, D'HARRIS, DE DYCHE, ETC.

Par une Société de gens de lettres.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M. DIDEROT.

ET, QUANT A LA PARTIE MATHÉMATIQUE,

PAR M. D'ALEMBERT

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris.
HORAT.

*

M DCC LI — M DCC LXXII

NOTICE PRÉLIMINAIRE

C'est surtout par l'*Encyclopédie* que Diderot s'est fait connaître de ses contemporains; cette œuvre de longue haleine a occupé plus de la moitié de sa vie littéraire, lui a procuré les plus grands ennuis, mais a consacré sa réputation en appelant autour de son nom le bruit sans lequel on ne va pas à la postérité. Nous nous étendrons sur ce sujet dans notre étude biographique; il ne peut s'agir ici que d'un résumé sommaire des péripéties de l'entreprise en elle-même.

La pensée de l'*Encyclopédie* vint d'abord à quelques libraires, et, suivant l'usage, lesdits libraires, parmi lesquels se trouvaient Le Breton, l'imprimeur de l'*Almanach royal,* et Briasson, pour lequel Diderot travaillait alors, ne virent pas autre chose là qu'un moyen de faire d'aussi beaux bénéfices qu'en avaient faits leurs confrères d'Angleterre avec l'*Encyclopédie* de Chambers, dont la vogue avait été, on peut le dire, excessive pour une simple compilation.

Le premier projet consistait seulement en une traduction de l'ouvrage anglais, exécutée par un compatriote de l'auteur, Mills, qui s'était associé Godefroy Sellius, de Dantzick. Ce premier essai avorta. Les libraires s'adressèrent alors à quelques gens de lettres, et entre autres à un homme d'un esprit éclairé, mais incapable de suivre longtemps une même idée, à l'abbé de Gua de Malves, dont Diderot a tracé quelque part le portrait. On dit que cet abbé leur conseilla de ne pas se borner à traduire Chambers, mais à essayer de faire un travail nouveau dans lequel un plan bien conçu et bien dirigé mettrait un peu d'accord et de liaison entre les articles de même nature, que l'ordre alphabétique séparerait forcément. Cela est-il exact? L'abbé donna-t-il un plan? Voilà ce qu'il est impossible d'élucider aujourd'hui. Il se pourrait que l'évocation de l'abbé ne fût qu'une des armes employées pour enlever à Diderot une partie de son mérite. Quoi qu'il en soit, l'abbé n'est

nommé que par les ennemis de Diderot, et Diderot est nommé sur le titre de l'ouvrage[1].

Au moment où commencèrent les travaux préparatoires de l'*Encyclopédie,* Diderot avait trente-deux ans. Marié depuis peu et père, il travaillait courageusement et il traduisait, en collaboration avec Eidous et Toussaint, le grand *Dictionnaire de médecine* de James, dont les six volumes in-folio allaient paraître en 1746. Cette besogne le préparait à en entreprendre une d'un genre analogue. On le savait bon mathématicien, excellent humaniste, déjà lié avec des artistes en tout genre, et, de plus, très-propre, par son esprit ouvert, le charme et la puissance de sa parole, à servir de trait d'union entre les divers membres de cette « Société de gens de lettres » qui devaient collaborer à l'œuvre commune. Le privilége de la nouvelle *Encyclopédie* fut obtenu en 1745 et scellé le 21 janvier 1746. Le choix de Diderot comme principal éditeur avait été indiqué par le chancelier d'Aguesseau.

Diderot amenait avec lui un certain nombre de ses amis, mais lui-même était peu connu du public. Il n'avait encore rien publié sous son nom, et s'il était cité comme un « savant », il sentait bien qu'un savant qui n'était d'aucune Académie ne recommandait pas l'œuvre suffisamment. Heureusement, d'Alembert se trouvait là. Comme académicien et comme spécialiste, il pouvait être de la plus grande utilité, et ce ne fut pas une des moindres habiletés de Diderot de se l'associer sur le titre de l'ouvrage et de le conserver le plus longtemps qu'il le put comme auteur ou comme réviseur des articles de mathématiques, en même temps que comme paratonnerre. Quand d'Alembert, las de ce rôle, dont il ne se trouvait pas suffisamment rémunéré par les libraires, abandonna la partie, Diderot tint à la pousser jusqu'au bout et mérita dès lors d'être considéré comme ayant été seul à l'avoir jouée et à l'avoir gagnée.

Cette partie fut longue et difficile. Les contre-temps se présentèrent avant même le premier coup de dé, c'est-à-dire avant la publication du premier volume. On commençait à s'occuper sérieusement dans le monde de l'œuvre nouvelle en 1749, et l'impression était décidée, les rôles distribués, les matériaux en grande partie rassemblés, lorsque Diderot fut, comme nous l'avons dit dans la *Notice* de la *Lettre sur les Aveugles,* enfermé à Vincennes.

Nous n'avons pas à dire ici l'impression qu'il ressentit de son incarcération ; nous ne devons pas sortir de l'historique du livre. Ce qui nous

1. Voici comment Naigeon délimite la part de l'abbé de Gua : « Le premier projet se bornait à la traduction de l'*Encyclopédie* anglaise de Chambers, avec quelques commentaires et additions que l'abbé de Gua, alors seul éditeur et rédacteur, s'était chargé de faire pour réparer les omissions importantes de l'auteur anglais et achever le tableau des connaissances humaines à cette époque. » (*Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Diderot,* p. 450.)

y ramène, ce sont les deux réclamations suivantes portées par les libraires devant le comte d'Argenson [1] :

PLACET DES LIBRAIRES DE *L'ENCYCLOPÉDIE*

A MONSIEUR LE COMTE D'ARGENSON.

Pénétrés de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance, nous recourons encore [2] à la protection de Votre Grandeur, non pour lui demander de nouvelles grâces, parce que nous craignons de l'importuner, mais pour vous représenter, Monseigneur, que l'entreprise sur laquelle Votre Grandeur a bien voulu jeter quelques regards favorables ne peut pas s'achever tant que M. Diderot sera à Vincennes. Il est obligé de consulter une quantité considérable d'ouvriers qui ne veulent pas se déplacer; de conférer avec des gens de lettres qui n'auront pas la commodité de se rendre à Vincennes, de recourir enfin continuellement à la bibliothèque du Roi, dont les livres ne peuvent ni ne doivent être transportés si loin.

D'ailleurs, Monseigneur, pour conduire les dessins et les gravures, il faut avoir sous les yeux les outils des ouvriers, et c'est un secours essentiel dont M. Diderot ne peut faire usage que sur les lieux.

Ces considérations, Monseigneur, ne peuvent valoir auprès de Votre Grandeur qu'autant qu'elle voudra bien se laisser toucher de l'état violent dans lequel nous sommes, et s'intéresser à l'entreprise la plus belle et la plus utile qui ait jamais été faite dans la librairie. C'est la grâce que nous vous demandons, Monseigneur, et que nous espérons de votre amour pour les lettres.

Nous sommes, avec un très-profond respect, Monseigneur,
de Votre Grandeur,
les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

BRIASSON, DAVID l'aîné, DURAND, LE BRETON,
imprimeur ordinaire du Roi.

NOUVELLES REPRÉSENTATIONS DES LIBRAIRES DE L'*ENCYCLOPÉDIE*

A MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARGENSON

LE 7 SEPTEMBRE 1749.

Monseigneur,

Les libraires intéressés à l'édition de l'*Encyclopédie*, pénétrés des bontés de Votre Grandeur, la remercient très-humblement de l'adoucissement qu'elle a bien voulu apporter à leurs peines en rendant au sieur Diderot, leur éditeur, une partie

1. Ces documents sont extraits d'un ouvrage de J. Delort, intitulé : *Histoire de la Détention des Philosophes et des Gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*. F. Didot, 1829. 3 vol. in-8°.

2. Le comte d'Argenson avait accepté la dédicace de l'*Encyclopédie*.

de sa liberté. Ils sentent tout le prix de cette grâce; mais si, comme ils croient pouvoir s'en flatter, l'intention de Votre Grandeur, touchée de leur situation, a été de mettre le sieur Diderot en état de travailler à l'*Encyclopédie,* ils prennent la liberté de lui représenter très-humblement que c'est une chose absolument impraticable ; et, fondés sur la persuasion dans laquelle ils sont que Votre Grandeur a la bonté de s'intéresser à la publicité de cet ouvrage et aux risques qu'ils courraient d'être ruinés par un plus long retard, ils mettent sous ses yeux un détail vrai et circonstancié des raisons qui ne permettent pas que le sieur Diderot continue à Vincennes le travail de l'*Encyclopédie.*

Il faut distinguer plusieurs objets dans l'édition de ce dictionnaire universel des sciences, des arts et des métiers : l'état actuel des matériaux qui doivent composer cet ouvrage, le travail à faire sur ces matériaux, la direction des dessins, des gravures et de l'impression. Votre Grandeur se convaincra facilement, en parcourant chacun de ces objets, qu'il n'y en a pas un qui n'offre des difficultés insurmontables dans l'éloignemnt.

ÉTAT ACTUEL DES MATÉRIAUX.

Ces matériaux doivent être divisés en deux classes: les sciences, les arts et métiers. Les grandes parties qui appartiennent aux sciences sont toutes rentrées, mais elles ne sont pas pour cela entièrement complètes. Les articles généraux, comme en chirurgie, le mot *chirurgie,* en médecine, le mot *médecine,* et quelques autres de cette nature, sont demeurés entre les mains des auteurs, qui ont désiré de les méditer attentivement pour leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles.

Le sieur Diderot s'est contenté de tenir une note exacte de ces différents articles à rentrer; mais, pour les avoir à temps, il est nécessaire qu'il voie les auteurs, qu'il confère avec eux, et qu'ils travaillent conjointement à lever les difficultés qui naissent de la nature des matières.

Les articles qui lui ont été remis ne demandent pas moins sa présence à Paris et exigent qu'il soit à la portée des auteurs qui les ont traités; son travail à cet égard consiste principalement dans la révision et la comparaison des diverses parties de l'ouvrage. Chacun de ces auteurs a exigé qu'il ne se fît aucun changement à son travail sans qu'il en ait été conféré avec lui, et cela est d'autant plus juste, que l'éditeur, quoique versé dans la connaissance de chacune des parties, ne peut pas être supposé les posséder toutes assez profondément pour pouvoir se passer des lumières du premier auteur, qui d'ailleurs en répond aux yeux du public, parce qu'il est nommé. Si le sieur Diderot était obligé de travailler à Vincennes, il serait privé de ce secours nécessaire, parce que les gens de lettres se déplacent difficilement, et qu'il faudrait se jeter dans des dissertations par écrit qui n'auraient pas de fin : ces éclaircissements, dont aura souvent besoin l'éditeur, peuvent se présenter subitement au milieu d'un article; la distance des lieux ne lui permettant pas d'avoir recours à l'auteur, il faudrait en suspendre la révision et passer à un autre article qui pourrait offrir les mêmes difficultés, ou l'exposer à oublier des choses essentielles, et à donner au public un ouvrage informe et rempli de négligences.

Entre les arts, il y en a quelques-uns qui ne sont que commencés et quelques autres qui sont encore à faire; c'est un travail qui demande absolument que le sieur Diderot se rende chez les ouvriers, ou qu'ils se transportent chez lui : ces deux choses sont également impraticables à Vincennes; mais, quand les ouvriers consentiraient à l'aller trouver, ils ne pourraient pas apporter leurs outils et leurs

ouvrages; ils ne pourraient point opérer sous ses yeux, et cependant c'est une chose indispensable, parce qu'il est fort différent de faire parler un ouvrier ou de le voir agir; il est des métiers si composés, que, pour en bien entendre la manœuvre et pour la bien décrire, il faut l'étudier plusieurs jours de suite, y travailler soi-même et s'en faire expliquer en détail toutes les parties; ce ne sont point des choses qui puissent se faire à Vincennes.

Quand le sieur Diderot a été arrêté, il avait laissé de l'ouvrage entre les mains de plusieurs ouvriers sur les verreries, les glaces, les brasseries; il les a mandés depuis le peu de jours qu'il jouit de quelque liberté, mais il n'y en a eu qu'un qui se soit rendu à Vincennes, encore a-ce été pour être payé du travail qu'il a fait sur l'art et les figures du chiner des étoffes, les autres ont répondu qu'ils n'avaient pas le temps d'aller si loin, et que cela les dérangerait.

Le sieur Diderot a fait venir à Vincennes un dessinateur intelligent nommé Goussier; il a voulu travailler avec lui à l'arrangement et à la réduction des dessins, mais faute d'échelle et faute d'avoir les objets présents, ils n'ont su quelle figure leur donner ni quelle place leur assigner dans la planche. L'embarras est plus grand encore dans l'explication de ces mêmes figures, parce que beaucoup d'outils se ressemblent, et que, faute d'avoir les originaux sous les yeux, il serait fort aisé de confondre les uns avec les autres, et de se perdre dans un labyrinthe d'erreurs fort grossières.

Les libraires étaient sur le point de faire commencer les gravures ainsi que l'impression; le travail de la gravure ne peut être conduit que par l'éditeur, et il n'est pas possible de faire connaître par écrit à un graveur ce qui demande à être rectifié dans son ouvrage; ce sont des choses qui veulent être montrées au doigt.

Quant à l'impression, il est bien aisé de sentir que huit ou dix volumes in-folio ne peuvent pas s'exécuter à deux lieues d'un éditeur. La multiplicité des épreuves, la nécessité où l'auteur est souvent de se transporter à l'imprimerie, surtout quand il y a, comme dans l'*Encyclopédie*, des matières d'algèbre et de géométrie, dont il faut enseigner aux ouvriers à placer les caractères, sont des obstacles insurmontables.

Il est encore à observer, Monseigneur, que chacune des parties de l'*Encyclopédie* ne peut pas être regardée comme un tout, auquel il soit possible de travailler à part; toutes ces parties sont liées par des renvois continuels des unes aux autres, et cela forme une chaîne qui exigerait que tous les manuscrits fussent portés à Vincennes, ce qui ne se pourrait pas faire sans courir le risque de tout brouiller, et par conséquent de tout perdre. La quantité de ces manuscrits est si considérable, qu'il y a de quoi remplir une chambre, ce qui en rend encore le transport plus difficile.

D'ailleurs un ouvrage tel que celui-ci ne peut pas se faire sans un grand nombre de livres différents qu'il faudrait aussi transporter. Le sieur Diderot ni les libraires n'ont pas les livres nécessaires à cet ouvrage, il faut continuellement recourir aux bibliothèques publiques; et Votre Grandeur sait qu'il serait impossible de les y emprunter, surtout en si grand nombre, pour être transportés hors de Paris. M. l'abbé Sallier, qui a bien voulu aider le sieur Diderot des livres de la bibliothèque du Roi, peut rendre témoignage à Votre Grandeur du besoin continuel qu'on en a eu jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Les libraires supplient Votre Grandeur de vouloir bien se laisser toucher de nouveau de l'embarras ruineux dans lequel les jette l'éloignement du sieur Diderot, et de leur accorder son retour à Paris en faveur de l'impossibilité où il est de travailler à Vincennes.

Ces réclamations contribuèrent certainement pour une part, d'abord à l'adoucissement du sort du prisonnier, puis à sa libération définitive. Il put reprendre ses travaux, et en 1751 paraissait le premier volume de l'*Encyclopédie*.

Attaqué, avant qu'il parût, dans le *Journal de Trévoux*, ce premier volume n'en fit pas moins une grande sensation. Le *Discours préliminaire* de d'Alembert et le *Prospectus*, dans lequel Diderot avait résumé l'état des connaissances humaines et leur liaison, en prenant pour base l'Arbre de Bacon[1], qu'il avait notablement modifié, entretinrent pendant quelque temps de copie les journalistes. On accusa Diderot de s'être borné à copier le philosophe anglais, et on le lui reprocha comme s'il ne s'était pas lui-même avoué coupable de ce grand crime. On dut cependant reconnaître qu'il ne s'agissait plus d'une simple traduction de Chambers, mais d'une œuvre nouvelle et bien française. Clément, dans les Lettres qui ont formé le recueil intitulé : *les Cinq années littéraires*, disait à son correspondant : « Ce n'est point votre Chambers retourné et brodé, comme vous l'avez cru, c'est votre Chambers rectifié, enrichi de nouvelles découvertes, suppléé d'une infinité de choses qu'il laissait à désirer dans les sciences et dans les arts libéraux, et surtout dans les arts mécaniques... Ce n'est point ici l'ouvrage d'un seul, c'est celui d'une multitude de savants et d'artistes qui se sont chargés chacun de la partie qui lui convenait et dont les éditeurs n'ont presque fait que réunir les mémoires, en remplissant les vides d'une science à l'autre. Uniquement occupés de l'utilité publique, ils ne se vantent que des secours qu'ils ont empruntés de toutes parts. Manuscrits, recherches, observations communiquées par les gens de l'art et par les amateurs, bibliothèques publiques[2], cabinets particuliers, recueils, portefeuilles, tout leur a été ouvert. »

1. Les *OEuvres complètes* de Bacon venaient seulement de paraître en Angleterre en 1740.

2. Il est resté des traces de cette complaisance de l'administration non-seulement dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* où des remercîments sont adressés à M. l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du roi, mais dans les archives mêmes de cette bibliothèque. En effet, M. le vicomte Henri Delaborde a bien voulu nous communiquer les documents suivants, d'autant plus significatifs que, suivant lui, les prêts au dehors étaient fort rares à cette époque.

« J'ai reçu de M. de la Croix, garde des estampes de la Bibliothèque royale, l'*Art de tourner* du père Plumier, l'*Art de fondre les statues équestres*, avec le recueil des figures et pièces du métier à bas. A Paris, ce 13 aoust 1748.

« DIDEROT. »

« L'*Art de tourner*. Paris, 1701.

« L'*Art de fondre les statues équestres et celle de Louis 14*, par Beaufrant, Paris, 1743.

DIDEROT. »

« M. Diderot m'a raporté l'*Art de tourner*, du P. Plumier, et l'*Art de fondre les statues équestres*. Ce 13 décembre 1748.

DE LA CROIX. »

« M. Diderot m'a raporté le *Recueil de figures et pièces du métier à bas*. Ce 10 juillet 1750.

« JOLY »

Telle fut d'abord l'impression générale. Clément est aussi satisfait de la *Lettre*[1] qui accompagnait l'article ART, tiré à part, à l'adresse du P. Berthier.

« Ce n'est pas tout à fait le défaut[2], dit-il, qu'on lui reproche dans l'échantillon qu'il vient de nous donner de son *Encyclopédie*, mais bien un ton un peu trop haut, un style tendu qui nous laisse trop voir le travail des muscles. Au surplus, le morceau est excellent et digne d'être envoyé pour toute réponse aux jésuites du *Journal de Trévoux*, qui ont attaqué son *Prospectus*. La lettre dont il l'accompagne, adressée au Père Berthier, chef des journalistes, est pleine de feu, de sel et d'agrément. Vous en aurez tout le plaisir, rien ne vous échappera des allusions, vous êtes au fait des anecdotes. »

La réaction commence timidement. Le même Clément trouve bientôt que Diderot est « verbeux, dissertateur, enclin à la digression ». Il ajoute : « Qu'il y prenne garde, il va nous faire un ou deux in-folio de trop. » Puis, plus loin : « Vous l'aviez dit, monsieur, qu'avec son imagination vagabonde et scientifique, M. Diderot nous inonderait de mots et de phrases : c'est le cri du public contre son premier volume; mais un fonds de choses infiniment riche et un grand goût de bonne philosophie qui le fait valoir couvrent toutes ces superfluités. D'ailleurs, M. Diderot ne répond que de ses propres articles. Après tout, j'aime mieux l'excès que le défaut; le superflu de l'un est souvent le nécessaire de l'autre. » Enfin, il cite de petits vers contre :

Ce possesseur de l'*Encyclopédie*,
Pic de clartés, puits d'érudition;

et un vaudeville où l'on fait dialoguer Diderot, son libraire et son colporteur. Celui-ci s'écrie :

J'apporte le premier volume
Du dictionnaire nouveau :
Il sort, comme on dit, de l'enclume;
On l'a fait à coups de marteau.
Son poids m'ôterait le courage
D'en être souvent le porteur :
Malheur à ce coquin d'ouvrage,
S'il pèse autant à son lecteur!

Petits vers, petite guerre devaient bientôt être remplacés par quelque chose de plus sérieux. La thèse de l'abbé de Prades allait être l'occasion d'un soulèvement général, non pas seulement contre l'abbé, mais contre l'*Encyclopédie*, à laquelle il avait fourni quelques articles.

1. Voir ci-après, p. 165.
2. Celui de pédanterie.

L'abbé fut exilé, et l'*Encyclopédie* supprimée après le second volume, par arrêt du Conseil du 7 février 1752[1].

Ce n'était qu'un premier avertissement. Le comte d'Argenson, à qui l'ouvrage était dédié et qui était, comme dit Voltaire[2], « digne de l'entendre et digne de le protéger », intervint, et l'interdiction fut levée en 1753. D'Alembert avait tenu bon contre cet orage, et il répondait, le 24 août de la même année, à Voltaire, qui l'engageait à aller en Prusse pour continuer la publication interrompue :

« Diderot et moi nous vous remercions du bien que vous avez dit de l'ouvrage dans votre admirable *Essai sur le siècle de Louis XIV;* nous connaissons mieux que personne tout ce qui manque à cet ouvrage. Il ne pourrait être bien fait qu'à Berlin, sous les yeux et avec la protection et les lumières de votre prince philosophe ; mais enfin nous commencerons, et on nous saura peut-être à la fin quelque gré. Nous avons essuyé cet hiver une violente tempête; j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos. Je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer; et cela n'a pas manqué. J'ai refusé pendant six mois; j'ai crié comme le Mars d'Homère; et je puis dire que je ne me suis rendu qu'à l'empressement extraordinaire du public. J'espère que cette résistance si longue nous vaudra dans la suite plus de tranquillité. Ainsi soit-il. »

De son côté, Grimm annonçait dans sa *Correspondance* (lettre de novembre 1753) la reprise de la publication :

« Voici enfin le troisième volume de l'*Encyclopédie* entreprise par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Diderot. Toute l'Europe a été témoin des tracasseries qu'on a suscitées à cet important ouvrage, et tous les honnêtes gens en ont été indignés. Qui, en effet, pourrait être spectateur tranquille des haines, de la jalousie, des projets abominables tramés par les faux dévots, et couverts du manteau de la religion? Peut-on s'empêcher de rougir pour l'humanité, quand on voit que la religion du prince même est surprise, que le gouvernement et la justice sont prêts à donner du secours aux complots odieux qu'avait formés le faux zèle ou peut-être l'hypocrisie lors de l'affaire scandaleuse de M. l'abbé de Prades, pour envelopper dans la plus injuste persécution tout ce qui reste à la nation de bonnes têtes et d'excellents génies? Malheureusement pour les Jésuites il n'était pas aussi facile de continuer l'*Encyclopédie* que de perdre des philosophes qui n'avaient pas d'autre appui dans le monde que leur amour pour la vérité et la conscience de leurs vertus, faibles ressources auprès de ceux qui ont le pouvoir en main, et qui, exposés aux fausses insinuations, aux surprises, à la précipitation, à des écueils sans nombre, ont mille moyens d'être injustes, tandis qu'il ne leur en reste qu'un seul pour être justes. Tout était bien concerté : on avait déjà enlevé les papiers de M. Diderot. C'est ainsi que les Jésuites comptaient défaire une *Encyclopédie* déjà toute faite; c'est ainsi qu'ils comptaient avoir la gloire de toute cette entreprise, en arrangeant et mettant en ordre les articles qu'ils croyaient tout prêts. Mais ils avaient oublié d'enlever au philosophe sa tête et son génie, et de lui demander la clef d'un grand nombre d'articles que, bien loin de comprendre, ils s'efforçaient en vain de déchiffrer.

1. « Tout cet orage, dit Barbier (*Journal*, février 1752), est venu par le canal des Jésuites et par l'ordre de M. de Mirepoix, qui a un grand crédit ecclésiastique sur l'esprit du roi. »

2. *Lettres sur quelques écrivains accusés d'athéisme.*

Cette humiliation est la seule vengeance obtenue par nos philosophes sur leurs ennemis, aussi imbéciles que malfaisants, si toutefois l'humiliation d'un tas d'ennemis aussi méprisables peut flatter les philosophes. Le gouvernement fut obligé, non sans quelque espèce de confusion, de faire des démarches pour engager M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre un ouvrage inutilement tenté par des gens qui depuis longtemps tiennent la dernière place dans la littérature... »

Le troisième volume parut avec une préface qui fut sans doute l'œuvre collective de Diderot et de d'Alembert, mais qui appartient plus particulièrement à celui-ci, puisqu'il l'a réunie à ses *Mélanges*.

On put aller ainsi en bataillant, mais sans trop d'encombres, jusqu'en 1757 et jusqu'au septième volume, mais alors, nouvelle crise. On avait trouvé pour les encyclopédistes un ingénieux sobriquet. On les appelait les *cacouacs* [1]. C'était un avocat, J.-N. Moreau, l'inventeur de cette désignation, qui, sous l'apparence d'une plaisanterie destinée à ridiculiser ceux qu'elle atteignait, n'allait à rien moins qu'à les assimiler à des factieux, à des perturbateurs de la chose publique, et c'est ainsi en effet que tous ceux qui s'en servirent, comme l'abbé de Saint-Cyr (*Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des cacouacs*) et les rédacteurs des *Affiches de province*, de la *Gazette de France*, de l'*Observateur hollandais*, etc., entendaient la chose. Quoique les rédacteurs de l'*Encyclopédie* poussassent parfois la prudence jusqu'à mécontenter Voltaire [2]; quoique la censure, plus rigoureusement exercée que par le passé, laissât peu d'occasions de scandale, on trouvait le moyen de rendre leur dictionnaire responsable de toutes les hardiesses que la philosophie s'est permises depuis qu'elle existe et on amalgamait avec art les citations tirées de tous les auteurs morts ou vivants pour démontrer les intentions criminelles de ces derniers, les seuls sur lesquels on pût avoir prise.

L'année 1758 fut tout entière occupée par ces débats. Les évêques s'en mêlèrent par leurs mandements. Les philosophes eux-mêmes virent leur union se desserrer par la défection de Rousseau, qui prit d'Alembert à partie à cause de l'article GENÈVE. Le 23 janvier 1759, il y eut une assemblée des Chambres au Palais, et le procureur général y dénonça, entre autres ouvrages, l'*Esprit*, d'Helvétius, et l'*Encyclopédie*.

L'attaque avait été bien conduite, et M. Joly de Fleury, dans son réquisitoire, put s'appuyer sur les brochures et les mandements qui avaient préalablement recherché et rassemblé des textes et des citations, pour démontrer qu'il y avait « un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer

1. On lit en note, dans le *Premier Mémoire sur les Cacouacs* : « Il est à remarquer que le mot grec κάκος, qui ressemble à celui de *Cacouacs*, signifie *méchant* »

2. V. une lettre du 9 octobre 1754.

l'indépendance et nourrir la corruption des mœurs [1]. » L'*Esprit* fut condamné à être brûlé. Quant à l'*Encyclopédie*, on usa d'indulgence, à cause des intérêts considérables engagés dans l'affaire, et on nomma une commission composée de neuf examinateurs, docteurs en théologie, avocats et professeurs de philosophie, pour relire définitivement les sept volumes imprimés et décider s'ils devaient être ou non brûlés, comme *l'Esprit*.

Nonobstant cette décision, qui laissait au moins aux libraires l'espérance de s'expliquer devant leurs nouveaux juges, il y eut un arrêt du Conseil d'État révoquant le privilége et défendant de continuer l'impression de *l'Encyclopédie*. Barbier signale ainsi cette irrégularité : « On dit que c'est un coup d'autorité de M. le chancelier à l'égard du Parlement, qui a entrepris de nommer des examinateurs autres que des censeurs royaux pour examiner les sept volumes. Il y a apparence que les libraires vont se donner des mouvements sur cet arrêt du Conseil ; d'autant que le huitième volume est presque imprimé, et que cela forme une grande dépense. » Barbier ajoute : « Il y a toute apparence que cet arrêt, sollicité auprès de M. le Dauphin sous prétexte de religion, est l'ouvrage de M. le chancelier de Lamoignon, soit par rapport aux Jésuites, qu'il a toujours protégés, et qui sont les ennemis déclarés des auteurs qui ont travaillé à ce dictionnaire; soit par rapport à l'entreprise du Parlement qui, par l'arrêt du mois de janvier dernier, a nommé des examinateurs particuliers pour les sept volumes, d'autant qu'au moyen de cet arrêt du Conseil, cet examen n'aura aucune suite, suivant les apparences. »

Il n'en eut aucune, en effet, et l'arrêt du Conseil d'État fut, au contraire, confirmé par un autre qui ordonna aux libraires de rendre aux souscripteurs la somme de soixante-douze livres pour les volumes payés d'avance, et qui ne devaient pas leur être fournis.

Voici ces deux arrêts :

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI

QUI RÉVOQUE LES LETTRES DE PRIVILÉGE OBTENUES POUR LE LIVRE INTITULÉ : ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, ARTS ET MÉTIERS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DU 8 MARS 1759

(*Extrait des registres du Conseil d'État.*)

Le roi ayant accordé le 21 janvier 1746 des lettres de privilége pour un ouvrage qui devait être imprimé sous le titre d'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire rai-*

1. *Journal* de Barbier, janvier 1759.

sonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres, les auteurs dudit dictionnaire en auraient fait paraître les deux premiers volumes, dont Sa Majesté aurait ordonné la suppression par son arrêt du 7 février 1752, pour les causes contenues audit arrêt; mais en considération de l'utilité dont l'ouvrage pouvait être à quelques égards, Sa Majesté n'aurait pas jugé à propos de révoquer pour lors le privilége, et se serait contentée de donner des ordres plus sévères pour l'examen des volumes suivants ; nonobstant ces précautions, Sa Majesté aurait été informée que les auteurs dudit ouvrage, abusant de l'indulgence qu'on avait eue pour eux, ont donné cinq nouveaux volumes qui n'ont pas moins causé de scandale que les premiers, et qui ont même déjà excité le zèle du ministère public de son parlement. Sa Majesté aurait jugé qu'après ces abus réitérés, il n'était pas possible de laisser subsister ledit privilége; que l'avantage qu'on peut retirer d'un ouvrage de ce genre, pour le progrès des sciences et des arts, ne peut jamais balancer le tort irréparable qui en résulte pour les mœurs et la religion; que d'ailleurs quelques nouvelles mesures qu'on prît pour empêcher qu'il ne se glissât dans les derniers volumes des traits aussi répréhensibles que dans les premiers, il y aurait toujours un inconvénient inévitable à permettre de continuer l'ouvrage, puisque ce serait assurer le débit non-seulement des nouveaux volumes, mais aussi de ceux qui ont déjà paru ; que ladite *Encyclopédie* étant devenu un Dictionnaire complet et un traité général de toutes les sciences, serait bien plus recherché du public et bien plus souvent consultée, et que par là on répandrait encore davantage et on accréditerait en quelque sorte les pernicieuses maximes dont les volumes déjà distribués sont remplis. A quoi voulant pourvoir, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le chancelier, a révoqué et révoque les lettres de privilége obtenues le 21 janvier 1746, pour le livre intitulé : *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres;* fait défenses à tous libraires et autres, de vendre, débiter ou autrement distribuer les volumes qui ont déjà paru, et d'en imprimer de nouveaux, à peine de punition exemplaire. Enjoint Sa Majesté au sieur Bertin, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, lequel sera imprimé, publié et affiché partout où il appartiendra. Fait au Conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le huitième mars mil sept cent cinquante-neuf.

Signé PHÉLYPEAUX.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI

QUI ORDONNE AUX LIBRAIRES Y DÉNOMMÉS DE RENDRE LA SOMME DE SOIXANTE-DOUZE LIVRES A CEUX QUI ONT SOUSCRIT POUR LE DICTIONNAIRE DES SCIENCES

DU 21 JUILLET 1759

(*Extrait des registres du Conseil d'État.*)

Le roi étant informé que la suppression de l'ouvrage intitulé *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres,* ordonnée par l'arrêt du 8 mars 1759, aurait donné lieu à des plaintes de la part des souscripteurs qui ont payé d'avance aux libraires la plus grande partie du prix dudit ouvrage, pour lequel ils n'ont reçu que sept volumes, dont la valeur n'est pas proportionnée aux avances qu'ils ont faites, dans l'espérance d'avoir un

ouvrage complet et orné d'un grand nombre de planches; et considérant en même temps qu'il ne serait pas juste d'obliger les libraires qui ont fait cette entreprise à rendre la totalité des sommes qui leur ont été payées, et qui ont été employées en grande partie à la confection desdits sept volumes supprimés, Sa Majesté aurait reconnu qu'il était juste de fixer la somme que les libraires sont tenus de rendre aux souscripteurs. A quoi voulant pourvoir; ouï le rapport, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le chancelier, a ordonné et ordonne que les nommés Lebreton, David l'aîné, Briasson et Durand, libraires, seront tenus de rendre à tous ceux qui leur présenteront une souscription signée d'eux pour l'ouvrage intitulé : *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres*, la somme de soixante-douze livres; au moyen duquel payement ils seront déchargés de leur engagement envers lesdits souscripteurs. Enjoint Sa Majesté au sieur Bertin, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, lequel sera imprimé, publié et affiché partout où il appartiendra. Fait au Conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt et un juillet mil sept cent cinquante-neuf.

Signé PHÉLYPEAUX.

Tout paraissait dès lors bien fini et la partie perdue. D'Alembert avait vu venir le coup de loin. Il écrivait, le 28 janvier 1758, à Voltaire, la lettre suivante :

« Oui, sans doute, mon cher maître, l'*Encyclopédie* est devenue un ouvrage nécessaire et se perfectionne à mesure qu'elle avance; mais il est devenu impossible de l'achever dans le maudit pays où nous sommes. Les brochures, les libelles, tout cela n'est rien; mais croiriez-vous que tel de ces libelles a été imprimé *par des ordres supérieurs*, dont M. de Malesherbes n'a pu empêcher l'exécution? Croiriez-vous qu'une satire atroce contre nous, qui se trouve dans une feuille périodique, qu'on appelle les *Affiches de province* a été envoyée de Versailles à l'auteur avec ordre de l'imprimer; et qu'après avoir résisté autant qu'il a pu, jusqu'à s'exposer à perdre son gagne-pain, il a enfin imprimé cette satire en l'adoucissant de son mieux? Ce qui en reste, après cet *adoucissement* fait par *la discrétion du préteur*, c'est que nous formons une secte qui a juré la ruine de toute société, de tout gouvernement et de toute morale. Cela est gaillard; mais vous sentez, mon cher philosophe, que si on imprime aujourd'hui de pareilles choses par *ordre exprès* de ceux qui ont l'autorité en main, ce n'est pas pour en rester là; cela s'appelle *amasser les fagots* au septième volume, pour nous jeter dans le feu au huitième. Nous n'avons plus de censeurs raisonnables à espérer, tels que nous en avions eu jusqu'à présent; M. de Malesherbes a reçu là-dessus les ordres les plus précis, et en a donné de pareils aux censeurs qu'il a nommés. D'ailleurs, quand nous obtiendrions qu'ils fussent changés, nous n'y gagnerions rien; nous conserverions alors le ton que nous avons pris, et l'orage recommencerait au huitième volume. Il faudrait donc quitter de nouveau, et cette comédie-là n'est pas bonne à jouer tous les six mois. Si vous connaissiez d'ailleurs M. de Malesherbes, si vous saviez combien il a peu de nerf et de consistance, vous seriez convaincu que nous ne pourrions compter sur rien avec lui, même après les promesses les plus positives. Mon avis est donc, et je persiste, qu'il faut laisser là l'*Encyclopédie* et attendre un temps plus favorable (qui ne reviendra peut-être jamais) pour la con-

tinuer. S'il était possible qu'elle s'imprimât dans le pays étranger, en continuant, comme de raison, à se faire à Paris, je reprendrais demain mon travail; mais le gouvernement n'y consentira jamais; et quand il le voudrait bien, est-il possible que cet ouvrage s'imprime à cent ou deux cents lieues des auteurs?

Par toutes ces raisons, je persiste en ma thèse. (LA FONTAINE, *La Coupe enchantée.*)

D'Alembert ne revint pas sur cette décision prise avant les événements. Il refusa, quand ils furent accomplis, de reprendre sa part de collaboration [1], car Diderot, lui, ne désespérait pas encore, et c'était lui qui avait raison.

Il est difficile de s'expliquer comment il réussit, malgré les arrêts formels que nous avons donnés plus haut, à persuader aux libraires et au public que rien n'était perdu; il faut se reporter, pour s'en faire quelque idée, à sa pièce : *Est-il bon? Est-il méchant?* Son esprit d'invention et de ressources a dû alors faire des prodiges semblables à celui qu'il avait accompli en arrachant au pieux d'Aguesseau le premier privilége de *l'Encyclopédie*. S'il avait des ennemis, il s'était fait aussi des protecteurs, et parmi eux se trouvaient M. de Sartine et le duc de Choiseul. Les Jésuites avaient fait supprimer *l'Encyclopédie;* le duc de Choiseul devait quelque temps après supprimer les Jésuites, et ce fut grâce à cet appui, à la complaisance de M. de Malesherbes, à la connivence de M. de Sartine, aux sacrifices de Mme Geoffrin que Diderot put, comme si de rien n'était, continuer l'impression de l'*Encyclopédie;* mais il eut la prudence de n'en plus faire rien paraître avant l'entier achèvement.

Pendant qu'il se livrait à ce travail, sur lequel l'autorité fermait les yeux, ses ennemis continuaient leur campagne. C'est l'époque (1760) où fut représentée la comédie des *Philosophes*. Les pamphlets se multipliaient comme si la victoire était encore douteuse. Citons en un entre autres [2], parce qu'il est des plus rares, et que l'injure mêlée à la jubilation y fait le plus triste effet. C'est *Le Coq à l'asne* ou *l'Éloge de Martin Zèbre,* prononcé dans l'assemblée générale tenue à Montmartre par ses confrères, avec cette épigraphe : Eh! Eh! Eh! Eh! Sire asne! (VOLTAIRE, *Histoire universelle.*) A Asnières, aux dépens de qui il appartiendra. 1000 700 60. Il débute ainsi : « Un gros ouvrage venait d'être supprimé; maître Abraham [3] finissait sa mission et un grand philosophe jouait pour la première fois en public un rôle assez sem-

1. On trouvera dans une lettre de Diderot à Mlle Voland, du 11 octobre 1759, l'exposé des autres raisons de d'Alembert pour refuser son concours.

2. Parmi les autres, il faut distinguer : *les Philosophes aux abois,* 1760, in-8°; *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie,* par Abraham Chaumeix; *Éloge de l'Encyclopédie et des Encyclopédistes,* 1759, par le P. Bonhomme, etc., etc.

3. Chaumeix.

blable à celui de Nabuchodonosor, lorsqu'une voix terrible se fit entendre du sommet de Montmartre. Elle fut bientôt suivie de mille autres qui toutes l'imitant répétèrent d'un ton lugubre : *le grand asne est mort.*

« Celui-ci, comme on sait, n'avait pas de plus grand plaisir que de parler jusqu'à défaillance, car de même que les dervis de Pera tournent par dévotion dans leur temple jusqu'à tomber de lassitude et de malaise, de même Martin Zèbre, par une espèce de vœu, ou par un don particulier du ciel, parlait des heures entières sans remarquer si on l'écoutait, le plus souvent sans s'entendre lui-même. »

Cela continue sur le même ton pendant vingt-trois pages. On y parle d'une *Encyclopédie quadrupède;* on y bat en brèche l'*Interprétation de la nature* avec *les Bijoux indiscrets;* on exalte *les Philosophes,* mais surtout, trait qui peut servir à faire reconnaître la main d'où partait le coup, on fait de Martin Zèbre l'auteur de *la Vision de Ch. Palissot,* pamphlet qui devait conduire Morellet à la Bastille, mais dont on aurait beaucoup mieux aimé voir punir Diderot.

C'est aussi l'époque où on lui attribue tout ce qui se publie d'un peu hardi, ou, comme on dirait aujourd'hui, de révolutionnaire. Pendant ce temps, il s'occupe de théâtre; il écrit *la Religieuse;* il commence le *Neveu de Rameau*, et en 1765 il lance à la fois les dix derniers volumes de texte et les cinq premiers volumes de planches de l'œuvre qu'il avait définitivement faite sienne.

On ne put d'abord distribuer ces volumes qu'en cachette[1], et comme ils portaient comme lieu de provenance l'indication : *Neufchâtel,* et qu'ils étaient censés venir de cette ville, il n'était pas possible de les faire circuler autrement qu'en ballots fermés. Voltaire raconte comment l'interdit fut levé après qu'on eut d'abord voulu forcer les souscripteurs à rapporter les exemplaires qu'ils avaient retirés. Il dit tenir le fait d'un domestique de Louis XV, et ce fait se serait passé à la suite d'un souper à Trianon. On avait discuté sur certains points. Le duc de La Vallière et le duc de Nivernois n'étaient pas d'accord sur la composition de la poudre à canon. On regretta de n'avoir pas sous la main l'*Encyclopédie*. Le roi la possédait. Comme on lui avait dit que c'était « la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France », il avait voulu savoir par lui-même si l'accusation était fondée avant de permettre qu'on lût ce livre. « Il envoya sur la fin du souper chercher un exemplaire par trois garçons de sa chambre, qui

1. Le Breton ne pouvait les délivrer qu'aux personnes que lui désignait M. de Sartine; et il devait le faire en secret, de façon à ce que « l'on n'abuse point de cette facilité ». Lettre de M. de Sartine citée dans *Dernier état des chefs à juger en l'instance,* par les libraires associés contre le sieur Luneau de Boisjermain, 1777, in-4°.

apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine. On vit à l'article *Poudre* que le duc de La Vallière avait raison; et bientôt Mme de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris. Elle sut que les dames grecques et romaines étaient peintes avec de la pourpre qui sortait du *murex,* et que par conséquent notre écarlate était la pourpre des Anciens; qu'il entrait plus de safran dans le rouge d'Espagne, et plus de cochenille dans celui de France. Elle vit comme on lui faisait ses bas au métier; et la machine de cette manœuvre la ravit d'étonnement. « Ah! le beau livre! s'écria-t-elle. Sire, vous avez « donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles pour le posséder « seul, et pour être le seul savant de votre royaume? » Chacun se jetait sur les volumes comme les filles de Lycomède sur les bijoux d'Ulysse; chacun y trouvait à l'instant tout ce qu'il cherchait. Ceux qui avaient des procès étaient surpris d'y voir la décision de leurs affaires. Le roi y lut tous les droits de sa couronne. « Mais vraiment, dit-il, je ne sais « pourquoi on m'avait dit tant de mal de ce livre. — Eh! ne voyez-vous « pas, sire, lui dit le duc de Nivernois, que c'est parce qu'il est fort « bon! On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun « genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle « venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles. » Pendant ce temps-là on feuilletait; et le comte de C... dit tout haut : « Sire, vous êtes trop « heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables « de connaître tous les arts, et de les transmettre à la postérité. Tout « est ici, depuis la manière de faire une épingle jusqu'à celle de fondre et « de pointer vos canons; depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment « grand. Remerciez Dieu d'avoir vu naître dans votre royaume ceux qui « ont servi ainsi tout l'univers entier. Il faut que les autres peuples achè- « tent l'*Encyclopédie* ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien « si vous voulez, mais rendez-moi mon *Encyclopédie.* — On dit pourtant, « repartit le roi, qu'il y a bien des fautes dans cet ouvrage si nécessaire « et si admirable. — Sire, reprit le comte de C..., il y avait à votre « souper deux ragoûts manqués; nous n'en avons pas mangé, et nous « avons fait très-bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le « souper par la fenêtre à cause de ces deux ragoûts? » Le roi sentit la force de la raison; chacun reprit son bien; ce fut un beau jour.

« L'envie et l'ignorance ne se tinrent pas pour battues; ces deux sœurs immortelles continuèrent leurs cris, leurs cabales, leurs persécutions. L'ignorance en cela est très-savante.

« Qu'arriva-t-il? les étrangers firent quatre éditions de cet ouvrage français proscrit en France, et gagnèrent environ dix-huit cent mille écus.

« Français, tâchez dorénavant d'entendre mieux vos intérêts[1]. »

Ce fut pendant l'impression de ces derniers volumes que Diderot, ayant à rechercher quelque chose dans un de ses articles, s'aperçut que l'imprimeur Le Breton avait été, dans sa peur d'être inquiété, beaucoup plus loin qu'il n'était permis. Il s'était érigé de lui-même en censeur avait supprimé certains passages et modifié plusieurs autres à sa fantaisie, et cela après le *bon à tirer* de Diderot. Ce fut pour celui-ci une grande déception et l'occasion d'une violente colère. Grimm l'a racontée et nous a conservé la lettre que Diderot écrivit alors à Le Breton. On la trouvera dans la *Correspondance*; nous n'en parlons ici que pour rappeler que Mme de Vandeul raconte que son père fit rétablir les passages mutilés sur un exemplaire qui serait actuellement à Saint-Pétersbourg. Grimm ne parle pas de cette réparation, qui, d'après le tableau qu'il fait de l'étendue du désastre, n'était possible que par une réimpression totale. Or, cette réimpression n'a pu matériellement être faite. Si Diderot a exigé quelques cartons pour ses articles de philosophie, Naigeon a dû en avoir connaissance; c'est ce qui explique peut-être les différences qu'on remarque entre l'édition qu'il a donnée de ces articles et leur rédaction dans l'*Encyclopédie*. M. Godard, pendant son séjour en Russie, n'a point dirigé ses recherches de ce côté; nous le regrettons, mais nous ne pensons pas qu'il ait pu trouver, d'abord l'exemplaire cartonné, et ensuite, dans la confrontation de cet exemplaire avec ceux qui ne le sont pas, une rémunération satisfaisante de ses peines.

Ce qui est sûr, c'est que, quoique Diderot ait continué à diriger l'impression des six derniers volumes de planches de l'*Encyclopédie*, jusqu'en 1772, et qu'il ait même écrit pour les libraires, en 1767, la *Lettre sur le commerce de la librairie*, il ne cessa de se plaindre de leur manière d'agir avec lui. Il fut même assez imprudent pour donner par ses plaintes répétées un prétexte à Luneau de Boisjermain pour attaquer lesdits libraires en restitution de souscriptions indûment perçues et frauduleusement exagérées. Luneau s'appuya sur le témoignage de Diderot. Il en résulta pour celui-ci une situation fort désagréable dont il crut sortir par une lettre adressée à Le Breton et Briasson. Il les défendit, mais il le fit d'une si singulière façon, avec tant de hauteur, qu'on sent bien qu'il lui restait un grand fond de rancune à leur égard et qu'on ne s'explique pas que Luneau ait pris texte de cette lettre pour ne plus garder avec lui aucune mesure.

1. Ce récit doit être considéré plutôt comme un apologue que comme l'expression de la réalité. Mme de Pompadour était morte quand parurent les dix derniers volumes dans lesquels se trouve l'article POUDRE. Cependant il est certain qu'elle employa son influence pour soutenir la publication.

Ce procès nous fournira quelques renseignements curieux sur cette époque de la vie de Diderot; pour le moment, nous ne voulons que faire remarquer combien peu, pécuniairement, il avait eu à se louer de l'affaire.

Nous avons déjà, sur ce point, quelques renseignements que nous a fournis Mme de Vandeul. En voici d'autres et tirés d'une brochure de Fenouillot de Falbaire, intitulée : *Avis aux Gens de lettres* (1770).

Tout le monde connaît ce grand monument qui vient d'être élevé chez nous à la gloire des sciences et des arts; ce monument où toutes les connaissances humaines, enchaînées ensemble, ont été mises en dépôt, pour qu'assurées désormais de ne pas se perdre dans l'abîme des temps, elles n'eussent plus rien à redouter de la succession des siècles, ni des révolutions des empires. Eh bien, il faut que la France, il faut que l'Europe entière sache que l'*Encyclopédie* n'a valu que *cent pistoles de rente* à l'auteur célèbre qui l'a entreprise, dirigée, et surtout achevé seul; qui y a consacré vingt-cinq années [1] de veilles et de soins. Oui, tant que son travail a duré, M. D*** n'a reçu par an qu'un *modique honoraire* de deux mille cinq cents livres, qui lui étaient nécessaires pour vivre, et il ne lui en reste à présent que *cent pistoles de rente*[2], pendant qu'il est démontré que les libraires gagnent plus de *deux millions*. Ils devaient pourtant n'avoir pas peur des contrefactions. Quand il faut sept à huit cent mille francs de dépense, un ouvrage n'est pas aisément contrefait : aussi celui-ci ne l'a-t-il point été. L'on a tiré quatre mille deux cent cinquante exemplaires; il n'en reste plus un seul en magasin, les souscriptions sont toutes épuisées; et depuis deux ans ce livre est renchéri d'environ trois cents livres.

O vous qui vivrez quand nous ne serons plus, vous à qui l'*Encyclopédie* transmettra dans les siècles à venir les lumières et les connaissances du nôtre; que ce dictionnaire des arts vous apprenne aussi quel fut chez nous le sort des gens qui les cultivèrent. Toutes les fois que vous ouvrirez cet ouvrage immortel, honorez la cendre de l'homme de génie à qui vous le devrez, et dites à vos enfants : « Il travailla pour nous, d'autres recueillirent le fruit de ses travaux. »

Après avoir élevé ce grand monument aux sciences, il fut obligé de vendre lui-même sa bibliothèque, pour donner de l'éducation à sa fille qu'il aimait tendrement; et pendant ce temps-là ses libraires, enrichis par ses veilles, nageaient dans l'abondance et jouissaient d'une immense fortune!

Je rougis d'avoir été forcé d'entrer dans ces détails, et j'en demande pardon au public et à cet écrivain célèbre qui voit du même œil l'argent et les libraires. Mais il est temps enfin de déchirer les vêtements de tous les gens de lettres, pour montrer les morsures de ces sangsues attachées à leur corps, et gonflées de leur sang. Voici le moment où il faut que les auteurs se réunissent pour secouer un joug aussi honteux que tyrannique; le moment où ils devraient tous former entre eux une société typographique, pour s'aider mutuellement dans l'impression et le débit de leurs ouvrages, et pour donner des secours aux jeunes gens qui entrent avec du talent dans la même carrière; secours ignorés, dont ceux qui les recevront n'auront jamais à rougir, puisqu'ils ne les recevront que de leurs confrères et de leurs égaux; et que ce ne seront proprement que des avances sur le produit futur de leurs travaux.

1. De ces vingt-cinq années, il a passé les cinq dernières absolument enfermé dans l'imprimerie, à préparer la suite du manuscrit et à revoir les épreuves. (*Note de Fenouillot de Falbaire.*)

2. Il est vrai que les libraires lui font 1,500 livres de rente, mais sur cette rente, dont le principal est de trente mille francs, il y a *dix mille francs* de ses épargnes. (*Note de Fenouillot de Falbaire.*)

Disons maintenant quelle part de travail représentaient ces honoraires. Écoutons d'Alembert dans le *Discours préliminaire :*

« J'ai fait ou revu tous les articles de *Mathématique et de Physique*, qui ne dépendent point des parties dont il a été parlé ci-dessus; j'ai aussi suppléé quelques articles, mais en très-petit nombre, dans les autres parties. e me suis attaché dans les articles de *Mathématique transcendante* à donner l'esprit général des méthodes, à indiquer les meilleurs Ouvrages où l'on peut trouver sur chaque objet les détails les plus importants, et qui n'étaient point de nature à entrer dans cette *Encyclopédie* à éclaircir ce qui m'a paru n'avoir pas été éclairci suffisamment, ou ne l'avait point été du tout; enfin à donner, autant qu'il m'a été possible, dans chaque matière, des principes métaphysiques exacts, c'est-à-dire simples. On peut en voir un essai dans ce volume aux articles *Action, Application, Arithmétique universelle,* etc.

« Mais ce travail, tout considérable qu'il est, l'est beaucoup moins que celui de M. Diderot, mon collègue. Il est auteur de la partie de cette *Encyclopédie* la plus étendue, la plus importante, la plus désirée du public, et j'ose le dire, la plus difficile à remplir; c'est la description des Arts. M. Diderot l'a faite sur des mémoires qui lui ont été fournis par des ouvriers ou par des amateurs, dont on lira bientôt les noms, ou sur les connaissances qu'il a été puiser lui-même chez les ouvriers, ou enfin sur des métiers qu'il s'est donné la peine de voir, et dont quelquefois il a fait construire des modèles pour les étudier plus à son aise. A ce détail, qui est immense, et dont il s'est acquitté avec beaucoup de soin, il en a joint un autre qui ne l'est pas moins, en suppléant dans les différentes parties de l'*Encyclopédie* un nombre prodigieux d'articles qui manquaient. Il s'est livré à ce travail avec un désintéressement qui honore les Lettres, et avec un zèle digne de la reconnaissance de tous ceux qui les aiment ou qui les cultivent, et en particulier des personnes qui ont concouru au travail de l'*Encyclopédie*. On verra par ce volume combien le nombre d'articles que lui doit cet ouvrage est considérable. Parmi ces articles, il y en a de très-étendus, comme Acier, Aiguille, Ardoise, Anatomie, Animal, Agriculture, etc. Le grand succès de l'article Art, qu'il a publié séparément il y a quelques mois, l'a encouragé à donner aux autres tous ses soins; et je crois pouvoir assurer qu'ils sont dignes d'être comparés à celui-là, quoique dans des genres différents. Il est inutile de répondre ici à la critique injuste de quelques gens du monde qui, peu accoutumés sans doute à tout ce qui demande la plus légère attention, ont trouvé cet article Art trop raisonné et trop métaphysique, comme s'il était possible que cela fût autrement. Tout article qui a pour objet un terme abstrait et général ne peut être bien traité sans remonter à des principes philosophiques, toujours un peu difficiles pour ceux qui ne sont pas dans l'usage de réfléchir. Au reste, nous devons avouer ici que nous avons vu avec plaisir un très-grand nombre de gens du monde entendre parfaitement cet article. A l'égard de ceux qui l'ont critiqué, nous souhaitons que sur les articles qui auront un objet semblable ils aient le même reproche à nous faire. »

Pour les dix derniers volumes, l'aide de d'Alembert manquant, malgré le redoublement d'activité du marquis de Jaucourt, Diderot eut plus à faire encore. Et quand Luneau lui reprochait d'avoir donné dix-sept volumes de texte au lieu de huit qui avaient été annoncés, comme minimum il est vrai, il aurait pu lui répondre : Je n'ai pas eu le temps d'être court.

Mais il était las. Il s'arrêta et ne participa point au *Supplément* en quatre volumes qui fut publié de 1775 à 1777. Il vieillissait d'ailleurs; il

avait marié sa fille, et il avait bien gagné le droit de se reposer un peu et de se relire.

Les vingt-huit volumes (texte et planches) de l'*Encyclopédie* ont été réimprimés, sous la même date, à Genève, et à Lucques avec des notes d'Octavien Diodati. L'édition de Livourne de 1770 est en 33 volumes in-folio. Plusieurs écrivains signalèrent dans des ouvrages spéciaux les erreurs qu'ils avaient reconnues dans ce grand travail; et les *Lettres sur l'Encyclopédie,* par l'abbé Saas, ont été particulièrement consultées par les éditeurs du *Supplément* Celui-ci, quoique portant l'indication d'Amsterdam, fut imprimé à Paris, pour le compte du libraire Panckoucke qui n'avait pu s'entendre avec Diderot. Une fois le *Supplément* paru, les éditeurs étrangers s'en emparèrent et le refondirent dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi que furent composées les éditions de Genève, 1777, 39 vol. in-4° dont 3 vol. de planches; et de Lausanne et Berne, 1777-1779, 36 vol. grand in-8° et 3 vol. de planches in-4°. Celle que fit paraître à Yverdun, de 1778 à 1780, le professeur de Felice, est augmentée et comprend 58 vol. in-4°, dont 10 de planches. Ces contrefaçons étaient plus commodes que l'édition originale, en ce qu'elles n'étaient point divisées en deux parties. Les libraires crurent reprendre leur avantage en faisant paraître en 1780 deux nouveaux volumes in-folio, contenant la *Table analytique et raisonnée des matières* contenues dans l'*Encyclopédie* et dans le *Supplément,* dressée par Mouchon; mais il fallut bientôt reprendre le monument par les assises. L'effet que Diderot souhaitait s'était produit. Le désir d'apprendre et celui de répandre la science étaient devenus de plus en plus vifs. Ce fut alors que commença cette autre entreprise, l'*Encyclopédie méthodique,* qui dura cinquante ans (1782-1832), et qui ne comporte pas moins de 166 volumes in-4° de texte et de 6,439 planches. Diderot ne put en voir que le début, mais il y tient sa place. Il avait autorisé Panckoucke à se servir de ses articles de philosophie, et ils forment une bonne partie des trois volumes que Naigeon fournit à cette collection sous le titre de *Philosophie ancienne et moderne.*

Il ne nous reste plus qu'à donner quelques indications sur le choix qui a été fait jusqu'ici et sur celui que nous avons fait à notre tour des articles de l'*Encyclopédie.* Un premier extrait parut en 1769, sous ce titre : *Histoire générale des Dogmes et Opinions philosophiques depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours,* Londres (Bouillon), 3 vol. in-8°. Cette édition très-fautive a servi aux libraires qui ont imprimé en 1772 (Amsterdam), et 1773 (Londres, *Amsterdam*) les *Œuvres* prétendues de Diderot. Naigeon, en 1798, en a composé les volumes V, VI et VII de son édition : *Opinions des anciens philosophes.* Mais Naigeon sentait bien qu'il restait beaucoup à prendre parmi les autres sujets traités par

Diderot pour l'*Encyclopédie;* aussi dans ses *Mémoires sur la vie et ouvrages de Diderot,* en a-t-il donné, soit en entier soit par fragments, un assez bon nombre de différents genres. L'édition de Belin, en 1818, leur a consacré deux de ses volumes compactes. L'éditeur Brière en 1821 a cru pouvoir doubler ce choix. Le doublerons-nous à notre tour? Non. Il faut bien se rendre compte du travail complexe auquel était assujetti Diderot comme éditeur. Il avait à fournir des articles originaux, mais il avait aussi à en faire, disons le mot, beaucoup d'autres de pur remplissage. Il réservait tous ses soins pour les premiers; pour les seconds, il se bornait à découper ou à paraphraser les dictionnaires qui avaient précédé l'*Encyclopédie*. De ces articles de géographie, de botanique, de médecine, de physiologie, etc., nous n'avons conservé, sauf dans les premières pages, que ceux dans lesquels, à un degré quelconque, se fait sentir la personnalité de l'écrivain. Nous avons dû supprimer en outre les articles tirés du *Supplément*[1], qu'un zèle méritoire mais trop ardent avait fait attribuer à Diderot par nos prédécesseurs[2] et quelques autres dont la signature n'avait point été aperçue[3] par eux.

En revanche nous avons complété la série des synonymes et, sans essayer de rétablir tous les articles d'arts et métiers, ce qui nous aurait mené beaucoup trop loin, nous en avons donné en entier quelques-uns[4] qui ne nécessitaient pas de renvois à des figures. Il ne pouvait être question de réimprimer le tout. Ces descriptions si claires, si précises, si lumineuses, ne sont plus en rapport avec les progrès accomplis depuis un siècle. Elles sont bien à leur place dans l'*Encyclopédie;* un nouvel historien des arts et métiers peut les y retrouver. Dans notre édition, elles perdraient absolument l'intérêt qui naît de leur réunion et n'en acquerraient aucun autre en échange.

1. Nous avons dit que Diderot n'avait pris aucune part à ce *Supplément;* mais les libraires avaient suivi les mêmes errements que dans l'*Encyclopédie* et les articles de l'éditeur M. *** y étaient comme précédemment non signés ou précédés d'un *, c'est ce qui rend compte de la confusion que nous signalons.

2. Articles *abréviations, académie d'histoire, utilité des académies,* etc.

3. Article *accusateur,* qui est de Toussaint,

4. Articles *acier, argent,* par exemple.

ENCYCLOPÉDIE[1]

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

PROSPECTUS[2]

L'ouvrage que nous annonçons n'est plus un ouvrage à faire. Le manuscrit et les dessins en sont complets. Nous pouvons assurer qu'il n'aura pas moins de huit volumes et de six cents planches, et que les volumes se succéderont sans interruption.

Après avoir informé le public de l'état présent de l'*Encyclopédie*, et de la diligence que nous apporterons à la publier, il est de notre devoir de le satisfaire sur la nature de cet ouvrage et sur les moyens que nous avons pris pour l'exécution. C'est ce que nous allons exposer avec le moins d'ostentation qu'il nous sera possible.

1. Le mot *Encyclopédie* signifie enchaînement des sciences. Il est composé de ἐν *en*, κύκλος *cercle*, et de παιδεία *institution*, ou *science*. Ceux qui ont prétendu que cet ouvrage était impossible ne connaissaient pas, selon toute apparence, le passage qui suit; il est du chancelier Bacon : *De impossibilitate ita statuo; ea omnia possibilia, et præstabilia censenda, quæ ab aliquibus perfici possunt, licet non a quibusvis; et quæ a multis conjunctim, licet non ab uno; et quæ in successione sæculorum, licet non eodem ævo; et denique quæ* MULTORUM *cura et sumptu, licet non opibus et industria singulorum.* Bac., lib. II, de Augm. Scient., cap. I, page 103. (D.)

2. Ce prospectus parut au mois d'octobre 1750, daté 1751. Il a été placé par d'Alembert à la suite du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, mais avec des suppressions et des augmentations. Le premier paragraphe, en italique, doit être considéré comme provenant des libraires seuls.

On ne peut disconvenir que, depuis le renouvellement des lettres parmi nous, on ne doive en partie aux dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la société, et ce germe de science qui dispose insensiblement les esprits à des connaissances plus profondes. Combien donc n'importait-il pas d'avoir en ce genre un livre qu'on pût consulter sur toutes les matières, et qui servît autant à guider ceux qui se sentiraient le courage de travailler à l'instruction des autres, qu'à éclairer ceux qui ne s'instruisent que pour eux-mêmes!

C'est un avantage que nous nous sommes proposé; mais ce n'est pas le seul. En réduisant sous la forme de dictionnaire tout ce qui concerne les sciences et les arts, il s'agissait encore de faire sentir les secours mutuels qu'ils se prêtent; d'user de ces secours, pour en rendre les principes plus sûrs, et leurs conséquences plus claires; d'indiquer les liaisons éloignées ou prochaines des êtres qui composent la Nature, et qui ont occupé les hommes; de montrer, par l'entrelacement des racines et par celui des branches, l'impossibilité de bien connaître quelques parties de ce tout, sans remonter ou descendre à beaucoup d'autres; de former un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles; de présenter ces objets avec clarté; de donner à chacun d'eux l'étendue convenable, et de vérifier, s'il était possible, notre épigraphe par notre succès :

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!

HORAT. *de Arte. poet.*, v. 249.

Jusqu'ici personne n'avait conçu un ouvrage aussi grand, ou du moins personne ne l'avait exécuté. Leibnitz, de tous les savants le plus capable d'en sentir les difficultés, désirait qu'on les surmontât. Cependant on avait des *Encyclopédies*; et Leibnitz ne l'ignorait pas lorsqu'il en demandait une.

La plupart de ces ouvrages parurent avant le siècle dernier, et ne furent pas tout à fait méprisés. On trouva que s'ils n'annonçaient pas beaucoup de génie, ils marquaient au moins du travail et des connaissances. Mais que serait-ce pour nous que ces *Encyclopédies?* Quel progrès n'a-t-on pas fait depuis dans les sciences et dans les arts? Combien de vérités décou-

vertes aujourd'hui, qu'on n'entrevoyait pas alors? La vraie philosophie était au berceau; la géométrie de l'infini n'était pas encore; la physique expérimentale se montrait à peine; il n'y avait point de dialectique; les lois de la saine critique étaient entièrement ignorées. Descartes, Boyle, Huyghens, Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Locke, Bayle, Pascal, Corneille, Racine, Bourdaloue, Bossuet, etc., ou n'existaient pas, ou n'avaient pas écrit. L'esprit de recherche et d'émulation n'animait pas les savants : un autre esprit, moins fécond peut-être, mais plus rare, celui de justesse et de méthode, ne s'était point soumis les différentes parties de la littérature; et les académies, dont les travaux ont porté si loin les sciences et les arts, n'étaient pas instituées.

Si les découvertes des grands hommes et des compagnies savantes dont nous venons de parler offrirent dans la suite de puissants secours pour former un dictionnaire encyclopédique, il faut avouer aussi que l'augmentation prodigieuse des matières rendit, à d'autres égards, un tel ouvrage beaucoup plus difficile. Mais ce n'est point à nous à juger si les successeurs des premiers encyclopédistes ont été hardis ou présomptueux; et nous les laisserions tous jouir de leur réputation, sans en excepter Éphraïm Chambers, le plus connu d'entre eux, si nous n'avions des raisons particulières de peser le mérite de celui-ci.

L'*Encyclopédie* de Chambers, dont on a publié à Londres un si grand nombre d'éditions rapides; cette *Encyclopédie* qu'on vient de traduire tout récemment en italien, et qui, de notre aveu, mérite en Angleterre et chez l'étranger les honneurs qu'on lui rend, n'eût peut-être jamais été faite, si, avant qu'elle parût en anglais, nous n'avions eu, dans notre langue, des ouvrages où Chambers a puisé sans mesure et sans choix la plus grande partie des choses dont il a composé son dictionnaire. Qu'en auraient donc pensé nos Français, sur une traduction pure et simple? Il eût excité l'indignation des savants et le cri du public, à qui on n'eût présenté, sous un titre fastueux et nouveau, que des richesses qu'il possédait depuis longtemps.

Nous ne refusons point à cet auteur la justice qui lui est due. Il a bien senti le mérite de l'ordre encyclopédique ou de la chaîne par laquelle on peut descendre sans interruption des

premiers principes d'une science ou d'un art jusqu'à ses conséquences les plus éloignées, et remonter de ses conséquences les plus éloignées jusqu'à ses premiers principes; passer imperceptiblement de cette science ou de cet art à un autre, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, faire, sans s'égarer, le tour du monde littéraire. Nous convenons avec lui que *le plan et le dessein de son dictionnaire sont excellents; et que, si l'exécution en était portée à un certain degré de perfection, il contribuerait plus, lui seul, au progrès de la vraie science, que la moitié des livres connus.* Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir combien il est demeuré loin de ce degré de perfection. En effet, conçoit-on que tout ce qui concerne les sciences et les arts puisse être renfermé en deux volumes *in-folio?* La nomenclature d'une matière aussi étendue en fournirait un elle seule, si elle était complète. Combien donc ne doit-il pas y avoir dans son ouvrage d'articles omis ou tronqués?

Ce ne sont point ici des conjectures. La traduction entière du Chambers nous a passé sous les yeux; et nous avons trouvé une multitude prodigieuse de choses à désirer dans les sciences; dans les arts libéraux, un mot où il fallait des pages, et tout à suppléer dans les *arts mécaniques.* Chambers a lu des livres, mais il n'a guère vu d'artistes; cependant il y a beaucoup de choses qu'on n'apprend que dans les ateliers. D'ailleurs il n'en est pas ici des omissions comme dans un autre ouvrage. L'*Encyclopédie,* à la rigueur, n'en permet aucune. Un article omis dans un dictionnaire commun le rend seulement imparfait. Dans une Encyclopédie, il rompt l'enchaînement et nuit à la forme et au fond; et il a fallu tout l'art d'Éphraïm Chambers pour pallier ce défaut. Il n'est donc pas à présumer qu'un ouvrage aussi imparfait pour tout lecteur, et si peu neuf pour le lecteur français, eût trouvé beaucoup d'admirateurs parmi nous.

Mais sans nous étendre davantage sur les imperfections de l'*Encyclopédie* anglaise, nous annonçons que l'ouvrage de Chambers n'est point la base sur laquelle nous avons élevé; que nous avons refait un grand nombre de ses articles, et que nous n'avons employé presque aucun des autres, sans addition, correction ou retranchement; qu'il rentre simplement dans la classe des auteurs que nous avons particulièrement consultés;

et que la disposition générale est la seule chose qui soit commune entre notre ouvrage et le sien.

Nous avons senti, avec l'auteur anglais, que le premier pas que nous avions à faire vers l'exécution raisonnée et bien entendue d'une Encyclopédie, c'était de former un arbre généalogique de toutes les sciences et de tous les arts, qui marquât l'origine de chaque branche de nos connaissances, les liaisons qu'elles ont entre elles et avec la tige commune, et qui nous servît à rappeler les différents articles à leurs chefs. Ce n'était pas une chose facile. Il s'agissait de renfermer en une page le canevas d'un ouvrage qui ne se peut exécuter qu'en plusieurs volumes *in-folio*, et qui doit contenir un jour toutes les *connaissances des hommes*.

Cet arbre de la connaissance humaine pouvait être formé de plusieurs manières, soit en rapportant aux diverses facultés de notre âme nos différentes connaissances, soit en les rapportant aux êtres qu'elles ont pour objet. Mais l'embarras était d'autant plus grand, qu'il y avait plus d'arbitraire. Et combien ne devait-il pas y en avoir? La nature ne nous offre que des choses particulières, infinies en nombre, et sans aucune division fixe et déterminée. Tout s'y succède par des nuances insensibles. Et sur cette mer d'objets qui nous environnent, s'il en paraît quelques-uns, comme des pointes de rochers qui semblent percer la surface et dominer les autres, ils ne doivent cet avantage qu'à des systèmes particuliers, qu'à des conventions vagues, et qu'à certains événements étrangers à l'arrangement physique des êtres, et aux vraies institutions de la philosophie. Si l'on ne pouvait se flatter d'assujettir l'histoire seule de la nature à une distribution qui embrassât tout, et qui convînt à tout le monde, ce que MM. de Buffon et Daubenton n'ont pas avancé sans fondement, combien n'étions-nous pas autorisés, dans un sujet beaucoup plus étendu, à nous en tenir, comme eux, à quelque méthode satisfaisante pour les bons esprits qui sentent ce que la nature des choses comporte ou ne comporte pas! On trouvera, à la fin de ce projet, cet arbre de la connaissance humaine, avec l'enchaînement des idées qui nous ont dirigés dans cette vaste opération. Si nous en sommes sortis avec succès, nous en aurons principalement obligation au chancelier Bacon, qui jetait

le plan d'un dictionnaire universel des sciences et des arts en un temps où il n'y avait, pour ainsi dire, ni sciences ni arts. Ce génie extraordinaire, dans l'impossibilité de faire l'histoire de ce qu'on savait, faisait celle de ce qu'il fallait apprendre.

C'est de nos facultés que nous avons déduit nos connaissances; l'histoire nous est venue de la mémoire; la philosophie, de la raison; et la poésie, de l'imagination : distribution féconde à laquelle la théologie même se prête; car dans cette science les faits sont de l'histoire, et se rapportent à la mémoire, sans même en excepter les prophéties, qui ne sont qu'une espèce d'histoire où le récit a précédé l'événement : les mystères, les dogmes et les préceptes sont de philosophie *éternelle* et de raison *divine;* et les paraboles, sorte de poésie allégorique, sont d'imagination *inspirée.* Aussitôt nous avons vu nos connaissances découler les unes des autres; l'histoire s'est distribuée en ecclésiastique, civile, naturelle, littéraire, etc. La philosophie, en science de Dieu, de l'homme, de la nature, etc. La poésie, en narrative, dramatique, allégorique, etc. De là, *théologie, histoire naturelle, physique, métaphysique, mathématique, etc.; météorologie, hydrologie, etc.; mécanique, astronomie, optique, etc.;* en un mot, une multitude innombrable de rameaux et de branches, dont la science des *axiomes* ou *des propositions évidentes par elles-mêmes* doit être regardée, dans l'ordre synthétique, comme le tronc commun.

A l'aspect d'une matière aussi étendue, il n'est personne qui ne fasse avec nous la réflexion suivante : L'expérience journalière n'apprend que trop combien il est difficile à un auteur de traiter profondément de la science ou de l'art dont il a fait toute sa vie une étude particulière; il ne faut donc pas être surpris qu'un homme ait échoué dans le projet de traiter de toutes les sciences et de tous les arts. Ce qui doit étonner, c'est qu'un homme ait été assez hardi et assez borné pour le tenter seul. Celui qui s'annonce pour savoir tout, montre seulement qu'il ignore les limites de l'esprit humain.

Nous avons inféré de là que, pour soutenir un poids aussi grand que celui que nous avions à porter, il était nécessaire de le partager, et sur-le-champ nous avons jeté les yeux sur un

nombre suffisant de savants et d'artistes; d'artistes habiles et connus par leurs talents; de savants exercés dans les genres particuliers qu'on avait à confier à leur travail. Nous avons distribué à chacun la partie qui lui convenait : les mathématiques, au mathématicien; les fortifications, à l'ingénieur; la chimie, au chimiste; l'histoire ancienne et moderne, à un homme versé dans ces deux parties; la grammaire, à un auteur connu par l'esprit philosophique qui règne dans ses ouvrages; la musique, la marine, l'architecture, la peinture, la médecine, l'histoire naturelle, la chirurgie, le jardinage, les arts libéraux, les principaux d'entre les arts mécaniques, à des hommes qui ont donné des preuves d'habileté dans ces différents genres. Ainsi chacun, n'ayant été occupé que de ce qu'il entendait, a été en état de juger sainement de ce qu'en ont écrit les anciens et les modernes, et d'ajouter aux secours qu'il en a tirés des connaissances puisées dans son propre fonds : personne ne s'est avancé sur le terrain d'autrui, ni ne s'est mêlé de ce qu'il n'a peut-être jamais appris; et nous avons eu plus de méthode, de certitude, d'étendue et de détails qu'il ne peut y en avoir dans la plupart des lexicographes. Il est vrai que ce plan a réduit le mérite d'éditeur à peu de chose; mais il a beaucoup ajouté à la perfection de l'ouvrage; et nous penserons toujours nous être acquis assez de gloire, si le public est satisfait.

La seule partie de notre travail qui suppose quelque intelligence, c'est de remplir les vides qui séparent deux sciences ou deux arts, et de renouer la chaîne dans les occasions où nos collègues se sont reposés les uns sur les autres de certains articles qui, paraissant appartenir également à plusieurs d'entre eux, n'ont été faits par aucun. Mais, afin que la personne chargée d'une partie ne soit point comptable des fautes qui pourraient se glisser dans des morceaux surajoutés, nous aurons l'attention de distinguer ces morceaux par une étoile. Nous tiendrons exactement la parole que nous avons donnée; le travail d'autrui sera sacré pour nous, et nous ne manquerons pas de consulter l'auteur, s'il arrive, dans le cours de l'édition, que son ouvrage nous paraisse demander quelque changement considérable.

Les différentes mains que nous avons employées ont apposé à chaque article comme le sceau de leur style particulier, du

style propre à la matière et à l'objet d'une partie. Un procédé de chimie ne sera point du même ton que la description des bains et des théâtres anciens; ni la manœuvre d'un serrurier, exposée comme les recherches d'un théologien sur un point de dogme ou de discipline. Chaque chose a son coloris; et ce serait confondre les genres que de les réduire à une certaine uniformité. La pureté du style, la clarté et la précision sont les seules qualités qui puissent être communes à tous les articles, et nous espérons qu'on les y remarquera. S'en permettre davantage, ce serait s'exposer à la monotonie et au dégoût, qui sont presque inséparables des ouvrages étendus, et que l'extrême variété des matières doit écarter de celui-ci.

Nous en avons dit assez pour informer le public de l'état présent d'une entreprise à laquelle il a paru s'intéresser; des avantages généraux qui en résulteront, si elle est bien exécutée; du bon ou du mauvais succès de ceux qui l'ont tentée avant nous; de l'étendue de son objet; de l'ordre auquel nous nous sommes assujettis; de la distribution qu'on a faite de chaque partie, et de nos fonctions d'éditeurs : nous allons maintenant passer aux principaux détails de l'exécution.

Toute la matière de l'*Encyclopédie* peut se réduire à trois chefs : les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques. Nous commencerons par ce qui concerne les sciences et les arts libéraux, et nous finirons par les arts mécaniques.

On a beaucoup écrit sur les sciences. Les traités sur les arts libéraux se sont multipliés sans nombre; la république des lettres en est inondée. Mais combien peu donnent les vrais principes! combien d'autres les étouffent dans une affluence de paroles, ou les perdent dans des ténèbres affectées! combien dont l'autorité impose, et chez qui une erreur placée à côté d'une vérité, ou décrédite celle-ci, ou s'accrédite elle-même à la faveur de ce voisinage! On eût mieux fait sans doute d'écrire moins et d'écrire mieux.

Entre tous les écrivains, on a donné la préférence à ceux qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. C'est de là que les principes ont été tirés. A leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues. La coutume vulgaire est de renvoyer aux sources ou de citer

d'une manière vague, souvent infidèle, et presque toujours confuse; en sorte que, dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous; ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à éviter cet inconvénient, en citant dans le corps même des articles les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé; rapportant leur propre texte quand il est nécessaire, comparant partout les opinions, balançant les raisons, proposant des moyens de douter ou de sortir de doute, décidant même quelquefois, détruisant autant qu'il est en nous les erreurs et les préjugés, et tâchant surtout de ne les pas multiplier et de ne les point perpétuer, en protégeant sans examen des sentiments rejetés, ou en proscrivant sans raison des opinions reçues. Nous n'avons pas craint de nous étendre, quand l'intérêt de la vérité et l'importance de la matière le demandaient, sacrifiant l'agrément toutes les fois qu'il n'a pu s'accorder avec l'instruction.

L'empire des sciences et des arts est un monde éloigné du vulgaire, où l'on fait tous les jours des découvertes, mais dont on a bien des relations fabuleuses. Il était important d'assurer les vraies, de prévenir sur les fausses, de fixer des points d'où l'on partît, et de faciliter ainsi la recherche de ce qui reste à trouver. On ne cite des faits, on ne compare des expériences, on n'imagine des méthodes que pour exciter le génie à s'ouvrir des routes ignorées, et à s'avancer à des découvertes nouvelles, en regardant comme le premier pas celui où les grands hommes ont terminé leur course. C'est aussi le but que nous nous sommes proposé, en alliant aux principes des sciences et des arts libéraux l'histoire de leur origine et de leurs progrès successifs; et si nous l'avons atteint, de bons esprits ne s'occuperont plus à chercher ce qu'on savait avant eux : il sera facile, dans les productions à venir sur les sciences et sur les arts libéraux, de démêler ce que les inventeurs ont tiré de leur fonds d'avec ce qu'ils ont emprunté de leurs prédécesseurs : on appréciera les travaux; et ces hommes avides de réputation et dépourvus de génie, qui publient hardiment de vieux systèmes comme des idées nouvelles, seront bientôt démasqués. Mais pour parvenir à ces avantages, il a fallu donner à chaque matière une étendue

convenable, insister sur l'essentiel, négliger les minuties, et éviter un défaut assez commun, celui de s'appesantir sur ce qui ne demande qu'un mot, de prouver ce qu'on ne conteste point, et de commenter ce qui est clair. Nous n'avons ni épargné, ni prodigué les éclaircissements. On jugera qu'ils étaient nécessaires partout où nous en avons mis, et qu'ils auraient été superflus où l'on n'en trouvera pas. Nous nous sommes encore bien gardés d'accumuler les preuves où nous avons cru qu'un seul raisonnement solide suffisait, ne les multipliant que dans les occasions où leur force dépendait de leur nombre et de leur concert.

Ce sont là toutes les précautions que nous avions à prendre. Voilà les richesses sur lesquelles nous pouvions compter; mais il nous en est survenu d'autres que notre entreprise doit, pour ainsi dire, à sa bonne fortune. Ce sont des manuscrits qui nous ont été communiqués par des amateurs, ou fournis par des savants, entre lesquels nous nommerons ici M. Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Prusse. Cet habile académicien avait médité un dictionnaire, tel à peu près que le nôtre; et il nous a généreusement sacrifié la partie considérable qu'il en avait exécutée, et dont nous ne manquerons pas de lui faire honneur. Ce sont encore des recherches, des observations que chaque artiste ou savant, chargé d'une partie de notre dictionnaire, renfermait dans son cabinet, et qu'il a bien voulu publier par cette voie. De ce nombre seront presque tous les articles de grammaire générale et particulière [1]. Nous croyons pouvoir assurer qu'aucun ouvrage connu ne sera ni aussi riche, ni aussi instructif que le nôtre sur les règles et les usages de la langue française, et même sur la nature, l'origine et la philosophie des langues en général. Nous ferons donc part au public, tant sur les sciences que sur les arts libéraux, de plusieurs fonds littéraires dont il n'aurait peut-être jamais eu connaissance.

Mais ce qui ne contribuera guère moins à la perfection de ces deux branches importantes, ce sont les secours obligeants que nous avons reçus de tous côtés; protection de la part des grands, accueil et communication de la part de plusieurs savants;

1. Ces articles étaient de Du Marsais.

bibliothèques publiques, cabinets particuliers, recueils, portefeuilles, etc.; tout nous a été ouvert, et par ceux qui cultivent les lettres, et par ceux qui les aiment. Un peu d'adresse et beaucoup de dépenses ont procuré ce qu'on n'a pu obtenir de la pure bienveillance; et les récompenses ont presque toujours calmé ou les inquiétudes réelles, ou les alarmes simulées de ceux que nous avions à consulter.

Nous sommes principalement sensibles aux obligations que nous avons à M. l'abbé Sallier, garde de la Bibliothèque du roi: aussi n'attendrons-nous pas pour l'en remercier que nous rendions, soit à nos collègues, soit aux personnes qui ont pris intérêt à notre ouvrage, le tribut de louanges et de reconnaissance qui leur est dû. M. l'abbé Sallier nous a permis, avec cette politesse qui lui est naturelle, et qu'animait encore le plaisir de favoriser une grande entreprise, de choisir dans le riche fonds dont il est dépositaire tout ce qui pouvait répandre de la lumière ou des agréments sur notre *Encyclopédie*. On justifie, nous pourrions même dire qu'on honore le choix du prince, quand on sait se prêter ainsi à ses vues. Les sciences et les beaux-arts ne peuvent trop concourir à illustrer, par leurs productions, le règne d'un souverain qui les favorise : pour nous, spectateurs de leur progrès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement à les transmettre à la postérité. Qu'elle dise, à l'ouverture de notre dictionnaire: Tel était alors l'état des sciences et des beaux-arts; qu'elle ajoute ses découvertes à celles que nous aurons enregistrées, et que l'histoire de l'esprit humain et de ses productions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés. Que l'*Encyclopédie* devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps et des révolutions. Ne serons-nous pas trop flattés d'en avoir posé les fondements! Quel avantage n'aurait-ce pas été pour nos pères et pour nous, si les travaux des peuples anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Grecs, des Romains, etc., avaient été transmis dans un ouvrage Encyclopédique, qui eût exposé en même temps les vrais principes de leurs langues! Faisons donc pour les siècles à venir ce que nous regrettons que les siècles passés n'aient pas fait pour le nôtre. Nous osons dire que si les anciens eussent exécuté une Encyclopédie comme ils ont exécuté tant de grandes choses, et que ce

manuscrit se fût échappé seul de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres.

Voilà ce que nous avions à exposer au public sur les sciences et les beaux-arts. La partie des arts mécaniques ne demandait ni moins de détails, ni moins de soins. Jamais peut-être il ne s'est trouvé tant de difficultés rassemblées, et si peu de secours pour les vaincre. On a trop écrit sur les sciences, on n'a pas assez bien écrit sur la plupart des arts libéraux, on n'a presque rien écrit sur les arts mécaniques; car qu'est-ce que le peu qu'on en rencontre dans les auteurs, en comparaison de l'étendue et de la fécondité du sujet? Entre ceux qui en ont traité, *l'un* n'était pas assez instruit de ce qu'il avait à dire, et a moins rempli son objet que montré la nécessité d'un meilleur ouvrage : *un autre* n'a qu'effleuré la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste : *un troisième* est, à la vérité, plus riche et plus *ouvrier;* mais il est en même temps si court, que les opérations des artistes et la description de leurs machines, cette matière capable de fournir seule des ouvrages considérables, n'occupent que la très-petite partie du sien. Chambers n'a presque rien ajouté à ce qu'il a traduit de nos auteurs. Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.

On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume. On s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux dont on avait obtenu des mémoires, et (précaution presque indispensable) de rectifier, dans de longs et fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué. Il est des artistes qui sont en même temps gens de lettres; et nous en pourrions citer ici; mais le nombre en serait fort petit : la plupart de ceux qui exercent les arts mécaniques ne les ont embrassés que par nécessité, et n'opèrent que par instinct. A peine, entre mille, en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les instruments qu'ils emploient et sur les ouvrages

qu'ils fabriquent. Nous avons vu des ouvriers qui travaillaient depuis quarante années sans rien connaître à leurs machines. Il nous a fallu exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits : *obstetrix animorum.*

Mais il est des métiers si singuliers, et des manœuvres si déliées, qu'à moins de travailler soi-même, de mouvoir une machine de ses propres mains, et de voir l'ouvrage se former sous ses propres yeux, il est difficile d'en parler avec précision. Il a donc fallu plusieurs fois se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti, et faire soi-même de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons.

C'est ainsi que nous nous sommes convaincus de l'ignorance dans laquelle on est sur la plupart des objets de la vie, et de la nécessité de sortir de cette ignorance. C'est ainsi que nous nous sommes mis en état de démontrer que l'homme de lettres qui sait le plus sa langue ne connaît pas la vingtième partie des mots ; que quoique chaque art ait la sienne, cette langue est encore bien imparfaite ; que c'est par l'extrême habitude de converser les uns avec les autres que les ouvriers s'entendent, et beaucoup plus par le retour des conjonctures que par l'usage des termes. Dans un atelier c'est le moment qui parle et non l'artiste.

Voici la méthode qu'on a suivie pour chaque art. On a traité :

1° De la matière, des lieux où elle se trouve, de la manière dont on la prépare, de ses bonnes et mauvaises qualités, de ses différentes espèces, des opérations par lesquelles on la fait passer, soit avant de l'employer, soit en la mettant en œuvre ;

2° Des principaux ouvrages qu'on en fait, et de la manière de les faire.

3° On a donné le nom, la description et la figure des outils et des machines, par pièces détachées et par pièces assemblées, la coupe des moules et d'autres instruments, dont il est à propos de connaître l'intérieur, leurs profils, etc.

4° On a expliqué et représenté la main-d'œuvre et les principales opérations dans une ou plusieurs planches, où l'on voit tantôt les mains seules de l'artiste, tantôt l'artiste entier

en action et travaillant à l'ouvrage le plus important de son art.

5° On a recueilli et défini le plus exactement qu'il a été possible les termes propres de l'art.

Mais le peu d'habitude qu'on a et d'écrire et de lire les écrits sur les arts rend les choses difficiles à expliquer d'une manière intelligible. De là naît le besoin des figures. On pourrait démontrer par mille exemples qu'un dictionnaire pur et simple de langue, quelque bien qu'il soit fait, ne peut se passer de figures, sans tomber dans des définitions obscures ou vagues. Combien donc, à plus forte raison, ce secours ne nous était-il pas nécessaire? Un coup d'œil sur l'objet ou sur sa représentation en dit plus qu'une page de discours.

On a envoyé des dessinateurs dans les ateliers. On a pris l'esquisse des machines et des outils. On n'a rien omis de ce qui pouvait les montrer distinctement aux yeux. Dans le cas où une machine mérite des détails par l'importance de son usage et par la multitude de ses parties, on a passé du simple au composé. On a commencé par assembler, dans une première figure, autant d'éléments qu'on en pouvait apercevoir sans confusion. Dans une seconde figure, on voit les mêmes éléments, avec quelques autres. C'est ainsi qu'on a formé successivement la machine la plus compliquée, sans aucun embarras ni pour l'esprit ni pour les yeux. Il faut quelquefois remonter de la connaissance de l'ouvrage à celle de la machine; et d'autres fois descendre de la connaissance de la machine à celle de l'ouvrage. On trouvera à l'article Art des réflexions philosophiques sur les avantages de ces méthodes et sur les occasions où il est à propos de préférer l'une à l'autre.

Il y a des notions qui sont communes à presque tous les hommes, et qu'ils ont dans l'esprit avec plus de clarté qu'elles n'en peuvent recevoir du discours. Il y a aussi des objets si familiers, qu'il serait ridicule d'en faire des figures. Les arts en offrent d'autres si composés, qu'on les représenterait inutilement : dans les deux premiers cas, nous avons supposé que le lecteur n'était pas entièrement dénué de bon sens et d'expérience; et dans le dernier, nous renvoyons à l'objet même. Il est en tout un juste milieu, et nous avons tâché de ne le pas

manquer ici. Un seul art, dont on voudrait tout dire et tout représenter, fournirait des volumes de discours et de planches. On ne finirait jamais si l'on se proposait de rendre en figures tous les états par lesquels passe un morceau de fer avant que d'être transformé en aiguilles. Que le discours suive le procédé de l'artiste dans le dernier détail; à la bonne heure. Quant aux figures, nous les avons restreintes aux mouvements importants de l'ouvrier, et aux seuls moments de l'opération, qu'il est très-facile de peindre et très-difficile d'expliquer. Nous nous en sommes tenus aux circonstances essentielles; à celles dont la représentation, quand elle est bien faite, entraîne nécessairement la connaissance de celles qu'on ne voit pas. Nous n'avons pas voulu ressembler à un homme qui ferait planter des guides à chaque pas dans une route, de crainte que les voyageurs ne s'en écartassent : il suffit qu'il y en ait partout où ils seraient exposés à s'égarer.

Au reste, c'est la main-d'œuvre qui fait l'artiste; et ce n'est point dans les livres qu'on peut apprendre à manœuvrer. L'artiste rencontrera seulement dans notre ouvrage des vues qu'il n'eût peut-être jamais eues, et des observations qu'il n'eût faites qu'après plusieurs années de travail. Nous offrirons au lecteur studieux ce qu'il eût appris d'un artiste en le voyant opérer pour satisfaire sa curiosité; et à l'artiste, ce qu'il serait à souhaiter qu'il apprît du philosophe pour s'avancer à la perfection.

Nous avons distribué, dans les sciences et dans les arts libéraux, les figures et les planches, selon le même esprit, et avec la même économie que dans les arts mécaniques; cependant nous n'avons pu réduire le nombre des unes et des autres à moins de six cents. Les deux volumes qu'elles formeront ne seront pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, par l'attention que nous aurons de placer, au *verso* d'une planche, l'explication de celle qui sera vis-à-vis, avec des renvois aux endroits du dictionnaire, auxquels chaque figure sera relative. Un lecteur ouvre un volume de planches; il aperçoit une machine qui pique sa curiosité : c'est, si l'on veut, un moulin à poudre, à papier, à soie, à sucre, etc. Il lira vis-à-vis, fig. 50, 51 ou 60, etc., *moulin à poudre, moulin à sucre, moulin à papier, moulin à soie, etc.*; il trouvera ensuite une

explication succincte de ces machines, avec les renvois aux articles POUDRE, PAPIER, SUCRE, SOIE, etc.

La gravure répondra à la perfection des dessins; et nous espérons que les planches de notre *Encyclopédie* surpasseront celles du dictionnaire anglais, autant en beauté qu'elle les surpassent en nombre. Chambers a trente planches. L'ancien projet en promettait cent vingt; et nous en donnerons six cents au moins. Il n'est pas étonnant que la carrière se soit étendue sur nos pas. Elle est immense, et nous ne nous flattons pas de l'avoir parcourue.

Malgré les secours et les travaux dont nous venons de rendre compte, nous déclarons sans peine, au nom de nos collègues et au nôtre, qu'on nous trouvera toujours disposés à convenir de notre insuffisance, et à profiter des lumières qui nous seront communiquées. Nous les recevrons avec reconnaissance et nous nous y conformerons avec docilité, tant nous sommes persuadés que la perfection dernière d'une Encyclopédie est l'ouvrage des siècles. Il a fallu des siècles pour commencer; il en faudra pour finir : mais *A LA POSTÉRITÉ ET A L'ÊTRE QUI NE MEURT POINT.*

Nous aurons cependant la satisfaction intérieure de n'avoir rien épargné pour réussir : une des preuves que nous en apporterons, c'est qu'il y a des parties dans les sciences et dans les arts qu'on a refaites jusqu'à trois fois. Nous ne pouvons nous dispenser de dire, à l'honneur des libraires associés, qu'ils n'ont jamais refusé de se prêter à ce qui pouvait contribuer à les perfectionner toutes. Il faut espérer que le concours d'un aussi grand nombre de circonstances, telles que les lumières de ceux qui ont travaillé à l'ouvrage, les secours des personnes qui s'y sont intéressées, et l'émulation des éditeurs et des libraires, produira quelque bon effet.

De tout ce qui précède, il s'ensuit que, dans l'ouvrage que nous annonçons, on a traité des sciences et des arts de manière qu'on n'en suppose aucune connaissance préliminaire; qu'on y expose de qu'il importe de savoir sur chaque matière; que les articles s'expliquent les uns par les autres; et que, par conséquent, la difficulté de la nomenclature n'embarrasse nulle part.

D'où nous inférerons que cet ouvrage pourrait tenir lieu de bibliothèque dans tous les genres, excepté le sien, à un savant de profession; qu'il suppléera aux livres élémentaires; qu'il développera les vrais principes des choses; qu'il en marquera les rapports; qu'il contribuera à la certitude et aux progrès des connaissances humaines; et qu'en multipliant le nombre des vrais savants, des artistes distingués et des amateurs éclairés, il répandra dans la société de nouveaux avantages.

EXPLICATION DÉTAILLÉE

DU

SYSTÈME DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Les êtres physiques agissent sur les sens. Les impressions de ces êtres en excitent les perceptions dans l'entendement. L'entendement ne s'occupe de ses perceptions que de trois façons, selon ses trois facultés principales : la mémoire, la raison, l'imagination. Ou l'entendement fait un dénombrement pur et simple de ses perceptions par la mémoire, ou il les examine, les compare et les digère par la raison ; ou il se plaît à les imiter et à les contrefaire par l'imagination. D'où résulte une distribution générale de la connaissance humaine qui paraît assez bien fondée ; en *histoire*, qui se rapporte à la *mémoire*; en *philosophie*, qui émane de la *raison*; et en *poésie*, qui naît de l'*imagination*.

MÉMOIRE, *d'où* HISTOIRE.

L'Histoire est des *faits*; et les faits sont ou de *Dieu*, ou de l'*Homme*, ou de la *Nature*. Les faits qui sont de Dieu appartiennent à l'*Histoire sacrée*, les faits qui sont de l'homme,

1. Cette explication, qui faisait partie du *Prospectus* de l'*Encyclopédie*, a été reproduite à la suite du *Discours préliminaire* avec des changements dont les derniers éditeurs n'ont pas tenu compte. Nous avons dû choisir la dernière version et y ajouter les *Observations* sur l'arbre du chancelier Bacon dont la suppression ne permettait pas de faire la comparaison des deux classifications.

appartiennent à l'*Histoire civile*, et les faits qui sont de la nature se rapportent à l'*Histoire naturelle*.

HISTOIRE.

I. Sacrée. — II. Civile. — III. Naturelle.

I. L'Histoire sacrée se distribue en *Histoire sacrée* ou *ecclésiastique*; l'*Histoire des prophéties*, où le récit a précédé l'événement, est une branche de l'*Histoire sacrée*.

II. L'Histoire civile, cette branche de l'Histoire universelle, *cujus fidei exempla majorem, vicissitudines rerum, fundamenta prudentiæ civilis, hominum denique nomen et fama commissa sunt*, se distribue, suivant ses objets, en *Histoire civile proprement dite* et en *Histoire littéraire*.

Les sciences sont l'ouvrage de la réflexion et de la lumière naturelle des hommes. Le chancelier Bacon a donc raison de dire dans son admirable ouvrage : *De dignitate et augmento scientiarum*, que l'histoire du monde, sans l'histoire des savants, c'est la statue de Polyphème à qui on a arraché un œil.

L'*Histoire civile* proprement dite peut se subdiviser en *mémoires*, en *antiquités* et en *histoire complète*. S'il est vrai que l'histoire soit la peinture des temps passés, les *antiquités* en sont des dessins presque toujours endommagés, et l'*histoire complète* un tableau dont les *mémoires* sont les études.

III. La distribution de l'Histoire naturelle est donnée par la différence des *faits* de la nature, et la différence des faits de la nature, par la différence des *états* de la nature. Ou la nature est uniforme et suit un cours réglé, tel qu'on le remarque généralement dans les *corps célestes*, les *animaux*, les *végétaux*, etc., ou elle semble forcée et dérangée de son cours ordinaire, comme dans les *monstres*; ou elle est contrainte et pliée à différents usages, comme dans les *arts*. La nature fait tout, ou dans son *cours ordinaire et réglé*, ou dans ses *écarts*, ou dans son *emploi*. *Uniformité de la nature*, première partie d'histoire naturelle. *Erreurs ou écarts de la nature*, seconde partie d'histoire naturelle. *Usages de la nature*, troisième partie d'histoire naturelle.

Il est inutile de s'étendre sur les avantages de l'*Histoire de*

la nature uniforme. Mais si l'on nous demande à quoi peut servir l'*Histoire de la nature monstrueuse*, nous répondrons : A passer des prodiges de ses *écarts* aux merveilles de l'*art;* à l'égarer encore ou à la remettre dans son chemin; et surtout à corriger la témérité des propositions générales, *ut axiomatum corrigatur iniquitas.*

Quant à l'*Histoire de la nature pliée à différents usages*, on en pourrait faire une branche de l'histoire civile; car l'art en général est l'industrie de l'homme appliquée par ses besoins ou par son luxe aux productions de la nature. Quoi qu'il en soit, cette application ne se fait qu'en deux manières : ou en rapprochant, ou en éloignant les corps naturels. L'homme peut quelque chose, ou ne peut rien, selon que le rapprochement ou l'éloignement des corps naturels est ou n'est pas possible.

L'*Histoire de la nature uniforme* se distribue, suivant ses principaux objets, en *histoire céleste*, ou des *astres*, de *leurs mouvements*, *apparences sensibles*, etc.; sans en expliquer la cause par des systèmes, des hypothèses, etc.; il ne s'agit ici que des phénomènes purs. En *Histoire des météores*, comme *vents*, *pluies*, *tempêtes*, *tonnerres*, *aurores boréales*, etc. En *Histoire de la terre et de la mer*, ou des *montagnes*, des *fleuves*, des *rivières*, des *courants*, du *flux et reflux*, des *sables*, des *terres*, des *forêts*, des *îles*, des *figures des continents*, etc. En *Histoire des minéraux*, en *Histoire des végétaux* et en *Histoire des animaux*. D'où résulte une *Histoire des éléments*, de la *nature apparente*, des *effets sensibles*, des *mouvements*, etc., du *feu*, de l'*air*, de la *terre* et de l'*eau*.

L'*Histoire de la nature monstrueuse* doit suivre la même division. La nature peut opérer des prodiges dans les cieux, dans les régions de l'air, sur la surface de la terre, dans ses entrailles, au fond des mers, etc., en tout et partout.

L'*Histoire de la nature employée* est aussi étendue que les différents usages que les hommes font de ses productions dans les arts, les métiers et les manufactures. Il n'y a aucun effet de l'industrie de l'homme qu'on ne puisse rappeler à quelque production de la nature. On rappellera au travail et à l'emploi de l'or et de l'argent les arts du *monnayeur*, du *batteur d'or*, du *fileur d'or*, du *tireur d'or*, du *planeur*, etc.; au travail et à l'emploi des pierres précieuses, les arts du *lapidaire*, du *dia-*

mantaire, du *joaillier*, du *graveur en pierres fines*, etc.; au travail et à l'emploi du fer, les *grosses forges*, la *serrurerie*, la *taillanderie*, l'*armurerie*, l'*arquebuserie*, la *coutellerie*, etc.; au travail et à l'emploi du verre, la *verrerie*, les *glaces*, l'art du *miroitier*, du *vitrier*, etc.; au travail et à l'emploi des peaux, les arts de *chamoiseur*, *tanneur*, *peaussier*, etc.; au travail et à l'emploi de la laine et de la soie, son *tirage*, son *moulinage*, les arts de *drapiers*, *passementiers*, *galonniers*, *boutonniers*, *ouvriers en velours*, *satins*, *damas*, *étoffes brochées*, *lustrines*, etc.; au travail et à l'emploi de la terre, la *poterie de terre*, la *faïence*, la *porcelaine*, etc.; au travail et à l'emploi de la pierre, la partie mécanique de l'*architecte*, du *sculpteur*, du *stuccateur*, etc.; au travail et à l'emploi des bois, la *menuiserie*, la *charpenterie*, la *marqueterie*, la *tabletterie*, etc., et ainsi de toutes les autres matières et de tous les autres arts, qui sont au nombre de plus de deux cent cinquante. On a vu dans le *Discours préliminaire* comment nous nous sommes proposé de traiter de chacun.

Voilà tout l'*historique* de la connaissance humaine; ce qu'il en faut rapporter à la *mémoire*, et ce qui doit être la matière première du philosophe.

RAISON, *d'où* PHILOSOPHIE.

La philosophie, ou la portion de la connaissance humaine qu'il faut rapporter à la raison, est très-étendue. Il n'est presque aucun objet aperçu par les sens dont la réflexion n'ait fait une science. Mais dans la multitude de ces objets, il y en a quelques-uns qui se font remarquer par leur importance, *quibus abscinditur infinitum*, et auxquels on peut rapporter toutes les sciences. Ces chefs sont *Dieu*, à la connaissance duquel l'homme s'est élevé par la réflexion sur l'histoire naturelle et sur l'histoire sacrée : l'*Homme*, qui est sûr de son existence par conscience ou sens interne; la *Nature*, dont l'homme a appris l'histoire par l'usage des sens extérieurs. *Dieu*, l'*homme* et la *nature* nous fourniront donc une distribution générale de la *philosophie* ou de la *science* (car ces mots sont synonymes); et la *philosophie* ou *science* sera *science de Dieu*, *science de l'homme* et *science de la nature*.

PHILOSOPHIE OU SCIENCE.

I. Science de Dieu. — II. Science de l'homme. III. Science de la nature.

I. Science de Dieu. — Le progrès naturel de l'esprit humain est de s'élever des individus aux espèces, des espèces aux genres, des genres prochains aux genres éloignés, et de former à chaque pas une science; ou du moins d'ajouter une branche nouvelle à quelque science déjà formée : ainsi la notion d'une intelligence incréée, infinie, etc., que nous rencontrons dans la Nature, et que l'Histoire sacrée nous annonce; et celle d'une intelligence créée, finie et unie à un corps que nous apercevons dans l'homme, et que nous supposons dans la brute, nous ont conduits à la notion d'une intelligence créée, finie, qui n'aurait point de corps; et de là, à la notion générale de l'esprit. De plus les propriétés générales des êtres, tant spirituels que corporels, étant l'*existence*, la *possibilité*, la *durée*, la *substance*, l'*attribut*, etc., on a examiné ces propriétés, et on a formé l'*Ontologie*, ou *Science de l'être en général*. Nous avons donc eu dans un ordre renversé, d'abord l'*Ontologie*; ensuite la *Science de l'esprit*, ou la *Pneumatologie*, ou ce qu'on appelle communément *Métaphysique particulière*; et cette science est distribuée en *Science de Dieu*, ou *Théologie naturelle* qu'il a plu à Dieu de rectifier et de sanctifier par la *Révélation*, d'où *Religion et Théologie proprement dite*; d'où, par abus, *Superstition*. En *doctrine des esprits bien et malfaisants*, ou des *Anges et des Démons*; d'où *Divination*, et la chimère de la *Magie noire*. En *Science de l'Ame* qu'on a subdivisée en *Science de l'Ame raisonnable* qui conçoit, et en *Science de l'Ame sensitive*, qui se borne aux sensations.

II. Science de l'homme. La distribution de la science de l'homme nous est donnée par celle de ses facultés. Les facultés principales de l'homme sont l'*entendement* et la *volonté*; l'*entendement*, qu'il faut diriger à la *vérité*; la volonté, qu'il faut plier à la *vertu*. L'un est le but de la *Logique*; l'autre est celui de la *Morale*.

La logique peut se distribuer en *Art de penser*, en *Art de retenir ses pensées*, et en *Art de les communiquer*.

L'*Art de penser* a autant de branches que l'entendement a d'opérations principales. Mais on distingue dans l'entendement quatre opérations principales : l'*appréhension*, le *jugement*, le *raisonnement* et la *méthode*. On peut rapporter à l'*appréhension* la *doctrine des idées* ou *perceptions*; au *jugement*, celle des *propositions*; au *raisonnement et à la méthode*, celle de l'*induction et de la démonstration*. Mais dans la *démonstration*, ou l'on remonte de la chose à démontrer aux premiers principes; ou l'on descend des premiers principes à la chose à démontrer : d'où naissent l'*analyse* et la *synthèse*.

L'*Art de retenir* a deux branches : la *Science de la mémoire même* et la *Science des suppléments de la mémoire*. La mémoire, que nous avons considérée d'abord comme une faculté purement passive, et que nous considérons ici comme une puissance active que la raison peut perfectionner, est ou *naturelle*, ou *artificielle*. La *mémoire naturelle* est une affection des organes; l'*artificielle* consiste dans la *prénotion* et dans l'*emblème;* la *prénotion* sans laquelle rien en particulier n'est présent à l'esprit; l'*emblème* par lequel l'*imagination* est appelée au secours de la mémoire.

Les *représentations artificielles* sont le *supplément de la mémoire*. L'*écriture* est une de ces représentations; mais on se sert en écrivant, ou des *caractères courants*, ou de *caractères particuliers*. On appelle la collection des premiers l'*alphabet*; les autres se nomment *chiffres :* d'où naissent les arts de *lire*, d'*écrire*, de *déchiffrer*, et la science de l'*Orthographe*.

L'*Art de transmettre* se distribue en *science de l'instrument du Discours* et en *science des qualités du Discours*. La science de l'instrument du Discours s'appelle *Grammaire*. La science des qualités du Discours, *Rhétorique*.

La *Grammaire* se distribue en science des *signes*, de la *prononciation*, de la *construction* et de la *syntaxe*. Les *signes* sont les sons articulés; la *Prononciation* ou *Prosodie*, l'art de les articuler; la *Syntaxe*, l'art de les appliquer aux différentes vues de l'esprit, et la *Construction*, la connaissance de l'ordre qu'ils doivent avoir dans le discours, fondé sur l'usage et sur la réflexion. Mais il y a d'autres signes de la pensée que les sons articulés; savoir, le *Geste* et les *Caractères*. Les *Caractères* sont ou *idéaux*, ou *hiéroglyphiques*, ou *héraldiques*. *Idéaux*, tels que

ceux des Indiens qui marquent chacun une idée, et qu'il faut par conséquent multiplier autant qu'il y a d'êtres réels. *Hiéroglyphiques*, qui sont l'écriture du monde dans son enfance. *Héraldiques*, qui forment ce que nous appelons la *science du Blason*.

C'est aussi à l'*Art de transmettre* qu'il faut rapporter la *Critique*, la *Pédagogique* et la *Philologie*. La *Critique*, qui restitue dans les auteurs les endroits corrompus, donne des éditions, etc. La *Pédagogique*, qui traite du choix des études et de la manière d'enseigner. La *Philologie*, qui s'occupe de la connaissance de la littérature universelle.

C'est à l'*Art d'embellir le Discours* qu'il faut rapporter la *Versification*, ou la *Mécanique de la poésie*. Nous omettrons la distribution de la Rhétorique dans ses différentes parties, parce qu'il n'en découle ni science ni art, si ce n'est peut-être la *Pantomime*, du geste, et, du geste et de la voix, la *Déclamation*.

La Morale, dont nous avons fait la seconde partie de la *Science de l'homme*, est ou *générale* ou *particulière*. Celle-ci se distribue en *Jurisprudence naturelle*, *Économique* et *Politique*. La *Jurisprudence naturelle* est la science des devoirs de l'homme seul ; l'*Économique*, la science des devoirs de l'homme en famille ; la *Politique*, celle de devoirs de l'homme en société. Mais la *Morale* serait incomplète, si ces traités n'étaient précédés de celui de la *réalité du bien et du mal moral*; de la *nécessité de remplir ses devoirs*, d'être *bon*, *juste*, *vertueux*, etc., c'est l'objet de la *Morale générale*.

Si l'on considère que les sociétés ne sont pas moins obligées d'être vertueuses que les particuliers, on verra naître les devoirs des sociétés, qu'on pourrait appeler *Jurisprudence naturelle* d'une société ; *Économique* d'une société ; *Commerce intérieur*, *extérieur*, *de terre et de mer*; et *Politique* d'une société.

III. Science de la Nature. — Nous distribuerons la science de la nature en *Physique* et *Mathématique*. Nous tenons encore cette distribution de la réflexion et de notre penchant à généraliser. Nous avons pris par les sens la connaissance des individus réels : *soleil*, *lune*, *Sirius*, *etc.* Astres ; *air*, *feu*, *terre*, *eau*, etc. Éléments ; *pluies*, *neiges*, *grêles*, *tonnerres*, *etc.* Météores ; et

ainsi du reste de l'Histoire naturelle. Nous avons pris en même temps la connaissance des abstraits : *couleur*, *son*, *saveur*, *odeur*, *densité*, *rareté*, *chaleur*, *froid*, *mollesse*, *dureté*, *fluidité*, *solidité*, *roideur*, *élasticité*, *pesanteur*, *légèreté*, *etc.*; *figure*, *distance*, *mouvement*, *repos*, *durée*, *étendue*, *quantité*, *impénétrabilité*.

Nous avons vu par la réflexion que de ces abstraits, les uns convenaient à tous les individus corporels, comme étendue, mouvement, impénétrabilité, etc. Nous en avons fait l'objet de la *Physique générale*, ou métaphysique des corps; et ces mêmes propriétés considérées dans chaque individu en particulier, avec les variétés qui les distinguent, comme la *dureté*, le *ressort*, la *fluidité*, etc., font l'objet de la *Physique particulière*.

Une autre propriété plus générale des corps, et que supposent toutes les autres, savoir la *quantité*, a formé l'objet des Mathématiques. On appelle *quantité* ou *grandeur* tout ce qui peut être augmenté et diminué.

La *quantité*, objet des *Mathématiques*, pouvait être considérée, ou seule et indépendamment des individus réels et des individus abstraits dont on en tenait la connaissance; ou dans ces individus réels et abstraits; ou dans leurs effets recherchés d'après des causes réelles ou supposées; et cette seconde vue de la réflexion a distribué les *Mathématiques* en *Mathématiques pures*, *Mathématiques mixtes*, *Physico-mathématiques*.

La *quantité abstraite*, objet des Mathématiques pures, est ou *nombrable*, ou *étendue*. La *quantité abstraite nombrable* est devenue l'objet de l'*Arithmétique*; et la *quantité abstraite étendue*, celui de la *Géométrie*.

L'*Arithmétique* se distribue en *Arithmétique numérique* ou par *chiffres*, et en *Algèbre* ou *Arithmétique universelle* par *lettres*, qui n'est autre chose que le calcul des grandeurs en général, et dont les opérations ne sont proprement que des opérations arithmétiques indiquées d'une manière abrégée : car, à parler exactement, il n'y a calcul que de nombres.

L'*Algèbre* est *élémentaire* ou *infinitésimale*, selon la nature des quantités auxquelles on l'applique. L'*infinitésimale* est ou *différentielle* ou *intégrale* : *différentielle*, quand il s'agit de descendre de l'expression d'une quantité finie, ou considérée

comme telle, à l'expression de son accroissement, ou de sa diminution instantanée; *intégrale*, quand il s'agit de remonter de cette expression à la quantité finie même.

La *Géométrie*, ou a pour objet primitif les propriétés du cercle et de la ligne droite, ou embrasse dans ses spéculations toutes sortes de courbes : ce qui la distribue en *élémentaire* et en *transcendante*.

Les *Mathématiques mixtes* ont autant de divisions et de subdivisions qu'il y a d'être réels dans lesquels la *quantité* peut être considérée. La *quantité* considérée dans les corps en tant que mobiles, ou tendant à se mouvoir, est l'objet de la *Mécanique*. La *Mécanique* a deux branches, la *Statique* et la *Dynamique*. La *Statique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir. La *Dynamique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps actuellement mus. La *Statique* et la *Dynamique* ont chacune deux parties. La *Statique* se distribue en *Statique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir; et en *Hydrostatique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir. La *Dynamique* se distribue en *Dynamique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides actuellement mus, et en *Hydrodynamique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides actuellement mus. Mais si l'on considère la *quantité* dans les *eaux* actuellement mues, l'*Hydrodynamique* prend alors le nom d'*Hydraulique*. On pourrait rapporter la *Navigation* à l'Hydrodynamique, et la *Balistique* ou le jet des Bombes à la Mécanique.

La *quantité* considérée dans les mouvements des corps célestes donne l'*Astronomie géométrique*; d'où la *Cosmographie* ou *Description de l'univers*, qui se divise en *Uranographie* ou *Description du ciel*; en *Hydrographie* ou *Description des eaux*; et en *Géographie*; d'où encore la *Chronologie*, et la *Gnomonique* ou *l'Art de construire des cadrans*.

La *quantité* considérée dans la lumière donne l'*Optique*. Et la *quantité* considérée dans le mouvement de la lumière, les différentes branches d'*Optique*. Lumière mue en ligne directe, *Optique proprement dite*; lumière réfléchie dans un seul et

même milieu, *Catoptrique;* lumière rompue en passant d'un milieu dans un autre, *Dioptrique.* C'est à l'*Optique* qu'il faut rapporter la *Perspective.*

La *quantité* considérée dans le son, dans sa véhémence, son mouvement, ses degrés, ses réflexions, sa vitesse, etc., donne l'*Acoustique.*

La *quantité* considérée dans l'air, sa pesanteur, son mouvement, sa condensation, raréfaction, etc., donne la *Pneumatique.*

La *quantité* considérée dans la possibilité des événements donne l'*Art de conjecturer*, d'où naît l'*Analyse des jeux de hasard.*

L'objet des sciences mathématiques étant purement intellectuel, il ne faut pas s'étonner de l'exactitude de ses divisions.

La *Physique particulière* doit suivre la même distribution que l'Histoire naturelle. De l'Histoire, prise par les sens, des *astres*, de *leurs mouvements*, *apparences sensibles*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leur origine, des causes de leurs phénomènes, etc., et a produit la science qu'on appelle *Astronomie physique*, à laquelle il faut rapporter la *science de leurs influences*, qu'on nomme *Astrologie;* d'où l'*Astrologie physique*, et la chimère de l'*Astrologie judiciaire.* De l'Histoire, prise par les sens, des *vents*, des *pluies*, *grêles*, *tonnerres*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leur origine, causes, effets, etc., et a produit la science qu'on appelle *Météorologie.*

De l'Histoire, prise par les sens, de la *mer*, de la *terre*, des *fleuves*, des *rivières*, des *montagnes*, des *flux* et *reflux*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leurs causes, origine, etc., et a donné lieu à la *Cosmologie* ou *Science de l'univers*, qui se distribue en *Uranologie* ou *Science du ciel*, en *Aérologie* ou *Science de l'air*, en *Géologie* ou *Science des continents*, et en *Hydrologie* ou *Science des eaux.* De l'Histoire des *mines*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur formation, travail, etc., et a donné lieu à la science qu'on nomme *Minéralogie.* De l'Histoire des *plantes*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur économie, propagation, culture, végétation, etc., et a engendré la *Botanique*, dont l'*Agriculture* et le *Jardinage* sont deux branches.

De l'Histoire des *animaux*, prise par les sens, la réflexion

a passé à la recherche de leur conservation, propagation, usage, organisation, etc., et a produit la science qu'on nomme *Zoologie;* d'où sont émanés la *Médecine,* la *Vétérinaire* et le *Manége,* la *Chasse,* la *Pêche* et la *Fauconnerie,* l'*Anatomie simple et comparée.* La *Médecine* (suivant la division de Boerhaave) ou s'occupe de l'économie du corps humain et *raisonne* son anatomie, d'où naît la *Physiologie :* ou s'occupe de la manière de le garantir des maladies, et s'appelle *Hygiène :* ou considère le corps malade et traite des causes, des différences et des symptômes des maladies, et s'appelle *Pathologie :* ou a pour objet les signes de la vie, de la santé et des maladies, leur diagnostic et prognostic, et prend le nom de *Séméiotique;* ou enseigne l'art de guérir, et se subdivise en *Diète, Pharmacie,* et *Chirurgie,* les trois branches de la *Thérapeutique.*

L'*Hygiène* peut se considérer relativement à la *santé* du corps, à sa *beauté* et à ses *forces;* et se subdiviser en *Hygiène proprement dite,* en *Cosmétique* et en *Athlétique.* La *Cosmétique* donnera l'*Orthopédie,* ou l'*Art de procurer aux membres une belle conformation;* et l'*Athlétique* donnera la *Gymnastique* ou l'*Art de les exercer.*

De la connaissance expérimentale ou de l'Histoire, prise par les sens, des *qualités extérieures, sensibles, apparentes,* etc., *des corps naturels,* la réflexion nous a conduit à la recherche artificielle de leurs propriétés intérieures et occultes; et cet art s'est appelé *Chimie.* La *Chimie* est imitatrice et rivale de la nature; son objet est presque aussi étendu que celui de la nature même : ou elle *décompose* les êtres; ou elle les *revivifie;* ou elle les *transforme,* etc. La *Chimie* a donné naissance à l'*Alchimie* et à la *Magie naturelle.* La *Métallurgie,* ou l'*Art de traiter les métaux en grand,* est une branche importante de la *Chimie.* On peut encore rapporter à cet art la *Teinture.*

La nature a ses écarts, et la raison ses abus. Nous avons rapporté les *monstres* aux écarts de la nature; et c'est à l'abus de la raison qu'il faut rapporter toutes les sciences et tous les arts qui ne montrent que l'avidité, la méchanceté, la superstition de l'homme, et qui le déshonorent.

Voilà tout le *philosophique* de la connaissance humaine, et ce qu'il en faut rapporter à la raison.

IMAGINATION, *d'où* POÉSIE.

L'Histoire a pour objet les individus réellement existants, ou qui ont existé, et la Poésie, les individus imaginés à l'imitation des êtres historiques. Il ne serait donc pas étonnant que la Poésie suivît une des distributions de l'Histoire. Mais les différents genres de Poésie et la différence de ses sujets nous en offrent deux distributions très-naturelles. Ou le sujet d'un Poëme est *sacré*, ou il est *profane :* ou le Poëte raconte des choses passées, où il les rend présentes, en les mettant en action; ou il donne du corps à des êtres abstraits et intellectuels. La première de ces Poésies sera *Narrative;* la seconde, *Dramatique;* la troisième, *Parabolique.* Le *Poëme épique*, le *Madrigal*, l'*Épigramme*, etc., sont ordinairement de Poésie *narrative.* La *Tragédie*, la *Comédie*, l'*Opéra*, l'*Églogue*, etc., de Poésie *dramatique*, et les *Allégories*, etc., de Poésie *parabolique.*

POÉSIE.

I. Narrative. — II. Dramatique. III. Parabolique.

Nous n'entendons ici par *Poésie* que ce qui est fiction. Comme il peut y avoir versification sans poésie et poésie sans versification, nous avons cru devoir regarder la *Versification* comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire. En revanche, nous rapporterons l'*Architecture*, la *Musique*, la *Peinture*, la *Sculpture*, la *Gravure*, etc., à la Poésie; car il n'est pas moins vrai de dire du Peintre qu'il est un Poëte, que du Poëte qu'il est un Peintre; et du Sculpteur ou Graveur, qu'il est un Peintre en relief ou en creux, que du Musicien qu'il est un Peintre par les sons. Le *Poëte*, le *Musicien*, le *Peintre*, le *Sculpteur*, le *Graveur*, etc., imitent ou contrefont la Nature; mais l'un emploie le *discours;* l'autre, les *couleurs;* le troisième, le *marbre*, l'*airain;* etc., et le dernier, l'*instrument* ou la *voix.* La *Musique* est *Théorique* ou *Pratique : Instrumentale* ou *Vocale.* A l'égard de l'*Architecte*, il n'imite la Nature qu'imparfaitement par la symétrie de ses Ouvrages.

CES HUMAINES.

IMAGINATION.

liciaire.
ysique.

rement dite
Orthopédie.
ymnastique

matiques qui

La Poésie a ses monstres comme la Nature; il faut mettre de ce nombre toutes les productions de l'imagination déréglée, et il peut y avoir de ces productions en tous genres.

Voilà toute la *partie poétique* de la connaissance humaine, ce qu'on en peut rapporter à l'*Imagination*, et la fin de notre Distribution généalogique (ou si l'on veut Mappemonde) des sciences et des arts, que nous craindrions peut-être d'avoir trop détaillée, s'il n'était de la dernière importance de bien connaître nous-mêmes, et d'exposer clairement aux autres, l'objet d'une Encyclopédie.

Mais une considération[1] que nous ne pouvons trop rappeler, c'est que le nombre des systèmes possibles de la connaissance humaine est aussi grand que le nombre des esprits, et qu'il n'y a certainement que le système qui existe dans l'entendement divin d'où l'arbitraire soit exclu. Nous avons rapporté les architectures civile, navale et militaire à leur origine; mais on pouvait également bien les rapporter à la partie des mathématiques qui traite de leurs principes; peut-être même à la branche de l'histoire naturelle qui embrasse tous les usages des productions de la nature; ou renvoyer la pyrotechnie à la chimie; ou associer l'architecture à la peinture, à la sculpture, etc. Cette distribution eût été plus ordinaire; mais le chancelier Bacon n'a pas cru que ce fût une raison pour la suivre; et nous l'avons imité dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, toutes les fois, en un mot, que l'histoire ne nous instruisant point de la naissance d'une science ou d'un art, elle nous laissait la liberté de nous en rapporter à des conjectures philosophiques. Il y a sans doute un système de la connaissance humaine, qui est le plus clair, le mieux lié et le plus méthodique : l'avons-nous rencontré? c'est ce que nous n'avons pas la présomption de croire. Aussi nous demanderons seulement qu'avant que de rien décider de celui que nous avons préféré, on se donne la peine de l'examiner et de l'entendre. L'objet est ici d'une telle étendue, que nous serions en droit de récuser pour juges ceux qui se croiraient suffisamment instruits par un coup d'œil jeté rapidement ou sur la *figure* de notre

1. Tout ce paragraphe du *Prospectus* ne se trouve plus dans l'explication définitive du *Système encyclopédique*.

système, ou sur l'*exposition* que nous venons d'en faire. Au reste, nous avons mieux aimé ajouter à notre projet ces deux morceaux qui forment un tableau sur lequel le lecteur est en état de connaître l'ordonnance de l'ouvrage entier, que de lui communiquer des articles qui ne lui auraient donné qu'une idée très-imparfaite de quelques-unes de ses parties. Si l'on nous objecte que l'ordre alphabétique détruira la liaison de notre système de la connaissance humaine, nous répondrons que cette liaison consistant moins dans l'arrangement des matières que dans les rapports qu'elles ont entre elles, rien ne peut l'anéantir, et que nous aurons soin de la rendre sensible par la disposition des matières dans chaque article et par l'exactitude et la fréquence des renvois.

OBSERVATIONS

SUR

LA DIVISION DES SCIENCES

DU CHANCELIER BACON

I. Nous avons avoué, en plusieurs endroits du *Prospectus*, que nous avions l'*obligation principale* de notre Arbre encyclopédique au chancelier Bacon. L'éloge qu'on a lu de ce grand homme dans le *Prospectus* paraît même avoir contribué à faire connaître à plusieurs personnes les ouvrages du philosophe anglais. Ainsi, après un aveu aussi formel, il ne doit être permis ni de nous accuser de plagiat, ni de chercher à nous en faire soupçonner.

II. Cet aveu n'empêche pas néanmoins qu'il n'y ait un très-grand nombre de choses, surtout dans la branche philosophique, que nous ne devons nullement à Bacon; il est facile au lecteur d'en juger. Mais pour apercevoir le rapport et la différence des deux arbres, il ne faut pas seulement examiner si on y a parlé des mêmes choses, il faut voir si la disposition est la même. Tous les arbres encyclopédiques se ressemblent nécessairement par la matière; l'ordre seul et l'arrangement des branches peuvent les distinguer. On trouve à peu près les mêmes noms des sciences dans l'Arbre de Chambers et dans le nôtre. Rien n'est cependant plus différent.

III. Il ne s'agit point ici des raisons que nous avons eues de suivre un autre ordre que Bacon. Nous en avons exposé quelques-unes; il serait trop long de détailler les autres, surtout dans une matière d'où l'arbitraire ne saurait être tout à fait exclu. Quoi qu'il en soit, c'est aux philosophes, c'est-à-dire à un très-petit nombre de gens, à nous juger sur ce point.

IV. Quelques divisions, comme celle des mathématiques, en pures et en mixtes, qui nous sont communes avec Bacon, se

trouvent partout, et sont par conséquent à tout le monde. Notre division de la médecine est de Boerhaave; on en a averti dans le *Prospectus*.

V. Enfin, comme nous avons fait quelques changements à l'Arbre du *Prospectus*, ceux qui voudront comparer cet Arbre du *Prospectus* avec celui de Bacon doivent avoir égard à ces changements.

VI. Voilà les principes d'où il faut partir pour faire le parallèle des deux Arbres avec un peu d'équité et de philosophie.

SYSTÈME GÉNÉRAL

DE

LA CONNAISSANCE HUMAINE

SUIVANT LE CHANCELIER BACON

Division générale de la science humaine en *Histoire*, *Poésie*, et *Philosophie*, selon les trois facultés de l'entendement, *Mémoire*, *Imagination*, *Raison*.

Bacon observe que cette division peut aussi s'appliquer à la Théologie. On avait suivi dans un endroit du Prospectus cette dernière idée; mais on l'a abandonnée depuis, parce qu'elle a paru plus ingénieuse que solide.

I.

Division de l'*Histoire* en *naturelle* et *civile*.

L'Histoire naturelle se divise en *Histoire des productions de la Nature*, Histoire des *écarts de la Nature*, Histoire des *emplois de la Nature*, ou des *Arts*.

Seconde division de l'Histoire naturelle tirée de *sa fin* et de *son usage*, en *Histoire proprement dite* et *Histoire raisonnée*.

Division des productions de la Nature en *Histoire des choses célestes*, des *météores*, de l'*air*, de la *terre* et de la *mer*, des *éléments*, des *espèces particulières d'individus*.

Division de l'Histoire civile en *ecclésiastique*, en *littéraire* et *civile* en proprement dite.

Première division de l'Histoire civile proprement dite en *Mémoires*, *Antiquités*, *Histoire complète*.

Division de l'Histoire complète en *Chroniques*, *Vies* et *Relations*.

Division de l'Histoire des temps en *générale* et en *particulière*.

Autre division de l'Histoire des temps en *Annales* et *Journaux*.

Seconde division de l'Histoire civile en *pure* et en *mixte*.

Division de l'Histoire ecclésiastique en Histoire *ecclésiastique particulière*, *Histoire des prophéties*, qui contient la prophétie et l'accomplissement, et *Histoire* de ce que Bacon appelle *Némésis*, ou *la Providence*, c'est-à-dire de l'accord qui se remarque quelquefois entre la volonté révélée de Dieu et sa volonté secrète.

Division de la partie de l'Histoire qui roule sur les *dits notables* des hommes, en *Lettres* et *Apophthegmes*.

II.

Division de la Poésie en *narrative*, *dramatique* et *parabolique*.

III.

Division générale de la Science en *Théologie sacrée* et *Philosophie*.

Division de la Philosophie en *Science de Dieu*, *Science de la Nature*, *Science de l'Homme*.

Philosophie première, ou *Science des Axiomes*, qui s'étend à toutes les branches de la Philosophie. Autre branche de cette Philosophie première, qui traite des qualités *transcendantes* des êtres, *peu*, *beaucoup*, *semblable*, *différent*, *être*, *non-être*, etc.

Science des Anges et des Esprits, suite de la Science de Dieu, ou *Théologie naturelle*.

Division de la Science de la Nature, ou Philosophie naturelle, en *spéculative* et *pratique*.

Division de la Science spéculative de la Nature en *Physique particulière* et *Métaphysique*; la première ayant pour objet la

cause efficiente et la matière; et la Métaphysique, la cause finale et la forme.

Division de la Physique en *Science des principes des choses, Science de la formation des choses,* ou *du monde, et Science de la variété des choses.*

Division de la Science de la variété des choses en *Science des concrets* et *Science des abstraits.*

Division de la Science des concrets dans les mêmes branches que l'Histoire naturelle.

Division de la Science des abstraits en *Science des propriétés particulières des différents corps,* comme *densité, légèreté, pesanteur, élasticité, mollesse,* etc., et *Science des mouvements* dont le Chancelier Bacon fait une énumération assez longue, conformément aux idées des scolastiques.

Branches de la Philosophie spéculative, qui consistent dans les *Problèmes naturels* et les *sentiments des anciens Philosophes.*

Division de la Métaphysique en *Science des formes* et *Science des causes finales.*

Division de la Science pratique de la nature en *Mécanique* et *Magie naturelle.*

Branches de la Science pratique de la nature, qui consistent dans le *dénombrement des richesses humaines, naturelles* ou *artificielles,* dont les hommes jouissent et dont ils ont joui, et le *catalogue des Polychrestes.*

Branche considérable de la Philosophie naturelle, tant spéculaire que pratique, appelée *Mathématiques.* Division des Mathématiques en *pures,* en *mixtes.* Division des Mathématiques pures en *Géométrie* et *Arithmétique.* Division dss Mathématiques mixtes en *Perspective, Musique, Astronomie, Cosmographie, Architecture, Science des machines,* et quelques autres.

Division de la Science de l'homme en *Science de l'homme* proprement dite *Science civile.*

Division de la Science de l'homme en *Science du corps humain* et *Science de l'âme humaine.*

Division de la Science du corps humain en *Médecine, Cosmétique, Athlétique,* et *Science des plaisirs des sens.* Division de la Médecine en trois parties : *Art de conserver la santé, Art de*

guérir les maladies, Art de prolonger la vie; *Peinture, Musique*, etc. Branche de la Science des plaisirs.

Division de la Science de l'âme en Science du *souffle divin*, d'où est sortie l'âme *raisonnable*, et Science de l'âme *irrationnelle*, qui nous est commune avec les brutes, et qui est produite du limon de la terre.

Autre division de la Science de l'âme en *Science de la substance de l'âme, Science de ses facultés*, et *Science de l'usage et de l'objet de ces facultés* : de cette dernière résultent la *Divination naturelle* et *artificielle*, etc.

Division des facultés de l'âme sensible en *mouvement* et *sentiment*.

Division de la Science de l'usage et de l'objet des facultés de l'âme en *Logique* et *Morale*.

Division de la Logique en *Art d'inventer, de juger, de retenir* et *de communiquer*.

Division de l'art d'inventer en *invention des Sciences* ou *des Arts*, et *invention des Arguments*.

Division de l'art de juger en *jugement par induction*, et *jugement par syllogisme*.

Division de l'art du syllogisme en *Analyse*, et principes pour démêler facilement le vrai du faux.

Science de l'Analogie, branche de l'art de juger.

Division de l'Art de retenir en Science de *ce qui peut aider la mémoire* et Science *de la mémoire même*.

Division de la Science de la mémoire en *prénotion* et *emblème*.

Division de la Science de communiquer en *Science de l'intrument du discours, Science de la méthode du discours*, et *Science des ornements du discours* ou *Rhétorique*.

Division de la Science de l'instrument du discours en *Science générale des signes* et en *Grammaire*, qui se divise en *Science du langage* et *Science de l'écriture*.

Division de la Science des signes en *hiéroglyphes* et *gestes*, et en *caractères réels*.

Seconde division de la grammaire en *littéraire* et *philosophique*.

Art de la Versification et *Prosodie*, branches de la Science du langage.

Art de déchiffrer, branche de l'Art d'écrire.

Critique et *Pédagogie*, branches de l'Art de communiquer.

Division de la morale en *Science de l'objet* que l'âme doit se proposer, c'est-à-dire du bien moral, et *Science de la culture de l'âme*. L'auteur fait à ce sujet beaucoup de divisions qu'il est inutile de rapporter.

Division de la Science civile en *Science de la conversation*, *Science des affaires* et *Science de l'état*. Nous en omettons les divisions.

L'auteur finit par quelques réflexions sur l'usage de la *Théologie sacrée*, qu'il ne divise en aucunes branches.

Voilà dans son ordre naturel, et sans démembrement ni mutilation, l'Arbre du Chancelier Bacon. On voit que l'article de la *Logique* est celui où nous l'avons le plus suivi, encore avons-nous cru devoir y faire plusieurs changements. Au reste, nous le répétons, c'est aux philosophes à nous juger sur les changements que nous avons faits : nos autres lecteurs prendront sans doute peu de part à cette question, qu'il était pourtant nécessaire d'éclaircir ; et ils ne se souviendront que de l'aveu formel que nous avons fait dans le *Prospectus*, d'avoir l'*obligation principale* de notre Arbre au Chancelier Bacon ; aveu qui doit nous concilier tout juge impartial et désintéressé.

LETTRE

AU R. P. BERTHIER, JÉSUITE[1]

Pœte non dolet[2].

On vient de m'envoyer, mon Révérend Père, l'extrait que vous avez donné du Prospectus de l'*Encyclopédie*, dans le IIe volume de votre journal de janvier[3]. Quelque occupé que je sois, je ne puis me dispenser de vous en faire mes remercîments; mais je tâcherai de n'y point mettre de fadeur.

Je ne puis qu'être très-reconnaissant du ton dont vous parlez du Prospectus et de l'ouvrage, même avant qu'il existe, dans un journal où tout est loué depuis que vous y présidez, excepté l'*Histoire de Julien*, les *Ouvrages de mylord Bolingbroke* et l'*Esprit des lois*. Vous y prodiguez l'encens, mon Révérend Père, aux écrivains les moins connus, sans que le public vous en sache mauvais gré. Cette foule d'auteurs modestes ne peut et ne doit aller à l'immortalité qu'avec vous. Vous voulez bien être, pour me servir de vos propres termes, *la voiture qui les y conduit*; je vous souhaite à tous un bon voyage.

Vous vous étendez avec complaisance sur la ressemblance qu'il y a entre l'arbre encyclopédique du Prospectus et celui du chancelier Bacon : j'avais expressément averti de cette ressem-

1. Cette lettre a paru en 1751, précédant l'article ART de l'*Encyclopédie* (petit in-8 de 56 pages). Il ne faut pas la confondre avec une *Lettre au P. Berthier sur le matérialisme*, attribuée à Diderot, mais qui est de l'abbé Coyer, ni avec une autre au même père sur le *Livre de l'Esprit*, 8 pages, 1759, dont l'auteur est inconnu.

2. Ces mots sont ceux d'Arria, femme de Cæcina Pætus, Romain consulaire, condamné à mort l'an 42 de J.-C. Après avoir tout fait, mais en vain, pour sauver son mari, elle prend un poignard, se l'enfonce dans le sein, le retire et le lui présente en disant : *Pætus, cela ne fait point de mal.* (BA.)

3. Le *Journal de Trévoux*, 1751.

blance ; vous auriez bien dû, mon Révérend Père le répéter d'après moi : il est vrai que vous l'aviez dit dans vos *Nouvelles littéraires* du mois précédent ; mais ce n'est pas la première fois, comme vous savez, que vous insérez dans vos *Nouvelles littéraires* ce que vous ne vous souciez pas qu'on lise[1]. C'est sans doute cette raison qui vous a fait dire, dans les mêmes *Nouvelles*, que le Prospectus était *trouvé très-bien écrit par les gens de lettres :* vous n'avez osé apparemment prendre sur vous un jugement aussi hardi ; soit que, par modestie, vous ne vous mettiez pas au rang des gens de lettres, soit que vous pensiez autrement qu'eux ; car vous êtes bien digne d'avoir un avis qui soit à vous. Quoi qu'il en soit, vous n'avez pas cru devoir répéter dans votre extrait cette décision favorable : l'approbation publique qui m'encourage, et à laquelle la vôtre ne fait point de tort, vous en a sans doute dispensé.

Au reste, je ne sais, mon Révérend Père, si vous avez fait l'extrait du Prospectus sans vous être donné la peine de le lire en entier ; car avec d'aussi bonnes intentions que vous en avez, vous n'auriez pas omis toutes les divisions de la branche philosophique, qui est la plus étendue, la plus importante de notre système, et dont il ne se trouve presque rien dans le chancelier Bacon.

Je n'ai pas eu, comme vous l'observez fort bien, *des idées assez vastes* pour placer les *journaux* dans l'arbre encyclopédique : je vous avouerai pourtant que j'y avais pensé ; mais cela était embarrassant : une énumération exacte n'admet point de préférence ; et le petit nombre des excellents journalistes m'aurait su mauvais gré du voisinage que je leur aurais donné. Si je suis descendu jusqu'à la *pédagogie*, ce n'a pas été faute de prévoir que vous prendriez cette peine. J'aurais bien voulu aussi mériter les remercîments que vous faites à Bacon pour avoir loué la société des Jésuites ; car je n'ai pas attendu, pour l'estimer, que vous y fissiez parler de vous ; mais j'ai cru que ces éloges, quoique justes, auraient été deplacés dans un arbre encyclopédique. Cette omission sera réparée dans le corps même de l'ouvrage. Nous y rendrons le témoignage le plus authentique aux services importants et très-réels que votre compagnie

1. Voyez les *Nouvelles littéraires* de septembre 1750. (D.)

a rendus à la république des lettres. Nous y parlerons aussi de vous, mon Révérend Père; oui, de vous en particulier; vous méritez bien d'être traité avec distinction, et de n'être pas loué comme un autre. Vos secours nous seront nécessaires, d'ailleurs, sur certains articles importants; par exemple, à l'article CONTINUATION, nous espérons que vous voudrez bien nous donner des lumières sur les continuateurs ignorés des ouvrages célèbres, de l'Arioste, de *Don Quichotte*, du *Roman comique*; et en particulier, d'un certain ouvrage que vous connaissez, qui se continue très-*incognito*, et sur la continuation duquel vous êtes le seul qui puissiez nous fournir des mémoires[1]. On tâchera surtout que vous ne soyez pas mécontent de l'article JOURNAL; nous y célébrerons avec justice vos illustres prédécesseurs, dont nous regrettons la perte encore plus que vous. Nous dirons que le P. Bougeant mettait dans vos mémoires de la logique; le P. Brumoy, des connaissances; le P. de La Tour, de l'usage du monde; votre ami le P. Castel, du feu et de l'esprit; nous ajouterons qu'on y distingue aujourd'hui les extraits du P. de Préville, votre collègue, à une métaphysique fine et déliée, à un style noble et simple, et surtout à une grande impartialité. En votre particulier, vous ne serez point oublié; et nous tâcherons, car j'aime à me servir de vos expressions, de *faire passer à la postérité l'idée de votre mérite*. Enfin j'espère, mon Révérend Père, que vous trouverez dans ce grand ouvrage plus de philosophie que de mémoire : je serais fâché que ce plan ne fût pas de votre goût; mais, comme vous l'avez fort bien remarqué d'après Bacon (car vous ne dites rien de vous-même), l'*Encyclopédie* doit mettre en évidence les *richesses* d'une partie de la littérature et l'*indigence* des autres.

J'aurais bien d'autres observations à faire sur votre extrait; mais le public, comme vous savez, n'aime pas les discussions sérieuses; et je suis bien aise qu'il me lise; car vous y avez beaucoup d'amis. D'ailleurs, vous m'avez averti que vous n'aimiez pas *les précisions métaphysiques*; et cette réponse n'est faite que pour vous amuser. Si j'apprends, par ceux qui lisent vos mémoires, que mes lettres méritent quelque attention de votre part, je ne vous en laisserai pas manquer; grâces à Dieu et à

1. Le P. Berthier continuait l'*Histoire de l'Église gallicane* du P. Longueval. Il l'a conduite du treizième au dix-huitième volume.

votre journal, les matériaux en sont tout prêts. On m'a dit que, non content des bontés dont vous m'aviez comblé, vous vouliez encore vous écrire à vous-même, dans le premier journal, sur l'*Encyclopédie*. Je cherche, comme vous voyez, à vous en épargner la peine. Au reste, dans le petit commerce épistolaire que je projette, et qui pourra, cette année, former un volume de plus à vos mémoires, je ferai de mon mieux, mon Révérend Père, pour ne vous ennuyer que le moins qu'il me sera possible ; j'en écarterai donc, autant que je pourrai, la sécheresse ; vos extraits en seront le principal objet ; et pour vous parler de l'*Encyclopédie*, j'attendrai qu'elle soit publique ; les difficultés que vous pouvez avoir sur cet ouvrage, et même celles que vous n'avez pas, seront pleinement résolues dans la préface, à laquelle M. d'Alembert travaille : il me charge de vous demander quelques bontés pour lui. Vous trouverez aussi, dans la même préface, le nom des savants qui ont bien voulu concourir à l'exécution de cette grande entreprise : vous les connaissez tous, mon Révérend Père ou le public les connaît pour vous. Au reste, nous sommes disposés à convenir que, pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas été de trop, quand même vous auriez été du nombre.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments qui vous sont dus, mon Révérend Père, votre très-humble, etc.

P. S. Je joins à cette lettre un article du Dictionnaire. J'ai choisi, pour cette fois, l'article Art. Il est de moi ; j'aurai soin d'en joindre un autre à toutes les lettres que je vous écrirai ; les gens de lettres vous en diront leur avis.

SECONDE LETTRE

AU R. P. BERTHIER, JÉSUITE.

Perge, sequar.
Æneid., lib. VI.

Je doute, mon Révérend Père, par le trouble qui règne au commencement de votre réponse, si je suis heureux ou malheureux en

épigraphes : j'avais simplement voulu vous annoncer que ma lettre *ne vous ferait point de mal*; et j'ai bien peur de m'être trompé : vous parlez de *santé*, comme si mes compliments vous donnaient la fièvre; du reste, quand je voudrais bien vous regarder comme *un bon seigneur romain*, je n'en serais pas plus disposé à jouer avec vous le rôle de *la dame Arria*.

Vous observez très-subtilement qu'il est dangereux d'écrire sur d'autres matières que de pure littérature; je ne serai pas longtemps, mon Révérend Père, sans vous en convaincre par vous-même. Si le *docteur judicieux* qui approuve votre Journal se *ressouvient* des *grands éloges* que *vous avez donnés* à l'*Encyclopédie*, je crains bien que votre imprimeur ne les ait oubliés. Je n'ignore point la différence qu'il y a entre les *Journaux de Trévoux* et les *Journaux des Navigateurs*, ni *la figure* que les uns et les autres *font dans le monde*; et vous ne devez pas appréhender, mon Révérend Père, que je vous confonde jamais avec l'amiral Anson[1]. Le seul rapport que je pourrais trouver entre un voyageur et un journaliste, c'est qu'ils ne disent pas toujours la vérité; mais cette ressemblance est usée, et ne saurait vous convenir. Votre censeur qui, avec tant de jugement, a si bonne mémoire, ressemblerait peut-être davantage à certains voyageurs qui se *souviennent* de la meilleure foi du monde de ce qu'ils n'ont jamais vu. Le critique dont vous me parlez, et dont *vos grands éloges* ont fait arrêter le *grand écrit* à TROIS parties, ne m'est pas aussi inconnu qu'à vous. Je l'aurais deviné aux TROIS divisions. Il a de très-bonnes raisons pour médire de vive voix de l'*Encyclopédie*; mais il pourrait en avoir de meilleures pour n'en rien dire par écrit. Je n'ai jamais prétendu, mon Révérend Père, à l'*immortalité* : le voyage est trop long pour ne pas craindre de rester en chemin, surtout lorsqu'on se charge d'y mener ceux qui n'y vont pas, ou de retarder ceux qui y vont seuls. Je sais que les *divisions de la branche philosophique* sont fort étendues dans Bacon; mais je crois qu'elles sont fort différentes dans l'arbre encyclopédique : et vous êtes, mon Révérend Père, de si bonne foi et de si bonne volonté, que je suis très-reconnaissant de la peine que vous voulez bien prendre d'en dire un mot. Vous n'oublierez pas, sans doute, cette fois-ci, de rappeler l'aveu que

1. Né dans le Staffordshire, en 1697, mort à Moore-Park le 6 juillet 1762. (BR.)

j'ai fait, et de distinguer, avec votre capacité ordinaire, ce qui nous appartient à l'un et à l'autre. Je ne doute point que *messieurs de l'Encyclopédie* que vous connaissez ne soient fort bons chrétiens : il est bien difficile que cela soit autrement, quand on est de vos amis; et c'est pour cela que j'ambitionne d'être du nombre. Leurs noms, comme vous l'observez, auraient sans doute *jeté un grand éclat sur le mien :* cette réflexion est trop juste et trop vraie pour être désobligeante; mais le premier volume de l'*Encyclopédie* ne vous laissera là-dessus rien à désirer : en attendant qu'il paraisse, je me contenterai d'honorer quelquefois mon nom par la splendeur du vôtre, puisque vous voulez bien m'en accorder la permission. Vous prétendez que, *pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas suffi si vous aviez été du nombre;* et vous vous fâchez presque de ce que je ne vous en ai pas fait le compliment. Je m'en rapporte à vous, mon Révérend Père, ne valait-il pas mieux que vous vous chargeassiez de ce soin que moi? J'avais dessein de joindre à cette lettre un article du Dictionnaire, comme je vous l'avais promis; mais vous êtes si exact à faire réponse, qu'il y aurait conscience à vous faire attendre la mienne; ce sera pour ma troisième lettre. Le morceau que je vous destine est ANALYSE; vous auriez tort de vous plaindre que je ne vous choisis pas des articles intéressants[1]. J'attends toujours votre jugement sur l'article ART et vos mémoires sur l'article CONTINUATION.

J'ai l'honneur d'être, mon Révérend Père, etc.

A Paris, ce 2 février 1751, à neuf heures du soir, en recevant votre journal.

1. Les articles *Analyse* et *Continuation* sont de d'Alembert.

AVERTISSEMENT

DU

VIIIe VOLUME DE L'*ENCYCLOPÉDIE*

1765

Les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* commencent par un *Avertissement,* qui était d'abord intitulé *Avertissement des éditeurs,* mais qui à partir de 1765 ne fut plus qu'un simple *Avertissement.* D'Alembert s'était retiré; Diderot était resté seul et il lançait d'un même coup les dix derniers volumes du texte et cinq volumes de planches. L'œuvre était presque achevée, sauf les volumes de planches dont il devait continuer à diriger l'exécution. Il pouvait crier : *Terre!* et c'est ce qu'il fait ici. Cet *Avertissement* est le seul qui lui appartienne en propre. Les autres, entre autres celui du troisième volume qui est fort important et auquel il a dû collaborer, ont été recueillis dans les *Œuvres* de d'Alembert.

Lorsque nous commençâmes à nous occuper de cette entreprise, nous ne nous attendions qu'aux difficultés qui naîtraient de l'étendue et de la variété de son objet; mais ce fut une illusion passagère, et nous ne tardâmes pas à voir la multitude des obstacles physiques que nous avions pressentis s'accroître d'une infinité d'obstacles moraux auxquels nous n'étions nullement préparés. Le monde a beau vieillir, il ne change pas; il se peut que l'individu se perfectionne, mais la masse de l'espèce ne devient ni meilleure ni pire; la somme des passions malfaisantes reste la même, et les ennemis de toute chose bonne et utile sont sans nombre comme autrefois.

De toutes les persécutions qu'ont eues à souffrir dans tous les temps et chez tous les peuples ceux qui se sont livrés à la séduisante et dangereuse émulation d'inscrire leurs noms dans

la liste des bienfaiteurs du genre humain, il n'en est presque aucune qu'on n'ait exercée contre nous. Ce que l'histoire nous a transmis des noirceurs de l'envie, du mensonge, de l'ignorance et du fanatisme, nous l'avons éprouvé. Dans l'espace de vingt années consécutives à peine pouvons-nous compter quelques instants de repos. Après des journées consumées dans un travail ingrat et continu, que de nuits passées dans l'attente des maux que la méchanceté cherchait à nous attirer! Combien de fois ne nous sommes-nous pas levés incertains si, cédant aux cris de la calomnie, nous ne nous arracherions pas à nos parents, à nos amis, à nos concitoyens, pour aller sous un ciel étranger chercher la tranquillité qui nous était nécessaire, et la protection qu'on nous y offrait! Mais notre patrie nous était chère, et nous avons toujours attendu que la prévention fît place à la justice. Tel est d'ailleurs le caractère de l'homme qui s'est proposé le bien, et qui s'en rend à lui-même le témoignage, que son courage s'irrite des obstacles qu'on lui oppose, tandis que son innocence lui dérobe ou lui fait mépriser les périls qui le menacent. L'homme de bien est susceptible d'un enthousiasme que le méchant ne connaît pas.

Le sentiment honnête et généreux qui nous a soutenus nous l'avons aussi rencontré dans les autres. Tous nos collègues se sont empressés à nous seconder; et c'est lorsque nos ennemis se félicitaient de nous avoir accablés que nous avons vu des hommes de lettres et des gens du monde, qui s'étaient jusqu'alors contentés de nous encourager et de nous plaindre, venir à notre secours et s'associer à nos travaux. Que ne nous est-il permis de désigner à la reconnaissance publique tous ces habiles et courageux auxiliaires! Mais puisqu'il n'en est qu'un seul que nous ayons la liberté de nommer, tâchons du moins de le remercier dignement : c'est M. le chevalier de Jaucourt.

Si nous avons poussé le cri de joie du matelot lorsqu'il aperçoit la terre après une nuit obscure qui l'a tenu égaré entre le ciel et les eaux, c'est à M. le chevalier de Jaucourt que nous le devons. Que n'a-t-il pas fait pour nous, surtout dans ces derniers temps! avec quelle constance ne s'est-il pas refusé à des sollicitations tendres et puissantes qui cherchaient à nous l'enlever! Jamais le sacrifice du repos, de l'intérêt et de la santé ne s'est fait plus entier et plus absolu; les recherches

les plus pénibles et les plus ingrates ne l'ont point rebuté; il s'en est occupé sans relâche, satisfait de lui-même s'il en pouvait épargner aux autres le dégoût; mais c'est à chaque feuille de cet ouvrage à suppléer ce qui manque à notre éloge : il n'en est aucune qui n'atteste et la variété de ses connaissances et l'étendue de ses secours.

Le public a jugé les sept premiers volumes; nous ne demandons pour ceux-ci que la même indulgence. Si l'on ne veut pas regarder ce Dictionnaire comme un grand et bel ouvrage, on sera d'accord avec nous, pourvu qu'on ne nous envie pas jusqu'à l'avantage d'en avoir préparé les matériaux. Du point d'où nous sommes partis jusqu'au point où nous sommes arrivés, l'intervalle était immense; et pour atteindre le but que nous avons eu la hardiesse ou la témérité de nous proposer, peut-être ne nous a-t-il manqué que de trouver la chose où nous la laissons, et d'avoir eu à commencer où nous avons fini. Grâce à nos travaux, ceux qui viendront après nous pourront aller plus loin. Sans prononcer sur ce qu'ils auront encore à faire, nous leur transmettrons du moins le plus beau recueil d'instruments et de machines qui ait existé, avec les planches relatives aux arts mécaniques, la description la plus complète qu'on en ait encore donnée, et sur toutes les sciences une infinité de morceaux précieux. O nos compatriotes et nos contemporains! avec quelque sévérité que vous jugiez cet ouvrage, rappelez-vous qu'il a été entrepris, continué, achevé par un petit nombre d'hommes isolés, traversés dans leurs vues, montrés sous les aspects les plus odieux, calomniés et outragés de la manière la plus atroce, n'ayant d'autre encouragement que l'amour du bien, d'autre appui que quelques suffrages, d'autres secours que ceux qu'ils ont trouvés dans la confiance de trois ou quatre commerçants!

Notre principal objet était de rassembler les découvertes des siècles précédents; sans avoir négligé cette première vue, nous n'exagérerons point en appréciant à plusieurs volumes *in-folio* ce que nous avons porté de richesses nouvelles au dépôt des connaissances anciennes. Qu'une révolution dont le germe se forme peut-être dans quelque canton ignoré de la terre, ou se couve secrètement au centre même des contrées policées, éclate avec le temps, renverse les villes, disperse de nouveaux peuples,

et ramène l'ignorance et les ténèbres; s'il se conserve un seul exemplaire entier de cet ouvrage, tout ne sera pas perdu.

On ne pourra du moins nous contester, je pense, que notre travail ne soit au niveau de notre siècle, et c'est quelque chose. L'homme le plus éclairé y trouvera des idées qui lui sont inconnues, et des faits qu'il ignore. Puisse l'instruction générale s'avancer d'un pas si rapide que dans vingt ans d'ici il y ait à peine en mille de nos pages une seule ligne qui ne soit populaire! C'est aux maîtres du monde à hâter cette heureuse révolution; ce sont eux qui étendent ou resserrent la sphère des lumières. Heureux le temps où ils auront tous compris que leur sécurité consiste à commander à des hommes instruits! Les grands attentats n'ont jamais été commis que par des fanatiques aveuglés. Oserions-nous murmurer de nos peines et regretter nos années de travaux, si nous pouvions nous flatter d'avoir affaibli cet esprit de vertige si contraire au repos des sociétés, et d'avoir amené nos semblables à s'aimer, à se tolérer et à reconnaître enfin la supériorité de la morale universelle sur toutes les morales particulières qui inspirent la haine et le trouble, et qui rompent ou relâchent le lien général et commun?

Tel a été partout notre but. Le grand et rare honneur que nos ennemis auront recueilli des obstacles qu'ils nous ont suscités! l'entreprise qu'ils ont traversée avec tant d'acharnement s'est achevée. S'il y a quelque chose de bien, ce n'est pas eux qu'on en louera, et peut-être les accusera-t-on de ses défauts. Quoi qu'il en soit, nous les invitons à feuilleter ces derniers volumes. Qu'ils épuisent sur eux toute la sévérité de leur critique, et qu'ils versent sur nous toute l'amertume de leur fiel, nous sommes prêts à pardonner cent injures pour une bonne observation. S'ils reconnaissent qu'ils nous ont vus constamment prosternés devant les deux choses qui font le bonheur des sociétés, et les seules qui soient vraiment dignes d'hommages, la vertu et la vérité, ils nous trouveront indifférents à toutes leurs imputations.

Quant à nos collègues, nous les supplions de considérer que les matériaux de ces derniers volumes ont été rassemblés à la hâte et disposés dans le trouble; que l'impression s'en est faite avec une rapidité sans exemple; qu'il était impossible à un homme quel qu'il fût de conserver en une aussi longue révi-

sion toute la tête qu'exigeait une infinité de matières diverses et la plupart très-abstraites; et s'il est arrivé que des fautes, même grossières, aient défiguré leurs articles, ils ne peuvent en être ni offensés ni surpris. Mais pour que la considération dont ils jouissent et qui doit leur être précieuse ne se trouve compromise en aucune manière, nous consentons que tous les défauts de cette édition nous soient imputés sans réserve. Après une déclaration aussi illimitée et aussi précise, si quelques-uns oubliaient la nécessité où nous avons été de travailler loin de leurs yeux et de leurs conseils, ce ne pourrait être que l'effet d'un mécontentement que nous ne nous sommes jamais proposé de leur donner, et auquel il nous était impossible de nous soustraire. Eh! qu'avions-nous de mieux à faire que d'appeler à notre secours tous ceux dont l'amitié et les lumières nous avaient si bien servi? n'avons-nous pas été cent fois averti de notre insuffisance? avons-nous refusé de la reconnaître? est-il un seul de nos collègues à qui dans des temps plus heureux nous n'ayons donné toutes les marques possibles de déférence[1]? nous accusera-t-on d'avoir ignoré combien leur concours était essentiel à la perfection de l'ouvrage? Si l'on nous en accuse, c'est une dernière peine qui nous était réservée, et à laquelle il faut encore se résigner.

Si l'on ajoute aux années de notre vie qui s'étaient écoulées lorsque nous avons projeté cet ouvrage celles que nous avons données à son exécution, on concevra facilement que nous avons plus vécu qu'il ne nous reste à vivre. Mais nous aurons obtenu la récompense que nous attendions de nos contemporains et de nos neveux, si nous leur faisons dire un jour que nous n'avons pas vécu tout à fait inutilement.

1. Ceci s'adresse directement à d'Alembert.

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

A.

A COGNITIONIBUS. Scorpus, fameux agitateur du Cirque, est représenté, dans un monument, courant à quatre chevaux, dont on lit les noms avec celui de Scorpus. Sur le bas du monument, au haut, Abascantus est couché sur son séant, un génie lui soutient la tête; un autre génie, qui est à ses pieds, tient une torche allumée qu'il approche de la tête d'Abascantus. Celui-ci a dans la main droite une couronne, et dans la gauche une espèce de fruit: l'inscription est au-dessous en ces termes: *Diis Manibus: Titi Flavi Augusti liberti Abascanti a cognitionibus, Flavia Hesperis conjugi suo bene merenti fecit, cujus dolore nihil habui nisi mortis.* « Aux dieux Mânes: Flavia Hesperis, épouse de Titus Flavius Abascantus, affranchi d'Auguste et son commis, a fait ce monument pour son mari, qui méritait bien qu'elle lui rendît ce devoir. Après la douleur de cette perte, la mort sera ma seule consolation. » On voit que *a cognitionibus* marque certainement un office de conséquence auprès de l'empereur. C'était alors Tite ou Domitien qui régnait. Mais *a cognitionibus* est une expression bien générale, et il n'est guère de charge un peu considérable à la cour, qui ne soit pour connaître de quelque chose. M. Fabretti prétend que *a cognitionibus* doit s'entendre de l'inspection sur le cirque et ce qui concernait la course des chevaux; il se fonde sur ce qu'on mettait dans ces monuments les instruments qui étaient de la charge ou du métier dont il était question; par exemple, le muid avec l'édile, les ventouses et les ligatures avec les médecins, le faisceau avec

le licteur, etc., d'où il infère que la qualité donnée à Abascantus est désignée par le quadrige qui est au bas du monument. Mais il ne faut prendre ceci que pour une conjecture qui peut être ou vraie ou fausse. La coutume de désigner la qualité de l'homme par les accessoires du monument est démentie par une infinité d'exemples. On trouve (dit le P. Montfaucon) dans un monument un Lucius Trophymus, affranchi d'Auguste, qualifié *a veste et a lacuna*, intendant de la garde-robe, avec deux arcs dont la corde est cassée, deux torches et un pot; et ce savant homme demande quel rapport il y a entre ces accessoires et la qualité d'intendant de la garde-robe : c'est un exemple qu'il apporte contre l'opinion de Fabretti; mais je he le trouve pas des mieux choisis, et l'on pourrait assez aisément donner aux arcs sans cordes et au reste des accessoires un sens qui ne s'éloignerait pas de la qualité de Trophymus. Un intendant de la garde-robe d'un Romain n'avait guère d'exercice qu'en temps de paix : c'est pourquoi on voit au monument de celui-ci deux arcs sans cordes, ou, ce qui est mieux, avec des cordes rompues; les autres symboles ne sont pas plus difficiles à interpréter. Mais l'exemple suivant du P. Montfaucon me semble prouver un peu mieux contre Fabretti; c'est un *Ædituus Martis ultoris* représenté avec deux oiseaux qui boivent dans un pot. Cela n'a guère de rapport avec l'office de sacristain de Mars. Mais connaissons-nous assez bien l'antiquité pour pouvoir assurer qu'il n'y en a point? Ne pouvait-il pas facilement y avoir quelque singularité dans les fonctions d'un pareil sacristain (c'est le mot du P. Montfaucon), à laquelle les oiseaux qui boivent dans un pot feraient une allusion fort juste? et la singularité ne pourrait-elle pas nous être inconnue? N'admirons-nous pas aujourd'hui, ou du moins ne trouvons-nous pas très-intelligibles des figures symboliques dans nos monuments, qui seront très-obscures, et qui n'auront pas même le sens commun pour nos neveux qui ne seront pas assez instruits des minuties de nos petits usages et de nos conditions subalternes pour en sentir l'à-propos?

A CURA AMICORUM. On lit dans quelques inscriptions sépulcrales le titre de A CURA AMICORUM. *Titus Cœlius Titi filius, Celer*, A CURA AMICORUM AUGUSTI, *Præfectus legionis decimæ salutaris, Mediomatricum civitas bene merenti posuit.* Dans

une autre : *Silvano sacrum sodalibus ejus, et Larum donum posuit Tiberius Claudius Augusti Libertus Fortunatus* A CURA AMICORUM, *idemque dedicavit*. Ailleurs encore : *Æsculapio Deo Julius Onesimus Augusti Libertus* A CURA AMICORUM, *voto suscepto dedicavit lubens merito*. Je n'entends pas trop quelle était cette charge chez les grands *a cura amicorum*, dit Gruter. Mais, ajoute le père Montfaucon, on a des inscriptions par lesquelles il paraît que c'était une dignité que d'être leur ami et de leur compagnie ; d'où il conclut qu'il se peut faire que ces affranchis qui étaient *a cura amicorum* prissent soin de ceux qui étaient parvenus à cette dignité. Ces usages ne sont pas fort éloignés des nôtres ; nos femmes titrées ont quelquefois des femmes de compagnie ; et il y a bien des maisons où l'on attache tel ou tel domestique à un ami qui survient ; et ce domestique s'appellerait fort bien en latin *a cura amici*.

A désigne une proposition générale affirmative. *Asserit* A... *verum generaliter*... A affirme, mais généralement, disent les logiciens.

A, *signe des passions ;* selon certains auteurs, est relatif aux passions dans les anciens dialectes grecs. Le dorien, où cette lettre se répète sans cesse, a quelque chose de mâle et de nerveux, et qui convient assez à des guerriers. Les Latins au contraire emploient dans leur poésie des mots où cette lettre domine, pour exprimer la douceur. *Mollia luteola pingit Vaccinia caltha*. (Virg.)

Parmi les peuples de l'Europe, les Espagnols et les Italiens sont ceux qui en font le plus d'usage, avec cette différence que les premiers, remplis de faste et d'ostentation, ont continuellement dans la bouche des *a* emphatiques ; au lieu que les *a* des terminaisons italiennes étant peu ouverts dans la prononciation, ils ne respirent que douceur et que mollesse. Notre langue emploie cette voyelle sans aucune affectation[1].

1. Il y a encore de Diderot deux notes sur A, caractère alphabétique, et la manière de le tracer dans les différentes écritures, et sur A, petite rivière de Pologne. Nous donnerons dans les premières pages de ce dictionnaire quelques échantillons des diverses matières traitées un peu sommairement par Diderot pour combler des vides, mais nous nous arrêterons bien vite dans cette voie pour nous borner aux articles qui ont une importance réelle ou qui portent avec eux, comme nous l'avons dit dans notre *Notice*, à un degré quelconque, la marque de la personnalité de notre auteur.

ABIENS [1]. C'étaient entre les Scythes, d'autres disent entre les Thraces, des peuples qui faisaient profession d'un genre de vie austère, dont Tertullien fait mention, lib. *de Præscript.*, cap. XLIII, que Strabon loue d'une pureté de mœurs extraordinaire, et qu'Alexandre *ab Alexandro* et Scaliger ont jugé à propos d'appeler du nom de *Philosophes*, enviant, pour ainsi dire, aux Scythes une distinction qui leur fait plus d'honneur qu'à la philosophie, d'être les seuls peuples de la terre qui n'aient presque eu ni poëtes, ni philosophes, ni orateurs, et qui n'en aient été ni moins honorés, ni moins courageux, ni moins sages. Les Grecs avaient une haute estime pour les Abiens, et ils la méritaient bien par je ne sais quelle élévation de caractère et je ne sais quel degré de justice et d'équité dont ils se piquaient singulièrement entre leurs compatriotes pour qui leur personne était sacrée. Que ne devaient être aux yeux des autres hommes ceux pour qui les sages et braves Scythes avaient tant de vénération! Ce sont ces Abiens, je crois, qui se conservèrent libres sous Cyrus et qui se soumirent à Alexandre. C'est un grand honneur pour Alexandre, ou peut-être un reproche à leur faire.

ABOMINABLE, DÉTESTABLE, EXÉCRABLE, synonymes. L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification de mauvais au suprême degré: aussi ne sont-ils susceptibles, ni d'augmentation, ni de comparaison, si ce n'est dans le seul cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre ceux à qui ce même genre de qualification pourrait convenir : ainsi l'on dit *la plus abominable de toutes les débauches*, mais on ne dirait guère *une débauche très-abominable*, ni *plus abominable qu'une autre*. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de

1. Pour bien montrer en quoi consistait la tâche de Diderot comme éditeur, nous indiquerons ici les mots qu'il a dû suppléer entre la lettre A et le mot Abiens : *Aa, Aahus, Aam, Aar, Aa* ou *Aas, Aas* ou *Aasa, Aba, Abaca, Abach, Abacoa, Abacot, Abada, Abaddon, Abaisse, Abaisseur* des sourcils, *Abana, Abanga, Abano, Abantéens, Abantes, Abantide, Abaque, Abaraner, Abaremo-Temo, Abares, Abarim, Abarime* ou *Abarimon, Abarnahas, Abaro, Abas, Abascie, Abaster, Abat-chauvée, Abatis* (deux notes), *Abatos, Abari, Abawiwar, Abayance, Abazée, Abbeville, Abcas, Abcéder, Abcès* (trois additions), *Abdara, Abdelari, Abdère, Abdérites, Abdication, Abéates, Abel, Abeliens, Abellinas, Abellion, Abenezer, Abensperg, Abeone, Aber, Aberdeen, Abgares, Abhal, Abianneur* ou *Abienheur*.

plus fort, ils excluent toutes les modifications dont on peut accompagner la plupart des autres épithètes. Voilà en quoi ils sont synonymes.

Leur différence consiste en ce que *abominable* paraît avoir un rapport plus particulier aux mœurs, *détestable* au goût, et *exécrable* à la conformation. Le premier marque une sale corruption; le second, de la dépravation; et le dernier, une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage s'y plongent ordinairement dans ce qu'il y de plus *abominable*. Tels mets sont aujourd'hui traités de *détestables*, qui faisaient chez nos pères l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissaient aux yeux d'un homme intéressé la plus *exécrable* de toutes les créatures.

ABSOLUTION, PARDON, RÉMISSION, synonymes. Le pardon est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite. Il dépend de celle qui est offensée, et il produit la réconciliation, quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé.

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni. Elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable. Elle est prononcée par le juge civil, ou par le ministre ecclésiastique, et elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence.

ABSORBANT, adj. Il y a des vaisseaux *absorbants* partout où il y a des artères exhalantes. C'est par les pores *absorbants* de l'épiderme que passent l'eau des bains, le mercure; et rien n'est plus certain, en anatomie, que les artères exhalantes et les veines *absorbantes*. *Les vaisseaux lactés absorbent le chyle*, etc.

Il ne serait pas inutile de rechercher le mécanisme par lequel se fait l'absorption. Est-ce par absorption, ou par application ou adhésion des parties, que se communiquent certaines maladies, comme la gale, les dartres, etc.

ABSORBER, ENGLOUTIR, synonymes. *Absorber* exprime une action générale, à la vérité, mais successive, qui, en ne commençant que sur une partie du sujet, continue ensuite, et

s'étend sur le tout. Mais *engloutir* marque une action dont l'effet général est rapide, et saisit le tout à la fois sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction; le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte et fait disparaître tout d'un coup : ainsi le feu *absorbe*, pour ainsi dire, mais l'eau *engloutit*.

C'est selon cette même analogie qu'on dit dans un sens figuré être *absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque objet, lorsqu'on s'y livre dans toute l'étendue de sa pensée, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré.

ABSTINENCE *des Pythagoriciens*. Les Pythagoriciens ne mangeaient ni chair ni poisson, du moins ceux d'entre eux qui faisaient profession d'une grande perfection, et qui se piquaient d'avoir atteint le dernier degré de la théorie de leur maître. Cette *abstinence* de tout ce qui avait eu vie était une suite de la métempsycose ; mais d'où venait à Pythagore l'aversion qu'il avait pour un grand nombre d'autres aliments, pour les fèves, pour la mauve, pour le vin, etc.? On peut lui passer l'*abstinence* des œufs; il en devait un jour éclore des poulets : où avait-il imaginé que la mauve était une herbe sacrée, *folium sanctissimum?* Ceux à qui l'honneur de Pythagore est à cœur expliquent toutes ces choses ; ils démontrent que Pythagore avait grande raison de manger des choux et de s'abstenir des fèves. Mais n'en déplaise à Laërte, à Eustathe, à Ælien, à Jamblique, à Athénée, etc., on n'aperçoit, dans toute cette partie de sa philosophie, que de la superstition ou de l'ignorance : de la superstition, s'il pensait que la fève était protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyait que la mauve avait quelque qualité contraire à la santé. Il ne faut pas pour cela en faire moins de cas de Pythagore; son système de la métempsycose ne peut être méprisé qu'à tort par ceux qui n'ont pas assez de philosophie pour connaître les raisons qui le lui avaient suggéré, ou qu'à juste titre par les chrétiens à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'âme et notre existence future dans une autre vie.

ABSTRAITS, *en logique*. Les termes abstraits, ce sont ceux qui ne marquent aucun objet qui existe hors de notre imagination. Ainsi, *beauté*, *laideur*, sont des termes abstraits. Il y a

des objets qui nous plaisent, et que nous trouvons beaux; il y en a d'autres au contraire qui nous affectent d'une manière désagréable, et que nous appelons *laids*. Mais il n'y a hors de nous aucun être qui soit la laideur ou la beauté.

ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE, subst. masc. Ils sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*Académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit sont le partage de l'académicien, et les exercices du corps occupent l'académiste. L'un travaille et compose des ouvrages pour l'avancement et la perfection de la littérature; l'autre acquiert des talents purement personnels.

ACALIPSE. Nicander et Gellius font mention, l'un d'un poisson, l'autre d'un oiseau de ce nom. Le poisson de ce nom, dont parle Athénée, a la chair tendre et facile à digérer. Voilà encore un de ces êtres dont il faut attendre la connaissance des progrès de l'histoire naturelle, et dont on n'a que le nom; comme si l'on n'avait pas déjà que trop de noms vides de sens dans les sciences, les arts, etc.

ACAPULCO, s. m. Ville et port de l'Amérique dans le Mexique, sur la mer du Sud; long. 27°, 6′; lat., 17°.

Le commerce se fait d'Acapulco au Pérou, aux îles Philippines et sur les côtes les plus proches du Mexique. Les marchands d'Acapulco envoient leurs marchandises à Realajo, à la Trinité, à Vatulco et autres petits havres, pour en tirer des vivres et des rafraîchissements. Il leur vient cependant du côté de la terre des fromages, du chocolat, de la farine, des chairs salées, ou des bestiaux. Il va tous les ans d'Acapulco à Lima un vaisseau, ce qui ne suffit pas pour lui donner la réputation de commerce qu'a cette ville; elle ne lui vient cependant que de deux seuls vaisseaux appelés *hourques*, qu'elle envoie aux Philippines et à l'Orient. Leur charge au départ d'Acapulco est composée partie de marchandises d'Europe, qui viennent au Mexique par la Vera-Cruz, et partie de marchandises de la Nouvelle-Espagne. La cargaison au retour est composée de tout ce que la Chine, les Indes et l'Orient produisent de plus précieux, perles, pierreries et or en poudre. Les habitants d'Acapulco font aussi quelque négoce d'oranges, de limons et d'autres fruits que leur sol ne porte pas.

ACARA ou ACARAI, s. Place de l'Amérique méridionale dans le Paraguay; bâtie par les jésuites en 1624. Long., 26°,55'; lat. mérid., 26°.

Les Anglais, les Hollandais et les Danois sont établis à Acara, ce qui les rend maîtres de la traite des nègres et de l'or. Celle de l'or y était jadis considérable; celle des nègres y était encore bonne; les marchands maures du petit Acara sont entendus; ils achètent en gros et détaillent ensuite. La traite de Lampy et de Juda est considérable pour l'achat des nègres. En 1706 et 1707, les vaisseaux de l'Assiente en eurent plus de deux cent cinquante pour six fusils, cinq pièces de perpétuanes, un baril de poudre de cent livres, six pièces d'indienne et cinq de tapsels, ce qui, valeur d'Europe, ne faisait pas 45 à 50 livres pour chaque nègre. Les nègres, à Juda, étaient plus chers. On voit, par une comparaison des marchandises avec une certaine quantité de nègres obtenue en échange, qu'on portait là des fusils, des pièces de perpétuanes, de tapsels, des bassins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du cristal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, de la poudre, des couteaux, des pierres à fusil, du tabac, et que le nègre revenait à 88 ou 90 livres, valeur réelle de cette marchandise.

ACARICABA, s. Plante du Brésil dont les racines aromatiques peuvent être comptées comme les meilleurs apéritifs. On s'en sert dans les obstructions de la rate et des reins. Les médecins regardent le suc de ses feuilles comme un antidote et comme un vomitif. Cet article de l'acaricaba pourrait bien avoir deux défauts: celui d'en dire trop des propriétés de la plante, et de n'en pas dire assez de ses caractères.

ACARNAN, s., ἄκαρναν. Poisson de mer dont il est parlé dans Athénée, Rondelet et Aldrovande. On prétend qu'il est diurétique, de facile digestion, et très-nourrissant. Mais il y a mille poissons dont on en peut dire autant, et qui peut-être ne sont pas mentionnés dans Athénée, et ne s'appellent pas *acarnan*. C'est peut-être le même qu'*Acarne*.

ACATALEPSIE, s. f. Arcésilas fut le premier défenseur de l'acatalepsie. Voici comment il en raisonnait : « On ne peut rien savoir, disait-il, pas même ce que Socrate croyait ne pas ignorer, qu'on ne sait rien. »

Cette impossibilité vient, et de la nature des choses, et de la

nature de nos facultés, mais plus encore de la nature de nos facultés que des choses.

Il ne faut donc ni nier ni assurer quoi que ce soit, car il est indigne du philosophe d'approuver ou une chose fausse, ou une chose incertaine, et de prononcer avant que d'être instruit.

Mais tout ayant à peu près les mêmes degrés de probabilité pour et contre, un philosophe peut donc se déclarer contre celui qui nie ou qui assure quoi que ce soit; sûr, ou de trouver enfin la vérité qu'il cherche, ou de nouvelles raisons de croire qu'elle n'est pas faite pour nous. C'est ainsi qu'Arcésilas la chercha toute sa vie, perpétuellement aux prises avec les philosophes de son temps.

Mais si ni les sens ni la raison ne sont pas des garants assez sûrs pour être écoutés dans les écoles de philosophie, ajoutait-il, ils suffisent au moins dans la conduite de la vie, où l'on ne risque rien à suivre des probabilités, puisqu'on est avec des gens qui n'ont pas de meilleurs moyens de se déterminer.

ACCÈS, AVOIR ACCÈS, ABORDER, APPROCHER. On a *accès* où l'on entre; on *aborde* les personnes à qui l'on veut parler; on *approche* celles avec qui l'on est souvent. Les princes donnent *accès*, se laissent *aborder*, permettent qu'on les approche; l'*accès* en est facile ou difficile, l'*abord* rude ou gracieux, l'*approche* utile ou dangereuse. Qui a des connaissances peut avoir *accès;* qui a de la hardiesse *aborde;* qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur peut *approcher* les grands. Voyez les *Synonymes* de M. l'abbé Girard.

ACCOUCHEUSE. « Il y a des maladies, dit Boerhaave, qui viennent de causes toutes particulières, et qu'il faut bien remarquer, parce qu'elles donnent lieu à une mauvaise conformation. Les principales sont l'imagination de la mère, l'imprudence de l'accoucheuse, etc. » « Il arrive fort souvent, ajoute son commentateur, M. de La Mettrie, que ces femmes rendent les corps mous des enfants tout difformes, et qu'elles gâtent la figure de la tête en la maniant trop rudement. De là tant de sots dont la tête est mal faite, oblongue ou angulaire, ou de toute autre forme différente de la naturelle. « Il vaudrait mieux pour les femmes, ajoute M. de La Mettrie, qu'il n'y eût point d'accoucheuses. L'art des accouchements ne convient que lorsqu'il y a quelque obstacle; mais ces femmes n'attendent pas le temps de

la nature; elles déchirent l'*œuf* et elles arrachent l'enfant avant que la femme ait de vraies douleurs. J'ai vu des enfants dont les membres ont été luxés dans cette opération; d'autres qui en ont eu un bras cassé. Lorsqu'un membre a été luxé, l'accident restant inconnu, l'enfant en a pour le reste de la vie. Lorsqu'il y a fracture, le raccourcissement du membre l'indique. Je vous conseille donc, lorsque vous pratiquerez, de réprimer ces téméraires accoucheuses. » Voyez *Inst. de Boerhaave*.

Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer que, poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces sages-femmes qui font des élèves et qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matière des accouchements, et que je vis là des exemples d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez des barbares. Ces sages-femmes, dans l'espérance d'amener chez elles un plus grand nombre de spectateurs, et par conséquent de payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail dont l'enfant viendrait certainement contre nature. On accourait; et, pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice, et le faisaient venir par les pieds. Je n'oserais pas avancer ce fait, si je n'en avais pas été témoin plusieurs fois et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi, lorsque tous les assistants s'étaient retirés. J'invite donc ceux qui sont chargés de veiller aux désordres qui se passent dans la société d'avoir les yeux sur celui-là.

ACHOR, s. m. (*Mythologie.*) *Dieu chasse-mouche*, ou *dieu des mouches*. Pline dit que les habitants de Cyrène lui sacrifiaient, pour en obtenir la délivrance de ces insectes, qui occasionnaient quelquefois dans leur pays des maladies contagieuses. Cet auteur ajoute qu'elles mouraient aussitôt qu'on avait sacrifié. Un savant moderne remarque que Pline aurait pu se contenter de dire, pour l'honneur de la vérité, que c'était l'opinion vulgaire; pour moi, il me semble qu'il ne faut pas exiger une vérité qui peut être dangereuse à dire, d'un auteur qu'on accuse d'avoir menti en tant d'occasions où il eût été véridique sans conséquence; et que Pline qui, vraisemblablement, ne croyait guère

à la divinité de Chassemouche, mais qui se proposait de nous instruire du préjugé des habitants de Cyrène, sans exposer sa tranquillité, ne pouvait s'exprimer autrement. Voilà, je crois, une de ces occasions où l'on ne peut tirer aucune conséquence du témoignage d'un auteur ni contre lui-même, ni pour le fait qu'il atteste.

ACIER, s. m. (*Entendement, science de la nature, chimie, métallurgie.*) Ce mot, selon Ménage, vient d'*aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciaro*, et les Espagnols *azero*; mais *aciarium*, *acciaro* et *azero* viennent tous d'*acies*, dont Pline s'est servi pour le mot *chalybs*. Les Latins l'appelaient *chalybs*, parce que le premier acier qui ait été en réputation parmi eux venait, dit-on, d'Espagne, où il y avait un fleuve nommé *Chalybs*, dont l'eau était la plus propre que l'on connût pour la bonne trempe de l'acier.

De tous les métaux, l'acier est celui qui est susceptible de la plus grande dureté quand il est bien trempé. C'est pourquoi l'on en fait beaucoup d'usage pour les outils et les instruments tranchants de toute espèce.

C'était une opinion générale, reçue jusqu'à ces derniers temps, que l'acier était un fer plus pur que le fer ordinaire; que ce n'était que la substance même du fer affiné par le feu; en un mot, que l'acier le plus fin et le plus exquis n'était que du fer porté à la plus grande pureté que l'art peut lui procurer. Ce sentiment est très-ancien; mais on jugera, par ce qui suit, s'il en est pour cela plus vrai.

On entend par un *fer pur* ou par de l'*acier* un métal dégagé des parties hétérogènes qui l'embarrassent et qui lui nuisent, un métal plus plein des parties métalliques qui constituent son être, sous un même volume. Si telle était la seule différence de l'acier et du fer, si l'acier n'était qu'un fer qui contînt sous un même volume une plus grande quantité de parties métalliques, la définition précédente de l'acier serait exacte : il s'ensuivrait même de là une méthode de convertir le fer en acier qui serait fort simple, car elle consisterait à le battre à grands coups sur l'enclume et à resserrer ses parties. Mais si ce fer pur ou l'acier est moins dépouillé de parties étrangères que les fers d'une autre espèce, qui ne sont point de l'acier; s'il a même besoin de parties hétérogènes pour le devenir, et si le fer forgé a besoin

d'en être dénué, il ne sera pas vrai que l'acier ne soit plus que du fer plus pur, du fer plus compacte et contenant sous un même volume plus de parties métalliques. Or je démontrerai par ce que je dirai sur la nature du fer et de l'acier, que l'acier naturel est dans un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé; que lorsque l'on pousse le fer de fonte au feu (j'entends celui que la nature a destiné à devenir acier naturel), il devient acier avant que d'être fer forgé. Ce dernier état est la perfection de l'art, c'est-à-dire du feu et du travail; au delà de cet état, il n'y a plus que de la destruction.

Si l'on veut définir exactement l'acier, il faut d'abord en distinguer deux espèces : un acier naturel et un acier factice ou artificiel. Qu'est-ce que l'acier naturel? c'est celui où l'art n'a eu d'autre part que de détruire par le feu des parties salines et sulfureuses, et autres, dont le fer de fonte est trop plein. J'ajoute *et autres*, car qui est-ce qui peut s'assurer que les sels et les soufres soient les seuls éléments détruits dans la fusion? La chimie est loin de la perfection, si on la considère de ce côté, et je ne pense pas qu'elle ait encore des preuves équivalentes à une démonstration, qu'il n'y eût dans un corps, quel qu'il soit avant son analyse, d'autres éléments que ceux qu'elle en a tirés en l'analysant. L'acier artificiel est du fer à qui l'art a restitué, par le secours des matières étrangères, les mêmes parties dont il était trop dénué. Enfin, si l'on désire une notion générale et qui convienne aux deux fers, il faut dire que l'acier est un fer dans lequel le mélange des parties métalliques avec les parties salines, sulfureuses et autres, a été amené à un point de précision qui constitue cette substance métallique qui nous est connue sous le nom d'*acier*. Ainsi l'acier consiste dans un certain rapport qu'ont entre elles les parties précédentes qu'on nous donne pour ses éléments.

La nature nous présente le fer plus ou moins mélangé de ces parties, mais presque toujours trop grossièrement mélangé, c'est-à-dire presque jamais contenant les parties dont il est composé, dans le vrai rapport qui conviendrait pour nous en procurer les avantages que nous en devons retirer. C'est ici que l'art doit réformer la nature. Le fer de fonte ou la mine qui vient d'être fondue est dure, cassante, intraitable; la lime, les ciseaux, les marteaux n'ont aucune prise sur elle. Quand

on lui donne une forme déterminée dans un moule, il faut qu'elle la garde : aussi ne l'emploie-t-on qu'en bombes, boulets, poêles, contre-cœurs de cheminée. La raison de sa dureté, de son aigreur et de son cassant, c'est, dit-on, l'excès des parties sulfureuses et terrestres dont elle est trop pleine : si vous l'en dépouillez, elle deviendra ductile, molle et susceptible de toutes sortes de formes, non par la fusion, mais sous le marteau. C'est donc à épurer le fer de ces matières étrangères que consistent les deux arts de faire l'*acier naturel* et l'*acier artificiel.*

Le seul agent que nous ayons et qui soit capable de séparer les parties métalliques des parties salines, sulfureuses et terrestres, c'est le feu. Le feu fait fondre et vitrifier les terrestres. Ces parties, étant plus légères que les parties métalliques, surnagent le métal en fusion, et on les enlève sous le nom de *crasses* ou *scories.* Cependant le feu brûle et détruit les soufres et les sels. On croirait d'abord que si l'on pouvait pousser au dernier point la destruction des parties terrestres, sulfureuses et salines, la matière métallique qui resterait serait absolument pure. Mais l'expérience ne confirme pas cette idée, et l'on éprouve que le feu ne peut séparer totalement les parties étrangères d'avec la matière métallique, sans l'appauvrir au point qu'elle n'est plus bonne à rien.

L'art se réduit donc à ne priver le fer de ses parties hétérogènes qu'autant qu'il est nécessaire pour détruire le vice de l'excès, et pour n'y en laisser que ce qu'il en faut pour qu'il soit ou de l'*acier*, ou du *fer forgé*, suivant les mines et leur qualité.

Pour cet effet on travaille, et la mine qui doit donner du fer et celle qui doit donner de l'acier, à peu près de la même manière, jusqu'à ce qu'elles soient l'une et l'autre en gueuse; on la pétrit sous des marteaux d'un poids énorme; et à force de la ronger ou de la tourmenter plus ou moins, suivant que l'expérience l'indique, on change la nature de la fonte; et d'une matière dure, aigre et cassante, on en fait une matière molle et flexible, qui est ou de l'acier, ou du fer forgé, selon la mine.

La nature nous donne deux espèces de mines : les unes, telles sont celles de France, contiennent un soufre peu adhérent qui s'exhale et s'échappe aisément dans les premières opéra-

tions du feu, ou qui peut-être n'y est pas en assez grande quantité, même avant la fusion, d'où il arrive que la matière métallique, qui en est facilement dépouillée, reste telle qu'elle doit être pour devenir un fer forgé ; les autres mines, telles sont celles qui sont propres à donner de l'acier naturel, et qu'on appelle en Allemagne *mines* ou *veines d'acier*, contiennent un soufre fixe, qu'on ne détruit qu'avec beaucoup de peine. Il faudrait réitérer bien des fois sur elles, et avec une augmentation considérable de dépense, le travail qui amène les premières à l'état de fer forgé; ce que l'on n'a garde de faire; car avant que d'acquérir cette dernière qualité de *fer forgé*, elles sont acier. L'acier naturel est donc, comme j'avais promis de le démontrer, un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé : l'acier est donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur le passage de l'un à l'autre.

Mais, pourrait-on objecter contre ce système, si l'état de la matière métallique, sans lequel elle est acier, est sur le passage de son premier état de mine à celui où elle serait fer forgé, il semble qu'on pourrait pousser la mine qui donne l'acier naturel depuis son premier état jusqu'à l'état de fer forgé; et il ne paraît pas qu'on obtienne du fer forgé et de l'acier de la même qualité de mine. La seule chose qu'on nous apprenne, c'est que si on y réussissait, on ferait sortir les matières d'un état où elles valent depuis sept, huit, neuf, jusqu'à quinze et seize sous la livre, pour les faire arriver, à grands frais, à un autre où elles ne vaudraient que trois à quatre sous.

En un mot, on nous apprend bien qu'avec de la fonte on fait ou du fer forgé, ou de l'acier naturel, et cela en suivant à peu près le même procédé; mais on ne nous apprend point si, en réitérant ou variant le procédé, la mine qui donne de l'acier naturel donnerait du fer forgé; ce qui ne serait pourtant pas inutile à la confirmation du système précédent sur la différence des deux mines de fer. Quoi qu'il en soit, il faut avouer qu'en chauffant et forgeant les fontes de Styrie, Carinthie, Tyrol, Alsace et de quelques autres lieux, on fait de l'acier; et qu'en faisant les mêmes opérations sur les mines de France, d'Angleterre et d'ailleurs, on ne fait que du fer forgé.

Mais avant que d'entrer dans le détail des procédés par lesquels on parvient à convertir le fer de fonte en acier naturel,

nous allons parler des manières différentes dont on s'est servi pour composer avec le fer forgé de l'acier artificiel, tant chez les anciens que parmi les modernes.

M. Martin Lister pense qu'il y avait, dans le procédé que les anciens suivaient pour convertir le fer en acier, quelque particularité qui nous est maintenant inconnue; et il prononce avec trop de sévérité peut-être que la manière dont on exécute aujourd'hui cette transformation chez la plupart des nations est moins une méthode d'obtenir du véritable acier que celle d'empoisonner le fer par des sels. Quoi qu'il en soit du sentiment de M. Lister, Aristote nous apprend, *Meteor.*, lib. IV, cap. VI, « que le fer forgé, travaillé même, peut se liquéfier derechef, et derechef se durcir, et que c'est par la réitération de ce procédé qu'on le conduit à l'état d'acier. Les scories du fer se précipitent, ajoute-t-il, dans la fusion; elles restent au fond des fourneaux; et les fers qui en sont débarrassés de cette manière prennent le nom d'*acier*. Il ne faut pas pousser trop loin cet affinage, parce que la matière qu'on traite ainsi se détruit et perd considérablement de son poids. Mais il n'en est pas moins vrai que moins il reste d'impuretés, plus l'acier est parfait. »

Il y a beaucoup à désirer dans cette description d'Aristote, et il n'est pas facile de la concilier avec les principes que nous avons posés ci-devant. Il est vrai que le fer, même travaillé, peut être remis en fusion, et qu'à chaque fois qu'il se purge, il perd de son poids. Mais fondez, purgez tant qu'il vous plaira de certains fers, vous n'en ferez jamais ainsi de l'acier. Cependant c'est avec du fer ainsi purgé qu'on fait incontestablement le meilleur acier, continue M. Lister : il y a donc quelque circonstance essentielle omise dans le procédé d'Aristote.

Voici la manière dont Agricola dit qu'on fait avec le fer de l'acier artificiel; et le père Kircher assure que c'est celle qu'on suivait dans l'île d'Ilva, lieu fameux pour cette fabrication depuis le temps des Romains jusqu'à son temps :

« Prenez, dit Agricola, du fer disposé à la fusion, cependant dur et facile à travailler sous le marteau; car quoique le fer fait de mine vitriolique puisse toujours se fondre, cependant il est ou doux, ou cassant, ou aigre. Prenez un morceau de ce fer; faites-le chauffer rouge, coupez-le par parcelles, mêlez-les avec la sorte de pierre qui se fond facilement. Placez dans une

forge de serrurier ou dans un fourneau un creuset d'un pied et demi de diamètre et d'un pied de profondeur; remplissez-le de bon charbon, environnez-le de briques qui forment autour du creuset une cavité qui puisse contenir le mélange de pierre fusible et de parcelles de fer coupé.

« Lorsque le charbon contenu dans le creuset sera bien allumé et le creuset rouge, soufflez et jetez dedans peu à peu le mélange de pierre et de parcelles de fer.

« Lorsque ce mélange sera en fusion, jetez dans le milieu trois ou quatre morceaux de fer, poussez le feu pendant cinq ou six heures, prenez un ringard, remuez bien le mélange fondu, afin que les morceaux de fer que vous avez jetés dedans s'imprègnent fortement des particules de ce mélange : ces particules consumeront et diviseront les parties grossières des morceaux de fer auxquels elles s'attacheront; et ce sera, s'il est permis de parler ainsi, une sorte de ferment qui les amollira.

« Tirez alors un des morceaux de fer hors du feu, portez-le sous un grand marteau, faites-le tirer en barre et tourmenter; et sans le faire chauffer plus qu'il ne l'est, plongez-le dans l'eau froide.

« Quand vous l'aurez trempé, cassez-le; considérez son grain, et voyez s'il est entièrement acier, ou s'il contient encore des parties ferrugineuses.

« Cela fait, réduisez tous les morceaux de fer en barre, soufflez de nouveau, réchauffez le creuset et le mélange, augmentez la quantité du mélange, et rafraîchissez de cette manière ce que les premiers morceaux n'ont pas bu; remettez-y ou de nouveaux morceaux de fer si vous êtes content de la transformation des premiers, ou les mêmes s'ils vous paraissent ferrugineux, et continuez comme nous avons dit ci-dessus. »

Voici ce que nous lisons dans Pline sur la manière de convertir le fer en acier : *Fornacum maxima differentia est; in iis equidem nucleus ferri excoquitur ad indurandam aciem, alioque modo ad densandas incudes malleorumque rostra.* Il semblerait, par ce passage, que les anciens avaient une manière de faire au fourneau de l'acier avec le fer, et de durcir ou tremper leurs enclumes et autres outils. Cette observation est de M. Lister, qui ne me paraît pas avoir regardé l'endroit de Pline

assez attentivement. Pline parle de deux opérations qui n'ont rien de commun : la trempe et l'aciérie. Quant au *nucleus ferri*, au noyau de fer, il est à présumer que c'est une masse de fer affiné qu'ils traitaient comme nous l'avons lu dans Aristote, dont la description dit quelque chose de plus que celle de Pline. Mais toutes les deux sont insuffisantes.

Pline ajoute dans le chapitre suivant : *Ferrum accensum igni, nisi duretur ictibus, corrumpitur ;* et ailleurs : *Aquarum summa differentia est quibus immergitur ;* ce qui rapproche un peu la manière de convertir le fer en acier du temps de Pline de celle qui était en usage chez les Grecs du temps d'Aristote.

Venons maintenant à celui des modernes qui s'est le plus fait de réputation par ses recherches dans cette matière; c'est M. de Réaumur, célèbre par un grand nombre d'ouvrages, ou imprimés séparément, ou répandus dans les *Mémoires de l'Académie des sciences;* mais surtout par celui où il expose la manière de convertir le fer forgé en acier. Son ouvrage parut en 1722, avec ce titre : *L'Art de convertir le fer forgé en acier, et l'Art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé.* Il est partagé en différents mémoires, parce qu'effectivement il avait été lu à l'Académie sous cette forme pendant le cours de trois ans.

M. de Réaumur, après avoir reconnu que l'acier ne diffère du fer forgé qu'en ce qu'il a plus de soufre et de sel, en conclut : 1° que la fonte qui ne diffère aussi du fer forgé que par ce même endroit peut être de l'acier; 2° que changer le fer forgé en acier, c'est lui donner de nouveaux soufres et de nouveaux sels.

Après un grand nombre d'essais, M. de Réaumur s'est déterminé, pour les matières sulfureuses, au charbon pur et à la suie de cheminée; et pour les matières salines, au sel marin seul, le tout mêlé avec de la cendre pour intermède. Il faut que ces matières soient à une certaine dose entre elles, et la quantité de leur mélange dans un certain rapport avec la quantité de fer à convertir; il faut même avoir égard à sa qualité.

Si la composition qui doit changer le fer en acier est trop forte, si le feu a été trop long, le fer sera trop acier; trop de parties sulfureuses et salines introduites entre les métalliques

les écarteront trop les unes des autres, et en empêcheront la liaison au point que le tout ne soutiendra pas le marteau. M. de Réaumur a donné d'excellents préceptes pour prévenir cet inconvénient; et ceux qu'il prescrit pour faire usage de l'acier, quand par malheur il est devenu trop acier par sa méthode, ne sont pas moins bons. Il avait trop de soufres et de sels, il ne s'agit que de lui en ôter. Pour cet effet, il ne faut que l'envelopper de matières alcalines, avides de soufres et de sels. Celles qui lui ont paru les plus propres sont la chaux d'os et la craie; ces matières, avec certaine durée de feu, remettent le mauvais acier, l'acier trop acier, au point qu'il faut pour être bon. On voit qu'en s'y prenant ainsi, on pourrait ramener l'acier à être entièrement fer, et l'arrêter dans tel degré moyen qu'on voudrait. « L'art de M. Réaumur, dit très-ingénieusement M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'Académie*, semble se jouer de ce métal. » Voilà pour le fer forgé converti en *acier*. *Voyez*, quant à l'art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que du fer de forge, les articles Fer et Fonte. Nous rapporterons seulement ici un de ces faits singuliers que fournit le hasard, mais que le raisonnement et les réflexions mettent à profit : M. de Réaumur adoucissait un marteau de porte cochère assez orné; quand il le retira du fourneau, il le trouva extrêmement diminué de poids; et, en effet, ses deux grosses branches, de massives qu'elles devaient être, étaient devenues creuses, en conservant leur forme; il s'y était fait au bas un petit trou par où s'était écoulé le métal qui était fondu au dedans, et pour ainsi dire sous une croûte extérieure. *Voyez* les inductions fines que M. de Réaumur a tirées de ce phénomène : tout tourne à profit entre les mains d'un habile homme; il s'instruit par les accidents, et le public s'enrichit par ses succès.

Voici une autre description de la manière de convertir le fer en *acier*, tirée de Geoffroy, *Mat. méd.*, *tome I.*, *pag. 495*. « Si le fer est excellent, on le fond dans un fourneau; et lorsqu'il est fondu, on y jette de temps en temps un mélange fait de parties égales de sel de tartre, de sel alcali, de limaille de plomb, de raclure de corne de bœuf, remuant de temps en temps; on obtient ainsi une masse qu'on bat à coups de marteau, et qu'on met en barre.

« Si le fer ne peut supporter une nouvelle fusion, on fait

une autre opération : on prend des verges de fer de la grosseur du doigt; on les place dans un vaisseau de terre fait exprès, alternativement, lit sur lit, avec un mélange fait de parties égales de suie, de poudre de charbon, de râpure de corne de bœuf ou de poil de vache. Quand le vaisseau est rempli, on le couvre; on l'enduit exactement de lut, et on le place dans un fourneau de réverbère. Alors on allume le feu, et on l'augmente par degré jusqu'à ce que le vaisseau soit ardent; sept ou huit heures après, on retire les verges de fer changées en *acier*, ce que l'on connaît en les rompant. S'il y paraît des pailles métalliques brillantes, très-petites et très-serrées, c'est un très-bon *acier*; si elles sont peu serrées, mais parsemées de grands pores, il est moins bon : quelquefois les paillettes qui sont à l'extérieur sont serrées, et celles qui sont à l'intérieur ne le sont pas; ce qui marque que l'*acier* n'a pas été suffisamment calciné. Alors il faut remettre lit sur lit et calciner de nouveau. » Il faut substituer dans cette description le mot de *lames* à celui de *paillettes*, parce que celui-ci se prend toujours en mauvaise part, et que tout *acier* pailleux est défectueux.

Voilà pour l'artificiel ; voici maintenant pour l'*acier* naturel. Avant que d'entrer dans la description du travail de l'*acier* naturel, il est à propos d'avertir qu'on ne saurait discerner à l'œil, par aucun signe extérieur, une mine de fer d'avec une mine d'*acier*. Elles se ressemblent toutes, ou, pour mieux dire, elles sont toutes si prodigieusement variées, que l'on n'a pu jusqu'à présent assigner aucun caractère qui soit particulier à l'une ou à l'autre. Ce n'est qu'à la première fonte qu'on peut commencer à conjecturer; et ce n'est qu'après avoir poussé un essai à son plus grand point de perfection que l'on s'assure de la bonté ou de la médiocrité de la mine.

La nature a tellement destiné certaines mines plutôt que d'autres à être *acier*, que dans quelques manufactures de France, où l'on fait de l'*acier* naturel, on trouve dans la même fonte un assemblage de deux mines bien marqué; elles se tiennent séparées dans le même bloc. Il y en a d'autres où l'*acier* surnage le fer dans la fonte. Cette espèce donne même de l'*acier* excellent et à très-bon compte; mais on en tire peu. Voiciun fait arrivé dans une mine d'Alsace, et qui prouvera que plus les mines tendent à être *acier*, ou *acier* plus pur, moins elles ont

de dispositions à se mêler avec celles qui sont destinées à être fer forgé, ou *acier* moins pur. Le mineur ayant trouvé un filon qui par ses caractères extérieurs lui parut d'une qualité différente de l'arbre de la mine, il en présenta au fondeur, qui de son chef en mit fondre avec la mine ordinaire; mais quand il vint à percer son fourneau, les deux mines sortirent ensemble sans se mêler; la meilleure portée par la moins bonne; d'où il s'ensuit que plus une mine est voisine de la qualité de l'*acier*, plus elle est légère.

Lorsqu'on a trouvé une mine de fer, et qu'on s'est assuré par les épreuves qu'elle est propre à être convertie en *acier* naturel, la première opération est de fondre cette mine. La seule différence qu'il y a dans cette fonte des aciéries et celle des forges où l'on travaille le fer, c'est que dans les forges on coule le fer en gueuse, et que dans les aciéries on le coule en plaques minces, et cela afin de pouvoir le briser plus facilement. Chaque pays, et presque chaque forge et chaque aciérie, a ses constructions de fourneaux, ses positions différentes de soufflets, ses fondants particuliers, ses charbons, ses bois; mais ces variétés de manœuvres ne changent rien au fond des procédés.

Dans les aciéries de Dalécarlie, on fait rougir la première fonte; on la forge, et on la fond une seconde fois. On fait la même chose à Quvarnbaka; mais ici on jette sur cette fonte des cendres mêlées de vitriol et d'alun. En Alsace et ailleurs, on supprime la seconde fonte. A Salzbourg, où l'on fait d'excellent *acier*, on le chauffe au rouge blanc; on met du sel marin dans de l'eau froide, et on l'y trempe. En Carinthie, en Styrie, on ne tient pas le fer rouge, et au lieu de sel, c'est de l'argile que l'on détrempe dans l'eau. Ailleurs on frappe le fer rouge longtemps avant de le tremper; en sorte que quand on le plonge dans l'eau, il est d'un rouge éteint.

Dans presque toutes les aciéries on jette des crasses ou scories sur la fonte, pendant qu'elle est en fusion; on a soin de l'en tenir couverte, pour empêcher qu'elle ne se brûle. En Suède, c'est du sable de rivière. En Carinthie, Tyrol et Styrie, on emploie au même usage des pierres à fusil pulvérisées. En Styrie, on ne fond que quarante à cinquante livres pesant de fer à la fois; ailleurs on fond jusqu'à cent et cent vingt-cinq

livres à la fois. Ici l'orifice de la tuyère est en demi-cercle; ailleurs il est ovale. On regarde dans un endroit la chaux comme un mauvais fondant; ce fondant réussit bien en Alsace. Les fontes de Salzbourg sont épaisses dans la fusion; dans d'autres endroits on peut les avoir trop limpides et trop coulantes. Là on agite la fonte, et on fait bien; ici on fait bien de la laisser tranquille. Quelques-uns ne veulent couler que sur des lits de sable de rivière fin et pur, et ils prétendent que l'*acier* en vaudra mieux; en Alsace, on se contente d'un sable tiré de la terre, et l'*acier* n'en vaut peut-être pas moins.

Il faut attribuer presque toutes ces différences presque autant au préjugé et à l'entêtement des ouvriers qu'à la nature des mines.

Après avoir instruit le lecteur de toutes ces petites différences qui s'observent dans la fonte de l'*acier* naturel, afin qu'il puisse les essayer toutes et s'en tenir à ce qui lui paraîtra le mieux, relativement à la nature de la mine qu'il aura à employer, nous allons reprendre ce travail, tel qu'il se fait à Dambach, à sept lieues de Strasbourg, et le suivre jusqu'à la fin.

A mi-côte d'une des montagnes des Vosges, on ouvrit une mine de fer qui avait tous les caractères d'une mine abondante et riche. Elle rendait en 1737 par la fusion cinquante sur cent; les filons en étaient larges de quatre à cinq pieds, et on leur trouvait jusqu'à vingt à trente toises de profondeur. Ils couraient dans des entre-deux de rochers extrêmement écartés; ils jetaient de tous côtés des branches aussi grosses que le tronc, et que l'on suivait par des galeries. La mine était couleur d'ardoise, composée d'un grain ferrugineux très-fin, enveloppée d'une terre grasse qui, dissoute dans l'eau, prenait une assez belle couleur d'un brun violet. Quoiqu'on la pulvérisât, la pierre d'aimant ne paraissait point y faire la moindre impression; l'aiguille aimantée n'en ressentait point non plus à son approche; mais lorsqu'on l'avait fait rôtir, et qu'on avait dépouillé la terre grasse de son humidité visqueuse, l'aimant commençait à s'y attacher.

Il est étonnant que les corps les plus compactes, comme l'or et l'argent, mis entre le fer et l'aimant, n'arrêtent en aucune façon l'action magnétique, et qu'elle soit suspendue par la seule terre grasse qui enveloppe la mine.

On tirait cette mine en la cassant avec des coins, comme on fend les rochers, et on la voiturait dans un fourneau à fondre. Là on la coulait sur un lit de sable fin, qui lui donnait la forme d'une planche de cinq à six pieds de long sur un pied ou un pied et demi de largeur, et deux ou trois doigts d'épaisseur. Longtemps avant que de couler, on remuait souvent avec des ringards, afin de mêler les deux espèces de mines qui seraient restées séparées, même en fusion, sans cette précaution. Il eût été peut-être mieux de ne les point mêler du tout et de ne faire couler que la partie supérieure, qui contenait l'*acier* le plus pur. C'est aux entrepreneurs à le tenter.

Après cette fonte, qui est la même que celle du fer, et qu'on verra à l'article Forge dans le dernier détail, on transportait les planches de fonte ou les gâteaux dans une autre usine, qu'on appelle proprement *aciérie*. C'est là que la fonte recevait sa première qualité d'*acier*.

Pour parvenir à cette opération, on cassait les plaques, ou gueuses froides, en morceaux de vingt-cinq à trente livres pesant; on faisait rougir quelques-uns de ces morceaux, et on les portait sous le marteau qui les divisait en fragments de la grosseur du poing. On posait ces derniers morceaux sur le bord d'un creuset qu'on remplissait de charbon de hêtre : lorsque le feu était vif, on y jetait ces fragments les uns après les autres, comme si on eût voulu les fondre.

C'est ici une des opérations les plus délicates de l'art. Le degré de feu doit être ménagé de façon que ces morceaux de fonte se tiennent simplement mous pendant un temps très-notable. On a soin alors de les rassembler au milieu du foyer avec des ringards, afin qu'en se touchant ils se prennent et se soudent les uns aux autres.

Pendant ce temps les matières étrangères se fondent, et on leur procure l'écoulement par un trou fait au bas du creuset. Pour les morceaux réunis et soudés les uns aux autres, on en forme une masse qu'on appelle *loupe*. Le forgeron soulève la loupe de temps en temps avec son ringard pour la mettre au-dessus de la sphère du vent, et l'empêcher de tomber au fond du creuset. En la soulevant, il donne encore moyen au charbon de remplir le fond du creuset et de servir d'appui à la loupe élevée. Cette loupe reste cinq à six heures dans le feu, tant à

se former qu'à se cuire. Quand on la retire du feu, on remarque que c'est une masse de fer toute boursouflée, spongieuse, pleine de charbons et de matière vitrifiée. On la porte toute rouge sous le martinet, par le moyen duquel on la coupe en quatre grosses parts, chacune comme la tête d'un enfant. Si on casse une de ces loupes à froid, son intérieur présente des lames assez larges et très-brillantes, comme on en voit au bon fer forgé.

On rapporte une des quatre parts de la loupe au même feu, on la pose sur les charbons, on la recouvre d'autres charbons; elle est placée un peu au-dessus de la tuyère. On la fait rougir fortement pendant trois ou quatre heures. On la porte ensuite sous le martinet; on la bat, et on lui donne une forme carrée. On la remet encore au feu assujettie dans une tenaille qui sert à la gouverner et à l'empêcher de prendre dans le creuset des places qui ne lui conviendraient pas. Après une demi-heure elle est toute pénétrée de feu. On la pousse jusqu'au rouge-blanc; on la retire, on la roule dans le sable, on lui donne quelques coups de marteau à main, puis on la porte sous le martinet. On forge toute la partie qui est hors de la tenaille; on lui donne une forme carrée de deux pouces de diamètre, sur trois ou quatre de long; et on la reprend, par ce bout forgé, avec les mêmes tenailles pour faire une semblable opération sur la partie qui était enfermée dans les tenailles. Cette manœuvre se réitère trois ou quatre fois, jusqu'à ce que le forgeron sente que sa matière se forge aisément, sans se fendre ni casser. Toute cette opération demande encore une grande expérience de main et d'œil pour ménager le fer en le forgeant, et juger, à la couleur, du degré de chaleur qu'il doit avoir pour être forgé.

Après toutes ces opérations, on le forge fortement sous le martinet. Il est en état de n'être plus ménagé : on l'allonge en une barre de deux pieds et demi ou trois pieds, qu'on coupe en deux parties, et qu'on remet ensemble au même feu, saisies chacune dans une tenaille différente; on les pousse jusqu'au rouge-blanc, et on les allonge encore en barres plus longues et plus menues, qu'on jette aussitôt dans l'eau pour les tremper.

Jusque-là ce n'est encore que de l'*acier* brut, bon pour des instruments grossiers, comme bêches, socs de charrue,

pioches, etc. Dans cet état il a le grain gros et est encore mêlé de fer. On apporte ces barres d'*acier* brut dans une autre usine, qu'on appelle *affinerie*. Quand elles y sont arrivées, on les casse en morceaux de la longueur de cinq à six pouces; on remplit alors le creuset de charbon de terre jusqu'un peu au-dessus de la tuyère, observant de ne la pas toucher. On tape le charbon pour le presser et en faire un lit solide sur lequel on arrange ces derniers morceaux en forme de grillage, posés les uns sur les autres par leurs extrémités, sans que les côtés se touchent; on en met jusqu'à quatre ou cinq rangs en hauteur, ce qui forme un prisme; puis on environne le tout de charbon de terre pilé et mouillé, ce qui forme une croûte ou calotte autour de ce petit édifice. Cette croûte dure autant que le reste de l'opération, parce qu'on a soin de l'entretenir et de la renouveler à mesure que le feu la détruit. Son usage est de concentrer la chaleur et de donner un feu de réverbère. Après trois ou quatre heures, les morceaux sont suffisamment chauds; on les porte les uns après les autres sous le martinet, où on les allonge en lames plates, que l'on trempe aussitôt qu'elles sortent de dessous le martinet. On observe cependant d'en tirer deux plus fortes et plus épaisses que les autres, auxquelles on donne une légère courbure, et que l'on ne trempe point. Le grain de ces lames est un peu plus fin que celui de l'*acier* brut.

Ces lames sont encore brisées en morceaux de toutes longueurs, il n'y a que les deux fortes qui restent comme elles sont. On rassemble tous les autres fragments; on les rejoint bout à bout et plat contre plat, et on les enchâsse entre les deux longues lames non trempées. Le tout est saisi dans des tenailles et porté à un feu de charbon de terre comme le précédent. On pousse cette matière à grand feu; et quand on juge qu'elle y a demeuré assez longtemps, on la porte sous le martinet. On ne lui fait supporter d'abord que des coups légers, qui sont précédés de quelques coups de marteau à main. Il n'est alors question que de rapprocher les fragments les uns des autres, et de les souder. On reporte cette pince au feu, on la pousse encore au rouge-blanc, on la reporte sous le martinet; on la frappe un peu plus fort que la première fois; on allonge les parties des fragments qui saillent hors de la pince; on leur fait prendre par le bout la figure d'un prisme carré. On retire cette masse

avec des pinces; on la saisit avec une tenaille par le prisme carré, et l'on fait souffrir au reste le même travail : c'est ainsi que l'on s'y prend pour faire du tout une longue barre que l'on replie encore une fois sur elle-même pour la souder derechef; du nouveau prisme qui en provient on forme des barres d'un pouce ou d'un demi-pouce d'équarrissage, que l'on trempe et qui sont converties en *acier* parfait. La perfection de l'*acier* dépend, en grande partie, de la dernière opération. Le fer, ou plutôt l'étoffe faite de petits fragments, veut être tenue dans un feu violent, arrosée souvent d'argile pulvérisée, pour l'empêcher de brûler, et mise fréquemment sous le marteau, et du marteau au feu. Le prisme est tiré en barres pour la dernière fois par le moyen du martinet.

Voilà la fabrication de l'*acier* naturel dans son plus grand détail. Nous n'avons omis que les choses que le discours ne peut rendre, et que l'expérience seule apprend. De ces choses, voici les principales :

Il faut savoir 1° gouverner le feu; tenir les loupes entre la fusion et la non-fusion; 2° conduire avec ménagement le vent des soufflets; le forcer et le ralentir à propos; 3° manier comme il convient la matière sous le martinet, sans quoi elle sera mise en pièces. Ajoutez à cela une infinité d'autres notions, comme celles de la trempe, de l'épaisseur des barres, des chaudes, de la couleur de la matière en feu, etc.

Après toutes ces opérations, on ne conçoit pas comment l'*acier* peut être à si bon marché; mais il faut savoir qu'elles se font avec une vitesse extrême, et que le travail est infiniment abrégé pour les hommes, par les machines qu'ils emploient. L'eau et le feu soulagent à tout moment : le feu qui amollit la matière, l'eau qui meut le martinet qui la bat. Les ouvriers n'ont presque que la peine de diriger ces agents : c'en est encore bien assez.

Il y a d'autres manières de fabriquer l'*acier* naturel, dont nous allons faire mention le plus brièvement qu'il nous sera possible. Proche d'Hedmore, dans la Dalécarlie, on trouve une très-belle aciérie. La veine est noire, peu compacte et formée de grains ferrugineux. On la réduit aisément en poudre sous les doigts; elle est lourde et donne un fer tenace et fibreux. Après la première fonte, on la remet dans une autre usine après

l'avoir brisée en morceaux. On trouve dans cette usine une forge à peu près comme celle des ouvriers en fer, mais plus grande. Son foyer est un creuset de quatorze doigts de diamètre sur un peu plus de hauteur. Les parois et le fond de ce creuset sont revêtus de lames de fer. Il y a à la partie antérieure une ouverture oblongue pour retirer les scories. Quant à la tuyère, elle est à une telle distance du fond, que la lame de fer sur laquelle elle est posée, quoiqu'un peu inclinée, ne rencontrerait pas, en la prolongeant, l'extrémité des lames qui revêtent le fond. Depuis la lèvre inférieure de la tuyère jusqu'au fond, il y a une hauteur de six doigts et demi. Les deux canaux des soufflets se réunissent dans la tuyère qui est de cuivre. Il est nécessaire, pour réussir, que toutes ces pièces soient bien ajustées. On fait trois ou quatre cuites par jour.

Chaque matin, lorsqu'on commence l'ouvrage, on jette dans le creuset des scories, du charbon et de la poudre de charbon pêle-mêle, puis on met dessus la fonte en morceaux; on la recouvre de charbon. On tient les morceaux dans le feu jusqu'à ce qu'ils soient d'un rouge-blanc, ce qu'on appelle *blanc de lune*. Quand ils sont bien pénétrés de feu, on les porte en masse sous le marteau, et cette masse se divise là en parties de trois ou quatre livres chacune. Si le fer est tenace quand il est rouge, et fragile quand il est froid, on en bat davantage la masse avant que de la diviser. Si elle se met en gros fragments, on reporte ces fragments sur l'enclume pour être subdivisés.

Cela fait, on prend ces morceaux et on les range dans la forge autour du creuset. On en jette d'abord quelques-uns dans le creuset; on les y enfonce et ensevelit sous le charbon, puis on ralentit le vent, et on les laisse fondre. Pendant ce temps on sonde avec un fer pointu, et l'on examine si la matière, prête à entrer en fusion, ne se répand point sur les coins et hors de la sphère du vent. Si on trouve des morceaux écartés, on les met sous le vent; et quand tout est fondu, pour entretenir la fusion, on force le vent. La fusion est à son point lorsque les étincelles des scories et de la matière s'échappent avec vivacité à travers les charbons, et lorsque la flamme, qui était d'abord d'un rouge-noir, devient blanche, quand les scories sont enlevées.

Quand le fer a été assez longtemps en fonte, et qu'il est

nettoyé de ses crasses, la chaleur se ralentit, et la masse se prend : alors on y ajoute les autres morceaux rangés autour du creuset; ils se fondent comme les précédents. On emplit ainsi le creuset dans l'intervalle de quatre heures : les morceaux de fer ont été jetés pendant ces quatre heures à quatre reprises différentes. Quand la masse a souffert suffisamment le feu, on y fiche un fer pointu, on la laisse prendre, et on l'enlève hors du creuset. On la porte sous le marteau, on en diminue le volume en la pétrissant, puis avec un coin de fer on la partage en trois, ou quatre, ou cinq.

Il est bon de savoir que si la tuyère est mal placée et le vent inégal, ou qu'il survienne quelque accident, il ne se forme point de scories, le fer brûle, les lames du fond du creuset ne résistent pas, etc., et qu'il n'y a de remède à cela que de jeter sur la fonte une pelletée ou deux de sable de rivière.

On remet au feu les quatre parties coupées : on commence par en faire chauffer deux, dont l'une est pourtant plus près du vent que l'autre. Lorsque la première est suffisamment rouge, on la met en barre sur l'enclume; pendant ce travail, on tient la seconde sous le vent, et on l'étend de même quand elle est assez rouge. On en fait autant aux deux restantes. On leur donne à toutes une forme carrée, d'un doigt et un quart d'épaisseur et de quatre à cinq pieds de long. On appelle cet acier *acier de forge* ou *de fonte*. On le forge à coups pressés, et on le jette dans une eau courante; quand il est éteint, on l'en retire et on le remet par morceaux.

On porte ces morceaux dans une autre usine, où l'on trouve une autre forge qui diffère de la première en ce que la tuyère est plus grande, et qu'au lieu d'être semi-circulaire, elle est ovale; qu'il n'y a de sa forme ou lèvre jusqu'au bas du creuset que deux à trois doigts de profondeur, et que le creuset a dix à onze pouces de large sur quatorze à seize de long. Les morceaux d'*acier* sont rangés là par lits dans le foyer de la forge. Ces lits sont en forme de grillage, et les morceaux ne se touchent qu'en deux endroits. On couvre cette espèce de pyramide de charbon choisi, on y met le feu, et on souffle. Le grillage est sous le vent. Après une demi-heure ou trois quarts d'heure de feu, les morceaux d'*acier* sont d'un rouge de lune : alors on arrête le vent, et on les retire l'un après l'autre, en commençant par ceux

d'en haut : on les porte sous le martinet pour être forgés et mis en barre. Deux ouvriers, dont l'un tient le morceau par un bout et l'autre par l'autre, le font aller et venir dans sa longueur sous le martinet : l'enclume est entre deux. C'est ainsi qu'ils mettent tous les fragments ou morceaux pris sur la pile ou pyramide et portés sous le martinet, en lames qu'ils jettent à mesure dans une eau courante et froide. Les deux derniers morceaux de la pile, ceux qui la soutenaient, et qui sont plus grands que les autres, servent à l'usage suivant : on casse toutes les lames, et on en fait une étoffe entre ces deux gros morceaux qui n'ont point été trempés. On prend le tout dans des pinces, on remet cette espèce d'étoffe au feu, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge-blanc. Cette masse rouge blanche se coule sur de l'argile sèche et pulvérisée; ce qui l'aide à se souder. On la remet au feu, on l'en retire; on la frappe de quelques coups avec un marteau à main, pour en faire tomber les scories et aider les lames à prendre. Quand la soudure est assez poussée, on porte la masse sous le martinet, on l'étend et on la met en barres. Ces barres ont neuf à dix pieds de long, et sont d'un *acier* égal, sinon préférable à celui de Carinthie et de Styrie.

Il faut se servir dans toutes ces opérations de charbon de hêtre et de chêne, ou de pin et de bouleau. Les charbons récents et secs sont les meilleurs. Il en faut bien séparer la terre et les pierres. La houille ou le charbon de terre est très-bon.

Il faut trois leviers aux soufflets pour élever leurs feuilles, et non un ou deux comme aux soufflets de forges, car on a besoin ici d'un plus grand feu.

Quant à ce qui concerne la diminution du fer, il a perdu presque la moitié de son poids avant que d'être en *acier :* de vingt-six livres de fer cru, on n'en retire que treize d'*acier*, quelquefois quatorze, si l'ouvrier est très-habile. En général, la diminution est de vingt-quatre livres sur soixante ou soixante-quatre, dans le premier feu; le restant perd encore huit livres au second.

Il faut ménager le feu avec soin : le fer trop chauffé se brûle; pas assez, il ne donne point d'*acier*.

Pour obtenir un *acier* pur et exempt de scories, il faut fondre trois fois; et sur la fin de la troisième fonte, jeter dessus une

petite partie de fer cru frisé, et mêlé avec du charbon, mais plus de charbon que de fer.

Pour fabriquer un cent pesant d'*acier* ou, selon la façon de compter des Suédois, pour huit grandes tonnes, il faut trente tonnes de charbon.

La manufacture d'*acier* de Quvarnbaka est établie depuis le temps de Gustave-Adolphe. Il y a deux fourneaux : ils sont si grands qu'un homme y peut tenir de toute sa hauteur; ni les murs ni le fond ne sont point revêtus de lames de fer; c'est une pierre qui approche du talc qui les garantit. On jette chaque fois dans le feu dix grandes livres de fer. Le fer s'y cuit bien, et comme dans les forges. Il en faut tirer souvent les scories, afin que la masse fonde sèche. Lorsque le fer est en fonte, on jette dessus des cendres mêlées de vitriol et d'alun. On estime que cette mixtion ajoute à la qualité.

Quand le fer est fondu, il est porté et divisé sous un marteau, et les fragments mis en barres; les barres, partagées en moindres parties, sont mises à chauffer, disposées en grillage; chaudes, on les étend de nouveau, et l'on réitère cette manœuvre jusqu'à ce qu'on ait un bon *acier*.

L'*acier* en baril de Suède est fait avec celui dont nous venons de donner la fabrication; on se contente après son premier recuit de le mettre en barres et de le tremper. L'*acier* pour les épées, qui est celui dont la qualité est exactement au-dessus de l'*acier* en baril, est mis quatre fois en lames, autant de fois chauffé au grillage, et mis autant de fois sous le marteau. L'*acier* excellent, ou celui qui est au-dessus du précédent, est façonné et trempé huit fois.

On met des marques à l'*acier* pour distinguer de quel genre il est; mais les habiles ouvriers ne se trompent pas au grain.

On fait chaque semaine quatorze cents pesants d'*acier* en baril, douze cents d'*acier* à épées, et huit cents d'*acier* à ressorts. Le cent pesant est de huit grandes barres de Suède, ou de cent soixante petites livres du même pays.

Pour le cent pesant du meilleur *acier*, de l'*acier* à ressorts, il faut treize grandes livres et demie de fer cru et vingt-six tonnes de charbon; dix grandes livres de fer cru et vingt-quatre tonnes de charbon pour l'*acier* à épées; et la même quantité de fer cru et neuf tonnes de charbon pour l'*acier* en baril.

Lorsque la mine de fer est mise pour la première fois en fusion dans les fourneaux à fondre et destinés au fer forgé, on lui voit quelquefois surnager de petites masses ou morceaux d'*acier* qui ne vont point dans les angles, et qui ne se précipitent point au fond, mais qui tiennent le milieu du bain. Leur superficie extérieure est inégale et informe; celle qui est enfoncée dans la matière fluide est ronde : c'est du véritable *acier* qui ne se mêlera avec le reste que par la violence du vent. Ces masses donnent depuis six jusqu'à dix et quinze livres d'*acier*. Les ouvriers suédois, qui ont soin de recueillir cet *acier* qu'ils estiment, disent que le reste de la fonte n'y perd ni n'y gagne.

Dans la Dalécarlie on tire encore d'une mine marécageuse un fer qu'on transforme de la manière suivante en un *acier* qu'on emploie aux ouvrages qui n'ont pas besoin d'être retrempés : on tient ce fer au-dessus d'une flamme vive jusqu'à ce qu'il coule au fond du creuset; quand il est bien liquide, on redouble le feu; on retire ensuite les charbons, et on le laisse refroidir; on met cette matière froide en morceaux; on prend les parties du centre, et l'on rejette celles qui sont à la circonférence; on les remet plusieurs fois au feu. On commence par un feu qui ne soit pas de fonte; quand cela arrive, on arrête le vent, et on donne le temps à la matière fondue de s'épaissir. On jette dessus des scories; on la remet en fusion, et l'on sépare l'*acier*. Toute cette manœuvre mériterait bien un plus long détail; mais outre qu'il nous manque, il allongerait trop cet article. Si le fer de marais ne se fond pas et qu'il reste gras et épais, on le retourne et on l'expose au feu de l'autre face.

Dans le Dauphiné, près d'Allevard et de la montagne de Vanche, il y a des mines de fer. Le fer cru qui en vient est porté dans un feu qu'on appelle l'*affinerie*. Le vent des soufflets donne sur la masse, qui se fond par ce moyen peu à peu. Le foyer du creuset est garni de lames de fer; il est très-profond. On laisse ici le bain tranquille jusqu'à ce que le creuset soit plein; alors on arrête le vent, et on débouche le trou; la fonte coule dans des moules où elle se met en petites masses. On enlève de la surface de ces masses des scories qui cachent le fer. On porte le reste sous le marteau, et on le met en barres. On porte ces barres dans un feu voisin qu'on appelle *chaufferie:* là, on les pousse jusqu'au blanc. On les roule dans le sable pour tempérer

la chaleur, et on les forge pour les durcir et convertir en *acier*. Mais il faut observer qu'entre ces deux opérations, après l'avoir poussé jusqu'au rouge-blanc, on le trempe.

A Salzbourg, on choisit les meilleures veines : ce sont les brunes et jaunes. On calcine ; on fond ; on met en masses, qui pèsent jusqu'à quatre cents dans la première fonte. On tient la matière en fusion pendant douze heures ; on retire les crasses ; on remue ; on laisse figer ; on met en morceaux ; on plonge dans l'eau chaque morceau encore chaud : on le remet au feu ; on l'y laisse pendant six heures qu'on pousse le feu avec la dernière violence : on ôte les scories ; on refond et l'on trempe. Ces opérations réitérées donnent à l'*acier* une grande dureté. Cependant on y revient une troisième fois ; on remet les morceaux au feu pendant six heures ; on les forme en barres que l'on trempe. Ces barres, plus épaisses que les premières, sont remises en morceaux, et forgées en petites barres carrées d'un demi-doigt d'équarrissage. A chaque fois qu'on les trempe, on a soin qu'elles soient chaudes jusqu'au blanc, et l'on met du sel marin dans l'eau pour rendre la fraîcheur plus vive. Cet *acier* est extrêmement estimé. On en fait des paquets qui pèsent vingt-cinq livres. Cet *acier* s'appelle *bisson*.

De quatre cents pesant de fer cru, on tire environ deux cents livres et demie de bisson : le reste s'en va en scories, crasses et fumées. On y emploie moitié charbons mous, moitié charbons durs. On en consomme à recuire six sacs. Trois hommes peuvent faire quinze à seize cents de cet *acier* par semaine. L'*acier* qui porte le nom de *Styrie* se fait en Carinthie suivant cette méthode.

Il y a dans la Carinthie, la Styrie et le Tyrol, des forges de fer et d'*acier*. Leurs fourneaux sont construits comme en Saxe ; la tuyère entre assez avant dans le creuset. Ils fondent quatre cents et demi à chaque fonte. On tient la matière en fusion pendant trois ou quatre heures : pendant ce temps on ne cesse de l'agiter avec des ringards ; et à chaque renouvellement de matière, on jette dessus de la pierre à fusil calcinée et pulvérisée. On dit que cette poudre aide les scories à se détacher. Lorsque la matière a été en fusion pendant quatre heures, on retire les scories : on en laisse cependant quelques-unes qu'on a reconnues pour une matière ferrugineuse. On enlève cette matière en lames ; on la forge en barres, et l'on a du fer forgé.

Quant au reste de la matière en fusion, on le retire. On le porte sous le marteau, on le partage en quatre parties qu'on jette dans l'eau froide. On refond de nouveau comme auparavant : on réitère ces opérations trois ou quatre fois, selon la nature de la matière. Quand on est assuré qu'elle est convertie en bon *acier*, on l'étend sous le marteau en barres de la longueur de trois pieds. On la trempe à chaque barre dans une eau où l'on a fait dissoudre de l'argile; puis on en fait des tonneaux de deux cents et demi pesant.

De quatre cents et demi de fer, on retire un demi-cent de fer pur, le reste est *acier*. Trois hommes font un millier par semaine.

On suit presque cette méthode de faire l'*acier* en Champagne, dans le Nivernais, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Limousin, le Périgord, et même la Normandie.

Enfin à Fordenberg et autres lieux, dans le Roussillon et le pays de Foix, on fond la mine de fer dans un fourneau; on lui laisse prendre la forme d'un creuset ou d'un pain rond par-dessous, et plat dessus, qu'on appelle *un masset*. Cette masse tirée du feu se divise en cinq ou six parties qu'on remet au feu, et qu'on allonge ensuite en barres. Un côté de ces barres est quelquefois fer, et l'autre *acier*.

Il suit de tout ce qui précède qu'il ne faut point supposer que les étrangers aient des méthodes de convertir le fer en *acier* dont ils fassent des secrets : que le seul moyen de faire d'excellent *acier* naturel, c'est d'avoir une mine que la nature ait formée pour cela; et que quant à la manière d'obtenir de l'autre mine un *acier* artificiel, si celle de M. de Réaumur n'est pas la vraie, elle reste encore à trouver.

L'*acier* mis sur un petit feu de charbon prend différentes couleurs. Une lame prend d'abord du blanc; 2° un jaune léger comme un nuage; 3° ce jaune augmente jusqu'à la couleur d'or; 4° la couleur d'or disparaît et le pourpre lui succède; 5° le pourpre se cache comme dans un nuage, et se change en violet; 6° le violet se change en un bleu élevé; 7° le bleu se dissipe et s'éclaircit; 8° les restes de toutes ces couleurs se dissipent, et font place à la couleur d'eau. On prétend que pour que ces couleurs soient bien sensibles, il faut que l'*acier* mis sur les charbons ait été bien poli, et graissé d'huile ou de suif.

Nos meilleurs *aciers* se tirent d'Allemagne et d'Angleterre.

Celui d'Angleterre est plus estimé, par sa finesse de grain et sa netteté : on lui trouve rarement des veines et des pailles. L'*acier* est pailleux quand il a été mal soudé; les pailles paraissent en écailles à sa surface : les veines sont de simples traces longitudinales. L'*acier* d'Allemagne au contraire est veineux, pailleux, cendreux, et piqué de nuances pâles qu'on aperçoit quand il est émoulu et poli. Les cendrures sont de petites veines tortueuses : mais les piqûres sont de petits trous vides que les particules d'*acier* laissent entre elles, quand leur tissu n'est pas assez compacte.

Les pailles et les veines rendent l'ouvrage malpropre, et le tranchant des instruments inégal, faible, mou. Les cendrures et les piqûres le mettent en scie.

Pour distinguer le bon *acier* du mauvais, prenez le morceau que vous destinez à l'ouvrage dans des tenailles, mettez-le dans un feu de terre ou de charbon, selon le pays; faites-le chauffer doucement, comme si vous vous proposiez de le souder : prenez garde de le surchauffer; il vaut mieux lui donner deux chaudes qu'une; l'*acier* surchauffé se pique, et le tranchant qu'on en fait est en scie, et par conséquent rude à la coupe; ne surchauffez donc pas. Quand votre *acier* sera suffisamment chaud, portez-le sur l'enclume; prenez un marteau proportionné au morceau d'*acier* que vous éprouvez; un marteau trop gros écrasera, et empêchera de souder : trop petit, il ne fera souder qu'à la surface, et laissera le cœur intact; le grain sera donc inégal : frappez doucement votre morceau d'*acier*, jusqu'à ce qu'il ait perdu la couleur de cerise; remettez-le au feu : faites-le rougir un peu plus que cerise; plongez-le dans l'eau fraîche; laissez-le refroidir; émoulez-le et le polissez ; essayez-le ensuite et le considérez : s'il a des pailles, des cendrures, des veines, des piqûres, vous les apercevrez. Il arrivera quelquefois qu'un, deux, trois, ou même tous les côtés du morceau éprouvé seront parfaits : s'il n'y en a qu'un de bon, faites-en le tranchant de votre ouvrage ; par ce moyen les imperfections de l'*acier* se trouveront au dos de la pièce : mais il y a des pièces à deux tranchants. L'*acier* ne saurait alors être trop bon ni trop scrupuleusement choisi : il faut qu'il soit pur et net par ses quatre faces et au cœur.

L'*acier* d'Allemagne vient en barils d'environ deux pieds de haut, et du poids de cent cinquante livres. Il était autrefois très-bon, mais il a dégénéré.

L'étoffe de Pont vient en barres de différentes grosseurs : c'est le meilleur *acier* pour les gros instruments, comme ciseaux, forces, serpes, haches, etc., pour aciérer les enclumes, les bigornes, etc.

L'*acier* de Hongrie est à peu près de la même qualité que l'étoffe de Pont, et on peut l'employer aux mêmes usages.

L'*acier* de rive se fait aux environs de Lyon, et n'est pas mauvais : mais il veut être choisi par un connaisseur, et n'est propre qu'à de gros tranchants; encore lui préfère-t-on l'étoffe de Pont, et l'on a raison. C'est cependant le seul qu'on emploie à Saint-Étienne et à Thiers.

L'*acier* de Nevers est très-inférieur à l'*acier* de Rive : il n'est bon pour aucun tranchant : on n'en peut faire que des socs de charrue.

Mais le bon acier est propre à toutes sortes d'ouvrages entre les mains d'un ouvrier qui sait l'employer. On fait tout ce qu'on veut avec l'*acier* d'Angleterre. *Il est étonnant qu'en France*, ajoute l'artiste de qui je tiens les jugements qui précèdent sur la qualité des *aciers* (c'est M. Foucou, ci-devant coutelier,) *on ne soit pas encore parvenu à faire de bon acier, quoique ce royaume soit le plus riche en fer et en habiles ouvriers.* J'ai bien de la peine à croire que ce ne soit pas plutôt défaut d'intelligence dans ceux qui conduisent ces manufactures, que défaut dans les matières et mines qu'ils ont à travailler. Il sort du royaume près de trois millions par an pour l'*acier* qui y entre. Cet objet est assez considérable pour qu'on y fît plus d'attention, qu'on éprouvât nos fers avec plus de soin, et qu'on tâchat enfin d'en obtenir ou de l'*acier* naturel, ou de l'*acier* artificiel, qui nous dispensât de nous en fournir auprès de l'étranger. Mais pour réussir dans cet examen, des chimistes, surtout en petit, des contemplatifs systématiques ne suffisent pas : il faut des ouvriers, et des gens pourvus d'un grand nombre de connaissances expérimentales sur les mines avant que de les mettre en fer, et sur l'emploi du fer au sortir des forges. Il faut des hommes de forges intelligents qui aient opéré, mais qui n'aient pas opéré comme des automates, et qui aient eu pendant vingt à trente ans le marteau à la main. Mais on ne fait pas assez de cas de ces hommes pour les employer : cependant ils sont rares, et ce sont peut-être les seuls dont on puisse attendre quelque découverte solide.

Outre les *aciers* dont nous avons fait mention, il y a encore les *aciers* de Piémont, de Clamecy, l'*acier* de Carme, qui vient de Kernant en Allemagne; on l'appelle aussi *acier à la double marque;* il est assez bon. L'*acier* à la rose, ainsi nommé d'une tache qu'on voit au cœur quand on le casse. L'*acier* de grain de Motte, de Mondragon, qui vient d'Espagne; il est en masse ou pains plats de dix-huit pouces de diamètre, sur deux, trois, quatre, cinq d'épaisseur. Il ne faut pas oublier l'*acier* de Damas, si vanté par les sabres qu'on en faisait : mais il est inutile de s'étendre sur ces *aciers*, dont l'usage est moins ordinaire ici.

On a trouvé depuis quelques années une manière particulière d'aimanter l'*acier : voyez* là-dessus l'*article* AIMANT; *voyez* aussi l'*article* FER sur les propriétés médicinales de l'*acier*. Nous les renvoyons à cet article, parce que ces propriétés leur sont communes, et l'on croit que pour l'usage de la médecine le fer vaut mieux que l'*acier*. *Voyez* Geoffroy, *Mat. medic. pag. 500.*

Nous finirons cet article *acier* par le problème proposé aux physiciens et aux chimistes sur quelques effets qui naissent de la propriété qu'a l'*acier* de produire des étincelles en le frappant contre un caillou, et résolu par M. de Réaumur. On s'était aperçu au microscope que les étincelles qui sortent de ce choc sont autant de petits globes sphériques. Cette observation a donné lieu à M. Kemp de Keerwik de demander, 1° laquelle des deux substances, ou du caillou ou de l'*acier*, est employée à la production des petits globes; 2° de quelle manière cela se fait ou doit se faire; 3° pourquoi, si l'on emploie le fer au lieu d'*acier*, n'y a-t-il presque plus d'étincelles scorifiées?

M. de Réaumur commence la solution de ces questions par quelques maximes si sages, que nous ne pouvons mieux faire que de les rapporter ici. Ces questions ayant été inutilement proposées à la Société royale de Londres plus d'un an avant que de parvenir à M. de Réaumur, il dit qu'on aurait souvent tort d'en croire des questions plus difficiles, parce que de très-habiles gens à qui on les a proposées n'en ont pas donné la solution; qu'il faudrait être bien sûr auparavant qu'ils l'ont cherchée, et que quelqu'un qui est parvenu à se faire connaître par son travail n'aurait qu'à renoncer à tout ouvrage suivi, s'il avait la facilité de se livrer à tous les éclaircissements qui lui seraient demandés.

M. de Réaumur laisse à d'autres à expliquer comment le choc de l'*acier* contre le caillou produit des étincelles brillantes, et il répond aux autres questions, que le fer et l'*acier* sont pénétrés d'une matière inflammable à laquelle ils doivent leur ductilité; matière qu'ils n'ont pas plutôt perdue, qu'ils deviennent friables, et qu'ils sont réduits en scories; qu'il ne faut qu'un instant pour allumer la matière inflammable des grains de fer et d'*acier* très-petits, peut-être moins, ou aussi peu de temps que pour allumer des grains de sciures de bois; que si la matière inflammable d'un petit grain d'*acier* est allumée subitement, si elle est toute allumée presque à la fois, cela suffit pour mettre le grain en fusion; que les petits grains d'*acier* détachés par le caillou sont aussi embrasés soudainement; que le caillou lui-même aide peut-être par la matière sulfureuse qu'il fournit dans l'instant du choc à celle qui est propre au grain d'*acier*; que ce grain d'*acier* rendu liquide s'arrondit pendant sa chute, qu'il devient une boule, mais creuse, friable, spongieuse, parce que sa matière huileuse et inflammable a été brûlée et brûle avec éruption; que ce temps suffit pour brûler celle d'un grain qui est dans l'air libre, enfin que l'*acier* plus dur que le fer, imbibé d'une plus grande quantité de matière inflammable et mieux distribué, doit donner plus d'étincelles. On peut voir dans le Mémoire même de M. de Réaumur, *Recueil de l'Académie des sciences année 1736*, les preuves des suppositions sur lesquelles la solution que nous venons de rapporter est appuyée : ces preuves y sont exposées avec toute la clarté, l'ordre et l'étendue qu'elles méritent, *depuis la page 391 jusqu'à 403.*

ACMELLA, subst. Plante qui vient de l'île de Ceylan où elle est commune. Voici son caractère selon P. Hotton, professeur de botanique à Leyde. Les fleurs de cette plante sortent de l'extrémité des tiges, et sont composées d'un grand nombre de fleurs jaunes, radiées, qui forment, en s'unissant, une tête portée sur un calice à cinq feuilles. Lorsque ces fleurs sont tombées, il leur succède des semences d'un gris obscur, longues et lisses, excepté celles qui sont au sommet : elles sont garnies d'une double barbe qui les rend fourchues; la tige est carrée et couverte de feuilles, posées par paires, semblables à celles de l'ortie morte, mais plus longues et plus pointues.

La vertu qu'elle a ou qu'on lui attribue de guérir de la

pierre en la dissolvant l'a rendue celèbre. En 1690, un officier hollandais assura à la Compagnie des Indes orientales qu'il avait guéri plus de cent personnes de la néphrétique, et même de la pierre, par l'usage seul de cette plante. Ce témoignage fut confirmé par celui du gouverneur de Ceylan. En 1699, le chirurgien de l'hôpital de la ville de Colombo écrivit les mêmes choses de l'Acmella à P. Hotton. Ce chirurgien distinguait dans sa lettre trois sortes d'*acmella* différentes entre elles, principalement par la couleur des feuilles ; il recommandait surtout celle à semences noires et à grandes feuilles.

On cueille les feuilles avant que les fleurs paraissent ; on les fait sécher au soleil, et on les prend en poudre dans du thé ou quelque autre véhicule convenable, ou l'on fait infuser la racine, les tiges et les branches dans de l'esprit-de-vin, que l'on distille ensuite ; l'on se sert des fleurs, de l'extrait, de la racine et de sels de cette plante dans la pleurésie, les coliques et les fièvres.

Comme une plante aussi importante ne peut être trop bien connue, j'ajouterai à la description précédente celle de Breyn. Cet auteur dit que sa racine est fibreuse et blanche, sa tige carrée et haute d'environ un pied ; qu'elle se divise en plusieurs branches ; que ses feuilles sont longues, pointues, raboteuses et un peu découpées, et que ses fleurs naissent aux extrémités des branches.

Le même auteur ajoute qu'on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'*acmella* faite avec l'esprit-de-vin, dans un verre de vin de France ou du Rhin, ou dans quelque décoction antinéphrétique, pour faciliter la sortie du gravier et des pierres.

Nous ne pouvons trop inviter les naturalistes à rechercher les propriétés de cette plante. Quel bonheur pour le genre humain, si on lui découvrait par hasard celles qu'on lui attribue, et quel homme mériterait mieux l'immortalité que celui qui se serait livré à ce travail ? Peut-être faudrait-il faire le voyage de Ceylan. Les substances animales prennent des qualités singulières par l'usage que font les animaux de certains aliments plutôt que d'autres ; pourquoi n'en serait-il pas de même des substances végétales ? Mais si cette induction est raisonnable, il s'ensuit que telle plante cueillie d'un côté de cette montagne aura une vertu qu'on ne trouvera pas dans la même plante cueillie de l'autre côté ; que telle plante avait jadis une pro-

priété qu'elle n'a plus aujourd'hui, et qu'elle ne recouvrera peut-être jamais; que les fruits, les végétaux, les animaux sont dans une vicissitude perpétuelle par rapport à leurs qualités, à leurs formes, à leurs éléments; qu'un ancien d'il y a quatre mille ans, ou plutôt que nos neveux dans dix mille ans ne reconnaîtront peut-être aucun des fruits que nous avons aujourd'hui, en les comparant avec les descriptions les plus exactes que nous en faisons; et que par conséquent il faut être extrêmement réservé dans les jugements qu'on porte sur les endroits où les anciens historiens et naturalistes nous entretiennent de la forme, des vertus et des autres qualités d'êtres qui sont dans un mouvement perpétuel d'altération. Mais, dira-t-on, si les aliments salubres dégénèrent en poison, de quoi vivront les animaux? Il y a deux réponses à cette objection : la première, c'est que la forme, la constitution des animaux s'altérant en même proportion et par les mêmes degrés insensibles, les uns seront toujours convenables aux autres; la seconde, c'est que s'il arrivait qu'une substance dégénérât avec trop de rapidité, les animaux en abandonneraient l'usage. On dit que le *malum persicum* ou la pêche nous est venue de Perse comme un poison; c'est pourtant dans notre climat un excellent fruit et un aliment fort sain.

AÇORES, s. Iles de l'Amérique qui appartiennent aux Portugais; elles sont au nombre de neuf. Long. 346. — 354. lat. 39.

Elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales et du Brésil : on en tire principalement des blés, des vins et du pastel; mais cette dernière denrée est le principal du négoce. Les batates entrent dans la cargaison des Hollandais. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont le fayal est la plus estimée. On y porte des toiles, de l'huile, du sel, des vins de Canarie et de Madère, des taffetas, des rubans, des droguets de soie, des draps, des futaines, des bas de soie, du riz, du papier, des chapeaux, et quelques étoffes de laine. On a en retour de la monnaie d'or du Brésil, des sucres blancs, des moscouades, du bois de Jacaranda, du cacao, du girofle : les Anglais y passent aussi des étoffes, des laines, du fer, des harengs, des sardines, du fromage, du beurre, et des chairs salées.

ACORUS, s. m. (*Hist. nat.*) On donne aujourd'hui le nom d'*acorus* à trois racines différentes; le *vrai acorus*, l'*acorus des Indes* et le *faux acorus*.

Le *vrai acorus* est une racine longue, genouillée, de la grosseur du doigt, un peu plate, d'un blanc verdâtre au dehors; quand elle est nouvelle, roussâtre; quand elle est desséchée, blanche au dedans; spongieuse, âcre, amère, aromatique au goût et agréable à l'odorat. Des racines de cette plante rampante s'élèvent des feuilles d'une coudée et demie, de la figure de l'iris à feuille étroite, aplaties, pointues, d'un vert agréable, lisses, larges de quatre à cinq lignes, âcres, aromatiques, un peu amères, et odorantes quand on les froisse. Quant à ses fleurs, elles sont sans pétales, composées de six étamines, rangées en épis serrés, entre lesquels croissent des embryons environnés de petites feuilles aplaties ou écaillées. Chaque embryon devient un fruit triangulaire et à trois loges, et toutes ces parties sont attachées à un poinçon assez gros, et forment un épi conique qui naît à une feuille sillonnée et plus épaisse que les autres. Cet acorus vient dans les lieux humides de la Lithuanie, de la Tartarie et en Flandre; en Angleterre le long des ruisseaux. Sa racine distillée donne beaucoup d'huile essentielle, et un peu d'esprit volatil urineux. D'où il s'ensuit qu'elle est pleine de sel volatil, aromatique, huileux. On le recommande pour fortifier l'estomac, chasser les vents, apaiser les tranchées, lever les obstructions de la matrice et de la rate, provoquer les règles, augmenter le mouvement du sang. Il passe aussi pour alexipharmaque.

L'*acorus des Indes* est une racine semblable au *vrai acorus*, mais un peu plus menue, d'une odeur plus agréable, amère et piquante au goût. Il vient des Indes orientales et occidentales. Celui du Brésil est assez semblable à celui de l'Europe. On l'ordonne seul ou avec d'autres remèdes contre les humeurs visqueuses et les poisons.

Le troisième *acorus* est une racine noueuse, rouge intérieurement et extérieurement, sans odeur, surtout quand elle est verte; d'un goût très-faible d'abord, mais qui devient bientôt d'une grande acrimonie. Dodonée dit qu'elle est bonne dans les dyssenteries, les flux de ventre, et toute hémorrhagie. On le prend ou en décoction ou de quelque autre manière.

ACOUSMATIQUES, adject. pris subst. (*Hist. anc.*) Pour entendre ce que c'était que les *Acousmatiques*, il faut savoir que les disciples de Pythagore étaient distribués en deux classes séparées dans son école par un voile : ceux de la première

classe, de la classe la plus avancée, qui ayant par devers eux cinq ans de silence passés sans avoir vu leur maître en chaire, car il avait toujours été séparé d'eux pendant tout ce temps par un voile, étaient enfin admis dans l'espèce de sanctuaire d'où il s'était seulement fait entendre, et le voyaient face à face ; on les appelait les *Ésotériques*. Les autres, qui restaient derrière le voile et qui ne s'étaient pas encore tus assez longtemps pour mériter d'approcher et de voir parler Pythagore, s'appelaient *Exotériques*, et *Acousmatiques* ou *Acoustiques*. (*Voyez* PYTHAGORISME.) Mais cette distinction n'était pas la seule qu'il y eût entre les *Ésotériques* et les *Exotériques*. Il paraît que Pythagore disait seulement les choses emblématiquement à ceux-ci ; mais qu'il les révélait aux autres telles qu'elles étaient, sans nuage, et qu'il leur en donnait les raisons. On disait pour toute réponse aux objections des *Acoustiques*, ἄυτος ἐφὰ, *Pythagore l'a dit*; mais Pythagore lui-même résolvait les objections aux *Ésotériques*.

ACRIDOPHAGES, s. pl. dans l'*Histoire ancienne*, a été le nom d'un peuple qui, disait-on, vivait de sauterelles ; ce que veut dire le mot *acridophages*, formé de ἀκρὶς, *sauterelles*, et φάγω, *manger*.

On plaçait les *Acridophages* dans l'Éthiopie, proche des déserts. Dans le printemps ils faisaient une grande provision de sauterelles qu'ils salaient et gardaient pour tout le reste de l'année. Ils vivaient jusqu'à quarante ans, et mouraient à cet âge de vers ailés qui s'engendraient dans leur corps. *Voyez* saint Jérôme contre Jovinien ; et sur saint Jean, cap. IV ; Diodore de Sicile, Lib. III, cap. III et XXIX, et Strabon, Lib. XVI. Pline met aussi des *Acridophages* dans le pays des Parthes, et saint Jérôme dans la Libye.

Quoiqu'on raconte de ces peuples des circonstances capables de faire passer tout ce qu'on en dit pour fabuleux, il peut bien y avoir eu des *Acridophages*; et même encore à présent il y a quelques endroits du Levant où l'on dit qu'on mange des sauterelles ; et l'Évangile nous apprend que saint Jean mangeait dans le désert des sauterelles, ἄκριδες, y ajoutant du miel sauvage. *Matth.* cap. III, ℣. 4.

Il est vrai que tous les savants ne sont pas d'accord sur la traduction de ἄκριδες, et ne conviennent pas qu'il faille le rendre par *sauterelles*. Isidore de Peluse entre autres, dans sa

CXXXII^e épître, parlant de cette nourriture de saint Jean, dit que ce n'étaient point des animaux, mais des pointes d'herbes; et taxe d'ignorance ceux qui ont entendu ce mot autrement. Mais saint Augustin, Bède, Ludolphe et autres ne sont pas de son avis. Aussi les jésuites d'Anvers rejettent-ils l'opinion des Ébionites, qui à ἄκριδες substituent ἔγκριδες, qui était un mets délicieux, préparé avec du miel et de l'huile; celle de quelques autres qui lisent ἐχάριδας ou χαριδες, *des écrevisses de mer*, et celle de Bèze qui lit ἄχραδες, *poires sauvages*.

ACRIMONIE, ACRETÉ, synonymes. *Acrimonie* est un terme scientifique qui désigne une qualité active et mordicante, qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées que par aucune sensation bien distincte.

Acreté est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent : il convient aussi à plus de sortes de choses. C'est non-seulement une qualité piquante, capable d'être, ainsi que l'*acrimonie*, une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le sujet affecté de cette qualité. On dit l'*acrimonie* des humeurs et l'*âcreté* de l'humeur.

ACRIMONIE, s. f. (*Chimie et Physiq.*) considérée dans le corps âcre, consiste dans quelque chose de spiritueux et qui tient de la nature du feu. Si on dépouille le poivre de son huile essentielle, et cette huile essentielle de son esprit recteur, le reste est fade, et ce reste est une si grande partie du tout, qu'à peine l'analyse donne-t-elle quelques grains d'âcre sur une livre de poivre. Ce qui est âcre dans les aromatiques est donc un esprit et un esprit fort subtil. Si un homme mange de la cannelle pendant quelques années, il est sûr de perdre ses dents : cependant les aromatiques pris en petite quantité peuvent être remèdes, mais leur abondance nuit. Le docteur de Bontekoe dit que les parfums sont les mains des dieux; et le commentateur de Boerhaave a ajouté, avec autant de vérité que d'esprit, que si cela était, ils auraient tué bien des hommes avec ces mains.

L'*acrimonie*, sensation, est l'action de cet esprit uni à

d'autres éléments sur nos organes. Cette action est suivie de la soif, du desséchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de dissipation de ces parties, et des autres effets analogues.

Acrimonie dans les humeurs est une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de causes, telles que le croupissement, le trop d'agitation, etc. Cette qualité consiste dans le développement des sels et quelque tendance à l'alcalisation, en conséquence de la dissipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe; d'où l'on voit combien la longue abstinence peut être nuisible dans la plupart des tempéraments.

ADÆQUAT ou TOTAL, adj. (*Logique*) se dit de l'objet d'une science. L'objet adæquat d'une science est la complexion de ces deux objets, *matériel* et *formel*.

L'*objet matériel* d'une science est la partie qui lui en est commune avec d'autres sciences.

L'*objet formel* est la partie qui lui en est propre.

Exemple. Le corps humain en tant qu'il peut être guéri est l'*objet adæquat* ou *total* de la médecine. Le corps humain en est l'*objet matériel*; en tant qu'il peut être guéri, il en est l'*objet formel*.

ADÆQUATE ou TOTALE se dit en *Métaphysique* de l'*idée*. L'*idée totale* ou *adæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet entier : l'*idée partielle* ou *inadæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet. *Exemple* : la vue de Dieu est une *idée totale*; la vue de sa toute-puissance est une *idée partielle*.

ADEPTES, adj. pris subst. (*Philosophie*.) C'est le nom qu'on donnait jadis à ceux qui s'occupaient de l'art de transformer les métaux en or, et de la recherche d'un remède universel. Il faut, selon Paracelse, attendre la découverte de l'un et de l'autre immédiatement du ciel. Elle ne peut, selon lui, passer d'un homme à un autre : mais Paracelse était apparemment dans l'enthousiasme lorsqu'il faisait ainsi l'éloge de cette sorte de philosophie, pour laquelle il avait un extrême penchant : car dans des moments où son esprit était plus tranquille, il convenait qu'on pouvait l'apprendre de ceux qui la possédaient.

ADHÉRENT, ATTACHÉ, ANNEXÉ. Une chose est *adhérente* à une

autre par l'union que la nature a produite, ou par celle que le tissu et la continuité ont mise entre elles. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais qui la fixent réellement dans la place ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par un effet de la volonté et par une loi d'institution, et cette sorte de réunion est morale.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, et la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est fondu d'un seul jet : mais les voiles sont *attachées* au mât, les idées aux mots, et les tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres.

Adhérent est du ressort de la nature, et quelquefois de l'art; et presque toujours il est pris dans le sens littéral et physique : *attaché* est presque toujours de l'art, et se prend assez communément au figuré : *annexé* est du style de la législation, et peut passer du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines et la nature des parties. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ces liens de l'intérêt si vils et si méprisés, les inconstants n'étant pas moins communs que les ingrats : il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite.

ADMETTRE, RECEVOIR. On *admet* quelqu'un dans une société particulière; on le *reçoit* à une charge, dans une académie : il suffit pour être *admis* d'avoir l'entrée libre; il faut pour être *reçu* du cérémonial. Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations, et à augmenter leur amusement ou leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfait, soit par élection, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes. Il ne faut alors chercher de différence entre eux qu'en ce qu'*admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix; et que *recevoir*

paraît exprimer quelque chose de plus extérieur et de moins libre. C'est par cette raison qu'on pourrait dire que l'on est *admis* à l'Académie française, et qu'on est *reçu* dans les autres académies. On *admet* dans sa familiarité et dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes; on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente; où l'on voit que *recevoir* dans ce sens n'emporte pas une idée de précaution qui est attachée à *admettre*. Le ministre étranger est admis à l'audience du prince, et le seigneur qui voyage est *reçu* à sa cour.

Mieux l'on veut que les sociétés soient composées, plus l'on doit être attentif à en bannir les esprits aigres, inquiets et turbulents, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs; à n'y *admettre* que des gens d'un caractère doux et liant. Quoique la probité et la sagesse fassent estimer, elles ne font pas *recevoir* dans le monde; c'est la prérogative des talents aimables et de l'esprit d'agrément.

ADMIRATION, s. f. (*Morale.*) C'est le sentiment qu'excite en nous la présence d'un objet, quel qu'il soit, intellectuel ou physique, auquel nous attachons quelque perfection. Si l'objet est vraiment beau, l'*admiration* dure; si la beauté n'était qu'apparente, l'*admiration* s'évanouit par la réflexion; si l'objet est tel, que plus nous l'examinons, plus nous y découvrons de perfections, l'*admiration* augmente. Nous n'admirons guère que ce qui est au-dessus de nos forces ou de nos connaissances. Ainsi l'*admiration* est fille tantôt de notre ignorance, tantôt de notre incapacité : ces principes sont si vrais, que ce qui est admirable pour l'un, n'attire seulement pas l'attention d'un autre. Il ne faut pas confondre la *surprise* avec l'*admiration*. Une chose laide ou belle, pourvu qu'elle ne soit pas ordinaire dans son genre, nous cause de la surprise; mais il n'est donné qu'aux belles de produire en nous la surprise et l'*admiration :* ces deux sentiments peuvent aller ensemble et séparément. Saint-Évremond dit que l'*admiration* est la marque d'un petit esprit : cette pensée est fausse; il eût fallu dire, pour la rendre juste, que l'*admiration* d'une chose commune est la marque de peu d'esprit; mais il y a des occasions où l'étendue de l'*admiration* est, pour ainsi dire, la mesure de la beauté de l'âme et de la grandeur de l'esprit. Plus un être créé et pensant voit loin dans la nature, plus il a de discernement et plus il admire. Au reste, il

faut un peu être en garde contre ce premier mouvement de notre âme à la présence des objets, et ne s'y livrer que quand on est rassuré par ses connaissances, et surtout par des modèles auxquels on puisse rapporter l'objet qui nous est présent. Il faut que ces modèles soient d'une beauté universellement convenue. Il y a des esprits qu'il est extrêmement difficile d'étonner : ce sont ceux que la métaphysique a élevés au-dessus des choses faites, qui rapportent tout ce qu'ils voient, entendent, etc., au possible, et qui ont en eux-mêmes un modèle idéal au-dessous duquel les êtres créés restent toujours.

ADOR et ADOREA (*Myth.*), gâteaux faits avec de la farine et du sel, qu'on offrait en sacrifice; et les sacrifices s'appelaient *adorea sacrificia.*

ADORATION, s. f. (*Théol.*); l'action de rendre à un être les honneurs divins.

Ce mot est formé de la préposition latine *ad*, et de *os*, la bouche; ainsi *adorare* dans sa plus étroite signification veut dire approcher sa main de sa bouche, *manum ad os admovere*, comme pour la baiser, parce qu'en effet dans tout l'Orient ce geste est une des plus grandes marques de respect et de soumission.

Le terme d'*adoration* est équivoque; et dans plusieurs endroits de l'Écriture, il est pris pour la marque de vénération que des hommes rendent à d'autres hommes; comme en cet endroit où il est parlé de la Sunamite dont Élisée ressuscita le fils. *Venit illa, et corruit ad pedes ejus, et adoravit super terram.* Reg. IV, cap. IV, ℣. 37.

Mais dans son sens propre, *adoration* signifie le culte de latrie, qui n'est dû qu'à Dieu. Celle qu'on prodigue aux idoles s'appelle *idolâtrie.*

C'est une expression consacrée dans l'Église catholique, que de nommer *adoration* le culte qu'on rend, soit à la vraie croix, soit aux croix formées à l'image de la vraie croix. Les protestants ont censuré cette expression avec un acharnement que ne méritait pas l'opinion des catholiques bien entendue; car, suivant la doctrine de l'Église romaine, l'*adoration* qu'on rend à la vraie croix et à celles qui la représentent n'est que relative à Jésus-Christ l'Homme-Dieu; elle ne se borne ni à la matière, ni à la figure de la croix. C'est une marque de vénération singu-

lière et plus distinguée pour l'instrument de notre rédemption que celle qu'on rend aux autres images ou aux reliques des saints. Mais il est visible que cette *adoration* est d'un genre bien différent et d'un degré inférieur à celle qu'on rend à Dieu. On peut voir sur cette matière l'*Exposition de la Foi*, par M. Bossuet, et décider si l'accusation des protestants n'est pas sans fondement.

Adoration (*Hist. mod.*); manière d'élire les papes, mais qui n'est pas ordinaire. L'élection par *adoration* se fait lorsque les cardinaux vont subitement, et comme entraînés par un mouvement extraordinaire, à l'*adoration* d'un d'entre eux, et le proclament pape. Il y a lieu de craindre dans cette sorte d'élection que les premiers qui s'élèvent n'entraînent les autres et ne soient cause de l'élection d'un sujet auquel on n'aurait pas pensé. D'ailleurs quand on ne serait point entraîné sans réflexion, on se joint pour l'ordinaire volontairement aux premiers, de peur que si l'élection prévaut, on n'encoure la colère de l'élu. Lorsque le pape est élu, on le place sur l'autel, et les cardinaux se prosternent devant lui, ce qu'on appelle aussi l'*adoration du pape*, quoique ce terme soit fort impropre, l'action des cardinaux n'étant qu'une action de respect.

ADORER, v. a. (*Théol.*) : ce terme, pris selon sa signification littérale et étymologique tirée du latin, signifie proprement porter à sa bouche, baiser sa main ou baiser quelque chose; mais dans un sentiment de vénération et de culte : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat et la lune dans sa clarté, et si j'ai baisé ma main, ce qui est un très-grand péché*, c'est-à-dire *si je les ai adorés en baisant ma main à leur aspect*. Et dans les Livres des Rois : *Je me réserverai sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et toutes les bouches qui n'ont pas baisé leurs mains pour l'adorer*. Minutius Felix dit que Cécilius, passant devant la statue de Sérapis, baisa la main, comme c'est la coutume du peuple superstitieux. Ceux qui *adorent*, dit saint Jérôme, ont accoutumé de baiser la main et de baisser la tête; et les Hébreux, suivant la propriété de leur langue, mettent le baiser pour l'adoration; d'où vient qu'il est dit : *Baisez le fils, de peur qu'il ne s'irrite, et que vous ne périssiez de la voie de justice*; c'est-à-dire, *adorez*-le et soumettez-vous à son empire. Et Pharaon parlant à Joseph : *Tout mon peuple baisera la main*

à votre commandement; il recevra vos ordres comme ceux de Dieu ou du roi. Dans l'Écriture, le terme d'*adorer* se prend non-seulement pour l'adoration et le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, mais aussi pour les marques de respect extérieures que l'on rend aux rois, aux grands, aux personnes supérieures. Dans l'une et dans l'autre sorte d'adoration, on s'inclinait profondément, et souvent on se prosternait jusqu'en terre pour marquer son respect. Abraham *adore* prosterné jusqu'en terre les trois anges qui lui apparaissent sous une forme humaine à Mambré. Loth les *adore* de même à leur arrivée à Sodome. Il y a beaucoup d'apparence que l'un et l'autre ne les prit d'abord que pour des hommes. Abraham adore le peuple d'Hébron : *adoravit populum terræ.* Il se prosterna en sa présence pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulcre pour enterrer Sara. Les Israélites ayant appris que Moïse était envoyé de Dieu pour les délivrer de la servitude des Égyptiens, se prosternèrent et *adorèrent* le Seigneur. Il est inutile d'entasser des exemples de ces manières de parler : ils se trouvent à chaque pas dans l'Écriture. *Job,* XXXI, 26, 27; III, *Reg.* XIX, 18; *Minut, in Octav.* Hier. *contr. Rufin,* Liv. I, Ps. XI, 12; *Genes.* XLI, 40; *Genes.* XVIII, 2, XIX. 7; *Exod.* IV, 31; Calmet, *Dictionn. de la Bible,* tome I, lett. A, pag. 63.

ADORER, *honorer, révérer;* ces trois verbes s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le culte de religion, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le culte civil, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué. En fait de religion, *adorer* c'est rendre à l'Être suprême un culte de dépendance et d'obéissance; *honorer,* c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocatión; *révérer,* c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels, en mémoire des êtres spirituels auxquels ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore* en se dévouant entièrement au service de ce qu'on aime, et en *admirant* jusqu'à ses défauts; on *honore* par les attentions, les égards et les politesses; on *révère* en donnant des marques d'une haute estime et d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter

de la raison, parce que Dieu est l'auteur de la raison, et qu'il a voulu qu'on s'en servît même dans les jugements de ce qu'il convient de faire ou ne pas faire à son égard. On n'*honorait* peut-être pas les saints, ni on ne *révérait* peut-être pas leurs images et leurs reliques dans les premiers siècles de l'Église, comme on a fait depuis par l'aversion qu'on portait à l'idolâtrie, et la circonspection qu'on avait sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel.

La beauté ne se fait *adorer* que quand elle est soutenue des grâces; ce culte ne peut presque jamais être justifié, parce que le caprice et l'injustice sont très-souvent les compagnes de la beauté.

L'éducation du peuple se borne à le faire vivre en paix et familièrement avec ses égaux. Le peuple ne sait ce que c'est que s'*honorer* réciproquement : ce sentiment est d'un état plus haut. La vertu mérite d'être *révérée :* mais qui la connaît? Cependant sa place est partout.

ADOUCIR, MITIGER. Le premier diminue la rigueur de la règle par la dispense d'une partie de ce qu'elle prescrit, et par la tolérance des légères inobservations; il n'a rapport qu'aux choses passagères et particulières. Le second diminue la rigueur de la règle par la réforme de ce qu'elle a de rude ou de trop difficile. C'est une constitution sinon constante, du moins autorisée pour un temps.

Adoucir dépend de la facilité ou de la bonté d'un supérieur: *mitiger* est l'effet de la réunion des volontés ou de la convention des membres d'un corps, ou de la loi d'un maître, selon le gouvernement.

Adoucir et *mitiger* ont encore une légère différence qui n'est pas renfermée évidemment dans la distinction qui précède. Exemple : on *adoucit* les peines d'un ami : on *mitige* le châtiment d'un coupable.

ADRACHNE, s. f. (*Bot.*); plante commune dans la Candie, sur les montagnes de Leuce, et dans d'autres endroits entre des rochers. Elle ressemble plus à un buisson qu'à uu arbre : elle est toujours verte; sa feuille ressemble à celle du laurier. On ne peut l'en distinguer qu'à l'odorat; celle de l'adrachne ne sent rien. L'écorce du tronc et des branches est si douce, si éclatante, si rouge, qu'on la prendrait pour du corail. En été

elle se fend et tombe en morceaux; alors l'arbrisseau perd sa couleur rouge, et en reprend une autre qui tient du rouge et du cendré : il fleurit et porte fruit deux fois l'an. Ce fruit est tout à fait semblable à celui de l'arbousier; il est bon à manger; il vient en grappe, et il est de la couleur et de la grosseur de la framboise.

ADRAGANT, *la gomme* (*Hist. nat. méd. et chim.*). C'est un suc gommeux, qui est tantôt en filets longs, cylindriques, entortillés de différentes manières, semblables à de petits vers ou à des bandes roulées et repliées de différentes manières; tantôt en grumeaux blancs, transparents, jaunâtres ou noirâtres, secs, sans goût, sans odeur, un peu gluants. Elle vient de Crète, d'Asie et de Grèce. La bonne est en vermisseaux, blanche comme de la colle de poisson, sans ordures. Elle découle, ou d'elle-même, ou par incision, du tronc et des branches d'une plante appelée *tragacantha exotica flore parvo, texis purpureis striato.* La gomme *adragant* analysée donne du flegme liquide, sans odeur et sans goût, une liqueur flegmatique, roussâtre, d'une odeur empyreumatique, d'un goût un peu acide, un peu amer, comme des noyaux de pêche, et donnant des marques d'un acide violent; une liqueur légèrement roussâtre, soit acide, soit urineuse alcaline; une huile roussâtre, soit subtile, soit épaisse : la masse noire restée au fond de la cornue était compacte comme du charbon, et calcinée pendant vingt-huit heures, elle a laissé des cendres grises dont on a tiré, par lixiviation, du sel alcali fixe. Ainsi la gomme adragant a les mêmes principes, et presque en même rapport que la gomme arabique. Elle contient cependant un peu plus de sel acide, moins d'huile et plus de terre : elle ne se dissout ni dans l'huile, ni dans l'esprit-de-vin. Elle s'enfle macérée dans l'eau; elle se raréfie, et se met en un mucilage dense, épais, et se dissolvant à peine dans une grande quantité d'eau : aussi s'en sert-on pour faire des poudres, et pour réduire le sucre en trochisques, pilules, rotules, gâteaux, tablettes. Elle épaissit les humeurs, diminue le mouvement, enduit de mucosité les parties excoriées, et adoucit par conséquent les humeurs. On l'emploie dans les toux sèches et âcres, dans l'enrouement, dans les maladies de poitrine, causées par l'âcreté de la lymphe, dans celles qui viennent de l'acrimonie des urines, dans la

dysurie, la strangurie, l'ulcération des reins. On en unit la poudre avec des incrassants et des adoucissants, et on la réduit en mucilage avec l'eau de rose, l'eau de fleur d'orange; on s'en sert rarement à l'extérieur.

ADRAMELECH, s. m. (*Myth.*), faux dieu des Sépharraïmites, peuples que les rois d'Assyrie envoyèrent dans la Terre-Sainte, après que Salmanazar eut détruit le royaume d'Israël. Les adorateurs d'*Adramelech* faisaient brûler leurs enfants en son honneur. On dit qu'il était représenté sous la forme d'un mulet, d'autres disent sous celle d'un paon.

ADRAMUS, s. m. (*Myth.*), dieu particulier à la Sicile et à la ville d'Adram qui portait son nom. On l'adorait dans toute l'île; mais spécialement à Adram.

ADRASTE, s. f. (*Myth.*), une des Melisses ou Nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dicté.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, subst. f. (*Myth.*), divinité autrement appelée *Némésis*, fille de Jupiter et de la Nécessité, ou, selon Hésiode, de la Nuit : c'était la vengeresse des crimes. Elle examinait les coupables du haut de la sphère de la lune où les Égyptiens l'avait reléguée.

ADRASTÉE OU ADRASTIE (*Géog. anc.*) était encore le nom d'une ville de la Troade, bâtie par Adraste, fils de Mérops.

ADRESSE, SOUPLESSE, FINESSE, RUSE, ARTIFICE, considérés comme synonymes.

ADRESSE, art de conduire ses entreprises de manière à réussir. *Souplesse*, disposition à s'accommoder aux conjectures. *Finesse*, façon d'agir secrète et cachée. *Ruse*, voie oblique d'aller à ses fins. *Artifice*, moyen injuste, recherché et plein de combinaison, d'exécuter un dessein : les trois premiers se prennent souvent en bonne part; les deux autres toujours en mauvaise. L'*adresse* emploie les moyens; la *souplesse* évite les obstacles; la *finesse* s'insinue imperceptiblement; la *ruse* trompe; l'*artifice* surprend. Le négociateur est *adroit*; le courtisan *souple*; l'espion *rusé*; le flatteur et le fourbe *artificieux*. Maniez les affaires difficiles avec *adresse* : usez de *souplesse* avec les grands : soyez *fin* à la cour : ne soyez *rusé* qu'en guerre : laissez l'*artifice* aux méchants.

ÆDES, s. (*Hist. anc.*), chez les anciens Romains, pris dans un sens général, signifiait *un bâtiment, une maison, l'intérieur*

du logis, l'endroit même *où l'on mangeait*, si l'on adopte cette étymologie de Valafridus Strabon : *potest enim fieri ut ædes ad edendum in eis, ut cœnacula ad cœnandum primo sint factæ.*

Le même mot, dans un sens plus étroit, signifie *une chapelle* ou sorte de temple du second ordre, nom consacré par les augures comme l'étaient les grands édifices proprement appelés *Temples.* On trouve dans les anciennes descriptions de Rome, et dans les auteurs de la pure latinité : *Ædes Fortunæ, Ædes Herculis, Ædes Juturnæ.* Peut-être ces temples n'étaient-ils affectés qu'aux dieux du second ordre ou demi-dieux. Le fond des temples où se rencontraient l'autel et la statue du dieu se nommait proprement *Ædicula*, diminutif d'*Ædes.*

ÆS, ÆSCULANUS, ÆRES (*Myth.*), nom de la divinité qui présidait à la fabrication des monnaies de cuivre. On la représentait debout avec l'habillement ordinaire aux déesses, la main gauche sur la haste pure, dans la main droite une balance. *Æsculanus* était, disait-on, père du dieu Argentin.

ÆS USTUM, ou CUIVRE BRULÉ, *préparation de chimie médicinale.* Mettez dans un vaisseau de terre de vieilles lames de cuivre, du soufre et du sel commun en parties égales; arrangez-les couche sur couche, couvrez le vaisseau; lutez la jointure du couvercle avec le vaisseau, ne laissant qu'un petit soupirail; faites du feu autour et calcinez la matière, ou faites rougir une lame de cuivre; éteignez-la dans du vinaigre; réitérez sept fois la même opération; broyez le cuivre brûlé; réduisez-le en poudre fine que vous laverez légèrement dans de l'eau, et vous aurez l'*æs ustum.* On recommande ce remède pour les luxations, les fractures et les contusions. On le fait prendre dans du vin; mais l'usage interne en est suspect. C'est à l'extérieur un bon détersif.

AFFAISSEMENT, s. m. (*Méd.*), maladie. Boerhaave distingue cinq espèces de maladies, relatives aux cavités rétrécies, et l'*affaissement* en est une. « Il faut rapporter ici, dit ce grand médecin, l'affaissement des vaisseaux produit par leur inanition, ce qui détruit leur cavité. N'oublions pas, ajoute-t-il, ce qui peut arriver à ceux qui, trop détendus par une matière morbifique, se vident tout à coup par une trop grande évacuation. Rapportons encore ici la trop grande contraction, occasionnée par l'action excessive des fibres orbiculaires »; ce qui sous-divise l'*affaissement* en trois branches différentes. Exemple

de l'*affaissement* de la seconde sorte : si quelqu'un est attaqué d'une hydropisie anasarque, la maladie a son siége dans le pannicule adipeux, que l'eau épanchée distend au point d'augmenter le volume des membres dix fois plus que dans l'état de santé. Si dans cet état on se brûle les jambes, il s'écoulera une grande quantité d'eau qui était en stagnation ; cette eau s'écoulant, il s'ensuivra l'*affaissement ;* les parties deviendront si flasques, que les parties du bas-ventre en pourront contracter des adhérences, comme il est arrivé quelquefois. Cet affaissement suppose donc toujours distension. (Voyez *Instit. de méd. de* Boerhaave *en français et Comment.*)

AFFECTATION, Afféterie. Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel, avec cette différence que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentiments, le goût dont on fait parade, et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité ; alors elle tend à décevoir, et quand elle n'est pas hors de la vérité, elle déplaît encore par la trop grande attention à faire paraître ou remarquer cet avantage. L'*afféterie* est toujours opposée au simple et naïf : elle a quelque chose de recherché qui déplaît surtout aux partisans de la franchise : on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes. On tombe dans l'*affectation* en courant après l'esprit, et dans l'*afféterie* en recherchant des grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. La singularité et l'*affectation* se font également remarquer ; mais il y a cette différence entre elles, qu'on contracte celle-ci, et qu'on naît avec l'autre. Il n'y a guère de petits maîtres sans *affectation*, ni de petites maîtresses sans *afféterie*.

AFFECTION (*Physiol.*), se peut prendre en général pour l'impression que les êtres qui sont ou au dedans de nous, ou hors de nous, exercent sur notre âme. Mais l'*affection* se prend plus communément pour ce sentiment vif de plaisir ou d'aversion que les objets, quels qu'ils soient, occasionnent en nous : on dit d'un tableau qui représente des êtres qui, dans la nature, offensent les sens, qu'on en est *affecté* désagréablement. On dit

d'une action héroïque, ou plutôt de son récit, qu'on en est *affecté* délicieusement.

Telle est notre construction, qu'à l'occasion de cet état de l'âme, dans lequel elle ressent de l'amour ou de la haine, ou du goût ou de l'aversion, il se fait dans le corps des mouvements musculaires, d'où, selon toute apparence, dépend l'intensité ou la rémission de ces sentiments. La joie n'est jamais sans une grande dilatation du cœur; le pouls s'élève, le cœur palpite, jusqu'à se faire sentir; la transpiration est si forte, qu'elle peut être suivie de la défaillance et même de la mort. La colère suspend ou augmente tous les mouvements, surtout la circulation du sang, ce qui rend le corps chaud, rouge, tremblant, etc. Or, il est évident que ces symptômes seront plus ou moins violents, selon la disposition des parties et le mécanisme du corps. Le mécanisme est rarement tel que la liberté de l'âme en soit suspendue à l'occasion des impressions; mais on ne peut douter que cela n'arrive quelquefois : c'est dans le mécanisme du corps qu'il faut chercher la cause de la différence de sensibilité dans différents hommes, à l'occasion du même objet. Nous ressemblons en cela à des instruments de musique dont les cordes sont diversement tendues; les objets extérieurs font la fonction d'archets sur ces cordes, et nous rendons tous des sons plus ou moins aigus. Une piqûre d'épingle fait jeter des cris à une femme mollement élevée, un coup de bâton rompt la jambe à Épictète sans presque l'émouvoir. Notre constitution, notre éducation, nos principes, nos systèmes, nos préjugés, tout modifie nos *affections*, et les mouvements du corps qui en sont les suites. Le commencement de l'*affection* peut être si vif, que la loi qui le qualifie de premier mouvement en traite les effets comme des actes non libres; mais il est évident par ce qui précède que le premier mouvement est plus ou moins durable, selon la différence des constitutions et d'une infinité d'autres circonstances. Soyons donc bien réservés à juger les actions occasionnées par les passions violentes. Il vaut mieux être trop indulgent que trop sévère, supposer de la faiblesse dans les hommes que de la méchanceté, et pouvoir rapporter sa circonspection au premier de ces sentiments plutôt qu'au second; on a pitié des faibles, on déteste les méchants; et il me semble que l'état de la commisération est préférable à celui de la haine.

AFFINITÉ, s. f. (*Jurisprud.*), est la liaison qui se contracte par mariage entre l'un des conjoints et les parents de l'autre.

Ce mot est composé de la préposition latine *ad*, et de *fines*, bornes, confins, limites; c'est comme si l'on disait que l'*affinité* confond ensemble les bornes qui séparaient deux familles, pour n'en faire plus qu'une, ou du moins faire qu'elles soient unies ensemble.

Affinité est différent de *consanguinité*.

Dans la loi de Moïse il y avait plusieurs degrés d'*affinité* qui formaient des empêchements au mariage, lesquels ne semblent pas y faire obstacle en ne suivant que la loi de nature. Par exemple, il était défendu (*Levit.* cap. XVIII, v, 16.) d'épouser la veuve de son frère, à moins qu'il ne fût mort sans enfants, auquel cas le mariage était non-seulement permis, mais ordonné. De même il était défendu à un mari d'épouser la sœur de sa femme lorsque celle-ci était encore vivante, ce qui néanmoins était permis avant la prohibition portée par la loi, comme il paraît par l'exemple de Jacob.

Les anciens Romains n'avaient rien dit sur ces mariages, et Papinien est le premier qui en ait parlé à l'occasion du mariage de Caracalla. Les jurisconsultes qui vinrent ensuite étendirent si loin les liaisons de l'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature.

L'*affinité*, suivant les canonistes modernes, est un empêchement au mariage jusqu'au quatrième degré inclusivement; mais seulement en ligne directe, et non pas en ligne collatérale. *Affinis mei affinis, non est affinis meus.*

Il est à remarquer que cet empêchement ne résulte pas seulement d'une *affinité* contractée par mariage légitime, mais aussi de celle qui l'est par un commerce illicite, avec cette différence pourtant que celle-ci ne s'étend qu'au deuxième degré inclusivement, au lieu que l'autre, comme on l'a observé, s'étend jusqu'au quatrième.

Les canonistes distinguent trois sortes d'*affinité :* La première est celle que nous avons définie, et celle qui se contracte entre le mari et les parents de sa femme, et entre la femme et les parents du mari.

La seconde, entre le mari et les alliés de la femme, et entre la femme et les alliés du mari.

La troisième, entre le mari et les alliés des alliés de sa femme, et entre la femme et les alliés des alliés du mari.

Mais le quatrième concile de Latran, tenu en 1213, jugea qu'il n'y avait que l'*affinité* du premier genre qui produisît une véritable alliance, et que les deux autres espèces d'*affinité* n'étaient que des raffinements qu'il fallait abroger. *C. non debet, Tite. de consang et affin.*

Les degrés d'*affinité* se comptent comme ceux de parenté, et conséquemment autrement dans le droit canon que dans le droit civil.

Il y a encore une *affinité* ou cognation spirituelle, qui est celle qui se contracte par le sacrement de baptême et de confirmation. En conséquence de cette *affinité* le parrain ne peut pas épouser sa filleule sans dispense.

AFFLICTION, CHAGRIN, PEINE, synonymes. L'*affliction* est au *chagrin* ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous *afflige;* la perte d'un procès nous donne du *chagrin;* le malheur d'une personne de connaissance nous donne de la *peine*. L'*affliction* abat; le *chagrin* donne de l'humeur; la *peine* attriste pour un moment : l'*affliction* est cet état de tristesse et d'abattement où nous jette un grand accident, et dans lequel la mémoire de cet accident nous entretient. Les affligés ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux; les personnes chagrines, de personnes gaies qui leur donnent des distractions; et ceux qui ont une peine, d'une occupation, quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux, de ce qui les attriste, sur un autre sujet.

AFRIQUE (*Géog.*), l'une des quatre parties principales de la terre. Elle a depuis Tanger jusqu'à Suez environ huit cents lieues; depuis le cap Vert jusqu'au cap Guardafui, mille quatre cent vingt; et du cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone, mille quatre cent cinquante. Longitude, 1-71. Latitude méridionale, 1-35, et latitude septentrionale, 1-37, 30.

On ne commerce guère que sur les côtes de l'Afrique; le dedans de cette partie du monde n'est pas encore assez connu, et les Européens n'ont guère commencé ce commerce que vers le milieu du XIVe siècle. Il y en a peu depuis les royaumes de Maroc et de Fez jusqu'aux environs du cap Vert. Les établissements sont vers ce cap, et entre la rivière de Sénégal et de

Serrelionne. La côte de Serrelionne est abordée par les quatre nations; mais il n'y a que les Anglais et les Portugais qui y soient établis. Les Anglais seuls résident près du cap de Misérado. Nous faisons quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Grève : nous en faisons davantage au petit Dieppe et au grand Sestre. La côte d'Ivoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens; ils ont presque tous aussi des habitations et des forts à la côte d'Or. Le cap de Corse est le principal établissement des Anglais : on trafique peu à Asdres. On tire de Benin et d'Angole beaucoup de Nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mozambique, à Madagascar : ils font aussi tout le commerce de Melinde.

AGARIC. M. Boulduc, continuant l'histoire des purgatifs répandus dans les Mémoires de l'Académie, en est venu à l'*agaric*, et il lui paraît (Mém. 1714, p. 27.) que ce purgatif a été fort estimé des anciens, quoiqu'il le soit peu aujourd'hui, et avec raison; car il est très-lent dans son opération, et, par le long séjour qu'il fait dans l'estomac, il excite des vomissements, ou tout au moins des nausées insupportables, suivies de sueurs, de syncopes et de langueurs qui durent beaucoup; il laisse aussi un long dégoût pour les aliments. Les anciens, qui n'avaient pas tant de purgatifs à choisir que nous, n'y étaient apparemment pas si délicats, ou bien, aurait pu ajouter M. Boulduc, l'*agaric* n'a plus les mêmes propriétés qu'il avait.

C'est, dit cet académicien, une espèce de champignon qui vient sur le larix ou melèse. Quelques-uns croient que c'est une excroissance, une tumeur produite par une maladie de l'arbre; mais M. Tournefort le range sans difficulté parmi les plantes et avec les autres champignons. On croit que celui qui nous est apporté du Levant vient de la Tartarie, et qu'il est le meilleur. Il en vient aussi des Alpes et des montagnes du Dauphiné et de Trentin. Il y a un mauvais *agaric* qui ne croît pas sur le larix, mais sur les vieux chênes, les hêtres, etc., dont l'usage serait très-pernicieux.

On divise l'*agaric* en mâle et femelle : le premier a la superficie rude et raboteuse, et la substance intérieure fibreuse, ligneuse, difficile à diviser, de diverses couleurs, hormis la blanche : il est pesant. Le second au contraire a la superficie

fine, lisse, brune; il est intérieurement blanc, friable, il se met aisément en farine; et par conséquent il est léger : tous deux se font d'abord sentir au goût sur la langue, et ensuite ils sont amers et âcres; mais le mâle a plus d'amertume et d'âcreté. Celui-ci ne s'emploie point en médecine, et peut-être est-ce le même que celui qui ne croît pas sur le larix.

M. Boulduc a employé sur l'*agaric* les deux grandes espèces de dissolvants, les sulfureux et les aqueux. Il a tiré par l'esprit-de-vin une teinture résineuse d'un goût et d'une odeur insupportables : une goutte mise sur la langue faisait vomir, et donnait un dégoût de tout pour la journée entière. De deux onces d'*agaric*, il est venu six dragmes et demie de teinture : le marc, qui ne pesait plus que neuf dragmes, ne contenait plus rien, et n'était qu'un mucilage ou une espèce de boue.

Sur cela, M. Boulduc soupçonna que ce mucilage inutile qui était en si grande quantité pouvait venir de la partie farineuse de l'*agaric*, détrempée et amollie, et la teinture résineuse de la seule partie superficielle ou corticale. Il s'en assura par l'expérience; car ayant séparé les deux parties, il ne tira de la teinture que de l'extérieur, et presque point de l'intérieur; ce qui fait voir que la première est la seule purgative, et la seule à employer, si cependant on l'emploie; car elle est toujours très-désagréable, et cause beaucoup de nausées et de dégoût. Pour diminuer ses mauvais effets, il faudrait la mêler avec d'autres purgatifs.

Les dissolvants aqueux n'ont pas non plus trop bien réussi sur l'*agaric*; l'eau seule n'en tire rien : on n'a par son moyen qu'un mucilage épais, une boue et nul extrait. L'eau aidée du sel de tartre, parce que les sels alcalins des plantes dissolvent ordinairement les parties résineuses, donne encore un mucilage, dont, après quelques jours de repos, la partie supérieure est transparente, en forme de gelée, et fort différente du fond, qui est très-épais. De cette partie supérieure séparée de l'autre, M. Boulduc a tiré, par évaporation à chaleur lente, un extrait d'assez bonne consistance, qui devait contenir la partie résineuse et la partie saline de l'*agaric*, l'une tirée par le sel de tartre, l'autre par l'eau. Deux onces d'*agaric* avec une demi-once de sel de tartre avaient donné une once et demi-dragme de cet extrait : il purge très-bien, sans nausées, et beaucoup

plus doucement que la teinture résineuse tirée avec l'esprit-de-vin. Quant à la partie inférieure du mucilage, elle ne purge point du tout, ce n'est que la terre de l'*agaric*.

M. Boulduc ayant employé le vinaigre distillé au lieu de sel de tartre, et de la même manière, il a eu un extrait tout pareil à l'autre, et de la même vertu, mais en moindre quantité.

La distillation de l'*agaric* a donné à M. Boulduc assez de sel volatil, et un peu de sel essentiel : il y a très-peu de sel fixe dans la terre morte.

L'*agaric* mâle, que M. Boulduc appelle *faux agaric*, et qu'il n'a travaillé que pour ne rien oublier sur cette matière, a peu de parties résineuses, et moins encore de sel volatil ou de sel essentiel. Aussi ne vient-il que sur de vieux arbres pourris, dans lesquels il s'est fait une résolution ou une dissipation des principes actifs. L'infusion de cet *agaric* faite dans l'eau devient noire comme de l'encre lorsqu'on la mêle avec la solution de vitriol : aussi l'*agaric* mâle est-il employé pour teindre en noir. On voit par là qu'il a beaucoup de conformité avec la noix de galle, qui est une excroissance d'arbre.

AGATHYRSES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), peuples de la Sarmatie d'Europe, dont Hérodote, saint Jérôme et Virgile ont fait mention. Virgile a dit qu'ils se peignaient; saint Jérôme, qu'ils étaient riches sans être avares; et Hérodote, qu'ils étaient efféminés.

AGATY (*Hist. nat. botan.*), arbre du Malabar qui a quatre ou cinq fois la hauteur de l'homme, et dont le tronc a environ six pieds de circonférence. Ses branches partent de son milieu et de son sommet, et s'étendent beaucoup plus en hauteur ou verticalement qu'horizontalement; il croît dans les lieux sablonneux. Sa racine est noire, astringente au goût, et pousse des fibres à une grande distance. Le bois d'agaty est tendre, et d'autant plus tendre qu'on le prend plus voisin du cœur. Si l'on fait une incision à l'écorce, il en sort une liqueur claire et aqueuse, qui s'épaissit et devient gommeuse peu après sa sortie. Ses feuilles sont ailées; elles ont un empan et demi de long; elles sont formées de deux lobes principaux, unis à une maîtresse côte, et opposées directement. Leur pédicule est fort court et courbé en devant; leurs petits lobes sont oblongs et arrondis par les bords; ils ont environ un pouce et demi de

longueur et un travers de doigt de largeur. Cette largeur est la même à leur sommet qu'à leur base : leur tissu est extrêmement compacte et uni ; d'un vert éclatant en dessus, pâle en dessous, et d'une odeur qu'ont les fèves quand on les broie. De la grosse côte partent des ramifications déliées, qui tapissent toute la surface des feuilles ; ces feuilles se ferment pendant la nuit, c'est-à-dire que leurs lobes s'approchent.

Les fleurs sont papilionacées, sans odeur, naissent quatre à quatre, ou cinq à cinq, ou même en plus grand nombre, sur une petite tige qui sort d'entre les ailes des feuilles ; elles sont composées de quatre pétales, dont un s'élève au-dessus des autres. Les latéraux forment un angle, sont épais, blancs et striés par des veines blanches d'abord, puis jaunes, et ensuite rouges. Les étamines des fleurs forment un angle et se distribuent, à leur extrémité, en deux filaments qui portent deux sommets jaunes et oblongs. Le calice qui environne la base des pétales est profond, composé de quatre portions ou feuilles courtes, arrondies et d'un vert pâle.

Lorsque les fleurs sont tombées, il leur succède des cosses longues de quatre palmes, et larges d'un travers de doigt, droites, un peu arrondies, vertes et épaisses. Ces cosses contiennent des fèves oblongues, arrondies, placées chacune dans une loge séparée d'une autre loge par une cloison charnue, qui règne tout le long de la cosse ; les fèves ont le goût des nôtres, et leur ressemblent, excepté qu'elles sont beaucoup plus petites ; elles blanchissent à mesure qu'elles mûrissent ; on peut en manger. Si les temps sont pluvieux, cet arbre portera des fruits trois ou quatre fois l'année.

Sa racine broyée dans de l'urine de vache dissipe les tumeurs. Le suc tiré de l'écorce, mêlé avec le miel et pris en gargarisme, est bon dans l'esquinancie et les aphthes de la bouche. Je pourrais encore rapporter d'autres propriétés des différentes parties de cet arbre : mais elles n'en seraient pas plus réelles, et mon témoignage n'ajouterait rien à celui de Ray, d'où la description précédente est tirée.

AGE. (*Myth.*) Les poëtes ont distribué le temps qui suivit la formation de l'homme en quatre *âges :* l'*âge d'or*, sous le règne de Saturne au ciel, et sous celui de l'innocence et de la justice en terre. La terre produisait alors sans culture, et des fleuves

de miel et de lait coulaient de toutes parts. L'*âge d'argent*, sous lequel ces hommes commencèrent à être moins justes et moins heureux. L'*âge d'airain*, où le bonheur des hommes diminua encore avec leur vertu ; et l'*âge de fer*, sous lequel, plus méchants que sous l'*âge d'airain*, ils furent plus malheureux. On trouvera tout ce système exposé plus au long dans l'ouvrage d'Hésiode, intitulé *Opera et dies :* ce poëte fait à son frère l'histoire des siècles écoulés, et lui montre le malheur constamment attaché à l'injustice, afin de le détourner d'être méchant. Cette allégorie des *âges* est très-philosophique et très-instructive; elle était très-propre à apprendre aux peuples à estimer la vertu ce qu'elle vaut.

Les historiens, ou plutôt les chronologistes, ont divisé l'*âge* du monde en six époques principales, entre lesquelles ils laissent plus ou moins d'intervalles, selon qu'ils font le monde plus ou moins vieux. Ceux qui placent la création six mille ans avant Jésus-Christ comptent, pour l'âge d'Adam jusqu'au déluge, 2,262 ans ; depuis le déluge jusqu'au partage des nations, 738 : depuis le partage des nations jusqu'à Abraham, 460 ; depuis Abraham jusqu'à la Pâque des Israélites, 645 ; depuis la Pâque des Israélites jusqu'à Saül, 774 ; depuis Saül jusqu'à Cyrus, 583 ; et depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 538.

Ceux qui ne font le monde âgé que de quatre mille ans comptent, de la création au déluge, 1,656 ; du déluge à la vocation d'Abraham, 426 ; depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte, 430 ; depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du Temple, 480 ; depuis la fondation du Temple jusqu'à Cyrus, 476 ; depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 532.

D'autres comptent de la création à la prise de Troie 2,830 ans : et à la fondation de Rome, 3,250 ; de Carthage vaincue par Scipion à Jésus-Christ, 200 ; de Jésus-Christ à Constantin, 312 ; et au rétablissement de l'empire d'Occident, 808.

AGLIBOLUS (*Myth.*), dieu des Palmyréniens. Ils adoraient le soleil sous ce nom ; ils le représentaient sous la figure d'un jeune homme vêtu d'une tunique relevée par la ceinture, et qui ne lui descendait que jusqu'au genou, et ayant à sa main gauche un petit bâton en forme de rouleau, ou, selon Hérodien, sous la forme d'une grosse pierre ronde par en bas, et finissant en pointe, ou sous la forme d'un homme fait, avec les cheveux fri-

sés, la figure de la lune sur l'épaule, des cothurnes aux pieds, et un javelot à la main.

AGNEAU, s. m. (*Econom. rustique*) : c'est le petit de la brebis et du bélier. Aussitôt qu'il est né on le lève, on le met sur ses pieds, on l'accoutume à teter : s'il refuse, on lui frotte les lèvres avec du beurre et du saindoux, et on y met du lait. On aura le soin de tirer le premier lait de la brebis, parce qu'il est pernicieux; on enfermera l'agneau avec sa mère pendant deux jours, afin qu'elle le tienne chaudement et qu'il apprenne à la connaître. Au bout de quatre jours on mènera la mère aux champs, mais sans son petit; il se passera du temps avant qu'il soit assez fort pour l'y suivre. En attendant, on le laissera sortir le matin et le soir, et teter sa mère avant que de s'en séparer. Pendant le jour on lui donnera du son et du meilleur foin pour l'empêcher de bêler. Il faut avoir un lieu particulier dans la bergerie pour les agneaux; ils y passeront la nuit séparés des mères par une cloison. Outre le lait de la mère, il y en a qui leur donnent encore de la vesce moulue, de l'avoine, du sainfoin, des feuilles, de la farine d'orge; tous ces aliments sont bons : on les leur exposera dans de petites auges et de petits râteliers : on pourra leur donner aussi des pois qu'on fera cuire modérément, et qu'on mettra ensuite dans du lait de vache ou de chèvre. Ils font quelquefois difficulté de prendre cette nourritute; mais on les y contraint, en leur trempant le bout du museau dans l'auget, et en les faisant avaler avec le doigt. Comme on fait saillir les brebis au mois de septembre, on a des agneaux en février : on ne garde que les plus forts, on envoie les autres à la boucherie : on ne conduit les premiers aux champs qu'en avril, et on les sèvre sur la fin de ce mois. La brebis n'allaite son petit que sept à huit semaines au plus, si on le lui laisse; mais on a coutume de le lui ôter au bout d'un mois. On dit qu'un agneau ne s'adresse jamais à une autre qu'à sa mère, qu'il reconnaît au bêlement, quelque nombreux que soit un troupeau. Le sainfoin, les raves, les navets, etc., donneront beaucoup de lait aux brebis, et les agneaux ne s'en trouveront que mieux. Ceux qui font du fromage de brebis les tirent le matin et le soir, et n'en laissent approcher les agneaux que pour se nourrir de ce qui reste de lait dans les pis, et cela leur suffit, avec l'autre nourriture, pour les engraisser. On vend tous les

agneaux de la première portée, parce qu'ils sont faibles. Entre tous, on préfère les plus chargés de laine, et entre les plus chargés de laine, les blancs, parce que la laine blanche vaut mieux que la noire. Il ne doit y avoir dans un troupeau bien composé qu'un mouton noir contre dix blancs. Vous châtrerez vos agneaux à cinq ou six mois, par un temps qui ne soit ni froid ni chaud. S'ils restaient béliers, ils s'entre-détruiraient, et la chair en serait moins bonne. On les châtre en leur faisant tomber les testicules par une incision faite à la bourse, ou en les prenant dans le lac d'un cordeau qu'on serre jusqu'à ce que le lac les ait détachés. Pour prévenir l'enflure qui suivrait, on frotte la partie malade avec du saindoux, et l'on soulage l'agneau en le nourrissant avec du foin haché dans du son, pendant deux ou trois jours. On appelle *agneaux primes* ceux qu'on a d'une brebis mise en chaleur, et couverte dans le temps requis : ces agneaux sont plus beaux et se vendent un tiers, et quelquefois moitié plus que les autres. Ces petits animaux sont sujets à la fièvre et à la gratelle. Aussitôt qu'ils sont malades, il faut les séparer de leur mère. Pour la fièvre, on leur donne du lait de leur mère coupé avec de l'eau : quant à la gratelle qu'ils gagnent au menton, pour avoir, à ce qu'on dit, brouté de l'herbe qui n'a point encore été humectée par la rosée, on les en guérit en leur frottant le museau, la langue et le palais avec du sel broyé et mêlé avec l'hysope, en leur lavant les parties malades avec du vinaigre, les frottant ensuite avec du saindoux et de la poix résine fondus ensemble. On s'apercevra que les agneaux sont malades aux mêmes symptômes qu'on le reconnaît dans les brebis. Outre les remèdes précédents pour la gratelle d'autres se servent encore de vert-de-gris et de vieux oing, deux parties de vieux oing contre une de vert-de-gris; on en frotte la gratelle à froid : il y en a qui font macérer des feuilles de cyprès broyées dans de l'eau, et ils en lavent l'endroit du mal.

La peau d'agneau, garnie de son poil et préparée par les *pelletiers-fourreurs* ou par les *mégissiers*, s'emploie à de fort bonnes fourrures qu'on appelle *fourrure d'agnelins*.

Ces mêmes peaux, dépouillées de la laine, se passent aussi en mégie, et on en fabrique des marchandises de ganterie. A l'égard de la laine que fournissent les agneaux, elle entre dans

la fabrique des chapeaux, et on en fait aussi plusieurs sortes d'étoffes et de marchandises de bonneterie.

Agneau *de Perse* (*Commerce.*) Les fourrures de ces agneaux sont encore préférées en Moscovie à celles de Tartarie : elles sont grises et d'une frisure plus petite et plus belle; mais elles sont si chères qu'on n'en garnit que les retroussis des vêtements.

Agneau *de Tartarie* (*Commerce*), agneaux dont la fourrure est précieuse en Moscovie : elle vient de la Tartarie et des bords du Volga. La peau est trois fois plus chère que l'animal sans elle. La laine en est noire, fortement frisée, courte, douce et éclatante. Les grands de Moscovie en fourrent leurs robes et leurs bonnets, quoiqu'ils pussent employer à cet usage les martres zibelines, si communes dans ce pays.

AGNEL ou Aignel, ancienne monnaie d'or qui fut battue sous saint Louis, et qui porte un agneau ou mouton. On lit dans Le Blanc que l'*agnel* était d'or fin, et de 59 ½ au marc sous saint Louis, et valait 12 sous 6 deniers tournois. Ces sous étaient d'argent et presque du poids de l'agnel. La valeur de l'agnel est encore fixée par le même auteur à 3 deniers 5 grains trébuchants. Le roi Jean en fit faire qui étaient de 10 à 12 grains plus pesants. Ceux de Charles VI et de Charles VII ne pesaient que 2 deniers, et n'étaient pas or fin.

AGNELINS (*terme de mégisserie*), peaux passées d'un côté, qui ont la laine de l'autre côté.

Nous avons expliqué à l'article Agneau, l'usage que les mégissiers, les chapeliers, les pelletiers-fourreurs, et plusieurs autres ouvriers font de la peau de cet animal.

Agnelins se dit encore de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, et qui se lève pour la première fois au sortir des abatis des bouchers ou des boutiques des rôtisseurs.

Agnelins se dit en général de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, soit qu'on la coupe sur leur corps, ou qu'on l'enlève de dessus leurs peaux après qu'ils ont été tués.

AGNUS SCYTHICUS (*Hist. nat. bot.*) Kircher est le premier qui ait parlé de cette plante. Je vais d'abord rapporter ce qu'a dit Scaliger pour faire connaître ce que c'est que l'*agnus scythicus*; puis Kempfer et le savant Hans-Sloane nous apprendront ce qu'il en faut penser. « Rien, dit Jules-César Scaliger, n'est comparable à l'admirable arbrisseau de Scythie. Il croît prin-

cipalement dans le Zaccolham, aussi célèbre par son antiquité que par le courage de ses habitants. L'on sème dans cette contrée une graine presque semblable à celle du melon, excepté qu'elle est moins oblongue. Cette graine produit une plante d'environ trois pieds de haut, qu'on appelle *boramets* ou *agneau*, parce qu'elle ressemble parfaitement à cet animal par les pieds, les ongles, les oreilles et la tête ; il ne lui manque que les cornes, à la place desquelles elle a une touffe de poil. Elle est couverte d'une peau légère dont les habitants font des bonnets. On dit que sa pulpe ressemble à la chair de l'écrevisse de mer, qu'il en sort du sang quand on y fait une incision, et qu'elle est d'un goût extrêmement doux. La racine de la plante s'étend fort loin dans la terre : ce qui ajoute au prodige, c'est qu'elle tire sa nourriture des arbrisseaux circonvoisins, et qu'elle périt lorsqu'ils meurent ou qu'on vient à les arracher. Le hasard n'a point de part à cet accident : on lui a causé la mort toutes les fois qu'on l'a privée de la nourriture qu'elle tire des plantes voisines. Autre merveille, c'est que les loups sont les seuls animaux carnassiers qui en soient avides. » (Cela ne pouvait manquer d'être). On voit par la suite que Scaliger n'ignorait sur cette plante que la manière dont les pieds étaient produits et sortaient du tronc.

Voilà l'histoire de l'*agnus scythicus*, ou de la plante merveilleuse de Scaliger, de Kircher, de Sigismond, d'Hesberetein, d'Hayton Arménien, de Surius, du chancelier Bacon (*du chancelier Bacon*, notez bien ce témoignage), de Fortunius Licetus, d'André Lebarrus, d'Eusèbe de Nieremberg, d'Adam Olearius, d'Olaus Vormius, et d'une infinité d'autres botanistes.

Serait-il bien possible qu'après tant d'autorités qui attestent l'existence de l'agneau de Scythie, après le détail de Scaliger, à qui il ne restait plus qu'à savoir comment les pieds se formaient, l'agneau de Scythie fût une fable? Que croire en histoire naturelle, si cela est?

Kempfer, qui n'était pas moins versé dans l'histoire naturelle que dans la médecine, s'est donné tous les soins possibles pour trouver cet agneau dans la Tartarie, sans avoir pu y réussir. « On ne connaît ici, dit cet auteur, ni chez le menu peuple, ni chez les botanistes, aucun zoophyte qui broute; et je n'ai retiré de mes recherches que la honte d'avoir été trop crédule. » Il ajoute que ce qui a donné lieu à ce conte, dont il

s'est laissé bercer comme tant d'autres, c'est l'usage que l'on fait en Tartarie de la peau de certains agneaux dont on prévient la naissance, et dont on tue la mère avant qu'elle les mette bas, afin d'avoir leur laine plus fine. On borde avec ces peaux d'agneau des manteaux, des robes et des turbans. Les voyageurs, ou trompés sur la nature de ces peaux par ignorance de la langue du pays, ou par quelque autre cause, en ont ensuite imposé à leurs compatriotes, en leur donnant pour la peau d'une plante la peau d'un animal.

M. Hans-Sloane dit que l'*agnus scythicus* est une racine longue de plus d'un pied, qui a des tubérosités, des extrémités desquelles sortent quelques tiges longues d'environ trois à quatre pouces, et assez semblables à celles de la fougère, et qu'une grande partie de sa surface est couverte d'un duvet noir-jaunâtre, aussi luisant que la soie, long d'un quart de pouce, et qu'on emploie pour le crachement de sang. Il ajoute qu'on trouve à la Jamaïque plusieurs plantes de fougère qui deviennent aussi grosses qu'un arbre, et qui sont couvertes d'une espèce de duvet pareil à celui qu'on remarque sur nos plantes capillaires; et qu'au reste il semble qu'on ait employé l'art pour leur donner la figure d'un agneau, car les racines ressemblent au corps, et les tiges aux jambes de cet animal.

Voilà donc tout le merveilleux de l'agneau de Scythie réduit à rien, ou du moins à fort peu de chose, à une racine velue à laquelle on donne la figure, ou à peu près, d'un agneau en la contournant.

Cet article nous fournira des réflexions plus utiles contre la superstition et le préjugé, que le duvet de l'agneau de Scythie contre le crachement de sang. Kircher, et après Kircher, Jules-César Scaliger, écrivent une fable merveilleuse; et ils l'écrivent avec ce ton de gravité et de persuasion qui ne manquent jamais d'en imposer. Ce sont des gens dont les lumières et la probité ne sont pas suspectes; tout dépose en leur faveur : ils sont crus; et par qui? par les premiers génies de leur temps; et voilà tout d'un coup une nuée de témoignages plus puissants que le leur qui le fortifient, et qui forment pour ceux qui viendront un poids d'autorité auquel ils n'auront ni la force ni le courage de résister, et l'agneau de Scythie passera pour un être réel.

Il faut distinguer les faits en deux classes : en faits simples et ordinaires, et en faits extraordinaires et prodigieux. Les témoignages de quelques personnes instruites et véridiques suffisent pour les faits simples; les autres demandent, pour l'homme qui pense, des autorités plus fortes. Il faut en général que les autorités soient en raison inverse de la vraisemblance des faits, c'est-à-dire d'autant plus nombreuses et plus grandes que la vraisemblance est moindre.

Il faut subdiviser les faits, tant simples qu'extraordinaires, en transitoires et permanents. Les transitoires, ce sont ceux qui n'ont existé que l'instant de leur durée; les permanents, ce sont ceux qui existent toujours, et dont on peut s'assurer en tout temps. On voit que ces derniers sont moins difficiles à croire que les premiers, et que la facilité que chacun a de s'assurer de la vérité ou de la fausseté des témoignages doit rendre les témoins circonspects, et disposer les autres hommes à les croire.

Il faut distribuer les faits transitoires en faits qui se sont passés dans un siècle éclairé, et en faits qui se sont passés dans des temps de ténèbres et d'ignorance; et les faits permanents, en faits permanents dans un lieu accessible ou dans un lieu inaccessible.

Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, et s'ils sont de gens éclairés et instruits; les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont point calqués les uns sur les autres, et si toute cette foule d'autorités de Kircher, de Scaliger, de Bacon, de Libarius, de Licetus, d'Eusèbe, etc., ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme.

Il faut considérer si les témoins sont oculaires ou non; ce qu'ils ont risqué pour se faire croire; quelle crainte ou quelles espérances ils avaient en annonçant aux autres des faits dont ils se disaient témoins oculaires. S'ils avaient exposé leur vie pour soutenir leur déposition, il faut convenir qu'elle acquerrait une grande force : que serait-ce donc s'ils l'avaient sacrifiée et perdue?

Il ne faut pas non plus confondre les faits qui se sont passés à la face de tout un peuple avec ceux qui n'ont eu pour spectateurs qu'un petit nombre de personnes. Les faits clandestins,

pour peu qu'ils soient merveilleux, ne méritent presque pas d'être crus : les faits publics, contre lesquels on n'a point réclamé dans le temps, ou contre lesquels il n'y a eu de réclamation que de la part de gens peu nombreux et malintentionnés ou mal instruits, ne peuvent presque pas être contredits.

Voilà une partie des principes d'après lesquels on accordera ou l'on refusera sa croyance, si l'on ne veut pas donner dans des rêveries, et si l'on aime sincèrement la vérité.

AGRÉABLE, GRACIEUX, *considérés grammaticalement*. L'air et les manières, dit M. l'abbé Girard, rendent *gracieux*. L'esprit et l'humeur rendent *agréable*. On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*; il amuse. Les personnes polies sont toujours *gracieuses*. Les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*. Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux* et d'un commerce *agréable*. On fait une réception *gracieuse*. On a la conversation *agréable*. Il semble que les hommes sont *gracieux* par l'air, et les femmes par les manières.

Le *gracieux* et l'*agréable* ne signifient pas toujours des qualités personnelles. Le *gracieux* se dit quelquefois de ce qui flatte les sens et l'amour-propre; et l'*agréable*, de ce qui convient au goût et à l'esprit. Il est *gracieux* d'avoir de beaux objets devant soi; rien n'est plus *agréable* que la bonne compagnie. Il peut être dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux*, et d'user de ce qui est *agréable*. On naît *gracieux*, et l'on fait l'*agréable*.

AGRICULTURE, s. f. (*Ordre Encycl. Histoire de la Nature. Philosophie. Science de la Nat. Bot. Agricult.*) L'*agriculture* est, comme le mot le fait assez entendre, l'art de cultiver la terre. Cet art est le premier, le plus utile, le plus étendu, et peut-être le plus essentiel des arts. Les Égyptiens faisaient honneur de son invention à Osiris; les Grecs à Cérès et à Triptolème son fils; les Italiens à Saturne, ou à Janus leur roi, qu'ils placèrent au rang des dieux en reconnaissance de ce bienfait. L'agriculture fut presque l'unique emploi des patriarches, les plus respectables de tous les hommes par la simplicité de leurs mœurs, la bonté de leur âme et l'élévation de leurs sentiments. Elle a fait les délices des plus grands hommes chez les autres peuples anciens. Cyrus le jeune avait planté lui-même la plupart

des arbres de ses jardins, et daignait les cultiver; et Lysandre de Lacédémone, l'un des chefs de la république, s'écriait à la vue des jardins de Cyrus : *O prince! que tous les hommes vous doivent estimer heureux d'avoir su joindre ainsi la vertu à tant de grandeur et de dignité!* Lysandre dit *la vertu*, comme si l'on eût pensé dans ces temps qu'un monarque agriculteur ne pouvait manquer d'être un homme vertueux; et il est constant du moins qu'il doit avoir le goût des choses utiles et des occupations innocentes. Hiéron de Syracuse, Attalus, Philopator de Pergame, Archélaüs de Macédoine, et une infinité d'autres, sont loués par Pline et par Xénophon, qui ne louaient pas sans connaissance, et qui n'étaient pas leurs sujets, de l'amour qu'ils ont eu pour les champs et pour les travaux de la campagne. La culture des champs fut le premier objet du législateur des Romains; et pour en donner à ses sujets la haute idée qu'il en avait lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il institua fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, et de leur demander des récoltes abondantes. Ces prêtres étaient au nombre de douze; ils étaient appelés *Arvales*, de *arva*, champs, terres labourables. Un d'entre eux étant mort, Romulus lui-même prit sa place, et dans la suite on n'accorda cette dignité qu'à ceux qui pouvaient prouver une naissance illustre. Dans ces premiers temps, chacun faisait valoir son héritage et en tirait sa subsistance. Les consuls trouvèrent les choses dans cet état, et n'y firent aucun changement. Toute la campagne de Rome fut cultivée par les vainqueurs des nations. On vit, pendant plusieurs siècles, les plus célèbres d'entre les Romains passer de la campagne aux premiers emplois de la république, et, ce qui est infiniment plus digne d'être observé, revenir des premiers emplois de la république aux occupations de la campagne. Ce n'était point indolence; ce n'était point dégoût des grandeurs, ou éloignement des affaires publiques : on retrouvait dans les besoins de l'État nos illustres agriculteurs toujours prêts à devenir les défenseurs de la patrie. Serranus semait son champ quand on l'appela à la tête de l'armée romaine; Quintius Cincinnatus labourait une pièce de terre qu'il possédait au delà du Tibre, quand il reçut ses provisions de dictateur; Quintius Cincinnatus quitta ce tranquille exercice, prit le commandement des armées, vainquit les ennemis, fit passer les captifs sous le joug, reçut les honneurs

du triomphe, et fut à son champ au bout de seize jours. Tout, dans les premiers temps de la république et les plus beaux jours de Rome, marqua la haute estime qu'on y faisait de l'agriculture : les gens riches, *locupletes*, n'étaient autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui *de gros laboureurs* et de riches fermiers. La première monnaie, *pecunia à pecu*, porta l'empreinte d'un mouton ou d'un bœuf, comme symboles principaux de l'opulence : les registres des questeurs et des censeurs s'appelèrent *pascua*. Dans la distinction des citoyens romains, les premiers et les plus considérables furent ceux qui formaient les tribus rustiques, *rusticæ tribus* : c'était une grande ignominie d'être réduit, par le défaut d'une bonne et sage économie de ses champs, au nombre des habitants de la ville et de leurs tribus, *in tribu urbana*. On prit d'assaut la ville de Carthage : tous les livres qui remplissaient ses bibliothèques furent donnés en présent à des princes, amis de Rome; elle ne se réserva pour elle que les vingt-huit livres d'agriculture du capitaine Magon. Decius Syllanus fut chargé de les traduire, et l'on conserva l'original et la traduction avec un très-grand soin. Le vieux Caton étudia la culture des champs, et en écrivit; Cicéron la recommande à son fils, et en fait un très-bel éloge : *Omnium rerum*, lui dit-il, *ex quibus aliquid exquisitur, nihil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius*. « De tout ce qui peut être entrepris ou recherché, rien au monde n'est meilleur, plus utile, plus doux, enfin plus digne de l'homme libre, que l'agriculture. » Mais cet éloge n'est pas encore de la force de celui de Xénophon. L'agriculture naquit avec les lois et la société; elle est contemporaine de la division des terres. Les fruits de la terre furent la première richesse : les hommes n'en connurent point d'autres, tant qu'ils furent plus jaloux d'augmenter leur félicité dans le coin de terre qu'ils occupaient, que de se transplanter en différents endroits pour s'instruire du bonheur ou du malheur des autres : mais aussitôt que l'esprit de conquête eut agrandi les sociétés et enfanté le luxe, le commerce et toutes les autres marques éclatantes de la grandeur et de la méchanceté des peuples, les métaux devinrent la représentation de la richesse; l'agriculture perdit de ses premiers honneurs, et les travaux de la campagne, abandonnés à des hommes subalternes, ne conservèrent leur

ancienne dignité que dans les chants des poëtes. Les beaux esprits des siècles de corruption, ne trouvant rien dans les villes qui prêtât aux images et à la peinture, se répandirent encore en imagination dans les campagnes, et se plurent à retracer les mœurs anciennes, cruelle satire de celles de leur temps : mais la terre sembla se venger elle-même du mépris qu'on faisait de sa culture. « Elle nous donnait autrefois, dit Pline, ses fruits avec abondance; elle prenait, pour ainsi dire, plaisir d'être cultivée par des charrues couronnées par des mains triomphantes; et pour correspondre à cet honneur, elle multipliait de tout son pouvoir ses productions. Il n'en est plus de même aujourd'hui; nous l'avons abandonnée à des fermiers mercenaires, nous la faisons cultiver par des esclaves ou par des forçats; et l'on serait tenté de croire qu'elle ressenti cet affront. » Je ne sais quel est l'état de l'agriculture à la Chine; mais le père du Halde nous apprend que l'empereur, pour en inspirer le goût à ses sujets, met la main à la charrue tous les ans une fois; qu'il trace quelques sillons, et que les plus distingués de sa cour lui succèdent tour à tour au même travail et à la même charrue.

Ceux qui s'occupent de la culture des terres sont compris sous le nom de *laboureurs*, de *laboureurs fermiers*, *séquestres*, *économes*, et chacune de ces dénominations convient à tout seigneur qui fait valoir ses terres par ses mains, et qui cultive son champ. Les prérogatives qui ont été accordées de tout temps à ceux qui se sont livrés à la culture des terres leur sont communes à tous. Ils sont soumis aux mêmes lois, et ces lois leur ont été favorables de tout temps; elles se sont même quelquefois étendues jusqu'aux animaux qui partageaient avec les hommes les travaux de la campagne. Il était défendu par une loi des Athéniens de tuer le bœuf qui sert à la charrue; il n'était pas même permis de l'immoler en sacrifice. « Celui qui commettra cette faute ou qui volera quelques outils d'agriculture sera puni de mort. » Un jeune Romain, accusé et convaincu d'avoir tué un bœuf pour satisfaire la bizarrerie d'un ami, fut condamné au bannissement, comme s'il eût tué son propre métayer, ajoute Pline.

Mais ce n'était pas assez que de protéger par des lois les choses nécessaires au labourage, il fallait encore veiller à la tran-

quillité et à la sûreté du laboureur et de tout ce qui lui appartient. Ce fut par cette raison que Constantin le Grand défendit à tout créancier de saisir pour dettes civiles les esclaves, les bœufs et tous les instruments du labour. « S'il arrive aux créanciers, aux cautions, aux juges même d'enfreindre cette loi, ils subiront une peine arbitraire à laquelle ils seront condamnés par un juge supérieur. » Le même prince étendit cette défense par une autre loi, et enjoignit aux receveurs de ses deniers, sous peine de mort, de laisser en paix le laboureur indigent. Il concevait que les obstacles qu'on apporterait à l'agriculture diminueraient l'abondance des vivres et du commerce, et par contrecoup l'étendue de ses droits. Il y eut un temps où l'habitant des provinces était tenu de fournir des chevaux de poste aux courriers et des bœufs aux voitures publiques. Constantin eut l'attention d'excepter de ces corvées le cheval et le bœuf servant au labour. « Vous punirez sévèrement, dit ce prince à ceux à qui il en avait confié l'autorité, quiconque contreviendra à ma loi. Si c'est un homme d'un rang qui ne permette pas de sévir contre lui, dénoncez-le-moi, et j'y pourvoirai; s'il n'y a point de chevaux ou de bœufs que ceux qui travaillent aux terres, que les voitures et les courriers attendent. » Les campagnes de l'Illyrie étaient désolées par de petits seigneurs de villages qui mettaient le laboureur à contribution et le contraignaient à des corvées nuisibles à la culture des terres : les empereurs Valens et Valentinien, instruits de ces désordres, les arrêtèrent par une loi qui porte exil perpétuel et confiscation de tous biens contre ceux qui oseront à l'avenir exercer cette tyrannie.

Mais les lois qui protégent la terre, le laboureur et le bœuf ont veillé à ce que le laboureur remplît son devoir. L'empereur Pertinax voulut que le champ laissé en friche appartînt à celui qui le cultiverait; que celui qui le défricherait fût exempt d'imposition pendant dix ans; et s'il était esclave, qu'il devînt libre. Aurélien ordonna aux magistrats municipaux des villes d'appeler d'autres citoyens à la culture des terres abandonnées de leur domaine, et il accorda trois ans d'immunité à ceux qui s'en chargeraient. Une loi de Valentinien, de Théodose et d'Arcade met le premier occupant en possession des terres abandonnées, et les lui accorde sans retour si, dans l'espace de deux ans, personne ne les réclame; mais les ordonnances de nos rois ne

sont pas moins favorables à l'agriculture que les lois romaines.

Henri III, Charles IX, Henri IV se sont plu à favoriser par des règlements les habitants de la campagne. Ils ont tous fait défense de saisir les meubles, les harnais, les instruments et les bestiaux du laboureur. Louis XIII et Louis XIV les ont confirmés. Cet article n'aurait point de fin si nous nous proposions de rapporter toutes les ordonnances relatives à la conservation des grains depuis la semaille jusqu'à la récolte. Mais ne sont-elles pas toutes bien justes? Est-il quelqu'un qui voulût se donner les fatigues et faire toutes les dépenses nécessaires à l'agriculture et disperser sur la terre le grain qui charge son grenier, s'il n'attendait la récompense d'une heureuse moisson?

La loi de Dieu donna l'exemple. Elle dit : « Si l'homme fait du dégât dans un champ ou dans une vigne en y laissant aller sa bête, il réparera ce dommage aux dépens de son bien le meilleur. Si le feu prend à des épines et gagne un amas de gerbes, celui qui aura allumé ce feu supportera la perte. » La loi des hommes ajouta : « Si quelque voleur de nuit dépouille un champ qui n'est pas à lui, il sera pendu s'il a plus de quatorze ans; il sera battu de verges s'il est plus jeune, et livré au propriétaire du champ, pour être son esclave jusqu'à ce qu'il ait réparé le dommage, suivant la taxe du préteur. Celui qui mettra le feu à un tas de blé sera fouetté et brûlé vif. Si le feu y prend par sa négligence, il payera le dommage ou sera battu de verges, à la discrétion du préteur. »

Nos princes n'ont pas été plus indulgents sur le dégât des champs; ils ont prétendu qu'il fût seulement réparé quand il était accidentel, et réparé et puni quand il était médité. « Si les bestiaux se répandent dans les blés, ils seront saisis, et le berger sera châtié. » Il est défendu, même aux gentilshommes, de chasser dans les vignes, dans les blés, dans les terres ensemencées. (Voyez l'*Édit de Henri IV à Follembray, 12 janvier 1599.* Voyez ceux *de Louis XIV, août 1689 et 20 mai 1704.*) Ils ont encore favorisé la récolte en permettant d'y travailler même les jours de fête. Mais passons à la culture des terres.

Pour cultiver les terres avec avantage, il importe d'en connaître la nature : telle terre demande une façon, telle autre une autre; celle-ci une espèce de grains, celle-là une autre espèce. On peut voir dans l'*Encyclopédie*, aux articles TERRE

et TERROIR, en général ce qui y a rapport, et *aux plantes différentes* le terroir et la culture qu'elles demandent : nous ne réserverons ici que ce qui concerne l'agriculture en général ou le labour.

1. Proportionnez vos bêtes et vos ustensiles, le nombre, la profondeur, la figure, la saison des labours et des repos, à la qualité de vos terres et à la nature de votre climat.

2. Si votre domaine est de quelque étendue, divisez-le en trois parties égales ou à peu près; c'est ce qu'on appelle *mettre ses terres en soles.*

Semez l'une de ces trois parties en blé, l'autre en avoine et menus grains, qu'on appelle *mars*, et laissez la troisième en *jachère.*

3. L'année suivante, semez la *jachère* en blé, changez en avoine celle qui était en blé, et mettez en jachère celle qui était en avoine.

Cette distribution rendra le tribut des années, le repos et le travail des terres à peu près égaux, si l'on combine la bonté des terres avec leur étendue. Mais le laboureur prudent, qui ne veut rien laisser au hasard, aura plus d'égard à la qualité des terres qu'à la peine de les cultiver : et la crainte de la disette le déterminera plutôt à fatiguer considérablement une année, afin de cultiver une grande étendue de terres ingrates et égaliser ses années en revenus, que d'avoir des revenus inégaux en égalisant l'étendue de ses labours; et il ne se mettra que le moins qu'il pourra dans le cas de dire : *Ma sole de blé est forte ou faible cette année.*

4. Ne dessolez point vos terres, parce que cela vous est défendu et que vous ne trouveriez pas votre avantage à les faire porter plus que l'usage et un bon labourage ne le permettent.

5. Vous volerez votre maître, si vous êtes fermier, et que vous décompotiez contre sa volonté et contre votre bail.

Terres à blé. Vous donnerez trois façons à vos terres à blé avant que de les ensemencer, soit de froment, soit de méteil, soit de seigle : ces trois façons, vous les donnerez pendant l'année de jachère. La première aux environs de la Saint-Martin ou après la semaille des menus grains vers Pâques : mais elle est plus avantageuse et plus d'usage en automne. Elle consiste à

ouvrir la terre et à en détruire les mauvaises herbes : cela s'appelle faire *la cassaille*, ou *sombrer*, ou *égerer*, ou *jachérer*, ou *lever le guéret*, ou *guerter*, ou *mouvoir*, ou *casser*, *tourner*, *froisser les jachères*. Ce premier labour n'est guère que de quatre doigts de profondeur, et les sillons en sont serrés : il y a pourtant des provinces où l'on croit trouver son avantage à le donner profond. Chacun a ses raisons. On retourne en terre par cette façon le chaume de la dépouille précédente, à moins qu'on n'aime mieux y mettre le feu. Si l'on y a mis le feu, on laboure sur la cendre; ou bien on brûle le chaume, comme nous venons de dire; ou on l'arrache pour en faire des meules et l'employer ensuite à différents usages; ou on le retourne en écorchant légèrement la terre. Dans ce dernier cas, on lui donne le temps de pourrir, et au mois de décembre on retourne au champ avec la charrue, et on lui donne le premier des trois véritables labours : ce labour est profond et s'appelle *labour en plante*. Il est suivi de l'émotage qui se fait avec le casse-motte, mais plus souvent avec une forte herse garnie de fortes dents de fer. Il faut encore avoir soin d'ôter les pierres ou d'épierrer, d'ôter les souches ou d'essarter les ronces, les épines, etc.

Le second labour s'appelle *binage*; quand on a donné la première façon avant l'hiver, on bine à la fin de l'hiver; si on n'a donné la première façon qu'après l'hiver, on bine six semaines ou un mois après. On avance ou on recule ce travail, suivant la température de l'air ou la force des terres. Il faut que ce labour soit profond.

Le troisième labour s'appelle ou *tierçage*, ou *rebinage*. On fume les terres avant que de le donner, si on n'y a pas travaillé plus tôt. Il doit être profond quand on ne donne que trois façons; on le donne quand l'herbe commence à monter sur le guéret, et qu'on est prêt à l'emblaver, et tout au plus huit ou quinze jours avant.

Comme il faut qu'il y ait toujours un labour avant la semaille, il y a bien des terres qui demandent plus de trois labours. On donne jusqu'à quatre à cinq labours aux terres fortes, à mesure que les herbes y viennent; quand la semaille est précédée d'un quatrième labour, ce labour est léger; il s'appelle *traverser*. On ne traverse point les terres glaiseuses, enfoncées

et autres d'où les eaux s'écoulent difficilement. Quand on donne plus de trois labours, on n'en fait guère que deux ou trois pleins; deux l'hiver, un avant la semaille : les autres ne sont proprement que des demi-labours qui se font avec le soc simple, sans coutre et sans oreilles.

Terres à menus grains. On ne laisse reposer ces terres depuis le mois de juillet ou d'août qu'elles ont été dépouillées de blé, que jusqu'en mars qu'on les ensemence de menus grains. On ne leur donne qu'un ou deux labours, l'un avant l'hiver, l'autre avant de semer. Ceux qui veulent amender ces terres y laissent le chaume, ou le brûlent : ils donnent le premier labour aux environs de la Saint-Martin, et le second vers le mois de mars.

On n'emploie en France que des chevaux ou des bœufs. Le bœuf laboure plus profondément, commence plus tôt, finit plus tard, est moins maladif, coûte moins en nourriture et en harnais, et se vend quand il est vieux : il faut les accoupler serrés, afin qu'ils tirent également. On se sert de buffles en Italie, d'ânes en Sicile; il faut prendre ces animaux jeunes, gras, vigoureux, etc.

1. N'allez point aux champs sans connaître le fonds, sans que vos bêtes soient en bon état, et sans quelque outil tranchant. La terre n'est bonne que quand elle a dix-huit pouces de profondeur.

2. Choisissez un temps convenable; ne labourez ni trop tôt ni trop tard; c'est la première façon qui décidera des autres quant aux terres.

3. Ne labourez point quand la terre est trop sèche, ou vous ne feriez que l'égratigner par un labour superficiel; ou vous dissiperiez sa substance par un labour profond. Le labour fait dans les grandes chaleurs doit être suivi d'un demi-labour avant la semaille.

4. Si vous labourez par un temps trop mou, la terre chargée d'eau se mettra en mortier; en sorte que ne devenant jamais meuble, la semence s'y porterait mal. Prenez le temps que la terre est adoucie, après les pluies ou les brouillards.

5. Renouvelez les labours quand les herbes commencent à pointer, et donnez le dernier peu de temps avant la semaille.

6. Labourez fortement les terres grasses, humides et fortes,

et les novales; légèrement les terres sablonneuses, pierreuses, sèches et légères, et non à vive jauge.

7. Ne poussez point vos sillons trop loin, vos bêtes auront trop à tirer d'une traite. On dit qu'il serait bon que les terres fussent partagées en quartiers, chacun de quarante perches de long au plus pour les chevaux, et de cent cinquante pieds au plus pour les bœufs; ne les faites reposer qu'au bout de la raie.

8. Si vous labourez sur une colline, labourez horizontalement, et non verticalement.

9. Labourez à plat et uniment dans les pays où vos terres auront besoin de l'arrosement des pluies. Labourez en talus, à dos d'âne, et en sillons hauts, les terres argileuses et humides. On laisse dans ces derniers cas un grand sillon aux deux côtés du champ pour recevoir et décharger les eaux.

10. Que vos sillons soient moins larges, moins unis et plus élevés dans les terres humides que dans les autres. Si vos sillons sont étroits, et qu'ils n'aient que quatorze à quinze pouces de largeur sur treize à quatorze de hauteur, labourez du midi au nord, afin que vos grains aient le soleil des deux côtés. Cette attention est moins nécessaire si vos sillons sont plats. Si vous labourez à plat et en planches des terres humides, n'oubliez pas de pratiquer au milieu de la planche un sillon plus profond que les autres, qui reçoive les eaux. Il y a des terres qu'on laboure à uni, sans sillons ni planches, et où l'on se contente de verser toutes les raies du même côté, en ne prenant la terre qu'avec l'oreille de la charrue; en sorte qu'après le labour on n'aperçoit point d'*enrue;* on se sert alors d'une charrue à tourne-oreille.

11. Sachez que les sillons porte-eaux ne sont permis que quand ils ne font point de tort aux voisins, et qu'ils sont absolument nécessaires.

12. Donnez le troisième labour de travers, afin que votre terre émottée en tout sens se nettoie plus facilement de pierres, et s'imbibe plus aisément des eaux de pluie.

13. Que votre dernier labour soit toujours plus profond que le précédent; que vos sillons soient pressés; changez rarement de soc; ne donnez point à la même terre deux fois de suite la même sorte de grains; ne faites point labourer à prix d'argent: si vous y êtes forcé, veillez à ce que votre ouvrage se fasse bien.

14. Ayez une bonne *charrue.*

Voulez-vous connaître le travail de votre année? le voici :

En janvier. Dépouillez les gros légumes; retournez les jachères; mettez en œuvre les chanvres et lins; nettoyez, raccommodez vos charrettes, tombereaux, et apprêtez des échalas et des osiers; coupez les saules et les peupliers; relevez les fossés, façonnez les haies; remuez les terres des vignes; fumez ceux des arbres fruitiers qui languiront; émondez les autres; essartez les prés; battez les grains; retournez le fumier; labourez les terres légères et sablonneuses qui ne l'ont pas été à la Saint-Martin; quand il fera doux, vous recommencerez à planter dans les vallées; entez les arbres et arbrisseaux hâtifs; enterrez les cormes, amandes, noix, etc.; faites tiller le chanvre et filer; faites faire des fagots et du menu bois; faites couver les poules qui demanderont; marquez les agneaux que vous garderez; salez le cochon; si vous êtes en pays chaud, rompez les guérets, préparez les terres pour la semaille de mars, etc.

En février. Continuez les ouvrages précédents; plantez la vigne; curez, taillez, échaladez les vignes plantées; fumez les arbres, les champs, les prés, les jardins et les couches; habillez les prairies; élaguez les arbres, nettoyez-les de feuilles mortes, de vers, de mousse, d'ordures, etc.; donnez la façon aux terres que vous sèmerez en *mars*, surtout à celles qui sont en coteaux; vous sèmerez l'avoine, si vous écoutez le proverbe; semez les lentilles, les pois chiches, le chanvre, le lin, le pastel; préparez les terres à sainfoin; visitez vos vins s'ils sont délicats; plantez les bois, les taillis, les rejetons; nettoyez le colombier, le poulailler, etc.; repeuplez la garenne; raccommodez les terriers; achetez des ruches et des mouches; si votre climat est chaud, liez la vigne à l'échalas; réchauffez les pieds des arbres; donnez le verrat aux truies, sinon attendez.

En mars. Semez les petits blés, le lin, les avoines et les *mars*; achevez de tailler et d'échalader les vignes; donnez tout le premier labour; faites les fagots de sarments; soutirez les vins; donnez la seconde façon aux jachères; sarclez les blés; semez les olives et autres fruits à noyau; dressez des pépinières; greffez les arbres avant qu'ils bourgeonnent; mettez vos jardins en état; semez la lie d'olive sur les oliviers languissants; défrichez les prés; achetez des bœufs, des veaux, des génisses, des poulains, des taureaux, etc.

En avril. Continuez de semer les mars et le sainfoin; labourez les vignes et les terres qui ne l'ont pas encore été; greffez les arbres fruitiers; plantez les oliviers; greffez les autres; taillez la vigne nouvelle; donnez à manger aux pigeons, car ils ne trouveront plus rien; donnez l'étalon aux cavales, aux ânesses et aux brebis; nourrissez bien les vaches qui vêlent ordinairement dans ce temps; achetez des mouches; cherchez-en dans les bois; nettoyez les ruches, et faites la chasse aux papillons.

En mai. Semez le lin, le chanvre, la navette, le colza, le millet et le panis, si vous êtes en pays froid; plantez le safran; labourez les jachères; sarclez les blés; donnez le second labour et les soins nécessaires à la vigne; ôtez les pampres et les sarments sans fruit; coupez les chênes et les aunes pour qu'ils pèlent; émondez et entez les oliviers; soignez les mouches à miel, et plus encore les vers à soie; tondez les brebis; faites beurre et fromage; remplissez vos vins; châtrez vos veaux; allez chercher dans les forêts du jeune feuillage pour vos bestiaux.

En juin. Continuez les labours et les semailles des mois précédents; ébourgeonnez et liez la vigne; continuez de soigner les mouches, et de châtrer les veaux; faites provision de beurre et de fromage. Si vous êtes en pays froid, tondez vos brebis; donnez le deuxième labour aux jachères; charriez les fumiers et la marne; préparez et nettoyez l'aire de la grange; châtrez les mouches à miel; tenez leurs ruches nettes; fauchez les prés, et autres verdages; fanez le foin; recueillez les légumes qui sont en maturité; sciez sur la fin du mois vos orges carrés. En Italie, vous commencerez à dépouiller vos froments, partout vous vous disposerez à la moisson. Battez du blé pour la semaille; dépouillez les cerisiers; amassez des claies et parquez les bestiaux.

En juillet. Achevez de biner les jachères; continuez de porter les fumiers; dépouillez les orges de primeur, les navettes, colzas, lins, vers à soie, récoltes, les légumes d'été; serrez ceux d'hiver; donnez le troisième labour à la vigne; ôtez le chiendent; unissez la terre pour conserver les racines; déchargez les pommiers et les poiriers des fruits gâtés et superflus; ramassez ceux que les vents auront abattus, et faites-en du cidre de primeur; faites couvrir vos vaches; visitez vos troupeaux; coupez les foins; videz et nettoyez vos granges; retenez des moissonneurs. En climat chaud, achetez à vos brebis

des béliers, et rechaussez les arbres qui sont en plein vent.

En août. Achevez la moisson; arrachez le chanvre; faites le verjus. En pays froid, effeuillez les ceps tardifs; en pays chaud, ombragez-les. Commencez à donner le troisième labour aux jachères; battez le seigle pour la semaille prochaine; continuez de fumer les terres; cherchez des sources, s'il vous en faut: vous aurez de l'eau toute l'année, quand vous en trouverez en août. Faites la chasse aux guêpes; mettez le feu dans les pâtis pour en consumer les mauvaises herbes; préparez vos pressoirs, vos cuves, vos tonneaux et le reste de l'attirail de la vendange.

En septembre. Achevez de dépouiller les grains et les chanvres, et de labourer les jachères; fumez les terres; retournez le fumier; fauchez la deuxième coupe des prés; cueillez le houblon, le sénevé, les pommes, les poires, les noix, et autres fruits d'automne; ramassez le chaume pour couvrir vos étables; commencez à semer les seigles, le méteil et même le froment; coupez les riz et les millets; cueillez et préparez le pastel et la garance; vendangez sur la fin du mois. En pays chaud, semez les pois, la vesce, le senegré, la dragée, etc.; cassez les terres pour le sainfoin; faites de nouveaux prés; raccommodez les vieux; semez les lupins, et autres grains de la même nature, et faites amas de cochons maigres pour la glandée.

En octobre. Achevez votre vendange et vos vins, et la semaille des blés; recueillez le miel et la cire; nettoyez les ruches; achevez la récolte du safran; serrez les orangers; semez les lupins, l'orge carré, les pois, les féveroles, l'hyvernache; faites le cidre et le raisiné; plantez les oliviers; déchaussez ceux qui sont en pied; confisez les olives blanches; commencez sur la fin de ce mois à provigner la vigne, à la rueller, si c'est l'usage; veillez aux vins nouveaux; commencez à abattre les bois, à tirer la marne et à planter. En pays chaud, depuis le 10 jusqu'au 23, vous sèmerez le froment ras et barbu, et même le lin, qu'on ne met ici en terre qu'au printemps.

En novembre. Continuez les cidres; abattez les bois; plantez, provignez et déchaussez la vigne; amassez les olives quand elles commencent à changer de couleur; tirez-en les premières huiles; plantez les oliviers, taillez les autres; semez de nouveaux pieds; récoltez les marrons et les châtaignes, la garance et les osiers; serrez les fruits d'automne et d'hiver; amassez du

gland pour le cochon; serrez les raves; ramassez et faites sécher des herbes pour les bestiaux; charriez les fumiers et la marne; liez les vignes; rapportez et serrez les échalas; coupez les branches de saules; tillez-les ou fendez; faites l'huile de noix; commencez à tailler la vigne; émondez les arbres; coupez les bois à bâtir et à chauffer; nettoyez les ruches, et visitez vos serres et vos fruiteries. On a dans un climat chaud des moutons dès ce mois; on lâche le bouc aux chèvres; on sème le blé ras et barbu, les orges, les fèves et le lin. En pays froid et tempéré, cette semaille ne se fait qu'en mars.

En décembre. Défrichez les bois, coupez-en pour bâtir et chauffer; fumez et marnez vos terres; battez votre blé; faites des échalas, des paniers de jonc et d'osier, des râteaux, des manches; préparez vos outils; raccommodez vos harnais et vos ustensiles; tuez et salez le cochon; couvrez de fumier les pieds des arbres et les légumes que vous voulez garder jusqu'au printemps; visitez vos terres; étêtez vos peupliers et vos autres arbres, si vous voulez qu'ils poussent fortement au printemps; tendez des rets et des piéges, et recommencez votre année.

Voilà l'année, le travail et la manière de travailler de nos laboureurs. Mais un auteur anglais a proposé un nouveau système d'agriculture que nous allons expliquer, d'après la traduction que M. Duhamel nous a donnée de l'ouvrage anglais, enrichi de ses propres découvertes.

M. Tull distingue les racines, en pivotantes qui s'enfoncent verticalement dans la terre, et qui soutiennent les grandes plantes, comme les chênes et les noyers; et en rampantes, qui s'étendent parallèlement à la surface de la terre. Il prétend que celles-ci sont beaucoup plus propres à recueillir les sucs nourriciers que celles-là. Il démontre ensuite que les feuilles sont des organes très-nécessaires à la santé des plantes, et l'on trouve à l'article FEUILLE de l'*Encyclopédie* les preuves qu'il en donne; d'où il conclut que c'est faire un tort considérable aux luzernes et aux sainfoins que de les faire paître trop souvent par le bétail, et qu'il pourrait bien n'être pas aussi avantageux qu'on se l'imagine de mettre les troupeaux dans les blés quand ils sont trop forts.

Après avoir examiné les organes de la vie des plantes, la racine et la feuille, M. Tull passe à leur nourriture : il pense

que ce n'est autre chose qu'une poudre très-fine, ce qui n'est pas sans vraisemblance, ni sans difficulté; car il paraît que les substances intégrantes de la terre doivent être dissolubles dans l'eau, et les molécules de terre ne semblent pas avoir cette propriété : c'est l'observation de M. Duhamel. M. Tull se fait ensuite une question très-embarrassante; il se demande si toutes les plantes se nourrissent d'un même suc; il le pense : mais plusieurs auteurs ne sont pas de son avis; et ils remarquent très-bien que telle terre est épuisée pour une plante, qui ne l'est pas pour une autre plante; que des arbres plantés dans une terre où il y en a eu beaucoup et longtemps de la même espèce n'y viennent pas si bien que d'autres arbres; que les sucs dont l'orge se nourrit, étant plus analogues à ceux qui nourrissent le blé, la terre en est plus épuisée qu'elle ne l'eût été par l'avoine; et par conséquent que, tout étant égal d'ailleurs, le blé succède mieux à l'avoine dans une terre qu'à l'orge. Quoi qu'il en soit de cette question, sur laquelle les botanistes peuvent encore s'exercer, M. Duhamel prouve qu'un des principaux avantages qu'on se procure en laissant les terres sans les ensemencer pendant l'année de jachère consiste à avoir assez de temps pour multiplier les labours autant qu'il est nécessaire pour détruire les mauvaises herbes, pour ameublir et soulever la terre, en un mot pour la disposer à recevoir le plus précieux et le plus délicat de tous les grains, le froment : d'où il s'ensuit qu'on aurait beau multiplier les labours dans une terre, si on ne laissait des intervalles convenables entre ces labours, on ne lui procurerait pas un grand avantage. Quand on a renversé le chaume et l'herbe, il faut laisser pourrir ces matières, laisser la terre s'imprégner des qualités qu'elle peut recevoir des météores, sinon s'exposer par un travail précipité à la remettre dans son premier état. Voilà donc deux conditions : la multiplicité des labours, sans laquelle les racines, ne s'étendant pas facilement dans les terres, n'en tireraient pas beaucoup de sucs; des intervalles convenables entre ces labours, sans lesquels les qualités de la terre ne se renouvelleraient point. A ces conditions il en faut ajouter deux autres : la destruction des mauvaises herbes, ce qu'on obtient par les labours fréquents; et le juste rapport entre la quantité de plantes et la faculté qu'a la terre pour les nourrir.

Le but des labours fréquents, c'est de diviser les molécules de la terre, d'en multiplier les pores, et d'approcher des plantes plus de nourriture; mais on peut encore obtenir cette division par la calcination et par les fumiers. Les fumiers altèrent toujours un peu la qualité des productions; d'ailleurs on n'a pas du fumier autant et comme on veut, au lieu qu'on peut multiplier les labours à discrétion sans altérer la qualité des fruits. Les fumiers peuvent bien fournir à la terre quelque substance : mais les labours réitérés exposent successivement différentes parties de la terre aux influences de l'air, du soleil et des pluies; ce qui les rend propres à la végétation.

Mais les terres qui ont resté longtemps sans être ensemencées doivent être labourées avec des précautions particulières, dont on est dispensé quand il s'agit de terres qui ont été cultivées sans interruption. M. Tull fait quatre classes de ces terres : 1° celles qui sont en bois; 2° celles qui sont en landes; 3° celles qui sont en friche; 4° celles qui sont trop humides. M. Tull remarque que quand la rareté du bois n'aurait pas fait cesser la coutume de mettre le feu à celles qui étaient en bois pour les convertir en terres labourables, il faudrait s'en départir, parce que la fouille des terres qu'on est obligé de faire pour enlever les souches est une excellente façon que la terre en reçoit, et que l'engrais des terres par les cendres est sinon imaginaire, du moins peu efficace. 2° Il faut, selon lui, brûler toutes les mauvaises productions des landes vers la fin de l'été, quand les herbes sont desséchées, et recourir aux fréquents labours. 3° Quant aux terres en friche, ce qui comprend les sainfoins, les luzernes, les trèfles, et généralement tous les prés, avec quelques terres qu'on ne laboure que tous les huit ou dix ans, il ne faut pas se contenter d'un labour pour les prés; il faut, avec une forte charrue à versoir, commencer par en mettre la terre en grosses mottes, attendre que les pluies d'automne aient brisé ces mottes, que l'hiver ait achevé de les détruire, et donner un second labour, un troisième, etc.; en un mot ne confier du froment à cette terre que quand les labours l'auront assez affinée. On brûle les terres qui ne se labourent que tous les dix ans; et voici comment on s'y prend : on coupe toute la surface en pièces les plus régulières qu'on peut, de huit à dix pouces en carré sur deux à trois doigts d'épaisseur ; on les

dresse ensuite les unes contre les autres. Quand le temps est beau, trois jours suffisent pour les dessécher ; on en fait alors des fourneaux. Pour former ces fourneaux, on commence par élever une petite tour cylindrique d'un pied de diamètre. Comme la muraille de la petite tour est faite avec des gazons, son épaisseur est limitée par celle des gazons : on observe de mettre l'herbe en dedans, et d'ouvrir une porte d'un pied de largeur, du côté que souffle le vent. On place au-dessus de cette porte un gros morceau de bois qui sert de lintier. On remplit la capote de la tour de bois sec mêlé de paille, et l'on achève le fourneau avec les mêmes gazons en dôme. Avant que la voûte soit entièrement fermée, on allume le bois, puis on ferme bien vite la porte, fermant aussi avec des gazons les crevasses par où la fumée sort trop abondamment.

On veille aux fourneaux jusqu'à ce que la terre paraisse embrasée; on étouffe le feu avec des gazons, si par hasard il s'est formé des ouvertures, et l'on rétablit le fourneau. Au bout de 24 à 28 heures le feu s'éteint et les mottes sont en poudre, excepté celles de dessus qui restent quelquefois crues, parce qu'elles n'ont pas senti le feu. Pour éviter cet inconvénient, il n'y a qu'à faire les fourneaux petits : on attend que le temps soit à la pluie, et alors on répand la terre cuite le plus uniformément qu'on peut, excepté aux endroits où étaient les fourneaux. On donne sur-le-champ un labour fort léger; on pique davantage les labours suivants; si l'on peut donner le premier labour en juin, et s'il est survenu de la pluie, on pourra tout d'un coup retirer quelque profit de la terre, en y semant du millet, des raves, etc.; ce qui n'empêchera pas de semer du seigle ou du blé l'automne suivant. Il y en a qui ne répandent leur terre brûlée qu'immédiatement avant le dernier labour. M. Tull blâme cette méthode malgré les soins qu'on prend pour la faire réussir, parce qu'il est très-avantageux de bien mêler la terre brûlée avec le terrain. 4° On égouttera les terres humides par un fossé qui sera pratiqué sur les côtés, ou qui les refendra. M. Tull expose ensuite les différentes manières de labourer : elles ne diffèrent pas de celles dont nous avons parlé plus haut; mais voici où son système va s'éloigner le plus du système commun. Je propose, dit M. Tull, de labourer la terre pendant que les plantes annuelles croissent comme on cultive la

vigne et les autres plantes vivaces. Commencez par un labour de huit à dix pouces de profondeur ; servez-vous pour cela d'une charrue à quatre coutres et d'un socle fort large ; quand votre terre sera bien préparée, semez ; mais au lieu de jeter la graine à la main et sans précaution, distribuez-la par rangées, suffisamment écartées les unes des autres. Pour cet effet ayez mon semoir. A mesure que les plantes croissent, labourez la terre entre les rangées; servez-vous d'une charrue légère. M. Tull se demande ensuite s'il faut plus de grains dans les terres grasses que dans les terres maigres, et son avis est qu'il en faut moins où les plantes deviennent plus vigoureuses.

Quant au choix des semences, il préfère le nouveau froment au vieux. Nos fermiers trempent leurs blés dans l'eau de chaux : il faut attendre des expériences nouvelles pour savoir s'ils ont tort ou raison, et M. Duhamel nous les a promises. On estime qu'il est avantageux de changer de temps en temps de semence, et l'expérience justifie cet usage. Les autres auteurs prétendent qu'il faut mettre dans un terrain maigre des semences produites par un terrain gras, et alternativement. M. Tull pense, au contraire, que toute semence doit être tirée des meilleurs terrains; opinion, dit M. Duhamel, agitée, mais non démontrée dans son ouvrage. Il ne faut pas penser comme quelques-uns, que les grains changent au point que le froment devienne seigle ou ivraie. Voilà les principes généraux d'agriculture de M. Tull, qui diffèrent des autres dans la manière de semer, dans les labours fréquents et dans les labours entre les plantes. C'est au temps et aux essais à décider, à moins qu'on en veuille croire l'auteur sur ceux qu'il a faits. Nous nous contenterons de donner le jugement qu'en porte M. Duhamel, à qui l'on peut s'en rapporter quand on sait combien il est bon observateur.

Il ne faut pas considérer, dit M. Duhamel, si les grains de blé qu'on met en terre en produisent un plus grand nombre, lorsqu'on suit les principes de M. Tull; cette comparaison lui serait trop favorable. Il ne faut pas non plus se contenter d'examiner si un arpent de terre cultivé suivant ses principes produit plus qu'une même quantité de terre cultivée à l'ordinaire; dans ce second point de vue, la nouvelle culture pourrait bien n'avoir pas un grand avantage sur l'ancienne.

Ce qu'il faut examiner, c'est : 1° si toutes les terres d'une

ferme, cultivées suivant les principes de M. Tull, produisent plus de grains que les mêmes terres n'en produiraient cultivées à l'ordinaire; 2° si la nouvelle culture n'exige pas plus de frais que l'ancienne, et si l'accroissement de profit excède l'accroissement de dépense; 3° si l'on est moins exposé aux accidents qui frustrent l'espérance du laboureur, suivant la nouvelle méthode que suivant l'ancienne.

A la première question, M. Tull répond qu'un arpent produira plus de grains, cultivé suivant ses principes, que selon la manière commune. Distribuez, dit-il, les tuyaux qui sont sur les planches dans l'étendue des plates-bandes, et toute la superficie de la terre se trouvera aussi garnie qu'à l'ordinaire; mais mes épis seront plus longs, les grains en seront plus gros, et ma récolte sera meilleure.

On aura peine à croire que trois rangées de froment, placées au milieu d'un espace de six pieds de largeur, puissent par leur fécondité suppléer à tout ce qui n'est pas couvert; et peut-être, dit M. Duhamel, M. Tull exagère-t-il; mais il faut considérer que dans l'usage ordinaire il y a un tiers des terres en jachère, un tiers en menus grains, et un tiers en froment; au lieu que suivant la nouvelle méthode, on met toutes les terres en blé : mais comme sur six pieds de largeur on n'en emploie que deux, il n'y a non plus que le tiers des terres occupé par le froment. Reste à savoir si les rangées de blé sont assez vigoureuses, et donnent assez de froment, non-seulement pour indemniser de la récolte des avoines, estimée dans les fermages le tiers de la récolte du froment, mais encore pour augmenter le profit du laboureur.

A la seconde question, M. Tull répond qu'il en coûte moins pour cultiver ses terres, et cela est vrai, si l'on compare une même quantité de terre cultivée par l'une et l'autre méthode; mais comme suivant la nouvelle il faut cultiver toutes les terres d'une ferme, et que suivant l'ancienne on en laisse reposer un tiers, qu'on ne donne qu'une culture au tiers des avoines, et qu'il n'y a que le tiers qui est en blé qui demande une culture entière, il n'est pas possible de prouver en faveur de M. Tull; reste à savoir si le profit compensera l'excès de dépense.

C'est la troisième question : M. Tull répond que des accidents qui peuvent arriver aux blés, il y en a que rien ne peut

prévenir, comme la grêle, les vents, les pluies et les gelées excessives, certaines gelées accidentelles, les brouillards secs, etc.; mais que quant aux causes qui rendent le blé petit et retrait, chardonné, etc., sa méthode y obvie.

Mais voici quelque chose de plus précis : supposez deux fermes de trois cents arpents, cultivées l'une par une méthode, l'autre par l'autre; le fermier qui suivra la route commune divisera sa terre en trois soles, et il aura une sole de cent arpents en froment, une de même quantité en orge, en avoine, en pois, etc., et la troisième sole en repos.

Il donnera un ou deux labours au lot des menus grains, trois ou quatre labours au lot qui doit rester en jachère, et le reste occupé par le froment ne sera point labouré. C'est donc six labours pour deux cents arpents qui composent les deux soles en valeur; ou, ce qui revient au même, son travail se réduit à labourer une fois tous les ans quatre ou six cents arpents.

On paye communément 6 francs pour labourer un arpent; ainsi; suivant la quantité de labours que le fermier doit donner à ses terres, il déboursera 2,400 ou 3,600 livres.

Il faut au moins deux mines et demie de blé, mesure de Pithiviers, la mine pesant quatre-vingts livres, pour ensemencer un arpent[1]. Quand ce blé est chotté, il se renfle et il remplit trois mines; c'est pourquoi l'on dit qu'on sème trois mines par arpent. Nous le supposerons aussi, parce que le blé de semence étant le plus beau et le plus cher, il en résulte une compensation. Sans faire de différence entre le prix du blé de récolte et celui de semence, nous estimons l'un et l'autre 4 livres la mine; ainsi il en coûtera 1,200 livres pour les cent arpents..

Il n'y a point de frais pour ensemencer et herser les terres, parce que le laboureur qui a été payé des façons met le blé en terre *gratis*.

On donne pour scier et voiturer le blé dans la grange 6 livres par arpent, ce qui fait pour les cent arpents 600 livres.

Ce qu'il en coûte pour arracher les herbes ou sarcler varie suivant les années; on peut l'évaluer à 1 livre 10 sous par arpent, ce qui fera 150 livres.

1. Chaulé.

Il faut autant d'avoine ou d'orge que de blé pour ensemencer le lot qui produira ces menus grains; mais comme ils sont à meilleur marché, les fermiers ne les estiment que le tiers du froment, 400 livres.

Les frais de semaille se bornent au roulage, qui se paye à raison de 10 sous l'arpent; 50 livres.

Les frais de récolte se montent à 200 livres; le tiers des frais de récolte du blé, 200 livres.

Nous ne tiendrons pas compte des fumiers : 1° parce que les fermiers n'en achètent pas; ils se contentent du produit de leur fourrage; 2° ils s'emploient dans les deux méthodes, avec cette seule différence que dans la nouvelle méthode on fume une fois plus de terre que dans l'ancienne.

Les frais de fermage sont les mêmes de part et d'autre, ainsi que les impôts; ainsi la dépense du fermier qui cultive trois cents arpents de terre à l'ordinaire se monte à 5,000 livres s'il ne donne que trois façons à ses blés, et une à ses avoines ; ou à 6,200 livres s'il donne quatre façons à ses blés, et deux à ses avoines.

Voyons ce que la dépouille de ses terres lui donnera. Les bonnes terres produisant environ cinq fois la semence, il aura donc quinze cents mines, ou 6,000 livres.

La récolte des avoines étant le tiers du froment, lui donnera 2,000 livres.

Et sa récolte totale sera de 8,000 livres; ôtez 5,000 livres de frais, reste 3,000 livres, sur quoi il faudrait encore ôter 1,200 livres s'il avait donné à ses terres plus de quatre façons.

On suppose que la terre a été cultivée pendant plusieurs années à la manière de M. Tull, dans le calcul suivant : cela supposé, on doit donner un bon labour aux plates-bandes après la moisson, un labour léger avant de semer, un labour pendant l'hiver, un au printemps, un quand le froment monte en tuyau, et un enfin quand il épie. C'est six labours à donner aux trois cents arpents de terre. Les trois cents arpents doivent être cultivés et ensemencés en blé : ce serait donc dix-huit cents arpents à labourer une fois tous les ans. Mais comme à chaque labour il y a un tiers de la terre qu'on ne remue pas, ces dix-huit cents arpents seront réduits à douze cents ou à mille; ce qui coûtera, à raison de 6 livres, 6,000 ou 7,200 livres.

On ne consume qu'un tiers de la semence qu'on a coutume d'employer; ainsi cette dépense sera la même pour les trois cents arpents que pour les cent arpents du calcul précédent; 1,200 livres.

Supposons que les frais de semence et de récolte soient les mêmes pour chaque arpent que dans l'hypothèse précédente, c'est mettre les choses au plus fort; ce serait pour les trois cents arpents 1,800 livres.

Le sarclage ne sera pas pour chaque arpent le tiers de ce que nous l'avons supposé dans l'hypothèse précédente; ainsi nous mettons pour les trois cents arpents 150 livres.

Toutes ces sommes réunies font 10,350 livres que le fermier sera obligé de dépenser, et cette dépense excède la dépense de l'autre culture de 5,350 livres.

On suppose, contre le témoignage de M. Tull, que chaque arpent ne produira pas plus de froment qu'un arpent cultivé à l'ordinaire. J'ai mis quinze mines par arpent; c'est quatre mille cinq cents mines pour les trois cents arpents, à raison de 4 livres la mine, 18,000 livres. Mais si l'on ôte de 18,000 livres la dépense de 10,350 livres, restera à l'avantage de la nouvelle culture sur l'ancienne 4,650 livres.

D'où il s'ensuit que quand deux arpents cultivés suivant les principes de M. Tull ne donneraient que ce qu'on tire d'un seul cultivé à l'ordinaire, la nouvelle culture donnerait encore 1,650 livres par trois cents arpents de plus que l'ancienne. Mais un avantage qu'on n'a pas fait entrer en calcul, et qui est très-considérable, c'est que les récoltes sont moins incertaines.

Nous nous sommes étendu sur cet objet, parce qu'il importe beaucoup aux hommes. Nous invitons ceux à qui leurs grands biens permettent de tenter des expériences coûteuses, sans succès certain et sans aucun dérangement de fortune, de se livrer à celles-ci, d'ajouter au parallèle et aux conjectures de M. Duhamel les essais. Cet habile académicien a bien senti qu'une légère tentative ferait plus d'effet sur les hommes que des raisonnements fort justes, mais que la plupart ne peuvent suivre, et dont un grand nombre, qui ne les suit qu'avec peine, se méfie toujours. Aussi avait-il fait labourer une pièce carrée oblongue de terre, dont il avait fait semer le moitié à l'ordi-

naire, et l'autre par rangées éloignées les unes des autres d'environ quatre pieds. Les grains étaient dans les rangées à six pouces les uns des autres. Ce petit champ fut semé vers la fin de décembre. Au mois de mars, M. Duhamel fit labourer à la bêche la terre comprise entre les rangées : quand le blé des rangées montait en tuyau, il fit donner un second labour, enfin un troisième avant la fleur. Lorsque ce blé fut en maturité, les grains du milieu de la partie cultivée à l'ordinaire n'avaient produit qu'un, deux, trois, quatre, quelquefois cinq, et rarement six tuyaux; au lieu que ceux des rangées avaient produit depuis dix-huit jusqu'à quarante tuyaux, et les épis en étaient encore plus longs et plus fournis de grains. Mais malheureusement, ajoute M. Duhamel, les oiseaux dévorèrent le grain avant sa maturité, et l'on ne put comparer les produits.

AGROTÈRE, adj. (*Mythol.*), nom de Diane, ainsi appelée parce qu'elle habitait perpétuellement les forêts et les campagnes. On immolait tous les ans, à Athènes, cinq cents chèvres à Diane *agrotère*. Xénophon dit que ce sacrifice se faisait en mémoire de la défaite des Perses, et qu'on fut obligé de réduire, par un décret du sénat, le nombre des chèvres à cinq cents par an; car le vœu des Athéniens ayant été de sacrifier à Diane *agrotère* autant de chèvres qu'ils tueraient de Perses, il y eut tant de Perses tués, que toutes les chèvres de l'Attique n'auraient pas suffi à satisfaire au vœu. On prit le parti de payer en plusieurs fois ce qu'on avait promis en une, et de transiger avec la déesse à cinq cents chèvres par an.

AGUAXIMA (*Hist. nat. bot.*), plante du Brésil et des îles de l'Amérique méridionale. Voilà tout ce qu'on nous en dit; et je demanderais volontiers pour qui de pareilles descriptions sont faites. Ce ne peut être pour les naturels du pays, qui vraisemblablement connaissent plus de caractères de l'*aguaxima* que cette description n'en renferme, et à qui on n'a pas besoin d'apprendre que l'*aguaxima* naît dans leur pays; c'est comme si l'on disait à un Français que le poirier est un arbre qui croît en France, en Allemagne, etc. Ce n'est pas non plus pour nous; car que nous importe qu'il y ait au Brésil un arbre appelé *aguaxima*, si nous n'en savons que le nom? A quoi sert ce nom? Il laisse les ignorants tels qu'ils sont; il n'apprend rien aux autres : s'il m'arrive donc de faire mention de cette plante, et

de plusieurs autres aussi mal caractérisées, c'est par condescendence pour certains lecteurs qui aiment mieux ne rien trouver dans un article de dictionnaire, ou même n'y trouver qu'une sottise, que de ne point trouver l'article du tout.

AGUIATE, *ou* AGUÉE (*Mythol.*), *qui est dans les rues.* Les Grecs donnaient cette épithète à Apollon, parce qu'il avait des statues dans les rues.

AIGLE. L'*aigle* est un oiseau consacré à Jupiter, du jour où ce dieu ayant consulté les augures dans l'île de Naxos, sur le succès de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Titans, il parut un aigle qui lui fut d'un heureux présage. On dit encore que l'aigle lui fournit de l'ambroisie pendant son enfance, et que ce fut pour le récompenser de ce soin qu'il le plaça dans la suite parmi les astres. L'aigle se voit dans les images de Jupiter, tantôt aux pieds du dieu, tantôt à ses côtés, et presque toujours portant la foudre entre ses serres. Il y a bien de l'apparence que toute cette fable n'est fondée que sur l'observation du vol de l'*aigle*, qui aime à s'élever dans les nuages les plus hauts, et à se tenir dans la région du tonnerre. C'en fut là tout autant qu'il en fallait pour en faire l'oiseau du dieu du ciel et des airs, et pour lui donner la foudre à porter. Il n'y avait qu'à mettre les païens en train, quand il fallait honorer leurs dieux : la superstition imagine plutôt les visions les plus extravagantes et les plus grossières que de rester en repos. Ces visions sont ensuite consacrées par le temps et la crédulité des peuples, et malheur à celui qui, sans être appelé par Dieu au grand et périlleux état de missionnaire, aimera assez peu son repos, et connaîtra assez peu les hommes pour se charger de les instruire. Si vous introduisez un rayon de lumière dans un nid de hibous, vous ne ferez que blesser leurs yeux et exciter leurs cris. Heureux cent fois le peuple à qui la religion ne propose à croire que des choses vraies, sublimes et saintes, et à n'imiter que des actions vertueuses! telle est la nôtre où le philosophe n'a qu'à suivre sa raison pour arriver au pied de nos autels.

AIR. Les Grecs adoraient l'air, tantôt sous le nom de *Jupiter*, tantôt sous celui de *Junon*. Jupiter régnait dans la partie supérieure de l'atmosphère, Junon dans sa partie inférieure. L'air est aussi quelquefois une divinité qui avait la lune pour femme et la rosée pour fille. Il y avait des divinations par

le moyen de l'air; elles consistaient à observer le vol et le cri des oiseaux, ou à tirer des conjectures des météores et des comètes, ou à lire les événements dans les nuées ou dans la direction du tonnerre. Ménélas, dans *Iphigénie*, atteste l'air témoin des paroles d'Agamemnon : mais Aristophane traite d'impiété ce serment d'Euripide. Plus on considère la religion des païens, plus on la trouve favorable à la poésie; tout est animé, tout respire, tout est en image; on ne peut faire un pas sans rencontrer des choses divines et des dieux, et une foule de cérémonies agréables à peindre, mais peu conformes à la raison.

Air, Manières, *considérés grammaticalement*. L'*air* semble être né avec nous; il frappe à la première vue. Les *manières* sont d'éducation. On plaît par l'*air;* on se distingue par les *manières*. L'*air* prévient, les *manières* engagent. Tel vous déplaît et vous éloigne par son *air*, qui vous retient et vous charme ensuite par ses *manières*. On se donne un *air;* on affecte des *manières*. On compose son *air;* on étudie ses *manières*. (Voyez *les Synonymes français*.) On ne peut être un fat sans savoir se donner un *air* et affecter des *manières;* pas même peut-être un bon comédien. Si l'on ne sait composer son *air* et étudier ses *manières*, on est un mauvais courtisan, et l'on doit s'éloigner de tous les états où l'on est obligé de paraître différent de ce qu'on est.

AIUS-LOCUTIUS, *dieu de la parole*, que les Romains honoraient sous ce nom extraordinaire : mais comme il faut savoir se taire, ils avaient aussi le dieu du silence. Lorsque les Gaulois furent sur le point d'entrer en Italie, on entendit sortir du bois de Vesta une voix qui criait : *Si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise*. On négligea cet avis; les Gaulois arrivèrent, et Rome fut prise. Après leur retraite, on se rappela l'oracle, et on lui éleva un autel sous le nom dont nous parlons. Il eut ensuite un temple à Rome, dans l'endroit même où il s'était fait entendre la première fois. Cicéron dit au deuxième livre de *la Divination*, que quand ce dieu n'était connu de personne, il parlait; mais qu'il s'était tu depuis qu'il avait un temple et des autels, et que le dieu de la parole était devenu muet aussitôt qu'il avait été adoré. Il est difficile d'accorder la vénération singulière que les païens avaient pour leurs dieux

avec la patience qu'ils ont eue pour les discours de certains philosophes : ces chrétiens, qu'ils ont tant persécutés, disaient-ils rien de plus fort que ce qu'on lit dans Cicéron? Les livres de *la Divination* ne sont que des traités d'irréligion. Mais quelle impression devaient faire sur les peuples ces morceaux d'éloquence où les dieux sont pris à témoin, et sont invoqués; où leurs menaces sont rappelées; en un mot, où leur existence est supposée, quand ces morceaux étaient prononcés par des gens dont on avait une foule d'écrits philosophiques, où les dieux et la religion étaient traités de fables! Ne trouverait-on pas la solution de toutes ces difficultés dans la rareté des manuscrits du temps des Anciens? Alors le peuple ne lisait guère : il entendait les discours de ses orateurs et ces discours étaient toujours remplis de piété envers les dieux; mais il ignorait ce que l'orateur en pensait et en écrivait dans son cabinet; ces ouvrages n'étaient qu'à l'usage de ses amis. Dans l'impossibilité où l'on sera toujours d'empêcher les hommes de penser et d'écrire, ne serait-il pas à désirer qu'il en fût parmi nous comme chez les Anciens? Les productions de l'incrédulité ne sont à craindre que pour le peuple et que pour la foi des simples. Ceux qui pensent bien savent à quoi s'en tenir; et ce ne sera pas une brochure qui les écartera d'un sentier qu'ils ont choisi avec examen, et qu'ils suivent par goût. Ce ne sont pas de petits raisonnements absurdes qui persuadent à un philosophe d'abandonner son Dieu; l'impiété n'est donc à craindre que pour ceux qui se laissent conduire. Mais un moyen d'accorder le respect que l'on doit à la croyance d'un peuple, et au culte national, avec la liberté de penser, qui est si fort à souhaiter pour la découverte de la vérité, et avec la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a point de bonheur, ni pour le philosophe, ni pour le peuple; ce serait de défendre tout écrit contre le gouvernement et la religion en langue vulgaire; de laisser publier ceux qui écriraient dans une langue savante, et d'en poursuivre les seuls traducteurs. Il me semble qu'en s'y prenant ainsi, les absurdités écrites par les auteurs ne feraient de mal à personne. Au reste, la liberté qu'on obtiendrait par ce moyen est la plus grande, à mon avis, qu'on puisse accorder dans une société bien policée. Ainsi partout où l'on n'en jouira pas jusqu'à ce point-là, on n'en sera peut-être pas moins

bien gouverné; mais à coup sûr il y aura un vice dans le gouvernement partout où cette liberté sera plus étendue. C'est là, je crois, le cas des Anglais et des Hollandais : il semble qu'on pense, dans ces contrées, qu'on ne soit pas libre si l'on ne peut être impunément effréné[1]. Si ce que nous disons dans cet article ne paraît pas exact, et blesse quelques personnes, quoique ce ne soit pas notre intention, nous les renvoyons à l'article CASUISTE, où notre pensée est expliquée d'une manière qui doit satisfaire tout le monde.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un nom pour marquer l'excellence. Mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu* pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourrait se faire que *al* fût employé par les Arabes dans le même sens; car en arabe *alla* signifie *Dieu :* ainsi *alchimie*, ce serait *la chimie de Dieu*, ou *la chimie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs noms français; quant à l'étymologie des mots *alchimie*, *algèbre*, et autres dont nous venons de parler, nous n'y sommes nullement attachés. Quoique nous ne méprisions pas la science étymologique, nous la mettons fort au-dessous de cette partie de la grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots qui, dans l'usage commun, et surtout en poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. C'est sur cette partie que feu M. l'abbé Girard a donné un excellent essai. Nous avons fait usage de son livre partout où nous en avons eu occasion, et nous avons tâché d'y suppléer par nous-mêmes en plusieurs endroits où M. l'abbé Girard nous a manqué. La continuation de son ouvrage serait bien digne de quelque membre de l'Académie française. Il reste beaucoup à faire encore de ce côté. On n'aura un excellent dictionnaire de langue que quand la métaphysique des mots se sera exercée sur tous ceux dont on use indistinctement, et qu'elle en aura fixé les nuances.

ALARME. *Voyez* ALLARME.

ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésa-

1. L'article se termine ici. Ce qui suit est un *erratum* qui parut dans le 3e volume de l'*Encyclopédie*, lors de la reprise de la publication, et qui répondait aux critiques qui avaient été faites de cet article. La réponse ne satisfit personne.

moïde de la première phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, et venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme était sujette à de fréquents accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remèdes avaient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avait de la réputation, et qui, lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici était, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit et recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages et n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appelé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull, dans le Warwickshire, et qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disait avoir passé le jour et la nuit qui avaient précédé sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pied lui donnait des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avait quelques jours qu'il s'était blessé au gros orteil de ce pied, que cette blessure lui avait donné des convulsions et qu'elles avaient continué depuis. Comme ces symptômes avaient quelque rapport à ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, et n'en apprit autre chose, sinon qu'il s'était toujours bien porté. Sur cette réponse, il lui ordonna des remèdes qui furent tous inutiles, et cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALECTO, s. f. Une des trois Furies; Tysiphone et Mégère sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Achéron et de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine et quelle peinture de l'*envie!* Il me semble que pour les peuples et pour les enfants, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme; mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois Furies, et qu'elle est fille de l'Enfer et de la Nuit? Cette partie emblémа-

tique de la théologie du paganisme n'était pas toujours sans quelque avantage; elle était toute de l'invention des poëtes; et quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable et le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes!

ALEXANDRIN; épithète qui désigne dans la poésie française la sorte de vers affectée depuis longtemps, et vraisemblablement pour toujours, aux grandes et longues compositions, telles que le poëme épique et la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers alexandrin, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se comptent : je dis qui se comptent, parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa dernière finira par un *e* muet, et la première du second hémistiche commencera par une voyelle ou une *h* non aspirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers alexandrin masculin, le second hémistiche n'a non plus que six sillabes qui se comptent, dont la dernière ne peut être une syllabe muette. Dans le vers alexandrin féminin, le second hémistiche a sept syllabes dont la dernière est toujours une syllabe muette. Le nombre et la gravité forment le caractère de ce vers; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employé dans la comédie. Le vers *alexandrin* français répond au vers hexamètre latin, et notre vers marotique ou de dix syllabes, au vers ïambique latin. Il faudrait donc faire en français de notre *alexandrin* et de notre marotique l'usage que les Latins ont fait de leur hexamètre et de leur ïambique. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiches, et principalement au vers *alexandrin*, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précède ou qui suit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainsi nommé ou d'un poëme français de la vie d'Alexandre composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, et autres anciens poëtes, ou d'un poëme latin intitulé l'*Alexandriade*, et traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations sont synonymes et désignent

indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

ALICA, espèce de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, et cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, et les autres une préparation alimentaire; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'était que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fièvre : prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort et le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre et de l'eau, si vous avez le ventre relâché et l'estomac faible. (Lib. III, cap. VI.) Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, lib. I, *de morb. acut.* cap. X. L'*alica* et la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une et de l'autre est simple, car il n'y entre que du miel. Le chondrus (et l'on prétend que *alica* se rend en grec par χόνδρος) est, selon Dioscoride, une espèce d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz qui nourrit davantage et qui resserre. L'*alica* ressemblerait tout à fait au chondrus, s'il resserrait un peu moins, dit Paul Æginète. (Il s'ensuit de ce passage de Paul Æginète que l'*alica* et le chondrus ne sont pas tout à fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des aliments liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, et il dit positivement : « L'*alica* est un froment d'un suc visqueux et nourrissant. » Cependant il ajoute : « La tisane paraît nourrissante... mais l'*alica* l'est. » Pline met l'*alica* au nombre des froments; après avoir parlé des pains, de leurs espèces, etc., il ajoute : « L'*alica* se fait de maïs; on le pile dans des mortiers de bois : on emploie à cet ouvrage des malfaiteurs : à la partie extérieure de ces mortiers est une grille de fer qui sépare la paille et les parties grossières des autres : après cette préparation on lui en donne une seconde dans un autre mortier. Ainsi nous avons trois sortes d'*alica*; le gros, le moyen et le fin; le gros s'appelle *aphairema*: mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. » Pline distingue ensuite d'autres sortes d'*alica*, et donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique; et dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, et que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils

avaient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaise conclut que l'*alica* et le chondrus sont la même chose; avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'était que l'*alica* grossier, et que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation *de Homonym. hyles. iatr.*, cap. LVII.

ALIMENTS, s. m. pl. Si certains *aliments* très-sains sont, par la raison qu'ils nourrissent trop, des *aliments* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il serait peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle *le tempérament* n'étant pas encore bien connu; ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels et tels *aliments* et tels et tels tempéraments. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, et qui se portent fort bien; d'autres en boivent, et même avec excès, et ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci serait enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisait même un usage modéré du vin, et qu'un autre qui s'enivre tous les jours parvienne à l'âge de quatre-vingts ans? Je n'en sais rien; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, et tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remède au vice de leur tempérament, et qui auraient beaucoup moins vécu s'ils avaient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles : par exemple, le corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, et qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; et jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures et d'un goût le plus général; et celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines et les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence dans la nature un grand nombre de lois qui nous sont encore inconnues, et d'où dépend la solution d'une multitude de phénomènes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités, ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnaissons. Quoi qu'il en soit, on sait par des expériences incontestables qu'entre ceux qui nous servent d'*aliments*, ceux qu'on soupçonnerait le moins de contenir des œufs d'insectes en sont imprégnés, et que ces œufs n'attendent qu'un estomac, et, pour ainsi dire, un four propre à les faire éclore. *Voyez Mém. de l'Acad.* 1730, p. 217; et *Hist. de l'Acad.* 1707, p. 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connaissait, et qui se portait bien, rendait tous les jours par les selles, depuis quatre ou cinq ans, une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, et qu'il eût fait tous les remèdes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune et demie d'un ver plat divisé par nœuds : d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *aliments*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires que de tous les *aliments*, ceux qu'on tire des végétaux étaient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, et qui passe généralement pour la plus saine et la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée; mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diète est quelquefois le seul remède; ou trop faible, lorsque le malade, exténué par une longue maladie, a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, et ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties : 1° par la simple distillation au bain-marie, et sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer; 2° il fait bouillir quatre autres

onces de la même viande autant et dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire pour n'en plus rien tirer; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, et il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme et d'humidité; 3° il analyse cet extrait, et sépare ces principes autant qu'il est possible; 4° après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées, et il les analyse aussi.

La première partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande qui est le sujet des trois dernières. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avait de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourraient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; et ce qui s'enlève est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chimiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartilages ni membranes, a donné les principes suivants : de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée sèche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avait l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif; et le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée, qui pesait 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de réverbère, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesait 1 gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil et d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête morte pesait 3 gros 30 grains : c'était un charbon noir, luisant et léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées et ont augmenté

de poids : lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alcali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espèce de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connaissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, et seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légèrement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié et laissée en digestion pendant un très-long temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une faible teinture : l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile; la couleur qu'il a prise était rousse, et son odeur était fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit en a développé une odeur urineuse : son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune; la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, et la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, et les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légère, on les a fait évaporer à feu lent; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, et il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectait à l'air très-facilement, et qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, et 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce

produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée; j'entends par *gelée* une masse claire et tremblante.

L'extrait de bœuf, qui pesait 1 gros 56 grains, analysé a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallélipipèdes. L'esprit et l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil pesaient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourrait faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête morte ou le charbon resté dans la cornue était très-raréfié et très-léger; il ne pesait plus que 6 grains; sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires et qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, et mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tiré du bouillon. L'esprit, qui était de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains; la tête morte pesait 1 gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf désséchées, elles étaient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légèrement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restait encore une portion huileuse. On sait que les matières sulfureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connaît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qui passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette

viande, et qui paraît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet d'Inde, et a dressé la table du produit de ses expériences[1].

. . . . . .

Les doses d'extraits marquées dans ces tables mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvait s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, et les extraits qui en viendraient seraient moins forts. M. Geoffroy, en les réduisant à ce pied ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diète austère des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALLARME ou ALARME, *terreur*, *effroi*, *frayeur*, *épouvante*, *crainte*, *peur*, *appréhension*, termes qui désignent tous des mouvements de l'âme, occasionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyait d'abord éloigné; on dit l'*allarme se répandit dans le camp...; remettez-vous, c'est une fausse allarme*.

La *terreur* naît de la présence d'un événement ou d'un phénomène que nous regardons comme le pronostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe; la *terreur* suppose une vue moins distincte du danger que l'*allarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle courir à la défense, et la *terreur* fait-elle jeter les armes; l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment*; les spectacles nous impri-

1. Suit cette table que nous ne croyons pas utile de reproduire.

ment de la *terreur*; on porte la *terreur* dans l'esprit, et l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* et la *terreur* naissent l'un et l'autre d'un grand danger; mais la *terreur* peut être panique, et l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, et que la *terreur* soit dans l'âme. La *terreur* a saisi les esprits; les sens sont glacés d'*effroi*; un prodige répand la *terreur*; la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent et subit : *vous m'avez fait frayeur*; mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre, et la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un *le danger que vous alliez courir m'effrayait*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, et *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru; et la seconde, du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante*; *je crains son abord*, et *son arrivée me tient en appréhension*. On *craint* un homme méchant; on a *peur* d'une bête farouche, il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit; la *terreur*, de ce qu'on imagine; l'*allarme*, de ce qu'on apprend; la *crainte*, de ce qu'on sait; l'*épouvante*, de ce qu'on présume; la *peur*, de l'opinion qu'on a; et l'*appréhension*, de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme*; la vue du combat cause l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension*; la perte de la bataille répand la *terreur*; ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples et dans les provinces; chacun *craint* pour soi; la vue d'un soldat fait *frayeur*; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail regarde plus particulièrement l'Académie française.

ALLÉES *de jardin*. Il n'y a personne qui étant placé, soit

au bout d'une longue *allée* d'arbres plantée sur deux lignes droites parallèles, soit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs d'un côté, et le plafond et le pavé sont parallèles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres semblaient s'approcher, et dans le second cas, que les murs de côté, le plafond et le pavé offrant le même phénomène à la vue, ces quatre surfaces parallèles ne présentaient plus la forme d'un parallélipipède, mais celle d'une pyramide creuse; et cela d'autant plus que l'*allée* et le corridor étaient plus longs. Les géomètres ont demandé sur quelle ligne il faudrait disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective, et conserver aux rangées d'arbres le parallélisme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres satisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paraître parallèles, il faudrait que les arbres ne le fussent pas, mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devraient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondants, c'est-à-dire ceux qui sont le premier, le second, le troisième, etc., de sa rangée, fussent toujours vus égaux ou sous le même angle; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets, ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration, et que le P. Taquet a démontré d'une manière embarrassée, que les deux rangées devaient former deux demi-hyperboles; c'est-à-dire que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté, ces deux arbres seront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'œil sera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles égales à la moitié du second axe, et perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie ; mais le problème devient bien plus général, sans devenir guère plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissants ou décroissants selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit et que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles

sont leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées représenteront les sinus des angles visuels, et qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en deçà, soit en delà : cela supposé, et que la première rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale et indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque des *sinus* et la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle manière que deux de ces trois choses déterminées, la troisième le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite ; mais M. Varignon ne s'en tient pas là: il suppose que la première rangée d'arbres soit une courbe quelconque, et il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions, M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry et Taquet que la grandeur apparente des objets ne dépendait que de la grandeur de l'angle visuel; mais quelques philosophes prétendent qu'il y faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés : afin donc d'accommoder son problème à toute hypothèse, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomène remarquable, c'est que quand on a joint cette seconde hypothèse sur les apparences des objets à la première hypothèse, et qu'ayant supposé la première rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paraître tous les arbres parallèles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la première rangée droite, ce qui est réellement impossible; car si deux rangées droites parallèles font paraître les arbres non parallèles et s'approchant, à plus forte raison deux rangées non parallèles et qui s'approchent feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothèse des apparences en raison composée des distances et des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions

philosophiques qui, introduites dans des calculs géométriques, mènent à des conclusions visiblement fausses : d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connaissons pas. La géométrie est donc en ce sens-là une bonne, et même la seule pierre de touche de la physique. *Hist. de l'acad. ann.* 1718, *page* 57.

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problème précédent quelle loi devaient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paraître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothèse, sur la vision ; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de manière que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même et, d'après l'expérience, déterminer quelle serait l'hypothèse la plus vraisemblable sur la vision.

ALLEMANDS, s. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe et de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies; mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avaient passé le Rhin et s'étaient établis au delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce que l'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis, les Allemands étaient un petit peuple qui occupait la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin et le Danube. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, et si l'on ajoute à cela qu'il y a des siècles que les Allemands ont les Français pour rivaux et pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples que tout ce qu'on en pourrait dire d'ailleurs.

ALLUSION. Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport, autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

ALMAGESTE, s. m. (*Astronomie*) est le nom d'un ouvrage fameux composé par Ptolémée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations et de problèmes des anciens, concernant la géométrie et l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé σύνταξις μεγίστη, comme qui dirait *très-ample collection*; or de ce mot μεγίστη, avec la particule *al*, il a été appelé *almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *Almagherti*.

Ptolémée vivait sous Marc-Aurèle; son ouvrage, et ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connaître que l'astronomie était parvenue au point où elle était de son temps par les seules observations des Grecs, sans qu'il paraisse qu'ils aient eu connaissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avaient découvert sur la même matière. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avaient été apparemment tirées de celles que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Mais on ne trouve pas que les systèmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avait été publié sous l'empire d'Antonin; et soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad, soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ère chrétienne.

Cette traduction était informe, et celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes : on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismaël Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son astronomie philolaïque, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la Bibliothèque du roi.

L'*Almageste* a été longtemps regardé comme une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restait guère que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des barbares. *Préface des Inst. astron.* de M. Le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolémée: *Nouvel Almageste;* c'est une collection d'observations astronomiques anciennes et modernes.

ALPHÉE, fleuve d'Élide : on croyait qu'il traversait la mer, et se rendait ensuite en Sicile, auprès de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvait, à ce qu'on croyait, dans l'île d'Ortygie, ce que l'on jetait dans l'*Alphée :* mais ce phénomène n'est fondé que sur une ressemblance de mots, et que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse, étant environnée de saules, les Siciliens l'appelèrent *Alphaga.* Les Grecs, qui vinrent longtemps après en Sicile, y trouvèrent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée;* et puis voilà un article de mythologie païenne tout préparé : un poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve et de la fontaine, et le paganisme aura deux dieux de plus; l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poëte d'attribuer cet enfant au dieu et à la fontaine, qui par ce moyen ne se seront pas cherchés de si loin à propos de rien?

ALRUNES, s. f. C'est ainsi que les anciens Germains appelaient certaines petites figures de bois dont ils faisaient leurs Lares, ou ces dieux qu'ils avaient chargés du soin des maisons et des personnes, et qui s'en acquittaient si mal. C'était pourtant une de leurs plus générales et plus anciennes superstitions. Ils avaient deux de ces petites figures d'un pied ou demi-pied de hauteur; elles représentaient des sorcières, rarement des sorciers; ces sorcières de bois tenaient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisait d'une racine dure; on donnait la préférence à celle de mandragore; on les habillait proprement; on les couchait mollement dans de petits coffrets; on les lavait toutes les semaines avec du vin et de l'eau; on leur servait à chaque repas à boire et à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfants qui ont besoin. Elles étaient renfermées dans un lieu secret : on ne les tirait de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avait ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui possédait une *Alrune :* mais elles avaient bien d'autres vertus. Elles prédisaient l'avenir, par des mouvements de tête, et même quelquefois d'une manière

bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble de l'extravagance? a-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, et n'était-ce pas assez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? fallait-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours? On dit que la folie des *Alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la Basse-Allemagne, chez les Danois, et chez les Suédois.

AMANT, Amoureux, adj. (*Gramm.*) Il suffit d'aimer pour être *amoureux;* il faut témoigner qu'on aime pour être *amant.* On est *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur; on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paraître *amant;* et quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux. Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux;* il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette.

AMENTHÈS. Ce terme signifiait chez les Égyptiens la même chose qu'ἀδὴς chez les Grecs; un lieu souterrain où toutes les *âmes* vont au sortir des corps; un lieu *qui reçoit et qui rend :* on supposait qu'à la mort d'un animal l'âme descendait dans ce lieu souterrain, et qu'elle en remontait ensuite pour habiter un nouveau corps. Presque tous les législateurs ont préparé aux méchants et aux bons, après cette vie, un séjour dans une autre, où les uns seront punis et les autres récompensés. Ils n'ont imaginé que ce moyen, ou la métempsycose, pour accorder la Providence avec la distribution inégale des biens et des maux dans ce monde. La philosophie les avait suggérés l'un et l'autre aux sages, et la révélation nous a appris quel est celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude sur notre existence future, ni sur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu, qui s'est expliqué positivement sur ces objets importants, ne laisse aucun lieu aux hypothèses. Mais je suis bien étonné que, parmi les anciens philosophes que cette lumière n'éclairait pas, il ne s'en soit trouvé aucun, du moins que je connaisse, qui ait songé à ajouter aux tourments du Tartare et aux plaisirs de l'Élysée la seule broderie qui leur manquât : c'est que les méchants entendraient dans le Tartare, et les bons dans l'Élysée ceux-ci tout le bien, et ceux-là tout le mal

qu'on dirait ou qu'on penserait d'eux, quand ils ne seraient plus. Cette idée m'est venue plusieurs fois à la vue de la statue équestre de Henri IV. J'étais fâché que ce grand monarque n'entendît pas, où il était, l'éloge que je faisais de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été si doux pour lui! car je n'étais plus son sujet.

AMENUISER, ALLÉGIR, AIGUISER, termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Amenuiser* se dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiser* une planche, c'est lui ôter partout de son épaisseur; il ne diffère d'*allégir*, dans cette occasion, qu'en ce que *allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que de ces dernières : on n'*amenuise* pas un arbre, mais on l'*allégit*; on ne l'*aiguise* pas non plus; on n'*aiguise* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiser* ne se dit que des bords ou du bout; des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiser* ne se peut jamais prendre pour *allégir*; mais *amenuiser* et *allégir* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une volige; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

AMITIÉ. Les Anciens ont divinisé l'*amitié*; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples et des autels de pierre, et je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend, dans son ouvrage des Dieux du paganisme, qu'on la sculptait sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portait la main, embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paraît sublime.

AMOUR ou CUPIDON (*Mythol.*), dieu du paganisme dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, et qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse; Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble et semble être né du chaos, comme le prétend Hésiode; c'est un mélange

de sentiments et de désirs grossiers ; c'est ce qu'entendait apparemment Sapho, quand elle faisait l'*Amour* fils du ciel et de la terre. Je crois que Simonide avait en vue le composé de force et de faiblesse qu'on remarque dans la conduite des amants, quand il pensa que l'*Amour* était fils de Vénus et de Mars. Il naquit, selon Alcméon, de Flore et de Zéphire, symboles de l'inconstance et de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle ; et d'autres, un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symboles de légèreté ; un arc, symbole de puissance ; un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poëtes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde et de toutes les vertus ; ailleurs, c'est un dieu cruel et père de tous les vices ; et, en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les âmes qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caractères successivement dans la même âme. Il y a des amants qui nous le montrent dans un instant fils du ciel, et dans un autre fils de l'enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté tenant par les ailes un papillon qu'il tourmente et qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMPHITHÉATRE, s. m. Ce terme est composé de αμφὶ, et de θέατρον, *théâtre* ; et *théâtre* vient de θεαομαι, *regarder, contempler* ; ainsi *amphithéâtre* signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voyaient également bien. Aussi les Latins le nommaient-ils *visorium*. C'était un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu était environné de siéges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans et en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment était fait de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnait quelquefois, et qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimait que le dedans, ou ce creux, formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui était au-dessous du premier rang des gradins et du *podium*, s'appelait l'*arène*, parce que, avant que de commencer les jeux de l'*amphithéâtre*, on y répandait du sable ; nous disons encore aujourd'hui l'*arène de Nîmes*, les *arènes de Tintiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chrysocolle ; Néron ajouta à la chrysocolle du cinabre broyé.

Dans les commencements, les *amphithéâtres* n'étaient que de

bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars, sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus fut brûlé et rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand et plus superbe, qui fut souvent brûlé et relevé : il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéâtres* entiers ou à demi détruits qui subsistent, il n'y en a pas de comparable au Colisée. Il pouvait contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs. Le fond, ou l'enceinte la plus basse, était ovale. Autour de cette enceinte étaient des loges ou voûtes, qui renfermaient les bêtes qui devaient combattre; ces loges s'appelaient *caveæ*.

Au-dessus des loges appelées *caveæ*, dont les portes étaient prises dans un mur qui entourait l'arène, et sur ce mur était pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelait *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* était orné de colonnes et de balustrades. C'était la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle, et des vestales, qui avaient aussi le privilége du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'aurait pas suffi pour garantir des éléphants, des lions, des léopards, des panthères, et autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en était garni de rêts, de treillis, de gros troncs de bois ronds et mobiles qui tournaient verticalement sous l'effort des bêtes qui voulaient y monter : quelques-unes cependant franchirent ces obstacles, et ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'arène, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étaient au-dessus du *podium* : il y avait deux sortes de gradins ou de siéges; les uns destinés pour s'asseoir, les autres, plus bas et plus étroits, pour faciliter l'entrée et la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étaient circulaires; ceux qui servaient d'escalier coupaient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pied deux pouces de hauteur, et deux pieds et demi de largeur. Ces gradins formaient les précinctions, et l'*amphithéâtre* de Vespasien avait quatre précinctions, ou baudriers, *baltei*. Les avenues, que Macrobe appelait *vomitoria*, sont des portes au haut

de chaque escalier, auxquelles on arrivait par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions et les escaliers s'appelaient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupaient le *podium*, les chevaliers avaient les siéges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première *précinction*; ce qui formait environ quatorze gradins. On avait pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie, d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin et de safran. On tendait des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencements, dans la suite très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* était, au plus petit, environ comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Outre l'*amphithéâtre* de Statilius Taurus et celui de Vespasien, il y avait encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier et du dernier que le nom de l'endroit où ils étaient, le champ de Mars.

Il y avait un *amphithéâtre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitants travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornements sont détruits, au point qu'on n'y peut rien connaître; un au pied du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paraît avoir été fort grand, et c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte est entière. Chaque ville avait le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtiments; et ces sortes d'édifices étaient si méprisés dans les siècles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'était pas borné à l'Italie; il y en avait dans les Gaules. On en voit des restes à Fréjus et à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique, à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéâtres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice : la face extérieure était à quatre étages, comme celle du Colisée, ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé, dressé par Curion, qui

tournait sur de gros pivots de fer, en sorte que du même *amphithéâtre* on pouvait, quand on voulait, faire deux théâtres différents, sur lesquels on représentait des pièces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéâtres* que se faisaient les combats de gladiateurs et les combats des bêtes; elles combattaient, ou contre d'autres de la même espèce, ou contre des bêtes de différentes espèces, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étaient, ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louaient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offraient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquait la bête, il était renvoyé absous. C'était encore dans les *amphithéâtres* que se faisaient quelquefois les naumachies et autres jeux qu'on trouve décrits dans plusieurs ouvrages.

L'*amphithéâtre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou carrée, opposée au théâtre, à sa hauteur, et renfermant des banquettes parallèles, et placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéâtre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pied et demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit pieds. Les premières loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéâtre*; l'*amphithéâtre* domine le parterre; l'orchestre, qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théâtre; et le parterre, qui touche l'orchestre, forme, entre l'*amphithéâtre* et le théâtre, au-dessous de l'un et de l'autre, un espace carré profond, où ceux qui sifflent ou applaudissent les pièces sont debout.

AMPOULE, s. f. (*Hist. anc.*), vase en usage chez les Romains, et surtout dans les bains, où ils étaient remplis de l'huile dont on se frottait au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; et les vases qui contenaient l'huile dont on oignait les catéchumènes et les malades, le saint-chrême et le vin du sacrifice, s'appelaient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une fiole qu'on conserve dans l'église Saint-Remy de Reims, et qu'on prétend avoir été apportée du ciel, pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard et par Aimoin. Grégoire de Tours et Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu; et il y a eu, à ce qu'on prétend, un

ordre de chevaliers de la Sainte-Ampoule qui faisait remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étaient, selon Favin, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre et de Louverey.

ANACHIS, s. m. (*Mythol.*), nom d'un des quatre dieux familiers que les Égyptiens croyaient attachés à la garde de chaque personne dès le moment de sa naissance. Les trois autres étaient *Dymon*, *Tychès* et *Heros :* ces quatre dieux se nommaient aussi *Dynamis*, *Tyché*, *Éros*, et *Ananché;* la Puissance, la Fortune, l'Amour et la Nécessité.

S'il est vrai que les païens mêmes aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'était capable de rien, et qu'il avait besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auraient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La Puissance est sujette à des injustices; la Fortune à des caprices, l'Amour à toutes sortes d'extravagances, et la Nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin; et si on la prend pour le destin, c'est pis encore, car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente; nous passons notre vie à commander, à obéir, à désirer et à poursuivre.

ANADYOMÈNE, de αναδυωμενη, *qui se lève ou sort en se levant Histoire ancienne.*) Nom d'un tableau de Vénus sortant des eaux, peint par Apelles, et qu'Auguste fit placer dans le temple de César, son père adoptif. Le temps en ayant altéré la partie inférieure, on dit qu'il ne se trouva personne qui osât le retoucher. J'en suis étonné. N'y avait-il donc point à Rome de peintre mauvais ou médiocre? Les hommes communs sont toujours prêts à continuer ce que les hommes extraordinaires ont entrepris, et ce ne sera jamais un barbouilleur qui se croira incapable de finir ou de retoucher un tableau de Raphaël.

ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, s. f. (*Mythol.*) Déesse adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens et les Perses. Son culte défendait de rien entreprendre que sous ses auspices; c'est pourquoi dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes et les délibérations sur les grandes affaires se faisaient dans son temple. Les filles les plus belles et les mieux nées lui étaient consacrées : la partie la plus essentielle de leur service

consistait à rendre heureux les hommes pieux qui venaient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les déshonorer, les rendait au contraire plus considérées et plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisait d'elles se mesurait sur l'attachement qu'elles avaient marqué pour le culte plaisant d'*Anætis*. La fête de cette divinité se célébrait tous les ans; dans ce jour, on promenait sa statue, et ses dévots et dévotes redoublaient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagème si singulier que je ne puis me dispenser d'en faire mention. Ce prince feignit d'abandonner son camp et de s'enfuir; aussitôt les Saces s'y précipitèrent et se jetèrent sur le vin et sur les viandes que Cyrus y avait laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres et épars, et les défit. On appelait aussi la fête d'Anætis *la solennité des Saces*. Pline dit que sa statue fut la première qu'on eût faite d'or, et qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoraient une Diane sous le nom d'*Anætis*, à ce que disent Hérodote, Strabon et Pausanias. Strab. Lib. II, c. 12, 15. Paus. *in Lacon*. Plin. Lib. LIII, c. IV; *Cœl. Rhodig*. Lib. XVIII, c. XXIX. Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'*Anætis;* on raconte qu'un d'eux, qui s'était établi à Bologne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison et de lui donner à souper. « Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse perdit la vue, l'usage de ses membres, et mourut sur-le-champ? — Si cela était, lui répondit le soldat, je n'aurais pas l'avantage de voir Auguste chez moi; ce fut moi qui le premier frappai la statue, et je m'en trouve bien; si je possède quelque chose, j'en ai l'obligation à la bonne déesse, et c'est d'une de ses jambes, seigneur, que vous soupez. »

ANAGRAMME, s. f. (*Belles-Lettres.*), transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom.

Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *en arrière*, et de γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de Lorraine,

alérion, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. Calvin, à la tête de ses *Institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus*, et le nom d'*Alcuin*, cet Anglais qui se rendit si célèbre en France par sa doctrine, sous le règne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux règles dans l'*anagramme* prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, et n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres, moins timides, prennent plus de licence, et croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*; *v* pour *w*; *s* pour *z*; *c* pour *k*, et réciproquement; enfin qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté; et l'on sent qu'avec tous ces adoucissements on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes; on prétend que Daurat, poëte français du temps de Charles IX, en fut l'inventeur; mais, comme on vient de le dire, Calvin l'avait précédé à cet égard; et l'on trouve dans Rabelais, qui écrivait sous François Ier et sous Henri II, plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les anciens s'appliquaient peu à ces bagatelles; cependant Lycophron, qui vivait du temps de Ptolémée Philadelphe, environ deux cent quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus-Christ, avait fait preuve de ses talents à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolémée*, Πτολέμαιος, ces mots ἀπὸ μέλιτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractère de ce prince; et dans celui de la reine *Arsinoé*, Αρσινοὴ, ceux-ci, ἰὸν ἡρᾶς, *violette de Junon*. Ces découvertes étaient bien dignes de l'auteur le plus obscur et le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme* : la troisième partie de leur art, qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire changement, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, et de trouver par là dans les noms des sens cachés et mystérieux. Ce qu'ils exécutent en changeant, transposant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi, de נח qui sont les lettres du nom de *Noé*, ils font חנ qui signifie *grâce*, et dans משיח, *le Messie*, ils trouvent ces mots ישמח, *il se réjouira*.

Il y a deux manières principales de faire des *anagrammes*:

la première consiste à diviser un simple mot en plusieurs; ainsi *sustineamus* contient *sus-tinea-mus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rébus* ou *logogriphe*.

La seconde est de changer l'ordre et la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora* et *maro*.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses et fort justes : mais elles sont extrêmement rares : telle est celle qu'on a mise en réponse à la question que fit Pilate à Jésus-Christ : *Quid est veritas?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Est vir quid adest*, qui convenait parfaitement à celui qui avait dit de lui-même, *ego sum via*, *veritas*, etc. Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier d'Henri III, *frère Jacques Clément*, et qui porte : *c'est l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes espèces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV* faisaient *vrai héros*.

On a encore une espèce d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire celles qui, dans l'arithmétique romaine, tenaient lieu de nombre, prises ensemble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque; tel est ce distique de Godard sur la naissance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvait en conjonction avec le cœur du lion :

EXorIens DeLphIn aqVILa CorDIsqVe LeonIs
CongressV gaLLos spe LætItIaqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffres romains, MDCXXXVIII, ou 1638.

ANAPAUOMÉNÉ, s. f. (*Hist. nat.*) D'ἀναπαυομένη, *qui cesse*; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Épire, en Grèce. Pline dit que l'eau en est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, et qu'elle les allume néanmoins, si on les en approche quand ils sont éteints; qu'elle tarit sur le midi; on l'a appelée par cette raison *anapauoméné :* qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit, et qu'elle recommence ensuite à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au

même degré de probabilité les premières et les dernières merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissements et à des élévations périodiques, que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomène : mais la fontaine d'*anapauoméné* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignait et allumait les flambeaux qu'on en approchait : on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

ANAPHONÈSE, s. f. L'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius et Avicène disent qu'une des propriétés de cet exercice, c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, et d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie, aux vomissements, à l'indigestion, au dégoût, et en général à toutes celles qui sont surchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas ; mais ce n'est pas l'avis d'Arétée.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'action fréquente de l'inspiration et de l'expiration dans le chant peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances, sur lesquelles les acteurs de l'Opéra nous donneraient de meilleurs mémoires que la Faculté de médecine.

ANARCHIE, s. f. (*Politiq.*) C'est un désordre dans un État, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander et faire respecter les lois, et que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination et sans police. Ce mot est composé de α privatif, et de ἀρχή, *commandement*. On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE. (*Gramm.*) Ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a longtemps déjà que que l'usage en est passé; elle est *antique*, quand il y a longtemps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à *l'homme*, l'*ancienneté* à la *famille*, l'*antiquité* aux *monuments*; la *vieillesse* est décrépite, l'*ancienneté* immémoriale, et l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, et augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, et donne

de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affaiblit les témoignages, et donne du prix aux monuments.

ANDROGYNES, hommes de la fable, qui avaient les deux sexes, deux têtes, quatre bras et deux pieds. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνήρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, et de ὑγνη, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme et femme, homme d'un côté, femme de l'autre; et qu'il était ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voyez Manass. Ben Israel. Maimonid. op Hedeig. Hist. Patriarch.*, tom. I, page 138.

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avaient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps et deux sexes. Ce tout bizarre était d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'allait détruire; mais, fâché de faire périr en même temps le genre humain, il se contenta d'affaiblir l'*androgyne* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, et d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit et la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles; et ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourrait bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Ève était l'os des os et la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poëtes, que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers[1]. Il attribue, avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour se rejoindre, et l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paraît-elle aimable, nous la prenons sur-le-champ pour cette moitié avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : Ah! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas! ce ne l'est point!

1. Jean-Baptiste Rousseau.

ANSICO (*Géog. mod.*), royaume d'Afrique sous la Ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien que les habitants s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs pères, mères, frères et sœurs aussitôt qu'ils sont morts, et qu'on tue deux cents hommes par jour pour être servis à la table du *grand Macoco*; c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la Ligne un royaume appelé *Ansico?* les habitants d'*Ansico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, et sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco?* ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur et tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon, c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit sans aller si loin; et sur ce principe j'oserais presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour ce serait environ soixante et treize mille par an; quel mangeur d'hommes! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvait suffire à une si horrible anthropophagie, et que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, et assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestaient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement faible et timide; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque n'iraient-ils pas en foule et gaiement présenter leur gorge à couper dans ces boucheries royales?

ANTÉDILUVIENNE (PHILOSOPHIE), ou *État de la Philosophie avant le déluge*. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image et ressemblance de Dieu : mais, comme si la terre n'était pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, et la vont chercher jusque chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paraît fondée sur ce que nous dit l'Écriture de la nature et de la sagesse des anges. Il est naturel de penser qu'étant, comme elle le suppose, d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connaissances plus parfaites des choses, et qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savants ont poussé les choses plus loin ; car, pour nous prouver que les anges excellaient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'était servi de leur ministère pour créer ce monde, et former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avaient puisées dans la doctrine de Pythagore et de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu et les hommes, jugèrent à propos de le remplir de génies et de démons; mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon (*Hist. des Oracles*), de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu et ces génies, ou ces démons mêmes? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendait ; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, et qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avait imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'aurait que quelques degrés de perfection par-dessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont

toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entre elles disparaissent dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les élève les unes au-dessus des autres ne les approche guère de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu et nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu, et ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connaissances philosophiques, pourquoi refuserait-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connaissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, et les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine et d'une subtile dialectique que le démon qui tenta nos premiers parents doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques Pères de l'Église qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avaient su charmer et avec lesquels ils avaient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantements, et l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnements par lesquels on prétend démontrer que les anges et les diables sont des philosophes, et même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitants du Ciel et du Ténare, elle est trop au-dessus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, et qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non-seulement de toutes les qualités et de toutes les connaissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connaissances. Le souvenir de ce qu'il avait perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un désir violent de rétablir en lui les connaissances que le péché lui avait enlevées,

et de dissiper les ténèbres qui les lui voilaient. C'est pour y satisfaire qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, et à s'élever aux connaissances les plus sublimes : il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfants la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si longtemps avec eux.

Tels sont à peu près les raisonnements du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritaient quelque attention de notre part.

Voici encore quelques raisonnements bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe, et même philosophe du premier ordre. S'il n'avait été physicien, comment aurait-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui des noms qui paraissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusèbe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement comment aurait-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, et régler l'année sur la course du soleil? Enfin ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, et que ces livres contenaient toutes les sublimes connaissances qu'un travail infatigable lui avait acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus : mais cela n'y fait rien. On ne les aura supposés à Adam que parce que la tradition avait conservé les titres des livres authentiques dont il était le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons : 1° ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chute n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons; car elle consistait, cette sagesse, dans la connaissance de Dieu, de soi-même, et surtout dans la connaissance pratique de tout ce qui pouvait le conduire à la félicité pour laquelle il était né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité et l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, et qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé est cette sagesse divine qui est le fruit de la

grâce, et que Dieu verse dans les âmes même les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie; mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, et à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chute, et qui n'était qu'un faible écoulement de la première? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivait partout, qui n'était occupé que du soin de fléchir son Dieu, et de repousser les misères qui l'environnaient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature et les propriétés? Il raisonnait avec Ève notre grand'mère commune, et avec ses enfants; en conclurez-vous pour cela qu'il sût la dialectique? Avec ce beau raisonnement on transformerait tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, et lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien? Enfin comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes longtemps même après le déluge se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, et le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières? On voit par là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux et savant auteur[1] de l'*Histoire critique de la Philosophie* touchant son origine et ses commencements : « Elle est née, si on l'en croit, avec le monde; et, contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la dépare, ni qui l'avilisse. Au travers des faiblesses et des bégaiements de l'enfance, on lui trouve des traits forts et hardis, une sorte de perfection. En effet, les hommes ont de tout temps pensé, réfléchi, médité : de tout temps aussi ce spectacle pompeux et magnifique que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité. »

1. Deslandes, de l'Académie de Berlin. Diderot ne pouvait connaître que la première édition de son *Histoire*, 1737-1750, 3 vol. in-8°, qui est anonyme.

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mère de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or pour cela il fallait du temps, il fallait des expériences et des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvaient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étaient donc bien éloignés de penser à la philosophie : « Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux longtemps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans ce monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra la première fois que nous y entrâmes, et si la toile se levait brusquement; frappés de la grandeur, de la magnificence, et du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connaissance des grandes vérités qui y sont liées; mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans? Entre les hommes, les uns, occupés de leurs besoins, n'ont guère eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques; le lever de l'astre du jour les appelait au travail; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante était muette pour eux, ou ne leur disait autre chose, sinon qu'il était l'heure du repos : les autres, moins occupés, ou n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe dont la sagacité, secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnaient, descendit en lui-même, se demanda et se rendit raison de tout ce qu'il voyait, a dû se faire attendre longtemps, et a pu mourir sans avoir accrédité ses opinions[1]. »

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfants Abel et Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie. Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premières semences de l'épicuréisme, et qu'il ait été

1. *Essai sur le mérite et la vertu*, troisième partie, sect. III, en note. V. tome Ier. p. 50.

athée. La raison qu'Hornius en donne est tout à fait singulière. Caïn était, selon lui, philosophe, mais philosophe impie et athée, parce qu'il aimait l'amusement et les plaisirs, et que ses enfants n'avaient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnait. Si l'on est philosophe épicurien parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, et qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Épicure ne suffiraient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, et des instruments qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe; car ce que la nécessité et l'expérience, ces premières institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfants.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frère Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernaient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Josèphe, faisant l'éloge des connaissances qu'avaient acquises les enfants de Seth avant le déluge, dit qu'ils élevèrent deux colonnes pour y inscrire ces connaissances, et les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes était de brique, l'autre de pierre ; et on n'avait rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations et aux incendies dont l'univers était menacé; Josèphe ajoute que celle de brique subsistait encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations et les hyperboles ne coûtent guère à Josèphe, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposait surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matière d'arts et de sciences : c'est là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfants de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge? et puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse, qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfants de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le

fer et l'airain, etc., ne dit rien des grandes connaissances que Seth avait acquises dans l'astronomie, de l'écriture, dont il passe pour être inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois et en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal et Tubalcaïn aient été de grands philosophes; l'un pour avoir inventé la musique, et l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer et l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avait trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été inventeurs de ces arts; qu'en peut-on conclure pour la philosophie? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, et qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth que dans celle de Caïn; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connaissance du vrai Dieu, et le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses et solides, comme de l'agriculture et de la garde des troupeaux; mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine et les commencements de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge.

ANTIPATHIE, Haine, Aversion, Repugnance, s. f. La *haine* est pour les personnes; l'*aversion* et l'*antipathie* pour tout indistinctement, et la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que l'*aversion*, l'*antipathie* et la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrètes que celles de l'*aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une et l'autre. Nous haïssons les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la première fois que nous les voyons : il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit; l'*aversion* éloigne les personnes; l'*antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on n'imite.

ANTRUSTIONS, s. m. pl. (*Hist. mod.*), volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*; la loi salique, par celui

d'*hommes qui sont sous la foi du roi*; les formules de Marculfe, par celui d'*antrustions;* nos premiers historiens, par celui de *leudes*, et les suivants, par celui de *vassaux* et *seigneurs*.

On trouve dans les lois salique et ripuaire un nombre infini de dispositions pour les Francs, et quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y régle partout les biens des Francs, et on ne dit rien de ceux des *antrustions;* ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se réglaient plutôt par la loi politique que par la loi civile, et qu'ils étaient le sort d'une armée, et non le patrimoine d'une famille.

ANUBIS (*Myth.*), dieu des Égyptiens; il était représenté avec une tête de chien, et tenant un sistre d'une main et un caducée de l'autre. *Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine et la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâtie en son honneur, et l'on y nourrissait des chiens appelés *les chiens sacrés*. Les chrétiens et les païens même se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée et Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrérie d'Isis et d'*Anubis*. Eusèbe nomme *Anubis : Mercure Anubis*, et avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs et l'*Anubis* des Égyptiens ont été le même dieu. Les Romains, qui avaient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avaient vaincus, lui souffrirent des prêtres; mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêtèrent à la passion qu'un jeune chevalier romain avait conçue pour une dame romaine qu'il avait attaquée inutilement par des soins et par des présents : Pauline, c'est le nom de la Romaine, avait malheureusement de la dévotion à *Anubis;* les prêtres, corrompus par Mundus, c'est le nom du chevalier, lui persuadèrent qu'*Anubis* avait des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, et se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à la tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappela dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avait joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, et son mari à l'empereur Tibère, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, et sa statue et celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs et les grands de Rome se plurent longtemps à se métamorphoser en

Anubis; et Volusius, sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement.

AORASIE *des dieux*. Le sentiment des Anciens sur l'apparition des dieux était qu'ils ne se montraient aux hommes que par derrière, et en se retirant; d'où il s'ensuivait, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avait le temps d'envisager, et qu'on pouvait regarder en face, n'était pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnaissent qu'à sa démarche, par derrière, quand il s'éloigne d'eux. Vénus apparaît à Énée sous les traits d'une chasseuse; et son fils ne la reconnaît que quand elle se retire, sa tête rayonnante, sa robe abattue, et sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'*ἀ* privatif, et d'ὁράω, *je vois*, et signifie *invisibilité*.

APEX (*Hist. anc.*), bonnet à l'usage des Flamines et des Saliens. Pour qu'il tînt bien sur leur tête, ils l'attachaient sous le menton avec deux cordons.

Sulpitius, dit Valère Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que l'*apex* lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifiait. Selon Servius, l'*apex* était une verge couverte de laine, qu'on mettait au sommet du bonnet des Flamines. C'est de là que le bonnet prit son nom, et qu'on appela les prêtres même *Flamines*, comme qui dirait *filamines*, parce que la verge couverte de laine était attachée au bonnet avec un fil; il n'est pas besoin d'avertir le lecteur de la futilité de ces sortes d'étymologies.

APHACE (*Géog. anc.*), lieu dans la Palestine, entre Biblos et Persépolis, où Vénus avait un temple, et était adorée sous le nom de *Vénus aphacite*, par toutes sortes de lascivetés auxquelles les peuples s'abandonnaient en mémoire des caresses que la déesse avait prodiguées, dans cet endroit, au bel Adonis.

APHACITE (*Myth.*), surnom de Vénus. (*Voyez* APHACE). Ceux qui venaient consulter *Vénus aphacite* jetaient leurs offrandes dans un lac proche Aphace; si elles étaient agréables à la déesse, elles allaient à fond; elles surnageaient au contraire, fût-ce de l'or ou de l'argent, si elles étaient rejetées par la déesse. Zozime, qui fait mention de cet oracle, dit qu'il fut consulté par les Palmyriens, lorsqu'ils se révoltèrent contre l'empereur Aurélien, et que leurs présents allèrent à

fond l'année qui précéda leur ruine, mais qu'ils surnagèrent l'année suivante. Zozime aurait bien fait de nous apprendre encore, pour l'honneur de l'oracle, de quelle nature étaient les présents dans l'une et l'autre année : mais peut-être étaient-ils nécessairement de plume quand ils devaient surnager, et nécessairement de plomb quand ils devaient descendre au fond du lac, la déesse inspirant à ceux qui venaient la consulter de lui faire des présents tels qu'il convenait à la véracité de ses oracles.

APHRACTES, f. m. pl., navires des Anciens à un seul rang de rames ; on les appelait *aphractes*, parce qu'ils n'étaient point couverts, et n'avaient point de pont; on les distinguait ainsi des *cataphractes* qui en avaient. Les *aphractes* avaient seulement, vers la proue et vers la poupe, de petits planchers, sur lesquels on se tenait pour combattre; mais cette construction n'était pas générale. Il y avait, à ce qu'il paraît, des *aphractes* qui étaient couverts et avaient un pont, avec une de ces avances à leur proue qu'on appelait *rostra*. Tite-Live dit d'Octave, qu'étant parti de Sicile avec deux cents vaisseaux de charge et trente vaisseaux longs, sa navigation ne fut pas constamment heureuse; que quand il fut arrivé presque à la vue de l'Afrique, poussé toujours par un bon vent, d'abord il fut surpris d'une bonace; et que le vent ayant ensuite changé, sa navigation fut troublée, et ses navires dispersés d'un et d'autre côté ; et qu'avec ses navires armés d'éperons, il eut bien de la peine, à force de rames, à se défendre contre les flots et la tempête. Il appelle ici *vaisseaux armés d'éperons*, les mêmes vaisseaux qu'il avait auparavant appelés *vaisseaux longs*. Il dit d'ailleurs qu'il y avait des vaisseaux ouverts, c'est-à-dire sans ponts, et qui avaient des éperons; d'où il s'ensuit que la différence des *aphractes* et des *cataphractes* consistait seulement en ce que ces derniers avaient un pont, et que les premiers n'en avaient point; car, pour le rostrum et le couvert, il paraît que les *aphractes* les avaient quelquefois, ainsi que les *cataphractes*.

APIS, s. m. (*Myth.*), divinité célèbre des Égyptiens. C'était un bœuf qui avait certaines marques extérieures. C'était dans cet animal que l'âme du grand Osiris s'était retirée : il lui avait donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont ce prince avait eu la per-

fection tant à cœur. Le bœuf *Apis* devait avoir une marque blanche et carrée sur le front; la figure d'un aigle sur le dos; un nœud sous la langue en forme d'escarbot; les poils de la queue doubles, et un croissant blanc sur le flanc droit. Il fallait que la génisse qui l'avait porté l'eût conçu d'un coup de tonnerre. Comme il eût été assez difficile que la nature eût rassemblé sur un même animal tous ces caractères, il est à présumer que les prêtres pourvoyaient à ce que l'Égypte ne manquât pas d'*Apis*, en imprimant secrètement à quelques jeunes veaux les marques requises; et s'il leur arrivait de différer beaucoup de montrer aux peuples le dieu *Apis*, c'était apparemment pour leur ôter tout soupçon de supercherie. Mais cette précaution n'était pas fort nécessaire; les peuples ne font-ils pas dans ces occasions tous leurs efforts pour ne rien voir? Quand on avait trouvé l'*Apis*, avant que de le conduire à Memphis, on le nourrissait pendant quarante jours dans la ville du Nil. Des femmes avaient seules l'honneur de le visiter et de le servir : elles se présentaient au divin taureau dans un déshabillé dont les prêtres auraient mieux connu les avantages que le dieu. Après la quarantaine, on lui faisait une niche dorée dans une barque; on l'y plaçait, et il descendait le Nil jusqu'à Memphis : là, les prêtres l'allaient recevoir en pompe; ils étaient suivis d'un peuple nombreux : les enfants assez heureux pour sentir son haleine en recevaient le don des prédictions. On le conduisait dans le temple d'Osiris, où il y avait deux magnifiques étables : l'une était l'ouvrage de Psammétichus; elle était soutenue de statues colossales de douze coudées de hauteur; il y demeurait presque toujours renfermé; il ne se montrait guère que sur un préau où les étrangers avaient la liberté de le voir. Si on le promenait dans la ville, il était environné d'officiers qui écartaient la foule, et de jeunes enfants qui chantaient ses louanges.

Selon les livres sacrés des Égyptiens, le dieu *Apis* n'avait qu'un certain temps déterminé à vivre; quand la fin de ce temps approchait, les prêtres le conduisaient sur les bords du Nil et le noyaient avec beaucoup de vénération et de cérémonies. On l'embaumait ensuite; on lui faisait des obsèques si dispendieuses, que ceux qui étaient commis à la garde du bœuf embaumé s'y ruinaient ordinairement. Sous Ptolémée Lagus, on

emprunta cinquante talents pour célébrer les funérailles du bœuf *Apis*. Quand le bœuf *Apis* était mort et embaumé, le peuple le pleurait, comme s'il eût perdu Osiris, et le deuil continuait jusqu'à ce qu'il plût aux prêtres de montrer son successeur; alors on se réjouissait, comme si le prince fût ressuscité, et la fête durait sept jours.

Cambyse, roi de Perse, à son retour d'Éthiopie, trouvant le peuple égyptien occupé à céléber l'apparition d'*Apis*, et croyant qu'on se réjouissait du mauvais succès de son expédition, fit amener le prétendu dieu, qu'il frappa d'un coup d'épée dont il mourut : les prêtres furent fustigés, et les soldats eurent ordre de massacrer tous ceux qui célébreraient la fête.

Les Égyptiens consultaient *Apis* comme un oracle; s'il prenait ce qu'on lui présentait à manger, c'était un bon augure; son refus, au contraire, était un fâcheux présage. Pline, cet auteur si plein de sagesse et d'esprit, observe qu'*Apis* ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit, et que ce prince mourut bientôt après, comme s'il eût imaginé quelque rapport réel entre ces deux événements. Il en était de même des deux loges qu'on lui avait bâties : son séjour dans l'une annonçait le bonheur à l'Égypte, et son séjour dans l'autre lui était un signe de malheur. Ceux qui le venaient consulter approchaient la bouche de son oreille, et mettaient les mains sur les leurs qu'ils tenaient bouchées jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de l'enceinte du temple. Arrivés là, ils prenaient pour la réponse du dieu la première chose qu'ils entendaient.

APPARENCE, EXTÉRIEUR, DEHORS. (*Gramm.*) L'*extérieur* fait partie de la chose; le *dehors* l'environne à quelque distance. L'*apparence* est l'effet que produit sa présence. Les murs sont l'*extérieur* d'une maison; les avenues en sont les *dehors*; l'*apparence* résulte du tout.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit de l'air et de la physionomie : le *dehors*, des manières et de la dépense; l'*apparence*, des actions et de la conduite. L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagé du mérite, dit M. l'abbé Girard. (*Syn. franç.*) Les *dehors* brillants ne sont pas des preuves certaines de l'opulence. Les pratiques de dévotion ne décident rien sur la vertu.

APPARITION, VISION. (*Gramm.*) La vision se passe au

dedans, et n'est qu'un effet de l'imagination : l'*apparition* suppose un objet au dehors. « Saint Joseph, dit M. l'abbé Girard, fut averti par une vision de passer en Égypte : ce fut une *apparition* qui instruisit la Madeleine de la résurrection de Jésus-Christ. Les cerveaux échauffés et vides de nourriture sont sujets à des visions. Les esprits timides et crédules prennent tout ce qui se présente pour des *apparitions.* » (*Syn. franç.*)

APPAS, s. m. pl. ATTRAITS, CHARMES (*Gramm.*); outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens où on les prend ici, c'est-à-dire lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'ont sur le cœur la beauté, l'agrément ou les grâces : quant à leurs différences, les *attraits* ont quelque chose de plus naturel; les *appas* tiennent plus de l'art, et il y a quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes*. Les *attraits* se font suivre, les *appas* engagent, et les *charmes* entraînent. On ne tient guère contre les *attraits* d'une jolie femme; on a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette; il est presque impossible de résister aux *charmes* de la beauté. On doit les *attraits* et les *charmes* à la nature : on prend des *appas* à sa toilette. Les défauts qu'on remarque diminuent l'effet des *attraits*; les *appas* s'évanouissent quand l'artifice se montre : on se fait aux *charmes* avec l'habitude et le temps.

Ces mots ne s'appliquent pas seulement aux avantages extérieurs des femmes; ils se disent encore, en général, de tout ce qui affecte agréablement. On dit que la vertu a des *attraits* qui se font sentir aux vicieux même; que la richesse a des *appas* qui font quelquefois succomber la vertu, et que le plaisir a des *charmes* qui triomphent souvent de la philosophie.

Avec des épithètes, on met de grands *attraits*, de puissants *appas*, et d'invincibles *charmes*.

APPELER, NOMMER. (*Gramm.*) On *nomme* pour distinguer dans le discours; on *appelle* pour faire venir. Le Seigneur *appela* tous les animaux et les *nomma* devant Adam. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leurs noms, ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours. (*Synon. franç.*)

APPRENDRE, ÉTUDIER, S'INSTRUIRE. (*Gram.*) *Étudier*, c'est travailler à devenir savant. *Apprendre*, c'est réussir. On étudie

pour *apprendre*, et l'on *apprend* à force d'*étudier*. On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois : mais on peut, dit M. l'abbé Girard, en *apprendre* plusieurs; ce qui métaphysiquement pris n'est pas vrai : plus on *apprend*, plus on sait; plus on *étudie*, plus on se fatigue. C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter. Il y a des choses qu'on *apprend* sans les *étudier*, et d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*. Les plus savants ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*. (*Synon. franç.*)

On *apprend* d'un maître; on *s'instruit* par soi-même. On *apprend* quelquefois ce qu'on ne voudrait pas savoir; mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit*. On *apprend* les nouvelles publiques: on *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet. On *apprend* en écoutant; on *s'instruit* en interrogeant.

AQUEDUC. Les *aqueducs* de toute espèce étaient jadis une des merveilles de Rome: la grande quantité qu'il y en avait, les frais immenses employés à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, soixante, et même cent milles sur des arcades, ou continuées, ou suppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées et des roches percées, tout cela doit surprendre : on n'entreprend rien de semblable aujourd'hui; on n'oserait même penser à acheter si chèrement la commodité publique. On voit encore en divers endroits de la campagne de Rome de grands restes de ces *aqueducs*, des arcs continués dans un long espace, au-dessus desquels étaient les canaux qui portaient l'eau à la ville : ces arcs sont quelquefois bas, quelquefois d'une grande hauteur, selon les inégalités du terrain. Il y en a à deux arcades l'une sur l'autre, et cela de crainte que la trop grande hauteur d'une seule arcade ne rendît le structure moins solide : ils sont communément de briques si bien cimentées, qu'on a peine à en détacher des morceaux. Quand l'élévation du terrain était énorme, on recourait aux *aqueducs* souterrains; ces *aqueducs* portaient les eaux à ceux qu'on avait élevés sur terre, dans les fonds et les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvait avoir de la pente qu'en passant au travers d'une roche, on la perçait à la hauteur de l'*aqueduc* supérieur : on en voit un semblable au-dessus de Tivoli, et au lieu nommé *Vicovaro*. Le canal qui formait la suite de l'*aqueduc*

est coupé dans la roche vive l'espace de plus d'un mille, sur environ cinq pieds de haut et quatre de large.

Une chose digne de remarque, c'est que ces *aqueducs*, qu'on pouvait conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenaient que par des sinuosités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avait suivi ces obliquités pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire; d'autres, qu'on s'était proposé de rompre la trop grande impétuosité de l'eau qui, coulant en ligne droite par un espace immense, aurait toujours augmenté de vitesse, endommagé les canaux, et donné une boisson peu nette et malsaine. Mais on demande pourquoi y ayant une si grande pente de la cascade de Tivoli à Rome, on est allé prendre l'eau de la même rivière à vingt milles et davantage plus haut; que dis-je vingt milles? à plus de trente, en y comptant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la raison d'avoir des eaux meilleures et plus pures suffisait aux Romains pour croire leurs travaux nécessaires et leurs dépenses justifiées; et si l'on considère d'ailleurs que l'eau du Teveron est chargée de parties minérales, et n'est pas saine, on sera content de cette réponse.

Si l'on jette les yeux sur la planche 128 *du quatrième volume des Antiquités* du P. Montfaucon, on verra avec quels soins ces immenses ouvrages étaient construits. On y laissait d'espace en espace des soupiraux, afin que si l'eau venait à être arrêtée par quelque accident, elle pût se dégorger jusqu'à ce qu'on eût dégagé son passage. Il y avait encore dans le canal même de l'*aqueduc* des puits où l'eau se jetait, se reposait et déchargeait son limon, et des piscines où elle s'étendait et se purifiait.

L'*aqueduc* de l'*Aqua-Marcia* a l'arc de seize pieds d'ouverture : le tout est composé de trois différentes sortes de pierres; l'une rougeâtre, l'autre brune, et l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux dont le plus élevé était de l'eau nouvelle du Teveron, et celui de dessous était de l'eau appelée *Claudienne*; l'édifice entier a soixante et dix pieds romains de hauteur.

A côté de cet *aqueduc*, on a, dans le P. Montfaucon, la coupe d'un autre à trois canaux; le supérieur est d'eau *Julia*, celui du milieu d'eau *Tepula*, et l'inférieur d'eau *Marcia*.

L'arc de l'*aqueduc* d'eau *Claudienne* est de très-belle pierre

de taille; celui de l'*aqueduc* d'eau *Néronnienne* est de brique; ils ont l'un et l'autre soixante-douze pieds romains de hauteur.

Le canal de l'*aqueduc* qu'on appelait *Aqua-Appia* mérite bien que nous en fassions mention par une singularité qu'on y remarque : c'est de n'être pas uni comme les autres, d'aller comme par degrés; en sorte qu'il est beaucoup plus étroit en bas qu'en haut.

Le consul Frontin, qui avait la direction des *aqueducs* sous l'empereur Nerva, parle de neuf *aqueducs* qui avaient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux d'un pouce de diamètre. Vigerus observe que dans l'espace de vingt-quatre heures, Rome recevait cinq cent mille muids d'eau.

Nous pourrions encore faire mention de l'*aqueduc* de Drusus et de celui de Rimini : mais nous nous contenterons d'observer ici qu'Auguste fit réparer tous les *aqueducs*, et nous passerons ensuite à d'autres monuments dans le même genre et plus importants encore de la magnificence romaine.

Un de ces monuments est l'*aqueduc* de Metz, dont il reste encore aujourd'hui un grand nombre d'arcades; ces arcades traversaient la Moselle, rivière grande et large en cet endroit. Les sources abondantes de Gorze fournissaient l'eau à la Naumachie; ces eaux s'assemblaient dans un réservoir ; de là elles étaient conduites par des canaux souterrains, faits de pierres de taille, et si spacieux, qu'un homme y pouvait marcher droit : elles passaient la Moselle sur ces hautes et superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz, si bien maçonnées et si bien cimentées, qu'excepté la partie du milieu que les glaces ont emportée, elles ont résisté et résistent aux injures les plus violentes des saisons. De ces arcades, d'autres *aqueducs* conduisaient les eaux aux bains et au lieu de la Naumachie.

Si l'on en croit Colmenarès, l'*aqueduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité. Il en reste cent cinquante-neuf arcades toutes de grandes pierres sans ciment. Ces arcades, avec le reste de l'édifice, ont cent deux pieds de haut; il y a deux rangs d'arcades l'un sur l'autre; l'*aqueduc* traverse la ville et passe par-dessus la plus grande partie des maisons qui sont dans le fond.

Après ces énormes édifices, on peut parler de l'*aqueduc* que Louis XIV a fait bâtir proche Maintenon, pour porter les eaux

de la rivière de Buc à Versailles; c'est peut-être le plus grand *aqueduc* qui soit à présent dans l'univers; il est de sept mille brasses de long, sur deux mille cinq cent soixante de haut, et a deux cent quarante-deux arcades.

Les cloaques de Rome, ou ses *aqueducs* souterrains, étaient aussi comptés parmi ses merveilles; ils s'étendaient sous toute la ville, et se subdivisaient en plusieurs branches qui se déchargeaient dans la rivière : c'étaient de grandes et hautes voûtes, solidement bâties, sous lesquelles on allait en bateau: ce qui faisait dire à Pline que la ville était suspendue en l'air, et qu'on naviguait sous les maisons; c'est ce qu'il appelle *le plus grand ouvrage qu'on ait jamais entrepris.* Il y avait sous ces voûtes des endroits où des charrettes chargées de foin pouvaient passer; ces voûtes soutenaient le pavé des rues. Il y avait d'espace en espace des trous où les immondices de la ville étaient précipitées dans les cloaques. La quantité incroyable d'eau que les *aqueducs* apportaient à Rome y était aussi déchargée. On y avait encore détourné des ruisseaux, d'où il arrivait que la ville était toujours nette, et que les ordures ne séjournaient point dans les cloaques, et étaient promptement rejetées dans la rivière.

Ces édifices sont capables de frapper de l'admiration la plus forte : mais ce serait avoir la vue bien courte que de ne pas la porter au delà, et que de n'être pas tenté de remonter aux causes de la grandeur et de la décadence du peuple qui les a construits. Cela n'est point de notre objet. Mais le lecteur peut consulter là-dessus les *Considérations* de M. le président de Montesquieu et celles de M. l'abbé de Mably; il verra dans ces ouvrages que les édifices ont toujours été et seront toujours comme les hommes, excepté peut-être à Sparte, où l'on trouvait de grands hommes dans des maisons petites et chétives; mais cet exemple est trop singulier pour tirer à conséquence.

ARABES. (ÉTAT DE LA PHILOSOPHIE CHEZ LES ANCIENS ARABES.) Après les Chaldéens, les Perses et les Indiens, vient la nation des *Arabes*, que les anciens historiens nous représentent comme fort attachée à la philosophie, et comme s'étant distinguée dans tous les temps par la subtilité de son esprit : mais tout ce qu'ils nous en disent paraît fort incertain. Je ne nie pas que depuis Islamime[1] l'érudition et l'étude de la philosophie n'aient été

1. Mahomet.

extrêmement en honneur chez ces peuples : mais cela n'a lieu et n'entre que dans l'histoire de la philosophie du moyen âge. Aussi nous proposons-nous d'en traiter au long quand nous y serons parvenus. Maintenant nous n'avons à parler que de la philosophie des anciens habitants de l'Arabie Heureuse.

Il y a des savants qui veulent que ces peuples se soient livrés aux spéculations philosophiques; et pour prouver leur opinion, ils imaginent des systèmes qu'ils leur attribuent, et font venir à leur secours la religion des Zabiens, qu'ils prétendent être le fruit de la philosophie. Tout ce qu'ils disent n'a pour appui que des raisonnements et des conjectures : mais que prouve-t-on par des raisonnements et des conjectures quand il faut des témoignages? Ceux qui sont dans cette persuasion que la philosophie a été cultivée par les anciens *Arabes* sont obligés de convenir eux-mêmes que les Grecs n'avaient aucune connaissance de ce fait. Que dis-je? ils les regardaient comme des peuples barbares et ignorants, et qui n'avaient aucune teinture des lettres. Les écrivains *arabes*, si l'on en croit Abulfarage, disent eux-mêmes qu'avant Islamime, ils étaient plongés dans la plus profonde ignorance. Mais ces raisons ne sont pas assez fortes pour leur faire changer de sentiment sur cette philosophie qu'ils attribuent aux anciens *Arabes*. Le mépris des Grecs pour cette nation, disent-ils, ne prouve que leur orgueil et non la barbarie des *Arabes*. Mais enfin quels mémoires peuvent-ils nous produire, et quels auteurs peuvent-ils nous citer en faveur de l'érudition et de la philosophie des premiers *Arabes?* Ils conviennent avec Abulfarage qu'ils n'en ont point. C'est donc bien gratuitement qu'ils en font des gens lettrés et adonnés à la philosophie. Celui qui s'est le plus signalé dans cette dispute, et qui a eu plus à cœur la gloire des anciens *Arabes*, c'est Joseph-Pierre Ludewig. D'abord il commence par nous opposer Pythagore qui, au rapport de Porphyre, dans le voyage littéraire qu'il avait entrepris, fit l'honneur aux *Arabes* de passer chez eux, de s'y arrêter quelque temps, et d'apprendre de leurs philosophes la divination par le vol et par le chant des oiseaux, espèce de divination où les *Arabes* excellaient. Moïse lui-même, cet homme instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, quand il fut obligé de quitter ce royaume, ne choisit-il pas pour le lieu de son exil l'Arabie préférablement aux autres pays? Or,

qui pourra s'imaginer que ce législateur des Hébreux se fût retiré chez les *Arabes*, si ce peuple avait été grossier, stupide, ignorant? leur origine d'ailleurs ne laisse aucun doute sur la culture de leur esprit. Ils se glorifient de descendre d'Abraham, à qui l'on ne peut refuser la gloire d'avoir été un grand philosophe. Par quelle étrange fatalité auraient-ils laissé éteindre dans la suite des temps ces premières étincelles de l'esprit philosophique qu'ils avaient hérité d'Abraham, leur père commun? Mais ce qui paraît plus fort que tout cela, c'est que les Livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux : or, ces Orientaux n'étaient autres que les *Arabes*. C'est de cette même Arabie que la reine de Saba vint pour admirer la sagesse de ce philosophe couronné : c'est l'opinion constante de tous les savants. On pourrait prouver aussi, par d'excellentes raisons, que les mages venus d'Orient pour adorer le Messie étaient *Arabes*. Enfin Abulfarage est obligé de convenir qu'avant Islamime même, à qui l'on doit dans ce pays la renaissance des lettres, ils entendaient parfaitement leur langue, qu'ils en connaissaient la valeur et toutes les propriétés, qu'ils étaient bons poëtes, excellents orateurs, habiles astronomes; n'en est-ce pas assez pour mériter le nom de philosophes? Non, vous dira quelqu'un. Il se peut que les *Arabes* aient poli leur langue, qu'ils aient été habiles à deviner et à interpréter les songes, qu'ils aient réussi dans la composition et dans la solution des énigmes, qu'ils aient même eu quelque connaissance du cours des astres, sans que pour cela on puisse les regarder comme des philosophes; car tous ces arts, si cependant ils en méritent le nom, tendent plus à nourrir et à fomenter la superstition qu'à faire connaître la vérité, et qu'à purger l'âme des passions qui sont ses tyrans. Pour ce qui regarde Pythagore, rien n'est moins certain que son voyage dans l'Orient; et quand même nous en conviendrions, qu'en résulterait-il, sinon que cet imposteur apprit des *Arabes* toutes ces niaiseries, ouvrages de la superstition, et dont il était fort amoureux? Il est inutile de citer ici Moïse. Si ce saint homme passa dans l'Arabie, et s'il s'y établit en épousant une des filles de Jéthro, ce n'était pas assurément dans le dessein de méditer chez les *Arabes*, et de nourrir leur folle curiosité de systèmes philosophiques. La Providence n'avait permis cette

retraite de Moïse chez les *Arabes* que pour y porter la connaissance du vrai Dieu et de sa religion. La philosophie d'Abraham, dont ils se glorifient de descendre, ne prouve pas mieux qu'ils aient cultivé cette science. Abraham pourrait avoir été un grand philosophe et avoir été leur père, sans que cela tirât à conséquence pour leur philosophie. S'ils ont laissé perdre le fil des vérités les plus précieuses, qu'ils avaient apprises d'Abraham; si leur religion a dégénéré en une grossière idolâtrie, pourquoi leurs connaissances philosophiques, supposé qu'Abraham leur en eût communiqué quelques-unes, ne se seraient-elles pas aussi perdues dans la suite des temps? Au reste, il n'est pas trop sûr que ces peuples descendent d'Abraham. C'est une histoire qui paraît avoir pris naissance avec le mahométisme. Les *Arabes*, ainsi que les Mahométans, pour donner plus d'autorité à leurs erreurs, en font remonter l'origine jusqu'au père des croyants. Une chose encore qui renverse la supposition de Ludewig, c'est que la philosophie d'Abraham n'est qu'une pure imagination des Juifs, qui veulent à toute force trouver chez eux l'origine et les commencements des arts et des sciences. Ce que l'on nous oppose de cette reine du midi qui vint trouver Salomon sur la grande réputation de sa sagesse, et des mages qui partirent de l'Orient pour se rendre à Jérusalem, ne tiendra pas davantage. Nous voulons que cette reine soit née en Arabie : mais est-il bien décidé qu'elle fût de la secte des Zabiens? On ne peut nier sans doute qu'elle n'aît été parmi les femmes d'Orient une des plus instruites, des plus ingénieuses, qu'elle n'ait souvent exercé l'esprit des rois de l'Orient par les énigmes qu'elle leur envoyait; c'est là l'idée que nous en donne l'historien sacré. Mais quel rapport cela a-t-il avec la philosophie des *Arabes?* Nous accordons aussi volontiers que les mages venus d'Orient étaient des *Arabes*, qu'ils avaient quelque connaissance du cours des astres; nous ne refusons point absolument cette science aux *Arabes;* nous voulons même qu'ils aient assez bien parlé leur langue, qu'ils aient réussi dans les choses d'imagination, comme l'éloquence et la poésie : mais on n'en conclura jamais qu'ils aient été pour cela des philosophes, et qu'ils aient fort cultivé cette partie de la littérature.

La seconde raison qu'on fait valoir en faveur de la philoso-

phie des anciens *Arabes*, c'est l'histoire du zabianisme, qui passe pour avoir pris naissance chez eux, et qui suppose nécessairement des connaissances philosophiques. Mais quand même tout ce que l'on en raconte serait vrai, on n'en pourrait rien conclure pour la philosophie des *Arabes*, puisque le zabianisme, étant de lui-même une idolâtrie honteuse et une superstition ridicule, est plutôt l'extinction de toute raison qu'une vraie philosophie. D'ailleurs, il n'est pas bien décidé dans quel temps cette secte a pris naissance; car les hommes les plus habiles qui ont travaillé pour éclaircir ce point d'histoire, comme Hottinger, Pocock, Hyde, et surtout le docte Spencer, avouent que ni les Grecs ni les Latins ne font aucune mention de cette secte. Il ne faut pas confondre cette secte des Zabiens *arabes* avec ces autres Zabiens dont il est parlé dans les annales de l'ancienne Église orientale, lesquels étaient moitié juifs et moitié chrétiens, qui se vantaient d'être les disciples de Jean-Baptiste, et qui se trouvent encore aujourd'hui en grand nombre dans la ville de Bassora, près des bords du Tigre, et dans le voisinage de la mer de Perse. Le fameux Moïse Maimonides a tiré des auteurs *arabes* tout ce qu'il a dit de cette secte; et c'est en examinant d'un œil curieux et attentif toutes les cérémonies extravagantes et superstitieuses qu'il justifie très-ingénieusement la plupart des lois de Moïse, qui blesseraient au premier coup d'œil notre délicatesse, si la sagesse de ces lois n'était marquée par leur opposition avec les lois des Zabiens, pour lesquelles Dieu voulait inspirer aux Juifs une grande aversion. On ne pouvait mettre entre les Juifs et les Zabiens, qui étaient leurs voisins, une plus forte barrière. On peut lire sur cela l'ouvrage de Spencer sur l'économie mosaïque. On n'est pas moins partagé sur le nom de cette secte que sur son âge. Pocock prétend que les Zabiens ont été ainsi nommés de צבא, qui en hébreu signifie les *astres* ou l'*armée céleste*; parce que la religion des Zabiens consistait principalement dans l'adoration des astres. Mais Scaliger pense que c'est originairement le nom des Chaldéens, ainsi appelés parce qu'ils étaient orientaux. Il a été suivi en cela par plusieurs savants, et entre autres par Spencer. Cette signification du nom de Zabiens est d'autant plus plausible, que les Zabiens rapportent leur origine aux Chaldéens, et qu'ils font auteur de leur secte

Sabius, fils de Seth. Pour nous, nous ne croyons pas devoir prendre parti sur une chose qui déjà par elle-même est assez peu intéressante. Si par les Zabiens on entend tous ceux qui parmi les peuples de l'Orient adoraient les astres, sentiment qui paraît être celui de quelques *Arabes* et de quelques auteurs chrétiens, ce nom ne serait plus alors le nom d'une secte particulière, mais celui de l'idolâtrie universelle. Mais il paraît qu'on a toujours regardé ce nom comme étant propre à une secte particulière. Nous ne voyons point qu'on le donnât à tous les peuples qui à l'adoration des astres joignaient le culte du feu. Si pourtant au milieu des ténèbres où est enveloppée toute l'histoire des Zabiens, on peut, à force de conjectures, en tirer quelques rayons de lumière, il nous paraît probable que la secte des Zabiens n'est qu'un mélange du judaïsme et du paganisme; qu'elle a été chez les *Arabes* une religion particulière et distinguée de toutes les autres; que pour s'élever au-dessus de toutes celles qui florissaient de son temps, elle avait non-seulement affecté de se dire très-ancienne, mais même qu'elle rapportait son origine jusqu'à Sabius, fils de Seth; en quoi elle croyait l'emporter pour l'antiquité sur les Juifs mêmes qui ne peuvent remonter au delà d'Abraham. On ne se persuadera jamais que le nom de *Zabiens* leur ait été donné parce qu'ils étaient orientaux, puisqu'on n'a jamais appelé de ce nom les mages et les Mahométans qui habitent les provinces de l'Asie situées à l'orient. Quoi qu'il en soit de l'origine des Zabiens, il est certain qu'elle n'est pas aussi ancienne que le prétendent les *Arabes*. Ils sont même sur cela partagés de sentiment; car si les uns veulent la faire remonter jusqu'à Seth, d'autres se contentent de la fixer à Noé, et même à Abraham. Eutychius, auteur *arabe*, s'appuyant sur les traditions de son pays, trouve l'auteur de cette secte dans Zoroastre, lequel était né en Perse, si vous n'aimez mieux en Chaldée. Cependant Eutychius observe qu'il y en avait quelques-uns de son temps qui en faisaient honneur à Juvan, il a voulu sans doute dire *Javan;* que les Grecs avaient embrassé avidement ce sentiment, parce qu'il flattait leur orgueil, Javan ayant été un de leurs rois; et que pour donner cours à cette opinion, ils avaient composé plusieurs livres sur la science des astres et sur le mouvement des corps célestes. Il y en a même qui croient que celui qui fonda la

secte des Zabiens était un de ceux qui travaillèrent à la construction de la tour de Babel. Mais sur quoi tout cela est-il appuyé? Si la secte des Zabiens était aussi ancienne qu'elle s'en vante, pourquoi les anciens auteurs grecs n'en ont-ils point parlé? Pourquoi ne lisons-nous rien dans l'Écriture qui nous en donne la moindre idée? Pour répondre à cette difficulté, Spencer croit qu'il suffit que le zabianisme, pris matériellement, c'est-à-dire pour une religion dans laquelle on rend un culte au soleil et aux astres, ait tiré son origine des anciens Chaldéens et des Babyloniens, et qu'il ait précédé de plusieurs années le temps où a vécu Abraham. C'est ce qu'il prouve par les témoignages des *Arabes*, qui s'accordent tous à dire que la religion des Zabiens est très-ancienne, et par la ressemblance de doctrine qui se trouve entre les Zabiens et les Chaldéens. Mais il n'est pas question de savoir si le culte des étoiles et des planètes est très-ancien. C'est ce qu'on ne peut contester; et c'est ce que nous montrerons nous-mêmes à l'article des CHALDÉENS. Toute la difficulté consiste donc à savoir si les Zabiens ont tellement reçu ce culte des Chaldéens et des Babyloniens, qu'on puisse assurer à juste titre que c'est chez ces peuples que le zabianisme a pris naissance. Si l'on fait attention que le zabianisme ne se bornait pas seulement à adorer le soleil, les étoiles et les planètes, mais qu'il s'était fait à lui-même un plan de cérémonies qui lui étaient particulières, et qui le distinguaient de toute autre forme de religion, on m'avouera qu'un tel sentiment ne peut se soutenir. Spencer lui-même, tout subtil qu'il est, a été forcé de convenir que le zabianisme considéré formellement, c'est-à-dire autant qu'il fait une religion à part et distinguée par la forme de son culte, est beaucoup plus récent que les anciens Chaldéens et les anciens Babyloniens. C'est pourtant cela même qu'il aurait dû prouver dans ses principes; car si le zabianisme pris formellement n'a pas cette grande antiquité qui pourrait le faire remonter au delà d'Abraham, comment prouvera-t-il que plusieurs lois de Moïse n'ont été divinement établies que pour faire un contraste parfait avec les cérémonies superstitieuses du zabianisme? Tout nous porte à croire que le zabianisme est assez récent, qu'il n'est pas même antérieur au mahométisme. En effet, nous ne voyons dans aucun auteur soit grec, soit latin, la moindre trace de cette secte; elle ne

commence à lever la tête que depuis la naissance du mahométisme, etc. Nous croyons cependant qu'elle est un peu plus ancienne, puisque l'Alcoran parle des Zabiens comme étant déjà connus sous ce nom.

Il n'y a point de secte sans livres; elle en a besoin pour appuyer les dogmes qui lui sont particuliers. Aussi voyons-nous que les Zabiens en avaient, que quelques-uns attribuaient à Hermès et à Aristote, et d'autres à Seth et à Abraham. Ces livres, au rapport de Maimonides, contenaient sur les anciens patriarches : Adam, Seth, Noé, Abraham, des histoires ridicules, et, pour tout dire, comparables aux fables de l'Alcoran. On y traitait au long des démons, des idoles, des étoiles et des planètes; de la manière de cultiver la vigne et d'ensemencer les champs; en un mot, on n'y omettait rien de tout ce qui concernait le culte qu'on rendait au soleil, au feu, aux étoiles et aux planètes. Si l'on est curieux d'apprendre toutes ces belles choses, on peut consulter Maimonides. Ce serait abuser de la patience du lecteur que de lui présenter ici les fables dont fourmillent ces livres. Je ne veux que cette seule raison pour les décrier comme des livres apocryphes et indignes de toute créance. Je crois que ces livres ont été composés vers la naissance de Mahomet, et encore par des auteurs qui n'étaient point guéris, ni de l'idolâtrie, ni des folies du platonisme moderne. Il nous suffira, pour faire connaître le génie des Zabiens, de rapporter ici quelques-uns de leurs dogmes.

Ils croyaient que les étoiles étaient autant de dieux, et que le soleil tenait parmi elles le premier rang. Ils les honoraient d'un double culte; savoir, d'un culte qui était de tous les jours, et d'un autre qui ne se renouvelait que tous les mois.

Ils adoraient les démons sous la forme de boucs; ils se nourrissaient du sang des victimes, qu'ils avaient cependant en abomination; ils croyaient par là s'unir plus intimement avec les démons.

Ils rendaient leurs hommages au soleil levant, et ils observaient scrupuleusement toutes les cérémonies dont nous voyons le contraste frappant dans la plupart des lois de Moïse; car Dieu, selon plusieurs savants, n'a affecté de donner aux Juifs des lois qui se trouvaient en opposition avec celles des Zabiens que pour détourner les premiers de la superstition extravagante des autres.

Si nous lisons Pocock, Hyde, Prideaux, et les auteurs *arabes*, nous trouverons que tout leur système de religion se réduit à ces différents articles que nous allons détailler.

Il y avait deux sectes de Zabiens; le fondement de la croyance de l'une et de l'autre était que les hommes ont besoin de médiateurs qui soient placés entre eux et la Divinité; que ces médiateurs sont des substances pures, spirituelles et invisibles; que ces substances, par cela même qu'elles ne peuvent être vues, ne peuvent se communiquer aux hommes, si l'on ne suppose entre elles et les hommes d'autres médiateurs qui soient visibles; que ces médiateurs visibles étaient pour les uns des chapelles, et pour les autres des simulacres; que les chapelles étaient pour ceux qui adoroient les sept planètes, lesquelles étaient animées par autant d'intelligences qui gouvernaient tous leurs mouvements, à peu près comme notre corps est animé par une âme qui en conduit et gouverne tous les ressorts; que ces astres étaient des dieux, et qu'ils présidaient au destin des hommes, mais qu'ils étaient soumis eux-mêmes à l'Être suprême; qu'il fallait observer le lever et le coucher des planètes, leurs différentes conjonctions, ce qui formait autant de positions plus ou moins régulières; qu'il fallait assigner à ces planètes leurs jours, leurs nuits, leurs heures pour diviser le temps de leur révolution, leurs formes, leurs personnes, et les régions où elles roulent; que moyennant toutes ces observations, on pouvait faire des talismans, des enchantements, des évocations qui réussissaient toujours; qu'à l'égard de ceux qui se portaient pour adorateurs des simulacres, ces simulacres leur étaient nécessaires, d'autant plus qu'ils avaient besoin d'un médiateur toujours visible, ce qu'ils ne pouvaient trouver dans les astres, dont le lever et le coucher qui se succèdent régulièrement les dérobent aux regards des mortels; qu'il fallait donc leur substituer des simulacres, moyennant lesquels ils pussent s'élever jusqu'aux corps des planètes, des planètes aux intelligences qui les animent, et de ces intelligences jusqu'au Dieu suprême; que ces simulacres devaient être faits du métal qui est consacré à chaque planète, et avoir chacun la figure de l'astre qu'ils représentent; mais qu'il fallait surtout observer avec attention les jours, les heures, les degrés, les minutes, et les autres circonstances

propres à attirer de bénignes influences, et se servir des évocations, des enchantements, et des talismans qui étaient agréables à la planète; que ces simulacres tenaient la place de ces dieux célestes, et qu'ils étaient entre eux et nous autant de médiateurs.

Leurs pratiques n'étaient pas moins ridicules que leur croyance. Abulfeda rapporte qu'ils avaient coutume de prier la face tournée vers le pôle arctique, trois fois par jour, avant le lever du soleil, à midi et au soir; qu'ils avaient trois jeûnes, l'un de trente jours, l'autre de neuf, et l'autre de sept; qu'ils s'abstenaient de manger des fèves et de l'ail; qu'ils faisaient brûler entièrement les victimes, et qu'ils ne s'en réservaient rien pour manger.

Voilà tout ce que les *Arabes* nous ont appris du système de religion des Zabiens. Plusieurs traces de l'astrologie chaldaïque telle que nous la donnerons à l'article CHALDÉENS s'y laissent apercevoir. C'est elle sans doute qui aura été la première pierre de l'édifice de religion que les Zabiens ont bâti. On y voit encore quelques autres traits de ressemblance, comme cette âme du monde qui se distribue dans toutes ses différentes parties, et qui anime les corps célestes, surtout les planètes dont l'influence sur les choses d'ici-bas est si marquée et si incontestable dans tous les vieux systèmes de religions orientales.

Mais ce qui y domine surtout, c'est la doctrine d'un médiateur; doctrine qu'ils auront dérobée, soit aux juifs, soit aux chrétiens; la doctrine des génies médiateurs, laquelle a eu un si grand cours dans tout l'Orient, d'où elle a passé chez les cabalistes et les philosophes d'Alexandrie, pour revivre chez quelques chrétiens hérétiques qui en prirent occasion d'imaginer divers ordres d'æones [1].

Il est aisé de voir par là que le zabianisme n'est qu'un composé monstrueux et un mélange embarrassant de tout ce que l'idolâtrie, la superstition et l'hérésie ont pu imaginer dans tous les temps de plus ridicule et de plus extravagant. Voilà pourquoi, comme le remarque fort bien Spencer, il n'y a rien de suivi ni de lié dans les différentes parties qui com-

1. *Æones*, *Éones*, ou *Éons*, du grec ἀιὼν, *éternité*.

posent le zabianisme. On y retrouve quelque chose de toutes les religions, malgré la diversité qui les sépare les unes des autres.

Cette seule remarque suffit pour faire voir que le zabianisme n'est pas aussi ancien qu'on le croit ordinairement, et combien s'abusent ceux qui en donnent le nom à cette idolâtrie universellement répandue des premiers siècles, laquelle adorait le soleil et les astres. Le culte religieux que les Zabiens rendaient aux astres les jeta, par cet enchaînement fatal que les erreurs ont entre elles, dans l'astrologie, science vaine et ridicule, mais qui flatte les deux passions favorites de l'homme : sa crédulité, en lui promettant qu'il percera dans l'avenir; et son orgueil, en lui insinuant que sa destinée est écrite dans le ciel. Ceux qui, d'entre eux, s'y sont le plus distingués sont Thebet Ibn Korra, Albategnius, etc.

ARBORIBONZES, s. m. pl. (*Hist. mod.*) Prêtres du Japon, errants, vagabonds, et ne vivant que d'aumônes. Ils habitent des cavernes; ils se couvrent la tête de bonnets faits d'écorce d'arbres, terminés en pointe et garnis par le bout d'une touffe de crins de cheval ou de poil de chèvre; ils sont ceints d'une lisière grossière, qui fait deux tours sur leurs reins; ils portent deux robes l'une sur l'autre; celle de dessus est de coton, fort courte, avec des demi-manches; celle de dessous est de peaux de boucs, et de quatre à cinq doigts plus longue; ils tiennent en marchant, d'une main un gobelet qui pend d'une corde attachée à leur ceinture, et de l'autre une branche d'un arbre sauvage qu'on nomme *soutan*, et dont le fruit est semblable à notre néfle; ils ont pour chaussures des sandales attachées aux pieds avec des courroies et garnies de quatre fers qui ne sont guère moins bruyants que ceux des chevaux; ils ont la barbe et les cheveux si mal peignés, qu'ils sont horribles à voir : ils se mêlent de conjurer les démons; mais ils ne commencent ce métier qu'à trente ans.

ARBRE. (*Mythol.*) Il y avait, chez les païens, des *arbres* consacrés à certaines divinités : exemple, le pin à Cybèle; le hêtre à Jupiter; le chêne à Rhea; l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le lotus et le myrte à Apollon et à Vénus; le cyprès à Pluton; le narcisse, l'adiante ou capillaire à Proserpine; le frêne et le chiendent à Mars; le pourpier à Mercure; le pavot à Cérès et à Lucine; la vigne et le pampre à Bacchus; le peuplier

à Hercule; l'ail aux dieux Pénates; l'aune, le cèdre, le narcisse et le genévrier aux Euménides; le palmier aux Muses; le platane aux Génies. Observez combien ces consécrations devaient embellir la poésie des Anciens : un poëte ne pouvait presque parler d'un brin d'herbe, qu'il ne pût en même temps en relever la dignité, en lui associant le nom d'un dieu ou d'une déesse.

ARC DE TRIOMPHE (*Hist. anc. et mod.*), grands portiques ou édifices élevés à l'entrée des villes ou sur des passages publics, en l'honneur d'un vainqueur à qui l'on avait accordé le triomphe, ou en mémoire de quelque événement important. On élevait aussi des *arcs de triomphe* aux dieux. Une inscription conservée dans les registres de l'hôtel de ville de Langres montre que dans ces monuments on associait même quelquefois les hommes aux dieux. Voici cette inscription :

Q. SEDULIUS FIL.[1].
SEDULI MAJOR
DIS MARIS AC
AUG.[2] ARCUM
STATUAS IDEM.
M.[3] D. D.

Quintus Sedulius, fils aîné d'un autre Sedulius, a dédié aux dieux de la mer et à Auguste l'arc de triomphe et les statues.

Ces édifices étaient ordinairement décorés de statues et de bas-reliefs relatifs à la gloire des dieux et des héros, et à la nature de l'événement qui en avait occasionné la construction. Plusieurs *arcs de triomphe* des Anciens sont encore sur pied : celui d'Orange, qui fait une des portes de cette ville, fut érigé, à ce qu'on croit, à l'occasion de la victoire de Caïus Marius et de Catulus sur les Teutons, les Cimbres et les Ambrons. On en peut voir dans les antiquités du savant père Montfaucon un dessin fort exact. Cet *arc* a environ onze toises de long sur dix toises en sa plus grande hauteur. Il est composé de trois arcades embellies en dedans de compartiments, de feuillages, de

1. Filius.
2. Augusto.
3. Munus ou municeps dedicavit.

fleurons et de fruits, et filetées avec soin. Sur l'arcade du milieu est une longue table d'attente, et la représentation d'une bataille de gens de pied et de cheval, les uns armés et couverts, les autres nus. Sur les petites portes des côtés des quatre avenues sont des amas de boucliers, de dagues, coutelas, pieux, thrombes, heaumes et habits, avec quelques signes militaires relevés en bosse. On y voit aussi d'autres tables d'attente, avec des trophées d'actions navales, des rostres, des acrostydes, des ancres, des proues, des aplustes, des rames et des tridents. Sur les trophées du côté du levant est un soleil rayonnant dans un petit *arc* semé d'étoiles; au haut de l'*arc*, sur la petite porte gauche du septentrion, sont des instruments de sacrifices; à la même hauteur, du côté du midi, est une demi-figure de vieille femme, entourée d'un grand voile comme l'éternité. Les frises principales sont parsemées de soldats combattant à pied. Il résulte de cette description que cet *arc triomphal* a été construit à l'occasion de deux victoires, l'une sur mer et l'autre sur terre, et qu'il y a tout lieu de douter que ce soit celui de Caïus Marius et de Catulus.

Il y a à Cavaillon les ruines d'un *arc de triomphe*; à Carpentras les vestiges d'un autre; à Rome, celui de Tite est le plus ancien et le moins grand de ceux qui subsistent dans cette ville. Celui qu'on appelait de Portugal, *arco di Portogallo*, a excité de grandes contestations entre les antiquaires; les uns prétendant que c'était l'*arc* de Domitien, d'autres celui de Marc-Aurèle : mais Alexandre VII, se proposant d'embellir la rue qu'on appelle *il Corso*, fit examiner cet *arc* qui la coupait en deux. On reconnut que la structure en était irrégulière dans toutes ses parties; que ses ornements n'avaient entre eux aucun rapport, et que le plan et le terrain sur lequel il était construit ne s'accordaient point avec les anciens; d'où l'on conclut que cet édifice était moderne, qu'on l'avait formé de bas-reliefs, de marbres antiques, et d'autres morceaux rassemblés au hasard; et il fut détruit.

Il y a deux *arcs* de Sévère, le grand et le petit : le grand est au bas du Capitole. Le Serlio a prétendu que c'était aussi un amas de ruines différentes, rapportées : mais la conjecture de cet architecte est hasardée. Cet *arc* est à trois arcades. Dans les bas-reliefs qui sont au-dessus des petites arcades de côté, on voit Rome assise, tenant en sa main un globe, et relevant un

Parthe suppliant. Viennent des soldats, dont les uns mènent un captif et les autres une captive, les mains liées. Sur le milieu est une femme assise, qu'on prendrait aisément pour une province. Suivent des chariots chargés de dépouilles, les uns tirés par des chevaux, les autres par des bœufs. Ce bas-relief sert, pour ainsi dire, de base pour un autre, où l'on voit Septime Sévère triomphant et accueilli du peuple, avec les acclamations et les cérémonies ordinaires.

Le petit *arc* de Sévère, qui est auprès de S. George *in velabro*, à Rome, a quelques morceaux d'architecture remarquables. On voit sur un des petits côtés Sévère qui sacrifie en versant sa patère sur le foyer d'un trépied : ce prince est voilé. On croit que la femme voilée qui est à ses côtés est ou sa femme Julia, ou la Paix avec son caducée. Il y avait, derrière, une troisième figure qui a été enlevée au ciseau : c'était Géta, spectateur du sacrifice. Après que Caracalla son frère l'eut tué, il fit ôter sa figure et son nom des monuments publics. Au-dessous de ce sacrifice sont des instruments sacrés, comme le bâton augural, le préféricule, l'albogalérus, etc. Plus bas encore est l'immolation du taureau; deux victimaires le tiennent, un autre le frappe. Le tibicen joue de deux flûtes. Camille tient un petit coffre. Vient ensuite le sacrificateur voilé avec une patère; ce sacrificateur sans barbe pourrait bien être Caracalla. Le grand morceau qui suit est entre deux pilastres d'ordre composite. Sur la corniche, entre les chapiteaux, il y a deux hommes dont l'un verse de son vase dans le vase de l'autre. Deux autres plus près des chapiteaux tiennent, l'un un *préféricule*, et l'autre un *acerre*. Plus bas sont deux captifs les mains liées derrière le dos, et conduits par deux soldats. Au-dessous sont des trophées d'armes; et plus bas un homme qui chasse des bœufs. C'est tout ce qu'on aperçoit dans la planche du P. de Montfaucon.

L'*arc* de Galien se ressent un peu des malheurs du temps de cet empereur. L'empire était en combustion. Les finances étaient épuisées. Les particuliers avaient enterré leurs richesses. Marc-Aurèle Victor fit élever ce monument en l'honneur de Galien et de Salonine sa femme. L'inscription est : *Cujus invicta virtus sola pietate superata est*; ce qui ne convient guère à Galien, qui vit avec joie Valérien son père tomber entre les

mains des Parthes. Les chapiteaux sont d'ordre corinthien d'un goût fort médiocre. On s'aperçoit là que les arts tombaient, et suivaient le sort de l'empire.

L'*arc* de Constantin est un des plus considérables; on y voit les batailles de Constantin, et il est orné de monuments transportés du *forum Trajani*. Les têtes et les mains qui manquent aux statues posées sur le haut de l'*arc* ont été enlevées furtivement.

L'*arc* de Saint-Remi en Provence n'a qu'une porte large, au-dessus et sur chaque côté de laquelle on a placé une victoire. Il y a à côté de la porte, entre deux colonnes cannelées, deux figures d'hommes maltraitées par le temps.

Outre ces *arcs de triomphe* anciens, les médaillons en offrent un grand nombre d'autres. Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage n'auront qu'à parcourir le quatrième volume de l'*Antiquité expliquée*.

Mais les modernes ont aussi leurs *arcs de triomphe*; car on ne peut donner un autre nom à la porte de Peyro à Montpellier, aux portes de saint Denis, de saint Martin et de saint Antoine à Paris. Outre les *arcs de triomphe* en pierre, il y a des *arcs de triomphe* d'eau; tel est celui de Versailles, du dessin de M. Le Nôtre. Ce morceau d'architecture est un portique de fer ou de bronze à jour, où les nœuds des pilastres, des faces et des autres parties renfermées entre des ornements, sont garnis par des nappes d'eau.

ARCADIENS, s. m. pl. (*Hist. littér.*) Nom d'une société de savants, qui s'est formée à Rome en 1690, et dont le but est la conservation des lettres, et la perfection de la poésie italienne. Le nom d'*Arcadiens* leur vient de la forme de leur gouvernement, et de ce qu'en entrant dans cette Académie chacun prend le nom d'un berger de l'ancienne Arcadie. Ils s'élisent tous les quatre ans un président, qu'ils appellent le *gardien*, et ils lui donnent tous les ans douze nouveaux assesseurs : c'est ce tribunal qui décide de toutes les affaires de la société. Elle eut pour fondateurs quatorze savants, que la conformité de sentiments, de goût et d'étude, rassemblait chez la reine Christine de Suède, qu'ils se nommèrent pour protectrice. Après sa mort, leurs lois, au nombre de dix, furent rédigées, en 1696, dans la langue et le style des Douze Tables, par M. Gravina; on les voit exposées sur deux

beaux morceaux de marbre dans le *Serbatojo*, salle qui sert d'archives à l'Académie; elles sont accompagnées des portraits des académiciens les plus célèbres, à la tête desquels on a mis le pape Clément XI, avec son nom pastoral *Alnano Melleo*. La société a pour armes une flûte couronnée de pin et de laurier; elle est consacrée à Jésus-Christ naissant; et ses branches se sont répandues, sous différents noms, dans les principales villes d'Italie; celles d'Aretio et de Macerata s'appellent *la Forzata*; celles de Bologne, de Venise et de Ferrare, *l'Animosa*; celle de Sienne, *la Phisica-critica*; celle de Pise, *l'Alphaja*; celle de Ravenne, dont tous les membres sont ecclésiastiques, *la Camaldulensis*, etc. Elles ont chacune leur *vice-gardien*; elles s'assemblent sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans une prairie, comme il convient. Les premières séances se tinrent sur le mont Palatin; elles se tiennent aujourd'hui dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premières, on fait la lecture des *Arcadiens* de Rome. Les *Arcadiennes* de cette ville font lire leurs ouvrages par des *Arcadiens*. La septième est accordée à la lecture des *Arcadiens* associés étrangers. Tout postulant doit être connu par ses talents, et avoir, comme disent les *Arcadiens*, la noblesse de mérite ou celle d'extraction, et vingt-quatre ans accomplis. Le talent de la poésie est le seul qui puisse ouvrir la porte de l'Académie à une dame. On est reçu, ou par l'*acclamation*, ou par l'*enrôlement*, ou par la *représentation*, ou par la *surrogation*, ou par la *destination* : l'acclamation est la réunion des suffrages sans aucune délibération: elle est réservée aux cardinaux, aux princes et aux ambassadeurs; l'enrôlement est des dames et des étrangers; la représentation, des élèves de ces colléges où l'on instruit la noblesse; la surrogation, de tout homme de lettres, qui remplace un académicien après sa mort; la destination, de quiconque a mérité un nom *arcadien*, avec l'engagement solennel de l'Académie de succéder à la première place vacante. Les *Arcadiens* comptent par olympiades; ils les célèbrent tous les quatre ans par des jeux d'esprit. On écrit la vie des *Arcadiens*. Notre des Yveteaux[1] aurait bien été digne de cette société; il faisait passa-

1. Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux (1567-1649), avait transporté les mœurs de l'ancienne Arcadie dans son jardin de la rue du Colombier (aujourd'hui

blement des vers ; il s'était réduit, dans les dernières années de sa vie, à la condition de berger, et il mourut au son de la musette de sa bergère : l'Académie aurait de la peine à citer quelque exemple d'une vie plus *arcadienne*, et d'une fin plus pastorale.

ARCHONTES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), magistrats, préteurs ou gouverneurs de l'ancienne Athènes. Ce nom vient du grec ἄρχων, au pluriel ἄρχωντες, *commandants* ou *princes*. Ils étaient au nombre de neuf, dont le premier était l'*archonte*, qui donnait son nom à l'année de son administration ; le second se nommait *le roi*; le troisième, *le polémarque* ou généralissime, avec six *thesmothètes*. Ces magistrats, élus par le scrutin des fèves, étaient obligés de faire preuve devant leur tribu, comme ils étaient issus, du côté paternel et maternel, de trois ascendants citoyens d'Athènes. Ils devaient prouver de même leur attachement au culte d'Apollon, protecteur de la patrie, et qu'ils avaient dans leur maison un autel consacré à Jupiter ; et, par leur respect pour leurs parents, faire espérer qu'ils en auraient pour leur patrie. Il fallait aussi qu'ils eussent rempli le temps du service que chaque citoyen devait à la république ; ce qui donnait des officiers bien préparés, puisqu'on n'était licencié qu'à quarante ans : leur fortune même, dont ils devaient instruire ceux qui étaient préposés à cette enquête, servait de garant de leur fidélité. Après que les commissaires nommés pour cet examen en avaient fait leur rapport, les *archontes* prêtaient serment de maintenir les lois, et s'engageaient, en cas de contravention de leur part, à envoyer à Delphes une statue du poids de leur corps. Suivant une loi de Solon, si l'*archonte* se trouvait pris de vin, il était condamné à une forte amende, et même puni de mort. De tels officiers méritaient d'être respectés : aussi était-ce un crime d'État que de les insulter. L'information pour le second officier de ce tribunal, qui était nommé *le roi*, devait porter qu'il avait épousé une vierge, et fille d'un citoyen, parce que, dit Démosthènes, ces deux qualités étaient nécessaires pour rendre agréables aux dieux les sacrifices que ce magistrat et son épouse étaient obligés d'offrir au nom de toute la république. L'examen de la vie privée des *archontes* était très-sévère, et d'autant plus nécessaire, qu'au sortir de leur exercice, et après

rue Jacob). Voir sur ses habitudes Tallemant des Réaux. Ses *OEuvres poétiques* ont été publiées par M. Prosper Blanchemain. Paris. 1854, in-8°.

avoir rendu compte de leur administration, ils entraient de droit dans l'Aréopage.

Ceci regarde principalement les *archontes* décennaux, car cette sorte de magistrature eut ses révolutions. D'abord dans Athènes les *archontes* succédèrent aux rois, et furent perpétuels. Médon fut le premier, l'an du monde 2936, et eut douze successeurs de sa race, auxquels on substitua les *archontes* décennaux, qui ne durèrent que soixante-dix ans, et qui furent remplacés par des *archontes* annuels. Le premier de ces magistrats se nommait proprement *archonte*; on y ajoutait l'épithète d'*éponyme*, parce que dans l'année de son administration toutes les affaires importantes se passaient en son nom. Il avait soin des choses sacrées, présidait à une espèce de chambre ecclésiastique où l'on décidait de tous les démêlés des époux, des pères et des enfants, et les contestations formées sur les testaments, les legs, les dots, les successions. Il était chargé particulièrement des mineurs, tuteurs, curateurs; en général, toutes les affaires civiles étaient portées en première instance à son tribunal. Le deuxième *archonte* avait le surnom de *roi*; le reste du culte public et des cérémonies, lui était confié. Sa fonction principale était de présider à la célébration des fêtes, de terminer les querelles des prêtres et des familles sacrées, de punir les impiétés et les profanations des mystères. On instruisait encore devant lui quelques affaires criminelles et civiles, qu'il décidait ou renvoyait à d'autres cours. Le *polémarque* veillait aussi à quelques pratiques de religion; mais son vrai département était le militaire, comme le porte son nom, dérivé de πόλεμος, *guerre*, et d'ἀρχεῖν, *commander*. Il était tout-puissant en temps de guerre, et jouissait pendant la paix de la même juridiction sur l'étranger, que le premier *archonte* sur le citoyen d'Athènes. Les six autres, qui portaient le nom commun de *thesmothètes*, qui vient de θεσμὸς, *loi*, et de τίθημι, *établir*, formaient un tribunal qui jugeait des séductions, des calomnies, de toute fausse accusation; les différends entre l'étranger et le citoyen, les faits de marchandises et de commerce, étaient encore de son ressort. Les thesmothètes avaient surtout l'œil à l'observation des lois, et le pouvoir de s'opposer à tout établissement qui leur paraissait contraire aux intérêts de la société, en faisant une barrière élevée entre les autres magistrats et le peuple. Tel était le

district de chaque *archonte* en particulier. Le corps seul avait droit de vie et de mort. En récompense de leurs services, ces juges étaient exempts des impôts qu'on levait pour l'entretien des armées, et cette immunité leur était particulière. La succession des *archontes* fut régulière; et quelles que furent les révolutions que l'État souffrit par les factions ou par les usurpateurs, on en revint toujours à cette forme de gouvernement, qui dura dans Athènes tant qu'il y eut un reste de liberté et de vie.

Sous les empereurs romains plusieurs autres villes grecques eurent pour premiers magistrats deux *archontes*, qui avaient les mêmes fonctions que les duumvirs dans les colonies et les villes municipales. Quelques auteurs du Bas-Empire donnent le nom d'*archontes* à divers officiers, soit laïques, soit ecclésiastiques; quelquefois aux évêques, et plus souvent aux seigneurs de la cour des empereurs de Constantinople. Ainsi *archonte des archontes*, ou *grand-archonte*, signifie la première personne de l'État après l'empereur; *archonte* des églises, *archonte* de l'évangile, un archevêque, un évêque; *archonte* des murailles, le surintendant des fortifications, et ainsi des autres. *Voyez* ARÉOPAGE.

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Quoique nous ayons borné nos articles de géographie, on nous permettra bien de sortir ici de nos limites, en faveur des grottes fameuses voisines du village d'*Arcy*. Voici la description qui en a été faite sur les lieux, par les ordres de M. Colbert : « Non loin d'*Arcy*, on aperçoit des rochers escarpés d'une grande hauteur, au pied desquels paraissent comme des cavernes; je dis *paraissent*, parce que les cavités ne pénètrent pas assez avant pour mériter le nom de cavernes. On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui se perdent, et qui, après avoir coulé sous terre plus de deux lieues, trouvent une issue par laquelle elles sortent avec impétuosité, et font moudre un moulin. Un peu plus avant en descendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois sur les bords; ils y forment un ombrage assez agréable; et les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Assez proche du village est un gué appelé le *Gué des Entonnoirs*, au sortir duquel, du côté du

couchant, on entre dans un petit sentier fort étroit, qui, montant le long d'un coteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes. En suivant ce sentier on voit en plusieurs endroits, dans les rochers, de grandes cavités où l'on se mettrait commodément à couvert des injures du temps. Ce sentier conduit à une grande voûte, large de trente pas et haute de vingt pieds à son entrée, qui semble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit et se termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte était autrefois ovale; mais depuis quelques années on l'a fermée en partie d'une porte de pierre de taille, dont le seigneur garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle est si basse qu'on ne peut y passer que courbé, et le dessus de la première salle est une voûte d'une figure plate et tout unie. La descente est fort escarpée, et l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une grosseur prodigieuse.

« De cette salle on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte est élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte on voit une ouverture large d'un pied et demi, longue de neuf pieds, et qui paraît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette salle est admirable par sa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long : elle est remplie de gros quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, et épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une espèce de lac qui peut avoir cent ou cent vingt pieds de diamètre, dont les eaux sont claires et bonnes à boire.

« A main gauche de cette salle, on entre dans une troisième, large de quinze pas et longue de deux cent cinquante. La voûte est d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, et peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paraît le plus extraordinaire, c'est qu'il y a trois voûtes l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Environ le milieu de cette salle on voit quantité de petites pyramides renversées, de la grosseur du doigt, qui soutiennent la voûte la plus basse, et qui paraissent avoir été rapportées de dessein pour orner cet endroit. Cette salle se termine en s'étrécissant, et sur les extrémités d'un et d'autre côté on voit encore un nombre

infini de petites pyramides qu'on croirait être de marbre blanc. Le dessus de cette voûte est tout rempli de mamelles de différentes grosseurs, mais qui toutes distillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite il y a une espèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en carré, et qui est enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un si grand nombre de petites pyramides, qu'il est impossible de les compter. Au bout de cette salle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds et demi de haut et de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés est soutenu par un rocher : elle est aussi garnie d'un si grand nombre de pyramides, de mamelles et d'autres figures, qu'il est impossible d'en faire une description : on y aperçoit même des coquilles de différentes figures et grandeurs.

« Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manières. A main gauche on voit des termes de perspective, soutenus par des piliers de différentes grosseurs et de différentes figures, parmi lesquels il y a une infinité de petites perspectives, des piliers, des pyramides et d'autres figures qu'il est impossible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer; elle est fort enfoncée et admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites et renversées dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter et satisfaire leur curiosité : mais il semble que la nature prenne soin de réparer les dommages que l'on y fait.

« A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au-dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est attachée au sommet de la voûte. Cette salle est remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures et des rehaussements; et l'on a autant de perspectives différentes qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

« Un grand rocher termine cette salle, et laisse à droite et à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre

salle fort spacieuse. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paraît être une vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Du même côté on voit une petite forteresse carrée, composée de quatre tours, et une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paraissent dedans et autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'au-dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est borné par un grand rocher, et il y a un écho admirable et beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

« On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue et fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paraît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires : mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est tout unie : elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, et plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte on voit un nombre infini de chauves-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

« Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur; si l'on y frappe du pied, on entend résonner comme s'il y avait une voûte en dessous : on croit que c'est là que passe une partie de la rivière de Cure qui se perd au pied du rocher, et dont on a parlé d'abord.

« Cette salle, sur ses extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diamètre, et plusieurs pyramides qui s'élèvent presque jusqu'au-dessus, et elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'élève jusqu'à la voûte.

« Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derrière ces rochers, où l'on aperçoit d'abord un dôme garni de pyramides et de quelques gros rochers qui montent jusqu'au-

dessus de la voûte; elle se termine en s'étrécissant, et laisse un passage si étroit et si bas, qu'on n'y peut passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte tout unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large et près de quatre cents pas de long; et au bout elle a quatre rochers et une pyramide haute de huit pieds, dont la base a cinq pieds de diamètre. On passe de celle-là dans une autre admirable par les rochers et les pyramides qu'on y voit : mais surtout il y en a une de vingt pieds de haut et d'un pied et demi de diamètre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés : elle a quarante pas de large, et plus de six cents pas de long : elle est ornée des deux côtés de quantités de figures, de rochers et de perspectives ; et si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agréable, et il semble que les figures qu'on y voit soient les compartiments d'un parterre. Cette dernière salle se termine en s'étrécissant, et finit la beauté de ces lieux. »

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, disent les *Mém. de Littérat.* du P. Desmolets; ces figures, ces pyramides, ne sont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre et la dureté de la pierre, et qui, exposés à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoutte continuellement de l'eau qui, venant à se congeler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire; et ceux qui vont souvent les visiter reconnaissent que la nature répare tous les désordres qu'on y commet et remplace toutes les pièces qu'on détache. On remarque encore une chose assez particulière : c'est que l'air y est extrêmement tempéré, et, contre l'ordinaire de tous les lieux souterrains, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, et qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudrait avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles; y avoir suivi les opérations de la nature, et peut-être même y avoir tenté un grand nombre

d'expériences, pour expliquer les phénomènes précédents. Mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer : 1° que ce nombre de pyramides droites et renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes en détachent continuellement. Si le rocher est d'un tissu spongieux, et que l'eau coule facilement, les molécules pierreuses tombent à terre, et forment les pyramides droites; si au contraire leur écoulement est laborieux; si elles passent difficilement à travers les rochers, elles ont le temps de laisser agglutiner les parties pierreuses, il s'en forme des couches les unes sur les autres, et les pyramides ont la base renversée; 2° que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, et que les eaux qui se filtrent perpétuellement augmenteront le nombre des petites colonnes au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher; 3° que partout où il y aura des cavernes et des rochers spongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet; 4° que peut-être on pourrait modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses; leur donner une forme déterminée; employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, et peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés ; mais qui ne surprendraient plus s'ils avaient lieu, comme je conjecture qu'il arriverait. Je ne connais qu'un obstacle au succès; mais il est grand : c'est la dépense qu'on ne fera pas, et le temps qu'on ne veut jamais se donner. On voudrait enfanter des prodiges à peu de frais, et dans un moment; ce qui ne se peut guère.

ARÉOPAGE, s. m. (*Histoire ancienne*), sénat d'Athènes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette ville consacrée à Mars; des deux mots grecs πάγος, *bourg, place,* et Ἄρης, *le dieu Mars;* parce que, selon la fable, Mars, accusé du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes. La Grèce n'a point eu de tribunal plus renommé. Ses membres étaient pris entre les citoyens distingués par le mérite et l'intégrité, la naissance et la fortune; et leur équité était si généralement reconnue, que tous les États de la Grèce en appelaient à l'*aréopage* dans leurs démêlés, et

s'en tenaient à ses décisions. Cette cour est la première qui ait eu droit de vie et de mort. Il paraît que dans sa première institution elle ne connaissait que des assassinats : sa juridiction s'étendit dans la suite aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avait dans l'État de la gravité et de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, et l'inspection sur l'éducation de la jeunesse; soin qui entraîne celui de punir la débauche et la fainéantise, et de récompenser l'industrie et la sobriété. Les *aréopagites* connaissaient encore des matières de religion : c'était à eux à arrêter le cours de l'impiété, et à venger les dieux du blasphème, et la religion du mépris. Ils délibéraient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples et des autels, et sur toute innovation dans le culte divin; c'était même leur fonction principale. Ils n'entraient dans l'administration des autres affaires que quand l'État, alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçaient, appelait à son secours la sagesse de l'*aréopage*, comme son dernier refuge. Ils conservèrent cette autorité jusqu'à Périclès, qui, ne pouvant être *aréopagite* parce qu'il n'avait point été archonte, employa toute sa puissance et toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices et les excès qui corrompaient alors Athènes s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime dont elle avait joui, et le pouvoir dont elle avait été revêtue. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composaient l'*aréopage*. Quelques-uns le fixent à trente et un, d'autres à cinquante et un, et quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette dernière opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal, tombé en discrédit, admettait indifféremment les Grecs et les étrangers; car au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisaient recevoir : ou bien elle confond les *aréopagites* avec les *prytanes*.

Il est prouvé par les marbres d'Arundel que l'*aréopage* subsistait 941 ans avant Solon; mais comme ce tribunal avait été humilié par Dracon, et que Solon lui rendit sa première splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'*aréopage*.

Les *aréopagites* tenaient leur audience en plein air, et ne

jugeaient que la nuit; dans la vue, dit Lucien, de n'être occupés que des raisons, et point du tout de la figure de ceux qui parlaient.

L'éloquence des avocats passait auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point se relâcha dans la suite, mais ils furent constants à bannir des plaidoyers tout ce qui tendait à émouvoir les passions, ou ce qui s'écartait du fond de la question. Dans ces deux cas, un héraut imposait silence aux avocats. Ils donnaient leur suffrage en silence, en jetant une espèce de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une était d'airain, et se nommait l'*urne de la mort*, θανατου; l'autre était de bois, et s'appelait l'*urne de la miséricorde*, ἔλεου. On comptait ensuite les suffrages, et selon que le nombre des jetons noirs prévalait ou était inférieur à celui des blancs, les juges traçaient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espèce de tablette enduite de cire. La plus courte signifiait que l'accusé était renvoyé absous, la plus longue exprimait sa condamnation.

ARGATA (CHEVALIERS DE L') (*Hist. moderne.*) ou *Chevaliers du Dévidoir;* compagnie de quelques gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui s'unirent, en 1388, pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou contre les vaisseaux et les galères de la reine Marguerite. Ils portaient sur le bras, ou sur le côté gauche, un dévidoir d'or en champ de gueules. Cette espèce d'ordre finit avec le règne de Louis d'Anjou. On n'a que des conjectures futiles sur le choix qu'ils avaient fait du dévidoir pour la marque de leur union; et peut-être ce choix n'en mérite-t-il pas d'autres.

ARGENT, s. m. (*Ordre encyc. Entend. Raison. Philosophie ou Science; Science de la nature, Chimie, Métallurgie, Argent.*) C'est un des métaux que les chimistes appellent *parfaits, précieux* et *nobles*. Il est blanc quand il est travaillé; fin, pur, ductile; se fixe au feu comme l'or, et n'en diffère que par le poids et la couleur.

On trouve quelquefois de l'*argent* pur formé naturellement dans les mines; mais ce métal, ainsi que tous les autres métaux, est pour l'ordinaire mêlé avec des matières étrangères. L'*argent* pur des mines est le plus souvent dans les fentes des rochers; il est adhérent à la pierre, et on est obligé de l'en détacher :

mais quelquefois le courant des rivières, la chute des pierres, l'impétuosité des vents, entraînent des morceaux d'*argent* au pied des rochers, où il est mêlé avec les sables et les terres. Ces morceaux d'*argent* n'ont pas toujours la même forme; les uns sont en grains de différentes grosseurs; il y en a de petits qui sont posés les uns sur les autres; il y en a de très-gros; par exemple, celui que Worm disait avoir été tiré des mines de Norwége, et peser 130 marcs.

L'*argent* en cheveux est par filaments si déliés et si fins, qu'on ne peut mieux le comparer qu'à des cheveux, à des fils de soie, ou à un flocon de laine qui serait parsemé de points brillants. L'*argent* en filets est en effet composé de fils si bien formés, qu'on croirait qu'ils auraient été passés à la filière. L'*argent* en végétation ressemble en quelque sorte à un arbrisseau : on y remarque une tige qui jette de part et d'autre des branches; et ces branches ont des rameaux : mais il ne faut pas s'imaginer que les proportions soient bien observées dans ces sortes de végétations. Les rameaux sont aussi gros que les branches, et la tige n'est pas marquée comme devrait l'être un tronc principal. L'*argent* en feuilles est assez ressemblant à des feuilles de fougère; on y voit une côte qui jette de part et d'autre des branches, dont chacune a aussi de petites branches latérales. L'*argent* en lames est aisé à reconnaître; il est étendu en petites plaques simples, unies et sans aucune forme de feuillage.

Les mines d'*argent* les plus ordinaires sont celles où l'*argent* est renfermé dans la pierre : les particules métalliques sont dispersées dans le bloc, et la richesse de la mine dépend de la quantité relative et de la grosseur de ces particules au volume du bloc. Dans ces sortes de mines, l'*argent* est de sa couleur naturelle : mais dans d'autres il paraît de différentes couleurs, qui dépendent des matières avec lesquelles il est mélangé. Il est ici noir, roux; ailleurs d'un beau rouge, d'une substance transparente, et d'une forme approchante de celle des cristallisations des pierres précieuses; de sorte qu'à la première vue on le prendrait plutôt pour du rubis que pour de la mine d'*argent*. On l'appelle *mine d'argent rouge*.

Il y a des mines d'*argent* dans les quatre parties du monde : l'Europe n'en manque pas, et la France n'en est pas tout à fait

privée, quoiqu'il y ait des contrées plus riches en cela qu'elle ne l'est. Au reste on peut juger de ce qu'elle possède en mines d'*argent* par l'état suivant.

Dans la généralité de Paris et l'Ile-de-France, en plusieurs endroits et au milieu des masses de sable jaune et rougeâtre, il y a des veines horizontales de mine de fer imparfaite, qui contiennent or et *argent :* on en trouve à Géroncourt, Marines, Grizy, Berval, et autres villages au delà de Pontoise, route de Beauvais, qui donnent aux essais depuis 450 jusqu'à 1,000 grains de fin, dont moitié et davantage est en or, et le reste en *argent :* mais il est difficile d'en séparer ces deux métaux dans la fonte en grand. A Geninville, demi-lieue ou environ par delà Magny, route de Rouen ; à deux lieues de Notre-Dame-la-Désirée; près Saint-Martin-la-Garenne, et à quatre lieues de Meulan, il y a plusieurs indices de mine d'*argent*. On y fit faire en 1729 un puits de quinze pieds de profondeur et d'autant de large, à vingt pieds de la route du moulin de ce lieu. Suivant la tradition du pays, la mine n'est pas à plus de quinze pieds de profondeur. Ce puits est actuellement rempli d'eau. En Hainaut, on dit qu'il y a une mine d'*argent* à Chimay. En Lorraine il y a plusieurs mines d'*argent :* celle de Lubine, dans la Lorraine-Allemande, donne de l'*argent* et du cuivre. Le filon a plus d'épaisseur. La mine de la Croix a des filons qui donnent du plomb, du cuivre, et de l'*argent*. Les mines de Sainte-Marie au village de Sainte-Croix, et à celui de Lusse dans la prévôté de Saint-Dié, sont de cuivre tenant *argent*. Nous donnerons à l'*article* CUIVRE les procédés par lesquels on travaille ces mines et on obtient ces métaux séparés. Il y a au Val-de-Lièvre plusieurs mines d'*argent*, de cuivre, et d'autres métaux. A Chipaul, des mines d'*argent*, de fer, et d'autres métaux. Au Val-de-Sainte-Marie : 1° une mine d'*argent* naturel qui se trouve immédiatement au-dessus de la pyrite, ce qui est très-rare; 2° une mine d'*argent* rouge, mêlée avec la mine de cuivre, ce qui est aussi fort rare. A Sainte-Marie-aux-Mines, plusieurs mines de cuivre tenant *argent*, d'autres mines de plomb tenant *argent*; quelques filons de mine d'*argent* rouge, de mine d'*argent* vitrée, éparpillée dans un beau quartz.

En Alsace, à Giromagny, et au Puy, dans la haute Alsace, il y a une mine d'*argent* et une mine de cuivre dont on a tiré

1,600 marcs pesant en *argent*, et vingt-quatre milliers en cuivre : mais la dépense égalant presque le profit, elles ont été abandonnées. *Voyez à l'article* ACIER ce qu'il faut penser des mines d'Alsace et de leur exploitation. Il y a actuellement dans un canton appelé vulgairement *Phenigtorne*, et dans un autre appelé *le canton de Saint-Pierre*, deux mines d'*argent* qui s'exploitent. Celle de Theizgran, considérable en 1733, et fort riche, s'est enfoncée et remplie d'eau. Il y a mine d'*argent* à Hanette-le-Haut, appelé *Guefchaff :* elle contenait aussi du cuivre ; les guerres l'ont fait abandonner. Au village de Stembach proche Cernay, dans le val de Saint-Amant-de-Thurn, et à Saint-Nicolas près Rougemont, il y a deux mines de cuivre tenant *argent*, aussi abandonnées à cause des guerres. On a repris depuis quelques années le travail de celles de Stembach qui sont de plomb.

En Franche-Comté, selon Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne, tome II, pag. 434.* Il y a trois mines d'*argent* ouvertes dans ce comté ; savoir, deux de Charquemont dans le mont Jura : mais elles sont abandonnées depuis quelques années ; une mine d'*argent* près la ville de Lons-le-Saunier, qu'on dit abondante. En Dauphiné, haut et bas Briançonais, depuis Valence à deux lieues de Tournon, on voit le long des rivages du Rhône un bon nombre de paysans occupés à séparer les paillettes d'or et d'*argent :* ils y gagnent trente ou quarante sous par jour. On n'en trouve ordinairement que depuis Valence jusqu'à Lyon. A l'Hermitage, au-dessus de Tain et vis-à-vis Tournon, il y a une mine d'or et *argent ;* Chambon dit, page 77 de sa *Physique*, qu'il en a tiré par ses essais que la mine est heureusement située, et qu'elle mérite attention. A la Gardette, lieu dépendant de la communauté de Villar-Edmont, une mine dont les essais ont donné or et *argent.*

En Provence, au territoire d'Yères, une mine de cuivre tenant *argent* et un peu d'or. A Barjoux, une mine d'or et une mine d'*argent.* Au territoire du Luc, diocèse de Fréjus, une mine d'*argent.* A Verdaches, près de la ville de Digne, une mine de cuivre tenant or et *argent.* Dans le Velay, le Vivarais, le Gévaudan et les Cévennes, à la montagne d'Esquières près le village d'O en Velay, une mine d'*argent.* Près de Tournon, six mines de plomb tenant *argent.* A Lodève près des Cévennes et au pied

des montagnes, une mine de cuivre qui tient *argent*. A une lieue de Mende, paroisse de Bahours, mine de plomb tenant *argent*. Le filon du puits de Saint-Louis rend à l'essai trente-deux livres et demie de plomb et sept onces et un denier d'*argent*. Le filon du puits Saint-Pierre pris au hasard ne donne que cinq livres douze onces de plomb, et trois gros deux deniers huit grains d'*argent*. Le filon qui est au côté de la fontaine du village donne en plomb treize livres et demie, et en *argent* une once sept gros un denier. Le filon du puits Saint-François donne en plomb trente-neuf livres, et en *argent* neuf onces cinq gros un denier. A Espagnac, une mine qui donne trente-trois livres en plomb. A Montmirat, à trois lieues de Florac, mine de plomb qui donne quatre-vingts pour cent, et tient un peu d'*argent*. A l'Escombet, à quatre lieues de Mende, mine de plomb qui donne trente-trois par cent; ce plomb tient deux onces d'*argent* par quintal.

En Languedoc et en Rouergue, la mine d'*argent* de la Canette, sur la montagne Noire, près de cette vallée. A Lanet, dans le même canton, en 1660, le filon qui était à fleur de terre avait plus d'un pied; sept quintaux de son minéral donnaient un quintal de cuivre et quatre marcs d'*argent*. On a trouvé à Avéjan des rognons de mines de plomb, qu'on a nommés *extrafilons*, couverts de terre fort humide. Dans une ancienne ouverture, il y avait deux filons qui se réunissaient dans le roc jusqu'à quatre toises de profondeur; cette mine donne par quintal dix onces d'*argent*: on en fit tirer deux cents quintaux, qui rendirent deux cent cinquante marcs d'*argent*. A Meux-des-Barres, petite ville de la vallée de Cambellon, une mine d'*argent*. On trouve dans le mas de Cabardes, sous la montagne Noire, des marcassites qu'on a dit autrefois tenir beaucoup d'*argent*. Dans le diocèse de Béziers, anciens travaux des Romains découverts en 1746 et 1747, aux lieux de Ceilhes, Avenès, Dié, Lunas et Boussagues, il y a des mines de plomb et de cuivre riches en *argent*. Près de la Vaouste, comté d'Alais, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans le Roussillon, au territoire de Pratz-de-Mouilhou, une mine de cuivre nommée *les billots*, ou de Sainte-Marie, tenant *argent*. A deux cents pas de la précédente, un autre filon dit *le minier de Saint-Louis*, tenant *argent*. Au même territoire, le lieu appelé *Saint-Salvador*, à une lieue et demie de distance,

autres filons semblables aux précédents. Près de la Vaill, mine de cuivre tenant *argent*, en deux filons voisins. Dans la viguerie de Conflent, au territoire de Baleisten, col de la Galline, mine d'*argent* et de cuivre, filon de quatre pieds. Au Puich-des-Mores, même terroir, filon de cuivre tenant *argent*. Au terroir de Saint-Colgat, mine d'*argent*, filon d'un travers de doigt dans une roche bleuâtre. Dans la même paroisse d'Escarro, mine d'*argent* et cuivre, au lieu nommé *Lopla-de-Gaute*. Un filon de cuivre et *argent* à la gauche des étangs. A la Cama, mine de cuivre et *argent*, filon de trois pieds. Au territoire d'Estouère, derrière le col de la Galline, mine de cuivre et *argent*. Dans la Cerdagne française, vallée de Carol, au lieu nommé *Pedreforte*, une mine d'*argent*. Au village de Mezours, à quelques lieues de Perpignan, filons riches en *argent*, cuivre et plomb. Dans le ventre de la montagne, entre l'est et le sud, il y a des morceaux de ce minéral cuivreux, qui donnent à l'essai depuis quatre jusqu'à neuf onces d'*argent*.

Dans le comté de Foix, de Couserans, les mines de Saint-Pau, où les Espagnols venaient en 1600 fouiller furtivement, et emportaient de la mine d'*argent* très-riche : on s'en plaignit à Henri IV, qui y mit ordre.

A Alsen, mine d'*argent*. A Cabanes, trois mines d'*argent*. A Cardazet, une mine d'*argent*. Les minières de l'Aspic sont des mines de plomb tenant *argent*. A Cousson, mine d'*argent* qui tient or. A Desastie, mine d'*argent*. Dans la montagne de Montroustand, une mine d'*argent*. A Lourdat ou Londat, une mine d'*argent*. Plusieurs mines dans la vallée d'Uston, environnées de montagnes, dont les principales sont celles de Byros, de la Peyrenere, de Carbonere, d'Argentere, de Balougne, de l'Arpaint, de la Fonta, de Martera, de Peyrepetuse, toutes riches en *argent*. La montagne de Rivière-nord est riche en mines de cuivre tenant or et *argent*. Dans la montagne d'Argentere, mines d'*argent* en abondance. Dans la montagne de Montarisse, reste des anciens travaux des Romains, on trouve une mine d'*argent* abondante. Dans la montagne de Gérus, une mine de plomb tenant *argent* et or, dont le filon est gros comme la cuisse. Près la bastide de Séron, les mines d'*argent* et cuivre de Méras et de Montégale découvertes en 1749.

Comminges, à cinq lieues d'Aspech et hors de Portet, dans

la montagne de Chichois, mine d'*argent* tenant or. Dans l'Asperges, montagne de la vallée d'Arboust, mine de plomb, tenant *argent*. Dans la vallée de Luchon, voisine de celle d'Ayron, entre les montagnes de Lys, de Gouveilh, et de Barousse, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la petite ville de Lège, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Souquette, mine de plomb et d'*argent* tenant or. Goveiran, montagne voisine du comté de Comminges, remplie de mines d'*argent*. A Goveilh, entre les vallées de Loron, de l'Arboust et de Barouges, auprès d'un château royal de Henri IV, deux riches mines de plomb tenant *argent*. La vallée de l'Esquière est abondante en mines de plomb tenant *argent*; un seul homme peut en tirer deux quintaux par jour. Dans la montagne du Lys, plusieurs mines de plomb tenant *argent*.

Dans le Béarn, la mine de cuivre de Bielle, à cinq lieues de Laruns, vallée d'Osseau, tient un peu d'*argent*. Dans la basse Navarre, dans la montagne d'Agella, plusieurs mines de plomb tenant argent. Dans la montagne d'Avadet, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans les Pyrénées, dans la montagne de Machicot, mine de cuivre tenant un peu d'*argent*; le filon paraît couper la montagne. Dans la montagne de Malpestre, plusieurs filons de mines de cuivre tenant *argent*. Dans la montagne de Ludens, une mine de plomb tenant *argent*. Dans les montagnes de Portuson, mines de plomb et d'*argent*. Dans celles de Baraava, du côté de l'Espagne, mine de plomb, d'*argent* et d'azur de roche. Dans celle de Varan ou Varen, au pied de laquelle est la petite contrée nommée *Zazan*, mine de plomb tenant un trentième d'*argent*. Dans la montagne de la Coumade, mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Bouris, plusieurs mines de cuivre, de plomb, d'*argent* et d'azur. Dans la montagne de Saint-Bertrand, deux mines de cuivre tenant *argent*. A Pladeres, montagne du côté de l'Espagne, mines de plomb abondantes et tenant *argent*. A une lieue de Lordes, aux Pyrénées, une mine d'*argent*. En Auvergne, à Rouripe, près de la montagne du Puy, une mine d'*argent*. Dans l'Angoumois, à Manet, près Montbrun, une mine d'antimoine où il se trouve de l'*argent*. Dans le Nivernais, une mine d'*argent* fort riche, au village de Chitri-sur-Yonne; en un an elle a rendu onze cents

marcs d'*argent*, et environ cent milliers de plomb : elle fut trouvée en fouillant les fondements d'une grange. En Touraine, auprès de l'abbaye de Noyers, une mine de cuivre tenant *argent*. Dans le Berry il y a quelques mines d'*argent*, mais elles sont négligées. En Bretagne, dans la petite forêt nommée le *buisson de la Roche-Marest*, une autre mine d'*argent*. Près de la petite ville de Lavion, une autre mine d'*argent*. Ce détail est tiré de M. Héliot, *tome I de la fonte des mines et des fonderies*, traduit de l'Allemand Schluter.

La mine d'*argent* de Salseberyt, en Suède, est ouverte par trois larges bouches, semblables à des puits dont on ne voit point le fond. La moitié d'un tonneau soutenu d'un câble sert d'escalier pour descendre dans ces abîmes, au moyen d'une machine que l'eau fait mouvoir. La grandeur du péril se conçoit aisément : on est à moitié dans un tonneau, où l'on ne porte que sur une jambe. On a pour compagnon un satellite comme nos forgerons, qui entonne tristement une chanson lugubre, et qui tient un flambeau à la main. Quand on est au milieu de la descente, on commence à sentir un grand froid. On entend les torrents qui tombent de toutes parts; enfin, après une demi-heure, on arrive au fond du gouffre; alors la crainte se dissipe; on n'aperçoit plus rien d'affreux, au contraire tout brille dans ces régions souterraines. On entre dans un salon soutenu par des colonnes d'*argent*; quatre galeries spacieuses y viennent aboutir. Les feux qui servent à éclairer les travailleurs se répètent sur l'*argent* des voûtes et sur un clair ruisseau qui coule au milieu de la mine. On voit là des gens de toutes les nations; les uns tirent des chariots, les autres roulent des pierres, arrachent des blocs; tout le monde a son emploi : c'est une ville souterraine. Il y a des cabarets, des maisons, des écuries, des chevaux; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un moulin à vent qui va continuellement dans cette caverne, et qui sert à élever les eaux.

Les mines d'*argent* les plus riches et les plus abondantes sont en Amérique, surtout dans le Potosi, qui est une des provinces du Pérou. Les filons de la mine étaient d'abord à une très-petite profondeur dans la montagne du Potosi. Peu à peu on a été obligé de descendre dans les entrailles de la montagne, pour suivre les filons; à présent les profondeurs sont si

grandes, qu'il faut plus de quatre cents marches pour atteindre le fond de la mine. Les filons se trouvent à cette profondeur de la même qualité qu'ils étaient autrefois à la surface; la mine est aussi riche; elle paraît être inépuisable; mais le travail en devient de jour en jour plus difficile; il est même funeste à la plupart des ouvriers par les exhalaisons qui sortent du fond de la mine, et qui se répandent même au dehors; il n'y en a aucun qui puisse supporter un air si pernicieux plus d'un jour de suite; il fait impression sur les animaux qui paissent aux environs. Souvent on rencontre des veines métalliques qui rendent des vapeurs si pernicieuses, qu'elles tuent sur-le-champ; on est obligé de les refermer aussitôt, et de les abandonner : presque tous les ouvriers sont perdus, quand ils ont travaillé pendant un certain temps de leur vie. On serait étonné si l'on savait à combien d'Indiens il en a coûté la vie, depuis que l'on travaille dans ces mines, et combien il en périt encore tous les jours. La mine d'*argent*, quoique dans le même filon, n'est pas toujours de la même couleur et de la même qualité : on lui donne au Pérou le nom de *minerai*; s'il est blanc ou gris, mêlé de taches rouges blanchâtres, on l'appelle *planta-blancha*; c'est le plus riche et le plus facile à exploiter. On trouve du minerai noir comme du mâchefer que l'on nomme *plomo-ronco*. Il y a une autre sorte de minerai noir, auquel on a donné le nom de *bossicler*, parce qu'il devient rouge lorsqu'on le frotte contre du fer, après l'avoir mouillé. Le minerai appelé *zoroche* brille comme du talc; quoiqu'il semble argenté, on en retire peu d'*argent*; le *paco* est d'un rouge jaunâtre, en petits morceaux fort mous; il est peu riche; le minerai vert, appelé *cobrisso*, est presque friable; on y découvre à l'œil des particules d'*argent*: mais il est très-difficile de les en retirer. Enfin il y a dans la mine de *Catamito*, au Potosi, un minerai appelé *arannea*, composé de fils d'*argent* pur; c'est ce que nous avons appelé *mine d'argent en filets*. Les filons sont toujours plus riches dans leur milieu que sur leurs bords; mais l'endroit le plus abondant est celui où deux filons se croisent et se traversent. Les deux premières mines du Potosi furent ouvertes en 1545; on appela l'une *Rica*, et l'autre *Diego centeno*. La première était élevée au-dessus de la terre, en forme de crête de coq, de la hauteur d'une lance, ayant trois cents pieds de longueur et treize de largeur.

Cette mine était si riche, qu'il y avait presque la moitié d'*argent* pur jusqu'à cinquante ou soixante brasses de profondeur, où elle commença un peu à changer. Au reste, l'on regarde comme un grand accroissement à la richesse des mines d'être placées proche des rivières, à cause de l'avantage des moulins propres à broyer la mine. A Lipes et au Potosi même, il faut bien abandonner dix marcs par chaque quintal, pour acquitter la dépense; au lieu qu'au Tanara, il n'en coûte pas plus de cinq. On ne trouve les mines d'*argent* les plus riches que dans les endroits froids de l'Amérique. La température du Potosi est si froide, qu'autrefois les femmes espagnoles ne pouvaient y accoucher; elles étaient obligées d'aller à vingt ou trente lieues au delà, pour avoir un climat plus doux; mais aujourd'hui elles accouchent aussi aisément à Potosi que les Indiennes naturelles du pays. Au pied de la montagne du Potosi est la ville du même nom, qui est devenue fameuse par les grandes richesses que l'on a tirées de la montagne; il y a dans cette ville plus de soixante mille Indiens, et dix mille Espagnols. On oblige les paroisses des environs de fournir tous les ans un certain nombre d'Indiens pour travailler aux mines; c'est ce qu'on appelle *la mita :* la plupart mènent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et tous partent avec la plus grande répugnance. Cette servitude ne dure qu'une année, après laquelle ils sont libres de retourner à leurs habitations; il y en a plusieurs qui les oublient, et qui s'habituent au Potosi, qui devient ainsi tous les jours plus peuplé. Les mines du Potosi sont les moins dangereuses; cependant sans l'herbe du Paraguay, que les mineurs prennent en infusion comme nous prenons le thé, ou qu'ils mâchent comme du tabac, il faudrait bientôt les abandonner. Les mines du Potosi et de Lipes conservent toujours leur réputation; cependant on en a découvert d'autres depuis quelques années qui passent pour plus riches, telles sont celles d'Oruvo, à huit lieues d'Arica, et celles d'Ollacha, près de Cusco, qu'on a découvertes en 1712.

Pour rentrer encore un moment dans notre continent, il y a, à ce qu'on dit, en Saxe et dans le pays de Hanovre, beaucoup de mines d'*argent* : on trouva à Hartz un morceau d'*argent* si considérable, qu'étant battu, on en fit une table où pouvaient s'asseoir vingt-quatre personnes.

Les mines les plus riches, après la mine naturelle, sont les

mines d'*argent corné;* elles cèdent sous le marteau comme fait le plomb, et se laissent couper comme de la corne; elles contiennent de l'arsenic. La couleur de ces mines est noirâtre; et plus elles sont noirâtres, plus elles sont riches; il y en a de si riches qu'elles donnent cent quatre-vingts marcs d'*argent* par quintal, c'est-à-dire par cent livres de mine; de sorte qu'il n'y a que dix livres de déchet sur chaque quintal de mine. Il y en a qui n'est ni si facile à couper, ni si noire, et elle donne cent soixante marcs d'*argent* par quintal; ces mines sont fort aisées à fondre, pourvu qu'on les ait séparées des pierres qui y sont souvent jointes, et qu'elles ne soient pas mêlées de cobalt, qui est ordinairement ferrugineux. Les mines d'*argent* noires sont rarement seules; elles se trouvent presque toujours avec la blende et avec le mispickel, qui est une espèce de cobalt ou mine arsénicale. On a beaucoup de peine à les séparer; ce qui rend la mine difficile à fondre : ces mines noires d'*argent* se trouvent quelquefois mêlées avec les mines de plomb à gros grains; mais les unes et les autres sont fort traitables.

La mine d'*argent* rouge est la plus riche, après la mine cornée. Il y a de plusieurs sortes de mines d'*argent* rouge; il y en a qui sont en grappes de raisin; il y en a de transparentes; d'autres qui ne le sont pas; il y en a de noires avec des taches rouges : il y en a de dures, compactes et rouges comme du cinabre; ce sont de toutes les mines rouges d'*argent* les plus riches; elles donnent depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent marcs d'*argent* par quintal. Celles qui sont comme de la suie, tachetées de rouge, donnent vingt marcs par quintal. Cette mine se trouve ordinairement dans les montagnes arides. Les mines rouges se trouvent quelquefois dans des pierres dures, qui paraissent à la vue peintes de couleur de sang. Ces pierres sont ou de quartz, ou de la pierre à fusil que les mineurs appellent *pierre cornée*, à cause de sa ressemblance avec la corne de cheval coupée.

Les mines blanches et grises donnent jusqu'à vingt marcs d'*argent* par quintal. On trouve dans des souterrains de ces mines blanches qui ne donnent qu'un marc par quintal; c'est ce qu'on nomme *fausse apparence.*

Pour retirer l'*argent* du minerai qui le contient, on commence par le casser en morceaux, assez petits pour être moulus et

broyés sous des pilons de fer qui pèsent jusqu'à deux cents livres, et qui, pour l'ordinaire, sont mis en mouvement par le moyen de l'eau. On passe le minerai réduit en poudre par un crible de fer ou de cuivre, et on le pétrit avec de l'eau pour en faire une pâte qu'on laisse un peu dessécher; puis on la pétrit derechef avec du sel marin; enfin on y jette du mercure, et on la pétrit une troisième fois pour incorporer le mercure avec l'*argent*; c'est là ce qu'on appelle *amalgame*. Huit ou dix jours suffisent pour le faire dans les lieux tempérés; mais dans les pays froids il faut quelquefois un mois ou six semaines. On jette la pâte dans des lavoirs pour en séparer la terre; ces lavoirs consistent en trois bassins qui sont sur le courant d'un ruisseau qui entraîne la terre, lorsqu'elle a été délayée dans chaque bassin. Pour faciliter l'opération, on agite continuellement la pâte avec les pieds, afin que quand l'eau sort claire des bassins, il ne reste au fond que de l'*argent* et du mercure amalgamés ensemble; c'est ce qu'on appelle *pigne*. On tâche de tirer le mercure qui n'est pas uni à l'*argent*, en pressant la pigne, en la battant fortement ou en la foulant dans une presse ou moule. Il y a des pignes de différentes grosseurs et de différentes pesanteurs; ordinairement elles contiennent de l'*argent* pour le tiers de leur poids; le mercure fait les deux autres tiers. On pose la pigne sur un trépied, au-dessous duquel est un vase rempli d'eau; on couvre le tout avec de la terre en forme de chapiteau, que l'on environne de charbons ardents. L'action du feu fait sortir le mercure de la pigne; il se sublime, et ensuite il retombe dans l'eau où il se condense. Les intervalles que le mercure occupait dans la pigne restent vides; ce n'est plus qu'une masse d'*argent* poreuse et légère, en comparaison de son volume.

On peut encore tirer l'*argent* de la mine de la manière suivante : on commence par la casser, et quelquefois on la lave pour en séparer la partie pierreuse qui s'est réduite en poussière; on la calcine ensuite pour en chasser le soufre et l'arsenic; c'est ce qu'on appelle *rôtir la mine*; puis on la relave pour en ôter la poudre calcinée. La mine étant ainsi préparée, on la fait fondre avec du plomb, avec de la litharge ou avec des têtes de coupelles qui ont servi; on emploie à cet effet le plomb granulé, quand le travail est petit. Plus la mine est

difficile à fondre, plus on y met de plomb; on met jusqu'à seize ou vingt parties de plomb pour une partie de mine. Cette opération se nomme *scorifier*. Les scories sont composées du plomb qui se vitrifie avec la pierre, et avec ce qui n'est point or ou *argent* dans la mine; et ce qui est métal tombe dessous en régule. Si ce régule paraît bien métallique, on le passe à la coupelle; s'il est encore mêlé de scories, s'il est noir, on le fait refondre avec un peu de verre de plomb.

Pour séparer l'*argent* du mercure avec lequel il est amalgamé, on a un fourneau qui a une ouverture au sommet; on couvre cette ouverture avec une espèce de chapiteau de terre de forme cylindrique, qu'on peut laisser ou enlever à discrétion. Quand on a mis dans le fourneau la masse d'*argent* et le mercure, et qu'on a appliqué le couvercle et allumé le feu, le vif-*argent* s'élève en forme de vapeurs et s'attache au chapiteau, d'où on le retire pour le faire servir une seconde fois.

Lorsque l'*argent* est bien purifié, qu'on en a ôté, autant qu'il est possible, toute la matière étrangère, soit métallique ou autre, qui pourrait y être mêlée, on dit qu'il est de douze deniers; c'est là l'expression dont on se sert pour désigner le titre de l'*argent* le plus pur, et sans aucun mélange ni alliage; mais s'il s'y en trouve, on déduit le poids du mélange du poids principal, et le reste marque le titre de l'*argent*. Le denier est de vingt-quatre grains; ainsi, lorsque sur le poids de douze deniers il y a douze grains de mélange, le titre de l'*argent* est onze deniers douze grains, et ainsi des autres exemples.

Pour monter le titre de l'*argent* en le raffinant, on s'y prend de la manière suivante. On met une coupelle ou une tête à rougir au feu, ensuite on y met le plomb. Quand le plomb est fondu et bien clair, on y ajoute une quantité d'*argent* proportionnée; savoir, une livre de plomb pour quatre à cinq onces d'*argent*. On met quelquefois davantage de plomb, lorsque l'*argent* a beaucoup d'alliage. A mesure que ces deux métaux se fondent ensemble, le cuivre, qui auparavant était mêlé avec l'*argent*, s'en va en fumée ou sort avec l'écume et la litharge. Le plomb s'évapore de même, et il ne reste dans la coupelle que l'*argent*, qui est au degré de finesse qui lui convient.

Indépendamment de la manière de raffiner l'*argent* avec le plomb, il y en a une autre qui se fait avec le salpêtre. Mais

toutes ces méthodes sont incommodes et ennuyéuses; ce qui a donné lieu à M. Homberg de chercher à abréger cette opération, et il y a réussi. Sa méthode consiste à calciner l'*argent* avec moitié de sa pesanteur ordinaire; et après avoir fondu le tout ensemble, d'y jeter à différentes fois une certaine quantité de limaille d'acier. Par cette opération le soufre abandonne l'*argent* pour se joindre au fer, et l'un et l'autre se convertissent en écume qui nage sur l'*argent;* et on trouve au fond du creuset le métal purifié.

L'*argent*, en chimie, s'appelle *luna*, lune; on en fait différentes préparations, principalement une teinture. Pour avoir la teinture d'*argent*, dissolvez des plaques d'*argent* minces dans l'esprit de nitre, et jetez cette dissolution dans un autre vase plein d'eau de sel; par ce moyen l'*argent* se précipite aussitôt en une poudre blanche, qu'on lave plusieurs fois dans l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras, et on jette pardessus de l'esprit-de-vin rectifié et du sel volatil d'urine; on laisse digérer le tout sur un feu modéré pendant quinze jours; durant ce temps l'esprit-de-vin contracte une belle couleur bleu céleste. Cette couleur lui vient du cuivre; car il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'*argent*, et l'*argent* monnayé en a plus que celui de vaisselle. Ceux qui ignorent la chimie jettent le reste; et ceux qui font usage de cette teinture de lune l'emploient contre l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, et la plupart des maladies de la tête, comme l'hydropisie du cerveau. Mais toutes les préparations d'*argent* en général sont suspectes, sans en excepter les pilules de Boyle, composées de sels de l'*argent* et du nitre; quoiqu'on les adoucisse avec trois fois autant de sucre, elles ne laissent pas d'être corrosives et d'affaiblir l'estomac; elles ne conviennent qu'à l'extérieur, pour ronger et guérir les parties attaquées d'ulcères invétérés.

On peut convertir l'*argent* en cristal par le moyen de l'esprit de nitre, et c'est ce qu'on appelle improprement *vitriol d'argent*.

La pierre infernale d'*argent* n'est rien autre chose que le cristal d'*argent* fondu dans un creuset à une chaleur modérée, et ensuite jetée dans des moules de fer.

Lorsqu'on verse dans une dissolution d'*argent* faite par

l'eau-forte, de l'esprit de sel ou du sel commun fondu dans de l'eau, l'*argent* se précipite en une poudre qu'on nomme *chaux d'argent*. Cette chaux d'*argent* se fond aisément au feu; elle s'y dissipe si le feu est fort; et si au contraire le feu est médiocre, et qu'on ne l'y laisse pas longtemps, la chaux d'*argent* se change en une masse qui est un peu transparente, et qu'on peut couper comme de la corne; dans cet état on la nomme *lune cornée*.

On peut conjecturer sur ce qui précède que la manière de séparer l'argent d'avec la terre de mine est la même que celle dont on sépare l'or de la mine, c'est-à-dire par le moyen du vif *argent*; avec cette différence que pour l'*argent* on ajoute sur cinquante mille livres pesant de mine mille livres de sel de roche ou de quelque autre sel naturel.

L'*argent* est après l'or le métal le plus fixe. Kunckel, ayant laissé pendant un mois de l'*argent* bien pur en fonte dans un feu de verrerie, trouva après ce temps qu'il n'avait diminué que d'une soixante-quatrième partie. Haston de Claves exposa de même de l'*argent* dans un fourneau de verrerie; et l'ayant laissé deux mois dans cet état, il le trouva diminué d'un douzième, et couvert d'un verre couleur de citron. On ne peut douter que cette diminution ne provînt de la matière qui s'était séparée et vitrifiée à la surface de l'*argent*; et on peut assurer que ce verre n'est point un *argent* dont les principes aient été détruits par le feu; c'est plutôt un composé de cuivre, de plomb et d'autres matières étrangères qui se trouvent presque toujours dans l'*argent*.

L'*argent* est moins ductile que l'or, il l'est plus qu'aucun des autres métaux. Le pouce cube d'*argent* pèse six onces cinq gros et vingt-six grains. Nous venons de considérer l'*argent* comme métal, ou comme production de la nature, nous allons maintenant le considérer comme monnaie.

Argent est dans notre langue un terme générique, sous lequel sont comprises toutes les espèces de signes de la richesse courant dans le commerce; or, *argent* monnayé, monnaies, billets de toute nature, etc., pourvu que ces signes soient autorisés par les lois de l'État. L'*argent*, comme métal, a une valeur, comme toutes les autres marchandises; mais il en a encore une autre, comme signe de ces marchandises. Considéré comme

signe, le prince peut fixer sa valeur dans quelques rapports, et non dans d'autres; il peut établir une proportion entre une quantité de ce métal, comme métal, et la même quantité comme signe; fixer celle qui est entre divers métaux employés à la monnaie ; établir le poids et le titre de chaque pièce, et donner à la pièce de monnaie la valeur idéale, qu'il faut bien distinguer de la valeur réelle, parce que l'une est intrinsèque, l'autre d'institution; l'une de la nature, l'autre de la loi. Une grande quantité d'or et d'*argent* est toujours favorable, lorsqu'on regarde ces métaux comme marchandise; mais il n'en est pas de même lorsqu'on les regarde comme signes, parce que leur abondance nuit à leur qualité de signe, qui est fondée sur la rareté. L'*argent* est une richesse de fiction; plus cette opulence fictive se multiplie, plus elle perd de son prix, parce qu'elle représente moins; c'est ce que les Espagnols ne comprirent pas lors de la conquête du Mexique et du Pérou.

L'or et l'*argent* étaient alors très-rares en Europe. L'Espagne, maîtresse tout d'un coup d'une très-grande quantité de ces métaux, conçut des espérances qu'elle n'avait jamais eues. Les richesses représentatives doublèrent bientôt en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double; mais l'*argent* ne put doubler en Europe, que le profit de l'exploitation des mines, considéré en lui-même, et sans égard aux pertes que cette exploitation entraîne, ne diminuât du double pour les Espagnols, qui n'avaient chaque année que la même quantité d'un métal qui était devenu la moitié moins précieux. Dans le double de temps l'*argent* doubla encore, et le profit diminua encore de la moitié ; il diminua même dans une progression plus forte; en voici la preuve que donne l'auteur de l'*Esprit des Lois*, t. II, page 48. Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises et le transporter en Europe, il fallait une dépense quelconque. Soit cette dépense comme 1 est à 64. Quand l'argent fut une fois doublé, et par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 à 64, cela est évident; ainsi les flottes qui apportèrent en Espagne la même quantité d'or, apportèrent une chose qui réellement valait la moitié moins, et coûtait la moité plus. Si l'on suit la même progression, on aura celle de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne. Il y a environ deux cents ans

que l'on travaille les mines des Indes. Soit la quantité d'*argent* qui est à présent dans le monde qui commerce, à la quantité qui y était avant la découverte, comme 32 à 1, c'est-à-dire qu'elle ait doublé cinq fois, dans deux cents ans encore la même quantité sera à celle qui était avant la découverte, comme 64 à 1, c'est-à-dire qu'elle doublera encore. Or, à présent, cinquante quintaux de minerai pour l'or donnent quatre, cinq et six onces d'or; et quand il n'y en a que deux, le mineur ne retire que ses frais. Dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne tirera aussi que ses frais; il y aura donc peu de profit à retirer sur l'or. Même raisonnement sur l'*argent*, excepté que le travail des mines d'*argent* est un peu plus avantageux que celui des mines d'or. Si l'on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes, plus tôt le profit finira. Si les Portugais ont en effet trouvé dans le Brésil des mines d'or et d'*argent* très-riches, il faudra nécessairement que le profit des Espagnols diminue considérablement, et le leur aussi. J'ai ouï déplorer plusieurs fois, dit l'auteur que nous venons de citer, l'aveuglement du conseil de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes. En vérité, continue le même auteur, on fit peut-être par imprudence une chose bien sage. En suivant le calcul qui précède sur la multiplication de l'*argent* en Europe, il est facile de trouver le temps où cette richesse représentative sera si commune qu'elle ne servira plus de rien; mais quand cette valeur sera réduite à rien, qu'arrivera-t-il? Précisément ce qui était arrivé chez les Lacédémoniens lorsque l'*argent* ayant été précipité dans la mer, et le fer substitué à sa place, il en fallait une charretée pour conclure un très-petit marché. Ce malheur sera-t-il donc si grand? et croit-on que quand ce signe métallique sera devenu, par son volume, très-incommode pour le commerce, les hommes n'aient pas l'industrie d'en imaginer un autre? Cet inconvénient est, de tous ceux qui peuvent arriver, le plus facile à réparer. Si l'*argent* est également commun partout, dans tous les royaumes; si tous les peuples se trouvent à la fois obligés de renoncer à ce signe, il n'y a point de mal : il y a même un bien, en ce que les particuliers les moins opulents pourront se procurer des vaisselles propres, saines et solides. C'est apparemment d'après ces principes,

bons ou mauvais, que les Espagnols ont raisonné, lorsqu'ils ont défendu d'employer l'or et l'*argent* en dorure et autres superfluités; on dirait qu'ils ont craint que ces signes de la richesse ne tardassent trop longtemps à s'anéantir à force de devenir communs.

Il s'ensuit de tout ce qui précède que l'or et l'*argent* se détruisant peu par eux-mêmes, étant des signes très-durables, il n'est presque d'aucune importance que leur quantité absolue n'augmente pas, et que cette augmentation peut à la longue les réduire à l'état des choses communes, qui n'ont du prix qu'autant qu'elles sont utiles aux usages de la vie, et par conséquent les dépouiller de leur qualité représentative, ce qui ne serait peut-être pas un grand malheur pour les petites républiques; mais pour les grands États c'est autre chose, car on conçoit bien que ce que j'ai dit plus haut est moins mon sentiment, qu'une manière frappante de faire sentir l'absurdité de l'ordonnance des Espagnols sur l'emploi de l'or et de l'*argent* en meubles et étoffes de luxe. Mais si l'ordonnance des Espagnols est mal raisonnée, c'est qu'étant possesseurs des mines, on conçoit combien il était de leur intérêt que la matière qu'ils en tiraient s'anéantît et devînt peu commune, afin qu'elle en fût d'autant plus précieuse; et non précisément par le danger qu'il y avait que ce signe de la richesse fût jamais réduit à nulle valeur à force de se multiplier : c'est ce dont on se convaincra facilement par le calcul qui suit. Si l'état de l'Europe restait, durant encore deux mille ans, exactement ce qu'il est aujourd'hui, sans aucune vicissitude sensible; que les mines du Pérou ne s'épuisassent point et pussent toujours se travailler; et que, par leur produit, l'augmentation de l'*argent* en Europe suivît la proportion des deux cents premières années, celle 32 à 1, il est évident que dans dix-sept à dix-huit cents ans d'ici, l'*argent* ne serait pas encore assez commun pour ne pouvoir plus être employé à représenter la richesse, car si l'*argent* était deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, un signe équivalent à notre pièce de vingt-quatre sous devrait être deux cent quatre-vingt-huit fois plus grand, ou notre pièce de vingt-quatre sous n'équivaudrait alors qu'à un signe de deux cent quatre-vingt-huit fois plus petit. Mais il y a deux cent quatre-vingt-huit deniers dans notre pièce de vingt-quatre sous; donc

notre pièce de vingt-quatre sous ne représenterait alors que le denier; représentation qui serait à la vérité fort incommode, mais qui n'anéantirait pas encore tout à fait dans ce métal la qualité représentative. Or dans combien de temps pense-t-on que l'*argent* devienne deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, en suivant le rapport d'accroissement de 32 à 1 par deux cents ans? dans 1,800 ans, à compter depuis le moment où l'on a commencé à travailler les mines, ou dans 1,600 ans, à compter d'aujourd'hui; car 32 est neuf fois dans 288, c'est-à-dire que dans neuf fois deux cents ans, la quantité d'*argent* en Europe sera à celle qui y était quand on a commencé à travailler les mines, comme 288 à 1. Mais nous avons supposé que dans ce long intervalle de temps les mines donneraient toujours également; qu'on pourrait toujours travailler; que l'*argent* ne souffrirait aucun déchet par l'usage, et que l'état de l'Europe resterait tel qu'il est sans aucune vicissitude; suppositions dont quelques-unes sont fausses, et dont les autres ne sont pas vraisemblables. Les mines s'épuisent ou deviennent impossibles à exploiter par leur profondeur. L'*argent* déchoit par l'usage, et ce déchet est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense; et il surviendra nécessairement dans un intervalle de 2,000 ans, à compter d'aujourd'hui, quelques-unes de ces grandes révolutions dans lesquelles toutes les richesses d'une nation disparaissent presque entièrement, sans qu'on sache bien ce qu'elles deviennent : elles sont, ou fondues dans les embrasements, ou enfoncées dans le sein de la terre. En un mot, qu'avons-nous aujourd'hui des trésors des peuples anciens? presque rien. Il ne faut pas remonter bien haut dans notre histoire pour y trouver l'*argent* entièrement rare, et les plus grands édifices bâtis pour des sommes si modiques, que nous en sommes aujourd'hui tout étonnés. Tout ce qui subsiste d'anciennes monnaies dispersées dans les cabinets des antiquaires remplirait à peine quelques urnes : qu'est devenu le reste? Il est anéanti ou répandu dans les entrailles de la terre, d'où les socs de nos charrues font sortir de temps en temps un Antonin, un Othon, ou l'effigie précieuse de quelque autre empereur. On trouvera ce que l'on peut désirer de plus intéressant sur cette matière à l'*article* MONNAIE. Nous ajouterons seulement ici que nos rois ont défendu, sous punitions corpo-

relles et confiscations, à quelque personne que ce fût, d'acheter de l'*argent* monnayé, soit au coin de France ou autre, pour le déformer, altérer, refondre ou recharger, et que l'*argent* monnayé ne paye point de droit d'entrée, mais qu'on ne peut le faire sortir sans passeport.

Argent blanc, se dit de toute monnaie fabriquée de ce métal. Tout notre *argent blanc* est aujourd'hui écus de six francs, de trois livres, pièces de vingt-quatre sous, pièces de douze, et pièces de six.

Argent fin, se dit de l'*argent* à douze deniers, ou au titre le plus haut auquel il puisse être porté.

Argent bas ou *bas argent,* se dit de celui qui est plus de six deniers au-dessous du titre de l'*argent* monnayé.

Argent faux, se dit de tout ce qui est fait de cuivre rouge, qu'on a couvert à plusieurs fois par le feu de feuilles d'*argent.*

Argent tenant or, se dit de l'or qui a perdu son nom et sa qualité pour être allié sur le blanc, et au-dessous de dix-sept carats.

Argent de cendrée; c'est ainsi qu'on appelle une poudre de ce métal, qui est attachée aux plaques de cuivre mises dans de l'eau-forte, qui a servi à l'affinage de l'or, après avoir été mêlée d'une portion d'eau de fontaine; cet *argent* est estimé à douze deniers.

Argent-le-roi; c'est celui qui est au titre auquel les ordonnances l'ont fixé pour les ouvrages d'orfévres et de monnayeurs. Par l'article 3 de l'édit de Henri II, roi de France, il fut défendu de travailler de l'*argent* qui ne fût à onze deniers douze grains de fin au remède de deux grains; aujourd'hui on appelle *argent-le-roi* celui qui passe à la monnaie et dans le commerce, à cinquante livres un sou onze deniers et qui est au titre de onze deniers dix-huit grains de fin.

Argent en pâte, se dit de l'*argent* prêt à être mis en fonte dans le creuset. *Voyez le commencement de cet article.*

Argent en bain, se dit de celui qui est en fusion actuelle.

Argent de coupelle; c'est celui qui est à onze deniers vingt-trois grains.

Argent en lame; c'est l'*argent* trait, aplati entre deux rouleaux, et disposé à être appliqué sur la soie par le moyen du

moulin, ou à être employé tout plat dans les ornements qu'on fait à plusieurs ouvrages brodés, brochés, etc.

Argent trait; c'est celui qu'on a réduit à n'avoir que l'épaisseur d'un cheveu, en le faisant passer successivement par les trois trous d'une filière.

Argent filé, ou *fil d'argent;* c'est l'*argent* en lame, employé et appliqué sur la soie par le moyen du moulin.

Argent en feuille ou *battu;* c'est celui que les batteurs d'or ont réduit en feuilles très-minces, à l'usage des argenteurs et doreurs.

Argent en coquille, se dit des rognures même de l'*argent* en feuilles ou battu; il est employé par les peintres et les argenteurs.

Argent fin fumé, se dit de l'*argent* fin, soit trait, soit en lame, soit filé, soit battu, auquel on a tâché de donner la couleur de l'or en l'exposant à la fumée; cette fraude est défendue sous peine de confiscation entière et deux mille livres d'amende.

Argent à la grosse; c'est la même chose qu'*argent* mis à la grosse aventure.

Argent de permission; c'est ainsi qu'on nomme l'*argent* de change dans la plupart des Pays-Bas français ou autrichiens: cet *argent* est différent de l'*argent* courant. Les cent florins de permission valent huit cents florins et un tiers courant; c'est à cette mesure que se réduisent toutes les remises qu'on fait en pays étrangers.

Argent, en droit, s'entend toujours de l'*argent* monnayé.

Argent, se dit, *en blason,* de la couleur blanche dans toute armoirie. Les barons et nobles l'appellent en Angleterre *blanche perle;* les princes, *lune;* et les hérauts disent que sans *or* et sans *argent,* il n'y a point de bonnes armoiries. L'*argent* s'exprime, en gravure d'armoiries, en laissant le fond tel qu'il est, tout uni et sans hachure.

ARISTOTÉLISME[1], philosophie d'Aristote. *Voyez* PÉRIPATÉTICIENNE (PHILOSOPHIE).

1. Cet article fort long, fort étudié, a, dans l'*Encyclopédie,* les caractères matériels qui distinguaient les articles de Diderot. On a vu, t. I, p. 432, note, qu'il lui fut généralement attribué; mais, sur l'affirmation de Naigeon, nous devons le croire d'un autre auteur; duquel? c'est ce que Naigeon n'a pas dit.

ART, s. m. (*Ordre encyclopédique. Entendement. Mémoire. Histoire de la nature. Histoire de la nature employée. Art.*) Terme abstrait et métaphysique. On a commencé par faire des observations sur la nature, le service, l'emploi, les qualités des êtres et de leurs symboles; puis on a donné le nom de science ou d'art au centre ou point de réunion, auquel on a rapporté les observations qu'on avait faites pour en former un système, ou de règles, ou d'instruments, et de règles tendant à un même but. Car voilà ce que c'est que l'art en général. *Exemple :* On a réfléchi sur l'usage et l'emploi des mots; et l'on a inventé ensuite le mot *grammaire. Grammaire* est le nom d'un système d'instruments et de règles relatifs à un objet déterminé; et cet objet est le son articulé; il en est de même des autres sciences ou arts.

Origine des sciences et des arts. C'est l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la nature, ou par ses besoins, ou par son luxe, ou par son amusement, ou par sa curiosité, etc., qui a donné naissance aux sciences et aux arts; et ces points de réunion de nos différentes réflexions ont reçu les dénominations de *science* et d'*art*, selon la nature de leurs objets *formels*, comme disent les logiciens. Si l'objet s'exécute, la collection et la disposition technique des règles selon lesquelles il s'exécute s'appellent *art*. Si l'objet est contemplé seulement sous différentes faces, la collection et la disposition technique des observations relatives à cet objet s'appellent *science*. Ainsi la métaphysique est une science, et la morale est un art. Il en est de même de la théologie et de la pyrotechnie.

Spéculation et pratique d'un art. Il est évident, par ce qui précède, que tout art a sa spéculation et sa pratique : sa spéculation, qui n'est autre chose que la connaissance inopérative des règles de l'art; sa pratique, qui n'est que l'usage habituel et non réfléchi des mêmes règles. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pousser loin la pratique sans la spéculation, et réciproquement de bien posséder la spéculation sans la pratique. Il y a dans tout *art* un grand nombre de circonstances relatives à la matière, aux instruments et à la manœuvre que l'usage seul apprend. C'est à la pratique à présenter les difficultés et à donner les phénomènes; et c'est à la spéculation à expliquer les phénomènes et à lever les difficultés : d'où il s'ensuit qu'il n'y

a guère qu'un artiste sachant raisonner qui puisse bien parler de son *art*.

Distribution des arts en libéraux et en mécaniques. En examinant les produits des *arts*, on s'est aperçu que les uns étaient plus l'ouvrage de l'esprit que de la main, et qu'au contraire d'autres étaient plus l'ouvrage de la main que de l'esprit. Telle est *en partie* l'origine de la prééminence que l'on a accordée à certains *arts* sur d'autres, et de la distribution qu'on a faite des *arts* en *arts libéraux* et en *arts mécaniques*. Cette distinction, quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très-estimables et très-utiles, et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle, qui ne nous portait déjà que trop à croire que donner une application constante et suivie à des expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'était déroger à la dignité de l'esprit humain, et que de pratiquer, ou même d'étudier les *arts mécaniques*, c'était s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutielle. *Minui majestatem mentis humanæ, si in experimentis et rebus particularibus, etc.* (Bacon, *Novum organum.*) Préjugé qui tendait à remplir les villes d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles, et les campagnes de petits tyrans ignorants, oisifs et dédaigneux. Ce n'est pas ainsi qu'ont pensé Bacon, un des premiers génies de l'Angleterre; Colbert, un des plus grands ministres de la France; enfin les bons esprits et les hommes sages de tous les temps. Bacon regardait l'histoire des *arts mécaniques* comme la branche la plus importante de la vraie philosophie; il n'avait donc garde d'en mépriser la pratique. Colbert regardait l'industrie des peuples et l'établissement des manufactures comme la richesse la plus sûre d'un royaume. Au jugement de ceux qui ont aujourd'hui des idées saines de la valeur des choses, celui qui peupla la France de graveurs, de peintres, de sculpteurs et d'artistes en tout genre; qui surprit aux Anglais la machine à faire des bas, les velours aux Gênois, les glaces aux Vénitiens, ne fit guère moins pour l'État que ceux qui battirent ses ennemis, et leur enlevèrent leurs places fortes; et aux yeux du philosophe, il y a peut-être plus de mérite réel à avoir fait naître les

Le Brun, les Le Sueur et les Audran, peindre et graver les batailles d'Alexandre, et exécuter en tapisserie les victoires de nos généraux, qu'il n'y en a à les avoir remportées. Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes et des *arts* les plus honorés, et dans l'autre côté ceux des *arts mécaniques*, et vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns, et celle qu'on a faite des autres, n'ont pas été distribuées dans le juste rapport de ces avantages, et qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux, que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugements! nous exigons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles.

But des arts en général. L'homme n'est que le ministre ou l'interprète de la nature : il n'entend et ne fait qu'autant qu'il a de connaissance, ou expérimentale, ou réfléchie, des êtres qui l'environnent. Sa main nue, quelque robuste, infatigable et souple qu'elle soit, ne peut suffire qu'à un petit nombre d'effets : elle n'achève de grandes choses qu'à l'aide des instruments et des règles; il en faut dire autant de l'entendement. Les instruments et les règles sont comme des muscles surajoutés aux bras, et des ressorts accessoires à ceux de l'esprit. Le but de tout *art* en général, ou de tout système d'instruments et de règles conspirant à une même fin est d'imprimer certaines formes déterminées sur une base donnée par la nature; et cette base est, ou la matière, ou l'esprit, ou quelque fonction de l'âme, ou quelque production de la nature. Dans les *arts mécaniques*, auxquels je m'attacherai d'autant plus ici que les auteurs en ont moins parlé, *le pouvoir de l'homme se réduit à rapprocher ou à éloigner les corps naturels. L'homme peut tout ou ne peut rien, selon que ce rapprochement ou cet éloignement est ou n'est pas possible.* (Voyez Bacon, *Nov. org.*)

Projet d'un traité général des arts mécaniques. Souvent on ignore l'origine d'un *art mécanique*, ou l'on n'a que des connaissances vagues sur ses progrès : voilà les suites naturelles du mépris qu'on a eu dans tous les temps et chez toutes les nations savantes ou belliqueuses pour ceux qui s'y sont livrés. Dans ces occasions, il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir de quelque hypothèse vraisemblable, de

quelque événement premier et fortuit, et s'avancer de là jusqu'où l'*art* a été poussé. Je m'explique par un exemple que j'emprunterai plus volontiers des *arts mécaniques*, qui sont moins connus, que des *arts libéraux*, qu'on a présentés sous mille formes différentes. Si l'on ignorait l'origine et les progrès de la *verrerie* ou de la *papeterie*, que ferait un philosophe qui se proposerait d'écrire l'histoire de ces *arts?* Il supposerait qu'un morceau de linge est tombé par hasard dans un vaisseau plein d'eau; qu'il y a séjourné assez longtemps pour s'y dissoudre, et qu'au lieu de trouver dans le fond du vaisseau, quand il a été vide, un morceau de linge, on n'a plus aperçu qu'une espèce de sédiment, dont on aurait eu bien de la peine à reconnaître la nature, sans quelques filaments qui restaient, et qui indiquaient que la matière première de ce sédiment avait été auparavant sous la forme de linge. Quant à la *verrerie*, il supposerait que les premières habitations solides que les hommes se soient construites étaient de terre cuite ou de brique : or, il est impossible de faire cuire de la brique à grand feu, qu'il ne s'en vitrifie quelque partie ; c'est sous cette forme que le verre s'est présenté la première fois. Mais quelle distance immense de cette écaille sale et verdâtre, jusqu'à la matière transparente et pure des glaces, etc.! Voilà cependant l'expérience fortuite, ou quelque autre semblable, de laquelle le philosophe partira pour arriver jusqu'où l'*art* de la verrerie est maintenant parvenu.

Avantages de cette méthode. En s'y prenant ainsi, les progrès d'un *art* seraient exposés d'une manière plus instructive et plus claire, que par son histoire véritable, quand on la saurait. Les obstacles qu'on aurait eus à surmonter pour le perfectionner se présenteraient dans un ordre entièrement naturel, et l'explication synthétique des démarches successives de l'*art* en faciliterait l'intelligence aux esprits les plus ordinaires, et mettrait les artistes sur la voie qu'ils auraient à suivre pour approcher davantage de la perfection.

Ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité. Quant à l'ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité, je crois que le plus avantageux serait de rappeler les *arts* aux productions de la nature. Une énumération exacte de ces productions donnerait naissance à bien des *arts* inconnus. Un grand nombre d'autres

naîtraient d'un examen circonstancié des différentes faces sous lesquelles la même production peut être considérée. La première de ces conditions demande une connaissance très-étendue de l'histoire de la nature, et la seconde, une très-grande dialectique. Un traité des *arts*, tel que je le conçois, n'est donc pas l'ouvrage d'un homme ordinaire. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce sont ici des idées vaines que je propose, et que je promets aux hommes des découvertes chimériques. Après avoir remarqué avec un philosophe que je ne me lasse point de louer, parce que je ne me suis jamais lassé de le lire, que l'histoire de la nature est incomplète sans celle des *arts*; et après avoir invité les naturalistes à couronner leur travail sur les règnes des végétaux, des minéraux, des animaux, etc., par les expériences des *arts mécaniques*, dont la connaissance importe beaucoup plus à la vraie philosophie; j'oserai ajouter à son exemple : *Ergo rem quam ago, non opinionem, sed opus esse; eamque non sectæ alicujus, aut placiti, sed utilitatis esse et amplitudinis immensæ fundamenta.* Ce n'est point ici un système : ce ne sont point les fantaisies d'un homme; ce sont les décisions de l'expérience et de la raison, et les fondements d'un édifice immense; et quiconque pensera différemment cherchera à rétrécir la sphère de nos connaissances et à décourager les esprits. Nous devons au hasard un grand nombre de connaissances; il nous en a présenté de fort importantes que nous ne cherchions pas : est-il à présumer que nous ne trouverons rien, quand nous ajouterons nos efforts à son caprice, et que nous mettrons de l'ordre et de la méthode dans nos recherches? Si nous possédons à présent des secrets qu'on n'espérait point auparavant, et s'il nous est permis de tirer des conjectures du passé, pourquoi l'avenir ne nous réserverait-il pas des richesses sur lesquelles nous ne comptons guère aujourd'hui? Si l'on eût dit, il y a quelques siècles, à ces gens qui mesurent la possibilité des choses sur la portée de leur génie, et qui n'imaginent rien au delà de ce qu'ils connaissent, qu'il est une poussière qui brise les rochers, qui renverse les murailles les plus épaisses à des distances étonnantes, qui, renfermée au poids de quelques livres dans les entrailles profondes de la terre, les secoue, se fait jour à travers les masses énormes qui la couvrent, et peut ouvrir un gouffre dans lequel une ville entière disparaîtrait, ils

n'auraient pas manqué de comparer ces effets à l'action des roues, des poulies, des leviers, des contre-poids, et des autres machines connues, et de prononcer qu'une pareille poussière est chimérique, et qu'il n'y a que la foudre ou la cause qui produit les tremblements de terre, et dont le mécanisme est inimitable, qui soit capable de ces prodiges effrayants. C'est ainsi que le grand philosophe parlait à son siècle, et à tous les siècles à venir. Combien (ajouterons-nous à son exemple) le projet de la machine à élever l'eau par le feu, telle qu'on l'exécuta la première fois à Londres, n'aurait-il pas occasionné de mauvais raisonnements, surtout si l'auteur de la machine avait eu la modestie de se donner pour un homme peu versé dans les mécaniques? S'il n'y avait au monde que de pareils estimateurs des inventions, il ne se ferait ni grandes ni petites choses. Que ceux donc qui se hâtent de prononcer sur des ouvrages qui n'impliquent aucune contradiction, qui ne sont quelquefois que des additions très-légères à des machines connues, et qui ne demandent tout au plus qu'un habile ouvrier; que ceux, dis-je, qui sont assez bornés pour juger que ces ouvrages sont impossibles, sachent qu'eux-mêmes ne sont pas assez instruits pour faire des souhaits convenables. C'est le chancelier Bacon qui le leur dit : *Qui sumpta*, ou ce qui est encore moins pardonnable, *qui neglecta ex his quæ præsto sunt conjectura, ea aut impossibilia, aut minus verisimilia, putet; eum scire debere se non satis doctum, ne ad optandum quidem commode et apposite esse.*

Autre motif de recherche. Mais ce qui doit encore nous encourager dans nos recherches, et nous déterminer à regarder avec attention autour de nous, ce sont les siècles qui se sont écoulés sans que les hommes se soient aperçus des choses importantes qu'ils avaient, pour ainsi dire, sous les yeux. Tel est l'*art* d'imprimer, celui de graver. Que la condition de l'esprit humain est bizarre! *S'agit-il de découvrir, il se défie de sa force, il s'embarrasse dans les difficultés qu'il se fait, les choses lui paraissent impossibles à trouver; sont-elles trouvées, il ne conçoit plus comment il a fallu les chercher si longtemps, et il a pitié de lui-même.*

Différence singulière entre les machines. Après avoir proposé mes idées sur un traité philosophique des *arts* en général, je vais passer à quelques observations utiles sur la manière de

traiter certains *arts* mécaniques en particulier. On emploie quelquefois une machine très-composée pour produire un effet assez simple en apparence; et d'autres fois une machine très-simple en effet suffit pour produire une action fort composée : dans le premier cas, l'effet à produire étant conçu facilement, et la connaissance qu'on en aura n'embarrassant point l'esprit et ne chargeant point la mémoire, on commencera par l'annoncer, et l'on passera ensuite à la description de la machine : dans le second cas, au contraire, il est plus à propos de descendre de la description de la machine à la connaissance de l'effet. L'effet d'une horloge est de diviser le temps en parties égales, à l'aide d'une aiguille qui se meut uniformément et très-lentement sur un plan ponctué. Si donc je montre une horloge à quelqu'un à qui cette machine était inconnue, je l'instruirai d'abord de son effet, et j'en viendrai ensuite au mécanisme. Je me garderai bien de suivre la même voie avec celui qui me demandera ce que c'est qu'une maille de bas, ce que c'est que du drap, du droguet, du velours, du satin. Je commencerai ici par le détail de métiers qui servent à ces ouvrages. Le développement de la machine, quand il est clair, en fait sentir l'effet tout d'un coup, ce qui serait peut-être impossible sans ce préliminaire. Pour se convaincre de la vérité de ces observations, qu'on tâche de définir exactement ce que c'est que de la *gaze*, sans supposer aucune notion de la machine du gazier.

De la géométrie des arts. On m'accordera sans peine qu'il y a peu d'artistes à qui les éléments des mathématiques ne soient nécessaires; mais un paradoxe dont la vérité ne se présentera pas d'abord, c'est que ces éléments leur seraient nuisibles en plusieurs occasions, si une multitude de connaissances physiques n'en corrigeaient les préceptes dans la pratique; connaissances des lieux, des positions, des figures irrégulières, des matières, de leurs qualités, de l'élasticité, de la raideur, des frottements, de la consistance, de la durée, des effets de l'air, de l'eau, du froid, de la chaleur, de la sécheresse; etc., il est évident que les éléments de la géométrie de l'Académie ne sont que les plus simples et les moins composés d'entre ceux de la géométrie des boutiques. Il n'y a pas un levier dans la nature, tel que celui que Varignon suppose dans ses propositions; il n'y a pas un levier dans la nature

dont toutes les conditions puissent entrer en calcul. Entre ces conditions il y en a, et en grand nombre, et de très-essentielles dans l'usage, qu'on ne peut même soumettre à cette partie du calcul qui s'étend jusqu'aux différences les plus insensibles des quantités, quand elles sont appréciables; d'où il arrive que celui qui n'a que la géométrie intellectuelle est ordinairement un homme assez maladroit, et qu'un artiste qui n'a que la géométrie expérimentale est un ouvrier très-borné. Mais il est, ce me semble, d'expérience qu'un artiste se passe plus facilement de la géométrie intellectuelle, qu'un homme, quel qu'il soit, d'une certaine géométrie expérimentale. Toute la matière des frottements est restée, malgré les calculs, une affaire de mathématique expérimentale et manouvrière. Cependant jusqu'où cette connaissance seule ne s'étend-elle pas? Combien de mauvaises machines ne nous sont-elles pas proposées tous les jours par des gens qui se sont imaginé que les leviers, les roues, les poulies, les câbles, agissent dans une machine comme sur un papier; et qui, faute d'avoir mis la main à l'œuvre, n'ont jamais su la différence des effets d'une machine même, ou de son profil? Une seconde observation que nous ajouterons ici, puisqu'elle est amenée par le sujet, c'est qu'il y a des machines qui réussissent en petit, et qui ne réussissent point en grand; et réciproquement d'autres qui réussissent en grand, et qui ne réussiraient pas en petit. Il faut, je crois, mettre du nombre de ces dernières toutes celles dont l'effet dépend principalement d'une pesanteur considérable des parties mêmes qui les composent, ou de la violence de la réaction d'un fluide, ou de quelque volume considérable de matière élastique à laquelle ces machines doivent être appliquées : exécutez-les en petit, le poids des parties se réduit à rien; la réaction du fluide n'a presque plus lieu; les puissances sur lesquelles on avait compté disparaissent, et la machine manque son effet. Mais comme il y a, relativement aux dimensions d'une machine, un point, s'il est permis de parler ainsi, un terme où elle ne produit plus d'effet, il y en a un autre au delà ou en decà duquel elle ne produit pas le plus grand effet dont son mécanisme était capable. Toute machine a, selon la manière de dire des géomètres, un *maximum* de dimensions; de même que dans sa construction, chaque partie considérée par rapport au plus parfait mécanisme

de cette partie est d'une dimension déterminée par les autres parties; la matière entière est d'une dimension déterminée, relativement à son mécanisme le plus parfait, par la machine dont elle est composée, l'usage qu'on en veut tirer, et une infinité d'autres causes. Mais quel est, demandera-t-on, ce terme dans les dimensions d'une machine, au delà ou en deçà duquel elle est ou trop grande ou trop petite? Quelle est la dimension véritable et absolue d'une montre excellente, d'un moulin parfait, du vaisseau construit le mieux qu'il est possible? C'est à la géométrie expérimentale et manouvrière de plusieurs siècles, aidée de la géométrie intellectuelle la plus déliée, à donner une solution approchée de ces problèmes; et je suis convaincu qu'il est impossible d'obtenir quelque chose de satisfaisant là-dessus de ces géométries séparées, et très-difficile, de ces géométries réunies.

De la langue des arts. J'ai trouvé la langue des *arts* très-imparfaite par deux causes : la disette des mots propres, et l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différents; d'autres n'ont, au contraire, que le nom générique, *engin*, *machine*, sans aucune addition qui les spécifie : quelquefois la moindre petite différence suffit aux artistes pour abandonner le nom générique et inventer des noms particuliers; d'autres fois, un outil singulier par sa forme et son usage, ou n'a point de nom, ou porte le nom d'un autre outil avec lequel il n'a rien de commun. Il serait à souhaiter qu'on eût plus d'égard à l'analogie des formes et des usages. Les géomètres n'ont pas autant de noms qu'ils ont de figures : mais dans la langue des *arts*, un marteau, une tenaille, une auge, une pelle, etc., ont presque autant de dénominations qu'il y a d'*arts*. La langue change en grande partie d'une manufacture à une autre. Cependant je suis convaincu que les manœuvres les plus singulières, et les machines les plus composées, s'expliqueraient avec un assez petit nombre de termes familiers et connus, si on prenait le parti de n'employer des termes d'*art* que quand ils offriraient des idées particulières. Ne doit-on pas être convaincu de ce que j'avance, quand on considère que les machines composées ne sont que des combinaisons des machines simples; que les machines simples sont en petit nombre; et que, dans l'exposition d'une manœuvre quelconque, tous les mouvements sont réductibles, sans aucune erreur considérable, au mouve-

ment rectiligne et au mouvement circulaire? Il serait donc à souhaiter qu'un bon logicien, à qui les *arts* seraient familiers, entreprît des éléments de la *grammaire des arts*. Le premier pas qu'il aurait à faire, ce serait de fixer la valeur des corrélatifs, *grand*, *gros*, *moyen*, *mince*, *épais*, *faible*, *petit*, *léger*, *pesant*, etc. Pour cet effet il faudrait chercher une mesure constante dans la nature, ou évaluer la grandeur, la grosseur et la force moyenne de l'homme, et y rapporter toutes les expressions indéterminées de quantité, ou du moins former des tables auxquelles on inviterait les artistes à conformer leurs langues. Le second pas, ce serait de déterminer sur la différence et sur la ressemblance des formes et des usages d'un instrument et d'un autre instrument, d'une manœuvre et d'une autre manœuvre, quand il faudrait leur laisser un même nom et leur donner des noms différents. Je ne doute point que celui qui entreprendra cet ouvrage ne trouve moins de termes nouveaux à introduire que de synonymes à bannir; et plus de difficulté à bien définir des choses communes, telles que *grâce* en peinture, *nœud* en passementerie, *creux* en plusieurs *arts*, qu'à expliquer les machines les plus compliquées. C'est le défaut de définitions exactes, et la multitude, et non la diversité des mouvements dans les manœuvres qui rendent les choses des *arts* difficiles à dire clairement. Il n'y a de remède au second inconvénient que de se familiariser avec les objets : ils en valent bien la peine, soit qu'on les considère par les avantages qu'en on tire, ou par l'honnenr qu'ils font à l'esprit humain. Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, à faire des bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre, ou la coque du ver, avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un sample, et des cordes du sample sur les fils d'une chaîne? qu'a-t-on imaginé en quelque genre que ce soit qui montre plus de subtilité que le chiner des velours? Je n'aurais jamais

fait si je m'imposais la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus, ou des yeux stupides.

Je m'arrêterai avec le philosophe anglais à trois inventions, dont les anciens n'ont point eu connaissance, et dont, à la honte de l'histoire et de la poésie modernes, les noms des inventeurs sont presque ignorés : je veux parler de l'*art* d'imprimer, de la découverte de la poudre à canon, et de la propriété de l'aiguille aimantée. Quelle révolution ces découvertes n'ont-elles pas occasionnée dans la république des lettres, dans l'*art* militaire et dans la marine? L'aiguille aimantée a conduit nos vaisseaux jusqu'aux régions les plus ignorées; les caractères typographiques ont établi une correspondance de lumières entre les savants de tous les lieux et de tous les temps à venir; et la poudre à canon a fait naître tous ces chefs-d'œuvre d'architecture qui défendent nos frontières et celles de nos ennemis : ces trois *arts* ont presque changé la face de la terre.

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les *arts libéraux* se sont assez chantés eux-mêmes; ils pourraient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les *arts mécaniques*. C'est aux *arts libéraux* à tirer les *arts mécaniques* de l'avilissement où le préjugé les a tenus si longtemps; c'est à la protection des rois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés; apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes : c'est le seul moyen d'en obtenir des productions plus parfaites. Qu'il sorte du sein des académies quelque homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des *arts*, et qui les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser utilement, et les grands à faire enfin un usage utile de leur autorité et de leurs récompenses.

Un avis que nous oserons donner aux savants, c'est de pratiquer ce qu'ils nous enseignent eux-mêmes, qu'on ne doit pas juger des choses avec trop de précipitation, ni proscrire une invention comme inutile, parce qu'elle n'aura pas dans son origine tous les avantages qu'on pourrait en exiger. Montaigne, cet homme d'ailleurs si philosophe, ne rougirait-il pas s'il revenait parmi nous d'avoir écrit *que les armes à feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, à quoi chacun est*

désormais apprivoisé, qu'il espère qu'on en quittera l'usage. N'aurait-il pas montré plus de sagesse à encourager les arquebusiers de son temps à substituer à la mèche et au rouet quelque machine qui répondît à l'activité de la poudre, et plus de sagacité à prédire que cette machine s'inventerait un jour? Mettez Bacon à la place de Montaigne, et vous verrez ce premier considérer en philosophe la nature de l'agent, et prophétiser, s'il m'est permis de le dire, les grenades, les mines, les canons, les bombes, et tout l'appareil de la pyrotechnie militaire. Mais Montaigne n'est pas le seul philosophe qui ait porté, sur la possibilité ou l'impossibilité des machines, un jugement précipité. Descartes, ce génie extraordinaire né pour égarer et pour conduire, et d'autres qui valaient bien l'auteur des *Essais*, n'ont-ils pas prononcé que le miroir d'Archimède était une fable? cependant ce miroir est exposé à la vue de tous les savants au Jardin du Roi, et les effets qu'il y opère entre les mains de M. de Buffon, qui l'a retrouvé, ne nous permettent plus de douter de ceux qu'il opérait sur les murs de Syracuse, entre les mains d'Archimède. De si grands exemples suffisent pour nous rendre circonspects.

Nous invitons les artistes à prendre de leur côté conseil des savants, et à ne pas laisser périr avec eux les découvertes qu'ils feront. Qu'ils sachent que c'est se rendre coupable d'un larcin envers la société que de renfermer un secret utile; et qu'il n'est pas moins vil de préférer en ces occasions l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous, qu'en cent autres où ils ne balanceraient pas eux-mêmes à prononcer. S'ils se rendent communicatifs, on les débarrassera de plusieurs préjugés, et surtout de celui où ils sont presque tous, que leur *art* a acquis le dernier degré de perfection. Leur peu de lumières les expose souvent à rejeter sur la nature des choses un défaut qui n'est qu'en eux-mêmes. Les obstacles leur paraissent invincibles dès qu'ils ignorent les moyens de les vaincre. Qu'ils fassent des expériences; que dans ces expériences chacun y mette du sien; que l'artiste y soit pour la main-d'œuvre, l'académicien pour les lumières et les conseils, et l'homme opulent pour le prix des matières, des peines et du temps; et bientôt nos *arts* et nos manufactures auront sur celles des étrangers toute la supériorité que nous désirons.

De la supériorité d'une manufacture sur une autre. Mais ce qui donnera la supériorité à une manufacture sur une autre, ce sera surtout la bonté des matières qu'on y emploiera, jointe à la célérité du travail et à la perfection de l'ouvrage. Quant à la bonté des matières, c'est une affaire d'inspection. Pour la célérité du travail et la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose; tel autre, une autre chose; d'où il arrive que chacune s'exécute bien et promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché. D'ailleurs le goût et la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner, et de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au-dessus de leurs semblables; le moyen ou d'épargner la matière, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là : on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies, et à peu près les mêmes pratiques; mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a trente mille ouvriers rassemblés et s'occupant tous de l'emploi de la même matière. Nous pourrions encore allonger cet article; mais ce que nous venons de dire[1] suffira pour ceux qui savent penser, et nous n'en aurions jamais assez dit pour les autres. On[2] y rencontrera peut-être des endroits d'une métaphysique un peu forte : mais il était impossible que cela fût autrement. Nous avions à parler de ce qui concerne l'*art* en général; nos propositions devaient donc être générales. Mais le bon sens dit qu'une proposition est d'autant plus abstraite, qu'elle est plus générale, l'abstraction consistant à étendre une vérité en écartant de son énonciation les termes qui la particularisent. Si nous avions pu épargner ces

1. Dans le tirage en brochure de cet article (V. *Lettre au R. P. Berthier*), on lit de plus : « Joint à ce que l'on trouvera dans notre *Discours préliminaire.* »

2. Ce dernier paragraphe, qui répond à des critiques adressées à l'auteur, ne se trouvait pas dans le tirage en brochure.

épines au lecteur, nous nous serions épargné bien du travail à nous-même.

ARTISAN, f. m., nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon cordonnier, que c'est un bon *artisan :* et d'un habile horloger, que c'est un grand artiste.

ARTISTE, f. m., nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence; et même à ceux qui, dans certaines sciences moitié pratiques, moitié spéculatives, en entendent très-bien la partie pratique : ainsi on dit d'un chimiste qui sait exécuter adroitement les procédés que d'autres ont inventés, que c'est un bon *artiste;* avec cette différence que le mot *artiste* est toujours un éloge dans le premier cas, et que dans le second c'est presque un reproche de ne posséder que la partie subalterne de sa profession.

ASCHARIOUNS ou Ascharіens (*Hist. mod.*), disciples d'Aschari, un des plus célèbres docteurs d'entre les musulmans. On lit dans l'Alcoran : « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que vous manifesterez en dehors, et de tout ce que vous retiendrez en vous-même; car Dieu pardonne à qui il lui plaît, et il châtie ceux qu'il lui plaît; car il est le tout-puissant, et il dispose de tout selon son plaisir. » A la publication de ce verset, les musulmans, effrayés, s'adressèrent à Aboubekre et Omar, pour qu'ils en allassent demander l'explication au S. Prophète. « Si Dieu nous demande compte des pensées mêmes dont nous ne sommes pas maîtres, lui dirent les députés, comment nous sauverons-nous? » Mahomet esquiva la difficulté par une de ces réponses, dont tous les chefs de secte sont bien pourvus, qui n'éclairent point l'esprit, mais qui ferment la bouche. Cependant pour calmer les consciences, bientôt après il publia le verset suivant : « Dieu ne charge l'homme que de ce qu'il peut, et ne lui impute que ce qu'il mérite par obéissance ou par rébellion. » Quelques musulmans prétendirent dans la suite que cette dernière sentence abrogeait la première. Les *ascharіens*, au contraire, se servirent de l'une et de l'autre pour établir leur système sur la liberté et le mérite des œuvres, système directement opposé à celui des Montazales.

Les *ascharіens* regardent Dieu comme un agent universel,

auteur et créateur de toutes les actions des hommes, libres toutefois d'élire celles qu'il leur plaît. Ainsi les hommes répondent à Dieu d'une chose qui ne dépend aucunement d'eux quant à la production, mais qui en dépend entièrement quant au choix. Il y a dans ce système deux choses assez bien distinguées : la voix de la conscience, ou la voix de Dieu; la voix de la concupiscence, ou la voix du démon, ou de Dieu parlant sous un autre nom. Dieu nous appelle également par ces deux voix, et nous suivons celle qu'il nous plaît.

Mais les *ascharien*s sont, je pense, fort embarrassés, quand on leur fait voir que cette action par laquelle nous suivons l'une ou l'autre voix, ou plutôt cette détermination à l'une ou à l'autre voix, étant une action, c'est Dieu qui la produit, selon eux; d'où il s'ensuit qu'il n'y a rien qui nous appartienne ni en bien ni en mal dans les actions. Au reste, j'observerai que le concours de Dieu, sa providence, sa prescience, la prédestination, la liberté, occasionnent des disputes et des hérésies partout où il en est question, et que les chrétiens feraient bien, dit M. d'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale*, dans ces questions difficiles, de chercher paisiblement à s'instruire, s'il est possible, et de se supporter charitablement dans les occasions où ils sont de sentiments différents. En effet, que savons-nous là-dessus? *Quis consiliarius ejus fuit?*

ASIATIQUES (Philosophie des Asiatiques en général). Tous les habitants de l'Asie sont ou mahométans, ou païens, ou chrétiens. La secte de Mahomet est sans contredit la plus nombreuse : une partie des peuples qui composent cette partie du monde a conservé le culte des idoles, et le peu de chrétiens qu'on y trouve sont schismatiques, et ne sont que les restes des anciennes sectes, et surtout de celle de Nestorius.

Ce qui paraîtra d'abord surprenant, c'est que ces derniers sont les plus ignorants de tous les peuples de l'Asie, et peut-être les plus dominés par la superstition. Pour les mahométans, on sait qu'ils sont partagés en deux sectes. La première est celle d'*Aboubekre*, et la seconde est celle d'*Ali*. Elles se haïssent mutuellement, quoique la différence qu'il y a entre elles consiste plutôt dans des cérémonies et dans des dogmes accessoires, que dans le fond de la doctrine. Parmi les mahométans, on en trouve qui ont conservé quelques dogmes des anciennes sectes

philosophiques, et surtout de l'ancienne philosophie orientale.

Le célèbre Bernier, qui a vécu longtemps parmi ces peuples et qui était lui-même très-versé dans la philosophie, ne nous permet pas d'en douter. Il dit que les Soufis persans, qu'il appelle *cabalistes*, « prétendent que Dieu, ou cet être souverain, qu'ils appellent *achar*, *immobile*, *immuable*, a non-seulement produit, ou tiré les âmes de sa propre substance, mais généralement encore tout ce qu'il y a de matériel et de corporel dans l'univers, et que cette production ne s'est pas faite simplement à la façon des causes efficientes, mais à la façon d'une araignée, qui produit une toile qu'elle tire de son nombril, et qu'elle répand quand elle veut. La création n'est donc autre chose, suivant ces docteurs, qu'une extraction et extension que Dieu fait de sa propre substance, de ces rets qu'il tire comme de ses entrailles, de même que la destruction n'est autre chose qu'une simple reprise qu'il fait de cette divine substance, de ces divins rets dans lui-même; en sorte que le dernier jour du monde, qu'ils appellent *maperlé* ou *pralea*, dans lequel ils croient que tout doit être détruit, ne sera autre chose qu'une reprise générale de tous ces rets, que Dieu avait ainsi tirés de lui-même. Il n'y a donc rien, disent-ils, de réel et d'effectif dans tout ce que nous croyons voir, entendre, flairer, goûter et toucher : l'univers n'est qu'une espèce de songe et une pure illusion, en tant que toute cette multiplicité et diversité de choses qui nous frappent ne sont qu'une seule, unique et même chose, qui est Dieu même; comme tous les nombres divers que nous connaissons, dix, vingt, cent, et ainsi des autres, ne sont enfin qu'une même unité répétée plusieurs fois. » Mais si vous leur demandez quelque raison de ce sentiment, ou qu'ils vous expliquent comment se fait cette sortie, et cette reprise de substance, cette extension, cette diversité apparente, ou comment il se peut faire que Dieu n'étant pas corporel, mais simple, comme ils l'avouent, et incorruptible, il soit néanmoins divisé en tant de portions de corps et d'âmes, ils ne vous paieront jamais que de belles comparaisons; que Dieu est comme un océan immense, dans lequel se mouvraient plusieurs fioles pleines d'eau; que les fioles, quelque part qu'elles pussent aller, se trouveraient toujours dans le même océan, dans la même eau, et que venant à se rompre, l'eau qu'elles contenaient se trouverait en même temps

unie à son tout, à cet océan dont elles étaient des portions : ou bien ils vous diront qu'il en est de Dieu comme de la lumière, qui est la même pour tout l'univers, et qui ne laisse pas de paraître de cent façons différentes, selon la diversité des objets où elle tombe, ou selon les diverses couleurs et figures des verres par où elle passe. Ils ne vous paieront, dis-je, que de ces sortes de comparaisons, qui n'ont aucun rapport avec Dieu, et qui ne sont bonnes que pour jeter de la poudre aux yeux d'un peuple ignorant; et il ne faut pas espérer qu'ils répliquent solidement, si on leur dit que ces fioles se trouveraient véritablement dans une eau semblable, mais non pas dans la même, et qu'il y a bien dans le monde une lumière semblable, et non pas la même, et ainsi de tant d'autres objections qu'on leur fait. Ils reviennent toujours aux mêmes comparaisons, aux belles paroles, ou comme les Soufis aux belles poésies de leur *Goult-hen-raz*.

Voilà la doctrine des Pendets, Gentils des Indes; et c'est cette même doctrine qui fait encore à présent la cabale des Soufis et de la plupart des gens de lettres persans, et qui se trouve expliquée en vers persiens, si relevés et si emphatiques dans leur *Goult-hen-raz*, ou *Parterre des mystères*. C'était la doctrine de Fludd, que le célèbre Gassendi a si doctement réfutée : or, pour peu qu'on connaisse la doctrine de Zoroastre et la philosophie orientale, on verra clairement qu'elles ont donné naissance à celle dont nous venons de parler.

Après les Perses, viennent les Tartares, dont l'empire est le plus étendu dans l'Asie; car ils occupent toute l'étendue de pays qui est entre le mont Caucase et la Chine. Les relations des voyageurs sur ces peuples sont si incertaines, qu'il est extrêmement difficile de savoir s'ils ont jamais eu quelque teinture de philosophie. On sait seulement qu'ils croupissent dans la plus grossière superstition, et qu'ils sont ou mahométans ou idolâtres. Mais comme on trouve parmi eux de nombreuses communautés de prêtres, qu'on appelle *lamas*, on peut demander avec raison s'ils sont aussi ignorants dans les sciences que les peuples grossiers qu'ils sont chargés d'instruire; on ne trouve pas de grands éclaircissements sur ce sujet dans les auteurs qui en ont parlé. Le culte que ces lamas rendent aux idoles est fondé sur ce qu'ils croient qu'elles sont les images des émana-

tions divines, et que les âmes, qui sont aussi émanées de Dieu, habitent dans elles.

Tous ces lamas ont au-dessus d'eux un grand prêtre appelé le *grand lama*, qui fait sa demeure ordinaire sur le sommet d'une montagne. On ne saurait imaginer le profond respect que les Tartares idolâtres ont pour lui; ils le regardent comme immortel, et les prêtres subalternes entretiennent cette erreur par leurs supercheries. Enfin tous les voyageurs conviennent que les Tartares sont de tous les peuples de l'Asie les plus grossiers, les plus ignorants et les plus superstitieux. La loi naturelle y est presque éteinte; il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont fait si peu de progrès dans la philosophie.

Si de la Tartarie on passe dans les Indes, on n'y trouvera guère moins d'ignorance et de superstition; jusque-là que quelques auteurs ont cru que les Indiens n'avaient aucune connaissance de Dieu. Ce sentiment ne nous paraît pas fondé. En effet, Abraham Rogers raconte que les Bramines reconnaissent un seul et suprême Dieu, qu'ils nomment *Vistnou*; que la première et la plus ancienne production de ce Dieu était une divinité inférieure appelée *Brama*, qu'il forma d'une fleur qui flottait sur le grand abîme avant la création du monde; que la vertu, la fidélité et la reconnaissance de Brama avaient été si grandes, que Vistnou l'avait doué du pouvoir de créer l'univers. (*Voyez* l'article BRAMINES.)

Le détail de leur doctrine est rapporté par différents auteurs avec une variété fort embarrassante pour ceux qui cherchent à démêler la vérité, variété qui vient en partie de ce que les Bramines sont fort réservés avec les étrangers, mais principalement de ce que les voyageurs sont peu versés dans la langue de ceux dont ils se mêlent de rapporter les opinions. Mais du moins il est constant, par les relations de tous les modernes, que les Indiens reconnaissent une ou plusieurs divinités.

Nous ne devons point oublier de parler ici de Budda ou Xekia, si célèbre parmi les Indiens, auxquels il enseigna le culte qu'on doit rendre à la Divinité, et que ces peuples regardent comme le plus grand philosophe qui ait jamais existé : son histoire se trouve si remplie de fables et de contradictions, qu'il serait impossible de les concilier. Tout ce que l'on peut conclure de la diversité des sentiments que les auteurs ont eus à

son sujet, c'est que Xekia parut dans la partie méridionale des Indes, et qu'il se montra d'abord aux peuples qui habitaient sur les rivages de l'Océan; que de là il envoya ses disciples dans toutes les Indes, où ils répandirent sa doctrine.

Les Indiens et les Chinois attestent unanimement que cet imposteur avait deux sortes de doctrines : l'une faite pour le peuple; l'autre secrète, qu'il ne révéla qu'à quelques-uns de ses disciples. Le Comte, La Loubère, Bernier, et surtout Kempfer, nous ont suffisamment instruits de la première qu'on nomme *exotérique*. En voici les principaux dogmes :

1° Il y a une différence réelle entre le bien et le mal;

2° Les âmes des hommes et des animaux sont immortelles, et ne diffèrent entre elles qu'à raison des sujets où elles se trouvent;

3° Les âmes des hommes, séparées de leurs corps, reçoivent ou la récompense de leurs bonnes actions dans un séjour de délices, ou la punition de leurs crimes dans un séjour de douleurs;

4° Le séjour des bienheureux est un lieu où ils goûteront un bonheur qui ne finira point, et ce lieu s'appelle pour cela *gokurakf*;

5° Les dieux diffèrent entre eux par leur nature, et les âmes des hommes par leurs mérites; par conséquent le degré de bonheur dont elles jouiront dans les champs Élysées répondra au degré de leurs mérites : cependant la mesure de bonheur que chacune d'entre elles aura en partage sera si grande, qu'elles ne souhaiteront point d'en avoir une plus grande;

6° Amida est le gouverneur de ces lieux heureux et le protecteur des âmes humaines, surtout de celles qui sont destinées à jouir d'une vie éternellement heureuse. C'est le seul médiateur qui puisse faire obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés et la vie éternelle. (*Plusieurs Indiens et quelques Chinois rapportent cela à Xekia lui-même*);

7° Amida n'accordera ce bonheur qu'à ceux qui auront suivi la loi de Xekia, et qui auront mené une vie vertueuse;

8° Or, la loi de Xekia renferme cinq préceptes généraux, de la pratique desquels dépend le salut éternel : le premier, qu'il ne faut rien tuer de ce qui est animé; 2° qu'il ne faut rien voler; 3° qu'il faut éviter l'inceste; 4° qu'il faut s'abstenir du mensonge; 5° et surtout des liqueurs fortes. Ces cinq pré-

ceptes sont fort célèbres dans toute l'Asie méridionale et orientale. Plusieurs lettrés les ont commentés, et par conséquent obscurcis; car on les a divisés en dix conseils pour pouvoir acquérir la perfection de la vertu; chaque conseil a été subdivisé en cinq *go fiakkai*, ou instructions particulières, qui ont rendu la doctrine de Xekia extrêmement subtile;

9° Tous les hommes, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui se seront rendus indignes du bonheur éternel, par l'iniquité de leur vie, seront envoyés après leur mort dans un lieu horrible appelé *dsigokf*, où ils souffriront des tourments qui ne seront pas éternels, mais qui dureront un certain temps indéterminé : ces tourments répondront à la grandeur des crimes, et seront plus grands à mesure qu'on aura trouvé plus d'occasions de pratiquer la vertu, et qu'on les aura négligées;

10° Jemma-O est le gouverneur et le juge de ces prisons affreuses; il examinera toutes les actions des hommes, et les punira par des tourments différents;

11° Les âmes des damnés peuvent recevoir quelque soulagement de la vertu de leurs parents et de leurs amis, et il n'y a rien qui puisse leur être plus utile que les prières et les sacrifices pour les morts, faits par les prêtres et adressés au grand père des miséricordes, Amida;

12° L'intercession d'Amida fait que l'inexorable juge des enfers tempère la rigueur de ses arrêts, et rend les supplices des damnés plus supportables, en sauvant pourtant sa justice, et qu'il les envoie dans le monde le plus tôt qu'il est possible;

13° Lorsque les âmes auront ainsi été purifiées, elles seront renvoyées dans le monde pour animer encore des corps, non pas des corps humains, mais les corps des animaux immondes, dont la nature répondra aux vices qui avaient infecté les damnés pendant leur vie;

14° Les âmes passeront successivement des corps vils dans des corps plus nobles, jusqu'à ce qu'elles méritent d'animer encore un corps humain, dans lequel elles puissent mériter le bonheur éternel par une vie irréprochable. Si au contraire elles commettent encore des crimes, elles subiront les mêmes peines, la même transmigration qu'auparavant.

Voilà la doctrine que Xekia donna aux Indiens, et qu'il écrivit de sa main sur des feuilles d'arbre. Mais sa doctrine exotérique

ou intérieure est bien différente. Les auteurs indiens assurent que Xekia se voyant à son heure dernière, appela ses disciples, et leur découvrit les dogmes qu'il avait tenus secrets pendant sa vie. Les voici tels qu'on les a tirés des livres de ses successeurs :

1° Le vide est le principe et la fin de toutes choses;

2° C'est de là que tous les hommes ont tiré leur origine, et c'est là qu'ils retourneront après leur mort;

3° Tout ce qui existe vient de ce principe, et y retourne après la mort : c'est ce principe qui constitue notre âme et tous les éléments; par conséquent toutes les choses qui vivent, pensent et sentent, quelque différentes qu'elles soient par l'usage ou par la figure, ne diffèrent pas en elles-mêmes, et ne sont point distinguées de leur principe;

4° Ce principe est universel, admirable, pur, limpide, subtil, infini; il ne peut ni naître, ni mourir, ni être dissous;

5° Ce principe n'a ni vertu, ni entendement, ni puissance, ni autre attribut semblable;

6° Son essence est de ne rien faire, de ne rien penser, de ne rien désirer;

7° Celui qui souhaite de mener une vie innocente et heureuse doit faire tous ses efforts pour se rendre semblable à son principe, c'est-à-dire qu'il doit dompter, ou plutôt éteindre toutes ses passions, afin qu'il ne soit troublé ou inquiété par aucune chose;

8° Celui qui aura atteint ce point de perfection sera absorbé dans des contemplations sublimes, sans aucun usage de son entendement, et il jouira de ce repos divin qui fait le comble du bonheur;

9° Quand on est parvenu à la connaissance de cette doctrine sublime, il faut laisser au peuple la doctrine exotérique, ou du moins ne s'y prêter qu'à l'extérieur.

Il est fort vraisemblable que ce système a donné naissance à une secte fameuse parmi les Japonais, laquelle enseigne qu'il n'y a qu'un principe de toutes choses; que ce principe est clair, lumineux, incapable d'augmentation ni de diminution, sans figure, souverainement parfait, sage, mais destitué de raison ou d'intelligence, étant dans une parfaite inaction, et souverainement tranquille, comme un homme dont l'attention est forte-

ment fixée sur une chose sans penser à aucune autre; ils disent encore que ce principe est dans tous les êtres particuliers, et leur communique son essence en telle manière, qu'elles sont la même chose avec lui, et qu'elles se résolvent en lui quand elles sont détruites.

Cette opinion est différente du spinosisme, en ce qu'elle suppose que le monde a été autrefois dans un état fort différent de celui où il est à présent.

Un sectateur de Confucius a réfuté les absurdités de cette secte, par la maxime ordinaire, que *rien ne peut venir de rien;* en quoi il paraît avoir supposé qu'ils enseignaient que *rien* est le premier principe de toutes choses, et par conséquent que le monde a eu un commencement, sans matière ni cause efficiente : mais il est plus vraisemblable que par le mot de *vide* ils entendaient seulement ce qui n'a pas les propriétés sensibles de la matière, et qu'ils prétendaient désigner par là ce que les modernes expriment par le terme d'*espace,* qui est un être très-distinct du corps, et dont l'étendue indivisible, impalpable, pénétrable, immobile et infinie, est quelque chose de réel. Il est de la dernière évidence qu'un pareil être ne saurait être le premier principe, s'il était incapable d'agir, comme le prétendait Xekia. Spinosa n'a pas porté l'absurdité si loin; l'idée abstraite qu'il donne du premier principe n'est, à proprement parler, que l'idée de l'espace, qu'il a revêtue de mouvement, afin d'y joindre ensuite les autres propriétés de la matière.

La doctrine de Xekia n'a pas été inconnue aux Juifs modernes; leurs cabalistes expliquent l'origine des choses par des émanations d'une cause première, et par conséquent préexistante, quoique peut-être sous une autre forme. Ils parlent aussi du retour des choses dans le premier être, par leur restitution dans leur premier état, comme s'ils croyaient que leur *En-soph* ou premier être infini contenait toutes choses, et qu'il y a toujours eu la même quantité d'êtres, soit dans l'état incréé, soit dans celui de création. Quand l'être est dans son état incréé, Dieu est simplement toutes choses; mais quand l'être devient monde, il n'augmente pas pour cela en quantité; mais Dieu se développe et se répand par des émanations. C'est pour cela qu'ils parlent souvent de grands et de petits vaisseaux, comme destinés à recevoir ces émanations de rayons qui sortent de Dieu, et

de canaux par lesquels ces rayons sont transmis : en un mot, quand Dieu retire ses rayons, le monde extérieur périt, et toutes choses redeviennent Dieu.

L'exposé que nous venons de donner de la doctrine de Xekia pourra nous servir à découvrir sa véritable origine.

D'abord il nous paraît très-probable que les Indes ne furent point sa patrie, non-seulement parce que sa doctrine parut nouvelle dans ce pays-là lorsqu'il l'y apporta, mais encore parce qu'il n'y a point de nation indienne qui se vante de lui avoir donné la naissance; et il ne faut point nous opposer ici l'autorité de la Croze, qui assure que tous les Indiens s'accordent à dire que Xekia naquit d'un roi indien; car Kempfer a très-bien remarqué que tous les peuples situés à l'Orient de l'Asie donnent le nom d'*Indes* à toutes les terres australes.

Ce concert unanime des Indiens ne prouve donc autre chose, sinon que Xekia tirait son origine de quelque terre méridionale. Kempfer conjecture que ce chef de secte était Africain, qu'il avait été élevé dans la philosophie et dans les mystères des Égyptiens; que la guerre qui désolait l'Égypte l'ayant obligé d'en sortir, il se retira avec ses compagnons chez les Indiens; qu'il se donna pour un autre Hermès, pour un nouveau législateur, et qu'il enseigna à ces peuples, non-seulement la doctrine hiéroglyphique des Égyptiens, mais encore leur doctrine mystérieuse.

Voici les raisons sur lesquelles il appuie son sentiment :

1° La religion que les Indiens reçurent de ce législateur a de très-grands rapports avec celle des anciens Égyptiens; car tous ces peuples représentaient leurs dieux sous des figures d'animaux et d'hommes monstrueux;

2° Les deux principaux dogmes de la religion des Égyptiens étaient la transmigration des âmes et le culte de Sérapis, qu'ils représentaient sous la forme d'un bœuf ou d'une vache. Or il est certain que ces deux dogmes sont aussi le fondement de la religion des nations asiatiques. Personne n'ignore le respect aveugle que ces peuples ont pour les animaux, même les plus nuisibles, dans la persuasion où ils sont que les âmes humaines sont logées dans leur corps. Tout le monde sait aussi qu'ils rendent aux vaches des honneurs superstitieux, et qu'ils en placent les figures dans leurs temples. Ce qu'il y a de remar-

quable, c'est que plus les nations barbares approchent de l'Égypte, plus on leur trouve d'attachement à ces deux dogmes ;

3° On trouve chez tous les peuples de l'Asie orientale la plupart des divinités égyptiennes, quoique sous d'autres noms ;

4° Ce qui confirme surtout la conjecture de Kempfer, c'est que 526 ans avant Jésus-Christ [1], Cambyse, roi des Perses, fit une irruption dans l'Égypte, tua Apis, qui était le *palladium* de ce royaume, et chassa tous les prêtres du pays. Or, si on examine l'époque ecclésiastique des Siamois, qu'ils font commencer à la mort de Xekia, on verra qu'elle tombe précisément au temps de l'expédition de Cambyse ; de là il s'ensuit qu'il est très-probable que Xekia se retira chez les Indiens auxquels il enseigna la doctrine de l'Égypte ;

5° Enfin l'idole de Xekia le représente avec un visage éthiopien et les cheveux crépus ; or il est certain qu'il n'y a que les Africains qui soient ainsi faits. Toutes ces raisons bien pesées semblent ne laisser aucun lieu de douter que Xekia ne fût Africain, et qu'il n'ait enseigné aux Indiens les dogmes qu'il avait lui-même puisés en Égypte.

ASSAISONNEMENT, s. m., *en terme de cuisine*, est un mélange de plusieurs ingrédients qui rendent un mets exquis. L'art du cuisinier n'est presque que celui d'*assaisonner* les mets ; il est commun à presque toutes les nations policées ; les Hébreux le nommaient *mathamim*, les Grecs ἀρτύματα ἡδύσματα, les Latins *condimenta*. Le mot *assaisonnement* vient, selon toute apparence, de *assatio* ; la plupart des *assaisonnements* sont nuisibles à la santé, et méritent ce qu'en a dit un savant médecin : *condimenta, gulæ irritamenta ; c'est l'art de procurer des indigestions*. Il faut pourtant convenir qu'il n'y a guère que les sauvages qui puissent se trouver bien des productions de la nature, prises sans *assaisonnement*, et telles que la nature même les offre. Mais il y a un milieu entre cette grossièreté et les raffinements de nos cuisines. Hippocrate conseillait les *assaisonnements* simples. Il voulait qu'on cherchât à rendre les mets

1. Diderot avait écrit 536 ans ; le supplément à l'*Encyclopédie* contient la rectification ci-dessus, tirée des *Lettres sur l'Encyclopédie*, de l'abbé Saas.

sains en les disposant à la digestion par la manière de les préparer. Nous sommes bien loin de là, et l'on peut bien assurer que rien n'est plus rare, surtout sur nos tables les mieux servies, qu'un aliment salubre. La diète et l'exercice étaient les principaux *assaisonnements* des anciens. Ils disaient que l'exercice du matin était un *assaisonnement* admirable pour le dîner, et que la sobriété dans ce repas était de toutes les préparations la meilleure pour souper avec appétit. Pendant longtemps le sel, le miel et la crème furent les seuls ingrédients dont on assaisonnât les mets; mais les Asiatiques ne s'en tinrent pas à cela. Bientôt ils employèrent dans la préparation de leurs aliments toutes les productions de leur climat. Cette branche de la luxure se fût étendue dans la Grèce, si les sages de cette nation ne s'y étaient opposés. Les Romains, devenus riches et puissants, secouèrent le joug de leurs anciennes lois; et je ne sais si nous avons encore atteint le point de corruption où ils avaient poussé les choses. Apicius réduisit en art la manière de rendre les mets délicieux. Cet art se répandit dans les Gaules; nos premiers rois en connurent les conséquences, les arrêtèrent; et ce ne fut que sous le règne de Henri II que les habiles cuisiniers commencèrent à devenir des hommes importants. C'est une des obligations que nous avons à cette foule d'Italiens voluptueux qui suivirent à la cour Catherine de Médicis. Les choses depuis ce temps n'ont fait qu'empirer, et l'on pourrait presque assurer qu'il subsiste dans la société deux sortes d'hommes, dont les uns, qui sont nos chimistes domestiques, travaillent sans cesse à nous empoisonner; et les autres, qui sont nos médecins, à nous guérir; avec cette différence, que les premiers sont bien plus sûrs de leur fait que les seconds.

ASSEZ, SUFFISAMMENT. (*Gramm.*) Ces deux mots sont tous deux relatifs à la quantité; mais *assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et *suffisamment* en a plus à celle qu'on veut employer. L'avare n'en a jamais *assez;* le prodigue, jamais *suffisamment*. On dit, *c'est assez*, quand on n'en veut pas davantage; et *cela suffit*, quand on a ce qu'il faut. A l'égard des doses, quand il y a *assez*, ce qu'on ajouterait serait de trop, et pourrait nuire; et quand il y a *suffisamment*, ce qui s'ajouterait de plus mettrait l'abondance et non l'excès. On dit d'un petit bénéfice, qu'il rend *suffisamment;* mais on ne dit

pas qu'on ait *assez* de son revenu. *Assez* paraît plus général que *suffisamment*. (Voyez *Syn. franç.*)

ASSOUPISSEMENT, s. m. (*Méd.*) État de l'animal dans lequel les actions volontaires de son corps et de son âme paraissent éteintes, et ne sont que suspendues. Il faut en distinguer particulièrement de deux espèces; l'un, qui est naturel et qui ne provient d'aucune indisposition, et qu'on peut regarder comme le commencement du sommeil : il est occasionné par la fatigue, le grand chaud, la pesanteur de l'atmosphère, et autres causes semblables. L'autre, qui naît de quelque dérangement ou vice de la machine, et qu'il faut attribuer à toutes les causes qui empêchent les esprits de fluer et refluer librement, et en assez grande quantité, de la moelle du cerveau par les nerfs aux organes des sens et des muscles qui obéissent à la volonté, et de ces organes à l'origine de ces nerfs dans la moelle du cerveau. Ces causes sont en grand nombre; mais on peut les rapporter : 1° à la pléthore. Le sang des pléthoriques se raréfie en été. Il étend les vaisseaux déjà fort tendus par eux-mêmes; tout le corps résiste à cet effort, excepté le cerveau et le cervelet, où toute l'action est employée à le comprimer; d'où il s'ensuit *assoupissement* et apoplexie; 2° à l'obstruction; 3° à l'effusion des humeurs; 4° à la compression; 5° à l'inflammation; 6° à la suppuration; 7° à la gangrène; 8° à l'inaction des vaisseaux; 9° à leur affaissement produit par l'inanition; 10° à l'usage de l'opium et des narcotiques. L'opium produit son effet lorsqu'il est encore dans l'estomac : un chien à qui on en avait fait avaler fut disséqué, et on le lui trouva dans l'estomac; il n'a donc pas besoin, pour agir, d'avoir passé par les veines lactées; 11° à l'usage des aromates. Les droguistes disent qu'ils tombent dans l'*assoupissement* quand ils ouvrent les caisses qu'on leur envoie des Indes, pleines d'aromates; 12° aux matières spiritueuses, fermentées, et trop appliquées aux narines : celui qui flairera longtemps du vin violent s'enivrera et s'*assoupira*; 13° aux mêmes matières intérieurement prises; 14° à des aliments durs, gras, pris avec excès, et qui s'arrêtent longtemps dans l'estomac.

On lit, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, l'histoire d'un *assoupissement* extraordinaire. Un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament sec et robuste, à la nouvelle

de la mort inopinée d'un homme avec lequel il s'était querellé, se prosterna le visage contre terre, et perdit le sentiment peu à peu. Le 26 avril 1715, on le porta à la Charité, où il demeura l'espace de quatre mois entiers; les deux premiers mois, il ne donna aucune marque de mouvement, ni de sentiment volontaire. Ses yeux furent fermés nuit et jour; il remuait seulement les paupières. Il avait la respiration libre et aisée; le pouls petit et lent, mais égal. Ses bras restaient dans la situation où on les mettait. Il n'en était pas de même du reste du corps; il fallait le soutenir pour faire avaler à cet homme quelques cuillerées de vin pur; ce fut pendant ces quatre mois sa seule nourriture : aussi devint-il maigre, sec et décharné. On fit tous les remèdes imaginables pour dissiper cette léthargie : saignées, émétiques, purgatifs, vésicatoires, sangsues, etc., et l'on n'en obtint d'autre effet que celui de le réveiller pour un jour, au bout duquel il retomba dans son état. Pendant les deux premiers mois, il donna quelques signes de vie; quand on avait différé à le purger, il se plaignait, et serrait les mains de sa femme. Dès ce temps, il commença à ne se plus gâter. Il avait l'attention machinale de s'avancer au bord du lit où l'on avait placé une toile cirée. Il buvait, mangeait, prenait des bouillons, du potage, de la viande, et surtout du vin qu'il ne cessa pas d'aimer pendant sa maladie, comme il faisait en santé. Jamais il ne découvrit ses besoins par aucun signe. Aux heures de ses repas, on lui passait le doigt sur les lèvres; il ouvrait la bouche sans ouvrir les yeux, avalait ce qu'on lui présentait, se remettait et attendait patiemment un nouveau signe. On le rasait régulièrement; pendant cette opération, il restait immobile comme un mort. Le levait-on après dîner, on le trouvait dans sa chaise, les yeux fermés, comme on l'y avait mis. Huit jours avant sa sortie de la Charité, on s'avisa de le jeter brusquement dans un bain d'eau froide : ce remède le surprit en effet; il ouvrit les yeux, regarda fixement, ne parla point dans cet état; sa femme le fit transporter chez elle, où il est présentement, dit l'auteur du mémoire; on ne lui fait point de remède; il parle d'assez bon sens, et il revient de jour en jour. Ce fait est extraordinaire : le suivant ne l'est pas moins.

M. Homberg lut, en 1707, à l'Académie l'extrait d'une lettre hollandaise, imprimée à Genève, qui contenait l'histoire d'un

assoupissement causé par le chagrin, et précédé d'une affection mélancolique de trois mois. Le dormeur hollandais l'emporte sur celui de Paris. Il dormit six mois de suite sans donner aucune marque de sentiment ni de mouvement volontaire; au bout de six mois, il se réveilla, s'entretint avec tout le monde pendant vingt-quatre heures et se rendormit; peut-être dort-il encore.

ASSURER, AFFIRMER, CONFIRMER. (*Gramm.*) On *assure* par le ton dont on dit les choses; on les *affirme* par le serment; on les *confirme* par des preuves. *Assurer* tout donne l'air dogmatique; tout *affirmer* inspire de la méfiance; tout *confirmer* rend ennuyeux. Le peuple, qui ne sait pas douter, *assure* toujours; les menteurs pensent se faire plus aisément croire en *affirmant;* les gens qui aiment à parler embrassent toutes les occasions de *confirmer*. Un honnête homme qui *assure* mérite d'être cru; il perdrait son caractère s'il *affirmait* à l'aventure; il n'avance rien d'extraordinaire sans le *confirmer* par de bonnes raisons.

ASSURÉ, SÛR, CERTAIN. (*Gramm.*) *Certain* a rapport à la spéculation; les premiers principes sont *certains : sûr,* à la pratique; les règles de notre morale sont *sûres : assuré,* aux événements; dans un bon gouvernement les fortunes sont *assurées*. On est *certain* d'un point de science, *sûr* d'une maxime de morale, *assuré* d'un fait. L'esprit juste ne pose que des principes *certains*. L'honnête homme ne se conduit que par des règles *sûres*. L'homme prudent ne regarde pas la faveur des grands comme un bien *assuré*. Il faut douter de tout ce qui n'est pas *certain;* se méfier de tout ce qui n'est pas *sûr;* rejeter tout fait qui n'est pas bien *assuré*. (*Synon. franç.*)

ATTACHEMENT, ATTACHE, DÉVOUEMENT. (*Gramm.*) Tous marquent une disposition habituelle de l'âme pour un objet qui nous est cher, et que nous craignons de perdre. On a de l'*attachement* pour ses amis et pour ses devoirs; on a de l'*attache* à la vie et pour sa maîtresse, et l'on est *dévoué* à son prince et pour sa patrie; d'où l'on voit qu'*attache* se prend ordinairement en mauvaise part, et qu'*attachement* et *dévouement* se prennent ordinairement en bonne. On dit de l'*attachement,* qu'il est sincère, de l'*attache,* qu'elle est forte, et du *dévouement,* qu'il est sans réserve.

ATTACHER, LIER. (*Art mécan.*) On *lie* pour empêcher deux

objets de se séparer; on *attache* quand on en veut arrêter un; on *lie* les pieds et les mains; on *attache* à un poteau; on *lie* avec une corde; on *attache* avec un clou; au figuré, un homme est *lié* quand il n'a pas la liberté d'agir; il est *attaché* quand il ne peut changer. L'autorité *lie;* l'inclination *attache;* on est *lié* à sa femme, et *attaché* à sa maîtresse.

ATTENTION, Exactitude, Vigilance (*Gramm.*); tous marquent différentes manières dont l'âme s'occupe d'un objet : rien n'échappe à l'*attention;* l'*exactitude* n'omet rien; la *vigilance* fait la sûreté. Si l'âme s'occupe d'un objet, pour le connaître elle donne de l'*attention;* pour l'exécuter elle apporte de l'*exactitude;* pour le conserver elle emploie la *vigilance.* L'*attention* suppose la présence d'esprit; l'*exactitude,* la mémoire; la *vigilance,* la crainte et la méfiance.

Le magistrat doit être *attentif,* l'ambassadeur *exact,* le capitaine *vigilant.* Les discours des autres demandent de l'*attention;* le maniement des affaires de l'*exactitude;* l'approche du danger de la *vigilance.* Il faut écouter avec *attention,* satisfaire à sa promesse avec *exactitude,* et *veiller* à ce qui nous est confié.

ATTÉNUER, Broyer, Pulvériser (*Gramm.*) : l'un se dit des fluides condensés, coagulés, et les deux autres des solides; dans l'un et l'autre cas, on divise en molécules plus petites et l'on augmente les surfaces : *broyer* marque l'action, *pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser;* il faut fondre et dissoudre pour *atténuer.*

Atténuer se dit encore de la diminution des forces : ce malade s'*atténue,* cet homme est *atténué.*

AUDACE, Hardiesse, Effronterie (*Gramm.*); termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'âme de celui qui l'entreprend, et à la manière avec laquelle il s'y porte. La *hardiesse* marque du courage, l'*audace* de la hauteur, l'*effronterie* de la déraison et de l'indécence. *Hardiesse* se prend toujours en bonne part; *audace* et *effronterie* se prennent toujours en mauvaise. On est *hardi* dans le danger, *audacieux* dans le discours, *effronté* dans ses propositions.

Nous disons avec raison qu'*audace* se prend toujours en mauvaise part : en vain nous objecterait-on qu'on dit quelquefois une *noble audace;* il est évident qu'alors l'épithète *noble*

détermine audace à être pris dans un sens favorable; mais cela ne prouve pas que le mot *audace*, quand il est seul, se prenne en bonne part. Il n'est presque point de mots dans la langue qui ne se puisse prendre en bonne part quand on y joint une épithète convenable : ainsi Fléchier a dit une *prudente témérité*, en parlant de M. de Turenne. Cependant un écrivain aura raison quand il dira que le terme de *témérité* et une infinité d'autres se prennent toujours en mauvaise part. Il est évident qu'il s'agit ici de ces termes pris tout seuls, et sans aucune épithète favorable, nécessaire pour changer l'idée naturelle que nous y attachons[1].

AUGMENTER, AGRANDIR (*Gramm. synt.*); l'un s'applique à l'étendue, et l'autre aux nombres. On *agrandit* une ville, et on *augmente* le nombre des citoyens; on *agrandit* sa maison, et on en *augmente* les étages; on *agrandit* son terrain, et on *augmente* son bien. On ne peut trop *augmenter* les forces d'un État, mais on peut trop l'*agrandir*.

AUGMENTER, *croître :* l'un se fait par développement, l'autre par addition. Les blés *croissent*, la récolte *augmente*. Si l'on dit également bien la rivière *croît* et la rivière *augmente*, c'est que dans le premier cas on la considère en elle-même et abstraction faite des causes de son accroissement, et que dans le second l'esprit tourne sa vue sur la nouvelle quantité d'eau surajoutée qui la fait hausser.

Lorsque deux expressions sont bonnes, il faut recourir à la différence des vues de l'esprit pour en trouver la raison. Quant à la même vue, il n'est pas possible qu'elle soit également bien désignée par deux expressions différentes.

AURORE, s. f. (*Myth.*), déesse du paganisme qui présidait à la naissance du jour. Elle était fille d'Hypérion et d'Æthra, ou Théa, selon quelques-uns ; et selon d'autres, du soleil et de la terre. Homère la couvre d'un grand voile, et lui donne des doigts et des cheveux couleur de rose ; elle verse la rosée et fait éclore les fleurs. Elle épousa Persée, dont elle eut pour enfants les vents, les astres et Lucifer. Tithon fut le second objet de sa tendresse : elle l'enleva, le porta en Éthiopie, l'épousa, et en eut deux fils, Émathion et Memnon. Tithon fut rajeuni par Jupiter

1. Ce paragraphe est en errata au t. II de l'*Encyclopédie*.

à la prière de l'*Aurore*. On peut voir les conditions de cette faveur du père des dieux et la courte durée de la seconde vie de Tithon dans une petite pièce de M. de Montcrif, écrite avec beaucoup d'esprit et de légèreté. Le jeune Céphale succéda au vieux Tithon entre les bras de la tendre *Aurore*, qui n'eût jamais été infidèle si Tithon n'eût jamais vieilli. *Aurore* arracha Céphale à son épouse Procris, et le transporta en Syrie, où elle en eut Phaéton. Apollodore l'accuse encore d'un troisième rapt, celui du géant Orion. Au reste la théologie des païens justifie tous ces enlèvements; et il paraît que tous ces plaisirs de l'*Aurore* n'étaient qu'allégoriques.

AURUM MUSICUM (*Chym.*), c'est de l'étain qu'on a sublimé par le moyen du mercure, et auquel on a donné la couleur d'or par le simple degré de feu qui convient à cette opération. Nul autre métal ne se sublime de même, excepté le zinc qu'on peut substituer à l'étain; ce qui a fait dire à M. Homberg que le zinc contient de l'étain.

Pour avoir l'*aurum musicum* prenez, dit J. Kunckel, *De arte vitrariâ, lib. III*, parties égales d'étain, de vif-argent, de soufre et de sel ammoniac; faites fondre l'étain sur le feu et versez-y votre vif-argent, et laissez-les refroidir ensemble; faites fondre le soufre ensuite et mêlez-y le sel ammoniac bien pulvérisé, et laissez refroidir de même; broyez-les ensuite avec soin; joignez-y l'étain et le vif-argent, que vous y mêlerez bien exactement, et les réduisez en une poudre déliée; mettez le tout dans un fort matras à long cou que vous luterez bien par le bas. Observez que les trois quarts du matras doivent demeurer vides; on bouche le haut avec un couvercle de fer-blanc qu'on lutera pareillement et qui doit avoir une ouverture de la grosseur d'un pois, pour pouvoir y faire entrer un clou, afin qu'il n'en sorte point de fumée. Mettez le matras au feu de sable, ou sur les cendres chaudes; donnez d'abord un feu doux, que vous augmenterez jusqu'à ce que le matras rougisse; vous ôterez alors le clou pour voir s'il vient encore de la fumée; s'il n'en vient point, laissez le tout trois ou quatre heures dans une chaleur égale : vous aurez un très-bon *aurum musicum*, qui est très-propre à enluminer, à peindre les verres et à faire du papier doré.

Autre manière. Prenez une once d'étain bien pur, que vous

ferez fondre; mêlez-y deux gros de bismuth; broyez bien le tout sur un porphyre. Prenez ensuite deux gros de soufre et autant de sel ammoniac, que vous broyerez de même; mettez le tout dans un matras; du reste observez le procédé indiqué ci-dessus, en prenant bien garde qu'il ne sorte point de fumée.

Manière de faire l'argentum musicum. Prenez une once et demie de bon étain, que vous ferez fondre dans un creuset; lorsqu'il sera presque fondu, mettez-y une once et demie de bismuth; remuez le mélange avec un fil de fer jusqu'à ce que le bismuth soit entièrement fondu; vous ôterez alors le creuset du feu et laisserez refroidir; mettez une once et demie de vif-argent dans le mélange fondu que vous remuerez bien; versez le tout sur une pierre polie afin que la matière se fige. Quand on voudra en faire usage, il faudra la délayer avec du blanc d'œuf ou du vernis blanc, de l'eau-de-vie où l'on aura fait fondre de la gomme arabique. Quand on s'en est servi, on polit l'ouvrage avec une dent de lion.

AUSTÈRE, SÉVÈRE, RUDE. (*Gramm.*) L'*austérité* est dans les mœurs, la *sévérité* dans les principes, et la *rudesse* dans la conduite. La vie des anciens anachorètes était *austère;* la morale des apôtres était *sévère,* mais leur abord n'avait rien de *rude.* La *mollesse* est opposée à l'*austérité*, le *relâchement* à la *sévérité,* l'*affabilité* à la *rudesse.*

AUTORITÉ, POUVOIR, PUISSANCE, EMPIRE. (*Gramm.*) L'*autorité,* dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes,* laisse plus de liberté dans le choix; le *pouvoir* a plus de force; l'*empire* est plus absolu. On tient l'*autorité* de la supériorité du rang et de la raison; le *pouvoir,* de l'attachement que les personnes ont pour nous; l'*empire,* de l'art qu'on a de saisir le faible. L'*autorité* persuade, le *pouvoir* entraîne, l'*empire* subjugue. L'*autorité* suppose du mérite dans celui qui l'a; le *pouvoir,* des liaisons; l'*empire,* de l'ascendant. Il faut se soumettre à l'*autorité* d'un homme sage; on doit accorder sur soi du *pouvoir* à ses amis; il ne faut laisser prendre de l'*empire* à personne. L'*autorité* est communiquée par les lois; le *pouvoir* par ceux qui en sont dépositaires; la *puissance* par le consentement des hommes ou la force des armes. On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice, dont les ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au delà de celui qu'il leur donne, et

qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets comme les fondements de sa *puissance*. Il n'y a point d'*autorité* sans loi; il n'y a point de loi qui donne une *autorité* sans bornes. Tout *pouvoir* a ses limites. Il n'y a point de *puissance* qui ne doive être soumise à celle de Dieu. L'*autorité* faible attire le mépris; le *pouvoir* aveugle choque l'équité; la *puissance* jalouse est formidable. L'*autorité* est relative au droit, la *puissance* au moyen d'en user, le *pouvoir* à l'usage. L'*autorité* réveille une idée de respect, la *puissance* une idée de grandeur, le *pouvoir* une idée de crainte. L'*autorité* de Dieu est sans bornes, sa *puissance* éternelle, son *pouvoir* absolu. Les pères ont de l'*autorité* sur leurs enfants; les rois sont *puissants* entre leurs semblables; les hommes riches et titrés sont *puissants* dans la société; les magistrats y ont du *pouvoir*.

Autorité politique. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle; mais la puissance paternelle a ses bornes, et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que de la nature. Qu'on examine bien, et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déféré l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'*autorité*, la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature: c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis; mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler; et celui qui se l'était arrogée, devenant alors prince, cesse d'être tyran.

La puissance qui vient du consentement des peuples suppose

nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits, et ne les communique point. Il permet, pour le bien commun et pour le maintien de la société, que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur. Toute autre soumission est le véritable crime d'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât; mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef : autrement ce pouvoir de Dieu, dont on parle tant, ne serait qu'un vain bruit dont la politique humaine userait à sa fantaisie, et dont l'esprit d'irréligion pourrait se jouer à son tour; de sorte que toutes les idées de puissance et de subordination venant à se confondre, le prince se jouerait de Dieu, et le sujet du prince.

La vraie et légitime puissance a donc nécessairement des bornes. Aussi l'Écriture nous dit-elle : « Que votre soumission soit raisonnable; » *sit rationabile obsequium vestrum.* « Toute puissance qui vient de Dieu est une puissance réglée; » *omnis potestas a Deo ordinata est.* Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles, conformément à la droite raison et au sens litté-

ral, et non conformément à l'interprétation de la bassesse et de la flatterie, qui prétendent que toute puissance, quelle qu'elle soit, vient de Dieu. Quoi donc, n'y a-t-il point de puissances injustes? n'y a-t-il pas des *autorités* qui, loin de venir de Dieu, s'établissent contre ses ordres et contre sa volonté? les usurpateurs ont-ils Dieu pour eux? faut-il obéir en tout aux persécuteurs de la vraie religion? et pour fermer la bouche à l'imbécillité, la puissance de l'Antechrist sera-t-elle légitime? Ce sera pourtant une grande puissance. Énoch et Élie, qui lui résisteront, seront-ils des rebelles et des séditieux qui auront oublié que toute puissance vient de Dieu, ou des hommes raisonnables, fermes et pieux, qui sauront que toute puissance cesse de l'être dès qu'elle sort des bornes que la raison lui a prescrites, et qu'elle s'écarte des règles que le souverain des princes et des sujets a établies; des hommes enfin qui penseront, comme saint Paul, que toute puissance n'est de Dieu qu'autant qu'elle est juste et réglée?

Le prince tient de ses sujets mêmes l'*autorité* qu'il a sur eux; et cette *autorité* est bornée par les lois de la nature et de l'État. Les lois de la nature et de l'État sont les conditions sous lesquelles il se sont soumis, ou sont censés s'être soumis à son gouvernement. L'une de ces conditions est que n'ayant de pouvoir et d'*autorité* sur eux que par leur choix et de leur consentement, il ne peut jamais employer cette *autorité* pour casser l'acte ou le contrat par lequel elle lui a été déférée : il agirait dès lors contre lui-même, puisque son *autorité* ne peut subsister que par le titre qui l'a établie. Qui annule l'un détruit l'autre. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation, et indépendamment du choix marqué dans le contrat de soumission. S'il en usait autrement, tout serait nul, et les lois le relèveraient des promesses et des serments qu'il aurait pu faire, comme un mineur qui aurait agi sans connaissance de cause, puisqu'il aurait prétendu disposer de ce qu'il n'avait qu'en dépôt et avec clause de substitution, de la même manière que s'il l'avait eu en toute propriété et sans aucune condition.

D'ailleurs le gouvernement, quoique héréditaire dans une famille, et mis entre les mains d'un seul, n'est pas un bien particulier, mais un bien public, qui par conséquent ne peut

jamais être enlevé au peuple, à qui seul il appartient essentiellement et en pleine propriété. Aussi est-ce toujours lui qui en fait le bail : il intervient toujours dans le contrat qui en adjuge l'exercice. Ce n'est pas l'État qui appartient au prince, c'est le prince qui appartient à l'État; mais il appartient au prince de gouverner dans l'État, parce que l'État l'a choisi pour cela, qu'il s'est engagé vers les peuples à l'administration des affaires, et que ceux-ci de leur côté se sont engagés à lui obéir conformément aux lois. Celui qui porte la couronne peut bien s'en décharger absolument s'il le veut; mais il ne peut la remettre sur la tête d'un autre sans le consentement de la nation qui l'a mise sur la sienne. En un mot, la couronne, le gouvernement, et l'*autorité* publique, sont des biens dont le corps de la nation est propriétaire, et dont les princes sont les usufruitiers, les ministres et les dépositaires. Quoique chefs de l'État, ils n'en sont pas moins membres, à la vérité les premiers, les plus vénérables et les plus puissants, pouvant tout pour gouverner, mais ne pouvant rien légitimement pour changer le gouvernement établi, ni pour mettre un autre chef à leur place. Le sceptre de Louis XV passe nécessairement à son fils aîné, et il n'y a aucune puissance qui puisse s'y opposer : ni celle de la nation, parce que c'est la condition du contrat, ni celle de son père, par la même raison.

Le dépôt de l'*autorité* n'est quelquefois que pour un temps limité, comme dans la république romaine. Il est quelquefois pour la vie d'un seul homme, comme en Pologne; quelquefois pour tout le temps que subsistera une famille, comme en Angleterre; quelquefois pour le temps que subsistera une famille, par les mâles seulement, comme en France.

Ce dépôt est quelquefois confié à un certain ordre dans la société; quelquefois à plusieurs choisis de tous les ordres, et quelquefois à un seul.

Les conditions de ce pacte sont différentes dans les différents États. Mais partout la nation est en droit de maintenir envers et contre tout le contrat qu'elle a fait; aucune puissance ne peut le changer; et quand il n'a plus lieu, elle rentre dans le droit et dans la pleine liberté d'en passer un nouveau avec qui et comme il lui plaît. C'est ce qui arriverait en France, si, par le plus grand des malheurs, la famille entière régnante

venait à s'éteindre jusque dans ses moindres rejetons; alors le sceptre et la couronne retourneraient à la nation.

Il semble qu'il n'y ait que des esclaves dont l'esprit serait aussi borné que le cœur serait bas qui pussent penser autrement. Ces sortes de gens ne sont nés ni pour la gloire du prince, ni pour l'avantage de la société: ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'âme. La crainte et l'intérêt sont les ressorts de leur conduite. La nature ne les produit que pour servir de lustre aux hommes vertueux; et la Providence s'en sert pour former les puissances tyranniques, dont elle châtie pour l'ordinaire les peuples et les souverains qui offensent Dieu; ceux-ci en usurpant, ceux-là en accordant trop à l'homme de ce pouvoir suprême que le Créateur s'est réservé sur la créature.

L'observation des lois, la conservation de la liberté et l'amour de la patrie, sont les sources fécondes de toutes grandes choses et de toutes belles actions. Là, se trouvent le bonheur des peuples, et la véritable illustration des princes qui les gouvernent. Là, l'obéissance est glorieuse, et le commandement auguste. Au contraire, la flatterie, l'intérêt particulier, et l'esprit de servitude sont l'origine de tous les maux qui accablent un État, et de toutes les lâchetés qui le déshonorent. Là, les sujets sont misérables, et les princes haïs; là, le monarque ne s'est jamais entendu proclamer *le bien-aimé;* la soumission y est honteuse, et la domination cruelle. Si je rassemble sous un même point de vue la France et la Turquie, j'aperçois d'un côté une société d'hommes que la raison unit, que la vertu fait agir, et qu'un chef également sage et glorieux gouverne selon les lois de la justice; de l'autre, un troupeau d'animaux que l'habitude assemble, que la loi de la verge fait marcher, et qu'un maître absolu mène selon son caprice.

Mais pour donner aux principes répandus dans cet article toute l'*autorité* qu'ils peuvent recevoir, appuyons-les du témoignage d'un de nos plus grands rois. Le discours qu'il tint à l'ouverture de l'assemblée des notables de 1596, plein d'une sincérité que les souverains ne connaissent guère, était bien digne des sentiments qu'il y porta. « Persuadé, dit M. de Sully, que les rois ont deux souverains, Dieu et la loi; que la justice doit présider sur le trône, et que la douceur doit être assise à côté d'elle; que Dieu étant le vrai propriétaire de tous les

royaumes, et les rois n'en étant que les administrateurs, ils doivent représenter aux peuples celui dont ils tiennent la place: qu'ils ne règneront comme lui, qu'autant qu'ils règneront en pères; que dans les États monarchiques héréditaires, il y a une erreur qu'on peut appeler aussi *héréditaire*, c'est que le souverain est maître de la vie et des biens de tous ses sujets, que moyennant ces quatre mots : *tel est notre plaisir*, il est dispensé de manifester les raisons de sa conduite, ou même d'en avoir; que quand cela serait, il n'y a point d'imprudence pareille à celle de se faire haïr de ceux auxquels on est obligé de confier à chaque instant sa vie, et que c'est tomber dans ce malheur que d'emporter tout de vive force. Ce grand homme, persuadé, dis-je, de ces principes que tout l'artifice du courtisan ne bannira jamais du cœur de ceux qui lui ressembleront, déclara que, pour éviter tout air de violence et de contrainte, il n'avait pas voulu que l'assemblée se fît par des députés nommés par le souverain, et toujours aveuglément asservis à toutes ses volontés; mais que son intention était qu'on y admît librement toutes sortes de personnes, de quelque état et condition qu'elles pussent être, afin que les gens de savoir et de mérite eussent le moyen d'y proposer sans crainte ce qu'ils croiraient nécessaire pour le bien public; qu'il ne prétendait encore en ce moment leur prescrire aucunes bornes; qu'il leur enjoignait seulement de ne pas abuser de cette permission pour l'abaissement de l'*autorité* royale, qui est le principal nerf de l'État, de rétablir l'union entre ses membres ; de soulager les peuples; de décharger le trésor royal de quantité de dettes, auxquelles il se voyait sujet, sans les avoir contractées; de modérer avec la même justice les pensions excessives, sans faire tort aux nécessaires, afin d'établir pour l'avenir un fonds suffisant et clair pour l'entretien des gens de guerre. Il ajouta qu'il n'aurait aucune peine à se soumettre à des moyens qu'il n'aurait point imaginés lui-même, d'abord qu'il sentirait qu'ils avaient été dictés par un esprit d'équité et de désintéressement; qu'on ne le verrait point chercher dans son âge, dans son expérience et dans ses qualités personnelles, un prétexte bien moins frivole que celui dont les princes ont coutume de se servir pour éluder les règlements; qu'il montrerait au contraire, par son exemple, qu'ils ne regardent pas moins les

rois, pour les faire observer, que les sujets, pour s'y soumettre. *Si je faisais gloire*, continua-t-il, *de passer pour un excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler. J'aspire au glorieux titre de libérateur et de restaurateur de la France. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon État, me font trouver tout facile et tout honorable*[1]. »

« Ce discours achevé, Henri se leva et sortit, ne laissant que M. de Sully dans l'assemblée, pour y communiquer les états, les mémoires et les papiers dont on pouvait avoir besoin. »

On n'ose proposer cette conduite pour modèle, parce qu'il y a des occasions où les princes peuvent avoir moins de déférence, sans toutefois s'écarter des sentiments qui font que le souverain dans la société se regarde comme le père de famille, et ses sujets comme ses enfants. Le grand monarque que nous venons de citer nous fournira encore l'exemple de cette sorte de douceur mêlée de fermeté, si requise dans les occasions où la raison est si visiblement du côté du souverain, qu'il a droit d'ôter à ses sujets la liberté du choix, et de ne leur laisser que le parti de l'obéissance. L'édit de Nantes ayant été vérifié, après bien des difficultés du parlement, du clergé et de l'université, Henri IV dit aux évêques : « Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. Faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles; mais moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au dehors, mais je suis tout d'or au dedans : je verrai vos cahiers, et j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible. » Et il répondit au

1. Le passage en italique est extrait de la *Vie de Henri IV*, par Hardouin de Péréfixe, seconde partie. (Br).

parlement qui était venu lui faire des remontrances. « Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non pas en habit royal, ni avec l'épée et la cape, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler amilièrement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume. » Après leur avoir exposé les raisons qu'il avait eues de faire l'édit, il ajouta : « Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre ; je la déclarerai demain à ceux de la religion ; mais je ne la ferai pas ; je les y enverrai. J'ai fait l'édit ; je veux qu'il s'observe. Ma volonté devrait servir de raison ; on ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi. Je vous parle en roi. Je veux être obéi. » (*Mémoires de Sully*, in-4°, p. 594, t. I.)

Voilà comment il convient à un monarque de parler à ses sujets, quand il a évidemment la justice de son côté : et pourquoi ne pourrait-il pas ce que peut tout homme qui a l'équité de son côté ? Quant aux sujets, la première loi que la religion, la raison et la nature leur imposent, est de respecter eux-mêmes les conditions du contrat qu'ils ont fait, de ne jamais perdre de vue la nature de leur gouvernement ; en France, de ne point oublier que tant que la famille régnante subsistera par les mâles, rien ne les dispensera jamais de l'obéissance ; d'honorer et de craindre leur maître, comme celui par lequel ils ont voulu que l'image de Dieu leur fût présente et visible sur la terre ; d'être encore attachés à des sentiments par un motif de reconnaissance de la tranquillité et des biens dont ils jouissent à l'abri du nom royal ; si jamais il leur arrivait d'avoir un roi injuste, ambitieux et violent, de n'opposer au malheur qu'un seul remède, celui de l'apaiser par leur soumission, et de fléchir Dieu par leurs prières ; parce que ce remède est le seul qui soit légitime, en conséquence du contrat de soumission juré au prince régnant anciennement, et à ses descendants par les mâles, quels qu'ils puissent être ; et de considérer que tous ces motifs qu'on croit avoir de résister ne sont, à les bien examiner, qu'autant de prétextes d'infidélités subtilement colo-

rées ; qu'avec cette conduite, on n'a jamais corrigé les princes, ni aboli les impôts, et qu'on a seulement ajouté aux malheurs dont on se plaignait déjà un nouveau degré de misère. Voilà les fondements sur lesquels les peuples et ceux qui les gouvernent pourraient établir leur bonheur réciproque.

Autorité *dans les discours et dans les écrits.* J'entends par *autorité dans le discours* le droit qu'on a d'être cru dans ce qu'on dit : ainsi, plus on a le droit d'être cru sur sa parole, plus on a d'*autorité.* Ce droit est fondé sur le degré de science et de bonne foi qu'on reconnaît dans la personne qui parle. La science empêche qu'on ne se trompe soi-même, et écarte l'erreur qui pourrait naître de l'ignorance. La bonne foi empêche qu'on ne trompe les autres, et réprime le mensonge que la malignité chercherait à accréditer. C'est donc les lumières et la sincérité qui sont la vraie mesure de l'*autorité* dans le discours. Ces deux qualités sont essentiellement nécessaires. Le plus savant et le plus éclairé des hommes ne mérite plus d'être cru dès qu'il est fourbe; non plus que l'homme le plus pieux et le plus saint, dès qu'il parle de ce qu'il ne sait pas ; de sorte que saint Augustin avait raison de dire que ce n'était pas le nombre, mais le mérite des auteurs qui devait emporter la balance. Au reste, il ne faut pas juger du mérite par la réputation, surtout à l'égard des gens qui sont membres d'un corps, ou portés par une cabale. La vraie pierre de touche, quand on est capable et à portée de s'en servir, c'est une comparaison judicieuse du discours avec la matière qui en est le sujet, considérée en elle-même; ce n'est pas le nom de l'auteur qui doit faire estimer l'ouvrage, c'est l'ouvrage qui doit obliger à rendre justice à l'auteur.

L'*autorité* n'a de force et n'est de mise, à mon sens, que dans les faits, dans les matières de religion et dans l'histoire. Ailleurs elle est inutile et hors d'œuvre. Qu'importe que d'autres aient pensé de même, ou autrement que nous, pourvu que nous pensions juste, selon les règles du bon sens, et conformément à la vérité? Il est assez indifférent que votre opinion soit celle d'Aristote, pourvu qu'elle soit selon les lois du syllogisme. A quoi bon ces fréquentes citations, lorsqu'il s'agit de choses qui dépendent uniquement du témoignage de la raison et des sens? A quoi bon m'assurer qu'il est jour, quand j'ai les yeux

ouverts, et que le soleil luit? Les grands noms ne sont bons qu'à éblouir le peuple, à tromper les petits esprits, et à fournir du babil aux demi-savants. Le peuple, qui admire tout ce qu'il n'entend pas, croit toujours que celui qui parle le plus, et le moins naturellement, est le plus habile. Ceux à qui il manque assez d'étendue dans l'esprit pour penser eux-mêmes se contentent des pensées d'autrui, et comptent les suffrages. Les demi-savants, qui ne sauraient se taire, et qui prennent le silence et la modestie pour les symptômes d'ignorance ou d'imbécillité, se font des magasins inépuisables de citations.

Je ne prétends pas néanmoins que l'*autorité* ne soit absolument d'aucun usage dans les sciences. Je veux seulement faire entendre qu'elle doit servir à nous appuyer, et non pas à nous conduire; et qu'autrement, elle entreprendrait sur les droits de la raison : celle-ci est un flambeau allumé par la nature, et destiné à nous éclairer; l'autre n'est tout au plus qu'un bâton fait de la main des hommes, et bon pour nous soutenir, en cas de faiblesse, dans le chemin que la raison nous montre.

Ceux qui se conduisent dans leurs études par l'*autorité* seule ressemblent assez à des aveugles qui marchent sous la conduite d'autrui. Si leur guide est mauvais, il les jette dans des routes égarées, où il les laisse las et fatigués, avant que d'avoir fait un pas dans le vrai chemin du savoir. S'il est habile, il leur fait, à la vérité, parcourir un grand espace en peu de temps; mais ils n'ont point eu le plaisir de remarquer ni le but où ils allaient, ni les objets qui ornaient le rivage et le rendaient agréable.

Je me représente ces esprits qui ne veulent rien devoir à leurs propres réflexions, et qui se guident sans cesse d'après les idées des autres, comme des enfants dont les jambes ne s'affermissent point, ou des malades qui ne sortent point de l'état de convalescence, et ne feront jamais un pas sans un bras étranger.

AVALER, v. act. (*Physiol.*) On voit parmi les raretés qu'on conserve à Leyde, dans l'école d'anatomie, un couteau de dix pouces de long, qu'un paysan *avala*, et fit sortir par son estomac. Ce paysan vécut encore huit ans après cet accident.

Une dame, dont M. Greenhill parle dans les *Transactions phi-*

losophiques, eut une tumeur au nombril, pour avoir *avalé* des noyaux de prunes. La tumeur étant venue à s'ouvrir d'elle-même, quelque temps après elle les rendit; mais elle mourut malgré le soin qu'on en prit. Une fille âgée de dix ans, qui demeurait auprès d'Halle, en Saxe, *avala* en jouant un couteau de six pouces et demi de long; la curiosité du fait engagea Wolgang Christ Weserton, médecin de l'électeur de Brandebourg, à en prendre soin; le couteau changea de place plusieurs fois, et cessa d'incommoder cette fille au bout de quelques mois : mais un an après on ne le sentit presque plus, tant il avait diminué; enfin il sortit par un abcès que sa pointe avait causé, trois travers de doigt au-dessous du creux de l'estomac; mais il était extrêmement diminué, et la fille fut entièrement rétablie. *Transactions philosophiques, n° 219.* (Voyez aussi les *Mém. de l'Académ. de Chirurgie.*)

« Plusieurs personnes (dit M. Sloane, à l'occasion d'un malheureux qui avait *avalé* une grande quantité de cailloux pour remédier aux vents dont il était affligé, lesquels ayant resté dans son estomac, l'avaient réduit à un état pitoyable) s'imaginent, lorsqu'elles voient que les oiseaux languissent, à moins qu'ils n'*avalent* des cailloux ou du gravier, que rien n'est meilleur à la digestion que d'en *avaler* : mais j'ai toujours condamné cette coutume, car l'estomac de l'homme étant tout à fait différent des gésiers des oiseaux, qui sont extrêmement forts, musculeux et tapissés d'une membrane qui sert, avec ces petits cailloux, à broyer les aliments qu'ils ont pris; les cailloux ne peuvent manquer de faire beaucoup de mal. J'ai connu, continue cet auteur, un homme qui, après avoir *avalé* pendant plusieurs années neuf ou dix cailloux par jour aussi gros que des noisettes, mourut subitement, quoiqu'ils ne lui eussent fait aucun mal en apparence, et qu'ils eussent toujours passé. »

AVANIE, Outrage, Affront, Insulte (*Gram.*), termes relatifs à la nature des procédés d'un homme envers un autre. L'*insulte* est ordinairement dans le discours; l'*affront* dans le refus; l'*outrage* et l'*avanie* dans l'action; mais l'*insulte* marque de l'étourderie, l'*outrage*, de la violence, et l'*avanie*, du mépris. Celui qui vit avec des étourdis est exposé à des *insultes*; celui qui demande à un indifférent ce qu'on ne doit attendre que d'un ami mérite presque un *affront*. Il faut éviter les hommes

violents si l'on craint d'essuyer des *outrages*; et ne s'attaquer jamais à la populace, si l'on est sensible aux *avanies*.

AVANTAGE, PROFIT, UTILITÉ (*Gram.*), termes relatifs au bien-être que nous tirons des choses extérieures. L'*avantage* naît de la commodité; le *profit*, du gain; et l'*utilité*, du service. Ce livre m'est *utile*; ces leçons me sont *profitables*; son commerce m'est *avantageux* : fuyez les gens qui cherchent en tout leur *avantage*, qui ne songent qu'à leur *profit*, et qui ne sont d'aucune *utilité* aux autres.

AVENTURE, ÉVÉNEMENT, ACCIDENT (*Gram.*), termes relatifs aux choses passées, ou considérées comme telles. *Événement* est une expression qui leur est commune à toutes, et qui n'en désigne ni la qualité, ni celle des êtres à qui elles sont arrivées; il demande une épithète pour indiquer quelque chose de plus que l'existence des choses; le changement dans la valeur des espèces est un *événement* : mais qu'est cet *événement?* Il est avantageux pour quelques particuliers, fâcheux pour l'État. *Accident* a rapport à un fait unique, ou considéré comme tel, et à des individus, et marque toujours quelque mal physique. I est arrivé un grand *accident* dans ce village, le tonnerre en a brûlé la moitié. *Aventure* est aussi indéterminé qu'*événement*, quant à la quantité des choses arrivées; mais *événement* est plus général; il se dit des êtres animés et des êtres inanimés; et *aventure* n'est relatif qu'aux êtres animés : une *aventure* est bonne ou mauvaise, ainsi qu'un *événement* : mais il semble que la cause de l'*aventure* nous soit moins inconnue, et son existence moins inopinée que celle de l'*événement* et de l'*accident*. « La vie est pleine d'*événements*, dit M. l'abbé Girard; entre ces *événements*, combien d'*accidents* qu'on ne peut ni prévenir, ni réparer! » on n'a pas été dans le monde sans avoir eu quelque *aventure*.

AVIS, SENTIMENT, OPINION (*Gram.*), termes synonymes, en ce qu'ils désignent tous un jugement de l'esprit. Le *sentiment* marque un peu la délibération qui l'a précédé; l'*avis*, la décision qui l'a suivi; et l'*opinion* a rapport à une formalité particulière de judicature, et suppose de l'incertitude. Le *sentiment* comporte une idée de sincérité et de propriété; l'*avis*, une idée d'intérêt pour quelque autre que nous; l'*opinion*, un concours de témoignages. « Il peut y avoir des occasions, dit M. l'abbé

Girard, où l'on soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* des autres.

Avis, Avertissement, Conseil (*Gram.*), termes synonymes, en ce qu'ils sont tous les trois relatifs à l'instruction des autres. L'*avertissement* est moins relatif aux mœurs et à la conduite qu'*avis* et *conseil*. *Avis* ne renferme pas une idée de supériorité si distincte que *conseil*. Quelquefois même cette idée de supériorité est tout à fait étrangère à *avis*. Les auteurs mettent des *avertissements* à leurs livres. Les espions donnent des *avis*; les pères et les mères donnent des *conseils* à leurs enfants. La cloche *avertit*; le banquier donne *avis*; l'avocat *conseille*. Les *avis* sont vrais ou faux; les *avertissements*, nécessaires ou superflus; et les *conseils*, bons ou mauvais. (Voyez les *Syn. franç.*)

AZABE-KABERI (*Hist. mod.*), supplice que les méchants souffrent sous la tombe, selon la superstition mahométane. *Kaber* signifie *sépulcre*; et *azab*, *tourment*. Aussitôt qu'un mort est enterré, il est visité par l'ange de la mort. L'ange de la mort est suivi de deux anges inquisiteurs, *Monkir* et *Nekir*, qui examinent le mort, le laissent reposer en paix s'ils le trouvent innocent, ou le frappent à grands coups de marteau ou de barre de fer, s'il est coupable. On ajoute qu'après cette expédition, qui peut effrayer les vivants, mais qui ne fait pas grand mal au mort, la terre l'embrasse étroitement et lui fait éprouver d'étranges douleurs à force de le serrer. Ensuite sortent d'enfer deux autres anges, qui amènent compagnie au supplicié : cette compagnie est une créature difforme, qu'ils lui laissent jusqu'au jour du jugement. Ce grand jour arrivé, le monstre femelle et le mort descendent dans les enfers pour y souffrir le temps ordonné par la justice divine. Car c'est une opinion reçue généralement par les mahométans qu'il n'y a point de punition éternelle; que les crimes s'expient par des peines finies; et que les crimes étant expiés, Mahomet ouvre la porte du paradis à ceux qui ont cru en lui.

AZARECAH (*Hist. mod.*), hérétiques musulmans qui ne reconnaissaient aucune puissance, ni spirituelle, ni temporelle. Ils se joignirent à toutes les sectes opposées au musulmanisme. Ils formèrent bientôt des troupes nombreuses, livrèrent des batailles, et défirent souvent les armées qu'on envoya contre

eux. Ennemis mortels des Ommiades, ils leur donnèrent bien de la peine dans l'Ahovase et les Iraques babylonienne et persienne. Iezid et Abdalmelek, califes de cette maison, les resserrèrent enfin dans la province de Chorasan, où ils s'éteignirent peu à peu. Les *Azarecah* tiraient leur origine de Nafé-ben-Azrah. Cette secte était faite pour causer de grands ravages en peu de temps : mais n'ayant par ses constitutions mêmes aucun chef qui la conduisît, il était nécessaire qu'elle passât comme un torrent, qui pouvait entraîner bien des couronnes et des sceptres dans sa chute. Il n'était pas permis à une multitude aussi effrénée de se reposer un moment sans se détruire d'elle-même, parce qu'un peuple formé d'hommes indépendants les uns des autres, et de toute loi, n'aura jamais une passion pour la liberté assez violente et assez continue pour qu'elle puisse seule le garantir des inconvénients d'une pareille société, si toutefois on peut donner le nom de société à un nombre d'hommes ramassés, à la vérité, dans le plus petit espace possible, mais qui n'ont rien qui les lie entre eux. Cette assemblée ne compose non plus une société qu'une multitude infinie de cailloux mis à côté les uns des autres, et qui se toucheraient, ne formeraient un corps solide.

B.

BAARAS, (*Géog. et Hist. nat.*), nom d'un lieu et d'une plante qu'on trouve sur le mont Liban, en Syrie, au-dessus du chemin qui conduit à Damas. Josèphe dit qu'elle ne paraît qu'en mai, après que la neige est fondue, qu'elle luit pendant la nuit comme un petit flambeau; que sa lumière s'éteint au jour; que ses feuilles enveloppées dans un mouchoir s'échappent et disparaissent; que ce phénomène autorise l'opinion qu'elle est obsédée des démons; qu'elle a la vertu de changer les métaux en or, et que c'est par cette raison que les Arabes l'appellent l'*herbe d'or;* qu'elle tue ceux qui la cueillent sans les précautions nécessaires; que ces précautions sont malheureusement inconnues; qu'elle se nourrit, selon quelques naturalistes, de bitume; que l'odeur bitumineuse que rend sa racine, quand on l'arrache, suffoque; que c'est ce bitume enflammé qui produit sa lumière

pendant la nuit; que ce qu'elle perd en éclairant n'étant que le superflu de sa nourriture, il n'est pas étonnant qu'elle ne se consume point; que sa lumière cesse quand ce superflu est consumé, et qu'il faut la chercher dans des endroits plantés de cèdres. Combien de rêveries! et c'est un des historiens les plus sages et les plus respectés qui nous les débite.

BABEL (*Hist. sacr. Ant.*), en hébreu *confusion*, nom d'une ville et d'une tour dont il est fait mention dans la *Genèse*, chap. II, situées dans la terre de Sennaar, depuis la Chaldée, proche l'Euphrate, que les descendants de Noé entreprirent de construire avant que de se disperser sur la surface de la terre, et qu'ils méditaient d'élever jusqu'aux cieux; mais Dieu réprima l'orgueil puéril de cette tentative que les hommes auraient bien abandonnée d'eux-mêmes. On en attribue le projet à Nemrod, petit-fils de Cham : il se proposait d'éterniser ainsi sa mémoire, et de se préparer un asile contre un nouveau déluge. On bâtissait la tour de *Babel* l'an du monde 1802. Phaleg, le dernier des patriarches de la famille de Sem, avait alors quatorze ans; et cette date s'accorde avec les observations célestes que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Ces observations étaient de dix-neuf cent trois ans; et c'est précisément l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis la fondation de la tour de *Babel* jusqu'à l'entrée d'Alexandre dans Babylone. Le corps de la tour était de brique liée avec le bitume. A peine fut-elle conduite à une certaine hauteur, que les ouvriers, cessant de s'entendre, furent obligés d'abandonner l'ouvrage. Quelques auteurs font remonter à cet événement l'origine des différentes langues; d'autres ajoutent que les païens, qui en entendirent parler confusément par la suite, en imaginèrent la guerre des géants contre les dieux. Casaubon croit que la diversité des langues fut l'effet et non la cause de la division des peuples; que les ouvriers de la tour de *Babel* se trouvant, après avoir bâti longtemps, toujours à la même distance des cieux, s'arrêtèrent comme se seraient enfin arrêtés des enfants qui, croyant prendre le ciel avec la main, auraient marché vers l'horizon; qu'ils se dispersèrent, et que leur langue se corrompit. On trouve à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'orient, des ruines qu'on imagine, sur assez peu de fondement, être celles de cette fameuse tour.

BACCHIONITES, s. m. plur. (*Hist. anc.*) C'étaient, à ce qu'on dit, des philosophes qui avaient un mépris si universel pour les choses de ce bas monde, qu'ils ne se réservaient qu'un vaisseau pour boire; encore ajoute-t-on qu'un d'entre eux ayant aperçu dans les champs un berger qui puisait dans un ruisseau de l'eau avec le creux de sa main, il jeta loin de lui sa tasse, comme un meuble incommode et superflu. C'est ce qu'on raconte aussi de Diogène. S'il y a eu jamais des hommes aussi désintéressés, il faut avouer que leur métaphysique et leur morale mériteraient bien d'être un peu plus connues. Après avoir banni d'entre eux les distinctions funestes du *tien* et du *mien*, il leur restait peu de choses à faire pour n'avoir plus aucun sujet de querelles, et se rendre aussi heureux qu'il est permis à l'homme de l'être.

BACHOTEURS, sub. m. (*Police*). Ce sont des bateliers occupés sur les ports de Paris et en autres endroits des rives de la Seine à voiturer le public sur l'eau et dans des bachots au-dessus et au-dessous de la ville. Ils sont obligés de se faire recevoir à la ville : ils ne peuvent commettre des garçons à leur place; leurs bachots doivent être bien conditionnés. Il leur est défendu de recevoir plus de seize personnes à la fois; leurs salaires sont réglés; ils doivent charger par rang; cependant le particulier choisit tel *bachoteur* qu'il lui plaît. Ils sont obligés d'avoir des numéros à leurs bachots. Un officier de ville fait de quinze en quinze jours la visite des bachots; et il est défendu aux femmes et aux enfants des *bachoteurs* de se trouver sur les ports. On paie par chaque personne quatre sous pour Sèvres et Saint-Cloud; deux sous pour Chaillot et Passy; deux sous six deniers pour Auteuil ; et ainsi à proportion de la distance et à raison de deux sous pour chaque lieue, tant en descendant qu'en remontant. Le *bachoteur* convaincu d'avoir commis à sa place quelque homme sans expérience, ou d'avoir reçu plus de seize personnes, est condamné pour la première fois à cinquante livres d'amende, confiscation des bachots, trois mois de prison; il y a punition corporelle en cas de récidive et exclusion du bachotage. C'est au lieutenant de police à veiller que les *bachoteurs* ne se prêtent à aucun mauvais commerce. Il leur est enjoint par ce tribunal de fermer leurs bachots avec une chaîne et un cadenas pendant la nuit.

BALANCIER, s. m. Ouvrier qui fait les différents instruments dont on se sert dans le commerce pour peser toutes sortes de marchandises. On se doute bien que la communauté des *balanciers* doit être fort ancienne, elle est soumise à la juridiction de la cour des monnaies; c'est là que les *balanciers* sont admis à la maîtrise; qu'ils prêtent serment; qu'ils font étalonner leurs poids, et qu'ils prennent les matrices de ces petites feuilles de laiton à l'usage des joailliers et autres marchands de matières, dont il importe de connaître exactement le poids. Chaque *balancier* a son poinçon; l'empreinte s'en conserve sur une table de cuivre au bureau de la communauté et à la cour des monnaies. Ce poinçon, composé de la première lettre du nom du maître, surmontée d'une couronne fleurdelisée, sert à marquer l'ouvrage. La marque des balances est au fond des bassins; des romaines, au fléau; et des poids, au-dessous. L'étalonnage de la cour des monnaies se connaît à une fleur de lis seule qui s'imprime aussi avec un poinçon. D'autres poinçons de chiffres romains marquent de combien est le poids. Les feuilles de laiton ne s'étalonnent point; le *balancier* les forme sur la matrice et les marque de son poinçon. Deux jurés sont chargés des affaires, des visites et de la discipline de ce corps. Ils restent chacun deux ans en charge; un ancien se trouve toujours avec un nouveau. Un maître ne peut avoir qu'un apprenti; on fait cinq ans d'apprentissage et deux ans de service chez les maîtres. Il faut avoir fait son apprentissage chez un maître de Paris pour travailler en compagnon dans cette ville. Les aspirants doivent chef-d'œuvre; les fils de maître, expérience. Les veuves jouissent de tous les droits de la maîtrise, excepté de celui de faire des apprentis. Les deux jurés *balanciers* ont été autorisés par des arrêts à accompagner les maîtres et gardes des six corps des marchands dans leurs visites pour poids et mesures; et il serait très à propos pour le bien public qu'ils fissent valoir leur privilége. Ils ont pour patron saint Michel.

BALLADE, s. f. (*Belles-Lettres*), pièce de vers distribuée ordinairement en trois couplets, tous les trois de même mesure et sur les mêmes rimes masculines et féminines, assujettie à un refrain qui sert de dernier vers à chaque couplet, et terminée par un envoi ou adresse qui doit aussi finir par le refrain. Le nombre des vers du couplet n'est point limité. Ce sont ou des

quatrains, ou des sixains, ou des huitains, ou des dixains, ou des douzains; l'envoi est ordinairement de quatre ou cinq vers, mais quelquefois tous féminins. Voilà du moins les lois auxquelles Jean Marot s'est conformé dans ses trois *ballades* d'amour, dont les deux dernières sont excellentes; elles sont de vers de dix syllabes; c'est la mesure affectée à cette sorte d'ouvrage; il y a cependant des *ballades* en vers de huit syllabes. On ne fait plus guère de *ballades*, et je n'en suis pas trop surpris; la *ballade* demande une grande naïveté dans le tour, l'esprit, le style et la pensée, avec une extrême facilité de rimer. Il n'y a presque que La Fontaine qui, réunissant toutes ces qualités, ait su faire des *ballades* et des rondeaux depuis Clément Marot.

BAPTES (LES) (*Hist. litt.*). Nom d'une comédie composée par Cratinus, où ce poëte raillait d'une façon sanglante les principaux personnages du gouvernement. Lorsque Cratinus composa ses *Baptes* ou *Plongeurs*, la liberté de l'ancienne comédie était restreinte à la censure des ridicules, et surtout des poëtes que le gouvernement n'était point fâché qu'on décriât, parce que de tout temps les hommes en place ont haï les satiriques et les plaisants. Cratinus fit un effort pour rendre à la scène comique les droits dont on l'avait dépouillée : mais il fut la victime de sa hardiesse. Il éprouva le châtiment auquel on dit que M. de Montausier, l'homme de la cour qui avait le moins à craindre de la satire, condamnait tous les satiriques. Il fut jeté dans la mer pieds et mains liés.

BARBELIOTS ou BARBORIENS, subst. m. plur. secte de Gnostiques, qui disaient qu'un Eon immortel avait eu commerce avec un esprit vierge, appelé *Barbeloth*, à qui il avait accordé successivement la prescience, l'incorruptibilité et la vie éternelle; que *Barbeloth*, un jour plus gai qu'à l'ordinaire, avait engendré la lumière, qui, perfectionnée par l'onction de l'esprit, s'appela *Christ*; que Christ désira l'intelligence et l'obtint; que l'intelligence, la raison, l'incorruptibilité et Christ s'unirent; que la raison et l'intelligence engendrèrent Autogène; qu'Autogène engendra Adamas, l'homme parfait, et sa femme, la connaissance parfaite; qu'Adamas et sa femme engendrèrent le bois; que le premier ange engendra le Saint-Esprit, la Sagesse ou Prunic; que Prunic ayant senti le besoin d'époux, engendra

Protarchonte, ou premier prince, qui fut insolent et sot; que Protarchonte engendra les créatures; qu'il connut charnellement Arrogance, et qu'ils engendrèrent les vices et toutes leurs branches. Pour relever encore toutes ces merveilles, les Gnostiques les débitaient en hébreu, et leurs cérémonies n'étaient pas moins abominables que leur doctrine était extravagante. (Voy. *Théodoret.*)

BARDOCUCULLUS ou BARDAICUS CUCULLUS, selon Casaubon (*Histoire ancienne*); partie du vêtement des Gaulois de Langres et de Saintes; c'était une espèce de cape qui avait un capuchon commode pour ceux qui ne voulaient pas être connus dans les rues. Martial lui donne la forme d'un cornet d'épices. Il y en a, dit le savant P. Montfaucon, qui croient, et non sans fondement, que ce capuchon avait un appendice, et qu'il tenait à une cape ou à la *penula*. Quoi qu'il en soit, on convient que le *cucullus* était la même chose que le *bardocucullus*; que cet ajustement venait des Gaulois; qu'on s'en servait particulièrement dans la Saintonge, et que la débauche en fit passer l'usage à Rome où on le trouva très-propre pour courir la nuit, et *incognito*, des aventures amoureuses :

Si nocturnus adulter,
Tempora santonico velas adoperta cucullo.
Satire VIII.

Je ne sais s'il reste encore en Saintonge quelques vestiges de l'usage du *cucullus* et de la cape; mais les femmes du peuple portent encore aujourd'hui à Langres une espèce de cape qui leur est particulière, et dont elles n'ignorent pas l'avantage.

BARQUES, sub. f. (*Hist. anc. et navigat.*), petits bâtiments capables de porter sur les rivières et même sur la mer le long des côtes, et les premiers, selon toute apparence, que les hommes aient construits. On navigua anciennement sur des radeaux : dans la suite on borda les radeaux de claies faites d'osier; telles étaient les *barques* d'Ulysse, et celles des habitants de la Grande-Bretagne au temps de César : *Ils font*, dit-il, *des carènes de bois léger, le reste est de claies d'osier couvertes de cuir*. Les Anciens ont donc eu des *barques* de cuir cousues; sans cela il n'est guère possible d'entendre le *cymba sutilis* de Virgile; mais

ce qui doit paraître beaucoup plus incroyable, c'est qu'ils en aient eu de terre cuite. Cependant Strabon, dont la bonne foi est reconnue, dit des Égyptiens *qu'ils naviguent avec tant de facilité, que quelques-uns même se servent de bateaux de terre;* et il parlait d'un fait qui se passait de son temps. Si l'on croit aux *barques* de terre cuite des Égyptiens sur le témoignage de Strabon, on ne pourra guère rejeter les bateaux de terre cuite, voguant à l'aide de rames peintes, sur lesquels Juvénal lance à l'eau les Agathyrses. Mais ce n'est pas tout : les Égyptiens en ont construit avec la feuille même de cet arbre sur laquelle ils écrivaient; et le philosophe Plutarque raconte des merveilles de ces petits bâtiments; il nous assure, dans son traité d'Isis et d'Osiris, que les crocodiles, qui nuisaient souvent à ceux qui allaient sur de petites *barques*, respectaient ceux qui montaient des *barques* de papyrus, en mémoire d'Isis, qui avait une fois navigué sur un bâtiment de cette espèce. Les feuilles du papyrus étaient larges et fortes, et sur la résistance qu'on leur trouve dans quelques livres anciens qui en sont faits, le P. Montfaucon a compris qu'on pouvait, en les cousant ensemble et en les poissant, en former des *barques*. Plusieurs auteurs nous assurent qu'aux Indes on en construit d'un seul roseau à nœuds et vide en dedans; mais si gros, dit Héliodore, qu'en prenant la longueur d'un nœud à un autre, et le coupant en deux par le milieu des nœuds, on en formait deux bateaux. Le témoignage d'Héliodore est un peu modifié par celui de Diodore et de Quinte-Curce, qui nous font entendre, non pas qu'on fît deux bateaux avec un morceau de canne, mais qu'on faisait fort bien un bateau avec plusieurs morceaux de canne. Combien de faits dont le merveilleux s'évanouirait si l'on était à portée de les vérifier! Les Éthiopiens, à ce que dit Pline, avaient des *barques* pliables qu'ils chargeaient sur leurs épaules et qu'ils portaient au bas des énormes chutes d'eau du Nil, pour les remettre sur le fleuve et s'embarquer. Scheffer croit que c'étaient des peaux tendues par des ais circulaires, sans poupe ni proue. Les sauvages d'Amérique creusent des arbres d'une grandeur prodigieuse, sur lesquels ils s'embarquent au nombre de trente à quarante hommes, et s'en servent, sans autre préparation, pour faire par mer des voyages de soixante-dix à quatre-vingts lieues : voilà les premiers pas de la navigation. Bientôt on fit les *barques*

de matériaux plus solides que la peau, la terre et le jonc. Dans la suite on abattit les chênes, on assembla les planches et les poutres, et les mers furent couvertes de vaisseaux. Mais qu'était-ce encore que les vaisseaux des Anciens en comparaison des nôtres?

BARTHÉLEMITES, s. m. pl. (*Hist. eccl.*), clercs séculiers fondés par Barthélemi Hobzauzer à Salzbourg le 1er août 1640, et répandus en plusieurs endroits de l'empire, en Pologne et en Catalogne. Ils vivent en commun; ils sont dirigés par un premier président et des présidents diocésains : ils s'occupent à former des ecclésiastiques. Les présidents diocésains sont soumis aux ordinaires, et ils ont sous eux les doyens ruraux. Ces degrés de subordination, et quelques autres, répondent avec succès au but de leur institution : un curé *Barthélemite* a ordinairement un aide; et si le revenu de sa cure ne suffit pas pour deux, il y est pourvu aux dépens des curés plus riches de la même congrégation : tous sont engagés par vœux à se secourir mutuellement de leur superflu, sans être privés cependant de la liberté d'en disposer par legs, ou d'en assister leurs parents. Ce fonds, augmenté de quelques donations, suffit à l'entretien de plusieurs maisons dans quelques diocèses. Quand il y en a trois, la première est un séminaire commun pour les jeunes clercs, où ils étudient les humanités, la philosophie, la théologie et le droit canonique. On n'exige aucun engagement de ceux qui font leurs humanités : les philosophes promettent de vivre et de persévérer dans l'institut; les théologiens en font serment. Ils peuvent cependant rentrer dans le monde avec la permission des supérieurs, pourvu qu'ils n'aient pas reçu les ordres sacrés. Les curés et les bénéficiers de l'institut habitent la seconde maison; la troisième est proprement l'hôtel des invalides de la congrégation. Innocent XI approuva leurs constitutions en 1680. La même année, l'empereur Léopold voulut que dans ses pays héréditaires ils fussent promus de préférence aux bénéfices vacants, et le même pape Innocent XI approuva en 1684 les articles surajoutés à leurs règles pour le bien de l'institut.

BAS, adj., terme relatif à la distance, ou la dimension en longueur considérée verticalement : *haut* est le corrélatif de *bas*. L'usage, la coutume, les conventions, l'ordre qui règne

entre les êtres et une infinité d'autres causes, ont assigné aux objets, soit de l'art, soit de la nature, une certaine distance ou dimension en longueur considérée verticalement. Si nous trouvons que l'objet soit porté au delà de cette distance ou dimension, nous disons qu'il est *haut*; s'il reste en deçà, nous disons qu'il est *bas*. Il semble que nous placions des points idéaux dans les airs, qui nous servent de termes de comparaison toutes les fois que nous employons les termes *bas* et *haut* ou *élevé*. Nous disons d'un clocher qu'il est *bas*, et d'une enseigne qu'elle est *haute*, quoique de ces deux objets l'enseigne soit le moins élevé. Que signifient donc ici les mots *haut* et *bas?* sinon que, relativement à la hauteur ou à la distance verticale à laquelle on a coutume de porter les clochers, celui-ci est *bas;* et que, relativement à la hauteur à laquelle on a coutume de pendre les enseignes, celle-ci est *haute*. Voilà pour la distance et pour l'art; voici pour la dimension et pour la nature. Nous disons ce chêne est *bas*, et cette tulipe est *haute :* ce qui ne signifie autre chose, sinon que, relativement à la dimension verticale que le chêne et la tulipe ont coutume de prendre, l'un pèche par défaut et l'autre par excès. C'est donc, dans l'un et l'autre cas, l'observation et l'expérience qui nous apprennent à faire un usage convenable de ces sortes de mots, qu'il ne faudrait peut-être pas définir, puisque l'exactitude, quand on se la propose, rend la définition plus obscure que la chose. Mais on n'écrit pas pour ses contemporains seulement[1].

BASSESSE, Abjection (*Gramm.*), termes synonymes, en ce qu'ils marquent l'un et l'autre l'état où l'on est : mais si on les construit ensemble, dit M. l'abbé Girard, *abjection* doit précéder *bassesse*, et la délicatesse de notre langue veut que l'on dise *état d'abjection*, *bassesse d'état*.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse*, continue le même auteur, se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de dignité.

1. Signalons seulement ici, puisque nous ne pouvons mieux faire, l'article Bas (métier à), qui est un modèle de description de cette machine fort compliquée, mais qui remplit 15 pages in-f° et qui a besoin d'être complété par des figures.

Observons ici combien la langue seule nous donne de préjugés, si la dernière réflexion de M. l'abbé Girard est juste. Un enfant, au moment où il reçoit dans sa mémoire le terme *bassesse*, le reçoit donc comme un signe qui doit réveiller pour la suite dans son entendement les idées du défaut de naissance, de mérite, de fortune, de condition et celles de mépris : soit qu'il lise, soit qu'il écrive, soit qu'il médite, soit qu'il converse, il ne rencontrera jamais le terme *bassesse* qu'il ne lui attache ce cortége de notions fausses ; et les signes grammaticaux ayant cela de particulier, en morale surtout, qu'ils indiquent non-seulement les choses, mais encore l'opinion générale que les hommes qui parlent la même langue en ont conçue, il croira penser autrement que tout le monde, et se tromper, s'il ne méprise pas quiconque manque de naissance, de dignités, de mérite et de fortune; et s'il n'a pas la plus haute vénération pour quiconque a de la naissance, des dignités, du mérite et de la fortune, et mourra peut-être sans avoir conçu que toutes ces qualités étant indépendantes de nous, heureux seulement celui qui les possède! Il ne mettra aucune distinction entre le mérite acquis et le mérite inné, et il n'aura jamais su qu'il n'y a proprement que le vice qu'on puisse mépriser, et que la vertu qu'on puisse louer.

Il imaginera que la nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse :* mais qu'elle ne place personne dans l'*abjection ;* que l'homme s'y jette de son choix, ou y est plongé par les autres ; et faute de penser que ces autres sont pour la plupart injustes et remplis de préjugés, la différence *mal fondée* que l'usage de sa langue met entre les termes *bassesse* et *abjection* achèvera de lui corrompre le cœur et l'esprit.

La piété, dit l'auteur des *Synonymes*, diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tout les désagréments de la *bassesse d'état*. L'esprit et la grandeur d'âme font qu'on se chagrine de l'un et qu'on rougit de l'autre.

Et je dis, moi, que les termes *abjection*, *bassesse*, semblent n'avoir été inventés que par quelques hommes injustes dans le sein du bonheur, d'où ils insultaient à ceux que la nature, le hasard, et d'autres causes pareilles, n'avaient pas également favorisés; que la philosophie soutient dans l'*abjection* où l'on est tombé, et ne permet pas de penser qu'on puisse naître dans

la *bassesse;* que le philosophe sans naissance, sans bien, sans fortune, sans place, saura bien qu'il n'est qu'un être *abject* pour les autres hommes, mais ne se tiendra point pour tel; que s'il sort de l'état prétendu de *bassesse* qu'on a imaginé, il en sera tiré par son mérite seul; qu'il n'épargnera rien pour ne pas tomber dans l'*abjection,* à cause des inconvénients physiques et moraux qui l'accompagnent : mais que s'il y tombe, sans avoir aucun mauvais usage de sa raison à se reprocher, il ne s'en chagrinera guère, et n'en rougira point. Il n'y a qu'un moyen d'éviter les inconvénients de la *bassesse* d'état et les humiliations de l'*abjection,* c'est de fuir les hommes, ou de ne voir que ses semblables. Le premier semble le plus sûr, et c'est celui que je choisirais.

BATAILLE, Combat, Action (*Gramm.*). La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de préparations : le *combat* est une action plus particulière et moins prévue. On peut dire que la *bataille* de Pharsale et le *combat* des Horaces et des Curiaces sont des *actions* bien connues. Ainsi *action* semble le genre, et *bataille* et *combat* des espèces : *bataille* a rapport aux dispositions, et *combat* à l'*action:* on dit l'ordre de *bataille,* et la chaleur du *combat* se prend au figuré, *bataille* ne s'y prend point. On ne parlerait point mal en disant : il s'est passé en dedans de moi un violent *combat* entre la crainte de l'offenser et la honte de lui céder; mais il serait ridicule d'employer en ce sens le terme de *bataille;* celui d'*action* ne convient pas davantage.

BATON, s. m. Se dit en général d'un morceau de bois rond, tourné au tour ou non tourné, et s'applique à beaucoup d'autres choses qui ont la même forme. Ainsi on dit en *tabletterie,* un *bâton d'ivoire,* un *bâton d'écaille,* pour un morceau d'ivoire ou d'écaille rond; chez les *marchands de bois,* un *bâton de cotret,* pour un morceau du menu bois de chauffage fait des petites branches des arbres; chez les *épiciers,* un *bâton de casse,* un *bâton de cire d'Espagne;* chez les *gantiers,* un *bâton à gant;* un *bâton de jauge,* pour l'instrument qui sert à mesurer les tonneaux; un *bâton de croisure,* chez les *hautelissiers,* pour la baguette qui tient leurs chaînes croisées; chez les *pâtissiers* et *boulangers,* un *bâton,* pour le morceau de bois que l'on met en travers sur le pétrin, et sur lequel on meut le sas pour en

tirer de la farine; chez les *fondeurs*, un *bâton*, pour le rouleau qui leur sert à corroyer ensemble le sable et la terre qui entrent dans la façon de leurs moules.

Baton (*Hist. anc. et mod.*) est un instrument dont on se sert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Le cardinal Bona observe dans son *Traité de Liturgies* qu'autrefois ceux qui se servaient de *bâton* dans l'église pour s'appuyer étaient obligés de le quitter, et de se tenir debout seuls et droits dans le temps qu'on lisait l'évangile, pour témoigner leur respect par cette posture, et faire voir qu'ils étaient prêts d'obéir à Jésus-Christ, et d'aller partout où il leur commanderait d'aller.

On se sert souvent aussi d'un *bâton* comme d'une espèce d'arme naturelle, offensive et défensive. Les Lacédémoniens ne portaient jamais d'épée en temps de paix, mais se contentaient de porter un *bâton* épais et crochu qui leur était particulier.

Saint-Évremond observe que chez les Romains, les coups de *bâton* étaient une façon modérée de punir les esclaves, et qu'ils les recevaient par-dessus leurs habits.

Les maîtres d'armes et les gens susceptibles du point d'honneur croient qu'il est bien plus honteux de recevoir un coup de *bâton* qu'un coup d'épée, à cause que l'épée est un instrument de guerre, et le *bâton* un instrument d'outrage.

Les lois de France punissent bien sévèrement les coups de *bâton*. Par un règlement des maréchaux de France, fait en 1653, au sujet des satisfactions et réparations d'honneur, il est ordonné que quiconque en frappera un autre du *bâton* sera puni par un an de prison, qui pourra être modéré à six mois en payant 3,000 livres, applicables à l'hôpital le plus prochain; outre cela, l'agresseur doit demander pardon à genoux à l'offensé, etc., tout prêt à recevoir de lui un égal nombre de coups de *bâton*; et il y a certains cas où ce dernier peut être contraint de les donner, quand même il aurait trop de générosité pour s'y refuser de lui-même.

Par un autre règlement des maréchaux, de l'année 1679, celui qui frappe du *bâton*, après avoir reçu des coups de poing dans la chaleur de la dispute, est condamné à deux mois de prison; et à quatre années, s'il a commencé à frapper à coups de poing.

La loi des Frisons ne donne qu'un demi-sou de composition à celui qui a reçu des coups de *bâton*, et il n'y a si petite blessure pour laquelle elle n'en accorde davantage. Par la loi salique, si un ingénu donnait trois coups de *bâton* à un ingénu, il payait trois sous; s'il avait fait couler le sang, il était puni comme s'il l'eût blessé avec le fer, et il payait quinze sous. La peine et l'indemnité se mesuraient sur la grandeur des blessures. La loi des Lombards établit différentes compositions pour un coup, pour deux, trois, quatre : aujourd'hui, un coup en vaut mille.

La constitution de Charlemagne, insérée dans la loi des Lombards, veut que ceux à qui elle permet le duel combattent avec le *bâton;* peut-être fût-ce un ménagement pour le clergé; ou que, comme on entendait l'usage des combats, on voulût les rendre moins sanguinaires. Le capitulaire de Louis le Débonnaire donne le choix de combattre avec le *bâton* ou avec les armes : dans la suite il n'y eut que les serfs qui combattissent avec le *bâton.*

Déjà je vois naître et se former les articles particuliers de notre point d'honneur, dit l'auteur de l'*Esprit des lois, t. II, p. 202.* L'accusateur commençait par déclarer devant le juge qu'un tel avait commis une telle action, et celui-ci répondait qu'il en avait menti; sur cela, le juge ordonnait le duel. La maxime s'établit que lorsqu'on avait reçu un démenti, il fallait se battre.

Quand un homme avait déclaré qu'il combattrait, il ne pouvait plus s'en départir sans être condamné à une peine. Autre règle qui s'ensuivit, c'est que quand un homme avait donné sa parole, l'honneur ne lui permettait plus de se rétracter.

Les gentilshommes se battaient entre eux et avec leurs armes; les vilains se battaient à pied et avec le *bâton.* Le *bâton* devint donc un instrument outrageant, parce que celui qui en avait été frappé avait été traité comme un vilain.

Il n'y avait que les vilains qui combattissent à visage découvert, ainsi il n'y avait qu'eux qui pussent recevoir des coups au visage : de là vint qu'un soufflet fut une injure qui devait être lavée par le sang, parce que celui qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain.

Voilà comment, par des degrés insensibles, se sont établies

les lois du point d'honneur, et avant elles les différences entre les instruments contondants. Le *bâton* est devenu une arme déshonorante, quelquefois pour celui qui s'en sert, et toujours pour celui avec qui l'on s'en est servi.

Baton. (*en Mythol.*) On distingue particulièrement l'*augural* et le *pastoral* : l'*augural*, appelé par les Latins *lituus*, était façonné en crosse par le bout; il servait à l'augure pour partager le ciel dans ses observations; celui de Romulus avait de la réputation chez les Romains : ceux d'entre eux qui ne se piquaient pas d'une certaine force d'esprit croyaient qu'il avait été conservé miraculeusement dans un grand incendie. Quintus tire de ce prodige et de la croyance générale qu'on lui accordait une grande objection contre le pyrrhonisme de son frère Cicéron, qui n'y répond que par des principes généraux dont l'application vague serait souvent dangereuse : « Ego philosophi non arbitror testibus uti qui aut casu veri, aut malitia falsi fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet, quare quidque ita sit, docere; non eventis, iis præsertim quibus mihi non liceat credere... omitte igitur lituum Romuli, quem maximo in incendio negas potuisse comburi... Nil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi, totius augurii primum naturam ipsam videre, deinde inventionem, deinde constantiam... quasi quidquam sit tam valde, quam nihil sapere vulgare? aut quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo. »

Cicéron a beau dire; il y a cent mille occasions où la sorte d'examen qu'il propose ne peut avoir lieu; où l'opinion générale, la croyance non interrompue, et la tradition constante, sont des motifs suffisants; où le jugement de la multitude est aussi sûr que celui du philosophe : toutes les fois qu'il ne s'agira que de se servir de ses yeux, sans aucune précaution antérieure, sans le besoin d'aucune lumière acquise, sans la nécessité d'aucune combinaison ni induction subséquente, le paysan est de niveau avec le philosophe : celui-ci ne l'emporte sur l'autre que par les précautions qu'il apporte dans l'usage de ses sens; par les lumières qu'il a acquises, et qui bientôt ôtent à ses yeux l'air de prodige à ce qui n'est que naturel, ou lui montrent comme surnaturel ce qui est vraiment au-dessus des forces de la nature, qui lui sont mieux connues qu'à personne; par l'art

qu'il a de combiner les expériences, d'évaluer les témoignages et d'estimer le degré de certitude, et par l'aptitude qu'il a de former des inductions ou de la supposition ou de la vérité des faits.

Le *bâton pastoral* est de deux sortes : c'est ou celui qu'on voit dans les monuments anciens à la main des Faunes, des Sylvains; en un mot des dieux des bois et des forêts : il est long, noueux, et terminé en crosse : ou c'est la crosse même que nos évêques portent à la main dans les jours de cérémonie; c'est un assemblage de différentes pièces façonnées d'or et d'argent, entre lesquelles on peut distinguer le bec de corbin ou la crosse d'en haut, les vases, les fonds de lanterne, les dômes, les douilles et les croisillons.

BATTE, s. f., instrument commun à un grand nombre d'ouvriers, chez qui il a la même fonction, mais non la même forme : elle varie, ainsi que sa matière, selon les différentes matières à battre. La *batte* des plâtriers et des pileurs de ciment est une grosse masse de bois emmanchée, bandée d'un cercle de fer et garnie de clous. Celle des jardiniers est tantôt à peu près comme celle des carreleurs, tantôt comme un battoir de lavandières : c'est un morceau de bois d'un pied et demi de long, épais d'un pied et demi, et large de neuf pouces, emmanché d'un long bâton dans le milieu. On s'en sert pour battre les allées qui sont en recoupe ou en salpêtre. Celle qui est plus courte sert à plaquer du gazon. Celle des maçons n'est qu'un long bâton, terminé comme une petite massue : celle des carreleurs est une règle d'environ quatre pieds de long, large de cinq et d'un pouce et demi d'épais, dont ils se servent pour frapper et mettre de niveau leurs carreaux : celle des vanniers est toute de fer, ronde par le bout, terminée par l'autre en masse, et s'emploie à chasser et serrer les osiers entre les montants; le petit bout de cette *batte* qui se tient à la main, a un arrêt pour qu'elle soit mieux empoignée; celle des tapissiers n'est qu'une baguette ou deux cordes repliées, dont ils écharpissent la bourre et la laine qui ont déjà servi; celle des potiers de terre est un battoir. La *batte à beurre* est faite d'un long manche, ajusté dans le milieu d'un rondin de bois de cinq pouces ou environ de diamètre, sur un pouce d'épais, percé de plusieurs trous. Les blanchisseuses ont leur *batte* ou *battoir*; ce

n'est qu'une pelle plate à manche court, dont elles frappent leur linge pour en faire sortir l'eau et la saleté. La *batte à bœuf* des bouchers n'est qu'un bâton rond dont ils battent les gros bestiaux quand ils sont tués ou soufflés, pour en attendrir la chair. La *batte* à fondeur est singulière; sa pelle est triangulaire.

BATTRE, FRAPPER (*Gramm.*). *Battre* marque plusieurs coups; c'est avoir *frappé* que d'en avoir donné un. On n'est point *battu* qu'on ne soit *frappé;* on est quelquefois *frappé* sans être *battu. Battre* suppose toujours de l'intention; on peut *frapper* sans le vouloir. Le plus violent *frappe* le premier; le plus faible doit être *battu. Frapper* est toujours un verbe actif; *battre* devient neutre dans *se battre;* car *se battre* ne signifie point *se frapper* soi-même de coups redoublés, mais seulement *combattre quelqu'un.* La loi du prince défend de se *battre* en duel; celle de Jésus-Christ défend même de *frapper.*

BAUCIS et PHILÉMON (*Myth.*). Il y eut autrefois dans une cabane de la Phrygie un mari et une femme qui s'aimaient : c'étaient *Philémon* et *Baucis.* Jupiter et Mercure, parcourant la terre en habit de pèlerins, arrivèrent dans la contrée de nos époux : il était tard; et les dieux auraient passé la nuit exposés aux injures de l'air, si *Philémon* et *Baucis* n'avaient pas été plus humains que le reste des habitants. Jupiter, touché de la piété de *Philémon* et de *Baucis,* et irrité de la dureté de leurs voisins, conduisit les époux sur le sommet d'une montagne, d'où ils virent le pays submergé, à l'exception de leur cabane qui devenait un temple. Jupiter leur ordonna de faire un souhait, et leur jura qu'il serait accompli sur-le-champ. « Nous voudrions, dirent *Philémon* et *Baucis,* servir les dieux dans ce temple, nous aimer toujours, et mourir en même temps. » Ces souhaits méritaient bien d'être écoutés; aussi le furent-ils. *Philémon* et *Baucis* servirent longtemps les dieux dans le temple; ils s'aimèrent jusque dans l'extrême vieillesse; et un jour qu'ils s'entretenaient à la porte du temple, ils furent métamorphosés en arbres. La Fontaine, Prior, et le docteur Swift, ont mis en vers cette fable : La Fontaine a célébré *Philémon* et *Baucis* d'un style simple et naïf, sans presque rien changer au sujet. Prior et Swift en ont fait l'un et l'autre un poëme burlesque et satirique; La Fontaine s'est proposé de montrer que la piété envers

les dieux était toujours récompensée; Prior, que nous n'étions pas assez éclairés pour faire un bon souhait; et Swift, qu'il y a peut-être plus d'inconvénient à changer une cabane en un temple qu'un temple en une cabane. Que d'instructions dans cette fable! L'amour conjugal, la tranquillité et le bonheur, réfugiés dans une cabane; la sensibilité que les indigents et les malheureux ne trouvent que chez les petits; la cabane changée en temple, parce que les deux époux y rendaient par leur union le culte le plus pur aux dieux : la simplicité de leurs souhaits, qui montre que le bonheur est dans la médiocrité et dans l'obscurité, et combien les hommes sont insensés de le chercher si loin d'eux-mêmes.

BÉATITUDE, BONHEUR, FÉLICITÉ (*Gramm.*), termes relatifs à la condition d'un être qui pense et qui sent. Le *bonheur* marque un homme riche des biens de la fortune; la *félicité*, un homme content de ce qu'il en a; la *béatitude*, l'état d'une âme que la présence immédiate de son Dieu remplit dans ce monde-ci ou dans l'autre; état qui serait au-dessus de toute expression sans doute, si nous le connaissions. Le *bonheur* excite l'envie; la *félicité* se fait sentir à nous seuls; la *béatitude* nous attend dans une autre vie. La jouissance des biens fait la *félicité;* leur possession le *bonheur;* la *béatitude* réveille une idée d'extase et de ravissement, qu'on n'éprouve ni dans le *bonheur*, ni dans la *félicité* de ce monde. C'est aux autres à faire notre *bonheur;* notre *félicité* dépend davantage de nous; il n'y a que Dieu qui puisse nous conduire à la *béatitude*. « Le *bonheur* est pour les riches, dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes;* la *félicité* pour les sages; et la *béatitude* pour les pauvres d'esprit. »

BEAU, JOLI[1] (*Gramm.*). Le *beau*, opposé à *joli*, est grand, noble et régulier; on l'admire : le *joli* est fin, délicat; il plaît. Le *beau*, dans les ouvrages d'esprit, suppose de la vérité dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, et de la régularité dans la conduite : l'éclat et la singularité suffisent pour les rendre *jolis*. Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles*,

1. L'article BEAU (*métaphysique*) se trouve en tête de notre dixième volume sous le titre : *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du Beau*. Nous en avons à cet endroit donné la raison.

telle est la comédie; il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles*, telle est la tragédie. Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle;* dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle* que par l'importance de son objet, et une chose n'est appelée *jolie* que par le peu de conséquence du sien. On ne fait attention alors qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention. Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau* ne nous paraîtrait plus que *joli*, s'il était exécuté en petit. L'esprit est un *faiseur de jolies choses;* mais c'est l'âme qui produit les *grandes*. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis;* il y a de la *beauté* partout où l'on remarque du sentiment. Un homme qui dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle* ne donne pas une grande preuve de discernement; celui qui dit qu'elle est *jolie* est un sot, ou ne s'entend pas. C'est l'impertinent de Boileau, qui dit :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

BOILEAU, *Sat.* III.

BEAUX, adj. pris subst. (*Hist. mod.*). Les Anglais ont fait un substantif de cet adjectif français; et c'est ainsi qu'ils appellent les hommes occupés de toutes les minuties qui semblent être du seul ressort des femmes, comme les habillements recherchés, le goût des modes et de la parure; ceux, en un mot, à qui le soin important de l'extérieur fait oublier tout le reste. Les *beaux* sont en Angleterre ce que nos petits-maîtres sont ici; mais les petits-maîtres de France possèdent l'esprit de frivolité, et l'art des bagatelles et des jolis riens, dans un degré bien supérieur aux *beaux* de l'Angleterre. Pour corriger un petit-maître anglais, il n'y aurait peut-être qu'à lui montrer un petit-maître français : quant à nos petits-maîtres français, je ne crois pas que tout le flegme de l'Angleterre puisse en venir à bout.

BEAUCOUP, PLUSIEURS (*Gramm.*), termes relatifs à la quantité : *beaucoup* a rapport à la quantité qui se mesure, et *plusieurs* à celle qui se compte. *Beaucoup* d'eau; *plusieurs* hommes. L'opposé de *beaucoup* est peu; l'opposé de *plusieurs* est un. Pour qu'un État soit bien gouverné, nous disons qu'il ne faut

qu'un seul chef, *plusieurs* ministres, *beaucoup* de lumières et d'équité.

BEAUTÉ, s. f., *terme relatif;* c'est la puissance ou faculté d'exciter en nous la perception de rapports agréables. J'ai dit *agréables*, pour me conformer à l'acception générale et commune du terme *beauté;* mais je crois que, philosophiquement parlant, tout ce qui peut exciter en nous la perception de rapports est beau. *Voyez* l'article BEAU. La *beauté* n'est pas l'objet de tous les sens. Il n'y a ni *beau* ni *laid* pour l'odorat et le goût. Le P. André, jésuite, dans son *Essai sur le beau,* joint même à ces deux sens celui du toucher; mais je crois que son système peut être contredit en ce point. Il me semble qu'un aveugle a des idées de rapports, d'ordre, de symétrie, et que ces notions sont entrées dans son entendement par le toucher, comme dans le nôtre par la vue, moins parfaites peut-être et moins exactes : mais cela prouve tout au plus que les aveugles sont moins affectés du *beau* que nous autres clairvoyants. En un mot, il me paraît bien hardi de prononcer que l'aveugle statuaire qui faisait des bustes ressemblants n'ait eu cependant aucune idée de *beauté.*

BEDOUINS, s. m. pl. (*Géog. et Hist. mod.*). Peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans les déserts et sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs leurs princes, ou aux cheiks, autres seigneurs subalternes. Ils se prétendent descendus d'Ismaël. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité habite le désert qui est entre le mont Sinaï et la Mecque. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des *Bedouins* dans la Syrie, la Palestine, l'Égypte et les autres contrées d'Asie et d'Afrique. Ils sont mahométans; ils n'en traitent pas plus mal les chrétiens. Ils sont naturellement graves, sérieux et modestes; ils font bon accueil à l'étranger; ils parlent peu, ne médisent point, et ne rient jamais; ils vivent en grande union : mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, et la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux; c'est une infamie que de la raser. Ils n'ont point de gens de justice; l'émir, le cheik ou le premier venu, termine leur différend : ils ont des chevaux et des esclaves. Ils font assez peu de cas de leur généalogie; pour celle de leurs chevaux, c'est tout autre chose : ils en ont de trois espèces; des nobles, des mésalliés et des roturiers. Ils

n'ont ni médecins ni apothicaires. Ils ont tant d'aversion pour les lavements, qu'ils aimeraient mieux mourir que d'user de ce remède. Ils sont secs, robustes et infatigables. Leurs femmes sont belles, bien faites et fort blanches. (Voyez le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien.) A juger ces peuples sur ce qu'on nous en raconte, il est à présumer que n'ayant ni médecins, ni jurisconsultes, ils n'ont guère d'autres lois que celles de l'équité naturelle, et guère d'autres maladies que la vieillesse.

BELBUCH et ZEOMBUCH (*Myth.*), divinités des Vandales. C'étaient leur bon et leur mauvais génie : *Belbuch* était le dieu blanc, et *Zeombuch* le dieu noir : on leur rendait à l'un et à l'autre les honneurs divins. Le manichéisme est un système dont on trouve des traces dans les siècles les plus reculés, et chez les nations les plus sauvages[1]; il a la même origine que la métempsycose : les désordres réels ou apparents qui règnent dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, que les uns ont attribués à un mauvais génie, et que ceux qui n'admettaient qu'un seul génie ont regardés comme la preuve d'un état à venir, où, selon eux, les choses morales seraient dans une position renversée de celle qu'elles ont. Mais ces deux opinions ont leurs difficultés.

1. Si ce n'est pas le premier degré par lequel les hommes se sont élevés à l'athéisme, c'est au moins un des pas les plus fermes et les plus directs qu'ils aient faits dans la route qui y conduit; car celui qui commence par établir pour premier article de sa philosophie deux principes, l'un du bien, l'autre du mal, est bien prêt de les rejeter tous deux. Il ne faut, en effet, ni une grande pénétration, ni un long enchaînement de raisonnements pour voir que, si l'on suppose une fois deux dieux ou deux principes coéternels, et par conséquent indépendants l'un de l'autre, il n'y a pas de raison pour s'arrêter à ce nombre plutôt qu'à tout autre cent fois, mille fois, etc., plus grand, et pour ne pas attacher, par exemple, un dieu à chaque phénomène particulier, à chaque changement qui arrive dans le tout. Je m'exprime ainsi parce que la distinction communément reçue d'un monde physique et d'un monde moral est chimérique et contraire à la saine philosophie; il n'y a pas deux mondes; il n'y en a qu'un, et c'est le TOUT.

Cette seule objection contre le dogme des deux principes suffit pour faire naître de nouveaux doutes dans l'esprit du manichéen qui réfléchit et qui aime sincèrement la vérité. Alors, forcé d'abandonner le poste dans lequel il s'était d'abord retranché, il cherche une autre issue, et tâche d'arriver à un terme où toutes les difficultés sur l'origine du mal physique et du mal moral disparaissent et soient réduites à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien; et il trouve bientôt cette formule générale, qui lui donne la solution complète du problème, ou, comme parlent les géomètres, l'équation finale: c'est que, dans un système, un ordre de choses où tout est lié, tout est nécessaire; donc *le tout* n'est ni bien ni mal; il est comme il doit être; il n'y a personne à accuser ni à glorifier; et rien à craindre ni à espérer. (N.)

Admettre deux dieux, c'est proprement n'en admettre aucun. *Voyez* MANICHÉISME. Dire que l'ordre des choses subsistant est mauvais en lui-même, c'est donner des soupçons sur l'ordre des choses à venir ; car celui qui a pu permettre le désordre une fois, pourrait bien le permettre deux[1]. Il n'y a que la révélation qui puisse nous rassurer, et il n'y a que le christianisme qui jouisse de cette grande prérogative.

BÉNÉFICE, GAIN, PROFIT, LUCRE, ÉMOLUMENT (*Gramm.*). Le *gain* semble dépendre beaucoup du hasard ; le *profit* paraît plus sûr ; le *lucre* est plus général, et a plus rapport à la passion ; l'*émolument* est affecté aux emplois ; le *bénéfice* semble dépendre de la bienveillance des autres. Le *gain* est pour les joueurs ; le *profit* pour les marchands ; le *lucre* pour les hommes intéressés ; l'*émolument* pour certaines gens de robe et de finance ; et le *bénéfice* pour celui qui revend sur-le-champ. Le joueur dira : *j'ai peu gagné ;* le marchand : *je n'ai pas fait grand profit ;* l'employé : *les émoluments de mon emploi sont petits ;* le revendeur : *accordez-moi un petit bénéfice ;* et l'on peut dire d'un homme intéressé qu'il aime le *lucre.*

BENIN, BENIGNE, adj. (*Gramm.*). Au propre, doux, humain, indulgent ; *un caractère benin :* au figuré, favorable, propice ; *les influences benignes de l'air. Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien : dans ce sens, on dit *un prince benin ;* mais ce mot devient ironique, lorsqu'on l'applique aux particuliers : *un mari benin* est un homme qui a une indulgence mal placée pour sa femme. *Doux* exprime un naturel sociable et plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compatit aux maux d'autrui. *Indulgent* annonce cette disposition de l'âme qui nous fait supporter les défauts d'autrui, et ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices.

BESANÇON (*Géog.*), ville de France, capitale de la Franche-Comté ; elle est divisée en haute et basse ville. *Long.* 23°44', *lat.* 47°18'.

Il y a, à cinq lieues de *Besançon,* une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus de chênes et d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les

1. En effet, si Dieu a pu consentir un instant à être injuste et cruel envers des innocents, quelle assurance ont-ils, et peuvent-ils avoir, qu'il ne les traitera pas encore de même dans l'avenir? (N.).

Mémoires de l'Académie; l'un, dans les *anciens Mémoires*, tome II, le second, dans le *Recueil* de 1712, et le troisième dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'instruire des particularités de cette grotte, qui ne sont pas bien merveilleuses, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'instruire exactement de l'état d'une grotte? Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il soit moins permis de se tromper, et d'en imposer aux autres? Cependant la première relation est fort chargée de circonstances; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots et des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province; que cependant la glacière ne s'épuise point, et qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glace qu'on n'en enlève en huit jours; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grotte; que ce ruisseau est glacé en été; qu'il coule en hiver; que quand il règne des vapeurs dans ce souterrain, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain; et que les paysans d'alentour ne manquent pas de consulter cette espèce singulière d'almanach, pour savoir quel temps ils auront dans les différents ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette première relation fut confirmée par une seconde, et la grotte conserva tout son merveilleux depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie et de botanique à *Besançon* y descendit. Les singularités de la grotte commencèrent à disparaître; mais il lui en resta encore beaucoup : le nouvel observateur, loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été qu'il fait plus chaud, en donne une explication, et prétend que les terres du voisinage, et surtout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel; et que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres et les fentes du rocher, pénètre jusque dans la grotte; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même manière que se font nos glaces artificielles; et la grotte est en grand ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple et très-naturelle; c'est dommage que le phénomène ne soit pas vrai.

Un troisième observateur descendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque saison, y fit des observations, et acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726 qu'une cave comme beaucoup d'autres; plus il fait chaud au dehors, moins il fait froid au dedans : non-seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, et ne dégèlent point en hiver; mais il n'y a pas même de ruisseau : les eaux de la grotte ne sont que de neige ou de pluie : et de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croirait, sur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit était à la Cochinchine, et qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, et nous détrompassent peu à peu de ses merveilles? Cependant il n'est rien de cela; la grotte est dans notre voisinage; l'accès en est facile en tout temps; ce ne sont point des voyageurs qui y descendent, ce sont des philosophes, et ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais raisonnements que d'autres philosophes reçoivent, impriment et accréditent de leur témoignage.

BESOIN, s. m. C'est un sentiment désagréable, occasionné par l'absence aperçue, et la présence désirée d'un objet. Il s'ensuit de là : 1° Que nous avons deux sortes de *besoins :* les uns du corps, qu'on nomme *appétits;* les autres de l'esprit, qu'on appelle *désirs;* 2° que puisqu'ils sont occasionnés par l'absence d'un objet, ils ne peuvent être satisfaits que par sa présence; 3° que puisque l'absence de l'objet qui occasionnait le *besoin* était désagréable, la présence de l'objet qui le satisfait est douce; 4° qu'il n'y a point de plaisir sans *besoin;* 5° que l'état d'un homme qui aurait toujours du plaisir, sans jamais avoir éprouvé de peine, ou toujours de la peine, sans avoir connu le plaisir, est un état chimérique; 6° que ce sont les alternatives de peines et de plaisirs qui donnent de la pointe aux plaisirs et de l'amertume aux peines 7° qu'un homme né avec un grand chatouillement qui ne le quitterait point n'aurait aucune notion de plaisir; 8° que des sensations ininterrompues ne feraient jamais ni notre bonheur ni notre malheur; 9° que ce n'est pas seulement en nous-mêmes que les *besoins* sont la source de nos plaisirs et de nos peines, mais qu'ils ont

donné lieu à la formation de la société, à tous les avantages qui l'accompagnent, et à tous les désordres qui la troublent. Supposons un homme formé et jeté dans cet univers comme par hasard, il repaîtra d'abord ses yeux de tout ce qui l'environne; il s'approchera ou s'éloignera des objets, selon qu'il en sera diversement affecté; mais au milieu des mouvements de la curiosité qui l'agiteront, bientôt la faim se fera sentir, et il cherchera à satisfaire ce *besoin*. A peine ce *besoin* sera-t-il satisfait, qu'il lui en surviendra d'autres qui l'approcheront de ses semblables, s'il en rencontre : la crainte, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, porte les hommes à se fuir; mais les marques d'une crainte réciproque doivent les engager à se réunir. Ils se réunissent donc; ils perdent dans la société le sentiment de leur faiblesse, et l'état de guerre commence. La société leur facilite et leur assure la possession des choses dont ils ont un *besoin* naturel; mais elle leur donne en même temps la notion d'une infinité de *besoins* chimériques, qui les pressent mille fois plus vivement que des *besoins* réels, et qui les rendent peut-être plus malheureux étant rassemblés qu'ils ne l'auraient été dispersés.

Besoin, Nécessité, Indigence, Pauvreté, Disette (*Gramm.*). La *pauvreté* est un état opposé à celui d'*opulence;* on y manque des commodités de la vie; on n'est pas maître de s'en tirer; ce n'est pas un vice en soi, mais il est pis devant les hommes. L'*indigence* n'est autre chose que l'extrême *pauvreté;* on y manque du nécessaire. La *disette* est relative aux aliments : le *besoin* et la *nécessité* sont des termes qui seraient entièrement synonymes, l'un à *pauvreté* et l'autre à *indigence*, s'ils n'avaient pas encore quelque rapport aux secours qu'on attend des autres: le *besoin* seulement presse moins que la *nécessité;* on méprise les *pauvres;* on a pitié des *indigents;* on évite ceux qui ont *besoin*, et l'on porte à ceux qui sont dans la *nécessité*. Un *pauvre*, avec un peu de fierté, peut se passer de secours; l'*indigence* contraint d'accepter; le *besoin* met dans le cas de demander; la *nécessité*, dans celui de recevoir le plus petit don. Si l'on examine les nuances délicates de ces différents états, peut-être y trouvera-t-on la raison des sentiments bizarres qu'ils excitent dans la plupart des hommes.

BÊTE, Animal, Brute. (*Grammaire.*) *Bête* se prend souvent

par opposition à *homme;* ainsi on dit : *l'homme a une âme, mais quelques philosophes n'en accordent point aux bêtes. Brute* est un terme de mépris qu'on n'applique aux *bêtes* et à l'homme qu'en mauvaise part. *Il s'abandonne à toute la fureur de son penchant comme la brute. Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants : l'*animal vit, agit, se meut de lui-même, etc.* Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, etc., on restreint sa signification à l'espèce humaine; si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête :* si l'on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appelons *brute.*

On ne sait si les *bêtes* sont gouvernées par les lois générales du mouvement, ou par une motion particulière : l'un et l'autre sentiment a ses difficultés. Si elles agissent par une motion particulière, si elles pensent, si elles ont une âme, etc., qu'est-ce que cette âme? on ne peut la supposer matérielle : la supposera-t-on spirituelle? Assurer qu'elles n'ont point d'âme, et qu'elles ne pensent point, c'est les réduire à la qualité de machines; à quoi l'on ne semble guère plus autorisé qu'à prétendre qu'un homme dont on n'entend pas la langue est un automate. L'argument qu'on tire de la perfection qu'elles mettent dans leurs ouvrages est fort; car il semblerait, à juger de leurs premiers pas, qu'elles devraient aller fort loin; cependant toutes s'arrêtent au même point, ce qui est presque le caractère machinal. Mais celui qu'on tire de l'uniformité de leurs productions ne me paraît pas tout à fait aussi bien fondé. Les nids des hirondelles et les habitations des castors ne se ressemblent pas plus que les maisons des hommes. Si une hirondelle place son nid dans un angle, il n'aura de circonférence que l'arc compris entre les côtés de l'angle; si elle l'applique au contraire contre un mur, il aura pour mesure la demi-circonférence. Si vous délogez les castors de l'endroit où ils sont, et qu'ils aillent s'établir ailleurs, comme il n'est pas possible qu'ils rencontrent le même terrain, il y aura nécessairement variété dans les moyens dont ils useront, et variété dans les habitations qu'ils se construiront.

Quoi qu'il en soit, on ne peut penser que les *bêtes* aient avec Dieu un rapport plus intime que les autres parties du monde matériel; sans quoi, qui de nous oserait sans scrupule mettre la main sur elles, et répandre leur sang? qui pourrait tuer un agneau en sûreté de conscience? Le sentiment qu'elles ont, de quelque nature qu'il soit, ne leur sert que dans le rapport qu'elles ont entre elles, ou avec d'autres êtres particuliers, ou avec elles-mêmes. Par l'attrait du plaisir elles conservent leur être particulier; et par le même attrait elles conservent leur espèce. J'ai dit *attrait du plaisir*, au défaut d'une autre expression plus exacte; car si les *bêtes* étaient capables de cette même sensation que nous nommons *plaisir*, il y aurait une cruauté inouïe à leur faire du mal : elles ont des lois naturelles, parce qu'elles sont unies par des besoins, des intérêts, etc.; mais elles n'en ont point de positives, parce qu'elles ne sont point unies par la connaissance. Elles ne semblent pas cependant suivre invariablement leurs lois naturelles; et les plantes, en qui nous n'admettons ni connaissance ni sentiment, y sont plus soumises.

Les *bêtes* n'ont point les suprêmes avantages que nous avons; elles en ont que nous n'avons pas : elles n'ont pas nos espérances, mais elles n'ont pas nos craintes; elles subissent comme nous la mort, mais c'est sans la connaître; la plupart même se conservent mieux que nous, et ne font pas un aussi mauvais usage de leurs passions.

BEURRE (*Hist. et économ. rustiq.*). Substance grasse, onctueuse, préparée ou séparée du lait, en le battant.

Le *beurre* se fait en Barbarie en mettant le lait ou la crème dans une peau de bouc, suspendue d'un côté à l'autre de la tente, et en le battant des deux côtés uniformément. Ce mouvement occasionne une prompte séparation des parties onctueuses d'avec les parties séreuses [1]. Ce n'a été que tard que les Grecs ont eu connaissance du *beurre :* Homère, Théocrite, Euripide, et les autres poëtes, n'en font aucune mention; cependant ils parlent souvent du lait et du fromage; Aristote, qui a recueilli beaucoup de choses sur le lait et le fromage, ne dit rien du tout du *beurre*. On lit dans Pline que le *beurre*

1. Voyez le *Voyage de Shaw*, p. 241. La Haye, 1743.

était un mets délicat chez les nations barbares, et qui distinguait les riches des pauvres.

Les Romains ne se servaient du *beurre* qu'en remède, et jamais en aliment. Scockius observe que c'est aux Hollandais que les habitants des Indes orientales doivent la connaissance du *beurre;* qu'en Espagne on ne s'en servait de son temps qu'en médicament contre les ulcères, et il ajoute qu'il n'y a rien de meilleur pour blanchir les dents que de les frotter avec du *beurre*.

Clément d'Alexandrie remarque que les anciens chrétiens d'Égypte brûlaient du *beurre* dans leurs lampes, sur leurs autels, au lieu d'huile; et les Abyssiniens, suivant Godignus, conservent cette pratique. Dans les églises romaines il était permis anciennement, pendant les fêtes de Noël, de se servir de *beurre* au lieu d'huile, à cause de la grande consommation qui se faivait de cette dernière dans d'autres usages.

Scockius écrivit un volume assez gros : *De butyro et aversione casei, Sur le beurre et sur l'aversion du fromage*, où il traite de l'origine et des phénomènes du *beurre*. Il a recherché si le *beurre* était connu du temps d'Abraham, et si ce n'était pas le mets avec lequel il traita les anges : il examine comment on le préparait chez les Scythes, d'où viennent ses différentes couleurs; il enseigne comment il faut lui donner sa couleur naturelle, le battre, le saler, le garder, etc. La partie du Suffolk, en Angleterre, qu'on appelle *le haut Suffolk*, est un terrain riche, tout employé à des laiteries; elle passe encore pour fournir le meilleur *beurre*, et peut-être le plus mauvais fromage d'Angleterre : le *beurre* est mis en barils, ou assaisonné dans des petites caques, et vendu à Londres, ou même envoyé aux Indes occidentales, d'où les voyageurs nous disent qu'on l'a quelquefois rapporté aussi bon qu'au départ.

BIBLE. Comme nous ne nous sommes pas proposé seulement de faire un bon ouvrage, mais encore de donner des vues aux auteurs, pour en publier, sur plusieurs matières, de meilleurs que ceux qu'on a, nous allons offrir le plan d'un traité qui renfermerait tout ce qu'on peut désirer sur les questions préliminaires de la *Bible*. Il faudrait diviser ce traité en deux parties : la première serait une critique des livres et des auteurs de l'Écriture sainte; on renfermerait dans la seconde

certaines connaissances générales qui sont nécessaires pour une plus grande intelligence de ce qui est contenu dans ces livres.

On distribuerait la première partie en trois sections : on parlerait dans la première des questions générales qui concernent tout le corps de la *Bible*; dans la seconde, de chaque livre en particulier et de son auteur; dans la troisième, des livres cités, perdus, apocryphes, et des monuments qui ont rapport à l'Écriture.

Dans la première de ces sections on agiterait six questions. La première serait des différents noms qu'on a donnés à la *Bible*, du nombre des livres qui la composent, et des classes différentes qu'on en a faites. La seconde, de la divinité des Écritures : on la prouverait contre les païens et les incrédules; de l'inspiration et de la prophétie : on y examinerait en quel sens les auteurs sacrés ont été inspirés; si les termes sont également inspirés comme les choses; si tout ce que ces livres contiennent est de foi, même les faits historiques et les propositions de physique. La troisième serait de l'authenticité des livres sacrés, du moyen de distinguer les livres véritablement canoniques d'avec ceux qui ne le sont pas; on y examinerait la fameuse controverse des chrétiens de la communion romaine et de ceux de la communion protestante, savoir *si l'Église juge l'Écriture*; on expliquerait ce que c'est que les livres deutérocanoniques; dans quel sens et par quelle raison ils sont ou doivent être nommés *deutérocanoniques*. La quatrième serait des différentes versions de la *Bible* et des diverses éditions de chaque version; on y parlerait par occasion de l'ancienneté des langues et des caractères; on en rechercherait l'origine; on examinerait quelle a été la première langue du monde; si l'hébraïque mérite cette préférence. S'il n'était pas possible de porter une entière lumière sur ces objets, on déterminerait du moins ce qu'on en voit distinctement; on rechercherait jusqu'où l'on peut compter sur la fidélité des copies, des manuscrits, des versions, des éditions, et sur leur intégrité; s'il y en a d'authentiques, outre la Vulgate, ou si elle est la seule qui le soit; on n'oublierait pas les versions en langues vulgaires; on examinerait si la lecture en est permise ou défendue, et ce qu'il faut penser de l'opinion qui condamne les traductions des

livres sacrés. La cinquième serait employée à l'examen du style de l'Écriture, de la source de son obscurité; des différents sens qu'elle souffre, et dans lesquels elle a été citée par les auteurs ecclésiastiques; de l'usage qu'on doit faire de ces sens, soit pour la controverse, soit pour la chaire ou le mystique : on y discuterait le point de conscience, s'il est permis d'en faire l'application à des objets profanes. La sixième et dernière question de la section première de la première partie traiterait de la division des livres en chapitres et en versets, des différents commentaires, de l'usage qu'on peut faire des rabbins, de leur talmud, de leur gemare, et de leur cabale; de quelle autorité doivent être les commentaires et les homélies des pères sur l'Écriture, de quel poids sont ceux qui sont venus depuis, et quels sont les plus utiles pour l'intelligence des Écritures.

La seconde section serait divisée en autant de petits traités qu'il y a de livres dans l'Écriture; on en ferait l'analyse et la critique; on en éclaircirait l'histoire; on donnerait des dissertations sur les auteurs, les temps précis et la manière dont ils ont écrit.

La troisième section comprendrait trois questions : la première, des livres cités dans l'Écriture : on examinerait quels étaient ces livres, ce qu'ils pouvaient contenir, qui en étaient les auteurs, enfin tout ce que les preuves et les conjectures en pourraient indiquer; la seconde, les livres apocryphes qu'on a voulu faire passer pour canoniques, soit qu'ils subsistent encore, ou qu'ils aient été perdus, soit qu'ils aient été composés par des auteurs chrétiens ou des ennemis de la religion; la troisième, des monuments qui ont rapport à l'Écriture, comme les ouvrages de Philon, de Josèphe, de Mercure Trismégiste, et de plusieurs autres; tels sont aussi les oracles des sibylles, le symbole des apôtres et leurs canons.

Tel serait l'objet et la matière de la première partie; la seconde comprendrait huit traités : le premier serait de la géographie sacrée; le second, de l'origine et de la division des peuples; ce serait un beau commentaire sur le chap. x de la *Genèse;* le troisième, de la chronologie de l'Écriture, où par conséquent on travaillerait à éclaircir l'ancienne chronologie des empires d'Égypte, d'Assyrie et de Babylone, qui se trouve extrê-

mement mêlée avec celle des Hébreux; la quatrième, de l'origine et de la propagation de l'idolâtrie; celui-ci ne serait, ou je me trompe fort, ni le moins curieux, ni le moins philosophique, ni le moins savant; le cinquième, de l'histoire naturelle relative à l'Écriture, des pierres précieuses dont il y est fait mention, des animaux, des plantes et autres productions; on rechercherait quels sont ceux de nos noms auxquels il faudrait rapporter ceux sous lesquels elles sont désignées; le sixième, des poids, des mesures et des monnaies qui ont été en usage chez les Hébreux jusqu'au temps de Notre-Seigneur, ou même après les apôtres; le septième, des idiomes différents des langues principales, dans lesquels les livres saints ont été écrits; des phrases poétiques et proverbiales, des figures, des allusions, des paraboles; en un mot, de ce qui forme une bonne partie de l'obscurité des prophéties et des évangiles; le huitième serait un abrégé historique, qui exposerait rapidement les différents états du peuple hébreu jusqu'au temps des apôtres; les différentes révolutions survenues dans son gouvernement, ses usages, ses opinions, sa politique, ses maximes.

Voilà une idée qui me paraît assez juste et assez étendue pour exciter un savant à la remplir. Tout ce qu'il dirait là-dessus ne serait peut-être pas nouveau; mais ce serait toujours un travail estimable et utile au public que de lui présenter dans un seul ouvrage complet, sous un même style, selon une méthode claire et uniforme, avec un choix judicieux, des matériaux dispersés, et la plupart inconnus, recueillis d'un grand nombre de savants.

Qu'il me soit permis de m'adresser ici à ceux qui n'ont pas de l'étendue de la théologie toute l'idée qu'ils en doivent avoir. Le plan que je viens de proposer a sans doute de quoi surprendre par la quantité de matières qu'il comprend; ce n'est pourtant qu'une introduction à la connaissance de la religion; le théologien qui les possède ne se trouve encore qu'à la porte du grand édifice qu'il a à parcourir; une seule thèse de licence contient toutes les questions dont je viens de parler. On se persuade faussement aujourd'hui qu'un théologien n'est qu'un homme qui sait un peu mieux son catéchisme que les autres; et sous prétexte qu'il y a des mystères dans notre religion, on s'imagine que toute sorte de raisonnements lui sont

interdits. Je ne vois aucune science qui demande plus de pénétration, plus de justesse, plus de finesse et plus de subtilité dans l'esprit que la théologie; ses deux branches sont immenses, la scolastique et la morale; elles renferment les questions les plus intéressantes. Un théologien doit connaître les devoirs de tous les états; c'est à lui à discerner les limites qui séparent ce qui est permis d'avec ce qui est défendu : lorsqu'il parle des devoirs de notre religion, son éloquence doit être un tonnerre qui foudroie nos passions et en arrête le cours, ou doit avoir cette douceur qui fait entrer imperceptiblement dans notre âme des vérités contraires à nos penchants. Quel respect et quelle vénération ne méritent pas de tels hommes! Et qu'on ne croie pas qu'un théologien, tel que je viens de le peindre, soit un être de raison; il est sorti de la faculté de théologie de Paris plusieurs de ces hommes rares. On lit dans ses fastes les noms célèbres et à jamais respectables des Gerson, des Duperron, des Richelieu et des Bossuet. Elle ne cesse d'en produire d'autres pour la conservation des dogmes et de la morale du christianisme. Les écrivains qui se sont échappés d'une manière inconsidérée contre ce qui se passe sur les bancs de théologie méritent d'être dénoncés à cette faculté, et par elle au clergé de France. Que pensera-t-il d'un trait lancé contre ce corps respectacle, dans la continuation obscure d'un livre destiné toutefois à révéler aux nations la gloire de l'*Église gallicane*, dont la faculté de théologie est un des principaux ornements[1]? Ce trait porte contre une thèse qui dure douze heures, et qu'on nomme *Sorbonique;* on y dit plus malignement qu'ingénieusement *que malgré sa longueur elle n'a jamais ruiné la santé de personne.* Cette thèse ne tua point l'illustre Bossuet; mais elle alluma en lui les rayons de lumière qui brillent dans ses ouvrages sur le mérite, sur la justification et sur la grâce. Elle ne se fait point, il est vrai, avec cet appareil qu'on remarque dans certains colléges : on y est plus occupé des bons arguments et des bonnes réponses que de la pompe et de l'ostentation, moyen sûr d'en imposer aux ignorants; on n'y voit personne posté pour arrêter le cours d'une bonne difficulté; et ceux qui sont préposés pour y maintenir l'ordre sont plus contents de voir celui qui soutient un

1. Ceci est à l'adresse du R. P. Berthier. V. ci-dessus, p. 167, note.

peu embarrassé sur une objection très-forte qu'on lui propose, que de l'entendre répondre avec emphase à des minuties. Ce n'est point pour éblouir le vulgaire que la faculté fait soutenir des thèses, c'est pour constater le mérite de ceux qui aspirent à l'honneur d'être membres de son corps; aussi ne voit-on point qu'elle s'empresse à attirer une foule d'approbateurs; tous les licenciés y disputent indifféremment : c'est que ce sont des actes d'épreuve et non de vanité. Ce n'est point sur un ou deux traités qu'ils soutiennent, les seuls qu'ils aient appris dans leur vie; leurs thèses n'ont d'autres bornes que celles de la théologie. Je sais que l'auteur pourra se défendre en disant qu'il n'a rien avancé de lui-même; qu'il n'a fait que rapporter ce qu'un autre avait dit; mais excuserait-il quelqu'un qui dans un livre rapporterait tout ce qu'on a écritde vrai ou de faux contre son corps? Nous espérons que ceux à qui l'honneur de notre nation et de l'Église de France est cher nous sauront gré de cette espèce de digression. Nous remplissons par là un de nos principaux engagements : celui de chercher et de dire autant qu'il est en nous la vérité.

BIBLIOMANE, s. m. C'est un homme possédé de la fureur des livres. Ce caractère original n'a pas échappé à La Bruyère. Voici de quelle manière il le peint dans le chapitre XIII de son livre des *Caractères*, où il passe en revue bien d'autres originaux. Il feint de se trouver avec un de ces hommes qui ont la manie des livres; et sur ce qu'il lui a fait comprendre qu'il a une bibliothèque, notre auteur témoigne quelque envie de la voir. « Je vais trouver, dit-il, cet homme qui me reçoit dans une maison où dès l'escalier je tombe en faiblesse d'une odeur de maroquin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets d'or et de la bonne édition; me nommer les meilleurs l'un après l'autre; dire que sa galerie est remplie à quelques endroits près, qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, et que l'œil s'y trompe; ajouter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met pas le pied dans cette galerie; qu'il y viendra pour me faire plaisir : je le remercie de sa complaisance, et ne veux, non plus que lui, visiter sa tannerie, qu'il appelle *bibliothèque*. » Un *bibliomane* n'est donc pas un homme qui se procure des livres pour

s'instruire : il est bien éloigné d'une telle pensée, lui qui ne les lit pas seulement. Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vue ; toute sa science se borne à connaître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés ; pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystère auquel il ne prétend pas être initié, cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre. Cette possession qu'on appelle *bibliomanie* est souvent aussi dispendieuse que l'ambition et la volupté. Tel homme n'a de bien que pour vivre dans une honnête médiocrité, qui se refusera le simple nécessaire pour satisfaire cette passion.

BIBLIOTHÈQUE, s. f. Ce nom est formé de βίβλος, *livre*, et de θήκη, *theca*, *repositorium*; ce dernier mot vient de τίθημι, *pono*, et se dit de tout ce qui sert à serrer quelque chose. Ainsi *bibliothèque*, selon le sens littéral de ce mot, signifie un lieu destiné pour y mettre des livres. Une *bibliothèque* est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires où les livres sont rangés sous différentes classes.

Outre ce premier sens littéral, on donne aussi le nom de *bibliothèque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné par extension et par métaphore le nom de *bibliothèque* à certains recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages. Telles sont la *bibliothèque* rabbinique, la *bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, *bibliotheca patrum*, etc.

C'est en ce dernier sens que les auteurs ecclésiastiques ont donné par excellence le nom de *bibliothèque* au recueil des livres inspirés, que nous appelons encore aujourd'hui la *Bible*, c'est-à-dire le livre par excellence. En effet, selon le sentiment des critiques les plus judicieux, il n'y avait point de livres avant le temps de Moïse, et les Hébreux ne purent avoir de *bibliothèque* qu'après sa mort : pour lors ses écrits furent recueillis et conservés avec beaucoup d'attention. Par la suite on y ajouta plusieurs autres ouvrages.

On peut distinguer les livres des Hébreux en livres sacrés et livres profanes ; le seul objet des premiers était la religion ; les derniers traitaient de la philosophie naturelle et des connaissances civiles ou politiques.

Les livres sacrés étaient conservés ou dans des endroits publics, ou dans des lieux particuliers : par endroits publics,

il faut entendre toutes les synagogues, et principalement le temple de Jérusalem, où l'on gardait avec un respect infini les tables de pierre sur lesquelles Dieu avait écrit ses dix commandements, et qu'il ordonna à Moïse de déposer dans l'arche d'alliance.

Outre les tables de la loi, les livres de Moïse et ceux des prophètes furent conservés dans la partie la plus secrète du sanctuaire, où il n'était permis à personne de les lire ni d'y toucher; le grand-prêtre seul avait droit d'entrer dans ce lieu sacré, et cela seulement une fois par an : ainsi ces livres sacrés furent à l'abri des corruptions des interprétations; aussi étaient-ils dans la suite la pierre de touche de tous les autres, comme Moïse le prédit au XXXIe chapitre du *Deutéronome*, où il ordonna aux Lévites de placer ses livres au dedans de l'arche.

Quelques auteurs croient que Moïse, étant prêt à mourir, ordonna qu'on fît douze copies de la loi, qu'il distribua aux douze tribus ; mais Maïmonides assure qu'il en fit faire treize copies, c'est-à-dire douze pour les douze tribus et une pour les Lévites, et qu'il leur dit à tous en les leur donnant : *Recevez le livre de la loi que Dieu lui-même nous a donné.* Les interprètes ne sont pas d'accord si ce volume sacré fut déposé dans l'arche avec les tables de pierre, ou bien dans un petit cabinet séparé.

Quoi qu'il en soit, Josué écrivit un livre qu'il ajouta ensuite à ceux de Moïse (*Josué*, XIV). Tous les prophètes firent aussi des copies de leurs sermons et de leurs exhortations, comme on peut le voir au chapitre XV de Jérémie, et dans plusieurs autres endroits de l'Écriture ; ces sermons et ces exhortations furent conservés dans le temple pour l'instruction de la postérité.

Tous ces ouvrages composaient une *bibliothèque* plus estimable par sa valeur intrinsèque que par le nombre des volumes.

Voilà tout ce qu'on sait de la *bibliothèque sacrée* qu'on gardait dans le temple ; mais il faut remarquer qu'après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, Néhémie rassembla les livres de Moïse, et ceux des rois et des prophètes, dont il forma une *bibliothèque;* il fut aidé dans cette entreprise par Esdras, qui, au sentiment de quelques-uns, rétablit le *Pentateuque*, et toutes les anciennes Écritures saintes qui avaient été dispersées lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem, et brûlèrent le

temple avec la *bibliothèque* qui y était renfermée ; mais c'est sur quoi les savants ne sont pas d'accord. En effet, c'est un point très-difficile à décider.

Quelques auteurs prétendent que cette *bibliothèque* fut de nouveau rétablie par Judas Machabée, parce que la plus grande partie en avait été brûlée par Antiochus, comme on lit chap. Ier du premier livre des *Machabées*. Quand même on conviendrait qu'elle eût subsisté jusqu'à la destruction du second temple, on ne saurait cependant déterminer le lieu où elle était déposée ; mais il est probable qu'elle eut le même sort que la ville. Car quoique Rabbi Benjamin affirme que le tombeau du prophète Ézéchiel, avec la *bibliothèque* du premier et du second temple, se voyaient encore de son temps dans un lieu situé sur les bords de l'Euphrate, cependant Manassès de Groningue et plusieurs autres personnes, dont on ne saurait révoquer en doute le témoignage, et qui ont fait exprès le voyage de Mésopotamie, assurent qu'il ne reste aucun vestige de ce que prétend avoir vu Rabbi Benjamin, et que dans tout le pays il n'y a ni tombeau, ni *bibliothèque* hébraïque.

Outre la grande *bibliothèque*, qui était conservée religieusement dans le temple, il y en avait encore une dans chaque synagogue (*Actes des Apôtres*, XV, ℣. 21 ; *Luc*, IV, ℣. 16, 17). Les auteurs conviennent presque unanimement que l'Académie de Jérusalem était composée de quatre cent cinquante synagogues ou colléges, dont chacune avait sa *bibliothèque*, où l'on allait publiquement lire les Écritures saintes.

Après ces *bibliothèques* publiques qui étaient dans le temple et dans les synagogues, il y avait encore des *bibliothèques* sacrées particulières. Chaque Juif en avait une, puisqu'ils étaient tous obligés d'avoir les livres qui regardaient leur religion, et même de transcrire chacun de sa propre main une copie de la loi.

On voyait encore des *bibliothèques* dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avaient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivait, entre autres celle que Josué nomme *la Ville des lettres*, et qu'on croit avoir été Cariath-Sépher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école ; et il est probable que ces sortes d'académies n'étaient point dépourvues de *bibliothèques*.

Depuis l'entière dispersion des Juifs à la ruine de Jérusalem et du temple par Tite, leurs docteurs particuliers ou rabbins ont écrit prodigieusement, et, comme l'on sait, un amas de rêveries et de contes ridicules; mais dans les pays où ils sont tolérés et où ils ont des synagogues, on ne voit point dans ces lieux d'assemblées d'autres livres que ceux de la loi : le Talmud et les Paraphrases, non plus que les recueils de traditions rabbiniques, ne forment point de corps de *bibliothèque*.

Les Chaldéens et les Égyptiens, étant les plus proches voisins de la Judée, furent probablement les premiers que les Juifs instruisirent de leurs sciences; à ceux-là nous joindrons les Phéniciens et les Arabes.

Il est certain que les sciences furent portées à une grande perfection par toutes ces nations, et surtout par les Égyptiens, que quelques auteurs regardent comme la nation la plus savante du monde, tant dans la théologie païenne que dans la physique.

Il est donc probable que leur grand amour pour les lettres avait produit de savants ouvrages et de nombreuses collections de livres.

Les auteurs ne parlent point des *bibliothèques* de la Chaldée; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y avait dans ce pays des savants en plusieurs genres, et surtout dans l'astronomie, comme il paraît par une suite d'observations de dix-neuf cents ans que Calisthènes envoya à Aristote après la prise de Babylone par Alexandre.

Eusèbe, *de Præp. evangel.*, dit que les Phéniciens étaient très-curieux dans leurs collections de livres, mais que les *bibliothèques* les plus nombreuses et les mieux choisies étaient celles des Égyptiens, qui surpassaient toutes les autres nations en *bibliothèques* aussi bien qu'en savoir.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une *bibliothèque* en Égypte fut Osymandias, successeur de Prothée et contemporain de Priam, roi de Troie. Piérius dit que ce prince aimait tant l'étude, qu'il fit construire une *bibliothèque* magnifique, ornée des statues de tous les dieux de l'Égypte, et sur le frontispice de laquelle il fit écrire ces mots : *le Trésor des remèdes de l'âme;* mais ni Diodore de Sicile ni les autres historiens ne disent rien du nombre de volumes qu'elle contenait; autant qu'on en peut juger, elle ne pouvait pas être fort nom-

breuse, vu le peu de livres qui existaient pour lors, qui étaient tous écrits par les prêtres; car pour ceux de leurs deux Mercures qu'on regardait comme des ouvrages divins, on ne les connaît que de nom, et ceux de Manethon sont bien postérieurs au temps dont nous parlons. Il y avait une très-belle *bibliothèque* à Memphis, aujourd'hui le Grand-Caire, qui était déposée dans le temple de Vulcain : c'est de cette *bibliothèque* que Naucrates accuse Homère d'avoir volé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et de les avoir ensuite donnés comme ses propres productions.

Mais la plus grande et la plus magnifique *bibliothèque* de l'Égypte, et peut-être du monde entier, était celle des Ptolomées, à Alexandrie; elle fut commencée par Ptolomée Soter; et composée par les soins de Démétrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, et en forma, selon saint Épiphane, une collection de cinquante-quatre mille huit cents volumes. Josèphe dit qu'il y en avait deux cent mille, et que Démétrius espérait en avoir dans peu cinq cent mille; cependant Eusèbe assure qu'à la mort de Philadelphe, successeur de Soter, cette *bibliothèque* n'était composée que de cent mille volumes. Il est vrai que sous ses successeurs elle s'augmenta par degrés, et qu'enfin on y compta jusqu'à sept cent mille volumes; mais par le terme de *volumes*, il faut entendre des rouleaux beaucoup moins chargés que ne sont nos volumes.

Il acheta de Nélée, à des prix exorbitants, une partie des ouvrages d'Aristote, et un grand nombre d'autres volumes qu'il fit chercher à Rome et à Athènes, en Perse, en Éthiopie.

Un des plus précieux morceaux de sa *bibliothèque* était l'Écriture sainte, qu'il fit déposer dans le principal appartement, après l'avoir fait traduire en grec par les soixante-douze interprètes que le grand prêtre Éléazar avait envoyés pour cet effet à Ptolomée, qui les avait fait demander par Aristée, homme très-savant et capitaine de ses gardes.

Un de ses successeurs, nommé *Ptolomée Phiscon*, prince d'ailleurs cruel, ne témoigna pas moins de passion pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie. On raconte de lui que, dans un temps de famine, il refusa aux Athéniens les blés qu'ils avaient coutume de tirer de l'Égypte, à moins qu'ils ne lui remissent les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et

d'Euripide, et qu'il les garda en leur en renvoyant seulement des copies fidèles, et leur abandonna quinze talents qu'il avait consignés pour sûreté des originaux.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, à faire mettre le feu à la flotte qui était dans le port : malheureusement le vent porta les flammes plus loin que César ne voulait, et le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua de là au quartier de Bruchion, aux magasins de blé et à la *bibliothèque*, qui en faisaient partie, et causa l'embrasement de cette fameuse *bibliothèque*.

Quelques auteurs croient qu'il n'y en eut que quatre cent mille volumes de brûlés, et que tant des autres livres qu'on put sauver de l'incendie que des débris de la *bibliothèque* des rois de Pergame, dont deux cent mille volumes furent donnés à Cléopâtre par Antoine, on forma la nouvelle *bibliothèque* du Sérapion, qui devint en peu de temps fort nombreuse. Mais après diverses révolutions sous les empereurs romains, dans lesquelles la *bibliothèque* fut tantôt pillée et tantôt rétablie, elle fut enfin détruite l'an 650 de Jésus-Christ, qu'Amry, général des Sarrasins, sur un ordre du calife Omar, commanda que les livres de la *bibliothèque* d'Alexandrie fussent distribués dans les bains publics de cette ville, et ils servirent à les chauffer pendant six mois.

La *bibliothèque* des rois de Pergame dont nous venons de parler fut fondée par Eumènes et Attalus. Animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur et la magnificence des rois d'Égypte, et surtout en amassant un nombre prodigieux de livres, dont Pline dit que le nombre était de plus de deux cent mille. Volateran dit qu'ils furent tous brûlés à la prise de Pergame : mais Pline et plusieurs autres nous assurent que Marc-Antoine les donna à Cléopâtre, ce qui ne s'accorde pourtant pas avec le témoignage de Strabon, qui dit que cette *bibliothèque* était à Pergame de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère. On pourrait concilier ces différents historiens, en remarquant qu'il est vrai que Marc-Antoine avait fait transporter cette *bibliothèque* de Pergame à Alexandrie, et qu'après la bataille d'Actium, Auguste, qui se plaisait à défaire tout ce qu'Antoine avait fait, la fit reporter à

Pergame. Mais ceci ne doit être pris que sur le pied d'une conjecture, aussi bien que le sentiment de quelques auteurs, qui prétendent qu'Alexandre le Grand en fonda une magnifique à Alexandrie, qui donna lieu par la suite à celle des Ptolomées.

Il y avait une *bibliothèque* considérable à Suze, en Perse, où Métosthènes consulta les annales de cette monarchie pour écrire l'histoire qu'il nous en a laissée. Diodore de Sicile parle de cette *bibliothèque;* mais on croit communément qu'elle contenait moins des livres de sciences qu'une collection des lois, des chartes et des ordonnances des rois. C'était un dépôt semblable à nos chambres des comptes.

Nous ne savons rien de positif sur l'histoire de Grèce, avant les guerres de Thèbes et de Troie. Il serait donc inutile de chercher des livres en Grèce avant ces époques.

Les Lacédémoniens n'avaient point de livres; ils exprimaient tout d'une façon si concise et en si peu de mots, que l'écriture leur paraissait superflue, puisque la mémoire leur suffisait pour se souvenir de tout ce qu'ils avaient besoin de savoir.

Les Athéniens, au contraire, qui étaient grands parleurs, écrivirent beaucoup; et dès que les sciences eurent commencé à fleurir à Athènes, la Grèce fut bientôt enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de toutes espèces. Val. Maxime dit que le tyran Pisistrate fut le premier de tous les Grecs qui s'avisa de faire un recueil des ouvrages des savants, en quoi la politique n'eut peut-être pas peu de part; il voulait, en fondant une *bibliothèque* pour l'usage du public, gagner l'amitié de ceux que la perte de leur liberté faisait gémir sous son usurpation. Cicéron dit que c'est à Pisistrate que nous avons l'obligation d'avoir rassemblé en un seul volume les ouvrages d'Homère, qui se chantaient auparavant par toute la Grèce par morceaux détachés et sans aucun ordre. Platon attribue cet honneur à Hipparque, fils de Pisistrate. D'autres prétendent que ce fut Solon; et d'autres rapportent cette précieuse collection à Lycurgue et à Zenodote d'Éphèse.

Les Athéniens augmentèrent considérablement cette *bibliothèque* après la mort de Pisistrate, et en fondèrent même d'autres: mais Xercès, après s'être rendu maître d'Athènes, emporta tous leurs livres en Perse. Il est vrai que si on en veut croire Aulu-

Gelle, Seleucus Nicanor les fit rapporter en cette ville quelques siècles après.

Zwinger dit qu'il y avait alors une *bibliothèque* magnifique dans l'île de Cnidos, une des Cyclades; qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippocrate le médecin, parce que les habitants refusèrent de suivre sa doctrine. Ce fait, au reste, n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée et disciple de Platon et d'Isocrate, fonda une *bibliothèque* dans sa capitale; ce qui lui attira l'estime de tous ses sujets, malgré toutes les cruautés qu'il exerça contre eux.

Camérarius parle de la *bibliothèque* d'Apamée, comme d'une des plus célèbres de l'antiquité. Angelus Rocca, dans son catalogue de la *bibliothèque* du Vatican, dit qu'elle contenait plus de vingt mille volumes.

Si les anciens Grecs n'avaient que peu de livres, les anciens Romains en avaient encore bien moins. Par la suite ils eurent, aussi bien que les Juifs, deux sortes de *bibliothèques*, les unes publiques, les autres particulières. Dans les premières étaient les édits et les lois touchant la police et le gouvernement de l'État : les autres étaient celles que chaque particulier formait dans sa maison, comme celle que Paul Émile apporta de Macédoine, après la défaite de Persée.

Il y avait aussi des *bibliothèques* sacrées qui regardaient la religion des Romains, et qui dépendaient entièrement des pontifes et des augures.

Voilà à peu près ce que les auteurs nous apprennent touchant les *bibliothèques* publiques des Romains. A l'égard des *bibliothèques* particulières, il est certain qu'aucune nation n'a eu plus d'avantages ni plus d'occasions pour en avoir de très-considérables, puisque les Romains étaient les maîtres de la plus grande partie du monde connu pour lors.

L'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage, le sénat fit présent à la famille de Régulus de tous les livres qu'on avait trouvés dans cette ville, et qu'il fit traduire en latin vingt-huit volumes, composés par Magon, Carthaginois, sur l'agriculture.

Plutarque assure que Paul Émile distribua à ses enfants la *bibliothèque* de Persée, roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome. Mais Isodore dit positivement qu'il la donna au public.

Asinius Pollion fit plus, car il fonda une *bibliothèque* exprès pour l'usage du public, qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avait vaincus, et de grand nombre de livres de toute espèce qu'il acheta : il l'orna de portraits de savants, et entre autres de celui de Varron.

Varron avait aussi une magnifique *bibliothèque*. Celle de Cicéron ne devait pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à son goût et à son rang : mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préférait à tous les trésors de Crésus.

Plutarque parle de la *bibliothèque* de Lucullus comme d'une des plus considérables du monde, tant par rapport au nombre des volumes que par rapport aux superbes ornements dont elle était décorée.

La *bibliothèque* de César était digne de lui, et rien ne pouvait contribuer davantage à lui donner de la réputation que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle *bibliothèque* proche du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvénal et Perse en parlent comme d'un endroit où les poëtes avaient coutume de réciter et de déposer leurs ouvrages :

> Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo,
> *Epistolarum*, lib. I ; *Epist.* III, ad Julium Florum, v. 17.

dit Horace.

Vespasien fonda une *bibliothèque* proche le temple de la Paix, à l'imitation de César et d'Auguste.

Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes *bibliothèques* était celle de Trajan, qu'il appela de son propre nom, la *bibliothèque Ulpienne :* elle fut fondée pour l'usage du public ; et selon Raphaël Volateran, l'empereur y avait fait écrire toutes les belles actions des princes et les décrets du sénat, sur des pièces de belle toile, qu'il fit couvrir d'ivoire. Quelques auteurs assurent que Trajan fit porter à Rome tous les livres qui se trouvaient dans les villes conquises, pour augmenter sa *bibliothèque :* il est probable que Pline le jeune, son favori, l'engagea à l'enrichir de la sorte.

Outre celles dont nous venons de parler, il y avait encore à Rome une *bibliothèque* considérable, fondée par Sammonicus,

précepteur de l'empereur Gordien. Isidore et Boece en font des éloges extraordinaires : ils disent qu'elle contenait quatre-vingt mille volumes choisis, et que l'appartement qui la renfermait était pavé de marbre doré, les murs lambrissés de glaces et d'ivoire, et les armoires et pupitres, de bois d'ébène et de cèdre.

Les premiers chrétiens, occupés d'abord uniquement de leur salut, brûlèrent tous les livres qui n'avaient point de rapport à la religion. (Voyez les *Actes des Apôtres.*) Ils eurent d'ailleurs trop de difficultés à combattre pour avoir le temps d'écrire et de se former des *bibliothèques.* Ils conservaient seulement dans leurs églises les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, auxquels on joignit par la suite les Actes des martyrs. Quand un peu plus de repos leur permit de s'adonner aux sciences, il se forma des *bibliothèques.* Les auteurs parlent avec éloge de celles de saint Jérôme, et de Georges, évêque d'Alexandrie.

On en voyait une célèbre à Césarée, fondée par Jules l'Africain, et augmentée dans la suite par Eusèbe, évêque de cette ville, au nombre de vingt mille volumes. Quelques-uns en attribuent l'honneur à saint Pamphile, prêtre de Laodicée, et ami intime d'Eusèbe, et c'est ce que cet historien semble dire lui-même. Cette *bibliothèque* fut d'un grand secours à saint Jérôme pour l'aider à corriger les livres de l'Ancien Testament : c'est là qu'il trouva l'Évangile de saint Matthieu en hébreu. Quelques auteurs disent que cette *bibliothèque* fut dispersée, et qu'elle fut ensuite rétablie par saint Grégoire de Nazianze et Eusèbe.

Saint Augustin parle d'une *bibliothèque* d'Hippone. Celle d'Antioche était très-célèbre : mais l'empereur Jovien, pour plaire à sa femme, la fit malheureusement détruire. Sans entrer dans un plus grand détail sur les *bibliothèques* des premiers chrétiens, il suffira de dire que chaque église avait sa *bibliothèque* pour l'usage de ceux qui s'appliquaient aux études. Eusèbe nous l'atteste, et il ajoute que presque toutes ces *bibliothèques,* avec les oratoires où elles étaient conservées, furent brûlées et détruites par Dioclétien.

Passons maintenant à des *bibliothèques* plus considérables que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire à celles qui furent fondées après que le christianisme fut affermi sans contradiction. Celle de Constantin le Grand, fondée, selon Zonaras, l'an 336, mérite attention : ce prince, voulant réparer la

perte que le tyran son prédécesseur avait causée aux chrétiens, porta tous ses soins à faire trouver des copies des livres qu'on avait voulu détruire. Il les fit transcrire, et y en ajouta d'autres, dont il forma à grands frais une nombreuse *bibliothèque* à Constantinople. L'empereur Julien voulut détruire cette *bibliothèque* et empêcher les chrétiens d'avoir aucuns livres, afin de les plonger dans l'ignorance. Il fonda cependant lui-même deux grandes *bibliothèques*, l'une à Constantinople et l'autre à Antioche, sur les frontispices desquelles il fit graver ces paroles : *Alii quidem equos amant, alii aves, alii feras; mihi vero a puerulo mirandum acquirendi et possidendi libros insedit desiderium.*

Théodose le jeune ne fut pas moins soigneux à augmenter la *bibliothèque* de Constantin le Grand : elle ne contenait d'abord que six mille volumes ; mais par ses soins et sa magnificence, il s'y en trouva en peu de temps cent mille. Léon l'Isaurien en fit brûler plus de la moitié, pour détruire les monuments qui auraient pu déposer contre son hérésie sur le culte des images. C'est dans cette *bibliothèque* que fut déposée la copie authentique du premier concile général de Nicée. On prétend que les ouvrages d'Homère y étaient aussi écrits en lettres d'or, et qu'ils furent brûlés lorsque les iconoclastes détruisirent cette *bibliothèque*. Il y avait aussi une copie des Évangiles, selon quelques auteurs, reliés en plaques d'or du poids de quinze livres, et enrichie de pierreries.

Les nations barbares qui inondèrent l'Europe détruisirent les *bibliothèques* et les livres en général ; leur fureur fut presque incroyable, et a causé la perte irréparable d'un nombre infini d'excellents ouvrages.

Le premier de ces temps-là qui eut du goût pour les lettres fut Cassiodore, favori et ministre de Théodoric, roi des Goths, qui s'établirent en Italie, et qu'on nomme communément *Ostrogoths*. Cassiodore, fatigué du poids du ministère, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la prière et à l'étude. Il y fonda une *bibliothèque* pour l'usage des moines compagnons de sa solitude. Ce fut à peu près dans le même temps que le pape Hilaire, premier du nom, fonda deux *bibliothèques* dans l'église de Saint-Étienne, et que le pape Zacharie Ier rétablit celle de Saint-Pierre, selon Platine.

Quelque temps après, Charlemagne fonda la sienne à l'Isle-

Barbe, près de Lyon. Paradin dit qu'il l'enrichit d'un grand nombre de livres magnifiquement reliés, et Sabellicus, aussi bien que Palmérius, assurent qu'il y mit entre autres un manuscrit des œuvres de saint Denis, dont l'empereur de Constantinople lui avait fait présent. Il fonda encore en Allemagne plusieurs colléges avec des *bibliothèques*, pour l'instruction de la jeunesse : entre autres une à Saint-Gall en Suisse, qui était fort estimée. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne : ce fut dans ce célèbre monastère que Raban-Maur et Hildebert vécurent et étudièrent dans le même temps. Il y avait une autre *bibliothèque* à la Wrissen, près de Worms : mais celle que Charlemagne fonda dans son palais à Aix-la-Chapelle surpassa toutes les autres; cependant il ordonna avant de mourir qu'on la vendît pour en distribuer le prix aux pauvres. Louis le Débonnaire son fils, lui succéda à l'empire et à son amour pour les arts et les sciences, qu'il protégea de tout son pouvoir.

L'Angleterre, et encore plus l'Irlande, possédaient alors de savantes et riches *bibliothèques*, que les incursions fréquentes des habitants du Nord déruisirent dans la suite : il n'y en a point qu'on doive plus regretter que la grande *bibliothèque* fondée à Yorck, par Egbert, archevêque de cette ville; elle fut brûlée avec la cathédrale, le couvent de Sainte-Marie et plusieurs autres maisons religieuses, sous le roi Étienne. Alcuin parle de cette *bibliothèque* dans son Épître à l'Église d'Angleterre.

Vers ces temps, un nommé Gauthier ne contribua pas peu, par ses soins et par son travail, à fonder la *bibliothèque* du monastère de Saint-Alban, qui était très-considérable : elle fut pillée aussi bien qu'une autre, par les pirates danois.

La *bibliothèque* formée dans le douzième siècle par Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier et trésorier de l'Angleterre, fut aussi fort célèbre. Ce savant prélat n'omit rien pour la rendre aussi complète que le permettait le malheur des temps ; et il écrivit lui-même un traité intitulé : *Philobiblion*[1], sur le choix des livres et sur la manière de former une *bibliothèque*.

1. Traduit pour la première fois en français par M. Hippolyte Cocheris, en 1856. Paris, Aubry, petit in-8°.

Il y représente les livres comme les meilleurs précepteurs, en s'exprimant ainsi : « Hi sunt magistri, qui nos instruunt sine virgis et ferulis, sine cholera, sine pecunia; si accedis, non dormiunt; si inquiris, non se abscondunt; non obmurmurant, si oberres; cachinnos nesciunt, si ignores. »

L'Angleterre possède encore aujourd'hui des *bibliothèques* très-riches en tout genre de littérature et en manuscrits fort anciens. Celle dont on parle le plus est la célèbre *bibliothèque Bodléienne* d'Oxford, élevée, si l'on peut se servir de ce terme, sur les fondements de celle du duc Humphry. Elle commença à être publique en 1602, et a été depuis prodigieusement augmentée par un grand nombre de bienfaiteurs. On assure qu'elle l'emporte sur celles de tous les souverains et de toutes les universités de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi à Paris, celle de l'empereur à Vienne, et celle du Vatican.

Il semble qu'au onzième siècle les sciences s'étaient réfugiées auprès de Constantin Porphyrogenète, empereur de Constantinople. Ce grand prince était le protecteur des muses, et ses sujets, à son exemple, cultivèrent les lettres. Il parut alors en Grèce plusieurs savants; et l'empereur, toujours porté à chérir les sciences, employa des gens capables à lui rassembler de bons livres, dont il forma une *bibliothèque* publique, à l'arrangement de laquelle il travailla lui-même. Les choses furent en cet état jusqu'à ce que les Turcs se rendirent maîtres de Constantinople; aussitôt les sciences, forcées d'abandonner la Grèce, se réfugièrent en Italie, en France et en Allemagne, où on les reçut à bras ouverts; et bientôt la lumière commença à se répandre sur le reste de l'Europe, qui avait été ensevelie pendant longtemps dans l'ignorance la plus grossière.

La *bibliothèque* des empereurs grecs de Constantinople n'avait pourtant pas péri à la prise de cette ville par Mahomet II. Au contraire, ce sultan avait ordonné très-expressément qu'elle fût conservée, et elle le fut en effet dans quelques appartements du sérail jusqu'au règne d'Amurat IV que ce prince, quoique mahométan peu scrupuleux, dans un violent accès de dévotion, sacrifia tous les livres de la *bibliothèque* à la haine implacable dont il était animé contre les chrétiens. C'est là tout ce qu'en put apprendre M. l'abbé Sevin, lorsque par ordre du roi il fit, en 1729, le voyage de Constantinople, dans

l'espérance de pénétrer jusque dans la *bibliothèque* du Grand Seigneur, et d'en obtenir des manuscrits pour enrichir celle du roi.

Quant à la *bibliothèque* du sérail, elle fut commencée par le sultan Sélim, celui qui conquit l'Egypte, et qui aimait les lettres : mais elle n'est composée que de trois ou quatre mille volumes turcs, arabes ou persans, sans nul manuscrit grec. Le prince de Valachie Maurocordato avait beaucoup recueilli de ces derniers, et il s'en trouve de répandus dans les monastères de la Grèce : mais il paraît, par la relation du voyage de nos académiciens au Levant, qu'on ne fait plus guère de cas aujourd'hui de ces morceaux précieux, dans un pays où les sciences et les beaux-arts ont fleuri pendant si longtemps.

Il est certain que toutes les nations cultivent les sciences, les unes plus, les autres moins; mais il n'y en a aucune où le savoir soit plus estimé que chez les Chinois. Chez ce peuple on ne peut parvenir au moindre emploi qu'on ne soit savant, du moins par rapport au commun de la nation. Ainsi ceux qui veulent figurer dans le monde sont indispensablement obligés de s'appliquer à l'étude. Il ne suffit pas chez eux d'avoir la réputation de savant, il faut l'être réellement pour pouvoir parvenir aux dignités et aux honneurs; chaque candidat étant obligé de subir trois examens très-sévères, qui répondent à nos trois degrés de bachelier, licencié et docteur.

De cette nécessité d'étudier il s'ensuit qu'il doit y avoir dans la Chine un nombre infini de livres et d'écrits; et par conséquent que les gens riches chez eux doivent avoir formé de grandes *bibliothèques*.

En effet, les historiens rapportent qu'environ deux cents ans avant Jésus-Christ, Chingius, ou Xius, empereur de la Chine, ordonna que tous les livres du royaume (dont le nombre était presque infini) fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitaient de la médecine, de l'agriculture et de la divination, s'imaginant par là faire oublier les noms de ceux qui l'avaient précédé, et que la postérité ne pourrait plus parler que de lui. Ses ordres ne furent pas exécutés avec tant de soin, qu'une femme ne pût sauver les ouvrages de Mencius, de Confucius, surnommé le Socrate de la Chine, et de plusieurs autres, dont elle colla les feuilles contre le mur de sa maison, où elles restèrent jusqu'à la mort du tyran.

C'est par cette raison que ces ouvrages passent pour être les plus anciens de la Chine, et surtout ceux de Confucius pour qui ce peuple a une extrême vénération. Ce philosophe laissa neuf livres qui sont, pour ainsi dire, la source de la plupart des ouvrages qui ont paru depuis son temps à la Chine, et qui sont si nombreux, qu'un seigneur de ce pays (au rapport du P. Trigault) s'étant fait chrétien, employa quatre jours à brûler ses livres, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions des Chinois. Spizellius, dans son livre *De re litteraria Sinensium*, dit qu'il y a une *bibliothèque*, sur le mont Lingumen, de plus de trente mille volumes, tous composés par des auteurs chinois, et qu'il n'y en a guère moins dans le temple de Venchung, proche l'école royale.

Il y a plusieurs belles *bibliothèques* au Japon; car les voyageurs assurent qu'il y a dans la ville de Narad un temple magnifique qui est dédié à Xaca, le sage, le prophète et le législateur du pays; et qu'auprès de ce temple les bonzes ou prêtres ont leurs appartements, dont un est soutenu par vingt-quatre colonnes, et contient une *bibliothèque* remplie de livres du haut en bas.

Tout ce que nous avons dit est peu de chose en comparaison de la *bibliothèque* qu'on dit être dans le monastère de la Sainte-Croix, sur le mont Amara en Éthiopie. L'histoire nous dit qu'Antoine Brieus et Laurent de Crémone furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII pour voir cette fameuse *bibliothèque*, qui est divisée en trois parties, et contient en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits sur de beau parchemin, et gardés dans des étuis de soie. On ajoute que cette *bibliothèque* doit son origine à la reine de Saba, qui visita Salomon, et reçut de lui un grand nombre de livres, particulièrement ceux d'Énoch sur les éléments et sur d'autres sujets philosophiques, avec ceux de Noé sur les sujets de mathématique et sur le rit sacré; et ceux qu'Abraham composa dans la vallée de Mambré, où il enseigna la philosophie à ceux qui l'aidèrent à vaincre les rois qui avaient fait prisonnier son neveu Lot, avec les livres de Job, et d'autres que quelques-uns nous assurent être dans cette *bibliothèque*, aussi bien que les livres d'Esdras, des sibylles, des prophètes et des grands prêtres des Juifs, outre ceux qu'on suppose avoir été écrits par cette reine et par son fils

Mémilech, qu'on prétend qu'elle eut de Salomon. Nous rapportons ces opinions moins pour les adopter que pour montrer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le P. Kircher. Tout ce qu'on peut dire des Éthiopiens, c'est qu'ils ne se soucient guère de la littérature profane, et par conséquent qu'ils n'ont guère de livres grecs et latins sur des sujets historiques ou philosophiques; car ils ne s'appliquent qu'à la littérature, qui fut d'abord extraite des livres grecs, et ensuite traduite dans leur langue. Ils sont schismatiques et sectateurs d'Eutychès et de Nestorius.

Les Arabes d'aujourd'hui ne connaissent nullement les lettres; mais vers le dixème siècle, et surtout sous le règne d'Almanzor, aucun peuple ne les cultivait avec plus de succès qu'eux.

Après l'ignorance qui régnait en Arabie avant le temps de Mahomet, le calife Almamon fut le premier qui fit revivre les sciences chez les Arabes : il fit traduire en leur langue un grand nombre des livres qu'il avait forcé Michel III, empereur de Constantinople, de lui laisser choisir de sa *bibliothèque* et par tout l'empire, après l'avoir vaincu dans une bataille.

Le roi Manzor ne fut pas moins assidu à cultiver les lettres. Ce grand prince fonda plusieurs écoles et *bibliothèques* publiques à Maroc, où les Arabes se vantent d'avoir la première copie du code de Justinien.

Erpenius dit que la *bibliothèque* de Fez est composée de trente-deux mille volumes, et quelques-uns prétendent que toutes les *Décades* de Tite-Livre y sont, avec les ouvrages de Pappus d'Alexandrie, fameux mathématicien; ceux d'Hippocrate, de Galien, et de plusieurs autres bons auteurs, dont les écrits, ou ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou n'y sont parvenus que très-imparfaits.

Selon quelques voyageurs, il y a à Gaza une autre belle *bibliothèque* d'anciens livres, dans la plupart desquels on voit des figures d'animaux et des chiffres, à la manière des Égyptiens; ce qui fait présumer que c'est quelque reste de la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Il y a une *bibliothèque* à Damas, où François Rosa de Ravenne trouva la philosophie mystique d'Aristote en arabe, qu'il publia dans la suite.

On a vu, par ce que nous avons déjà dit, que la *bibliothèque* des empereurs grecs n'a point été conservée, et que celle des sultans est très-peu de chose; ainsi ce qu'on trouve à cet égard dans Baudier et d'autres auteurs qui en racontent des merveilles ne doit point prévaloir sur le récit simple et sincère qu'ont fait sur le même sujet les savants judicieux qu'on avait envoyés à Constantinople, pour tenter s'il ne serait pas possible de recueillir quelques lambeaux de ces précieuses *bibliothèques*. D'ailleurs, le mépris que les Turcs en général ont toujours témoigné pour les sciences des Européens prouve assez le peu de cas qu'ils feraient des auteurs grecs et latins : mais s'ils les avaient eu en leur possession, on ne voit pas pourquoi ils auraient refusé de les communiquer à la réquisition du premier prince de l'Europe.

Il y avait anciennement une très-belle *bibliothèque* dans la ville d'Ardwil en Perse, où résidèrent les Mages, au rapport d'Oléarius dans son *Itinéraire*. La Boulaye le Goux dit que les habitants de Sabea ne se servent que de trois livres, qui sont le livre d'Adam, celui du Divan et d'Alcoran. Un écrivain jésuite assure aussi avoir vu une *bibliothèque* superbe à Alger.

L'ignorance des Turcs n'est pas plus grande que n'est aujourd'hui celle des chrétiens grecs, qui ont oublié jusqu'à la langue de leurs pères, l'ancien grec. Leurs évêques leur défendent la lecture des auteurs païens, comme si c'était un crime d'être savant; de sorte que toute leur étude est bornée à la lecture des Actes des sept synodes de la Grèce, et des OEuvres de saint Basile, de saint Chrysostome, et de saint Jean de Damas. Ils ont cependant nombre de *bibliothèques*, mais qui ne contiennent que des manuscrits, l'impression n'étant point en usage chez eux. Ils ont une *bibliothèque* sur le mont Athos, et plusieurs autres où il y a quantité de manuscrits, mais très-peu de livres imprimés. Ceux qui voudront savoir quels sont les manuscrits qu'on a apportés de chez les Grecs en France, en Italie et en Allemagne, et ceux qui restent encore à Constantinople entre les mains de particuliers, et dans l'île de Pathmos et les autres îles de l'Archipel; dans le monastère de Saint-Basile à Caffa, anciennement Théodosia; dans la Tartarie-Crimée, et dans les autres États du Grand Turc, peuvent s'instruire à fond dans l'excellent traité du P. Possevin, intitulé : *Apparatus sacer*, et

dans la relation du voyage que fit M. l'abbé Sevin à Constantinople en 1729 : elle est insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tome VII.

Le grand nombre des *bibliothèques*, tant publiques que particulières, qui font aujourd'hui un des principaux ornements de l'Europe, nous entraînerait dans un détail que ne nous permettent pas les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les plus considérables, soit par la quantité, soit par le choix des livres qui les composent.

De ce nombre sont à Copenhague la *bibliothèque* de l'université, et celle qu'y a fondée Henri Rantzau, gentilhomme danois.

Celle que Christine, reine de Suède, fonda à Stockholm, dans laquelle on voit, entre autres curiosités, une des premières copies de l'Alcoran ; quelques-uns veulent même que ce soit l'original qu'un des sultans turcs ait envoyé à l'empereur des Romains : mais cela ne paraît guère probable.

La Pologne ne manque pas de *bibliothèques*; il y en a deux très-considérables, l'une à Wilna, fondée par plusieurs rois de Pologne, selon Cromer et Bozius, et l'autre à Cracovie.

Quant à la Russie, il est certain qu'à l'exception de quelques traités sur la religion en langue esclavone, il n'y avait aucun livre de sciences, et même presque pas l'ombre de littérature avant le czar Pierre Ier, qui, au milieu des armes, faisait fleurir les arts et les sciences, et fonda plusieurs académies en différentes parties de son empire. Ce grand prince fit un fonds très-considérable pour la *bibliothèque* de son Académie de Pétersbourg, qui est très-fournie de livres dans toutes sortes de sciences.

La *bibliothèque* royale de Pétershof est une des plus belles de l'Europe; et le cabinet de bijoux et de curiosités est inestimable.

La *bibliothèque* publique d'Amsterdam serait beaucoup plus utile, si les livres y étaient arrangés avec plus d'ordre et de méthode : mais le malheur est qu'on ne saurait les trouver sans une peine extrême. La collection est au reste très-estimable.

Il y en a dans les Pays-Bas plusieurs autres fort curieuses, telles que celles des Jésuites et des Dominicains à Anvers; celle

des moines de Saint-Pierre à Gand; celle de Dunkerque; celle de Gemblours, abondante en anciens manuscrits auxquels Érasme et plusieurs autres savants ont souvent eu recours; celles d'Harderwick, d'Ypres, de Liége, de Louvain, de Leyde, etc.

Il y a deux *bibliothèques* publiques à Leyde : l'une fondée par Antoine Thisius; l'autre, qui est celle de l'université, lui a été donnée par Guillaume Ier, prince d'Orange. Elle est fort estimée par les manuscrits grecs, hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, arméniens et russiens, que Joseph Scaliger laissa à cette école, où il avait professé pendant plusieurs années. La Bible *Complutensienne* n'est pas un de ses moindres ornements; elle fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au prince d'Orange qui en fit présent à l'université de cette ville. Cette *bibliothèque* a été augmentée par celle de Holmannus, et surtout du célèbre Isaac Vossius. Cette dernière contenait un grand nombre de manuscrits précieux, qui venaient, à ce qu'on croit, du cabinet de la reine Christine de Suède.

L'Allemagne honore et cultive trop les lettres pour n'être pas fort riche en *bibliothèques*. On compte, parmi les plus considérables, celles de Francfort-sur-l'Oder, de Leipsick, de Dresde, d'Augsbourg, de Bâle en Suisse, où l'on voit un manuscrit du Nouveau Testament en lettres d'or, dont Érasme fit grand usage pour corriger la version de ce saint livre. Il y a encore à Bâle les *bibliothèques* d'Érasme, d'Amerbach et de Fèche.

La *bibliothèque* du duc de Wolfembuttel est composée de celles de Marquardus Freherus, de Joachim Cluten, et d'autres collections curieuses. Elle est très-considérable par le nombre et la bonté des livres, et par le bel ordre qu'on y a mis : on assure qu'elle contient cent seize mille volumes et deux mille manuscrits latins, grecs et hébraïques.

Celle du roi de Prusse à Berlin est encore plus nombreuse que celle du duc de Wolfembuttel, et les livres en sont aussi mieux reliés. Elle fut fondée par Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg, et elle a été considérablement augmentée par l'accession de celle du célèbre M. Spanheim. On y trouve, entre autres raretés, plusieurs manuscrits ornés d'or et de pierreries, du temps de Charlemagne.

Il y a encore en Allemagne un fort grand nombre d'autres *bibliothèques* très-curieuses, mais dont le détail nous mènerait

trop loin. Nous finirons par celle de l'empereur à Vienne, qui contient cent mille volumes. Il y a un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs et latins. Lambatius a publié un catalogue du tout, et a gravé les figures des manuscrits; mais elles ne sont pas fort intéressantes. Cette *bibliothèque* fut fondée par l'empereur Maximilien en 1480 : la *bibliothèque* remplit huit grands appartements, auprès desquels en est un neuvième pour les médailles et les curiosités, où ce qu'il y a de plus remarquable est un grand bassin d'émeraude. Cette *bibliothèque* fut bien enrichie par celle du feu prince Eugène, qui était fort nombreuse.

Venise a une célèbre *bibliothèque* qu'on nomme communément la *bibliothèque de Saint-Marc*, où l'on conserve l'Évangile de ce saint, écrit, à ce qu'on prétend, de sa propre main, et qui après avoir été longtemps à Aquilée où il prêcha la foi, fut porté à Venise : mais dans le vrai il n'y en a que quelques cahiers, et encore d'une écriture si effacée, qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Cette *bibliothèque* est d'ailleurs fort riche en manuscrits : celles que le cardinal Bessarion et Pétrarque léguèrent à la république sont aussi dans la même ville, et unies à celle que le sénat à fondée à l'hôtel de la monnaie.

Padoue est plein de *bibliothèques :* en effet cette ville a toujours été célèbre par son université et par le grand nombre de savants qui lui doivent la naissance. On y voit la *bibliothèque* de Saint-Justin, celle de Saint-Antoine, et celle de Saint-Jean-de-Latran. Sixte, de Sienne, dit qu'il a vu dans cette dernière une copie de l'Épître de saint Paul aux peuples de Laodicée, et qu'il en fit même un extrait.

La *bibliothèque* de Padoue fut fondée par Pignorius ; Thomazerius nous en a donné un catalogue dans sa *Bibliotheca*.

Il y en a une magnifique à Ferrare, où l'on voit grand nombre de manuscrits anciens, et d'autres monuments curieux de l'antiquité, comme des statues, des tableaux, et des médailles de la collection de Pierre Ligorius, célèbre architecte, et l'un des plus savants de son siècle.

On prétend que, dans celle des Dominicains à Bologne, on voit le Pentateuque écrit de la main d'Esdras. Tissard, dans sa *Grammaire hébraïque*, dit l'avoir vu souvent, et qu'il est très-

bien écrit sur une seule grande peau : mais Hottinger prouve clairement que ce manuscrit n'a jamais été d'Esdras.

A Naples, les Dominicains ont une belle *bibliothèque*, où sont les ouvrages de Pontanus, que sa fille Eugénie donna pour immortaliser la mémoire de son illustre père.

La *bibliothèque* de Saint-Ambroise à Milan fut fondée par le cardinal Frédéric Borromée : elle a plus de dix mille manuscrits recueillis par Antoine Oggiati. Quelques-uns prétendent qu'elle fut enrichie aux dépens de celle de Pinelli : on peut dire qu'elle n'est inférieure à aucune de celles dont nous avons parlé, puisqu'elle contenait, il y a quelques années, quarante-six mille volumes, et douze mille manuscrits, sans compter ce qu'on y a ajouté depuis. Elle est publique.

La *bibliothèque* du duc de Mantoue peut être mise au nombre des *bibliothèques* les plus curieuses du monde. Elle souffrit à la vérité beaucoup pendant les guerres d'Italie qui éclatèrent en 1701; et sans doute elle a été transportée à Vienne. C'est là qu'était la fameuse plaque de bronze couverte de chiffres égyptiens et d'hiéroglyphes, dont le savant Pignorius a donné l'explication.

La *bibliothèque* de Florence contient tout ce qu'il y a de plus brillant, de plus curieux et de plus instructif : elle renferme un nombre prodigieux de livres et de manuscrits les plus rares en toutes sortes de langues; quelques-uns sont d'un prix inestimable; les statues, les médailles, les bustes, et d'autres monuments de l'antiquité y sont sans nombre. Le *Musæum Florentinum* peut seul donner une juste idée de ce magnifique cabinet; et la description de la *bibliothèque* mériterait seule un volume à part. Il ne faut pas oublier le manuscrit qui se conserve dans la chapelle de la cour; c'est l'Évangile de saint Jean qui, à ce qu'on prétend, est écrit de sa propre main.

Il y a deux autres *bibliothèques* à Florence, dont l'une fut fondée en l'église de Saint-Laurent par le pape Clément VII, de la famille des Médicis, et est ornée d'un grand nombre de manuscrits hébraïques, grecs et latins.

L'autre fut fondée par Cosme de Médicis dans l'église de Saint-Marc qui appartient aux Jacobins.

Il y a une très-belle *bibliothèque* à Pise, qu'on dit avoir été enrichie de huit mille volumes qu'Alde Manuce légua à l'académie de cette ville.

La *bibliothèque* du roi de Sardaigne à Turin est très-curieuse par rapport aux manuscrits du célèbre Pierre Ligorius, qui dessina toutes les antiquités de l'Italie.

Le pape Nicolas V fonda une *bibliothèque* à Rome, composée de six mille volumes les plus rares : quelques-uns disent qu'elle fut formée par Sixte-Quint, parce que ce pape ajouta beaucoup à la collection commencée par le pape Nicolas V. Il est vrai que les livres de cette *bibliothèque* furent dispersés sous le pontificat de Calixte III, qui succéda au pape Nicolas; mais elle fut rétablie par Sixte IV, Clément VII, Léon X. Elle fut presque entièrement détruite par l'armée de Charles V, sous les ordres du connétable de Bourbon et de Philbert, prince d'Orange, qui saccagèrent Rome avant le pontificat de Sixte-Quint.

Ce pape, qui aimait les savants et les lettres, non-seulement rétablit la *bibliothèque* dans son ancienne splendeur, mais il l'enrichit encore d'un grand nombre de livres et d'excellents manuscrits. Elle ne fut pas fondée au Vatican par Nicolas V; mais elle y fut transportée par Sixte IV, et ensuite à Avignon, en même temps que le Saint-Siége, par Clément V, et de là elle fut rapportée au Vatican sous le pontificat de Martin V, où elle est encore aujourd'hui.

On convient généralement que le Vatican doit une grande partie de sa belle *bibliothèque* à celle de l'électeur palatin, que le comte de Tilly prit avec Heidelberg en 1622. D'autres cependant prétendent, et ce semble avec raison, que Paul V, qui était pour lors pape, n'eut qu'une très-petite et même la plus mauvaise partie de la *bibliothèque* palatine, tous les ouvrages les plus estimables ayant été emportés par d'autres, et principalement par le duc de Bavière.

La *bibliothèque* du Vatican, que Baronius compare à un filet qui reçoit toutes sortes de poissons tant bons que mauvais, est divisée en trois parties : la première est publique, et tout le monde peut y avoir recours pendant deux heures de certains jours de la semaine : la seconde partie est plus secrète; et la troisième ne s'ouvre jamais que pour certaines personnes; de sorte qu'on pourrait la nommer *le sanctuaire du Vatican*. Sixte-Quint l'enrichit d'un très-grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, et la fit orner de peintures à fresque par les plus grands maîtres de son temps. Entre autres figures

emblématiques dont le détail serait ici trop long, on voit toutes les *bibliothèques* célèbres du monde représentées par des livres peints, et au-dessous de chacune une inscription qui marque l'ordre du temps de leur fondation.

Cette *bibliothèque* contient un grand nombre d'ouvrages rares et anciens, entre autres deux copies de Virgile qui ont plus de mille ans; elles sont écrites sur du parchemin; de même qu'une copie de Térence, faite du temps d'Alexandre Sévère et par son ordre. On y voit les *Actes des Apôtres* en lettres d'or : ce manuscrit était orné d'une couverture d'or enrichie de pierreries, et fut donné par une reine de Chypre au pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillèrent de ces riches ornements lorsqu'ils saccagèrent Rome. Il y a aussi une bible grecque très-ancienne; les *Sonnets* de Pétrarque écrits de sa propre main; les ouvrages de saint Thomas d'Aquin, traduits en grec par Démétrius Cydonius, de Thessalonique; une copie du volume que les Perses ont fait des fables de Locman, que M. Huet a prouvé être le même qu'Ésope : on y voit aussi une copie des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite, trouvée dans l'abbaye de Corwey.

Outre le grand nombre d'excellents livres qui font l'ornement de la *bibliothèque* du Vatican, il y a encore plus de dix mille manuscrits dont Angelus de Rocca a publié le catalogue.

Quelques-uns rapportent que Clément VIII augmenta considérablement cette *bibliothèque*, tant en livres imprimés qu'en manuscrits; en quoi il fut aidé par Fulvius Ursinus; que Paul V l'enrichit des manuscrits du cardinal Alteni et d'une partie de la *bibliothèque* palatine; et qu'Urbain VIII fit apporter du collége des Grecs de Rome un grand nombre de livres grecs au Vatican, dont il fit Léon Allatius bibliothécaire.

Il y avait plusieurs autres belles *bibliothèques* à Rome, particulièrement celle du cardinal François Barberini, qui contenait, à ce qu'on prétend, vingt-cinq mille volumes imprimés, et cinq mille manuscrits. Il y a aussi les *bibliothèques* du palais Farnèse, de Sainte-Marie *in ara cœli*, de Sainte-Marie sur la Minerve, des Augustins, des pères de l'Oratoire, des jésuites, du feu cardinal Montalte, du cardinal Sforza; celles des églises de la Sapienza, de la Chiesanova, de San Isidore, du collége Romain, du prince Borghèse, du prince Pamphili, du connétable

Colonna, et de plusieurs autres princes, cardinaux, seigneurs et communautés religieuses, dont quelques-unes sont publiques.

La première et la plus considérable des *bibliothèques* d'Espagne est celle de l'Escurial au couvent de Saint-Laurent, fondée par Charles V, mais considérablement augmentée par Philippe II. Les ornements de cette *bibliothèque* sont fort beaux; la porte est d'un travail exquis, et le pavé de marbre; les tablettes sur lesquelles les livres sont rangés sont peintes d'une infinité de couleurs, et toutes de bois des Indes : les livres sont superbement dorés : il y a cinq rangs d'armoires les unes au-dessus des autres, où les livres sont gardés; chaque rang a cent pieds de long. On y voit les portraits de Charles V, de Philippe II, Philippe III et Philippe IV, et plusieurs globes dont l'un représente avec beaucoup de précision le cours des astres, eu égard aux différentes positions de la terre. Il y a un nombre infini de manuscrits dans cette *bibliothèque*, et entre autres l'original du livre de saint Augustin sur le baptême. Quelques-uns pensent que les originaux de tous les ouvrages de ce père sont à la *bibliothèque* de l'Escurial, Philippe II les ayant achetés de celui au sort de qui ils tombèrent lors du pillage de la *bibliothèque* de Muley Cydam, roi de Fez et de Maroc, quand les Espagnols prirent la forteresse de Carache où était cette *bibliothèque*. C'est du moins ce qu'assure Pierre Daviti, dans sa généalogie des rois de Maroc, où il dit que cette *bibliothèque* contenait plus de quatre mille volumes arabes sur différents sujets, et qu'ils furent portés à Paris pour y être vendus : mais que les Parisiens n'ayant pas de goût pour cette langue, ils furent ensuite portés à Madrid, où Philippe II les acheta pour sa *bibliothèque* de l'Escurial.

Il y a dans cette *bibliothèque* près de trois mille manuscrits arabes, dont Hottinger a donné le catalogue. Il y a aussi nombre de manuscrits grecs et latins : en un mot c'est une des plus belles *bibliothèques* du monde.

Quelques-uns prétendent qu'elle a été augmentée par les livres du cardinal Sirlet, archevêque de Sarragosse, et d'un ambassadeur espagnol; ce qui l'a rendue beaucoup plus parfaite : mais la plus grande partie fut brûlée par le tonnerre en 1670.

Il y avait anciennement une très-magnifique *bibliothèque* dans la ville de Cordoue, fondée par les Maures, avec une

célèbre académie où l'on enseignait toutes les sciences en arabe. Elle fut pillée par les Espagnols lorsque Ferdinand chassa les Maures d'Espagne, où ils avaient régné plus de six cents ans.

Ferdinand Colomb, fils de Christophe Colomb, qui découvrit le premier l'Amérique, fonda une très-belle *bibliothèque*, en quoi il fut aidé par le célèbre Clénard.

Ferdinand Nonius, qu'on prétend avoir le premier enseigné le grec en Espagne, fonda une grande et curieuse *bibliothèque*, dans laquelle il y avait beaucoup de manuscrits grecs qu'il acheta fort cher en Italie. D'Italie il alla en Espagne, où il enseigna le grec et le latin à Alcala de Hénarès, et ensuite à Salamanque, et laissa sa *bibliothèque* à l'université de cette ville.

L'Espagne fut encore enrichie de la magnifique *bibliothèque* du cardinal Ximénès, à Alcala, où il fonda aussi une université, qui est devenue très-célèbre. C'est au même cardinal qu'on a l'obligation de la version de la *Bible* connue sous le nom de la *Complutensienne*.

Il y a aussi en Espagne plusieurs particuliers qui ont de belles *bibliothèques* : telles étaient celles d'Arias Montanus, d'Antonius Augustinus, savant archevêque de Tarragone, de Michel Tomasius et autres.

Le grand nombre de savants et d'hommes versés dans les différents genres de littérature, qui ont de tout temps fait regarder la France comme une des nations les plus éclairées, ne laisse aucun lieu de douter qu'elle ait été aussi la plus riche en *bibliothèques*; on ne s'y est pas contenté d'entasser des livres, on les a choisis avec goût et discernement. Les auteurs les plus accrédités ont rendu ce témoignage honorable aux *bibliothèques* de nos premiers Gaulois; ceux qui voudraient en douter en trouveront des preuves incontestables dans l'*Histoire littéraire de la France*, par les RR. PP. Bénédictins, ouvrage où règne la plus profonde érudition. Nous pourrions faire ici une longue énumération de ces anciennes *bibliothèques* : mais nous nous contenterons d'en nommer quelques-unes, pour ne pas entrer dans un détail peu intéressant pour le plus grand nombre de nos lecteurs. La plus riche et la plus considérable de ces anciennes *bibliothèques* était celle qu'avait Tonance Ferréol dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la rivière du Gardon, entre Nîmes et Clermont-Lodève. Le choix et l'arran-

gement de cette *bibliothèque* faisaient voir le bon goût de ce seigneur, et son amour pour le bel ordre : elle était partagée en trois classes avec beaucoup d'art; la première était composée des livres de piété à l'usage du sexe dévot, rangés aux côtés des siéges destinés aux dames; la seconde contenait des livres de littérature, et servait aux hommes; enfin dans la troisième classe étaient les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette *bibliothèque* fût seulement pour une vaine parade; les personnes qui se trouvaient dans la maison en faisaient un usage réel et journalier : on y employait à la lecture une partie de la matinée, et on s'entretenait pendant le repas de ce qu'on avait lu, en joignant ainsi dans le discours l'érudition à la gaieté de la conversation.

Chaque monastère avait aussi dans son établissement une *bibliothèque*, et un moine préposé pour en prendre soin. C'est ce que portait la règle de Tarnat et celle de saint Benoît. Rien dans la suite des temps ne devint plus célèbre que les *bibliothèques* des moines : on y conservait les livres de plusieurs siècles, dont on avait soin de renouveler les exemplaires; et sans ces *bibliothèques* il ne nous resterait guère d'ouvrages des anciens. C'est de là en effet que sont sortis presque tous ces excellents manuscrits qu'on voit aujourd'hui en Europe, et d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellents ouvrages en tout genre de littérature.

Dès le VIe siècle on commença dans quelques monastères à substituer au travail pénible de l'agriculture l'occupation de copier les anciens livres et d'en composer de nouveaux. C'était l'emploi le plus ordinaire, et même l'unique, des premiers cénobites de Marmoutier. On regardait alors un monastère qui n'aurait pas eu de *bibliothèque* comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui était le plus nécessaire pour sa défense : *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario.* Il nous reste encore de précieux monuments de cette sage et utile occupation dans les abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, ainsi que dans la plus grande partie des abbayes de l'ordre de saint Benoît.

Les plus célèbres *bibliothèques* des derniers temps ont été celles de M. de Thou; de M. Le Tellier, archevêque de Reims;

de M. Bulteau, fort riche en livres sur l'histoire de France ; de M. de Coislin, abondante en manuscrits grecs; de M. Baluse, dont il sera parlé tout à l'heure à l'occasion de celle du roi ; de M. Dufay, du cardinal Dubois, de M. de Colbert, du comte d'Hoym, de M. le maréchal d'Étrées, de MM. Bigot, de M. Danty d'Isnard, de M. Turgot de Saint-Clair, de M. Burette, et de M. l'abbé de Rothelin. Nous n'entrons dans aucun détail sur le mérite de ces différentes *bibliothèques*, parce que les catalogues en existent, et qu'ils ont été faits par de fort savants hommes. Nous avons encore aujourd'hui des *bibliothèques* qui ne le cèdent point à celles que nous venons de nommer : les unes sont publiques, les autres sont particulières.

Les *bibliothèques* publiques sont celle du roi, dont nous allons donner l'histoire : celles de Saint-Victor, du collége Mazarin, de la doctrine chrétienne, des avocats et de Saint-Germain-des-Prés ; celle-ci est une des plus considérables, par le nombre et par le mérite des anciens manuscrits qu'elle possède : elle a été augmentée en 1718 des livres de M. L. d'Étrées, et en 1720 de ceux de M. l'abbé Renaudot. M. le cardinal de Gesvres légua sa *bibliothèque* à cette abbaye en 1744, sous la condition que le public en jouirait une fois la semaine. M. l'évêque de Metz, duc de Coislin, lui a aussi légué un nombre considérable de manuscrits, qui avaient appartenu ci-devant au chancelier Seguier.

Les *bibliothèques* particulières qui jouissent de quelque réputation, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, sont celle de Sainte-Geneviève, à laquelle vient d'être réuni, par le don que lui en a fait M. le duc d'Orléans, le riche cabinet des médailles que feu M. le régent avait formé; celles de Sorbonne, du collége de Navarre, des jésuites de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Antoine, des prêtres de l'Oratoire, et des Jacobins. Celle de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre et par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en sait faire, pourrait être mise au rang des *bibliothèques* publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, et que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres.

Celle de M. de Boze est peut-être la plus riche collection qui ait été faite de livres rares et précieux dans les différentes langues : elle est encore recommandable par la beauté et la bonté des éditions, ainsi que par la propreté des reliures. Si cette attention est un luxe de l'esprit, c'en est un au moins qui fait autant d'honneur au goût du propriétaire que de plaisir aux yeux du spectateur.

Après avoir parlé des principales *bibliothèques* connues dans le monde, nous finirons par celle du roi, la plus riche et la plus magnifique qui ait jamais existé. L'origine en est assez obscure; formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer auquel de nos rois elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années et diverses révolutions qu'elle est enfin parvenue à ce degré de magnificence et à cette espèce d'immensité qui éterniseront à jamais l'amour du roi pour les lettres, et la protection que ses ministres leur ont accordée.

Quand on supposerait qu'avant le XIVe siècle les livres de nos rois ont été en assez grand nombre pour mériter le nom de *bibliothèque*, il n'en serait pas moins vrai que ces *bibliothèques* ne subsistaient que pendant la vie de ces princes : ils en disposaient à leur gré; et, presque toujours dissipées à leur mort, il n'en passait guère à leurs successeurs que ce qui avait été à l'usage de leur chapelle. Saint Louis, qui en avait rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfants; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, et la légua aux Jacobins et aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne. Philippe le Bel et ses trois fils en firent de même; ce n'est donc qu'aux règnes suivants que l'on peut rapporter l'établissement d'une *bibliothèque royale*, fixe, permanente, destinée à l'usage du public, en un mot comme inaliénable, et comme une des plus précieuses portions des meubles de la Couronne. Charles V, dont les trésors littéraires consistaient en un fort petit nombre de livres qu'avait eus le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondements de *bibliothèque royale* d'aujourd'hui. Il était savant; son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres : aussi sa *bibliothèque* fut-elle considérablement augmentée en peu de temps. Ce

prince, toujours attentif au progrès des lettres, ne se contenta pas d'avoir rassemblé des livres pour sa propre instruction; il voulut que ses sujets en profitassent, et logea sa *bibliothèque* dans une des tours du Louvre, qui pour cette raison fut appelée la *Tour de la Librairie*. Afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent. Cette *bibliothèque* était composée d'environ neuf cent dix volumes, nombre remarquable dans un temps où les lettres n'avaient fait encore que de médiocres progrès en France, et où par conséquent les livres devaient être assez rares.

Ce prince tirait quelquefois des livres de sa *bibliothèque* du Louvre et les faisait porter dans ses différentes maisons royales. Charles VI, son fils et son successeur, tira aussi de sa *bibliothèque* plusieurs livres qui n'y rentrèrent plus : mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il faisait de temps en temps. Cette *bibliothèque* resta à peu près dans le même état jusqu'au règne de Charles VII, que, par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée; du moins n'en parut-il de longtemps aucun vestige.

Louis XI, dont le règne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres; il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre; il s'en forma une *bibliothèque* qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et selon toute apparence de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être savant, eut du goût pour les livres; il en ajouta beaucoup à ceux que son père avait rassemblés, et singulièrement une grande partie de la *bibliothèque* de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. On distingue encore aujourd'hui parmi les livres de la *bibliothèque* du roi ceux des rois de Naples et des seigneurs napolitains par les armoiries, les suscriptions, les signatures ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI et Charles VIII rassemblaient ainsi le plus de livres qu'il leur était possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles et Jean, comte d'Angoulême, son frère, revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, jetèrent, le premier à Blois, et le second à Angoulême, les fon-

dements de deux *bibliothèques* qui devinrent bientôt royales, et qui firent oublier la perte qu'on avait faite par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont on croit que la plus grande partie avait été enlevée par le duc de Bedford. Charles en racheta en Angleterre environ soixante volumes, qui furent apportés au château de Blois, et réunis à ceux qui y étaient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant parvenu à la couronne, y réunit la *bibliothèque* de Blois, au milieu de laquelle il avait été, pour ainsi dire, élevé; et c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs, Louis XI et Charles VIII, et pendant tout le cours de son règne il s'appliqua à augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable lorsqu'il y eut fait entrer la *bibliothèque* que les Visconti et les Sforce, ducs de Milan, avaient établie à Pavie, et en outre les livres qui avaient appartenu au célèbre Pétrarque. Rien n'est au-dessus des éloges que les écrivains de ce temps-là font de la *bibliothèque* de Blois; elle était l'admiration non-seulement de la France, mais encore de l'Italie.

François Ier, après avoir augmenté la *bibliothèque* de Blois, la réunit en 1544 à celle qu'il avait commencé d'établir au château de Fontainebleau plusieurs années auparavant : une augmentation si considérable donna un grand lustre à la *bibliothèque* de Fontainebleau, qui était déjà par elle-même assez riche. François Ier avait fait acheter en Italie beaucoup de manuscrits grecs par Jérôme Fondule, homme de lettres, en grande réputation dans ce temps-là; il en fit encore acheter depuis par ses ambassadeurs à Rome et à Venise. Ces ministres s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup de soin et d'intelligence; cependant ces différentes acquisitions ne formaient pas au delà de quatre cents volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger de là combien les livres étaient encore peu communs alors, puisqu'un prince qui les recherchait avec tant d'empressement, qui n'épargnait aucune dépense, et qui employait les plus habiles gens pour en amasser, n'en avait cependant pu rassembler qu'un si petit nombre, en comparaison de ce qui s'en est répandu en France par la suite.

La passion de François Ier pour les manuscrits grecs lui fit

négliger les latins et les ouvrages en langues vulgaires étrangères. A l'égard des livres français qu'il fit mettre dans sa *bibliothèque*, on en peut faire cinq classes différentes : ceux qui ont été écrits avant son règne ; ceux qui lui ont été dédiés; les livres qui ont été faits pour son usage, ou qui lui ont été donnés par les auteurs; les livres de Louise de Savoie, sa mère; et enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur ; ce qui ne fait qu'à peu près soixante-dix volumes.

Jusqu'alors il n'y avait eu, pour prendre soin de la *bibliothèque royale*, qu'un simple garde en titre. François Ier créa la charge de bibliothécaire en chef, qu'on appela longtemps, et qui dans ses provisions s'appelle encore, *maître de la librairie du roi*.

Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi, et ce choix fit également honneur au prince et à l'homme de lettres. Pierre du Chastel ou Chatellain lui succéda; c'était un homme fort versé dans les langues grecque et latine; il mourut en 1552, et sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand conseil, homme très-savant, surtout dans les mathématiques. La *Bibliothèque* de Fontainebleau paraît n'avoir reçu que de médiocres accroissements sous les règnes des trois fils de Henri II, à cause, sans doute, des troubles et des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné et accusé de donner dans les opinions nouvelles en matière de religion, s'enfuit de Paris en 1567, et se retira à Sancerre, en Berry, où il mourut de chagrin trois ans après. Jacques Amyot, qui avait été précepteur de Charles IX et des princes ses frères, fut pourvu, après l'évasion de Montdoré, de la charge de maître de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts et aux sciences : on ne croit pas qu'excepté quelques livres donnés à Henri III, la *bibliothèque royale* ait été augmentée d'autres livres que de ceux de privilége. Tout ce que put faire Amyot, ce fut d'y donner entrée aux savants, et de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avaient besoin. Il mourut en 1593, et sa charge passa au président Jacques-Auguste de Thou, si célèbre par l'histoire de son temps qu'il a écrite.

Henri IV ne pouvait faire un choix plus honorable aux

lettres; mais les commencements de son règne ne furent pas assez paisibles pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avaient perdu pendant les guerres civiles. Sa *bibliothèque* souffrit quelque perte de la part des factieux; pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter au collége de Clermont, à Paris, la *bibliothèque* de Fontainebleau, dont aussi bien le commun des savants n'était pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande Bible de Charles le Chauve. Cet exemplaire, l'un des plus précieux monuments littéraires du zèle de nos rois de la seconde race pour la religion, avait été conservé depuis le règne de cet empereur dans l'abbaye de Saint-Denis. Quelques années auparavant, le président de Thou avait engagé Henri IV à acquérir la *bibliothèque* de Catherine de Médicis, composée de plus de huit cents manuscrits grecs et latins; mais différentes circonstances firent que cette acquisition ne put être terminée qu'en 1599. Quatre ans après l'acquisition des manuscrits de la reine Catherine de Médicis, la *bibliothèque* passa du collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le président de Thou mourut en 1617, et François de Thou, son fils aîné, qui n'avait que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie.

Pendant la minorité du jeune bibliothécaire, la direction de la *bibliothèque du roi* fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages estimés. La *bibliothèque royale* s'enrichit peu sous le règne de Louis XIII; elle ne fit d'acquisitions un peu considérables que les manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, au nombre d'environ quatre cent dix-huit volumes, et cent dix beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, achetés, aussi bien que des caractères syriaques, arabes et persans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Breves, qui avait été ambassadeur à Constantinople. Ce ne fut que sous le règne de Louis XIII que la *bibliothèque royale* fut retirée des Cordeliers, pour être mise dans une grande maison de la rue de la Harpe, appartenant à ces religieux.

François de Thou ayant été décapité en 1642, l'illustre Jérôme Bignon, dont le nom seul fait l'éloge, lui succéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint en 1651, pour son

fils ainé, nommé Jérôme comme lui, la survivance de cette charge. Quelques années après, Colbert, qui méditait déjà ses grands projets, fit donner à son frère, Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy. Celui-ci légua sa *bibliothèque* au roi. Louis XIV l'accepta par lettres patentes, enregistrées au parlement le 16 avril 1657.

Hippolyte, comte de Béthune, fit présent au roi, à peu près dans le même temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes, au nombre de mille neuf cent vingt-trois volumes, dont plus de neuf cent cinquante sont remplis de lettres et de pièces originales sur l'histoire de France.

A un zèle également vif pour le progrès des sciences et pour la gloire de son maître, Colbert joignait une passion extraordinaire pour les livres : il commençait alors à fonder cette célèbre *bibliothèque*, jusqu'à ces derniers temps la rivale de la *bibliothèque du roi :* mais l'attention qu'il eut aux intérêts de l'une ne l'empêcha pas de veiller aux intérêts de l'autre. La *bibliothèque du roi* est redevable à ce ministre des acquisitions les plus importantes. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces diverses acquisitions : ceux qui voudront les connaître dans toute leur étendue pourront lire le *Mémoire historique sur la bibliothèque du roi*, à la tête du catalogue, pages 26 et suivantes. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne; c'est un recueil de pièces concernant les affaires de l'État, qu'Antoine de Loménie, secrétaire d'État, avait rassemblées avec beaucoup de soin en trois cent quarante volumes.

Colbert, trouvant que la *bibliothèque du roi* était devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison de la rue de la Harpe, la fit transporter en 1666 dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel était le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles et autres raretés, fut retiré du Louvre et réuni à la *bibliothèque du roi*, dont ils font encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrâce de M. Fouquet, sa *bibliothèque*, ainsi que ses autres effets, fut saisie et vendue. Le roi en fit acheter un peu plus de mille trois cents volumes, outre le recueil de l'histoire d'Italie.

Il n'était pas possible que tant de livres imprimés joints aux anciens, avec les deux exemplaires des livres de privilége que

fournissaient les libraires, ne donnassent beaucoup de doubles : ce fonds serait devenu aussi embarrassant qu'inutile, si on n'avait songé à s'en défaire par des échanges. Ce fut par ce moyen qu'on fit en 1668 l'acquisition de tous les manuscrits et d'un grand nombre de livres imprimés qui étaient dans la *bibliothèque* du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ces manuscrits, qui était de deux mille cent cinquante-six, il y en avait cent deux en langue hébraïque, trois cent quarante-trois en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales; le reste était en langues grecque, latine, italienne, française, espagnole, etc. Les livres imprimés étaient au nombre de trois mille six cent soixante-dix-huit. La *bibliothèque du roi* s'enrichit encore peu après par l'acquisition que l'on fit à Leyde d'une partie des livres du savant Jacques Golius, et par celle de plus de douze cents volumes manuscrits ou imprimés de la *bibliothèque* de M. Gilbert Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'était particulièrement appliqué à l'étude et à la recherche des livres orientaux.

Ce n'était pas seulement à Paris et chez nos voisins que Colbert faisait faire des achats de livres pour le roi; il fit rechercher dans le Levant les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan, et autres langues orientales. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des correspondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la *bibliothèque du roi* des trésors de toute espèce.

L'année 1670 vit établir dans la *bibliothèque royale* un fonds nouveau, bien capable de la décorer et d'éterniser la magnificence de Louis XIV : ce sont les belles estampes que Sa Majesté fit graver, et qui servent encore aujourd'hui aux présents d'estampes que le roi fait aux princes, aux ministres étrangers et aux personnes de distinction qu'il lui plaît d'en gratifier. La *bibliothèque du roi* perdit Colbert en 1683. Louvois, comme surintendant des bâtiments, y exerça la même autorité que son prédécesseur, et acheta de M. Bignon, conseiller d'État, la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde de la librairie, dont s'étaient démis volontairement MM. Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies furent expédiées en 1684 en faveur de Camille le Tellier, qu'on a appelé l'*abbé de Louvois*.

Louvois fit, pour procurer à la *bibliothèque du roi* de nouvelles richesses, ce qu'avait fait Colbert. Il y employa nos ministres dans les cours étrangères; et en effet on en reçut dans les années 1685, 1686, 1687, pour des sommes considérables. Le P. Mabillon, qui voyageait en Italie, fut chargé par le roi d'y rassembler tout ce qu'il pourrait de livres : il s'acquitta de sa commission avec tant de zèle et d'exactitude, qu'en moins de deux ans il procura à la *bibliothèque royale* près de quatre mille volumes imprimés.

La mort de Louvois, arrivée en 1691, apporta quelque changement à l'administration de la *bibliothèque du roi*. La charge de maître de la librairie avait été exercée jusqu'alors sous l'autorité et la direction du surintendant des bâtiments; mais le roi fit un réglement en 1691, par lequel il ordonna que l'abbé de Louvois jouirait et ferait les fonctions de *maître de la librarie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc., et garde de la bibliothèque royale, sous l'autorité de Sa Majesté seulement.*

En 1697, le P. Bouvet, jésuite missionnaire, apporta quarante-neuf volumes chinois, que l'empereur de la Chine envoyait en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise que l'on a cultivée en France : mais il s'est depuis considérablement multiplié. Nous ne finirions pas si nous voulions entrer dans le détail de toutes les acquisitions de la *bibliothèque royale*, et des présents sans nombre qui lui ont été faits. A l'avénement de Louis XIV à la couronne, sa *bibliothèque* était tout au plus de cinq mille volumes; et à sa mort il s'y en trouva plus de soixante-dix mille, sans compter le fonds des planches gravées et des estampes : accroissement immense, et qui étonnerait si l'on n'avait vu, depuis, la même *bibliothèque* recevoir à proportion des augmentations plus considérables.

L'heureuse inclination du roi Louis XV à protéger les lettres et les sciences, à l'exemple de son bisaïeul; l'empressement des ministres à se conformer aux vues de Sa Majesté; l'attention du bibliothécaire et de ceux qui sont sous ses ordres à profiter des circonstances, en ne laissant, autant qu'il est en eux, échapper aucune occasion d'acquérir; enfin la longue durée de la paix, tout semble avoir conspiré dans le cours de son règne

à accumuler richesses sur richesses dans un trésor qui, déjà du temps du feu roi Louis XIV, n'avait rien qui lui fût comparable.

Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans, légués au roi en 1660, il s'était trouvé quelques volumes de plantes et d'animaux que ce prince avait fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vélin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets : ce travail a été continué sous Colbert et jusqu'en 1728, temps auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil. Depuis quelques années il a été repris avec beaucoup de succès, et forme aujourd'hui une suite de plus de deux mille cinq cents feuilles représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux et des papillons.

La *bibliothèque du roi* perdit en 1718 l'abbé de Louvois, et l'abbé Bignon lui succéda. Les sciences et les lettres ne virent pas sans espérances un homme qu'elles regardaient comme leur protecteur, élevé à un poste si brillant. L'abbé Bignon, presque aussitôt après sa nomination, se défit de sa *bibliothèque* particulière pour ne s'occuper que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample et fort curieuse de livres chinois, tartares et indiens qu'il avait. Il signala son zèle pour la *bibliothèque du roi* dès les premiers jours de son exercice par l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre, et ceux de M. Baluse, au nombre de plus de mille. Le grand nombre de livres dont se trouvait composée la *bibliothèque du roi* rendait comme impossible l'ordre qu'on aurait voulu leur donner dans les deux maisons de la rue Vivienne : l'abbé de Louvois l'avait représenté plusieurs fois, et dès le commencement de la Régence il avait été arrêté de mettre la *bibliothèque* dans la grande galerie du Louvre : mais l'arrivée de l'Infante dérangea ce projet, parce qu'elle devait occuper le Louvre.

L'abbé Bignon, en 1721, profita de la décadence de ce qu'on appelait alors *le système*, pour engager M. le Régent à ordonner que la *bibliothèque du roi* fût placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avait été la Banque. Sur les ordres du prince, on y transporta sans délai tout ce que l'on put de livres : mais les différentes difficultés qui se présentèrent furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres patentes, par lesquelles Sa Majesté affecta à perpétuité cet hôtel

au logement de sa *bibliothèque*. Personne n'ignore la magnificence avec laquelle ont été décorés les vastes appartements qu'occupent aujourd'hui les livres du roi : c'est le spectacle le plus noble et le plus brillant que l'Europe offre en ce genre. L'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des quarante de l'Académie française, et nommé en 1726 commis à la garde des livres et manuscrits, ainsi que M. Melot, aussi membre de l'Académie des Belles-Lettres, sont, de tous les hommes de lettres attachés à la *bibliothèque du roi*, ceux qui lui ont rendu les plus grands services. La magnificence des bâtiments est due, pour la plus grande partie, à leurs sollicitations : le bel ordre que l'on admire dans l'arrangement des livres, ainsi que dans l'excellent catalogue qui en a été fait, est dû à leurs connaissances; les accroissements prodigieux qu'elle a reçus depuis vingt-cinq ans, à leur zèle; l'utile facilité de puiser dans ce trésor littéraire, à leur amour pour les lettres et à l'estime particulière qu'ils portent à tous ceux qui les cultivent. C'est du *Mémoire historique* que ces deux savants hommes ont mis à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi* que nous avons extrait tout ce qui la concerne dans cet article. Nous invitons à le lire, ceux qui voudront connaître, dans un plus grand détail, les progrès et les accroissements de cette immense *bibliothèque*.

Pendant le cours de l'année 1728, il entra dans la *bibliothèque du roi* beaucoup de livres imprimés; il en vint de Lisbonne, donnés par MM. les comtes d'Ericeira; il en vint aussi des foires de Leipsick et de Francfort pour une somme considérable. La plus importante des acquisitions de cette année fut faite par l'abbé Sallier, à la vente de la *bibliothèque* de Colbert; elle consistait en plus de mille volumes. Mais de quelque mérite que puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celle que le ministère se proposait en 1728.

L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople avait fait naître en 1727, à l'abbé Bignon, l'idée de s'adresser, pour avoir les livres qui sortiraient de cette imprimerie, à Zaïd Aga, lequel, disait-on, en avait été nommé le directeur, et pour avoir aussi le catalogue des manuscrits grecs et autres qui pourraient être dans la *bibliothèque* du Grand Seigneur. L'abbé

Bignon l'avait connu en 1721, pendant qu'il était à Paris à la suite de Mehemet Effendi son père, ambassadeur de la Porte. Zaïd Aga promit les livres qui étaient actuellement sous presse : mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avait personne à Constantinople assez habile pour le faire. L'abbé Bignon communiqua cette réponse à M. le comte de Maurepas, qui prenait trop à cœur les intérêts de la *bibliothèque du roi* pour ne pas saisir avec empressement et avec zèle cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverrait à Constantinople des savants qui, en se chargeant de le faire, pourraient voir et examiner de près cette *bibliothèque*.

Ce n'est pas qu'on fût persuadé à la cour que la *bibliothèque* tant vantée des empereurs grecs existât encore; mais on voulait s'assurer de la vérité ou de la fausseté du fait; d'ailleurs le voyage qu'on projetait avait un objet qui paraissait moins incertain : c'était de recueillir tout ce qui pouvait rester des monuments de l'antiquité dans le Levant, en manuscrits, en médailles, en inscriptions, etc.

L'abbé Sevin et l'abbé Fourmont, tous deux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, furent chargés de cette commission. Ils arrivèrent au mois de décembre 1728 à Constantinople : mais ils ne purent obtenir l'entrée de la *bibliothèque* du Grand Seigneur; ils apprirent seulement par des gens dignes de foi qu'elle ne renfermait que des livres turcs et arabes, et nul manuscrit grec ou latin; et ils se bornèrent à l'autre objet de leur voyage. L'abbé Fourmont parcourut la Grèce pour y déterrer des inscriptions et des médailles; l'abbé Sevin fixa son séjour à Constantinople : là, secondé de tout le pouvoir de M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il mit en mouvement les consuls et ceux des Échelles qui avaient le plus de capacité, et les excita à faire, chacun dans son district, quelques découvertes importantes. Avec tous ces secours, et les soins particuliers qu'il se donna, il parvint à rassembler, en moins de deux ans, plus de six cents manuscrits en langue orientale; mais il perdit l'espérance de rien trouver des ouvrages des anciens Grecs, dont on déplore tant la perte. L'abbé Sevin revint en France, après avoir établi des correspondances néces-

saires pour continuer ce qu'il avait commencé; et en effet la *bibliothèque du roi* a reçu presque tous les ans, depuis son retour, plusieurs envois de manuscrits, soit grecs, soit orientaux. On est redevable à M. le comte de Maurepas de l'établissement des enfants ou jeunes élèves de langue, qu'on instruit à Constantinople aux dépens du roi : ils ont ordre de copier et de traduire les livres turcs, arabes et persans; usage bien capable d'exciter parmi eux de l'émulation. Ces copies et ces traductions sont adressées au ministre qui, après s'en être fait rendre compte, les envoie à la *bibliothèque du roi*. Les traductions ainsi jointes aux textes originaux forment déjà un recueil assez considérable, dont la république des lettres ne pourra, par la suite, que retirer un fort grand avantage.

L'abbé Bignon, non content des trésors dont la *bibliothèque du roi* s'enrichissait, prit les mesures les plus sages pour faire venir des Indes les livres qui pouvaient donner en France plus de connaissance qu'on n'en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêtèrent avec un tel empressement à ses vues, que depuis 1729 il a été fait des envois assez considérables de livres indiens pour former dans la *bibliothèque du roi* un recueil de ce genre, peut-être unique en Europe.

Dans les années suivantes, la *bibliothèque du roi* s'accrut encore par la remise d'un des plus précieux manuscrits qui puissent regarder la monarchie, intitulé *Registre de Philippe-Auguste*, qu'avait légué au roi M. Rouillé du Coudray, conseiller d'État; et par diverses acquisitions considérables : telles sont celles des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, de ceux de M. le premier président de Mesmes, du cabinet d'estampes de M. le marquis de Beringhen; du fameux recueil des manuscrits anciens et modernes de la *bibliothèque* de Colbert, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi et celle du Vatican; du cabinet de M. Cangé, collection infiniment curieuse, dont le catalogue est fort recherché des connaisseurs.

Pour ne pas donner à cet article trop d'étendue, nous avons cru devoir éviter d'entrer dans le détail des différentes acquisitions, et nous renvoyons encore une fois au *Mémoire historique* qui se trouve à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi*.

M. Bignon, maître des requêtes, l'un des quarante de l'Académie française, et descendant de MM. Bignon à qui nous avons eu occasion de donner les plus grands éloges, héritier de leur amour pour les lettres, comme il l'est des autres grandes qualités qui les ont rendus célèbres, exerce aujourd'hui avec beaucoup d'intelligence et de distinction la charge de maître de la librairie du roi.

On a vu, par ce que nous avons dit, avec combien de zèle plusieurs ministres ont concouru à mettre la *bibliothèque du roi* dans un état de splendeur et de magnificence qui n'a jamais eu d'exemple. M. de Maurepas est un de ceux sans doute à qui elle a eu les plus grandes obligations. M. le comte d'Argenson, dans le département de qui elle est aujourd'hui, ami des lettres et des savants, regarde la *bibliothèque du roi* comme une des plus précieuses parties de son administration; il continue, par goût et par la supériorité de ses lumières, ce qui avait été commencé par son prédécesseur : chose bien rare dans les grandes places. Qu'il soit permis à notre reconnaissance d'élever la voix et de dire : « Heureuse la nation qui peut faire d'aussi grandes pertes, et les réparer aussi facilement! »

BICHE (*Myth.*), symbole de Junon conservatrice. Les païens croyaient (car quelles fables ne fait-on pas croire aux hommes!) que des cinq *biches* aux cornes d'or, et plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivit dans les forêts de Thessalie, elle n'en prit que quatre qu'elle attacha à son char, et que Junon sauva la cinquième. La *biche* aux pieds d'airain et aux cornes d'or du mont Menale était consacrée à Diane; et ç'eût été un sacrilége que de la tuer. Euristhée ordonna à Hercule de la lui amener. Le héros la poursuivit pendant un an, l'atteignit enfin sur les bords du Ladon, la porta à Mycènes, et accomplit le quatrième de ses travaux.

BIEN (*homme de*), *homme d'honneur*, *honnête homme* (*Gram.*). Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de sa religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue dans aucune de ses actions les principes de l'équité naturelle : l'*homme de bien* fait des aumônes; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse; l'*honnête homme* rend la justice, même à son

ennemi. L'*honnête homme* est de tout pays; l'*homme de bien* et l'*homme d'honneur* ne doivent point faire des choses que l'*honnête homme* ne se permet pas.

Bien, Très, Fort (*Gram.*), termes qu'on emploie indistinctement en français pour marquer le degré le plus haut des qualités des êtres, ou ce que les grammairiens appellent le *superlatif :* mais ils ne désignent ce degré ni de la même manière, ni avec la même énergie. *Très* me paraît affecté particulièrement au superlatif, et le représenter comme idée principale, comme on voit dans le *Très-Haut* pris pour l'*Être suprême. Fort* marque moins le superlatif; mais affirme davantage : ainsi, quand on dit il est *fort équitable,* il semble qu'on fasse autant au moins d'attention à la certitude qu'on a de l'équité d'une personne qu'au degré ou point auquel elle pousse cette vertu. *Bien* marque encore moins le superlatif que *très* ou *fort;* mais il est souvent accompagné d'un sentiment d'admiration : *il est bien hardi !* Dans cette phrase, on désigne moins peut-être le degré de la hardiesse qu'on n'exprime l'étonnement qu'elle produit. Ces distinctions sont de M. l'abbé Girard. Il remarque, de plus, que *très* est toujours positif; mais que *fort et bien* peuvent être ironiques, comme dans : *C'est être fort sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne saurait avoir; c'est être bien patient que de souffrir des coups de bâton sans en rendre :* mais je crois que *très* n'est point du tout incompatible avec l'ironie, et qu'il est même préférable à *bien* et à *fort* en ce qu'il la marque moins. Lorsque *fort* et *bien* sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer, et cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à deviner à celui à qui l'on parle. *Très,* au contraire, pouvant se prononcer quand il est ironique comme s'il ne l'était pas, enveloppe davantage la raillerie, et laisse dans l'embarras celui qu'on raille.

BIENSÉANCE, s. f. *en morale.* La *bienséance* en général consiste dans la conformité d'une action avec le temps, les lieux et les personnes. C'est l'usage qui rend sensible à cette conformité. Manquer à la *bienséance* expose toujours au ridicule, et marque quelquefois un vice. La crainte de la gêne fait souvent oublier les *bienséances. Bienséance* ne se prend pas seulement dans un sens moral : on dit encore dans un sens physique : *cette pièce de terre est à ma bienséance,* quand son acquisition arrondit

un domaine, embellit un jardin, etc. Malheur à un petit souverain dont les États sont à la *bienséance* d'un prince plus puissant!

BIÈRE, s. f., espèce de boisson forte ou vineuse, faite non avec des fruits, mais avec des grains farineux. On en attribue l'invention aux Égyptiens. On prétend que ces peuples, privés de la vigne, cherchèrent dans la préparation des grains, dont ils abondaient, le secret d'imiter le vin, et qu'ils en tirèrent la *bière*. D'autres en font remonter l'origine jusqu'aux temps des fables, et racontent que Cérès ou Osiris en parcourant la terre, Osiris pour rendre les hommes heureux en les instruisant, Cérès pour retrouver sa fille égarée, enseignèrent l'art de faire la *bière* aux peuples à qui, faute de vignes, elles ne purent enseigner celui de faire le vin; mais quand on laisse là les fables pour s'en tenir à l'histoire, on convient que c'est de l'Égypte que l'usage de la *bière* a passé dans les autres contrées du monde. Elle fut d'abord connue sous le nom de *boisson pélusienne*, du nom de Peluse, ville située proche l'embouchure du Nil, où l'on faisait la meilleure *bière*. Il y en a eu de deux sortes: l'une, que les gens du pays nommaient *zythum*; et l'autre *carmi*. Elles ne différaient que dans quelque façon, qui rendait le *carmi* plus doux et plus agréable que le *zythum*. Elles étaient, selon toute apparence, l'une à l'autre comme notre *bière blanche* à notre *bière rouge*. L'usage de la *bière* ne tarda pas à être connu dans les Gaules, et ce fut pendant longtemps la boisson de ses habitants. L'empereur Julien, gouverneur de ces contrées, en a fait mention dans une assez mauvaise épigramme. Au temps de Strabon, la *bière* était commune dans les provinces du nord, en Flandre, et en Angleterre. Il n'est pas surprenant que les pays froids, où le vin et le cidre même manquent, aient eu recours à une boisson faite de grain et d'eau; mais que cette liqueur ait passé jusqu'en Grèce, ces beaux climats si fertiles en raisin, c'est ce qu'on aurait de la peine à croire, si des auteurs célèbres n'en étaient garants. Aristote parle de la *bière* et de son ivresse; Théophraste l'appelle οἶνος κριθῆς, *vin d'orge*; Eschyle et Sophocle, ζυθὸς βρύτον. Les Espagnols buvaient aussi de la *bière* au temps de Polybe. Les étymologies qu'on donne du mot *bière* sont trop mauvaises pour être rapportées; nous nous contenterons seulement de remarquer qu'on l'appelait aussi cervoise, *cervitia*.

BIGARRURE, Diversité, Variété, Différence (*Gram.*) : tous ces termes supposent pluralité de choses comparées entre elles. La *différence* suppose une comparaison de deux ou plusieurs choses, entre lesquelles on aperçoit des qualités communes à toutes, par lesquelles elles conviennent, et des qualités particulières à chacune et même peut-être opposées, qui les distinguent. *Diversité* marque assemblage ou succession d'êtres différents et considérés sans aucune liaison entre eux. Cet univers est peuplé d'êtres divers. *Variété* se dit d'un assemblage d'être différents, mais considérés comme parties d'un tout, d'où leur différence chasse l'uniformité, en occasionnant sans cesse des perceptions nouvelles. Il règne entre les fleurs de ce parterre une belle *variété*. *Bigarrure* ne diffère de *variété* que comme le bien et le mal ; et il se dit d'un assemblage d'êtres différents, mais considérés comme des parties d'un tout mal assorti et de mauvais goût. Quelle *différence* entre un homme et un autre homme! quelle *diversité* dans les goûts! quelle *bigarrure* dans les ajustements!

BIZARRE, Fantasque, Capricieux, Quinteux, Bourru (*Gram.*) : termes qui marquent tous un défaut dans l'humeur ou l'esprit, par lequel on s'éloigne de la manière d'agir ou de penser du commun des hommes. Le *fantasque* est dirigé dans sa conduite et dans ses jugements par des idées chimériques qui lui font exiger des choses une sorte de perfection dont elles ne sont pas susceptibles, ou qui lui font remarquer en elles des défauts que personne n'y voit que lui ; le *bizarre*, par une pure affectation de ne rien dire ou faire que de singulier ; le *capricieux*, par un défaut de principes qui l'empêche de s'y fixer ; le *quinteux*, par des révolutions subites de tempérament qui l'agitent ; et le *bourru*, par une certaine rudesse qui vient moins de fonds que d'éducation. Le *fantasque* ne va point sans le chimérique ; le *bizarre*, sans l'extraordinaire ; le *capricieux*, sans l'arbitraire ; le *quinteux* sans le périodique ; le *bourru*, sans le maussade ; et tous ces caractères sont incorrigibles.

BOHÉMIENS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) C'est ainsi qu'on appelle des vagabonds qui font profession de dire la bonne aventure à l'inspection des mains. Leur talent est de chanter, danser et voler. Pasquier en fait remonter l'origine jusqu'en 1427. Il raconte que douze *pénanciers* ou pénitents, qui se qualifiaient

de chrétiens de la Basse-Égypte, chassés par les Sarrasins, s'en vinrent à Rome, et se confessèrent au pape, qui leur enjoignit pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher sur aucun lit. Il y avait entre eux un comte, un duc et dix hommes de cheval; leur suite était de cent-vingt personnes : arrivées à Paris, on les logea à la Chapelle, où on les allait voir en foule. Ils avaient aux oreilles des boucles d'argent, et les cheveux noirs et crêpés; leurs femmes étaient laides, voleuses et diseuses de bonne aventure : l'évêque de Paris les contraignit de s'éloigner, et excommunia ceux qui les avaient consultés; depuis ce temps le royaume a été infesté de vagabonds de la même espèce, auxquels les états d'Orléans, tenus en 1560, ordonnèrent de se retirer, sous peine des galères. Les Biscayens et autres habitants de la même contrée ont succédé aux premiers *bohémiens*, et on leur en a conservé le nom. Ils se mêlent aussi de voler le peuple ignorant et superstitieux, et de lui dire la bonne aventure. On en voit moins à présent qu'on n'en voyait il y a trente ans, soit que la police les ait éclaircis, soit que le peuple devenu ou moins crédule ou plus pauvre, et par conséquent moins facile à tromper, le métier de *bohémien* ne soit plus aussi bon.

BOHITIS, s. m. pl. (*Hist. mod.*), prêtres de l'île espagnole en Amérique. Les Espagnols les trouvèrent en grande vénération dans le pays, quand ils y arrivèrent. Leurs fonctions principales étaient de prédire l'avenir et de faire la médecine. Ils employaient à l'une et à l'autre une plante appelée *cohoba :* la fumée du cohoba respirée par le nez leur causait un délire qu'on prenait pour une fureur divine; dans cette fureur ils débitaient avec enthousiasme un galimatias, moitié inintelligible, moitié sublime, que le peuple recevait comme des inspirations. La manière dont ils traitaient les maladies était plus singulière. Quand ils étaient appelés auprès d'un malade, ils s'enfermaient avec lui, faisaient le tour de son lit trois ou quatre fois, lui mettaient de leur salive dans la bouche, et, après plusieurs mouvements de tête et autres contorsions, soufflaient sur lui et lui suçaient le cou du côté droit. Ils avaient grand soin auparavant de mettre dans leur bouche un os, une pierre ou un morceau de chair; car ils en tiraient après l'opération quelque chose de semblable, qu'ils donnaient pour la

cause de la maladie, et que les parentes du malade gardaient avec soin, afin d'accoucher heureusement. Pour soulager le malade fatigué de ces cérémonies, ils lui imposaient légèrement les mains depuis la tête jusqu'aux pieds, ce qui ne l'empêchait pas de mourir; alors ils attribuaient sa mort à quelque péché récent dont elle était le châtiment. Ils n'avaient d'autre part aux sacrifices que celle de recevoir les pains d'offrande, de les bénir et de les distribuer aux assistants; mais ils étaient chargés de la punition de ceux qui n'observaient pas les jeûnes prescrits par la religion. Ils portaient un vêtement particulier, et ils pouvaient avoir plusieurs femmes.

BOIS, s. m. (*Économie rustique*). Ce terme a deux grandes acceptions : ou il se prend pour cette substance ou matière dure et solide que nous tirons de l'intérieur des arbres et arbrisseaux, ou pour un grand canton de terre planté d'arbres propres à la construction des édifices, au charronnage, au sciage, au chauffage, etc.

Si l'on jette un coup d'œil sur la consommation prodigieuse de *bois* qui se fait par la charpente, la menuiserie, d'autres arts, et par les feux des forges, des fonderies, des verreries et des cheminées, on concevra facilement de quelle importance doivent avoir été en tout temps, et chez toutes les nations, pour le public et pour les particuliers, la plantation, la culture et la conservation des forêts ou des *bois*, en prenant ce terme selon la seconde acception. Comment se peut-il donc que les hommes soient restés si longtemps dans les préjugés sur ces objets, et qu'au lieu de tendre sans cesse à la perfection, ils se soient au contraire de plus en plus entêtés de méthodes qui les éloignaient de leur but? Car c'est là qu'ils en étaient; c'est là qu'ils en sont encore pour la plupart, comme nous pourrions le démontrer par la comparaison des règles d'agriculture qu'ils ont prescrites, et qu'on suit, sur les *bois*, et par celles que l'expérience et la philosophie viennent d'indiquer à M. de Buffon. Mais notre objet est d'exposer la vérité, et non pas de l'associer à l'erreur : l'erreur ne peut être trop ignorée, et la vérité trop connue, surtout quand elle embrasse un objet aussi considérable que l'aliment du feu, et le second d'entre les matériaux qui entrent dans la construction des édifices. Nous observerons seulement que l'extrait que nous allons donner des différents

mémoires que M. de Buffon a publiés, non-seulement pourra éclairer sur la culture, l'amélioration et la conservation des *bois*, mais pourra même devenir une grande leçon pour les philosophes de se méfier de l'analogie; car il paraît que l'ignorance dans laquelle il semble qu'on aime encore à rester, malgré le grand intérêt qu'on a d'en sortir, ne vient dans son origine que d'avoir transporté les règles de l'agriculture des jardins à l'agriculture des forêts. La nature a ses lois, qui ne nous paraissent peut-être si générales, et s'étendre uniformément à un si grand nombre d'êtres, que parce que nous n'avons pas la patience ou la sagacité de connaître la conduite qu'elle tient dans la production et la conservation de chaque individu. Nous nous attachons au gros de ses opérations; mais les finesses de sa main-d'œuvre, s'il est permis de parler ainsi, nous échappent sans cesse, et nous persistons dans nos erreurs jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme de génie assez ami des hommes pour chercher la vérité, et j'ajouterais volontiers assez courageux pour la communiquer quand il l'a trouvée.

Le nom de *bois*, pris généralement, comprend les *forêts*, les *bois*, les *haies*, et les *buissons* ou *bocages*.

L'on entend vulgairement sous le nom de *forêt* un *bois* qui embrasse une fort grande étendue de pays.

Sous le nom de *bois*, l'on comprend un *bois* de moyenne étendue.

Le *parc* est un *bois* enfermé de murs.

Les noms de *haie* et de *buisson* ou *bocage* sont usités en quelques endroits pour signifier un *bois* de peu d'arpents.

Néanmoins l'usage fait souvent employer indifféremment les noms de *forêts* et de *bois*; il y a même des *bois* de très-grande étendue, des *forêts* qui occupent peu d'espace, et des *bois* qui ne sont appelés que *haies* ou *buissons*, et *chaumes*: comme les chaumes d'Avenay près Beligny-sur-Ouche, dans le bailliage de Dijon en France, qui contiennent autant d'arpents que des *bois* de moyenne grandeur.

Toutes ces sortes de *bois* sont plantés d'arbres, qui sont ou en futaie ou en taillis.

Futaie se dit des arbres qu'on laisse croître sans les couper que fort tard.

Taillis, des arbres dont la coupe se fait de temps en temps, et plus tôt que celle de la futaie.

Il y a des forêts qui sont toutes en futaie, d'autres toutes en taillis; mais la plupart sont mêlées de l'une et de l'autre sorte.

Quand on parle de *bois* de futaie et de taillis, on considère le *bois* debout et sur le canton même qui en est couvert, et formant des forêts, etc.

Dans les autres occasions, le terme *bois* s'entend du *bois* abattu et destiné aux usages de la vie civile; c'est sous ces deux points de vue que nous allons considérer le *bois*[1].

Bois de chauffage. Le *bois de chauffage* est *neuf* ou *flotté*. Les marchands de *bois neuf* sont ceux qui embarquent sur les ports des rivières navigables des *bois* qui y ont été amenés par charroi, et ils les empilent ensuite en théâtre, comme on le voit sur les ports et autres places dont la ville de Paris leur a accordé l'usage. Ces sortes de marchands ne font guère que le tiers de la provision de cette ville.

Les marchands de *bois* flotté sont ceux qui font venir leurs *bois* des provinces plus éloignées. Ils les jettent d'abord à *bois perdu* sur les ruisseaux qui entrent dans les rivières sur lesquelles ce commerce est établi; ensuite ces mêmes rivières les amènent elles-mêmes encore à *bois perdu* jusqu'aux endroits où il est possible de les mettre en trains pour les conduire à Paris, après néanmoins les avoir retirés de l'eau avant de les flotter en train, et les avoir fait sécher suffisamment, sans quoi le *bois* irait à fond. Ces marchands font les deux autres tiers de la provision.

Il y a quelques siècles que l'on était dans l'appréhension que Paris ne manquât un jour de *bois de chauffage;* les forêts des environs se détruisaient, et l'on prévoyait qu'un jour il faudrait y transporter le *bois* des provinces éloignées, ce qui rendrait cette marchandise si utile et d'un usage si général d'un prix exorbitant, occasionné par le coût des charrois. Si l'on eût demandé alors à la plupart de ceux qui sentent le moins aujourd'hui le mérite de l'invention du flottage des *bois* comment on

1. Suit un résumé des expériences faites sur les bois par Buffon. (V. *Mémoires de l'Académie*, année 1738 et *Œuvres* de Buffon).

pourrait remédier au terrible inconvénient dont on était menacé, ils y auraient été, je crois, bien embarrassés ; l'accroissement et l'entretien des forêts eussent été, selon toute apparence, leur unique ressource. C'est en effet à ces moyens longs, coûteux et pénibles, que se réduisit alors toute la prudence du gouvernement, et la capitale était sur le point de devenir beaucoup moins habitée par la cherté du *bois*, lorsqu'un nommé *Jean Rouvet*, bourgeois de Paris, imagina en 1549 de rassembler les eaux de plusieurs ruisseaux et rivières non navigables, d'y jeter les *bois* coupés dans les forêts les plus éloignées, de les faire descendre ainsi jusqu'aux grandes rivières ; là, d'en former des trains et de les amener à flot, et sans bateaux, jusqu'à Paris. J'ose assurer que cette invention fut plus utile au royaume que plusieurs batailles gagnées, et méritait des honneurs autant au moins qu'aucune belle action. Jean Rouvet fit ses premiers essais dans le Morvand ; il rassembla tous les ruisseaux de cette contrée, fit couper ses *bois*, et les abandonna hardiment au courant des eaux : il réussit. Mais son projet, traité de folie avant l'exécution et traversé après le succès, comme c'est la coutume, ne fut porté à la perfection, et ne reçut toute l'étendue dont il était susceptible, qu'en 1566, par *René Arnoul*. Ceux qui voient arriver à Paris ces longues masses de *bois* sont effrayés, pour ceux qui les conduisent, à leur approche des ponts ; mais il n'y en a guère qui remontent jusqu'à l'étendue des vues et à l'intrépidité du premier inventeur qui osa rassembler des eaux à grands frais, et y jeter ensuite le reste de sa fortune . . . . . .

Je ne finirai point cet article du bois de chauffage, qui forme un objet presque aussi important que celui de construction et de charpente, sans observer que nous sommes menacés d'une disette prochaine de l'un et de l'autre, et que la cherté seule du premier peut avoir une influence considérable sur l'état entier du royaume. Le bois de chauffage ne peut devenir extrêmement rare et d'un grand prix sans chasser de la capitale un grand nombre de ses habitants ; or il est constant que la capitale d'un royaume ne peut être attaquée de cette manière sans que le reste du royaume s'en ressente. Je ne prévois qu'un remède à cet inconvénient, et ce remède est même de nature à prévenir le mal, si on l'employait dès à présent. Quand les

forêts des environs de la ville furent épuisées, il se trouva un homme qui entreprit d'y amener à peu de frais les bois des forêts éloignées, et il réussit. Lorsque la négligence dans laquelle on persiste aura achevé de détruire les forêts éloignées, il est certain qu'on aura recours au charbon de terre; et il est heureusement démontré qu'on en trouve presque partout. Mais pourquoi n'en pas chercher et ouvrir des carrières dès aujourd'hui? pourquoi ne pas interdire l'usage du bois à tous les états et à toutes les professions dans lesquels on peut aisément s'en passer? car il en faudra venir là tôt ou tard, et si l'on s'y prenait plus tôt, on donnerait le temps à nos forêts de se restituer; et en prenant pour l'avenir d'autres précautions que celles qu'on a prises pour le passé, nos forêts, mises une fois sur un bon pied, pourraient fournir à tous nos besoins, sans que nous eussions davantage à craindre qu'elles nous manquassent. Il me semble que les vues que je propose sont utiles; mais j'avoue qu'elles ont un grand défaut, celui de regarder plutôt l'intérêt de nos neveux que le nôtre; et nous vivons dans un siècle philosophique où l'on fait tout pour soi, et rien pour la postérité.

Bois de vie (*Hist. ecclés.*). On nomme ainsi parmi les Juifs deux petits bâtons, semblables à peu près à ceux des cartes géographiques roulées, par où on prend le livre de la loi, afin de ne pas toucher au livre même, qui est enveloppé dans une espèce de bande d'étoffe brodée à l'aiguille. Les Juifs ont un respect superstitieux pour ce *bois;* ils le touchent avec deux doigts seulement, qu'ils portent sur-le-champ aux yeux, car ils s'imaginent que cet attouchement leur a donné la qualité de fortifier la vue, de guérir du mal d'yeux, de rendre la santé, et de faciliter les accouchements des femmes enceintes : les femmes n'ont cependant pas le privilége de toucher les *bois de vie*, mais elles doivent se contenter de les regarder de loin.

Bois sacrés (*Myth.*). Les *bois* ont été les premiers lieux destinés au culte des dieux. C'est dans le creux des arbres et des antres, le silence des *bois* et le fond des forêts, que se sont faits les premiers sacrifices. La superstition aime les ténèbres; elle éleva dans des lieux écartés ses premiers autels. Quand elle eut des temples dans le voisinage des villes, elle ne négligea pas d'y jeter une saine horreur en les environnant d'arbres

épais. Ces forêts devinrent bientôt aussi révérées que les temples mêmes. On s'y assembla; on y célébra des jeux et des danses. Les rameaux des arbres furent chargés d'offrandes; les troncs sacrés aussi révérés que les prêtres; les feuilles interrogées comme les dieux; ce fut un sacrilége d'arracher une branche. On conçoit combien ces lieux déserts étaient favorables aux prodiges : aussi s'y en faisait-il beaucoup. Apollon avait un *bois* à Claros, où jamais aucun animal venimeux n'était entré; les cerfs des environs y trouvaient un refuge assuré, quand ils étaient poursuivis; la vertu du dieu repoussait les chiens; ils aboyaient autour de son *bois*, où les cerfs tranquilles broutaient. Esculape avait le sien près d'Épidaure; il était défendu d'y laisser naître ou mourir personne. Le *bois* que Vulcain avait au mont Etna était gardé par des chiens sacrés, qui flattaient de la queue ceux que la dévotion y conduisaient, déchiraient ceux qui en approchaient avec des mains impures, et éloignaient les hommes et les femmes qui y cherchaient une retraite ténébreuse. Les Furies avaient à Rome un *bois sacré*.

BOISSON, s. f. On peut donner ce nom à tout aliment fluide destiné à réparer nos forces; définition qui n'exclut pas les remèdes même fluides. On a vu, en Angleterre, un homme qui ne vivait que de fomentations qu'on lui appliquait à l'extérieur. Le but de la *boisson* est de remédier à la soif, au dessèchement, à l'épaisseur ou à l'acrimonie des humeurs. L'eau froide, très-légère, sans odeur ni sans goût, puisée dans le courant d'une rivière, serait la *boisson* la plus saine pour un homme robuste. L'eau froide est adoucissante; elle fortifie les viscères; elle nettoie tout : si les jeunes gens pouvaient s'en contenter, ils auraient rarement des maladies aiguës. Hérodote paraît attribuer la longue vie des Éthiopiens à l'usage d'une eau pure et légère. Il semblerait qu'il faudrait réserver la bière, le vin et les autres liqueurs fortes pour les occasions où il s'agit d'échauffer, de donner du mouvement, d'irriter, d'atténuer, etc. Boire de l'eau, et vivre d'aliments qui ne soient point du tout gras, voilà, dit Boerhaave, le moyen de rendre le corps ferme et les membres vigoureux.

BONHEUR, Prospérité (*Gram.*), termes relatifs à l'état d'un être qui pense et qui sent. Le *bonheur* est l'effet du hasard; il arrive inopinément. La *prospérité* est un *bonheur* continu, qui

semble dépendre de la bonne conduite. Les fous ont quelquefois du *bonheur*. Les sages ne prospèrent pas toujours. On dit du *bonheur* qu'il est grand, et de la *prospérité* qu'elle est rapide. Le *bonheur* se dit et du bien qui nous est arrivé, et du mal que nous avons évité. La *prospérité* ne s'entend jamais que d'un bien augmenté par degrés. Le Capitole sauvé de la surprise des Gaulois par les cris des oies sacrées, dit l'abbé Girard, est un trait qui montre le grand *bonheur* des Romains; mais ils doivent à la sagesse de leurs lois et à la valeur de leurs soldats leur longue *prospérité*.

BONNE DÉESSE (*Myth.*). *Dryade*, femme de Faune, roi d'Italie, que son époux fit mourir à coups de verges, pour s'être enivrée, et à laquelle, de regret, il éleva dans la suite des autels. Quoique Fauna aimât fort le vin, on dit toutefois qu'elle fut si chaste qu'aucun homme n'avait su son nom, ni vu son visage. Les hommes n'étaient point admis à célébrer sa fête, ni le myrte à parer ses autels. On lui faisait, tous les ans, un sacrifice dans la maison, et par les mains de la femme du grand prêtre; les vestales y étaient appelées, et la cérémonie ne commençait qu'avec la nuit : alors on voilait les représentations même des animaux mâles; le grand prêtre s'éloignait, emmenant avec lui tout ce qui était de son sexe. On prétend que c'était en mémoire de la faute et du châtiment de Fauna qu'on bannissait le myrte de son autel, et qu'on y plaçait une cruche pleine de vin : le vin, parce qu'elle l'avait aimé; le myrte, parce que ce fut de branches de myrte qu'on fit la verge dont elle fut si cruellement fouettée pour en avoir trop bu. Les Grecs sacrifiaient aussi à la *bonne déesse*, qu'ils appelaient *la déesse des femmes*, et qu'ils donnaient pour une des nourrices de Bacchus, dont il leur était défendu de prononcer le nom. Du temps de Cicéron, qui appelle les mystères de la *bonne déesse*, par excellence, *mystères des Romains*, Publius Clodius les profana en se glissant en habit de femme chez Jules César, dans le dessein de corrompre Mutia, sa femme. La déesse Fauna faisait un double rôle en Italie; c'était une ancienne reine du pays, et c'était aussi la terre : cette duplicité de personnage est commune à la plupart des dieux du paganisme, et voici la raison qu'on en lit dans le grand *Dictionnaire historique*. Dans les premiers temps, tous les cultes se rapportaient à des êtres maté-

riels, comme le ciel, les astres, la terre, la mer, les bois, les fleuves, qu'on prenait grossièrement pour les seules causes des biens et des maux. Mais comme le progrès de l'opinion n'a plus de bornes quand celles de la nature ont été franchies, la vénération religieuse qu'on avait conçue pour ces êtres s'étendit bientôt avec plus de raison aux personnes qui en avaient inventé le culte. Cette vénération augmenta insensiblement dans la suite des âges par l'autorité et le relief que donne l'antiquité; et comme les hommes ont toujours eu le penchant d'imaginer les dieux semblables à eux, rien ne paraissant à l'homme, dit Cicéron, si excellent que l'homme même, on en vint peu à peu à diviniser les inventeurs des cultes, et à les confondre avec les divinités mêmes qu'ils avaient accréditées. C'est ainsi que la même divinité fut honorée en plusieurs endroits de la terre sous différents noms, sous les noms qu'elle avait portés, et les noms des personnes qui lui avaient élevé les premiers autels; et que Fauna fut confondue avec la terre, dont elle avait introduit le culte en Italie. On l'appela aussi la *bonne déesse*, la *déesse par excellence*, parce que la terre est la nourrice du genre humain, et que la plupart des êtres ne tirent leur dignité que du bien ou du mal que nous en recevons.

BONOSIENS ou Bonosiaques, s. m. (*Hist. ecclés.*), nom d'une secte que Bonose, évêque de Macédoine, renouvela au IVe siècle. Ses erreurs, de même que celles de Photin, consistaient à soutenir que la Vierge avait cessé de l'être à l'enfantement. Le pape Gélase les condamna. Comme ils baptisaient au nom de la Trinité, on les recevait dans l'Église sans baptême, au lieu que le second concile d'Arles veut que les Photiniens ou Paulianistes soient rebaptisés; ce qui constitue quelque différence entre ces derniers hérétiques et les *Bonosiens*.

BON SENS, s. m. (*Métaphysique*). C'est la mesure de jugement et d'intelligence avec laquelle tout homme est en état de se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société.

Otez à l'homme le *bon sens*, et vous le réduirez à la qualité d'automate ou d'enfant. Il me semble qu'on exige plutôt dans les enfants de l'esprit que du *bon sens*; ce qui me fait croire que le *bon sens* suppose de l'expérience et que c'est de la faculté de déduire des expériences qu'on fait le plus communément les inductions les plus immédiates. Il y a bien de

la différence dans notre langue entre un homme de *sens* et un homme de *bon sens :* l'homme de *sens* a de la profondeur dans les connaissances, et beaucoup d'exactitude dans le jugement; c'est un titre dont tout homme peut être flatté; l'homme de *bon sens*, au contraire, passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité. Au reste, il n'y a rien de plus relatif que les termes, *sens, sens commun, bon sens, esprit, jugement, pénétration, sagacité, génie,* et tous les autres termes qui marquent soit l'étendue, soit la sorte d'intelligence de chaque homme. On donne ou l'on accorde ces qualités, selon qu'on les mérite plus ou moins soi-même.

BORNES, Termes, Limites (*Gram.*), termes qui sont tous relatifs à l'étendue finie; le *terme* marque jusqu'où l'on peut aller ; les *limites*, ce qu'il n'est pas permis de passer ; les *bornes*, ce qui empêche d'aller en avant. Le *terme* est un *point*; les *limites* sont une *ligne;* les *bornes* un *obstacle*. On approche ou l'on éloigne le *terme :* on étend ou l'on resserre les *limites :* on avance ou l'on recule les *bornes*. On dit les *bornes d'un champ*, les *limites d'une province*, le *terme d'une course*.

BOUCHER, s. m. (*Police anc. et mod. et Art.*), celui qui est autorisé à faire tuer de gros bestiaux, et à en vendre la chair en détail.

La viande de boucherie est la nourriture la plus ordinaire après le pain, et par conséquent une de celles qui doivent davantage et le plus souvent intéresser la santé. La police ne peut donc veiller trop attentivement sur cet objet : mais elle prendra toutes les précautions qu'il comporte, si elle a soin que les bestiaux destinés à la boucherie soient sains; qu'ils soient tués, et non morts de maladie ou étouffés; que l'apprêt des chairs se fasse proprement, et que la viande soit débitée en temps convenable.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu des *bouchers* chez les Grecs, au moins du temps d'Agamemnon. Les héros d'Homère sont souvent occupés à dépecer et à faire cuire eux-mêmes leurs viandes; et cette fonction, qui est si désagréable à la vue, n'avait alors rien de choquant.

A Rome il y avait deux corps ou colléges de *bouchers*, ou gens chargés par état de fournir à la ville les bestiaux nécessaires à sa subsistance : il n'était pas permis aux enfants des

bouchers de quitter la profession de leurs pères, sans abandonner à ceux dont ils se séparaient la partie des biens qu'ils avaient en commun avec eux. Ils élisaient un chef qui jugeait leurs différends : ce tribunal était subordonné à celui du préfet de la ville. L'un de ces corps ne s'occupa d'abord que de l'achat des porcs, et ceux qui le composaient en furent nommés *suarii;* l'autre était pour l'achat et la vente des bœufs, ce qui fit appeler ceux dont il était formé *boarii* ou *pecuarii*. Ces deux corps furent réunis dans la suite.

Ces marchands avaient sous eux des gens dont l'emploi était de tuer les bestiaux, de les habiller, de couper les chairs, et de les mettre en vente; ils s'appelaient *laniones* ou *lanii*, ou même *carnifices :* on appelait *lanienæ* les endroits où l'on tuait, et *macella* ceux où l'on vendait. Nous avons la même distinction; les tueries ou échaudoirs de nos *bouchers* répondent aux *lanienæ*, et leurs étaux aux *macella*.

Les *bouchers* étaient épars en différents endroits de la ville; avec le temps on parvint à les rassembler au quartier de *Cœlimontium*. On y transféra aussi les marchés des autres substances nécessaires à la vie, et l'endroit en fut nommé *macellum magnum*. Il y a sur le terme *macellum* un grand nombre d'étymologies qui ne méritent pas d'être rapportées.

Le *macellum magnum*, ou *la grande boucherie*, devint, sous les premières années du règne de Néron, un édifice à comparer en magnificence aux bains, aux cirques, aux aqueducs, et aux amphithéâtres. Cet esprit, qui faisait remarquer la grandeur de l'empire dans tout ce qui appartenait au public, n'était pas entièrement éteint : la mémoire de l'entreprise du *macellum magnum* fut transmise à la postérité par une médaille où l'on voit par le frontispice de ce bâtiment qu'on n'y avait épargné ni les colonnes, ni les portiques, ni aucune des autres richesses de l'architecture.

L'accroissement de Rome obligea dans la suite d'avoir deux autres boucheries; l'une fut placée *in regione Esquilina*, et fut nommée *macellum Livianum;* l'autre, *in regione fori Romani*.

La police que les Romains observaient dans leurs boucheries s'établit dans les Gaules avec leur domination; et l'on trouve dans Paris, de temps immémorial, un corps composé d'un certain nombre de familles chargées du soin d'acheter les

bestiaux, d'en fournir la ville et d'en débiter les chairs. Elles étaient réunies en un corps où l'étranger n'était point admis, où les enfants succédaient à leurs pères, et les collatéraux à leurs parents; où les mâles seuls avaient droit aux biens qu'elles possédaient en commun, et où, par une espèce de substitution, les familles qui ne laissaient aucun hoir en ligne masculine n'avaient plus de part à la société; leurs biens étaient dévolus aux autres *jure accrescendi*. Ces familles élisaient entre elles un chef à vie, sous le titre de *maître des bouchers*, un greffier, et un procureur d'office. Ce tribunal, subordonné au prévôt de Paris, ainsi que celui des *bouchers* de Rome l'était au préfet de la ville, décidait en première instance des contestations particulières, et faisait les affaires de la communauté.

On leur demanda souvent leur titre, mais il ne paraît pas qu'ils l'aient jamais fourni; cependant leur privilége fut confirmé par Henri II, en 1550, et ils ne le perdirent, en 1673, que par l'édit général de la réunion des justices à celle du Châtelet.

Telle est l'origine de ce qu'on appela dans la suite *la grande boucherie*; l'accroissement de la ville rendit nécessaire celui des boucheries, et l'on en établit en différents quartiers; mais *la grande boucherie* se tint toujours séparée des autres, et n'eut avec elles aucune correspondance, soit pour la jurande, soit pour la discipline.

A mesure que les propriétaires de ces boucheries diminuèrent en nombre et augmentèrent en opulence, ils se dégoûtèrent de leur état, et abandonnèrent leurs étaux à des étrangers. Le parlement, qui s'aperçut que le service du public en souffrait, les contraignit d'occuper ou par eux-mêmes ou par des serviteurs : de là vinrent les *étaliers bouchers*. Ces étaliers demandèrent dans la suite à être maîtres, et on le leur accorda; les *bouchers* de la grande boucherie s'y opposèrent inutilement; il leur fut défendu de troubler les nouveaux maîtres dans leurs fonctions; ces nouveaux furent incorporés avec les *bouchers* des autres boucheries : dans la suite, ceux même de la grande boucherie leur louèrent leurs étaux, et toute distinction cessa dans cette profession.

La première boucherie de Paris fut située au parvis Notre-Dame; sa démolition et celle de la boucherie de la porte de

Paris fut occasionnée par les meurtres que commit sous le règne de Charles VI un *boucher* nommé *Caboche*. Ce châtiment fut suivi d'un édit du roi, daté de 1416, qui supprime la dernière, qu'on appelait *la grande boucherie*, confisque ses biens, révoque ses priviléges, et la réunit avec les autres *bouchers* de la ville, pour ne faire qu'un corps, ce qui fut exécuté; mais deux ans après, le parti que les *bouchers* soutenaient dans les troubles civils étant devenu le plus fort, l'édit de leur suppression fut révoqué, et la démolition des nouvelles boucheries ordonnée. Une réflexion se présente ici naturellement, c'est que les corps qui tiennent entre leurs mains les choses nécessaires à la subsistance du peuple sont très-redoutables dans les temps de révolution, surtout si ces corps sont riches, nombreux et composés de familles alliées. Comme il est impossible de s'assurer particulièrement de leur fidélité, il me semble que la bonne politique consiste à les diviser; pour cet effet, ils ne devraient point former de communauté, et il devrait être libre à tout particulier de vendre en étal de la viande et du pain.

La grande boucherie de la porte de Paris fut rétablie : mais on laissa subsister trois de celles qui devaient être démolies; la boucherie de Beauvais, celle du Petit-Pont, et celle du cimetière Saint-Jean. Il n'y avait alors que ces quatre boucheries; mais la ville s'accroissant toujours, il n'était pas possible que les choses restassent dans cet état; aussi s'en forma-t-il, depuis 1418 jusqu'en 1540, une multitude d'autres, accordées au mois de février 1587, et enregistrées au parlement, malgré quelques oppositions de la part de ceux de la grande boucherie qui souffraient à être confondus avec le reste des *bouchers*, dont les principales étaient celles de Saint-Martin-des-Champs, des religieuses de Montmartre, des religieux de Saint-Germain-des-Prés, les boucheries du Temple, de Sainte-Geneviève, etc., sans compter un grand nombre d'étaux dispersés dans les différents quartiers de la ville.

Ces établissements, isolés les uns des autres, donnèrent lieu à un grand nombre de contestations qu'on ne parvint à terminer qu'en les réunissant en un seul corps, ce qui fut exécuté, en conséquence de lettres patentes sollicitées par la plupart des *bouchers* même.

Il fut arrêté en même temps : 1° que nul ne sera reçu

maître, s'il n'est fils de maître, ou n'a servi comme apprenti et obligé pendant trois ans; et acheté, vendu, habillé et débité chair, pendant trois autres années;

2° Que les fils de maître ne feront point chef-d'œuvre, pourvu qu'ils aient travaillé trois à quatre ans chez leurs parents;

3° Que la communauté aura quatre jurés élus deux à deux, et de deux en deux ans;

4° Que nul ne sera reçu, s'il n'est de bonnes mœurs;

5° Qu'un serviteur ne pourra quitter son maître, ni un autre maître le recevoir, sans congé et certificat, sous peine d'un demi-écu d'amende pour le serviteur et de deux écus pour le maître;

6° Que celui qui aspirera à la maîtrise habillera, en présence des jurés et maîtres, un bœuf, un mouton, un veau et un porc;

7° Que nul ne fera état de maître *boucher*, s'il n'a été reçu, et s'il n'a fait le serment;

8° Qu'aucun *boucher* ne tuera porc nourri ès maisons d'huiliers, barbiers ou maladreries, à peine de dix écus;

9° Qu'aucun n'exposera en vente chair qui ait le fy, sous peine de dix écus;

10° Que les jurés visiteront les bêtes destinées ès boucheries, et veilleront à ce que la chair en soit vénale, sous peine d'amende;

11° Que s'il demeure des chairs, du jeudi au samedi, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Rémy, elles ne pourront être exposées en vente, sans avoir été visitées par les *bouchers*, à peine d'amende;

12° Que ceux qui sont alors *bouchers* continueront, sans être obligés à expérience et chef-d'œuvre;

13° Que les veuves jouiront de l'état de leur mari, et qu'elles n'en perdront les priviléges qu'en épousant dans un autre état;

14° Que les enfants pourront succéder à leur père sans expérience ni chef-d'œuvre, pourvu qu'ils aient servi sous lui pendant trois ans;

15° Que les enfants de maître ne pourront aspirer à maîtrise avant dix-huit ans;

16° Que les autres ne pourront être reçus avant vingt-quatre;

De la police des étaux. Lorsque les *bouchers* furent tentés

de quitter leur profession et de louer leurs étaux, on sentit bien que plus ce loyer serait fort, plus la viande augmenterait de prix : inconvénient auquel la police remédia en 1540, en fixant le loyer des étaux à seize livres parisis par an. Il monta successivement, et en 1690 il était à neuf cent cinquante livres. Mais la situation, l'étendue, la commodité du commerce, ayant mis depuis entre les étaux une inégalité considérable, la sévérité de la fixation n'a plus de lieu, et les propriétaires font leurs baux comme ils le jugent à propos. Il est seulement défendu de changer les locataires, de demander des augmentations, de renouveler un bail, ou de le transporter sans la permission du magistrat de police.

Il est aussi défendu d'occuper un second étal, sous un nom emprunté dans la même boucherie, et plus de trois étaux dans toute la ville.

De l'achat des bestiaux. La première fonction du *boucher* après sa réception est l'achat des bestiaux : les anciens dispensaient les *bouchers* des charges onéreuses et publiques; toute la protection dont ils avaient besoin leur était accordée : on facilitait et l'on assurait leur commerce autant qu'on le pouvait. Si nos *bouchers* n'ont pas ces avantages, ils en ont d'autres : un des principaux, c'est que leur état est libre; ils s'engagent avec le public tous les ans aux approches de Pâques; mais leur obligation finit en carême.

La police de l'achat des bestiaux se réduit à quatre points; 1° quels bestiaux il est permis aux *bouchers* d'acheter; 2° en quels lieux ils en peuvent faire l'achat; 3° comment ils en feront les payements; 4° la conduite des bestiaux des marchés à Paris, et leur entretien dans les étables.

Autrefois les *bouchers* vendaient bœuf, veau, mouton, porc, agneau et cochon de lait.

Des tueries ou échaudoirs. On a senti en tout temps les avantages qu'il y aurait pour la salubrité de l'air et la propreté de la ville à en éloigner un grand nombre de professions, et l'on a toujours prétendu que le projet d'établir des tueries sur la rivière, le lieu qui leur convient le plus, n'était bon qu'en spéculation. M. le commissaire de la Mare n'a point pris parti sur cette question; il s'est contenté de rapporter les raisons pour et contre.

Il observe : 1° que la translation des tueries du milieu de la ville aux extrémités des faubourgs a été ordonnée par plusieurs arrêts, et qu'elle a lieu à Lyon, Moulins, Tours, Laval, Nantes, et d'autres villes;

2° Que les embarras et même les accidents causés par les gros bestiaux dans les rues de la ville semblent l'exiger;

3° Que ce projet s'accorde avec l'intérêt et la commodité du *boucher* et du public : du *boucher*, à qui il en coûterait moins pour sa quotité dans une tuerie publique que pour son loyer d'une tuerie particulière; du public, qui se ressentirait sur le prix de la viande de cette diminution de frais;

4° Qu'il est désagréable de laisser une capitale infectée par des immondices et du sang qui en corrompent l'air, et la rendent malsaine, et d'un aspect dégoûtant.

Malgré la justesse de ces observations, je crois que dans une grande ville surtout il faut que les boucheries et les tueries soient dispersées. On peut en apporter une infinité de raisons : mais celle qui me frappe le plus est tirée de la tranquillité publique. Chaque *boucher* a quatre garçons; plusieurs en ont six : ce sont tous gens violents, indisciplinables, et dont la main et les yeux sont accoutumés au sang. Je crois qu'il y aurait du danger à les mettre en état de se pouvoir compter; et que si l'on en ramassait onze à douze cents en trois ou quatre endroits, il serait très-difficile de les contenir, et de les empêcher de s'entr'assommer : mais le temps amène même des occasions où leur fureur naturelle pourrait se porter plus loin. Il ne faut que revenir au règne de Charles VI et à l'expérience du passé pour sentir la force de cette réflexion, et d'une autre que nous avons faite plus haut. Loin de rassembler ces sortes de gens, il me semble qu'il serait du bon ordre et de la salubrité qu'ils fussent dispersés un à un comme les autres marchands.

De la vente des chairs. La bonne police doit veiller à ce que la qualité en soit saine, le prix juste et le commerce discipliné.

En Grèce, les *bouchers* vendaient la viande à la livre, et se servaient de balance et de poids. Les Romains en usèrent de même pendant longtemps; mais ils assujettirent dans la suite l'achat des bestiaux et la vente de la viande, c'est-à-dire le commerce d'un objet des plus importants, à la méthode la plus

extravagante. Le prix s'en décidait à une espèce de sort. Quand l'acheteur était content de la marchandise, il fermait une de ses mains; le vendeur en faisait autant : chacun ensuite ouvrait à la fois et subitement, ou tous ses doigts ou une partie. Si la somme des doigts ouverts était pair, le vendeur mettait à sa marchandise le prix qu'il voulait : si au contraire elle était impair, ce droit appartenait à l'acheteur. C'est ce qu'ils appelaient *micare*, et ce que les Italiens appellent encore aujourd'hui *jouer à la moure*. Il y en a qui prétendent que la *mication* des boucheries romaines se faisait un peu autrement : que le vendeur levait quelques-uns de ses doigts, et que si l'acheteur devinait subitement le nombre des doigts ouverts ou levés, c'était à lui à fixer le prix de la marchandise, sinon à la payer le prix imposé par le vendeur.

Il était impossible que cette façon de vendre et d'acheter n'occasionnât bien des querelles. Aussi fut-on obligé de créer un tribun et d'autres officiers des boucheries, c'est-à-dire d'augmenter l'inconvénient; car on peut tenir pour maxime générale que tant qu'on n'aura aucun moyen qui contraigne les hommes en place à faire leur devoir, c'est rendre un désordre beaucoup plus grand, ou pour le présent ou pour l'avenir, que d'augmenter le nombre des hommes en place.

La création du tribun et des officiers des boucheries ne supprima pas les inconvénients de la *mication :* elle y ajouta seulement celui des exactions, et il en fallut revenir au grand remède, à celui qu'il faut employer en bonne police toutes les fois qu'il est praticable, la suppression. On supprima la *mication et tous les gens de robe* qu'elle faisait vivre. L'ordonnance en fut publiée l'an 360 et gravée sur une table de marbre qui se voit encore à Rome dans le palais Vatican. C'est un monument très-bien conservé. Le voici :

EX AUCTORITATE TURCI APRONIANI, V. C. PRÆFECTI URBIS.

Ratio docuit, utilitate suadente, consuetudine micandi summota sub exagio potius pecora vendere quam digitis concludentibus tradere; et adpenso pecore, capite, pedibus et sevo lactante (*mactanti*) et subjugulari (*subjugulanti*) lanio cedentibus, reliqua caro cum pelle et iteraneis proficiat venditori, sub conspectu publico fide ponderis comprobata, ut quantum caro occisi pecoris adpendat et emptor norit et

venditor, commodis omnibus, et præda damnata quam tribunus officium cancellarius et scriba de pecuariis capere consueverant. Quæ forma interdicti et dispositionis. sub gladii periculo perpetuo, custodienda mandatur.

« La raison et l'expérience ont appris qu'il est de l'utilité publique de supprimer l'usage de la *mication* dans la vente des bestiaux, et qu'il est beaucoup plus à propos de la faire au poids que de l'abandonner au sort des doigts; c'est pourquoi, après que l'animal aura été pesé, la tête, les pieds et le suif appartiendront au *boucher* qui l'aura tué, habillé et découpé ; ce sera son salaire. La chair, la peau et les entrailles seront au marchand *boucher* vendeur, qui en doit faire le débit. L'exactitude du poids et de la vente ayant été ainsi constatée aux yeux du public, l'acheteur et le vendeur connaîtront combien pèse la chair mise en vente, et chacun y trouvera son avantage. Les *bouchers* ne seront plus exposés aux extorsions du tribun et de ses officiers; et nous voulons que cette ordonnance ait lieu à perpétuité, sous peine de mort. »

Charlemagne parle si expressément des poids et du soin de les avoir justes, qu'il est certain qu'on vendait à la livre dans les premiers temps de la monarchie. L'usage varia dans la suite, et il fut permis d'acheter *à la main*. La viande se vend aujourd'hui au poids et à la main, et les *bouchers* sont tenus d'en garnir leurs étaux, selon l'obligation qu'ils en ont contractée envers le public, sous peine de la vie.

Les *bouchers* sont du nombre de ceux à qui il est permis de travailler et de vendre les dimanches et fêtes : leur police demande même à cet égard beaucoup plus d'indulgence que celle des boulangers et autres ouvriers occupés à la subsistance du peuple. D'abord il leur fut enjoint d'observer tous les dimanches de l'année, et d'entre les fêtes celles de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, de la Toussaint, de la Circoncision, du Saint-Sacrement et de la Conception. Dans la suite, il leur fut permis d'ouvrir leurs étaux depuis Pâques jusqu'à la Saint-Remi; le terme fut restreint, étendu, puis fixé au premier dimanche d'après la Trinité jusqu'au premier dimanche de septembre inclusivement. Pendant cet intervalle ils vendent les dimanches et les fêtes.

Ces marchands sont encore assujettis à quelques autres règles de police dont il sera fait mention ailleurs.

BOULANGER, s. m. (*Police anc. et mod. et Art.*), celui qui est autorisé à faire, à cuire et à vendre du pain au public.

Cette profession, qui paraît aujourd'hui si nécessaire, était inconnue aux anciens. Les premiers siècles étaient trop simples pour apporter tant de façons à leurs aliments. Le blé se mangeait en substance comme les autres fruits de la terre; et après que les hommes eurent trouvé le secret de le réduire en farine, ils se contentèrent encore longtemps d'en faire de la bouillie. Lorsqu'ils furent parvenus à en pétrir du pain, ils ne préparèrent cet aliment que comme les autres, dans la maison et au moment du repas. C'était un des soins principaux des mères de famille, et dans les temps où un prince tuait lui-même l'agneau qu'il devait manger, les femmes les plus qualifiées ne dédaignaient pas de mettre la main à la pâte. Abraham, dit l'Écriture, entra promptement dans sa tente et dit à Sara : *Pétrissez trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre.* Les dames romaines faisaient aussi le pain. Cet usage passa dans les Gaules, et des Gaules, si l'on en croit Borrichius, jusqu'aux extrémités du Nord.

Les pains des premiers temps n'avaient presque rien de commun avec les nôtres, soit pour la forme, soit pour la matière : c'était presque ce que nous appelons des *galettes* ou *gâteaux*, et ils y faisaient souvent entrer avec la farine le beurre, les œufs, la graisse, le safran et autres ingrédients. Ils ne les cuisaient point dans un four, mais sur l'âtre chaud, sur un gril, sous une espèce de tourtière. Mais pour cette sorte de pain même, il fallait que le blé et les autres grains fussent convertis en farine. Toutes les nations, comme de concert, employèrent leurs esclaves à ce travail pénible, et ce fut le châtiment des fautes légères qu'ils commettaient.

Cette préparation ou trituration du blé se fit d'abord avec des pilons dans des mortiers, ensuite avec des moulins à bras. Quant aux fours et à l'usage d'y cuire le pain, il commença en Orient. Les Hébreux, les Grecs, les Asiatiques, connurent ces bâtiments, et eurent des gens préposés pour la cuite du pain. Les Cappadociens, les Lydiens et les Phéniciens y excellèrent.

Ces ouvriers ne passèrent en Europe que l'an 583 de la fondation de Rome : alors ils étaient employés par les Romains. Ces peuples avaient des fours à côté de leurs moulins à bras; ils conservèrent à ceux qui conduisaient ces machines leur ancien nom de *pinsores* ou *pistores*, pileurs, dérivé de leur première occupation, celle de *piler le blé dans des mortiers*, et ils donnèrent celui de *pistoriæ* aux lieux où ils travaillaient; en un mot *pistor* continua de signifier un *boulanger*, et *pistoria* une *boulangerie*.

Sous Auguste, il y avait dans Rome jusqu'à trois cent vingt-neuf *boulangeries publiques* distribuées en différents quartiers ; elles étaient presque toutes tenues par des Grecs. Ils étaient les seuls qui sussent faire de bon pain. Ces étrangers formèrent quelques affranchis, qui se livrèrent volontairement à une profession si utile, et rien n'est plus sage que la discipline qui leur fut imposée.

On jugea qu'il fallait leur faciliter le service du public autant qu'il serait possible; on prit des précautions pour que le nombre des *boulangers* ne diminuât pas, et que leur fortune répondît, pour ainsi dire, de leur fidélité et de leur exactitude au travail. On en forma un corps, ou, selon l'expression du temps, un collége, auquel ceux qui le composaient restaient nécessairement attachés, dont leurs enfants n'étaient pas libres de se séparer, et dans lequel entraient nécessairement ceux qui épousaient leurs filles. On les mit en possession de tous les lieux où l'on moulait auparavant, des meules, des esclaves, des animaux et de tout ce qui appartenait aux premières boulangeries. On y joignit des terres et des héritages, et l'on n'épargna rien de ce qui les aiderait à soutenir leurs travaux et leur commerce. On continua de reléguer dans les boulangeries tous ceux qui furent accusés et convaincus de fautes légères. Les juges d'Afrique étaient tenus d'y envoyer tous les cinq ans ceux qui avaient mérité ce châtiment. Le juge l'aurait subi lui-même, s'il eût manqué à faire son envoi. On se relâcha dans la suite de cette sévérité, et les transgressions des juges et de leurs officiers à cet égard furent punies pécuniairement : les juges furent condamnés à cinquante livres d'or.

Il y avait dans chaque boulangerie un *premier patron* ou un *surintendant* des serviteurs, des meules, des animaux, des esclaves, des fours et de toute la boulangerie; et tous ces sur-

intendants s'assemblaient une fois l'an devant les magistrats, et s'élisaient un *prote* ou *prieur*, chargé de toutes les affaires du collége. Quiconque était du collége des *boulangers* ne pouvait disposer, soit par vente, donation ou autrement, des biens qui leur appartenaient en commun; il en était de même des biens qu'ils avaient acquis dans le commerce, ou qui leur étaient échus par succession de leurs pères; ils ne les pouvaient léguer qu'à leurs enfants ou neveux, qui étaient nécessairement de la profession; un autre qui les acquérait était agrégé de fait au corps des *boulangers*. S'ils avaient des possessions étrangères à leur état, ils en pouvaient disposer de leur vivant, sinon ces possessions retombaient dans la communauté. Il était défendu aux magistrats, aux officiers et aux sénateurs, d'acheter des *boulangers* même ces biens dont ils étaient maîtres de disposer. On avait cru cette loi essentielle au maintien des autres, et c'est ainsi qu'elles devraient toutes être enchaînées dans un État bien policé. Il n'est pas possible qu'une loi subsiste isolée. Par la loi précédente, les riches citoyens et les hommes puissants furent retranchés du nombre des acquéreurs. Aussitôt qu'il naissait un enfant à un *boulanger*, il était réputé du corps; mais il n'entrait en fonction qu'à vingt ans; jusqu'à cet âge, la communauté entretenait un ouvrier à sa place. Il était enjoint aux magistrats de s'opposer à la vente des biens inaliénables des sociétés de *boulangers*, nonobstant permission du prince et consentement du corps. Il était défendu au *boulanger* de solliciter cette grâce, sous peine de cinquante livres d'or envers le fisc, et ordonné au juge d'exiger cette amende, à peine d'en payer une de deux livres. Pour que la communauté fût toujours nombreuse, aucun *boulanger* ne pouvait entrer même dans l'état ecclésiastique; et si le cas arrivait, il était renvoyé à son premier emploi : il n'en était point déchargé par les dignités, par la milice, les décuries, et par quelque autre fonction ou privilége que ce fût.

Cependant on ne priva pas ces ouvriers de tous les honneurs de la république. Ceux qui l'avaient bien servie, surtout dans les temps de disette, pouvaient parvenir à la dignité de sénateur; mais dans ce cas il fallait ou renoncer à la dignité, ou à ses biens. Celui qui acceptait la qualité de sénateur, cessant d'être *boulanger*, perdait tous les biens de la communauté; ils passaient à son successeur.

Au reste, ils ne pouvaient s'élever au delà du degré de sénateur. L'entrée de ces magistratures, auxquelles on joignait le titre de *perfectissimatus*, leur était défendue, ainsi qu'aux esclaves, aux comptables envers le fisc, à ceux qui étaient engagés dans les décuries, aux marchands, à ceux qui avaient brigué leur poste par argent, aux fermiers, aux procureurs et autres administrateurs des biens d'autrui.

On ne songea pas seulement à entretenir le nombre des *boulangers*; on pourvut encore à ce qu'ils ne se mésalliassent pas. Ils ne purent marier leurs filles ni à des comédiens, ni à des gladiateurs, sans être fustigés, bannis et chassés de leur état, et les officiers de police permettre ces alliances, sans être amendés. Le bannissement de la communauté fut encore la peine de la dissipation des biens.

Les boulangeries étaient distribuées, comme nous avons dit, dans les quatorze quartiers de Rome; et il était défendu de passer de celle qu'on occupait dans une autre, sans permission. Les blés des greniers publics leur étaient confiés; ils ne payaient rien de la partie qui devait être employée en pains de largesse, et le prix de l'autre était réglé par le magistrat. Il ne sortait de ces greniers aucun grain que pour les boulangeries, et pour la personne du prince, mais non sa maison.

Les *boulangers* avaient des greniers particuliers, où ils déposaient le grain des greniers publics. S'ils étaient convaincus d'en avoir diverti, ils étaient condamnés à cinq cents livres d'or. Il y eut des temps où les huissiers du préfet de l'Annone leur livraient de mauvais grains et à fausse mesure, et ne leur en fournissaient de meilleurs et à bonne mesure qu'à prix d'argent. Quand ces concussions étaient découvertes, les coupables étaient livrés aux boulangeries à perpétuité.

Afin que les *boulangers* pussent vaquer sans relâche à leurs fonctions, ils furent déchargés de tutelles, curatelles et autres charges onéreuses; il n'y eut point de vacance pour eux, et les tribunaux leur étaient ouverts en tout temps.

Il y avait entre les affranchis des *boulangers* chargés de faire le pain pour le palais de l'empereur. Quelques-uns de ceux-ci aspirèrent à la charge d'intendants des greniers publics, *comites horreorum*; mais leur liaison avec les autres *boulangers* les rendit suspects, et il leur fut défendu de briguer ces places.

C'étaient les mariniers du Tibre et les jurés-mesureurs qui distribuaient les grains publics aux *boulangers*, et par cette raison, ils ne pouvaient entrer dans le corps de la boulangerie. Ceux qui déchargeaient les grains des vaisseaux dans les greniers publics s'appelaient *saccarii*, et ceux qui les portaient des greniers publics dans les boulangeries, *catabolenses*. Il y avait d'autres porteurs occupés à distribuer, sur les places publiques, le pain de largesse. Ils étaient tirés du nombre des affranchis, et l'on prenait aussi des précautions pour les avoir fidèles, ou en état de répondre de leurs fautes.

Tous ces usages des Romains ne tardèrent pas à passer dans les Gaules; mais ils parvinrent plus tard dans les pays septentrionaux. Un auteur célèbre, c'est Borrichius, dit qu'en Suède et en Norwége les femmes pétrissaient encore le pain vers le milieu du XVIe siècle. La France eut, dès la naissance de la monarchie, des *boulangers*, des moulins à bras ou à eau, et des marchands de farine appelés, ainsi que chez les Romains, *pestors*, puis *panetiers*, *talmeliers* et *boulangers*. Le nom de *talmeliers* est corrompu de *tamisiers*. Les *boulangers* furent nommés anciennement *tamisiers*, parce que les moulins n'ayant point de bluteaux, les marchands de farine la tamisaient chez eux et chez les particuliers. Celui de *boulangers* vient de *boulents*, qui est plus ancien, et *boulents*, de *polenta* ou *pollis*, fleur de farine. Au reste, la profession des *boulangers* est libre parmi nous : elle est seulement assujettie à des lois qu'il était très-juste d'établir dans un commerce aussi important que celui du pain.

Quoique ces lois soient en grand nombre, elles peuvent se réduire à sept chefs :

1° La distinction des *boulangers* en quatre classes : de *boulangers* de villes, de *boulangers* des faubourgs et banlieue, des *privilégiés* et des *forains*;

2° La discipline qui doit être observée dans chacune de ces classes;

3° La juridiction du grand panetier de France sur les *boulangers* de Paris;

4° L'achat des blés ou farines dont les marchands ont besoin;

5° La façon, la qualité, le poids et le prix du pain;

6° L'établissement et la discipline des marchés où le pain doit être exposé en vente;

7° L'incompatibilité de certaines professions avec celle de *boulanger*.

Des boulangers de Paris. Les fours banaux subsistaient encore avant le règne de Philippe-Auguste. Les *boulangers* de la ville fournissaient seuls la ville; mais l'accroissement de la ville apporta quelque changement, et bientôt il y eut *boulangers* de ville et *boulangers* de faubourg. Ce corps reçut ses premiers règlements sous saint Louis. Ils sont très-sages, mais trop étendus pour avoir place ici. Le nom de *gindre*, dont l'origine est assez difficile à trouver et qui est encore d'usage, est employé pour désigner le premier garçon du *boulanger*. Philippe le Bel fit aussi travailler à la police des *boulangers*, qui prétendaient n'avoir d'autre juge que le grand panetier. Ces prétentions durèrent presque jusqu'en 1350, sous Philippe de Valois, que parut un règlement général de police, où celle des *boulangers* ne fut pas oubliée, et par lequel : 1° l'élection des jurés fut transférée du grand panetier au prévôt de Paris; 2° le prévôt des marchands fut appelé aux élections; 3° les *boulangers* qui feraient du pain qui ne serait pas de poids payeraient 60 sous d'amende, outre la confiscation du pain. Le sou était alors de onze sous de notre monnaie courante. Henri III sentit aussi l'importance de ce commerce, et remit en vigueur les ordonnances que la sagesse du chancelier de l'Hospital avait méditées.

Il n'est fait aucune mention d'apprentissage ni de chef-d'œuvre dans les anciens statuts des *boulangers*. Il suffisait, pour être de cette profession, de demeurer dans l'enceinte de la ville, d'acheter le métier du roi, et au bout de quatre ans de porter au maître *boulanger* ou au lieutenant du grand panetier un pot de terre, neuf, et rempli de noix et de nieulle, fruit aujourd'hui inconnu; casser ce pot contre le mur en présence de cet officier, des autres maîtres et des gindres, et boire ensemble. On conçoit de quelle conséquence devait être la négligence sur un pareil objet : les *boulangers* la sentirent eux-mêmes et songèrent à se donner des statuts en 1637. Le roi approuva ces statuts, et ils font la base de la discipline de cette communauté.

Par ces statuts, les *boulangers* sont soumis à la juridiction du grand panetier. Il leur est enjoint d'élire des jurés le premier dimanche après la fête des Rois; de ne recevoir aucun

maître sans trois ans d'apprentissage; de ne faire qu'un apprenti à la fois; d'exiger chef-d'œuvre, etc.

Du grand panetier. Les anciens états de la maison de nos rois font mention de deux grands officiers, le *dapifer* ou *sénéchal*, et le *bouteiller* ou *échanson*. Le *dapifer* ou *sénéchal* ne prit le nom de *panetier* que sous Philippe-Auguste. Depuis Henri II cette dignité était toujours restée dans la maison de Cossé de Brissac. Ses prérogatives étaient importantes. Le grand panetier, ou sa juridiction, croisait continuellement celle du prévôt de Paris, ce qui occasionnait beaucoup de contestations, qui durèrent jusqu'en 1674, que le roi réunit toutes les petites justices particulières à celle du Châtelet.

Des boulangers de faubourgs. Les ouvriers des faubourgs étaient partagés, par rapport à la police, en trois classes : les uns étaient soumis à la jurande, et faisaient corps avec ceux de la ville; d'autres avaient leur jurande et communauté particulières; et il était libre d'exercer toute sorte d'arts et maîtrises dans le faubourg Saint-Antoine. En faveur de l'importance de la *boulangerie*, on permit à Paris et dans toutes les villes du royaume de s'établir *boulanger* dans tous les faubourgs sans maîtrise. On assujettit les *boulangers* de faubourgs, quant au pain qu'ils vendaient dans leurs boutiques, à la même police que ceux de ville; quant au pain qu'ils conduisaient dans les marchés, on ne sut si on les confondrait ou non avec les forains.

Cette distinction des *boulangers* de ville, de faubourgs et forains, a occasionné bien des contestations; cependant on n'a pas osé les réunir en communauté, et l'on a laissé subsister les maîtrises particulières, de peur de gêner des ouvriers aussi essentiels.

Des boulangers privilégiés. Ils sont au nombre de douze, et tous demeurent à Paris; il ne faut pas les confondre avec ceux qui ne tiennent leur privilége que des lieux qu'ils habitent. Les premiers ont brevet et sont *boulangers* de Paris; les autres sont traités comme *forains*.

Des boulangers forains, ou de ceux qui apportent du pain à Paris, de Saint-Denis, Gonesse, Corbeil, Villejuif, et autres endroits circonvoisins. Ces pourvoyeurs sont d'une grande ressource, car deux cent cinquante *boulangers* que Paris a dans son enceinte et six cent soixante dans ses faubourgs ne lui

suffiraient pas. Elle a besoin de neuf cents forains, qui arrivent dans ses marchés deux fois la semaine. Ils ne venaient autrefois que le samedi. Il leur fut permis, en 1366, de fournir dans tous les jours de marché. Ils obtinrent ou prirent sur eux, au lieu d'arriver dans les marchés, de porter chez les bourgeois; mais on sentit et l'on prévint en partie cet inconvénient.

De l'achat des blés et des farines par les boulangers. Deux sortes de personnes achètent des blés et des farines : les *boulangers* et les bourgeois et habitants de la campagne; mais on donne la préférence aux derniers, et les *boulangers* n'achètent que quand les bourgeois sont censés pourvus. Ils ne peuvent non plus enlever qu'une certaine quantité; et pour leur ôter tout prétexte de renchérir le pain sans cause, on a établi des poids pour y peser le blé que reçoit un meunier et la farine qu'il rend. Il n'arrivait jadis sur les marchés que des blés ou des farines non blutées : la facilité du transport a fait permettre l'importation des farines blutées.

Du débit et des places où il se fait. Tout *boulanger* qui prend place sur un marché contracte l'obligation de fournir une certaine quantité de pain chaque jour de marché, ou de payer une amende. Il faut qu'il s'y trouve lui ou sa femme, et que tout ce qu'il apporte soit vendu dans le jour. Il lui est enjoint de vendre jusqu'à midi le prix fixé; passé cette heure, il ne peut augmenter, mais il est obligé de rabaisser pour faciliter son débit.

Il lui est défendu de vendre en gros à des *boulangers.* Les marchés au pain se sont augmentés à mesure que la ville a pris des accroissements : il y en a maintenant quinze; les grandes halles, les halles de la Tonnellerie, la place Maubert, le cimetière Saint-Jean, le marché neuf de la Cité, la rue Saint-Antoine, vis-à-vis les grands Jésuites, le quai des Augustins, le petit marché du faubourg Saint-Germain, les Quinze-vingts, la place du Palais-Royal, le devant de l'hôtellerie des Bâtons-Royaux rue Saint-Honoré, le marché du Marais du Temple, le devant du Temple, la porte Saint-Michel. Il se trouve le mercredi et le samedi de chaque semaine dans ces endroits quinze cent trente-quatre *boulangers*, dont cinq à six cents sont ou forains ou des faubourgs.

Profession incompatible avec la boulangerie. On ne peut

être *boulanger*, meunier et marchand de grain parmi nous; ainsi que chez les Romains on ne pouvait être pilote, marinier ou mesureur. Il n'est pas nécessaire d'en apporter la raison.

S'ils vendent à faux poids, ils sont punis corporellement. Comme le pain est la nourriture la plus commune et la plus nécessaire, le marché au pain se tient à Paris le mercredi et le samedi, quelques jours qu'ils arrivent, excepté seulement l'Épiphanie, Noël, la Toussaint, et les fêtes de Vierge; dans ces cas, le débit se fait le mardi et le vendredi. Quant au commerce des boutiques, il n'est jamais interrompu; les *boulangers* sont seulement obligés, les dimanches et fêtes, de tenir les ais de leurs boutiques fermés.

BOURG (*Hist. anc. et mod.*). Ce mot vient du mot allemand *burg*, ville, forteresse et château; il est fort ancien chez les Allemands, comme on peut le voir dans *Vegèce, au* IVe *livre* DE RE MILITARI : *castellum parvum quem burgum vocant, etc.* Du temps des empereurs carlovingiens, il n'y avait en Allemagne que fort peu de villes enfermées de murailles; ce fut Henri l'Oiseleur qui commença à bâtir plusieurs forteresses ou *bourgs* pour arrêter les incursions fréquentes des Huns ou Hongrois. Pour peupler ces nouveaux *bourgs*, on prenait un neuvième des habitants de la campagne; et l'on appelait *bürger* ou *bourgeois* ceux qui demeuraient dans les *bourgs* ou villes, pour les distinguer des paysans. Aujourd'hui, par *bourg*, on entend un endroit plus considérable qu'un village, mais qui l'est moins qu'une ville.

BOURGEOIS, CITOYEN, HABITANT (*Gramm.*), termes relatifs à la résidence que l'on fait dans un lieu. Le *bourgeois* est celui dont la résidence ordinaire est dans une ville; le *citoyen* est un *bourgeois* considéré relativement à la société dont il est membre; l'*habitant* est un particulier considéré relativement à la résidence pure et simple. On est *habitant* de la ville, de la province, ou de la campagne : on est *bourgeois* de Paris. Le *bourgeois* de Paris, qui prend à cœur les intérêts de sa ville contre les attentats qui la menacent, en devient *citoyen*. Les hommes sont *habitants* de la terre. Les villes sont pleines de *bourgeois*; il y a peu de *citoyens* parmi ces *bourgeois*. L'*habitation* suppose un lieu; la *bourgeoisie* suppose une ville; la qualité de *citoyen*, une société dont chaque particulier connaît

les affaires et aime le bien, et peut se promettre de parvenir aux premières dignités.

BOURREAU, s. m. (*Hist. anc. et mod.*), le dernier officier de justice, dont le devoir est d'exécuter les criminels. La prononciation de la sentence met le *bourreau* en possession de la personne condamnée. En Allemagne, on n'a point pour le *bourreau* la même aversion qu'en France. L'exécuteur est le dernier des hommes aux yeux du peuple; aux yeux du philosophe, c'est le tyran.

BOUT, Extrémité, Fin (*Gramm.*), termes relatifs à l'étendue : *bout*, à l'étendue seulement en longueur, dont il marque le dernier point; *extrémité*, à l'étendue, soit en longueur, soit en longueur et largeur, soit en longueur, largeur et profondeur; car on dit l'*extrémité d'une ligne, d'une surface, d'un corps;* mais *extrémité* diffère encore de *bout*, en ce qu'elle réveille davantage l'idée de dernière limite, soit de la ligne, soit de la surface, soit du solide. *Fin* n'est relatif qu'à un tout où l'on considère des parties comme antérieures et postérieures dans l'ordre ou le temps. Ainsi *bout* ne se dit d'une table que quand elle est oblongue, et qu'on en veut désigner la partie la plus éloignée du centre : *extrémité*, que de l'espace de cette table pris tout autour extrêmement voisin des bords qui la terminent : *fin*, que d'un livre, d'une année, d'un récit, d'un concert, etc.

BRACELET, s. m. (*Antiq.*), ornement fort ancien que les Grecs et les Romains portaient au bras, comme le mot le fait assez entendre, et dont l'usage s'est conservé parmi nous. Le *bracelet* ancien a eu différentes formes; on en voit un à trois tours sur une statue de Lucille, femme de l'empereur Lucius Verus. Ils étaient la plupart ou d'or ou de fer, ou dorés ou argentés; on entend ici par dorés et argentés autre chose que ce que nous faisons signifier à ces mots, c'est-à-dire qu'ils étaient couverts de lames d'or ou d'argent : on plaçait quelquefois dans les *bracelets*, ou un anneau ou une médaille. Ils étaient pour toutes sortes de conditions. Les hommes en portaient ainsi que les femmes. « Les Sabins, dit Tite-Live, en avaient d'or, et de fort pesants au bras gauche ; c'était une marque arbitraire d'honneur ou d'esclavage; on en récompensait la valeur des gens de guerre. » On trouve dans Gruter la figure de deux *bracelets*, avec cette inscription : *Lucius Antonius Fabius Quadra-*

tus, fils de Lucius, a été deux fois honoré par Tibère César de colliers et de bracelets. Quand l'empereur faisait ce présent, il disait : « L'empereur te donne ces *bracelets.* » Il y avait des *bracelets* d'ivoire; il est à croire que ceux de cuivre et de fer ne servaient qu'aux esclaves et aux gens de bas état. Le nom d'*armilla* vient d'*armus*, la partie supérieure du bras, parce qu'anciennement le *bracelet* se mettait au haut du bras. Capitolin, dans la vie d'Alexandre Sévère, se sert du terme *dextrocherium* au lieu d'*armilla.* Il raconte que cet empereur avait huit pieds un pouce de hauteur; que sa force répondait à sa taille; que ses membres y étaient proportionnés; qu'il traînait seul un chariot chargé; qu'il faisait sauter toutes les dents à un cheval d'un seul coup de poing; qu'il lui cassait la jambe d'un coup de pied; et qu'il donna d'autres preuves de sa vigueur extraordinaire, qu'on peut voir dans l'histoire; mais ce qui revient à notre sujet, c'est qu'il avait le pouce si gros, que le *bracelet* ou le *dextrocherium* de sa femme lui servait de bague; d'où le père Montfaucon conclut qu'on portait des bagues au pouce comme aux autres doigts.

Le *bracelet* n'est plus parmi nous qu'à l'usage des femmes. C'est quelquefois un ornement fort précieux par les perles et les diamants dont il est enrichi. Il se place vers l'extrémité du bras; le portrait du mari y est assez ordinairement enchâssé : on en fait de rubans, de cheveux, de crins, etc. Ils sont également portés par les peuples policés et les nations barbares. Ceux-ci les font ou de grains enfilés, ou de coquilles, ou de verrerie, etc. Ils faisaient jadis si grand cas de ces ornements, qu'ils abandonnaient leurs plus riches marchandises, et même sacrifiaient quelquefois la liberté de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants, pour s'en procurer la possession.

BRACHMANES, s. m. pl. (*Hist. anc.*). Gymnosophistes ou philosophes indiens, dont il est souvent parlé dans les Anciens. Ils en racontent des choses fort extraordinaires, comme de vivre couchés sur la terre, de se tenir toujours sur un pied, de regarder le soleil d'un œil ferme et immobile depuis son lever jusqu'à son coucher, d'avoir les bras élevés toute leur vie, de se regarder sans cesse le bout du nez, et de se croire comblés de la faveur céleste la plus insigne, toutes les fois qu'ils y apercevaient une petite flamme bleue. Voilà des extravagances tout à fait incroya-

bles, et si ce fut ainsi que les *brachmanes* obtinrent le nom de *sages*, il n'y avait que les peuples qui leur accordèrent ce titre qui fussent plus fous qu'eux. On dit qu'ils vivaient dans les bois, et que les relâchés d'entre eux, ceux qui ne visaient pas à la contemplation béatifique de la flamme bleue, étudiaient l'astronomie, l'histoire de la nature et la politique, et sortaient quelquefois de leur désert pour faire part de leurs contemplation aux princes et aux sujets. Ils veillaient de si bonne heure à l'instruction de leurs disciples, qu'ils envoyaient des directeurs à la mère sitôt qu'ils apprenaient qu'elle avait conçu; et sa docilité pour leurs leçons était d'un favorable augure pour l'enfant. On demeurait trente-sept ans à leur école, sans parler, tousser, ni cracher; au bout de ce temps, on avait la liberté de mettre une chemise, de manger des animaux, et d'épouser plusieurs femmes; mais a condition qu'on ne leur révélerait rien des préceptes sublimes de la gymnosophie. Les *brachmanes* prétendaient que la vie est un état de conception, et la mort le moment de la naissance; que l'âme du philosophe détenue dans son corps est dans l'état d'une chrysalide, et qu'elle se débarrasse à l'instant du trépas, comme un papillon qui perce sa coque et prend son essor. Les événements de la vie n'étaient, selon eux, ni bons ni mauvais; puisque ce qui déplaît à l'un plaît à l'autre, et qu'une même chose est agréable et désagréable à la même personne en différents temps : voilà l'abrégé de leur morale. Quant à leur physique, c'était un autre amas informe de préjugés : cependant ils donnaient au monde un commencement et une fin; admettaient un Dieu créateur, qui le gouvernait et le pénétrait; croyaient l'univers formé d'éléments différents; regardaient les cieux comme le résultat d'une quintessence particulière; soutenaient l'immortalité de l'âme, et supposaient des tribunaux aux enfers, etc. Clément d'Alexandrie en fait l'une des deux espèces de gymnosophistes. Quand ils étaient las de vivre, ils se brûlaient; ils dressaient eux-mêmes leur bûcher, l'allumaient de leurs mains, et y entraient d'un pas grave et majestueux.

Tels étaient ces sages que les philosophes grecs allèrent consulter tant de fois : on prétend que c'est d'eux que Pythagore reçut le dogme de la métempsycose. On lit dans Suidas qu'ils furent appelés *brachmanes*, du roi *Brachman* leur fonda-

teur. Cette secte subsiste encore dans l'Orient, sous le nom de *bramènes* ou *bramines*. (*Voyez* BRAMINES.)

BRAMINES ou BRAMÈNES, ou BRAMINS, ou BRAMENS, s. m. pl. (*Hist. Mod.*). Secte de philosophes indiens, appelés anciennement *brachmanes*. (*Voyez* BRACHMANES.) Ce sont des prêtres qui révèrent principalement trois choses : le dieu Fo, sa loi, et les livres qui contiennent leurs constitutions. Ils assurent que le monde n'est qu'une illusion, un songe, un prestige, et que les corps, pour exister véritablement, doivent cesser d'être en eux-mêmes, et se confondre avec le néant, qui par sa simplicité fait la perfection de tous les êtres. Ils font consister la sainteté à ne rien vouloir, à ne rien penser, à ne rien sentir, et à si bien éloigner de son esprit toute idée, même de vertu, que la parfaite quiétude de l'âme n'en soit pas altérée. C'est le profond assoupissement de l'esprit, le calme de toutes les puissances, la suspension absolue des sens, qui fait la perfection. Cet état ressemble si fort au sommeil, qu'il paraît que quelques grains d'*opium* sanctifieraient un *bramine* bien plus sûrement que tous ses efforts. Ce quiétisme a été attaqué dans les Indes, et défendu avec chaleur : du reste, ils méconnaissent leur première origine ; le roi *Brachman* n'est point leur fondateur. Ils se prétendent issus de la tête du dieu *Brama*, dont le cerveau ne fut pas seul fécond ; ses pieds, ses mains, ses bras, son estomac, ses cuisses, engendrèrent aussi, mais des êtres bien moins nobles que les *bramines*. Ils ont des livres anciens qu'ils appellent *sacrés*. Ils conservent la langue dans laquelle ils ont été écrits. Ils admettent la métempsycose. Ils prétendent que la chaîne des êtres est émanée du sein de Dieu, et y remonte continuellement, comme le fil sort du ventre de l'araignée et y rentre : au reste, il paraît que ce système de religion varie avec les lieux. Sur la côte de Coromandel, Wistnou est le dieu des *bramines*; Brama n'est que le premier homme. Brama reçut de Wistnou le pouvoir de créer : il fit huit mondes comme le nôtre, dont il abandonna l'administration à huit lieutenants. Les mondes périssent et renaissent : notre terre a commencé par l'eau, et finira par le feu : il s'en reformera de ses cendres une autre, où il n'y aura ni mer, ni vicissitudes de saisons. Les *bramines* font circuler les âmes dans différents corps ; celle de l'homme doux passe dans le corps d'un pigeon, celle du tyran

dans le corps d'un vautour, et ainsi des autres. Ils ont en conséquence un extrême respect pour les animaux; ils leur ont établi des hôpitaux : la piété leur fait racheter les oiseaux que les mahométans prennent. Ils sont fort respectés des benjans ou banians dans toutes les Indes, mais surtout de ceux de la côte de Malabar, qui poussent la vénération jusqu'à leur abandonner leurs épouses avant la consommation du mariage, afin que ces hommes divins en disposent selon leur sainte volonté, et que les nouveaux mariés soient heureux et bénis. Ils sont à la tête de la religion; ils en expliquent les rêveries aux idiots, et dominent ainsi sur ces idiots, et par contre-coup sur le petit nombre de ceux qui ne le sont pas. Ils tiennent les petites écoles. L'austérité de leur vie, l'ostentation de leurs jeûnes, en imposent. Ils sont répandus dans toutes les Indes; mais leur collége est proprement à Banassi. Nous pourrions pousser plus loin l'exposition des extravagances de la philosophie et de la religion des *bramines :* mais leur absurdité, leur nombre et leur durée, ne doivent rien avoir d'étonnant : un chrétien y voit l'effet de la colère céleste. Tout se tient dans l'entendement humain; l'obscurité d'une idée se répand sur celles qui l'environnent : une erreur jette des ténèbres sur des vérités contiguës; et s'il arrive qu'il y ait dans une société des gens intéressés à former, pour ainsi dire, des centres de ténèbres, bientôt le peuple se trouve plongé dans une nuit profonde. Nous n'avons point ce malheur à craindre : jamais les centres de ténèbres n'ont été plus rares et plus resserrés qu'aujourd'hui : la philosophie s'avance à pas de géant, et la lumière l'accompagne et la suit. *Voyez,* dans la nouvelle édition de M. de Voltaire, la *Lettre d'un Turc sur les bramines* [1].

BRAVOURE, VALEUR, COURAGE, CŒUR, INTRÉPIDITÉ (*Gram.*), termes qui désignent tous l'état de l'âme à la vue d'un danger : le *cœur* marque la fermeté; l'homme de *cœur* ne recule pas : le *courage* est accompagné d'*impatience;* il brûle d'attaquer : la *valeur* est le courage accompagné d'une sorte d'ostentation qu'on aime dans la jeunesse : la *bravoure* n'est guère d'usage que dans les dangers de la guerre, et semble ne s'accorder qu'à ceux qui s'y sont exposés plusieurs fois; la *bravoure* est le *courage*

1. Au lieu de *Lettre d'un Turc sur les Bramines,* il faut lire, *sur les Fakirs.* (BR.)

souvent éprouvé; l'*intrépidité* est le mépris de la vie et des dangers. Les termes *bravoure, valeur, intrépidité*, ont une acception moins étendue que ceux de *cœur* et de *courage*.

BRELAND, *jeu de cartes*[1]. Il n'y a peut-être aucun jeu de hasard plus terrible et plus attrayant : il est difficile d'y jouer sans en prendre la fureur, et quand on en est possédé, on ne peut plus supporter d'autres jeux; ce qu'il faut, je crois, attribuer à ses révolutions, et à l'espérance qu'on a de pousser le gain tant qu'on veut, et de recouvrer en un coup la perte de dix séances malheureuses. Espérances extravagantes; car il y a démonstration morale que le gain ne peut aller que jusqu'à un certain point; et il est d'expérience que le grand gain rend les joueurs plus resserrés et plus timides, et que la grande perte les rend plus avides et plus téméraires. La police n'a pas tardé à sentir les tristes suites de ce jeu, et il a été proscrit sous les peines les plus sévères; cependant il se joue toujours; et je suis convaincu que les hommes n'y renonceront que quand ils en auront inventé un autre qui soit aussi égal et plus orageux; deux conditions difficiles à remplir : car il faut convenir que le *breland* est un jeu très-égal, quand l'enchère la plus forte est bornée.

BRILLANT, LUSTRE, ÉCLAT, s. m. (*Gram.*), termes qui sont relatifs aux couleurs, quand ils sont pris au propre et au physique, et qu'on transporte par métaphore aux expressions, au style, aux pensées; alors ils ne signifient autre chose que de même qu'entre les couleurs il y en a qui affectent plus ou moins vivement nos yeux, de même entre les pensées et les expressions il y en a qui frappent plus ou moins vivement l'esprit. L'*éclat* enchérit sur le *brillant*, et celui-ci sur le *lustre* : il semble que l'*éclat* appartienne aux couleurs vives et aux grands objets; le *brillant*, aux couleurs claires et aux petits objets; et le *lustre*, aux couleurs récentes et aux objets neufs. La flamme jette de l'*éclat*; le diamant *brille*; le drap neuf a son *lustre*.

BROCHURE, s. f. (*Librairie.*). On donne ordinairement le nom de *brochure* à un livre non relié, mais dont les feuilles ont été simplement cousues et couvertes de papier, et dont le volume est peu considérable. Les meilleurs livres se brochent ainsi que

1. Nous ne donnons ici que la conclusion de l'article qui entre dans tous les détails de ce jeu.

les plus mauvais; cependant c'est aux derniers que le nom de *brochure* paraît le plus singulièrement consacré. On dit assez ordinairement : *Nous avons été cette année inondés de brochures; c'est une mauvaise brochure, etc.*, quand on veut se plaindre de la quantité de ces petits ouvrages nouveaux dont la lecture produit deux maux réels : l'un, de gâter le goût; l'autre, d'employer le temps et l'argent que l'on pourrait donner à des livres plus solides et plus instructifs. Au reste, cette frivolité du siècle n'est pas un mal pour tout le monde; elle fait vivre quelques petits auteurs, et produit, proportions gardées, plus de consommation de papier que les bons livres. Une *brochure* passe de la toilette d'une femme dans son antichambre, etc. Cette circulation se renouvelle, et fait valoir le commerce de nos fabriques.

BRULER (*Hist. anc.*). La coutume de *brûler* les corps était presque générale chez les Grecs et chez les Romains. Elle a précédé, chez les premiers, le temps de la guerre de Troie. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ç'ait été la plus ancienne, même chez ces peuples. « La première manière d'inhumer, dit Cicéron, est celle dont se sert Cyrus dans Xénophon; le corps est ainsi rendu à la terre, et il est couvert du voile de sa mère. Sylla, victorieux de Caïus Marius, le fit déterrer et jeter à la voirie. Ce fut peut-être par la crainte d'un pareil traitement qu'il ordonna que son corps fût *brûlé*. C'est le premier des patrices Cornéliens à qui on ait élevé un bûcher. » L'usage de *brûler* les corps et celui de les inhumer ont subsisté à Rome dans le même temps. « L'usage de les *brûler* n'est pas, dit Pline, fort ancien dans cette ville. Il doit son origine aux guerres que nous avons faites dans des contrées éloignées : comme on y déterrait nos morts, nous prîmes le parti de les *brûler*. »

La coutume de *brûler* les corps dura jusqu'au temps du grand Théodose. (*Voyez* BUCHERS.)

BRUT, adj. (*Gram.*) est l'opposé de *travaillé :* ainsi on dit de la mine *brute*, un diamant *brut*, du sucre *brut;* en un mot on donne cette épithète à tous les objets dans l'état où la nature nous les présente lorsqu'ils sont destinés à être perfectionnés par l'art : le naturaliste ne dit point *une plume brute*, parce qu'il ne la considère jamais comme une production qui puisse être perfectionnée par l'art; mais le plumassier le dit. On ne

dit jamais *une plante brute*. On donne quelquefois aussi le nom de *brut* à des productions artificielles, lorsqu'elles en sont au premier apprêt, et que la main-d'œuvre doit en enlever dans la suite des traits grossiers, et autres imperfections semblables. Ainsi, on dit d'une pièce de fonderie au sortir du moule qu'elle est toute *brute*.

BUCHERS, s. m. (*Hist. anc.*), amas de bois sur lesquels les Anciens brûlaient leurs morts : ces amas étaient plus ou moins grands, selon la qualité des personnes. La loi des Douze Tables défendait d'y employer du bois poli et menuisé. On les construisait principalement de larix, d'if, de pin, de frêne, et d'autres arbres qui s'enflamment facilement. On y ajoutait aussi la plante appelée *papyrus*. On les environnait de cyprès, dit Varron, pour corriger par son odeur celle du cadavre, qui aurait incommodé ceux qui assistaient à la cérémonie, et qui répondaient aux lamentations de la *Præfica*, jusqu'à ce que le corps étant consumé et les cendres recueillies, elle disait *ilicet*, retirez-vous.

Le *bûcher* était de forme carrée, à trois ou quatre étages, qui allaient toujours en diminuant comme une pyramide : on l'ornait quelquefois de statues. On versait sur le cadavre du vin, du lait et du miel. On répandait sur le *bûcher* des parfums, des liqueurs odoriférantes, de l'encens, du cinnamome, des aromates et de l'huile. On donnait au mort la potion myrrhine. Cette profusion coûteuse d'aromates, de liqueurs, de potions, fut défendue par la loi des Douze Tables : outre la dépense superflue, qu'il était de la bonne police d'arrêter, l'exhalaison de tant d'odeurs étouffait quelquefois ceux qui approchaient trop près du *bûcher*.

Après qu'on avait oint le corps, on lui ouvrait les yeux qu'on avait fermés après le dernier soupir. On mettait au mort une pièce de monnaie dans la bouche; cette coutume a été fort générale en Grèce : il n'y avait que les Hermoniens qui prétendaient passer la barque *gratis*. C'étaient les plus proches parents du défunt qui mettaient le feu au *bûcher;* ils lui tournaient le dos pour s'ôter la vue d'un si triste spectacle.

Quand le *bûcher* était allumé, on priait les vents de hâter l'incendie. Achille appelle, dans Homère, le vent du septentrion et le zéphir sur le *bûcher* de Patrocle, et cette coutume passa

des Grecs chez les Romains. Quand le *bûcher* était bien allumé, on y jetait des habits, des étoffes précieuses, et les parfums les plus rares. On y jetait aussi les dépouilles des ennemis. Aux funérailles de Jules César les vétérans y précipitèrent leurs armes. On immolait de plus des bœufs, des taureaux, des moutons, qu'on mettait aussi sur le *bûcher*. Quelques-uns se coupaient ou s'arrachaient des cheveux qu'ils y semaient.

Il y a des exemples de personnes qui se sont tuées sur le *bûcher* de celles qu'elles aimaient. Aux funérailles d'Agrippine, Mnestor, un de ses affranchis, se tua de douleur. Plusieurs soldats en firent autant devant le *bûcher* de l'empereur Othon. Pline dit qu'un nommé *Philotimus*, à qui son maître avait légué ses biens, se jeta sur son *bûcher*. Plusieurs femmes ont eu ce courage. Cette coutume subsiste encore, comme on sait, chez les Banianes. Achille tua douze jeunes Troyens sur le *bûcher* de Patrocle.

Lorsque le cadavre était réduit en cendres, et qu'il n'en restait que les ossements parmi les cendres, on achevait d'éteindre le *bûcher* avec du vin; on recueillait les restes, et on les enfermait dans une urne d'or. La loi des Douze Tables défendit les libations de vin.

Mais tout ce qui précède ne concerne que les grands et les riches. On brûlait les pauvres dans de grands lieux enfermés, appelés *ustrina*.

C'était la mère, les sœurs ou les parentes du defunt qui ramassaient les cendres et les os; elles étaient vêtues de noir; elles les mettaient sous leurs habits. Les fils recueillaient les restes de leurs pères; au défaut d'enfants, ce devoir était rendu par les autres parents ou par les héritiers. Les consuls ou les premiers officiers des empereurs ramassaient leurs ossements. Au décès d'Auguste, les premiers de l'ordre équestre les ramassèrent nu-pieds. On enveloppait ces restes dans un linge. Avant que de se retirer, ils criaient tous au défunt : *Val, val, val; nos te ordine quo natura permiserit cuncti sequemur :* « Adieu, adieu, adieu; nous te suivrons tous quand la nature l'ordonnera. »

On emportait les os et les cendres du défunt.

BUSTE. Une question qu'on pourrait faire ici, c'est de demander pourquoi dans le *buste* on a ajouté à la tête une partie des

épaules et de la poitrine, et par quelle règle on a limité l'étendue de ces parties accidentelles qu'on joint à la tête, et qui n'ajoutent rien à la ressemblance. Quant à la première partie de la question, il me semble qu'on ajoute à la tête le cou entier, et une partie des épaules et de la poitrine, afin d'annoncer le reste du corps, et sauver au spectateur l'idée d'une amputation chirurgicale ou même d'une exécution : et pour ce qui est de la seconde partie, je crois qu'on a mesuré naturellement l'étendue des parties qu'on ajoutait au *buste* sur l'espace que l'œil embrasse, à la distance où il se place d'un objet pour le bien considérer, espace qui ne diffère guère de celui qu'on donne à un *buste* de grandeur naturelle.

BUT, VUE, DESSEIN (*Gramm.*), termes relatifs à la conduite d'un être, ou pensant, ou considéré comme pensant. Le *but* se dit d'un objet fixe et déterminé, auquel les actions de l'être pensant sont dirigées : les *vues* sont plus vagues et embrassent un plus grand nombre d'objets; le *dessein* est proprement ce mouvement de l'âme par lequel on se détermine à tenter ou à ne pas tenter une chose. Le *dessein* et les *vues* sont en nous; le *but* est hors de nous. Le *dessein* offre une idée de résolution qui n'est pas si marquée dans les *vues*. On se propose un *but*; on a des *vues*; on forme un *dessein*.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

DU TOME TREIZIÈME.

Pages.

MISCELLANEA ARTISTIQUES. 1

Observations sur l'église Saint-Roch (inédit). 3
Projets de tapisseries. 10
Sur le *Voyage en Italie,* par Cochin. 12
Sur l'*Art de peindre,* par M. Watelet. 16
Le monument de la place de Reims. 27
Extrait d'un ouvrage anglais sur la peinture. 33
Observations sur la sculpture et sur Bouchardon. 40
Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine . 48
Notice sur Carle Van Loo. 70
Projets du tombeau pour M. le Dauphin. 72
Sur la statue de Louis XV (inédit). 76
Sur *la Peinture,* poëme par M. Le Mierre. 78
Manière de bien juger dans les ouvrages de peinture, par l'abbé Laugier. 98
Sur l'estampe de Cochin mise en tête de l'*Essai sur les femmes*. . 104

ENCYCLOPÉDIE.

Notice préliminaire. 109
Prospectus. 129
Observations sur la division des sciences du chancelier Bacon. . . 159
Lettre au R. P. Berthier, jésuite. 165
Seconde lettre au R. P. Berthier. 168
Avertissement du huitième volume de l'*Encyclopédie*. 171

Pages.
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE. 177

A.

Acognitionibus. 177
A cura amicorum.. 178
Abiens. — Abominable, détestable, exécrable 180
Absolution, pardon, rémission. — Absorbant. — Absorber, engloutir. 181
Abstinence des Pythagoriciens. — Abstraits. 182
Académicien, académiste. — Acalipse. — Acapulco 183
Acara ou Acarai. — Acaricaba. — Acarnan. — Acatalepsie. 184
Accès, avoir accès, aborder, approcher. — Accoucheuse 185
Achor. 186
Acier. 187
Acmella. 212
Açores. — Acorus 214
Acousmatiques. 215
Acridophages. 216
Acrimonie, âcreté. — Acrimonie, *en chimie*. 217
Adæquat. — Adeptes. — Adhérent, attaché, annexé 218
Admettre, recevoir. 219
Admiration. 220
Ador et Adorea. — Adoration. 221
Adorer. 222
Adoucir, mitiger. — Adrachne 224
Adragant. 225
Adramelech. — Adramus. — Adraste. — Adrastée ou Adrastie. — Adresse, souplesse, finesse, ruse, artifice. — *Ædes* 226
Æs. — *Æs ustum*. — Affaissement. 227
Affectation, afféterie. — Affection 228
Affinité. 230
Affliction, chagrin, peine. — Afrique 231
Agaric. 232
Agathyrses. — Agaty 234
Age. 235
Aglibolus. 236
Agneau.. 237
Agnel ou Aignel. — Agnelins. — Agnus scythicus. 239
Agréable, gracieux. — Agriculture 243
Agrotère. — Aguaxima 265
Aguiate ou Aguée. — Aigle. — Air 266
Aïus-Locutius. 267
Al. — Alarme. — Albadara. 269
Alecto. 270
Alexandrin. 271
Alica. 272

Pages.
Aliments. 273
Allarme, terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension. 278
Allées de jardin. 279
Allemands. — Allusion.. 282
Almageste. 283
Alphée. — Alrunes 284
Amant, amoureux. — Amenthès 285
Amenuiser, allégir, aiguiser. — Amitié. — Amour ou Cupidon. . . 286
Amphithéâtre. 287
Ampoule. 290
Anachis. — Anadyomène. — Anætis. 291
Anagramme. 292
Anapauoméné. 294
Anaphonèse. — Anarchie. — Ancien, vieux, antique. 295
Androgynes. 296
Ansico. 297
Antédiluvienne (philosophie). 298
Antipathie, haine, aversion, répugnance. — Antrustions 304
Anubis. 305
Aorasie. — Apex. — Aphace. — Aphacite 306
Aphractes. — Apis. 307
Apparence, extérieur, dehors. — Apparition, vision. 309
Appas. — Appeler, nommer. — Apprendre, étudier, s'instruire . . 310
Aqueduc. 311
Arabes. 314
Arboribonzes. — Arbre. 324
Arc de triomphe. 325
Arcadiens. 328
Archontes. 330
Arcy. 332
Aréopage. 337
Argata. — Argent 339
Aristotélisme. — Art. 359
Artisan. — Artiste. — Aschariouns ou Aschariens. 373
Asiatiques (philosophie des). 374
Assaisonnement. 383
Assez, suffisamment 384
Assoupissement. 385
Assurer, affirmer, confirmer. — Assuré, sûr, certain. — Attachement, attache, dévouement. — Attacher. 387
Attention, exactitude, vigilance. — Atténuer, broyer, pulvériser. — Audace, hardiesse, effronterie 388
Augmenter, agrandir; augmenter, croître. — Aurore 389
Aurum musicum. 390
Austère, sévère, rude. — Autorité, pouvoir, puissance, empire. . . 391

Pages.
Autorité politique 392
Autorité dans les discours et dans les écrits 400
Avaler. 401
Avanie, outrage, affront, insulte 402
Avantage, profit, utilité. — Aventure, événement, accident. — Avis, sentiment, opinion 403
Avis, avertissement, conseil. — Azabe-kaberi. Azarecah 404

B.

Baaras. 405
Babel. 406
Bacchionites. — Bachoteurs 407
Balancier. — Ballade. 408
Baptes (les). Barbeliots ou Barboriens. 409
Bardocucullus. — Barques 410
Barthélemites. — Bas 412
Bassesse, abjection. 413
Bataille, combat, action. — Bâton. 415
Batte. 419
Battre, frapper. — Baucis et Philémon 420
Béatitude, bonheur, félicité. — Beau, joli 421
Beaux. — Beaucoup, plusieurs 422
Beauté. — Bédouins 423
Belbuch et Zeombuch. 424
Bénéfice, gain, profit, lucre, émolument. — Benin. — Besançon. . 425
Besoin 427
Besoin, nécessité, indigence, pauvreté, disette. — Bête, animal, brute 428
Beurre. 430
Bible. 431
Bibliomane 436
Bibliothèque. 437
Biche. — Bien (homme de), homme d'honneur, honnête homme. . 476
Bien, très, fort. — Bienséance 477
Bière. 478
Bigarrure, diversité, variété, différence. — Bizarre, fantasque, capricieux, quinteux, bourru. — Bohémiens. 479
Bohitis 480
Bois, bois de chauffage. 481
Bois de vie, bois sacrés. 485
Boisson 486
Bonheur, prospérité 486
Bonne déesse. 487
Bonosiens. — Bon sens. 488

Pages.
Bornes, termes, limites. — Boucher. 489
Boulanger. 498
Bourg. — Bourgeois, citoyen, habitant 506
Bourreau. — Bout, extrémité, fin. — Bracelet. 507
Brachmanes 508
Bramines. 510
Bravoure, valeur, courage, cœur, intrépidité. 511
Brelan. — Brillant, lustre, éclat. — Brochure. 512
Brûler. — Brut.. 513
Bûchers 514
Buste. 515
But, vue, dessein. 516

FIN DE LA TABLE DU TOME TREIZIÈME.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [443]